COLLECTION DES HESPÉRIDES

LES NOMS D'ORIGINE GAULOISE

LA GAULE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Jacques LACROIX



Illustration de couverture :
Bas-relief d'un monument funéraire d'Augsburg (Allemagne), chariot chargé de deux tonneaux. (Cliché Römisches Museum d'Augsburg, Collections d'Art municipales)

Chez le même éditeur :

du même auteur :
Jacques Lacroix, *Les Noms d'origine gauloise, La Gaule des combats,* 2003

d'autres auteurs :
Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2003
Stéphane Gendron, *L'origine des noms de lieux en France*, 2003
Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, 2003
Marianne Mulon, *Origine et histoire des noms de famille*, 2002

7, rue Jean-du-Bellay 75004 Paris
Tél. : 01 43 26 85 82
Fax : 01 43 29 34 88
ISBN : 2 87772 287 2
ISSN : 0982-2720

SOMMAIRE

- Les mots en majuscules correspondent à des noms d'origine gauloise et/ou issus du celtique antique.

- Un mot précédé d'un astérisque indique une forme reconstituée.

- Les références des ouvrages et articles cités dans le texte – qui renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage – mentionnent entre parenthèses le(s) nom(s) d'auteur(s), l'année d'édition (ou de réédition), avec éventuellement le tome, et la page ou les pages concernées.

- Seule exception : *GG* servira à désigner le texte de *La Guerre des Gaules* de Jules César.

  GG1 pour l'édition et la traduction de Léopold-Albert Constans.
  GG2 pour l'édition et la traduction de Maurice Rat.

INTRODUCTION
au tome 2 des *Noms d'origine gauloise*
La Gaule des activités économiques

L'étude de *La Gaule des Combats*, menée dans le tome 1 (Lacroix, 2003), nous a montré l'importance des préoccupations guerrières des peuples gaulois, et la richesse (relative) des traces linguistiques qui en sont demeurées : en particulier noms d'armes présents dans notre lexique, noms de forteresses restés dans des localités, noms gaulois du combat qu'on retrouve dans des anthroponymes et des toponymes ; aussi noms de peuplades liés à des idées belliqueuses ou migratoires, qui se sont inscrits dans des appellations de communes et de régions.

Malgré des mouvements renouvelés de migrations et malgré les vicissitudes nombreuses des guerres, l'installation en Gaule des populations celtes et l'organisation des différents territoires des États et des tribus ont peu à peu enclenché l'essor des activités économiques, servi par les richesses naturelles du pays : le développement de l'agriculture, de l'élevage, des différents artisanats, des voies de communication et du commerce. Comme pour l'étude menée au tome précédent, il nous faut mesurer l'importance et la distribution des traces qui en sont demeurées dans le substrat : quels souvenirs de langue nous reste-t-il des activités économiques de la Gaule ?

CHAPITRE I
AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

1 - AGRICULTURE

Il est sûr que "la vie pastorale" donna aux peuplades celtiques migrantes "une supériorité guerrière incomparable sur les populations sédentaires et cultivées", note Ferdinand Lot (reprenant un propos de Polybe) (Lot, 1947, 31). Devenus sédentaires, les Gaulois ont à leur tour cultivé la terre. Et ce que Strabon note peut être appliqué à cette époque ancienne: "Les hommes [...] sont plus guerriers qu'agriculteurs, aujourd'hui pourtant qu'ils ont déposé les armes, ils sont forcés de cultiver la terre" (*Géographie*, IV, 1, 2, dans Cougny, 1986, 36).

Les colons vont organiser la vie des campagnes et appliquer à la culture des terres des techniques nouvelles.

1.1. Les terres cultivées

L'arrivée des groupes de guerriers celtes, d'abord cantonnés dans l'Est du pays, puis gagnant l'essentiel du territoire, a entraîné un changement profond de société. Il est caractérisé par une occupation beaucoup plus dense des sols: des petits groupes, nombreux, investissent de multiples campagnes; chaque petite communauté va mettre en valeur un terroir de quelques dizaines de km^2; progressivement, elles parviendront à quadriller les principaux pays. Cette appropriation va se marquer dans de multiples noms celtiques de lieux: plaines, vallées, rives de cours d'eau, terres de plateaux, bois proches, etc., reçoivent de chaque groupe les noms que les Celtes donnent dans leur langue aux sites naturels qui les entourent. Les appellations données restent aujourd'hui souvent attachées à nos campagnes (mais tous les toponymes qui nous conservent des radicaux celtiques ne remontent pas forcément à cette époque: les noms anciens ont formé d'âge en âge de nouveaux toponymes).

1.1.1. Les limites de champs

À l'origine de noms de lieux, une série de termes dialectaux français a trait à des séparations de terrains, à des limites de champs. Ils peuvent avoir été employés bien après la protohistoire; mais leurs modèles, d'origine gauloise, nommaient des marques de délimitations anciennes, liées à l'organisation des terroirs mise en place par les nouveaux arrivants.

Le mot de BORNE est usuel en roman, et on le rencontre dans des toponymes (du type LA BORNE, LES BORNES, LA BONNE, LES BONNES...) où il garde souvenir de limites de parcelles peut-être pas très anciennes (Gauthier, 1996, 195). Cependant, l'étude des frontières liées au vocabulaire de la guerre nous a montré qu'il remonte lui-même à un gaulois *bodina* (qui serait en rapport étymologique avec l'idée de "troupe armée", perçue comme protectrice de l'intégrité du territoire). Comme les frontières

tribales, les limites de terroir purent être indiquées dès l'époque ancienne par des marques de séparation (pierre, arbre, poteau...), à l'origine du sens moderne du mot (*butina* est attesté au sens d'"arbre frontière" dans la *Loi des Francs Ripuaires*) (Vendryes, 1981, B-114).

Le radical celtique *brog-* est commun à l'idée de frontière et de territoire (issu d'un indo-européen **morg-*, "bord", "frontière") (Delamarre, 2003, 91). Les ALLOBROGES sont aussi bien "Ceux-qui-viennent-d'un-autre-pays" que "Ceux-qui-viennent-d'une-autre-frontière" (Bader, 1994, 74-75). *Broga* a pu désigner un champ (sens certainement ancien puisque déjà dans les *Scolies à Juvénal,* VIII, 234) (Lambert, 2003, 193). Et il a servi à nommer aussi des limites de champs: parler comtois BROI, "haie" (Chambon, 1978, 164); savoyard BROUE et BROUVE, "talus naturel avec pente rapide" (Gagny, 1993, 36). On le retrouve très présent dans tout le domaine occitan: provençal BRO et BROVO, "bord", "lisière d'un champ garni de broussailles"; languedocien BRO, BROUO, BROVO, ABRO, ABROUO, "bordure inculte"; parler du Queyras BOUHO, "rebord au pied d'une terre"; marseillais BROUE, BROUVO; nissart BRUHA, "bord"; piémontais BROA, "bord", "lisière" (Jud, 1921, 481-482; von Wartburg, I, 1948, 555; Lachiver, 1997, 308). Il est à l'origine de toponymes: LABROT (Creuse), LABROUE (Corrèze), LA BROUE (Vendée, Vienne)... (Gauthier, 1996, 18; Villoutreix, 1995, 110).

Notre mot de TALUS nomme une pente, une inclinaison de terrain; il remonte à un gaulois **talutum*, "pente", qui a dû parfois désigner le rebord d'un terrain formant limite entre deux champs (radical *talu-*, "front", "surface lisse en aplomb") (Quemada, XV, 1992, 1335; Billy, 1993, 142). Il peut s'agir d'un rebord naturel, ou bien produit mécaniquement par les labours, ou encore d'une marque de séparation, levée de terre créée intentionnellement comme limite inculte entre deux champs ou deux parcellaires (unités de territoires de deux communautés agricoles) (Ferdière, 1988, I, 121). Les noms de lieux qui en sont issus, comme LE TALLUD, dans les Deux-Sèvres (*Talucium*, en 1300), TALLUD-Sainte-Gemme, en Vendée (*Thalud*, au XIV[e] siècle), ou TALMONT, également en Vendée (*Talamun*, au XI[e] siècle), ne remontent pas forcément à l'époque gauloise (Nègre, 1990, 134; 1991, 1198; Le Quellec, 1998, 288-289). Composé à partir d'un même élément *talo-*, on ajoutera le provençal TAUVERO, "lisière du champ" (Lambert, 2003, 202).

La limite de séparation a dû être en certains cas matérialisée par des aires d'épierrement. En plusieurs régions (Bourgogne, Berry, Ardennes, Loir-et-Cher...), on emploie les termes dialectaux de MURGERS, MURGÉES, MORGIERS, MEURGERS, MARCHETS, MARJOUS, etc., pour désigner ces tas de pierres retirées par le cultivateur, qui formaient peu à peu limite entre deux terrains. Le terme remonterait à un étymon **morg-arius*, selon Paul Lebel (1956, 292); la présence fréquente d'un -U- dans les formes françaises peut faire penser plutôt à une contamination du gaulois **morga* par le latin *murus*, d'où un étymon croisé (Taverdet, 1981, 18), peut-être **murgarius* (le *F.E.W.* préfère l'aboutissement d'une forme **muricarium*, dérivée du latin *murex*, "caillou pointu"; mais son sémantisme ne répond pas à l'idée de tas de pierres formé en limite de champs, sens pourtant assez souvent exprimé dans les termes dialectaux cités) (von Wartburg, VI/3, 1969, 229-230).

Enfin la limite de champ a été également créée par la mise en place de haies vives. François Sigault a montré qu'"il ne pouvait guère y avoir de haies sans la possession d'outils de taille et de coupe en fer" (Trochet, 1993, 19); l'outillage en fer des Celtes

permettra de pratiquer la taille et la coupe des buissons. César, dans *La Guerre des Gaules*, nous indique qu'au I[er] siècle av. J.-C., dans le pays des Nerviens (actuel Hainaut), les champs étaient limités par des haies "plessées" ou "bridées", constituées d'épineux, de ronces, d'arbres taillés et courbés (Ferdière, 1988, I, 118-119). On trouve dans la moitié sud de la France, et en particulier dans les régions du Limousin et du Périgord – au Nord, sa présence est très sporadique –, le terme dialectal de GORCE pour nommer une "haie séparant deux champs" (**fig. 1**) (Billy, 1995, 143; Duguet, 1995, 69-70; Villoutreix, 1995, 111; Gauthier, 1996, 18); de là sont issus de nombreux lieux-dits du type LA GORCE, LAGORCE, GORCY, GORSES, GORZE, créations le plus souvent sans doute assez récentes. Mais le terme de GORCE, lui-même, se rapporte à un gaulois **gortia*, "haie", en rapport avec le thème *gorto-*, "enclos" (qu'on retrouve dans le vieil-

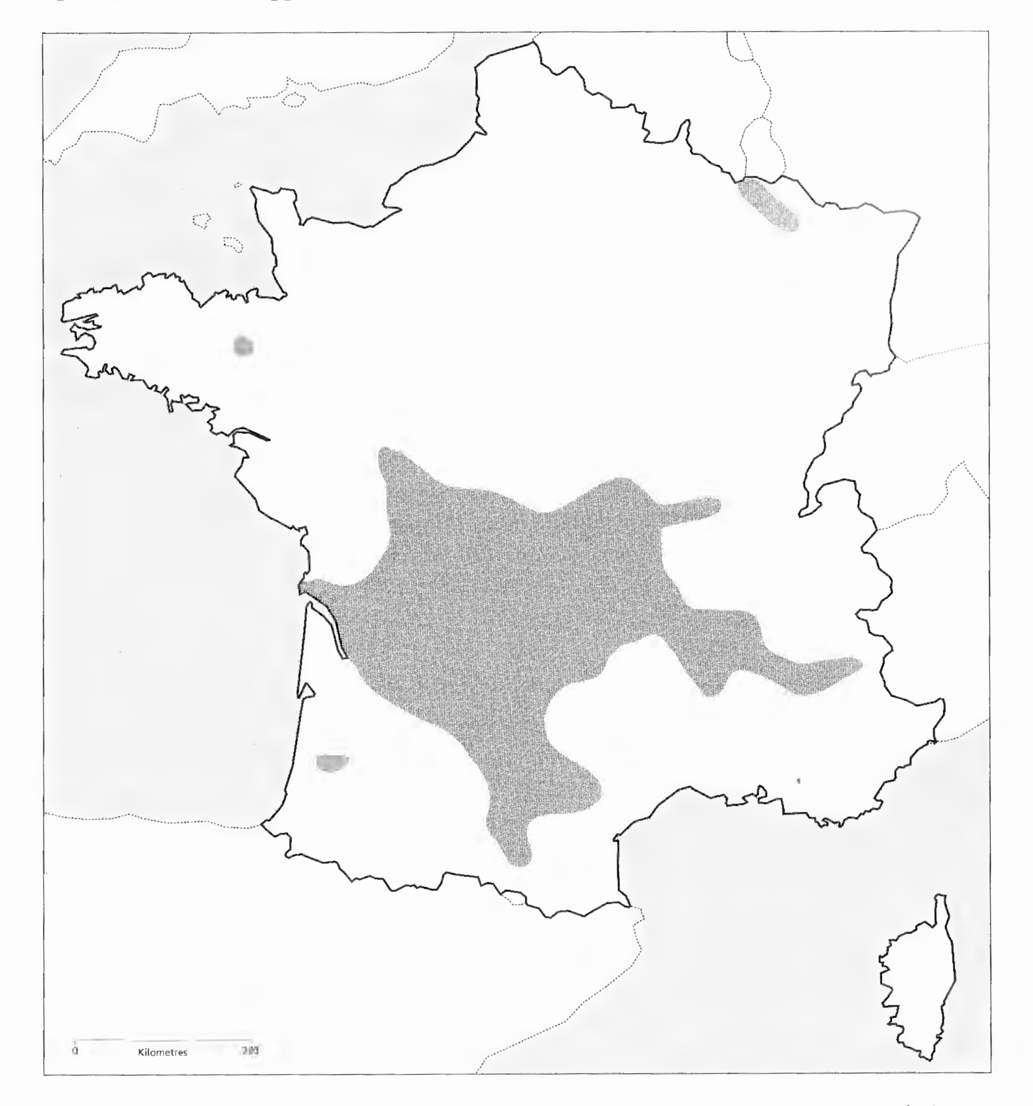


Fig. 1 - Aires d'emploi, en France, du nom dialectal GORCE, issu du gaulois **gortia*, "haie" (d'après P.-H. Billy, 1995, 143).

irlandais *gort*, "champ", le gallois *garth*, "champ", "enclos", le vieux-breton *-(g)orth*, "enclos", et le breton *garz*, "haie") ; on remonterait à une base indo-européenne **gher-*, "enclore" (Degavre, 1998, 243 ; Delamarre, 2003, 183).

La haie marque la limite du champ, mais elle permet aussi de séparer l'espace bâti et l'espace cultivé, la zone agricole et la zone pastorale. C'est bien une organisation du terroir, avec son habitat central, qui se met en place.

1.1.2. Les terres de culture

Le façonnage du paysage fait délimiter les espaces agricoles par rapport à d'autres espaces qui seront laissés incultes. Des noms de lieux et des mots dialectaux d'origine gauloise, en rapport avec les paysages de nature sauvage, les étendues boisées, les zones de marais, les étangs..., gardent souvenir de cette organisation d'un "écosystème".

Plusieurs termes gaulois désignant les terres labourables ont aussi laissé des traces dans notre lexique ou dans nos toponymes. Leur diversité de sens laisse supposer une assez grande variété dans les surfaces de culture et une organisation très structurée des espaces.

Sous différentes variations de formes, on rencontre le mot dialectal de VERCHÈRE dans tout le Centre-Est et le Sud-Est (et également en Suisse): VARCHÈRE (dans la Loire), VORCHÈRE et VEURTSIRE dans la Saône-et-Loire, VARCHÉRI et VERCHÈRE dans le Lyonnais, VERQUIERO en Provence, VERCHEYRI dans le Dauphiné, VERCHÈRE, VERCHIÈRE et VERCHIRE en Suisse romande, etc. (**fig. 2**) (von Wartburg, XIV, 1961, 279-280; Taverdet, 1981, 19-20; Bossard et Chavan, 1990, 60; Billy, 1995, 237; Lachiver, 1997, 1677). Ce terme (bien connu dans l'ancien français) nomme un terrain fertile, jardin enclos cultivé, proche de la ferme. "Le jardin est un terrain de petite taille, protégé des animaux par une clôture, cultivé tous les ans, sans friche ni jachère et enrichi par les déchets domestiques, les cendres de foyer et les déjections animales" (Mazoyer et Roudart, 1998, cité par Malrain et autres auteurs, 2002, 98). Il "est généralement situé au plus près des habitations, car il requiert des soins permanents" (Malrain et autres auteurs, même réf.). VERCHÈRE remonte à un gaulois **vercaria* (attesté au VIIIe siècle), dont le radical *verc-* semble impliquer l'idée de travail (racine indo-européenne identique à l'allemand *Werk* ou à l'anglais *work*) (von Wartburg, même réf. ; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 150; Delamarre, 2003, 314). Il s'agirait donc étymologiquement d'une terre travaillée, par un labour soigné ("Le sens premier de *vercaria* aurait été 'travail', 'champ travaillé', d'où 'produit obtenu par le travail des champs'") (Vendryes, 1923, 216).

Un autre mot gaulois, de sens voisin, a pu servir à désigner un champ clos: *olca*, d'un ancien thème *polk-/polg-*, "tourner", "retourner", qui a dû faire allusion au travail de la charrue: terrain labourable (Pokorny, 1959, 807 et 850; Delamarre, 2002, 7; 2003, 240). Grégoire de Tours nous en atteste l'emploi ancien dans le pays des *Remi* (et il en précise le sens: "campus tellure fecundus, tales enim incolae *olcas* vocant", "le fait est que les habitants du pays appellent *olca* un champ à la terre fertile", *De Gloria Confessorum*, 79) (Fleuriot, 1980, 57; Degavre, 1998, 326). *Olca* demeure dans OUCHE, qui nomme un petit champ "fertile", terrain de bonne qualité à proximité de l'habitation rurale, jardin enclos fait dans une bonne terre; on ne sait s'il était utilisé par les Gaulois comme verger ou potager (von Wartburg, VII, 1955, 339-341; Rézeau, 1984, 204-205; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 112; Simoni-Aurembou, 2001). George Sand, dans *La Petite*

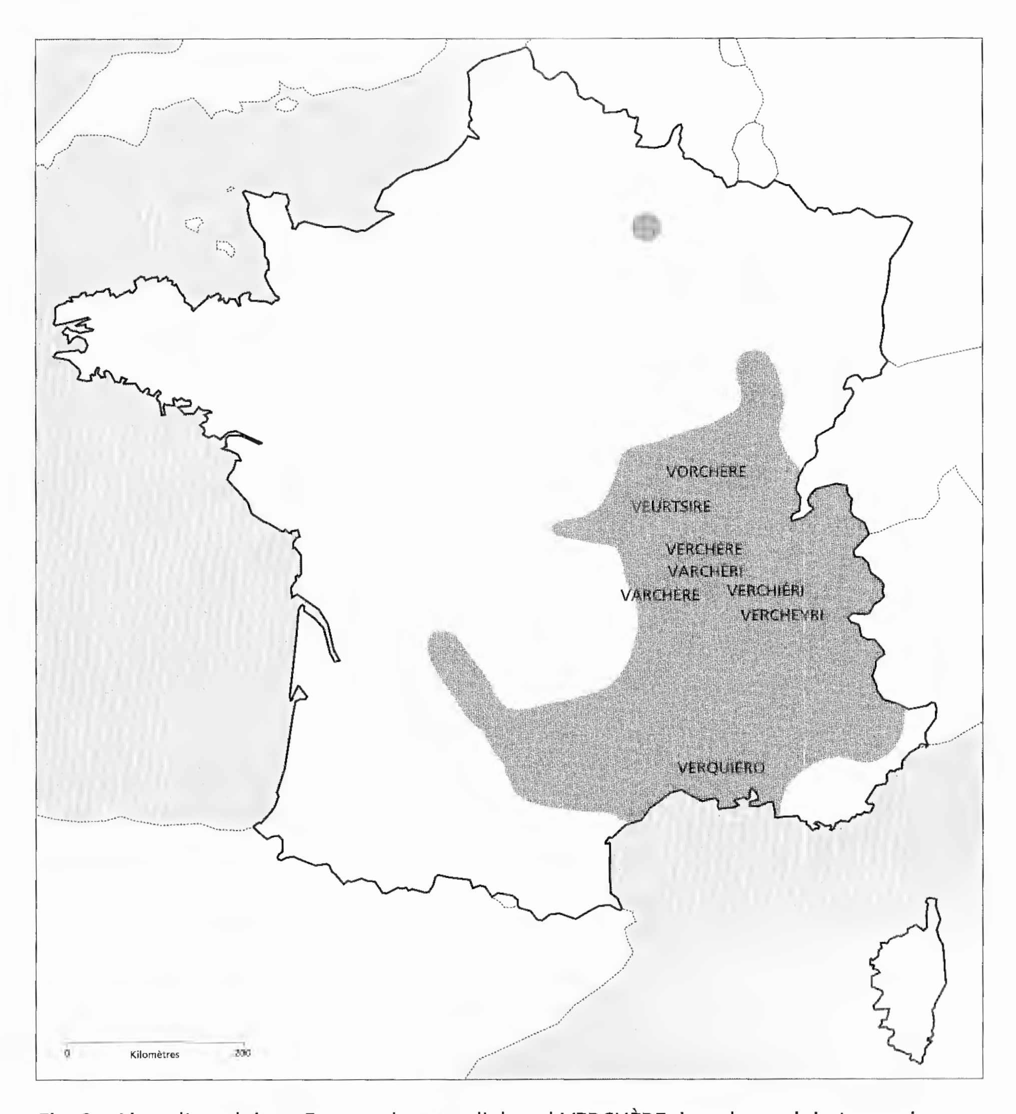


Fig. 2 - Aires d'emploi, en France, du nom dialectal VERCHÈRE, issu du gaulois **vercaria*, "produit de l'activité", "enclos cultivé" (d'après P.-H. Billy, 1995, 237).

Fadette, écrit: "Le père Barbeau [...] avait, derrière sa grange, un beau verger, que nous appelons chez nous une OUCHE" (rééd., 2000, 57). Le terme est resté très vivant dans les parlers régionaux. On le trouve dans de nombreuses zones (excepté le Midi), particulièrement dans l'Autunois, la Charente et la Vendée (**fig. 3**) (Quemada, XII, 1986, 703; Billy, 1995, 184). Il est à l'origine de noms de lieux comme DISSOUCHE, à Chambéon, dans la Loire (*Duabus Olchis*, en 970); L'OCHE, à Villarodin, en Savoie (*in Ouchia*, en 1214); LES OCHES, à Saint-Julien-en-Beauchêne, dans les Hautes-Alpes (*la Oucha*, en 1147); OUCHES, à Massiac, dans le Cantal (*Olchias*, en 933); OULCHES, dans l'Aisne (*Uschiae*, en 1139) et dans l'Indre (*de Olchis*, en 1174); peut-être UCHIZY, dans la Saône-et-Loire (*Olcasiacum*, en 941), etc. (Nègre, 1990, 280-281; Taverdet, 1994a, 167). On ne saurait évidemment prétendre que ces appellations remontent

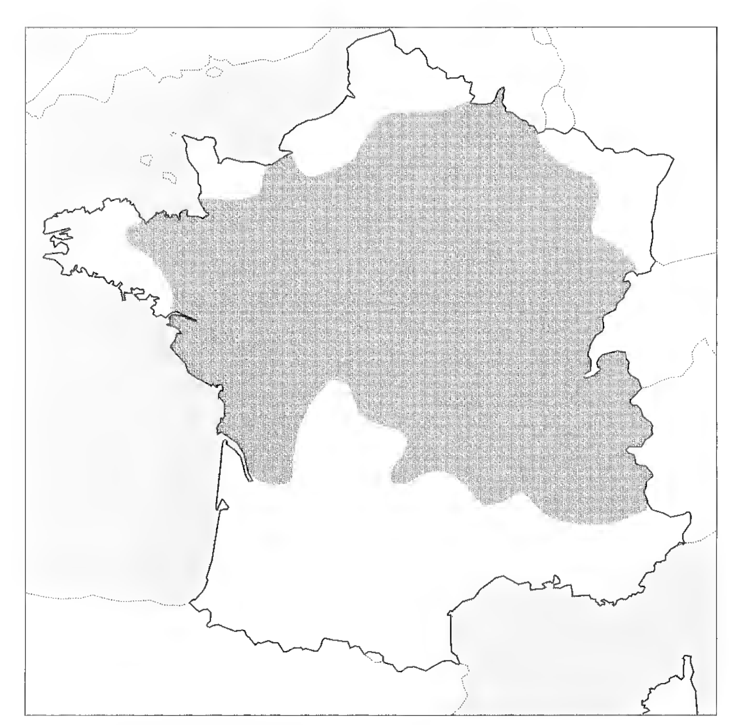
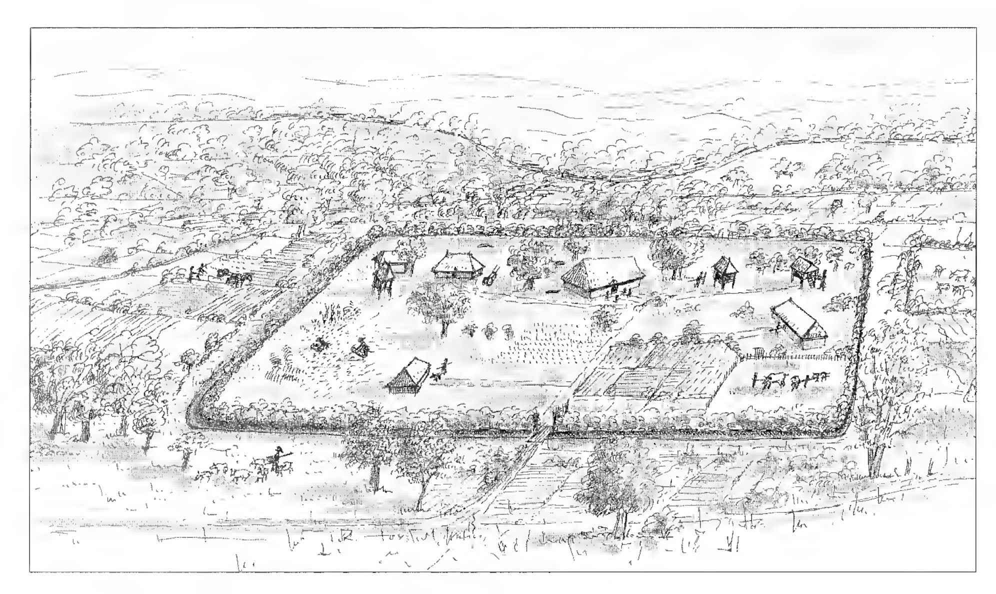


Fig. 3 - Aire d'emploi, en France, du nom dialectal OUCHE, issu du gaulois *olca*, "terrain labourable". (d'après P.-H. Billy, 1995, 184).

Ferme de *La Plaine d'Herneuse* à Verberie (Oise) (restitution de J.-C. Blanchet).



"Le jardin est généralement situé au plus près des habitations, car il requiert des soins permanents. Son apport dans l'alimentation est relativement important car il comprend aussi bien des légumes que des plantes aromatiques ou médicinales. Les traces de cet espace ne sont pas perçues ; il est toutefois probable qu'il ait existé », F. Malrain, V. Matterne, F. Méniel, *Les Paysans gaulois* (2002, 98).

Nos noms dialectaux d'OUCHE et de VERCHÈRE (issus du gaulois *olca* et **vercaria*) en sont les témoins linguistiques.

forcément à l'époque gauloise ; elles ont pu être créées à dates bien plus récentes (Pierre Gauthier comptabilise dans le département de la Vendée pas moins de 22 lieux-dits L'OUCHE !) (1996, 193) ; cependant l'ancienneté (relative) marquée dans certaines attestations (Xe-XIIe siècles) paraît trahir la persistance d'un modèle ancien, remontant certainement à l'époque protohistorique : type linguistique – mais aussi modèle agricole – mis en place par les Gaulois.

Dans tout le centre et le sud de la France – ailleurs, traces assez éparses –, on emploie le terme dialectal CAMBON ou CHAMBON pour nommer un champ fertile situé près d'un cours d'eau (Billy, 1986, 49 ; Nègre, 1987 ; Lachiver, 1997, 349, 402 ; Villoutreix, 2002, 85 ; Delamarre, 2003, 100). Cet appellatif se retrouve dans de nombreux "lieu[x] habité[s] à proximité d'une plaine alluviale qui borde un cours d'eau" (**fig. 4**), parmi

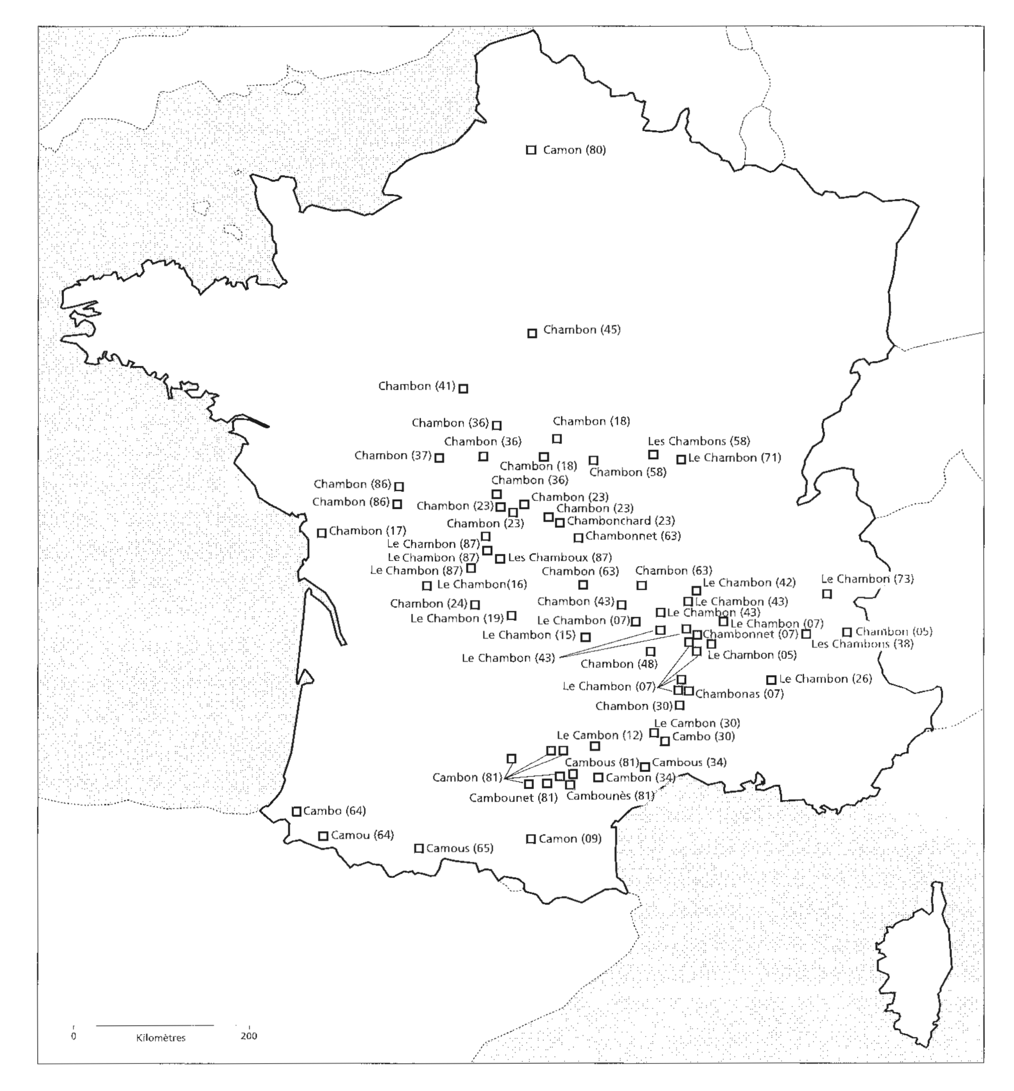


Fig. 4 - Noms de lieux du type CAMBON/CHAMBON, issus du gaulois *cambo*, "terrain dans une courbe de rivière".

lesquels : CAMBON-et-Salvergues, dans l'Hérault (*de Cambonis*, en 1182), dans une courbe de l'Agout ; CAMBON-d'Albi, près du ruisseau de CAMBON, et CAMBON-du-Temple, au confluent de deux ruisseaux, dans le Tarn (respectivement *Cambo*, en 1120, et *Cambo*, en 1171) ; CAMBOUS, sur la commune de Brassac, dans le même département, près d'un bas-fond plat drainé par un ruisseau (*Cambones*, en 1166) ; CAMBOUS, dans l'Hérault, sur la commune de Saint-André-de-Sangonis, sur la rive gauche de la Lergue (*Cambones*, en 804). On compte surtout de nombreux CHAMBON : CHAMBON, dans le Cher, près de la plaine alluviale au bord du Trian (*Camboninse*, en 892) ; CHAMBON-Sainte-Croix, dans la Creuse, qui domine les méandres de la Petite Creuse (*Cambo*, en 851) ; CHAMBON, dans l'Indre-et-Loire, près d'un long détour de la Creuse enfermant une riche plaine alluviale (*Cambone*, au IX[e] siècle) ; CHAMBON, dans le Loiret, près d'une plaine alluviale bordant la Rimarde (*Cambonus*, en 843) ; CHAMBON, dans la Vienne, sur la commune de Quinçay, près de l'Auzance (*Cambon*, en 970). On y ajoutera LE CHAMBON, à Tulle, dans la Corrèze, à l'intérieur d'un méandre de la Corrèze (*Cambonem*, en 930) ; LE CHAMBON-Feugerolles, dans la Loire, sur la rive gauche de l'Ondaine (*Chambo*, au XI[e] siècle) ; LE CHAMBON, dans la Haute-Loire, sur la rive gauche de la Loire (*Cambo*, en 987) ; LE CHAMBON, lieu-dit dans la Haute-Vienne (*Cambones*, en 871), etc. ; et CHAMBONCHARD, dans la Creuse (*Cambocarem*, au X[e] siècle), qui assemble les éléments *chambon-*, "plaine alluviale", et l'hydronyme *Carem*, "Cher" (Nègre, 1990, 241-244). Au sens étymologique premier, le gaulois *cambo* nommait une "courbe", et un "terrain situé dans une courbe de rivière" (von Wartburg, II, 1949, 125-127). Exemple le plus septentrional des anciens *cambo-*, CAMON, dans la banlieue est d'Amiens (Somme), s'est établie près d'une courbe de la Somme. Le nom, attesté en 1153 sous la forme *Camons*, comprend un *-s* final à "valeur purement graphique" ; le groupe consonantique originel *-mb-* a été réduit à *-m-*, comme *Ambianis* devenu *Amiens* (Lebègue, 1982, 353). Preuve de l'intérêt de ces terres fertiles, on trouve aujourd'hui sur près de 300 ha jouxtant le bourg de CAMON les jardins maraîchers nommés les *hortillonnages* (Lebègue, même réf. ; Michelin, 1982, 45-46). Les terres enrichies par les dépôts de limon ont été certainement recherchées par les populations gauloises pour les cultures : les plaines alluviales pouvaient permettre des récoltes meilleures.

La nature des sols conditionnant les cultures, une adaptation va se faire selon le type de terres. Certaines sont profondes et riches, d'autres plutôt argileuses et lourdes. Le gaulois **albuca* désignait une terre argileuse de couleur blanchâtre (le mot provient d'un radical *albo-*, "blanc") (von Wartburg, I, 1948, 61 ; XXIV, 1978, 301). **Albuca* transmis dans l'ancien français (oïl *aubue* et occitan *albuga*) se retrouve aujourd'hui dans les formes AUBU(E), OBU(S), EAUBUE, ARBUE, HERBUE..., dans les parlers de plusieurs régions, en particulier la Franche-Comté, la Bourgogne, le Limousin, Poitou-Charentes, l'Auvergne, Midi-Pyrénées et la Provence (**fig. 5**) (Billy, 1995, 11 ; Lachiver, 1997, 123). "Dans l'ensemble les AUBUES sont de bonnes terres à céréales, à vignes, à fourrages et prairies artificielles" (Rézeau, 1984, 46). Des noms de lieux en sont issus, comme LES ARBUES (Doubs) ; L'AUBUE (Côte-d'Or), LES AUBUS (Maine-et-Loire, Vienne), LES AUBUES (Nièvre, Yonne) ; aussi LE BUGUE (Dordogne) ; AUBUGUES (Cantal), LES AUBUGUES (Lot), LES AUBUGES (Lozère) ; ou encore L'HERBUE (Jura), LES HERBUES (Côte-d'Or), etc. (**fig. 5**). On songe aussi – mais cela reste très incertain – à ARBECEY (Haute-Saône), lieu de terres calcaires, et à différentes AUBIGNY (Côte-d'Or) (Gauthier, 1996, 141-142 ; Schmittlein, 1964 ; Taverdet, 1976,

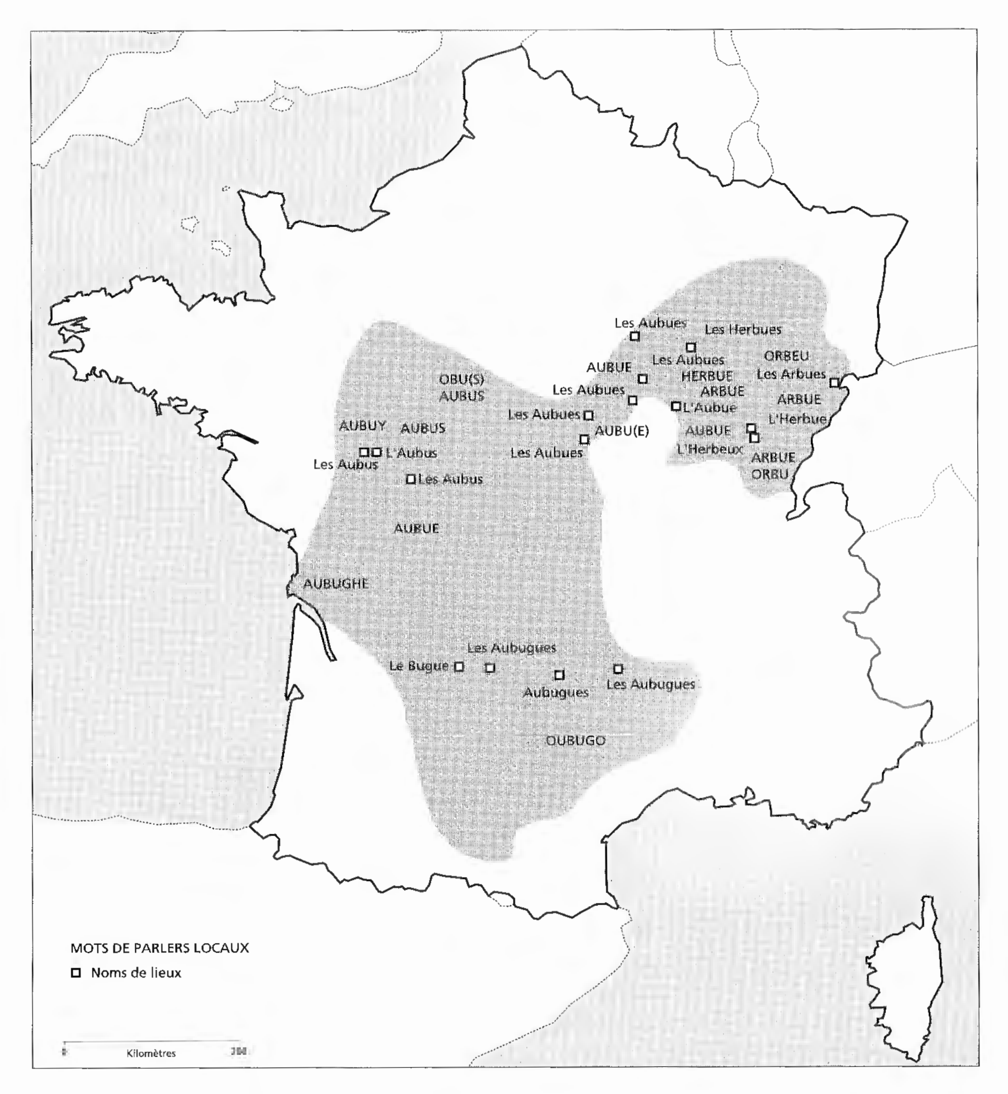


Fig. 5 - Traces du gaulois **albuca*, "terre argileuse", dans le lexique et les toponymes français (d'après P.-H. Billy, 1995, 11).

13 ; 1989, I, 100-104 ; Lassus et Taverdet, 1995, 146 ; Taverdet, 1994a, 48 et 160 ; Nègre, 1990, 251). Aux AUBUES *d'Ormeaux*, à Perroy (Nièvre), on a repéré en prospection aérienne une "enceinte fossoyée irrégulière" ; elle pourrait correspondre à une "ferme indigène laténienne" (Bigeard, 1996, 221). Aux AUBUES *Mérains*, lieu-dit à Grimault (Yonne), a été identifié aussi un établissement rural antique, ainsi qu'aux AUBUES, à Domecy-sur-Cure (dans le même département) (Delor, 2002, 389 et 341) ; d'autres cas peuvent être cités. Hasard des emplacements et des noms ?

Selon Gérard Taverdet, un modèle **belucia*, formé sur le radical gaulois **bel-*, "clair", pourrait expliquer l'appellation dialectale de BELUSE qu'on trouve appliquée à des terres argileuses dans la Nièvre et la Saône-et-Loire, où le terme précédent est inconnu (1994a, 160).

D'autres terres, argilo-calcaires, sont riches en MARNE (en gaulois *marga* ou *margila*) (von Wartburg, VI, 1969, 330-333) ; d'où des noms de lieux comme MARLE, dans l'Aisne (*Marla*, en 1081), MARLES, dans la Seine-et-Marne (*Malles*, vers 1185), MARLES, dans le Pas-de-Calais (*Marla*, en 1079), LA MARNE, dans la Loire-Atlantique (*de Marnis*, en 1062) ; et aussi AUMALE, dans la Seine-Maritime (*Albamerula*, en 1086, et *Albamarla*, à la fin du XI[e] siècle, avec élément *albe*, "blanche") (Nègre, 1990, 255).

Le provençal BERRO et l'oïl BERRIE, "plaine" ou "grande plaine", remonteraient, selon Georges Dottin, à un modèle gaulois *beria* (1920, 233), qui s'est fixé dans les dialectes de plusieurs régions de France, dans le Sud, mais surtout dans le Centre-Est et l'Ouest (**fig. 6**). Il se reconnaît aussi à l'origine d'une série de toponymes

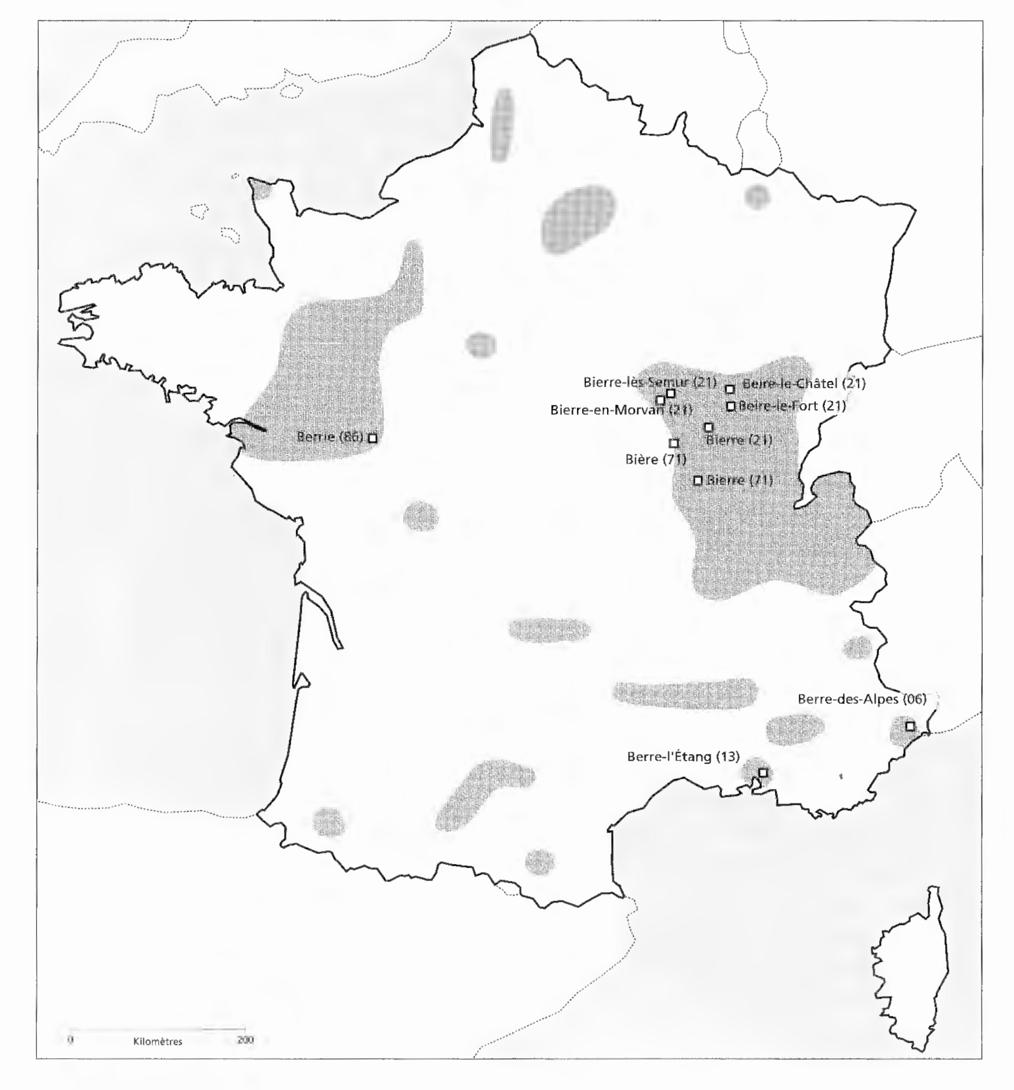


Fig. 6 - Traces du gaulois *beria* dans le lexique et les toponymes français avec aires d'emploi (d'après P.-H. Billy, 1995, 41 ; E. Nègre, 1990, 239).

(particulièrement en Bourgogne et Franche-Comté): ainsi BEIRE-le-Châtel, en Côte-d'Or (*Beria*, en 630), avec les hameaux de Grand-BEIRE et de Petit-BEIRE; dans le même département, BEIRE-le-Fort (*Bere*, en 1232); BERRIE, dans la Vienne (*Berria*, en 1076); BIÈRE, à Broyes, en Saône-et-Loire (*Bieria*, en 1171); BIERRE, à Saint-Ythaire, en Saône-et-Loire; BIERRE, à Savigny-lès-Beaune, en Côte-d'Or (*Biure*, en 1164), et à La Roche-en-Brenil (*Bieres*, en 1263); BIERRE-lès-Semur, également en Côte-d'Or (*Bieres*, en 1259-1312); pour le Sud-Est, on ajoutera peut-être BERRE, dans les Bouches-du-Rhône (*Berra*, en 1056); et BERRE-des-Alpes, dans les Alpes-Maritimes (*Berre*, en 1108) (**fig. 6**) (Nègre, 1990, 239; Taverdet, 1994a, 158; 2001, 9, 10 et 12).

Nous conservons le souvenir d'un autre terme gaulois ayant servi à nommer un champ: *belsa*. À la fin du V[e] siècle, Virgile le grammairien (qui vécut à Toulouse) cite ce mot et le traduit par *campus*, "terre déboisée pour servir à l'agriculture": "champ ouvert", "champagne" (Ferdière, 1988, I, 119 et 133; Deroy et Mulon, 1992, 51; Degavre, 1998, 86; Gendron, 1998, 21). De là vient le nom de BEAUCE, qui désigne des lieux de culture en Île-de-France, en Orléanais, en Berry (Mulon, 1997, 161; Lachiver, 1997, 187); dans le Sénonais, aussi, une BEAUCE nomme une "terre grasse et fertile" (Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 26). Bien sûr, "la BEAUCE" (*Belsa*, attesté au VI[e] siècle) est surtout connue comme le grand plateau au sud de l'Île-de-France, dont les terres limoneuses riches portent en abondance les céréales:

"... Voici la lourde nappe
Et la profonde houle et l'océan des blés
Et la mouvante écume et nos greniers comblés [...].
Deux mille ans de labeur ont fait de cette terre
Un réservoir sans fin pour les âges nouveaux",

chantait Charles Péguy (dans *La Tapisserie de Notre-Dame*) (rééd., 1941). Le poète avait raison: le blé pousse aujourd'hui jusqu'à l'horizon mais "sans doute en était-il déjà relativement ainsi à l'époque gallo-romaine" (Deroy et Mulon, 1992, 51). *Belsa* pourrait provenir d'un radical celtique *bel(o)-* (indo-européen **bhel-*) nommant la "lumière vive", l'"éclat lumineux" (Pokorny, 1959, 119; Billy, 1993, 26; Degavre, 1998, 86). Le terme désignait probablement un grand champ ouvert (*openfield*), vaste zone claire, libérée de sa végétation, propice à l'agriculture, et opposée à toutes les zones non cultivées, non défrichées, à toutes les étendues boisées d'aspect plus sombre (Deroy et Mulon, même réf.).

1.2. Les techniques agricoles

Les analystes s'accordent à reconnaître que l'agriculture a connu à la période de La Tène un essor très important. Il n'a pu se réaliser que par le développement de techniques appropriées, dont nous gardons certains souvenirs linguistiques (nous l'avons déjà constaté: les mots qui nous ont été transmis de la langue gauloise ne sont pas seulement des curiosités topographiques et pittoresques; ils sont aussi des signes évocateurs de civilisation).

1.2.1. Défrichages

Les Gaulois n'ont certainement pas été les premiers défricheurs: tout le Néolithique a été marqué par un travail de déboisement (Ferdière, 1988, I, 40). Nous connaissons un très ancien terme *artica* nommant une "terre défrichée", qui remonterait pour une

majorité de linguistes à l'époque préceltique (resté dans l'occitan *artiga*, le gascon *artigo*, "terre déforestée", le béarnais *artigue*, "labour", et dans des noms de lieux du Massif central, du Languedoc, de la Gascogne): témoignage possible du travail très ancien de la déforestation entrepris au Néolithique (Flutre, 1957, 17-18; Billy, 1985, 19-22; Nègre, 1990, 96-97; Degavre, 1998, 61) (selon Xavier Delamarre, cependant, on ne peut exclure que le radical *ar-* soit celui de l'indo-européen et celtique *-ar(h)-*, "travailler la terre" (communication à l'auteur): ce serait déjà la marque de l'appropriation celtique sur les terres conquises).

Les Celtes ont continué le travail de déforestation de leurs prédécesseurs, permettant la mise en valeur des terroirs, le modelage de l'espace rural. "Les analyses de pollens de plantes indiquent un recul constant de la forêt durant l'époque gauloise", soulignent François Malrain, Véronique Matterne et Patrice Méniel (2002, 16). Les colons celtes n'auront pas toujours la possibilité de développer des installations près de terres riches ; il leur faudra gagner une partie des sols inactifs à la culture : rendues nécessaires au fil du temps par l'accroissement de population, ou entraînées par les migrations, les nouvelles installations devront se faire sur des sites laissés libres parce qu'ils n'offraient pas de terres facilement et directement exploitables.

La BOUIGE nommait naguère un "terrain inculte dont on pioche le gazon, les bruyères, ou autres produits spontanés" pour le mettre en valeur (Larousse, II, 1867, 1079). Le mot est resté dans des langues régionales de contrées situées au sud de la Loire (**fig. 7**): poitevin BOUIGE, "terre inculte et couverte de petite brande", provençal BOUSIGO ou BOUSIGUE, "friche", "champ nouvellement défriché"; ariégeois BOUSIC, "friche"; aveyronnais (O)BOUSIGA, "essarter, défricher une terre" (von Wartburg, I, 1948, 424; Pégorier, 1963, 64, 65, 69; Billy, 1985, 22; 1995, 48; Lachiver, 1997, 263 et 280). De là sont venus des noms de lieux, comme BOUDIGUE (Haute-Garonne), LA BOUIGE (Cantal et Vienne), LA BOUYGUE (Lot), LES BOUYGUES (Cantal), BOUZIC (Dordogne), BOUZIGUES (Gard, Hérault), etc. (**fig. 7**) (Nègre, 1990, 276). Des noms de personnes en sont issus à leur tour: BOUIGE, BOUYGUES, BOUZIGUE, BOUZIGE, etc. (Morlet, 1991, 127) ; dans *Le Château de ma Mère* de Marcel Pagnol, le passeur du canal s'appelle BOUZIGUE. À la source de tous ces noms, se trouve un terme gaulois **bodica*, "friche". Il pourrait remonter à un radical indo-européen **bhedh-*, "creuser", que l'on rencontre dans le gallois *bedd*, le breton *bez*, "tombe": la BOUIGE aurait été perçue comme une terre que l'on défriche en y piochant (Pokorny, 1959, 114; Degavre, 1998, 99).

Le gaulois *-ialo-* (à comparer au gallois *ial*, *tir ial*, "clairière", "espace découvert") va servir à nommer dans la langue celtique un "espace découvert", une "clairière": site de déforestation (Delamarre, 2003, 186). Il s'appliquera à un champ: endroit gagné à la culture par défrichement. Jacques Chaurand et Maurice Lebègue évoquent une "clairière aménagée dans la forêt, dont le terreau de feuilles devait fournir un terrain léger et propice à la culture" (2000, 31). Dans la moyenne vallée de l'Oise, l'analyse d'échantillons polliniques a permis de mettre en évidence pour l'époque gauloise "un retrait des arbres" et "un développement des activités agro-pastorales" (Malrain et autres auteurs, 2002, 16-17). Des habitats s'installant sur ces zones de nouvel espace déboisé, *-ialo-* pourra désigner l'établissement lui-même situé près des terres défrichées pour leur mise en culture. Uni à un premier terme de composé (car *-ialo-* est toujours élément de composition), ce modèle gaulois a créé de nombreux noms de lieux en France, en -EUIL

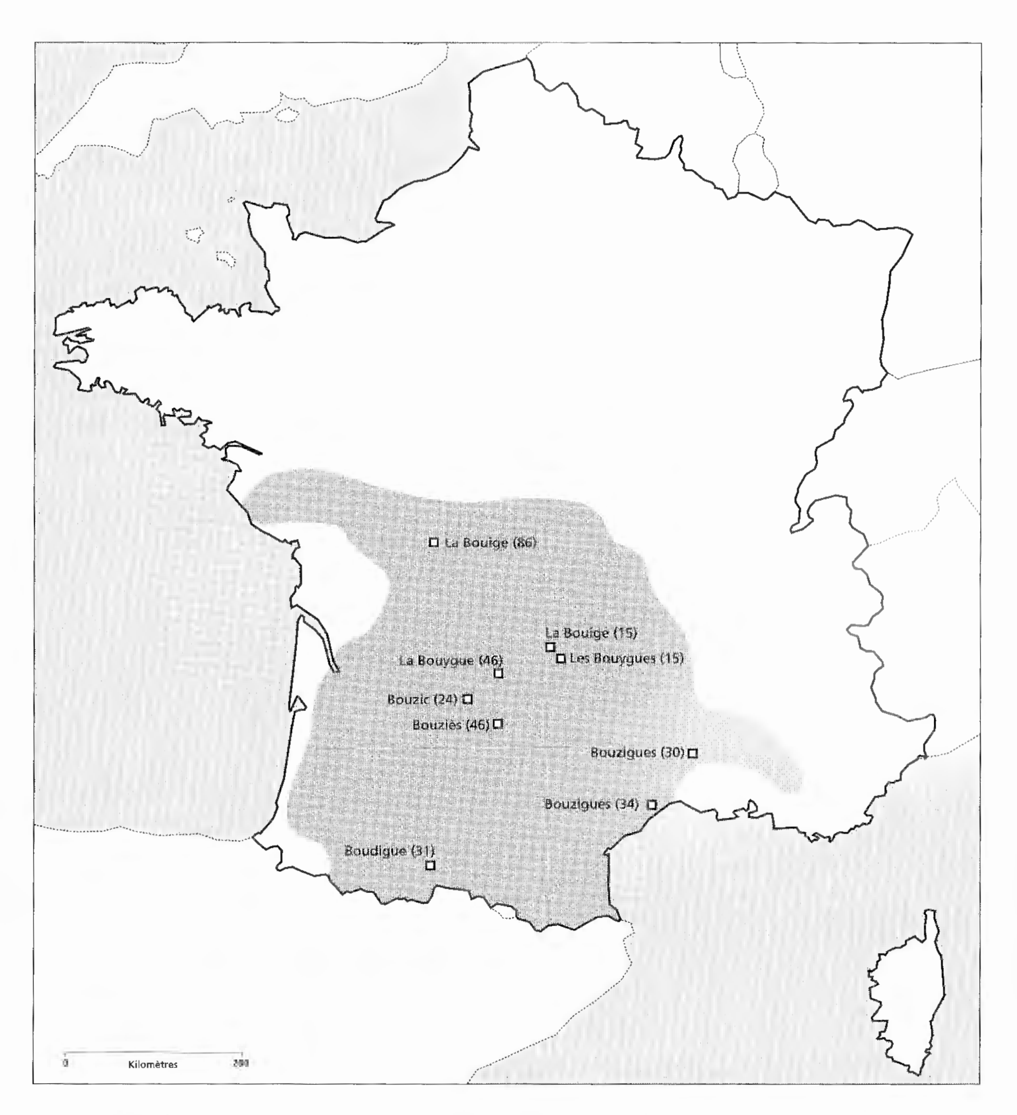


Fig. 7 - Traces du gaulois **bodica*, "jachère", en France, dans le lexique (zone dialectale BOUIGE/BOUZIGUE) et dans les noms de lieux (d'après P.-H. Billy, 1995, 148 ; E. Nègre, 1990, 276).

ou -EIL dans les pays d'oïl et dans une partie du Sud-Ouest occitan; en -UÈJOUL, -UÈGE, -ÈGE ou -IÈGE dans le domaine occitan (Vial, 1983, carte, 72; Nègre, 1986). **Maro-ialo*, "grande clairière", explique une série de noms de localités (**fig. 8**): MAREAU-aux-Bois, dans le Loiret (*Marogilum*, en 840-843); MAREIL-en-Champagne, dans la Sarthe (*Marogilo*, en 616); MAREUIL, dans le Loir-et-Cher (*Maroialensim*, au VIe siècle) et aussi dans la Dordogne (*Maroll*, en 1109); peut-être MAROLLES, dans l'Oise (*Marogilum*, en 1175); MAREUGHEOL, dans le Puy-de-Dôme (*Mareughol*, en 1392); MARUÉJOLS, dans le Gard (*Marionallus*, en 813; *Marojolo*, en 1160); MARVEJOLS, en Lozère (*Marojol*, en 1060), etc. (Nègre, 1986; 1990, 177, 178, 185, 187).

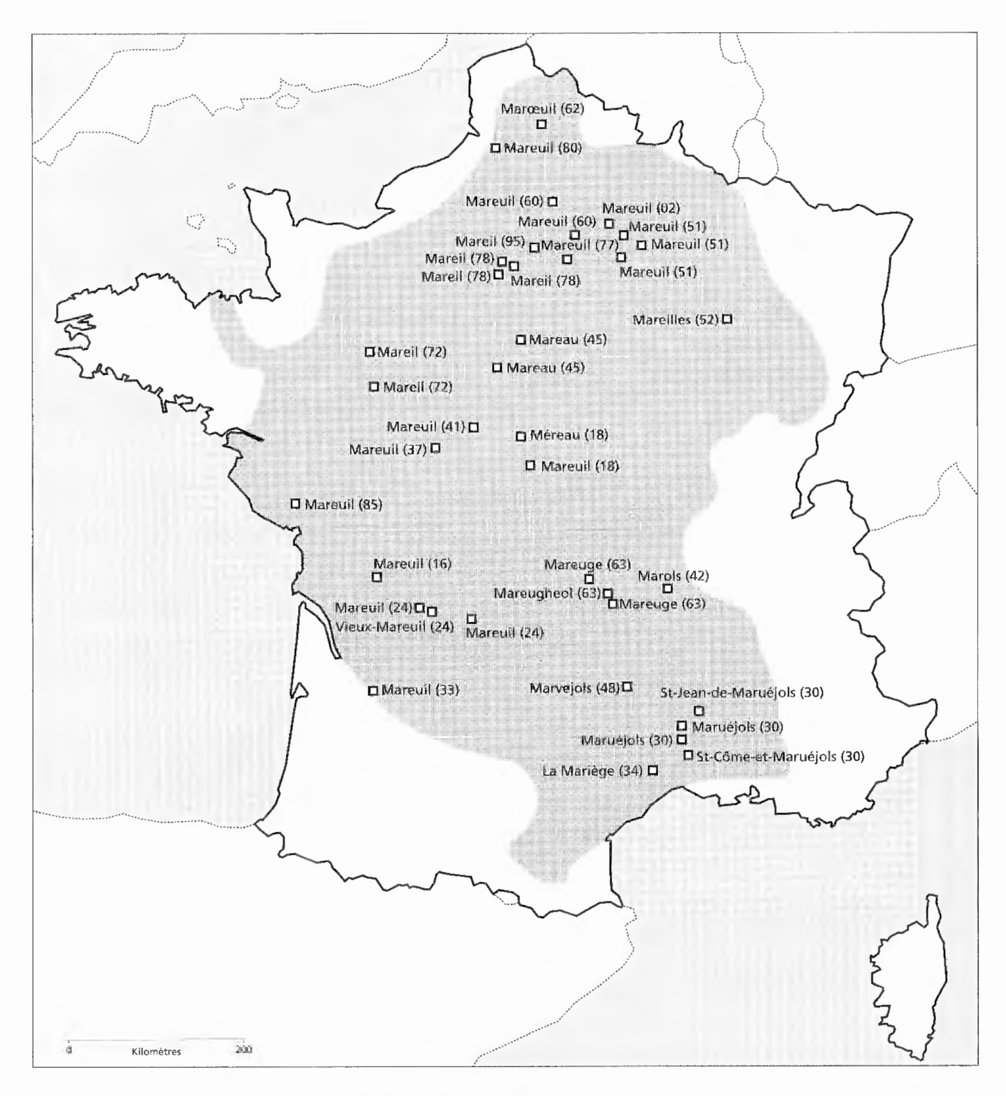


Fig. 8 - Traces du gaulois *-ialo-* dans les noms de lieux (zone concernée), et toponymes issus du modèle **maro-ialo*, "grande-clairière" (au sens premier)
(d'après E. Nègre, 1990, 177, 178, 185, 186, 189 ; P.-H. Billy, 1995, 147).

Mais il existe d'autres formations variées. **Arganto-ialo*, "clairière brillante", "blanche comme l'argent", (qui nous rappelle le nom de *belsa*, lié à l'éclat lumineux) est à l'origine d'ARGENTEUIL, dans le Val-d'Oise (*Argentogilum*, en 665) ; ou d'ARGENTEUIL, dans l'Yonne (*Argentolium*, en 1080). **Siro-ialo*, la "longue clairière", le "long champ", doit expliquer les appellations de SIREUIL, en Dordogne (*Sirulh*, au XIII[e] s.), de SIREUIL, en Charente (sans formes anciennes connues), d'EXIREUIL, dans les Deux-Sèvres (*de Sirolio*, en 1110) (Delamarre, 2003, 276 ; Nègre, 1990, 186, 185, 184). **Canto-ialo*, la "clairière circulaire" (?), aurait créé CHANTEUGES, dans la Haute-Loire (*Cantogilum*, en 936), et CHANTEAU, dans le Loiret (*Cantogilo*, au XI[e] siècle). Opposable au précédent, un modèle **petru-ialo*,

"champ carré", se retrouverait dans les appellations de PERRUEL, dans l'Eure (*Perrol*, en 1216), et de PREIL, dans l'Allier, le Cher et le Maine-et-Loire (*Petroilum*, en 1130) (Holder, II, 1904, c. 976; Delamarre, 2003, 251) (mais des interprétations différentes peuvent être avancées: Longnon, 1920-1929, 66; Dauzat, 1957, 100; de Beaurepaire, 1981, 157). *Novo-ialo*, la "nouvelle clairière", aurait donné son nom à NEUIL, dans l'Indre-et-Loire (*Niolus*, en 1080); NIEUL-lès-Saintes, en Charente-Maritime (*Naiogialo*, au VIe siècle); NUEIL, dans le Maine-et-Loire (*Noviogilos*, en 615), et à bien d'autres localités (Nègre, 1990, 177-179, 187).**Longo-ialo*, peut-être la "clairière du marécage", du "fond de vallée", se reconnaîtrait dans LONGUEIL, en Seine-Maritime (*Longoilo*, en 1046-1048); et aussi dans LONGUEIL-Annel (*Longoilum*, en 1092) et LONGUEIL-Sainte-Marie (*Longolium*, en 877), toutes deux dans l'Oise. Les sites proches de zones humides sont défrichés par les populations gauloises pour la mise en culture et l'aménagement de prairies. À LONGUEIL-Sainte-Marie, sur la première terrasse bordant la plaine inondable de l'Oise, les archéologues ont découvert une série d'établissements ruraux antiques (sites du *Bois Harlé*, de la *Queue de Rivecourt*, du *Bois à Bouleaux*), correspondant à une agglomération agricole, du Ier au IIIe siècles, s'étendant sur une trentaine d'hectares, avec traces attestant une occupation remontant à l'époque gauloise (Woimant, 1995, 299; Lepetz, 1996; 22; Marinval et autres auteurs, 2002). Sur la même localité, ont été reconnues une ferme de La Tène finale (site de *l'Orméon*), et une exploitation agricole de La Tène moyenne (ferme aristocratique du *Vivier des Grès*) (Méniel, 2001, 125; Malrain et autres auteurs, 2002, 15, 145, 223).

Un certain nombre de composés en *-ialo-* comprennent le nom d'une essence forestière: aulne (comme VERNEUIL, dans l'Oise, *de Vernillo*, au Xe siècle; ou VERNOU-sur-Seine, dans la Seine-et-Marne, *Vernoilo*, en 1005); chêne (ainsi CASSEUIL, dans la Gironde, *Cassinogilum*, au VIIIe siècle; ou CHASSENEUIL, dans la Vienne, *Casonogilo*, en 828); if (tels AVREUIL, dans l'Aube, *Ybrolium*, en 1108; ou ÉBREUIL, dans l'Allier, *Ebroilensis*, en 1115); orme (par exemple LIMEIL-Brévannes, dans le Val-de-Marne, *Limogilo*, en 990; ou LUMEAU, en Eure-et-Loir, *Limogilum*, en 877), etc. (Nègre, 1986; 1990, 177-189). Il est vraisemblable que certains de ces composés sont en rapport avec des déforestations. Dans la vallée de la Verse (Oise, au nord de Noyon), les analyses palynologiques ont montré que "les hommes ont, en partie, fait disparaître l'aulnaie tandis que la chênaie-hêtraie s'avère très effacée" (Malrain et autres auteurs, 2002, 17). Cependant, certains noms de la même série pourraient s'expliquer plus pour des raisons liées au sacré que pour des défrichements agricoles (on le verra dans le tome III, *La Gaule des dieux*).

Bien d'autres composés à élément en *-ialo-* existent, où une interprétation religieuse est exclue; cependant nous ne saurions y voir forcément des toponymes issus de déboisements: le terme est devenu si courant – répondant à une réalité familière de l'habitat rural en Gaule – qu'il finira avec le temps par désigner toute création nouvelle d'établissement (situé ou non près de terres récemment défrichées) ("En gaulois tardif [...] il ne semble plus signifier que 'lieu, endroit, village'") (Delamarre, 2003, 186). D'où le fait qu'on le retrouve assez fréquemment dans nos noms de lieux: le dictionnaire d'Ernest Nègre répertorie plus de 320 toponymes issus de ce modèle (1990, 177-189).

Dans le lexique, enfin, nous rencontrons quelques termes d'origine gauloise ayant désigné des parties d'arbres, qu'on peut mettre en rapport avec l'idée de défrichement.

La BILLE désigne le tronçon du corps de l'arbre que l'on coupe pour en débiter le bois; le mot renvoie à un modèle gaulois **bidla*, lui-même issu d'un radical **bheid-*, "fendre" (Sindou, 1987, 32). Le matériau récupéré aura diverses utilisations, dont la fabrication de palissades destinées à entourer et protéger le domaine agricole qu'on installe: à Vermand, un établissement rural de La Tène moyenne a été enclos de 475 troncs d'arbres, "provenant de l'exploitation d'environ dix hectares de forêt" (Malrain et autres auteurs, 2002, 16). Un autre mot, **bunnia*, désignait dans la langue gauloise une "souche" ou un "tronc d'arbre" (on compare avec le vieil-irlandais *bun*, "souche", "partie inférieure", et avec le gallois *bon*, "souche", "tronc", "base"). Il dériverait d'un radical **bhen-*, "couper" (Vendryes, 1981, B-117 et 118). On connaît en languedocien les mots BOUGNU, "souche d'arbre", BOUGNAS, "vieux tronc d'arbre noueux", BOUGNÉ ou BOUGNETO, "débris noueux d'un arbre", "petite souche" (von Wartburg, I, 1948, 628). Ce sens n'a pas été conservé dans le français standard: BEIGNE, BEUGNE, BIGNE, BUGNE (qui nomment familièrement des bosses à la tête provenant de coups), de même que BUGNE et BEIGNET (qui désignent des pâtisseries dont la pâte a gonflé à la cuisson), ne gardent que l'image d'une forme renflée comme la base d'un arbre (von Wartburg, I, 1948, 628-629). Un autre terme devait nommer en gaulois la partie du tronc restant en terre après le débitage de l'arbre: **tsucca*, d'où viendrait le français SOUCHE (*çoche*, en 1110) (Bloch et von Wartburg, 1975, 600-601). L'étymologie celtique a été discutée par certains, mais elle reste "l'hypothèse la plus vraisemblable" (Quemada, XV, 1992, 714), et elle est admise par la majorité des linguistes actuels (par exemple Walter, 1991, 322; Rey, 1992, 1984; Lambert, 2003, 201). On rapproche **tsucca*/SOUCHE de l'ancien irlandais *tuag*, "hache" (Vendryes, 1978, T-158); le terme proviendrait d'un indo-européen **(s)teu-* (élargi en **(s)teug-*), signifiant "cogner", "frapper" (Pokorny, 1959, 1033; Degavre, 1998, 424). La surface essartée sera propre à devenir champ lorsqu'elle aura été expurgée des SOUCHES qui l'enserraient (le défrichage "laisse un terrain encombré de souches qui ne manqueraient pas de gêner l'exploitation") (Malrain et autres auteurs, 2002, 16).

1.2.2. Contrôle de l'eau

Le bon rendement des terres agricoles supposait également une certaine maîtrise de l'eau, indispensable aux cultures. Sans doute le réseau des fleuves, des rivières et des ruisseaux était-il assez dense en Gaule, comme le soulignent les auteurs anciens. Mais on peut penser que des aménagements simples furent réalisés pour assurer une meilleure distribution des eaux: irrigation des terrains secs et argileux (par dérivation des eaux à partir du ruisseau ou de l'étang existant); mais aussi drainage des zones où l'eau stagnait. On dut donc creuser – à l'époque gauloise puis à la période gallo-romaine – des fossés et des rigoles, systèmes d'amenées et de répartition d'eau qui pouvaient être parfois assez rudimentaires (comme aujourd'hui les paysans en utilisent encore dans les petites campagnes) ou plus élaborés.

Alain Ferdière souligne que cet "établissement de réseaux, parfois complexes, de fossés de plus ou moins grandes dimensions, [est] largement décri[t] par les textes latins mais aussi couramment vérifi[é] par les découvertes archéologiques": en particulier dans les grandes plaines du Nord (Villeneuve-d'Asq, Eswars, Noyelles, Godault), dans le Massif central (Cantal, plaine de Limagne), en Bourgogne, et dans le Midi méditerranéen (marais de Tavel) (Ferdière, dans Guilaine, 1991, 92).

Le latin populaire *bedus*, *bedum* désignait un "canal", un "fossé", une "amenée d'eau"; il provient d'un nom gaulois **bedo-*/**bedu-*, d'origine celtique (à comparer au gallois *bedd*, au cornique *bedh*, au breton *bez*) (Degavre, 1998, 83; Delamarre, 2003, 70). À la base de ce nom, on trouve un radical **bhedh*, "creuser", qui pourrait correspondre à l'idée d'aménagement de fossés (Henry, 1900, 34; Pokorny, 1959, 114; Lambert, 2003, 191). "Il s'agit là d'un terme typique emprunté par le latin à l'économie agricole de la Gaule", souligne Michel Compan (1984, 61). Le mot, sous la forme *bies*, *biez*, *bied*, continuera d'être employé au Moyen Âge sur tout l'ancien domaine gallo-roman et le nord de l'Italie, "avec le sens fondamental" de "canal creusé pour arroser les prairies et amener l'eau du moulin"; de cette tradition antique et médiévale est né notre nom de BIEF (Bloch et von Wartburg, 1975, 70).

Un autre terme transmis au français pourrait peut-être se rapporter au contrôle de l'eau utilisée dans les domaines agricoles (pour attraper le poisson, sans doute parfois, mais aussi à des fins agricoles): le nom de la VANNE, transmis par l'intermédiaire d'un latin tardif *venna*, mais qui provient du gaulois (peut-être forme **vindna*), à comparer avec l'irlandais *-fen*, "enclore" (Lambert, 2003, 203). Le mot devait désigner une retenue, un barrage placé sur un ruisseau ou un étang, pour régler et diriger le cours de l'eau.

1.2.3. Outillage

Les progrès agricoles ont surtout été rendus possibles par l'emploi d'un meilleur outillage (dû aux progrès techniques dans le travail du bois et du fer). Il était indispensable à la culture, mais aussi à d'autres activités qui lui était liées, comme le défrichage. Le français garde des noms d'outils et d'instruments agricoles issus de la langue gauloise. Ce sont des témoins du dynamisme porté à la mise en valeur des terres.

Citons dans les outils utiles au débroussaillage et au défrichage la VOUGE (mot issu d'un gaulois **vidubion*, attesté dans des gloses sous la forme *vidobium*, *vidubia*), sorte de serpe à long manche pour tailler les buissons, les arbustes, et élaguer les arbres (Billy, 1993, 157-158; Lambert, 2003, 203; Degavre, 1998, 449). Nous trouvons aussi le GOUET, "grosse serpe de bûcheron"; la GOUSOTTE, la GOYARDE ou GO(U)YARD, "serpe" ou "faucille"; le GOY, GOYET, ou GOYETTE, "faucille", "serpette" (*goi* en ancien français); la GUIGNETTE, "lame emmanchée sur un long bâton"..., tous noms d'emplois régionaux qui remontent à un gaulois **gubia* (originellement peut-être **vobia*) (von Wartburg, IV, 1952, 302-304; Quemada, IX, 1981, 350; Rézeau, 1984, 163; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 85; Gagny, 1993, 80-82; Lachiver, 1997, 888, 893). De là ont été formés (à date évidemment postérieure à l'époque gauloise, mais à partir de radicaux qui sont bien gaulois) des noms de famille comme GOY, GOUÉ, GOUET, GOUAT, GOUY, GOUIS, GOUX; et aussi GOYER, GOUYER, GOYARD, GOYET, GOYON, GOUYON, etc. (Morlet, 1991, 475).

La faucille en fer va voir son emploi généralisé au dernier Âge du Fer; elle "semble trouver très tôt ses formes définitives et très variées, suivant les régions" (Coudart et Pion, 1986, 73). On utilise dans de nombreux endroits en France (en particulier dans le Centre-Ouest, le Centre, et tout le Sud) (**fig. 9**), mais aussi en Suisse romande, le mot de VOLANT, VOLAN, ou VOLAM, VOULAM(E), parfois VOLIN, VOULAIN, VOULAN(T), VOULON..., pour nommer une grande faucille de fer ("plus longue et plus ouverte que la petite faucille") (Lachiver, 1997, 1702 et 1703). Il est issu d'une



Fig. 9 - Traces du gaulois **volammo-*, "faucille", dans les dialectes des régions de France (d'après W. von Wartburg, XIV, 1961, 597-598 ; P.-H. Billy, 1995, 246).

forme gauloise *volammo-*. Cette faucille peut désigner un croissant pour couper les haies, une serpe à long manche, instrument d'élagage (Rézeau, 1984, 278-279; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 152; Boisgontier, 1991, 151). Mais ces sens paraissent secondaires; le mot a dû désigner principalement un outil de moissonneur (et les moissons se faisaient à la faucille jusqu'au début du siècle dernier; les atlas linguistiques ont trouvé le mot de VOLAN(T) encore en usage) (Haudricourt, 1987, 234). La lame, lisse, permettait au paysan de ne pas travailler à genoux (au contraire des faucilles dentées); on l'utilisait seulement les jambes fléchies, le travail était donc plus rapide ("doubl[ant] presque le rendement") (Lachiver, 1997, 1702). Le VOLAN(T) était pourvu d'une grande lame courbe, à bord externe relevé. On s'en servait en lançant le manche:

“Le relèvement du bord externe avait pour but d’augmenter son poids en vol et donc sa force de percussion” (Trochet, 1993, 35). Un nombre non négligeable de ces faucilles a été retrouvé dans les fouilles archéologiques (ainsi en Lozère, en Saône-et-Loire, dans le Val-d’Oise ; un exemplaire a même été exhumé en Haute-Garonne avec son manche en bois) (Ferdière, 1988, II, 51).

Un autre terme gaulois, **serra*, nommant la “serpe”, la “faucille”, la “faux”, a dû exister (à côté du vieil-irlandais *serr*, “faucille”, “faux” ; du vieux-gallois *serr*, “faucille”, “serpe”) ; on le suspecte d’être à l’origine du latin *serra* (qui explique le français *serpe*). Il se trouve à l’origine de noms de lieux, la forme allongée et recourbée de l’instrument ayant été appliquée métaphoriquement à des hauteurs : SERRES, localité des Hautes-Alpes, est une antique **Serra-dunum*, “Forteresse-de-la-Hauteur-courbe” (*Cerredum*, en 988) (Nègre, 1990, 174 ; Delamarre, 2003, 272). Cependant, la grande majorité des *Serre(s)* qu’on rencontre dans l’oronymie et la toponymie paraît issue d’un appellatif roman : oïl *serre*, occitan *serra*) (Nègre, 1991, 1193-1195).

La grande faux celtique, à laquelle Pline fait allusion, ne servira pas ordinairement en Gaule à la moisson mais à la fenaison : au fauchage des prés, et parfois à la coupe des chaumes (Ferdière, 1988, II, 51). Son emploi “se serait développ[é] pour répondre aux besoins de fourrage nécessaires à une cavalerie importante” (Malrain et autres auteurs, 2002, 76). Des faux gauloises découvertes sur le site d’Acy-Romance montrent une “longue lame de 50 cm dont l’emmanchement n’est pas coudé” ; cet instrument exclut un usage pour la moisson (Malrain et autres auteurs, 2002, 75-76 et 80). Le mot *daculum*, attesté dans le bas-latin, a abouti au français DAIL (ou DAILLE), qui nomme une “faux” dans de nombreuses régions, en particulier dans le Bassin aquitain, l’Auvergne, le Limousin, le Poitou, la Vendée (Imbs, VI, 1978, 676 ; Rézeau, 1984, 119 ; Depecker, 1992, 160 ; Lachiver, 1997, 582). On lit dans *Jacquou le Croquant* d’Eugène Le Roy : “Ça me faisait du bien d’employer ma force, et quand le matin, ayant fauché un journal de pré, je voyais l’herbe humide de rosée, coupée régulièrement et bien ras, j’étais content. Alors je prenais ma pierre à repasser, et j’aiguisais mon DAIL en sifflant un air de chanson” (rééd., 1978, 189). On trouve le terme employé partout en France au sud d’une ligne Nantes-Épinal (formes DAIL, DAILLE ; DAYI dans le Lyonnais ; DALH en Provence, et DAL’ en Savoie) (tandis que le terme *faux* s’est imposé au détriment du type *dail* au nord de la Loire) (Trochet, 1993, carte 8). Des formes parallèles se repèrent aussi dans le piémontais *dai(a)* et dans le catalan *dalla* (d’où l’espagnol *dalle*) (Meyer-Lübke, 1935, 229). L’aire d’emploi du mot paraît correspondre à des zones de peuplement et d’influence celtiques. On serait tenté de le rapporter à un thème indo-européen *delgh-* ; la racine *del-* “fendre”, “diviser”, est bien illustrée en vieil-irlandais : *dal*, “partie” ; *deil*, “séparation” ; *dedail*, “fait de diviser” ; *dluige*, “fait de fendre, de couper” (Pokorny, 1959, 196 ; Vendryes, 1996, D-15 et 16, D-35, D-41, D-109). Pourtant, suivant une hypothèse de M. Niedermann, une origine ligure a souvent été donnée au mot (Ernout et Meillet, 1985, 214). Même si on persiste à penser que DAIL ne provient pas de la langue celtique, il ne fait cependant pas de doute que “d’après sa diffusion, l’origine directe du mot est gauloise” (Gamillscheg, 1969, 294 ; même avis dans Depecker, 1992, 160 ; Trochet, 1993, 92 ; Flobert, 1996, 268). On rappellera alors avec Pierre Flobert qu’une partie du vocabulaire gaulois relevait d’un fonds non-celtique (1994, 206) : “Le gaulois, dans son lexique, devait sans doute beaucoup aux substrats antérieurs, se distinguant ainsi du celtique insulaire plongé dans un milieu très différent. Pas plus que les autres

variétés le "gaulois" n'était entièrement celtique; il ne faut jamais l'oublier" (Flobert, 1995, 265).

Nous verrons dans l'étude de l'artisanat du bois et de l'osier le souvenir gardé d'autres termes se rapportant aux récipients pour les liquides, aux paniers, aux treillis ou treillages d'osier…, et aussi aux différents véhicules ayant servi à transporter récoltes, fourrages et fardeaux.

1.2.4. *Instruments aratoires et travail de la terre*

L'araire en bois – sans doute perfectionné – demeure l'instrument essentiel de labour. Sa partie principale, grande pièce longitudinale reliée au timon au bout duquel on attelle une bête de trait et à l'autre bout de laquelle on place la pointe qui fend la terre, se nomme

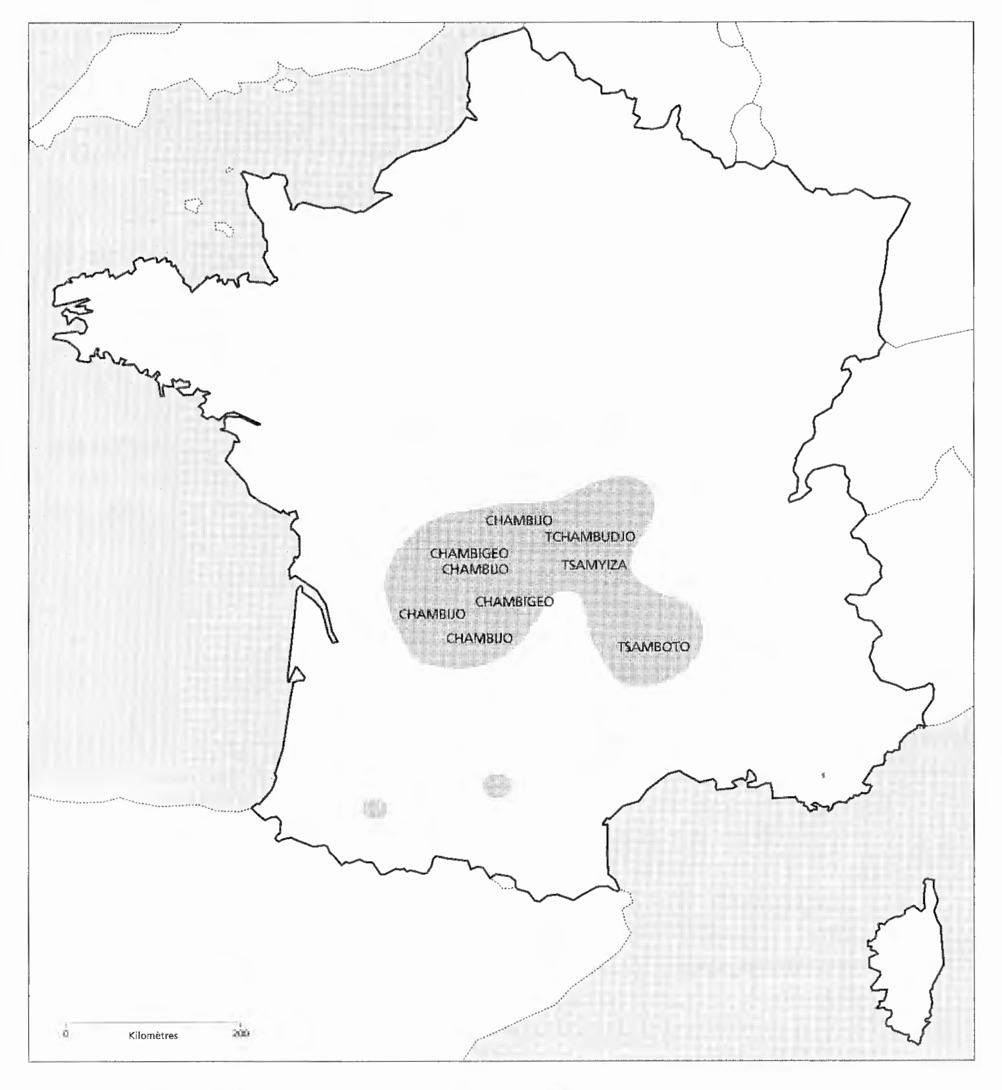


Fig. 10 - Aires d'emploi du nom dialectal CHAMBIGE, issu du gaulois **cambica*, "timon d'araire" (d'après W. von Wartburg, II/1, 1949, 125 ; P.-H. Billy, 1995, 79).

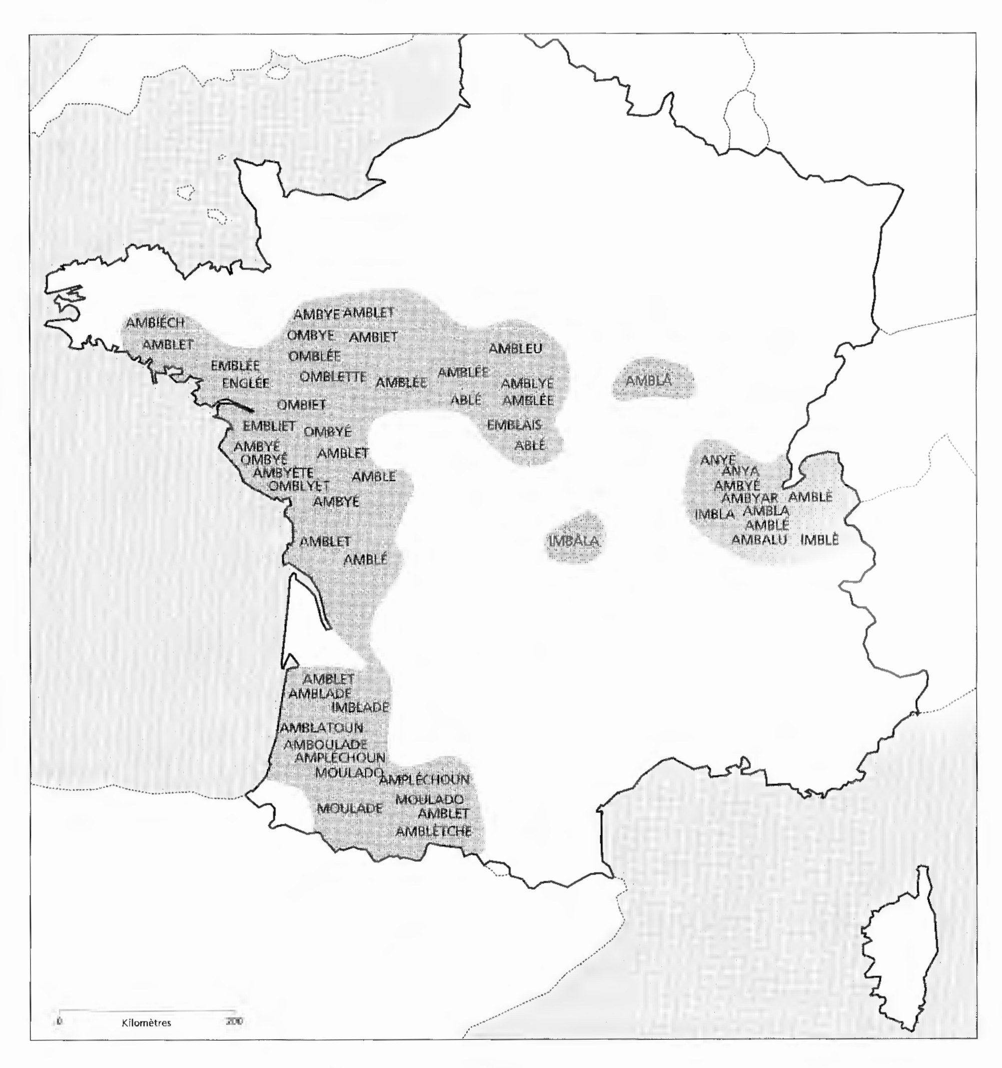


Fig. 11 - Aires d'emploi du nom dialectal AMBLÉ/AMBLAIS, issu du gaulois **ambilat-*, "courroie de joug" (d'après W. von Wartburg, I, 1948, 83-84 ; XXIV, 1969-1983, 407-408 ; P.-H. Billy, 1995, 19).

CHAMBIGE, CHAMBISE ou CHAMBIJO dans plusieurs régions du centre de la France (Auvergne, Limousin, Périgord…) (**fig. 10**) (Larousse, III, 1867, 869; von Wartburg, II, 1949, 125; Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 55 et 205; Lachiver, 1997, 402; Lambert, 2003, 194). L'araire traditionnel est resté utilisé jusqu'au siècle dernier dans des régions comme le Berry. L'usage gaulois subsistait, et aussi le mot qui lui correspondait: le terme provient de la langue gauloise. On trouve à sa base un adjectif celtique *cambo-*, "courbe" (*cambigo*, "pièce de bois courbe", étant attesté dans l'*Édit de Dioclétien*) (André, 1976, 199): le CHAMBIGE doit son appellation à sa forme recourbée caractéristique. Ce cintrage permettait de donner "de l'élasticité à la traction" (Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 122).

Un autre terme dialectal d'origine gauloise garde souvenir de la boucle de joug : l'AMBLAIS ou AMBLÉ, AMBLET, employé en Savoie, dans le Centre et l'Ouest de la France (**fig. 11**), mais aussi en Suisse romande et en Belgique (romanche UMBLAZ, wallon ardennais AMBLAR) : "tige [...] de bois tordue [ou lien d'osier] en forme d'anneau servant à fixer le joug des bœufs sur le timon" (Jud, 1923, 405 ; voir aussi Loth, 1923a ; Rézeau, 1984, 41 ; Lachiver, 1997, 72). Son nom d'origine (*amblatium*, attesté en latin médiéval au IX[e] siècle, et transmis à l'ancien français *amblais*) correspond à une formation celtique **ambi-lat-*, avec un thème *lat-*, "tige", connu dans le vieil-irlandais *slat*, le gallois *llath*, "baguette", "tige", le breton *laz*, "gaule", "perche", "timon de charrue", et l'élément *ambi-*, "autour" (Delamarre, 2003, 42) : il s'agit d'une courroie d'attelage (von Wartburg, I, 1948, 83-84 ; XXIV, 1969-1983, 407-408 ; la nouvelle édition du *F.E.W.* ne retient pas au mot son caractère celtique ; Degavre, 1998, 40, et Delamarre, 2003, 42, la maintiennent).

Le nom du SOC, pièce destinée à fendre la terre, est aussi un mot d'origine gauloise : **succos* (on trouve dans les dialectes des formes comme SOI, SOIE, SOUÉ, SOUAIS, SOUE, etc., issus du même modèle) (von Wartburg, XII, 1966, 381-382). Les étymologistes rapprochent le terme **succos*>SOC du mot identique ayant désigné en celtique le cochon (vieil-irlandais *socc*, "groin" ; gallois *hwch*, breton *houc'h*, "verrat") : le SOC pointu vient fouiller la terre comme le groin de l'animal se penche vers le sol pour chercher la nourriture (Vendryes, 1974, S-158 et 159 ; Lambert, 2003, 201 ; Delamarre, 2003, 285). Le souvenir gardé du SOC conserve la trace d'un important progrès apporté à la culture des terres par les artisans celtes : emploi (bientôt généralisé) d'un SOC de fer, à la forme caractéristique de pelle, qui viendra renforcer l'ancienne pointe de bois, l'armature métallique enserrant le sep (partie attaquant le sol) comme une douille (Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 111 ; Ferdière, 1988, II, 26-34 ; Ferdière, dans Guilaine, 1991, 84). Il permettra de fendre la terre sur une profondeur d'une trentaine de centimètres. "La fabrication d'instruments agraires plus performants [...] [aura] pour conséquence la mise en culture de nouvelles terres, plus lourdes, considérées jusqu'alors comme impropres à la culture" (Gruel, 1989, 14). Les araires devenant plus performants, cela permettra aussi "d'allonger les champs et d'ébaucher [en certaines régions] un paysage d'*openfield*" (Clavel-Lévêque et autres auteurs, 1983, 55) : "L'accroissement des surfaces de terres cultivables n'est en effet possible qu'avec des moyens techniques plus efficaces" (Malrain et autres auteurs, 2002, 213).

Employés dans les parlers du sud de la France (surtout Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon), on trouvait naguère les mots de TESCOUN, TESCOU, TẸSCON, aussi TASCOUN, TASCOU, TACOUN..., issus d'un gaulois *tascos*, "cheville". Ils nommaient un "coin en bois" qui servait (entre autres) au serrage et au démontage des pièces de l'araire, dont le SOC (Jud, 1923, 412-414 ; von Wartburg, XIII/1, 1966, 127). Marcel Lachiver cite en Quercy le mot de TESCON, utilisé pour nommer un "coin qui assujettit la queue du soc à l'âge de la charrue" (1997, 1594).

Johannes Hubschmied pense qu'une série de termes dialectaux de la moitié sud de la France, servant à désigner le "cep d'araire ou de charrue" (pièce portant le soc, ou mancheron, versoir), pourraient provenir d'un gaulois **aramones* : ALAMON (Loire, Lyonnais, Ain, Isère), ALEMON (Dauphiné), ARAMON (Savoie, Isère, Hautes-Alpes), ARAMOUN (Provence), ALAMOUN (Languedoc, Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence). On trouve aussi dans le lexique "national" le nom de l'ARMON,



Faux du IIe siècle av. J.-C., découverte à Acy-Romance (Ardennes) (cliché B. Lambot, responsable des fouilles).



Bas-relief du laboureur (Musée archéologique de Nîmes).

Socs en fer d'époque gauloise découverts à Acy-Romance (cliché B. Lambot, responsable des fouilles).



Les objets découverts en fouille et les bas-reliefs antiques attestent le développement de l'agriculture gauloise. Les mots nous le donnent aussi à voir : appellations du DAIL, du CHAMBIGE, du SOC, qui remontent à la langue gauloise.
L'archéologie des mots répond à l'archéologie des monuments et des objets de fouilles.

désignant une “pièce de l’avant-train d’une voiture à chevaux, sur laquelle s’articule le timon” (von Wartburg, I, 1948, 119 ; XV, 1969, 23 ; Imbs, III, 1974, 513 ; Lachiver, 1997, 61, 93, 101).

En certaines régions, on put mettre au point, aux approches de notre ère, une sorte d’araire montée sur roues. Pline, pour la “Rhétie gauloise” (province alpine dont les terres étaient voisines de l’Helvétie), nous atteste l’existence d’un tel engin (*Histoire Naturelle*, XVIII, 172). Il lui donne le nom de *plaumoratum*, à comprendre peut-être comme “araire rhétique” (Ernout et Meillet, 1985, 513 ; Ferdière, 1988, II, 26 ; Lambert, 2003, 204). Le premier élément, *plaum-*, a été rapproché du nom du *plaustrum*, qui désignait en Gaule un chariot, un tombereau (Ernout et Meillet, même réf.). Il se retrouverait dans l’allemand PFLUG, “charrue” (des indices nombreux montrent que les Celtes ont influé sur le vocabulaire de leurs voisins germains) (Hubert, 1952, 67). On remarque que le terme français de CHARRUE provient lui-même d’un gaulois *carruca*, “char à deux roues” (dérivé de *carrus*, le “CHAR”) (Bloch et von Wartburg, 1975, 123 ; Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 54 ; Delamarre, 2003, 108). N’est-ce pas un autre témoignage montrant que la Gaule a connu la CHARRUE ? En fait, il faut parler plutôt de “prémices” de la CHARRUE : le nom a sans doute souligné l’innovation technique – encore très peu répandue – d’un engin à avant-train muni de roues, ce qui était certes révolutionnaire (Gougenheim, 1975, III, 196 ; Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 110-111 et 296) ; cependant il ne s’agissait pour lors que d’un araire à roues : engin sans train articulé, ne comportant pas de versoir, le SOC fendant la terre mais ne la retournant pas. C’est seulement pendant le haut Moyen Âge que se répandra la CHARRUE (et elle ne deviendra courante que vers le Xe-XIe siècles) (Ferdière, dans Guilaine, 1991, 85-86).

1.2.5. Travail de la terre

D’autres mots d’origine gauloise que nous gardons nous rendent compte du travail de la terre. L’ancien français *silier* désignait l’action de labourer avec le SOC de l’araire (ou de la CHARRUE) ; il survit encore dans le patois de quelques régions : Bas-Berry, ESSILLER, “labourer un champ” ; Yonne, SILLER, “sillonner légèrement” ; Rouergue, SILLA, “diviser un labour en bandes” (von Wartburg, XI, 1964, 416). Au Moyen Âge, le mot *se(i)llon* (attesté dès la fin du XIe siècle) va servir à nommer une pièce de terre travaillée : “planche de labour”, puis une petite tranchée ouverte dans la terre par le passage du SOC. Nous en avons tiré le nom du SILLON (et le dérivé SILLONNER, qui signifie à l’origine : “labourer en ouvrant des SILLONS”, d’où “parcourir en tous sens”) (Quemada, XV, 1992, 505-507). Ces différents mots se rapportent à un radical gaulois **selj-*, “soulever”, “rejeter”, “remuer la terre” : le SILLON serait étymologiquement la bande étroite de terre formée par le rejet du creusement (von Wartburg, XI, 1964, 416-418 ; Straka, 1982, 243 et 250).

La RAIE paraît avoir désigné originellement la tranchée creusée par l’instrument aratoire, la trace ouverte dans la terre (Straka, 1982, 242-244) (mais elle est parfois devenue, par retournement de sens, la bande de terre séparant deux tranchées !) (Quemada, XIV, 1990, 280). Le mot est connu dès le XIIe siècle sous les formes *reie* et *roie*. RAYER (attesté depuis la même époque) est un dérivé : il signifie “marquer une surface d’une ou plusieurs RAIES” (Rey, 1992, 1706). RAIE remonte à une forme latinisée *riga*, attestée à la fin du VIIe siècle ; on restitue un gaulois original **rica* par comparaison avec le moyen-gallois *rych*, “sillon” (gallois moderne *rhych*) et le vieux-

breton *rec*, "sillon" (breton moderne *reca*, "fouir la terre", et *rec'h*, "déchirement"). À la base, se trouve un radical indo-européen **perk-*: "déchirer", "arracher", "écorcher", "fouiller" (Pokorny, 1959, 821; von Wartburg, X, 1962, 386-394; Ernout et Meillet, 1985, 522; Delamarre, 2003, 257-258).

Dans les parlers dialectaux du sud de la Loire, on rencontre, pour nommer un "sillon perpendiculaire en bout de champ", un "chaintre" (espace sur lequel tourne la charrue à la fin de chaque raie), de nombreuses formes issues d'un gaulois **talvara* ou **talvenna*: TAUBÈRO, dans le Lot-et-Garonne; TAUVERO, en Corrèze, TALVÉRIA, dans le Cantal; TOUVEIRO, dans le Dauphiné; TAVENNA, dans la Loire, etc. (**fig. 12**). Ces mots sont issus du thème gaulois **talu-*, qui a servi, on l'a vu, à nommer la bordure du champ, relevée en forme de butte (parfois par l'action du labour ou pour marquer la

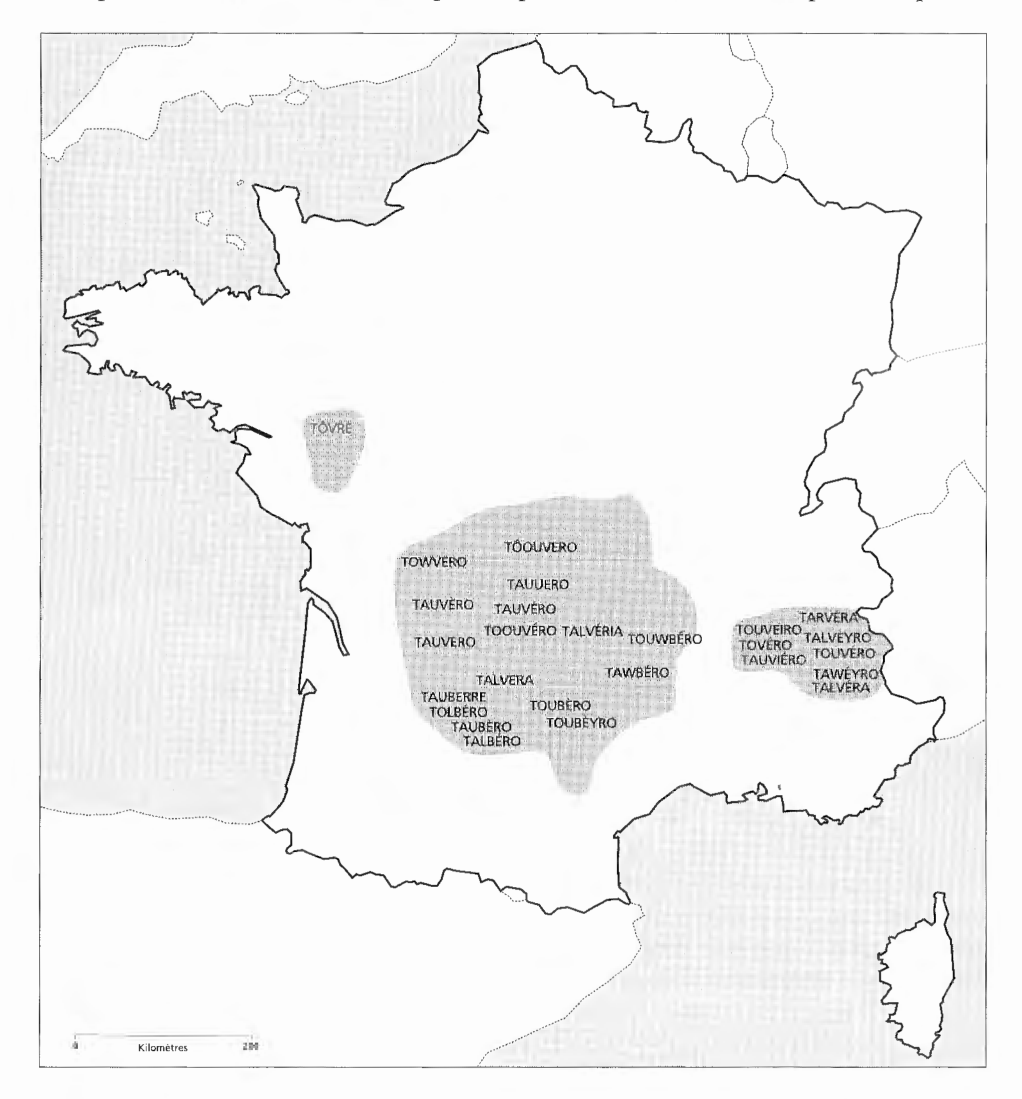


Fig. 12 - Traces du gaulois **talvara*, "sillon en bout de champ", dans les dialectes des régions de France (d'après W. von Wartburg, XIII/1, 1966, 66-67 ; P.-H. Billy, 1995, 217).

limite du terrain). Les *talvara* et autres *talvenna* ont dû s'appliquer à cette extrémité de la surface cultivée devant quoi il fallait tourner l'araire (Jud, 1921, 485-487 ; von Wartburg, XIII/1, 1966, 66-67 ; Billy, 1993, 142 ; 1995, 217 ; Lachiver, 1997, 1574, 1582).

Le mot gaulois à l'origine du français ARPENT paraît avoir désigné anciennement une réalité voisine de celle des TAUVERO et autres TAVENNA. *Arepennis*, attesté au Ier siècle chez Columelle (V, 1, 6) sous la forme *arepennum*, nommait étymologiquement la "tête du devant" (*are-pennis*, qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *air-chenn*) : "parcelle de terrain située à l'extrémité du champ, où la charrue devait tourner" (Vendryes, 1959a, A-39 ; Delamarre, 2003, 53).

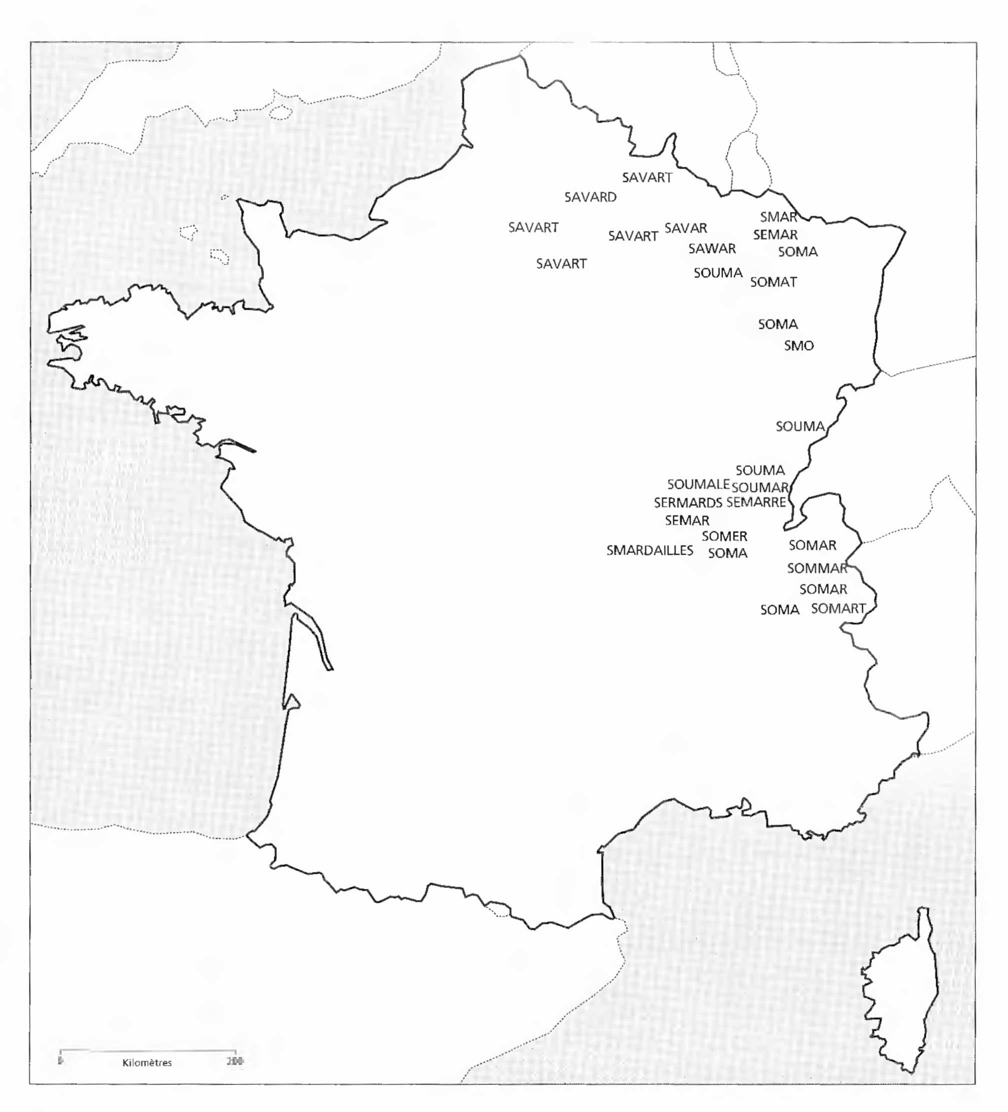
1.2.6. Enrichissement des terres

• *Jachère*

Entre autres "façons" culturales, les agriculteurs gaulois connaissaient et pratiquaient couramment la mise au repos des terres, pour éviter l'épuisement des sols. Les agronomes antiques nous le suggèrent (Ferdière, 1988, II, 41-42 ; Malrain et autres auteurs, 2002, 49-50). Mais les mots que nous gardons en survivance du gaulois nous l'attestent surtout.

Dans la langue des paysans du Poitou, BRANGER ou BRANGIER signifiait naguère "labourer un champ que l'on vient de moissonner et que l'on veut laisser chômer pendant l'hiver", le BRANGIS désignant une terre qu'on a BRANGÉE ; dans les Deux-Sèvres, on parlait pareillement d'un "champ qui a été BRANGÉ" (Jud, 1926, 330 ; von Wartburg, XXII/2, 1973, 51 ; Lachiver, 1997, 291). D'autres traces d'emploi du même mot se repèrent en Loire-Atlantique, en Vendée, en Corrèze et en Bourgogne (Billy, 1995, 55). Il serait l'aboutissement d'un gaulois **bragnicare*, "laisser en friche", lui-même issu de *bracno-*, "jachère" (Billy, 1993, 33). Le celtique **bracno-/*mragno-* remonte à un radical indo-européen *merk-* signifiant "pourrir" (Pokorny, 1959, 739). Il s'agissait donc d'une "terre dont on avait retourné la surface [après récolte des moissons] et dans laquelle on laissait pourrir le chaume et les mauvaises herbes" (Loth, 1923b, 383) : "c'est 'l'engrais vert', bien connu des auteurs antiques", souligne Alain Ferdière (1991, 91).

Les termes de SOMAR(T) et de SAVART restent (sous différentes variantes) très vivants dans les régions de France du Nord-Est et du Centre-Est : Ardennes, Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes (Lachiver, 1997, 1517, 1549 ; Billy, 1995, 200) (**fig. 13**). Ils servent le plus souvent à désigner une "jachère", une "terre laissée inculte". On trouve aussi à leur base un mot de la langue gauloise (nous ne prenons pas en compte *sombre* et *sombrer*, de même sémantisme, mais rattachés par certains linguistes au francique) (von Wartburg, XI, 1964, 140-144 ; Quemada, XV, 1992, 651). Comme l'ont souligné Jakob Jud et Paul Aebischer, la jachère consiste à laisser le sol une année sans culture, mais non sans soins (1921, 34 ; Loth, 1923b, 378 ; Malrain et autres auteurs, 2002, 50). La régénération du champ est préparée par un labour qui enterre les herbes et les chaumes. Dans de nombreux parlers dialectaux, on retrouve ce sens. Ainsi, en Savoie, le SOMMÂR désigne un "champ labouré sans être ensemencé", de même que le SOMA, dans l'Isère. À Neuchâtel, le SEMORAGE est un "labour des jachères". Dans la Meuse, SOUMÂTAIE veut dire "labourer en jachère". Et dans le Jura, SOUMADÉ signifie "labourer sans semer" (von Wartburg, XI, 1964, 139-140). Cette opération se faisant en principe peu de temps après la moisson (on parle parfois de "faux labour d'été" : qui ne



13 - Traces du gaulois **samaro-*, "jachère", dans les noms dialectaux de France du type SOMART/SAVART (d'après W. von Wartburg, XI, 1964, 138-140).

vise pas l'ensemencement, plus tardif), SOMART et SAVART pourraient devoir leur nom à un gaulois **samaro-* ou **somaro-* issu d'un thème celtique *samo-* signifiant en celtique l'"été" (Jud et Aebischer, 1921, 49; von Wartburg, XI, 1964, 141; Quemada, XV, 1992, 126; Delamarre, 2003, 266); on connaît en vieil-irlandais *sam*, "été", en gallois et en cornique *haf*, en breton *hañv*, de même sens; et le calendrier gaulois de Coligny conservé au musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon nous a donné le nom de *Samon[ios]*, mois commençant à la fin de l'été (Vendryes, 1974, S-19; Duval et Pinault, 1986, 426). Mais une autre étymologie a été envisagée: le rattachement à un radical celtique **sâmo-*, "calme, paisible", à relier au vieil-irlandais *sam*, "tranquille": on laissait en effet ces terres en repos (Evans, 1967, 252; Vendryes, 1974, S-20; Degavre,

1998, 364); seraient alors opposés en couple *vercaria*, "champ travaillé", et **samaro-*, "champ en repos" (Vendryes, 1923, 216). Ajoutons que le mot de SAVART, bien ancré dans les campagnes, y créera des noms de lieux (à dates bien postérieures à l'époque gauloise), pour désigner des terres laissées en jachère par les paysans : nous trouvons ainsi LE SAVART, à Oissery (Seine-et-Marne); LES SAVARTS, à Rosoy-Bellevalle (Aisne); LES SABARDS, à Chuelles (Loiret), etc. (Nègre, 1990, 278; autres exemples donnés par Loth, 1923b, 379; Jud et Aebischer, 1921, 45).

Enfin, le nom même de la JACHÈRE pourrait remonter à la langue gauloise. Le terme a pris corps à partir d'une forme latinisée *gascaria* ou *gascheria*, attestée au Moyen Âge principalement dans le nord du domaine d'oïl (Wallonie, Picardie, Normandie). Selon Johannes U. Hubschmied, il s'agirait à l'origine d'un gaulois **gascaria*, lui-même issu de **gansco-*, étymologiquement "branche" : on compare avec l'ancien irlandais *géscae*, le gallois *cainc*, le breton *kenkiz*, de même sens (indo-européen **kank-*, "branche recourbée", "piquet") (Pokorny, 1959, 523). **Gansco-* a pu servir en Gaule à nommer l'araire, concurremment au terme *cambigo* : sa partie principale n'est autre qu'une grosse branche courbe (ainsi qu'on l'a vu à propos du CHAMBIGE). La JACHÈRE – comme les terres précédemment évoquées – nommerait donc une terre labourée par l'araire mais non ensemencée, pour la laisser reposer (von Wartburg, IV, 1952, 53-54; Quemada, X, 1983, 622-623).

• *Marnage*

Un autre procédé utilisé en Gaule par les agriculteurs pour régénérer, fertiliser les terres, a été gardé dans le vocabulaire : le MARNAGE (avec les noms de MARNE et de MARNIÈRE, et le verbe MARNER : "amender avec de la MARNE"). Est-ce hasard si ces mots français sont issus d'un thème appartenant à la langue des Gaulois qui avaient introduit une telle technique d'amendement ? C'est Pline qui nous atteste l'existence du terme en gaulois; il cite la forme composée *glisomarga*, qui devait désigner pour les gens des campagnes une qualité de "MARNE blanche" (la MARNE étant un mélange de calcaire et d'argile, il en existe plusieurs sortes : argileuse, calcaire, siliceuse...) (Larousse, X, 1873, 1230-1231). L'élément *gliso-* se fixera dans le français GLAISE (Delamarre, 2003, 181). L'élément *-marga*, élargi dans un dérivé *margila*, fera naître l'ancien français *marle*, d'où est issu la forme MARNE (attestée depuis 1287), le verbe MARNER étant connu dès 1207 (Quemada, XI, 1985, 416). On a vu précédemment que des noms de lieux ont pu naître de l'appellatif, comme MARLE, dans l'Aisne (*Marla*, en 1081), MARLES, dans la Seine-et-Marne (*Malles*, vers 1185; *Marla*, vers 1200), MARLES, dans le Pas-de-Calais (*Marla*, en 1079), AUMALE, dans la Seine-Maritime (*Albamarla*, en 1079) (Nègre, 1990, 255).

Le MARNAGE consiste à répandre de la MARNE concassée, après les semailles d'automne, sur des sols privés de l'élément calcaire, donc sur des terres argileuses, acides, ou bien tourbeuses, et sur les landes (Larousse, X, 1873, 1230). Le naturaliste romain s'émerveille de voir qu'on peut ainsi "engraisser la terre par la terre" : "Il y a une méthode que la Gaule et la Bretagne ont inventée et qui consiste à nourrir la terre avec elle-même et un genre de terre appelée *marga*. Elle passe pour renfermer nombre de principes fécondants. C'est une espèce de graisse de terre comparable aux filets dans la viande [...]. L'usage de plusieurs espèces a été introduit par les progrès de l'agriculture" (*Histoire Naturelle*, XVII, 46, trad. d'après André, 1964, 33-34). Pline précise qu'on allait chercher la MARNE jusqu'à 100 pieds de profondeur. Il faut donc supposer

l'existence de véritables exploitations de MARNE. Certains noms de lieux issus de l'appellatif *marga/margila* gardent peut-être souvenir d'anciennes carrières d'extraction (mais pas forcément antiques), comme LA MARLIÈRE, à Janvilliers, dans la Marne (*La Marlière*, en 1289, de l'oïl *marlière,* "carrière") (Nègre, 1990, 255). C'est une de ces MARNIÈRES (fosse d'extraction de l'époque gallo-romaine) qui a peut-être été découverte par les archéologues à Lezennes, dans le Nord (Ferdière, 1988, II, 43 ; et 1991, 91). Le même procédé d'amendement ayant été utilisé pendant des siècles, on retrouve encore dans Maupassant l'évocation du MARNAGE et des MARNIÈRES : "Gargan était fils d'un MARNEUX, d'un de ces hommes qui descendent dans les MARNIÈRES pour extraire cette sorte de pierre molle blanche et fondante, qu'on sème sur les terres" ("Les Bécasses", 1885, *Contes et Nouvelles*, Forestier éd., 1979, II, 568). La pénibilité de ce travail fera naître par emploi figuré l'argotique MARNER, "travailler durement" (Quemada, XI, 1985, 416).

1.2.7. Mesures agraires

Le souvenir de plusieurs noms gaulois de surfaces agraires nous reste, ce qui nous montre par un autre biais qu'il y avait à l'époque gauloise un certain niveau de développement et d'organisation de l'agriculture.

Les écrivains antiques Columelle et Isidore citent le *candetum* gaulois, mesure de longueur ou de surface de "cent pieds" (**cant-edum*) (Ernout et Meillet, 1985, 92 ; Lambert, 2003, 205) ; mais ce mot ne s'est pas transmis. Le nom d'*acnua* se rencontre aussi dans la langue latine pour désigner une mesure de superficie de 120 pieds carrés ; il a été "emprunté sans doute au gaulois, comme d'autres termes de culture ou d'arpentage" (Vendryes, 1959a, A-10 ; Ernout et Meillet, même réf., 7). Le latin médiéval *andecinga* (attesté au VIIIe siècle) servait à nommer une "parcelle de la réserve seigneuriale assignée à un serf" ("lot de terre prélevé sur le domaine du maître, [devant] être mis en valeur par le titulaire d'un manse en échange de sa dotation, et dont le produit rev[enait] intégralement au maître") (Lachiver, 1997, 83). On trouvait à sa base un celtique **ande-cinga*, "grande-avancée[-de-pas]", fait sur le radical celtique *cing-*, "marcher à pas comptés" ; de là était né l'ancien français *ansange* (écrit aussi *ansenge*, *ensenge* ou *encenge*), nommant une "mesure agraire pour les terres exploitables" (Godefroy, 1884, III, 87-88 ; Pedersen, 1924, 93 ; Meyer-Lübke, 1935, 37 ; von Wartburg, 1982, XXIV, 547 ; Delamarre, 2003, 46) ; Marcel Lachiver évoque une "mesure de superficie de l'époque carolingienne, subdivision du bonnier, qui va[lait] quatorze ares environ" (1997, 83) ; elle restera en usage jusqu'au XVe siècle (Godefroy, 1884, III, 88). L'ARPENT que nous avons vu nommer originellement l'extrémité du champ (où l'araire doit tourner) a aussi défini une mesure agraire (la moitié du *jugerum*), sens attesté dès le Ier siècle (*Galli [...] semiiugerum quoque arepennum uocant :* "Les Gaulois appellent aussi le demi-jugérum *arepennis*", Columelle, V, 1, 6) (Ernout et Meillet, 1985, 45). On voit comment l'évolution sémantique a pu se produire : le bout du terrain qui est "au devant" montre à l'observateur la longueur du champ, à partir de quoi il peut évaluer sa superficie. De là sont nés notre verbe ARPENTER et le nom de l'ARPENTEUR, mesureur de surfaces. Quant à l'ARPENT, il demeurera l'appellation de la mesure agraire la plus courante et la plus traditionnelle de nos campagnes jusqu'à la Révolution au moins. Si ce terme ne doit "rien au latin, souligne Émile Thévenot, c'est que c[ette] mesure [...] de surface existai[t] avant la Conquête et rest[a] assez vivace [...] pour triompher des mesures romaines" (1978, 67).

On ajoutera aux appellations de surfaces agricoles des noms de mesures de capacité.

Un gaulois **bosta*, “creux de la main”, est restitué à partir du vieux-gallois *bos*, “paume”, du vieil-irlandais *bas*, *bos*, “paume de la main”, et du breton *boz*, “creux de la main” (Vendryes, 1981, B-20). Son dérivé, **bostia*, désignant étymologiquement “ce qu’on peut tenir dans le creux de la main”, a donné naissance à l’ancien français *boisse* qui nommait une mesure de blé. De là viendra notre BOISSEAU, mesure de capacité (de six *boisses*) et récipient cylindrique pour mesurer les solides, la BOISSELÉE nommant le “contenu d’un BOISSEAU” et “l’espace de terre qu’on peut ensemencer avec” (von Wartburg, I, 1948, 454-455; Imbs, IV, 1975, 634).

Formé sur ce même radical, le gaulois **ambosta* a désigné la “jointée”: quantité (de grain) contenue dans le creux des deux mains jointes (originellement **ambi-bosta*,



Fig. 14 - Traces du gaulois **ambosta*, "jointée", dans les noms dialectaux de France du type AMBOUTÉE (et les correspondants d’origine celtique en Suisse, Italie, Espagne) (d’après W. von Wartburg, XXIV, 1969-1983, 411-412 ; P.-H. Billy, 1995, 20).

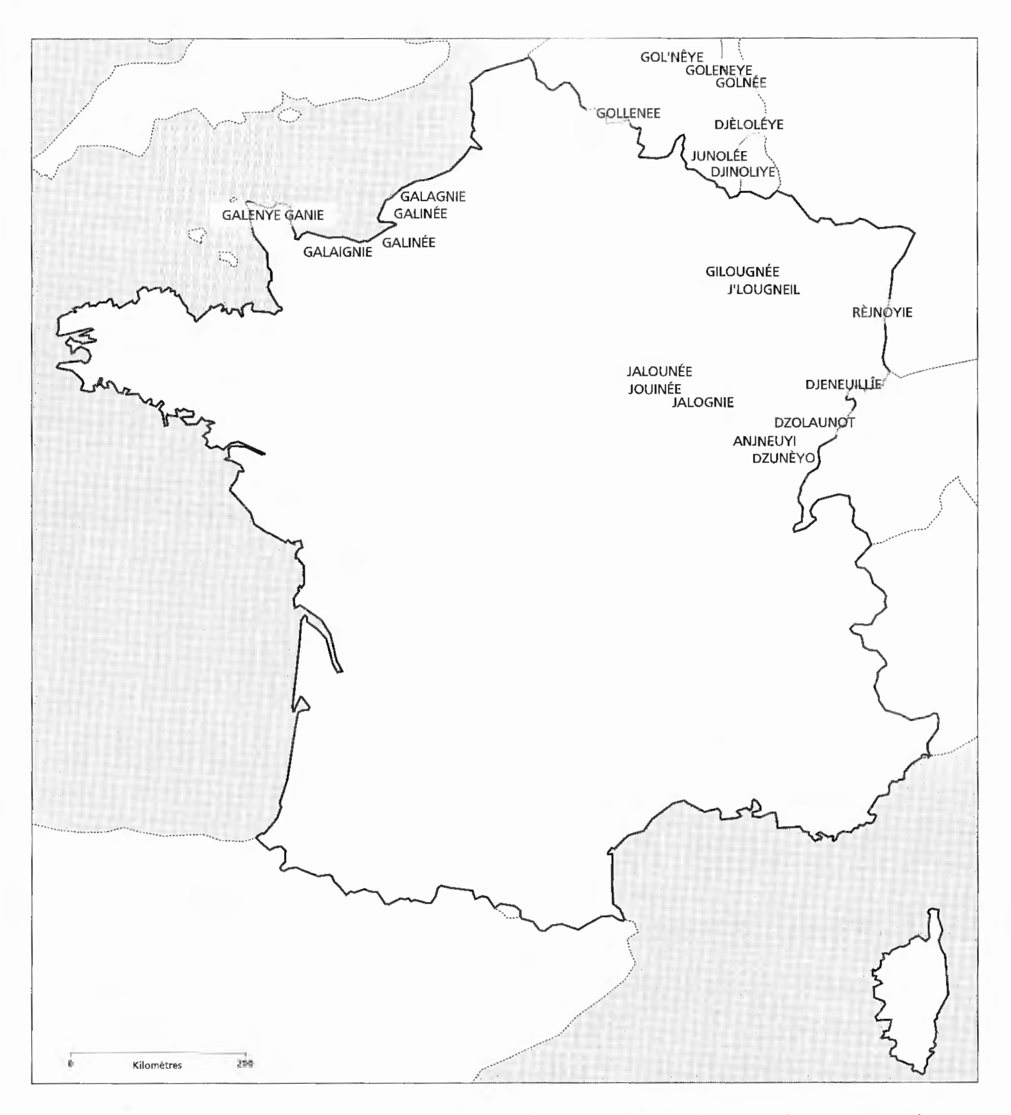


Fig. 15 - Traces du gaulois **galoxina*, "jointée", dans les noms dialectaux de France et de Belgique du type GALAIGNIE/GOLLENÉE/GALINÉE (d'après W. von Wartburg, IV, 1952, 48 ; P.-H. Billy, 1995, 136).

"double creux de la main"). D'où des termes dialectaux, encore assez vivants, qu'on rencontre aujourd'hui essentiellement dans le Centre-Est de la France (sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté, région Rhône-Alpes), en Suisse romande et en Italie du Nord (**fig. 14**) : AMBOUTÉE, en Saône-et-Loire ; AMBEUTA, dans le Jura ; AMBOTA, dans l'Ain ("quantité de grain prise avec les deux mains réunies") ; AMBOUTAYE à Genève, IMBOUTA ou IMBOUTO dans le canton de Vaud ("plein les deux mains de grain") ; AMB(O)UTA, en Haute-Savoie, et ÊNBOUTÂ, en Savoie ; EMBOTO, dans le Lyonnais, EMBOUTÂ, dans le Dauphiné ; mais aussi IMBOUTA, dans le pays d'Aoste ("plein les deux mains ensemble"), et AMBOSTA, AMBOTA,

BOUSTA..., en Piémont; dans la région pyrénéenne subsistent également quelques traces, comme MOUSTE (Pyrénées-Atlantiques) et AMOUSTO (Hautes-Pyrénées), avec des correspondants celtiques nombreux en Espagne (von Wartburg, I, 1948, 85-86; XXIV, 1969-1983, 411-412; Taverdet, 1981, 51; Billy, 1995, 20; Delamarre, 2003, 42).

Attesté au IX[e] siècle, le terme *galoxina*, qui servait également à nommer une "jointée", est vraisemblablement d'origine gauloise. On le rapproche de l'irlandais *glac*, "main"; il proviendrait d'un ancien radical **gel-* indiquant l'idée d'"arrondir", de "mettre en boule" (Pokorny, 1959, 358; Degavre, 1998, 228). Passé dans l'ancien français *golenée*, on le retrouve dans les parlers dialectaux du Nord-Ouest, du Nord et de l'Est (**fig. 15**): GALA(I)GNIE ou GALINÉE, en Normandie ("mesure de capacité équivalant à ce que les deux mains réunies peuvent contenir de matières sèches, de grains par exemple"); DZOLAUNOT en Franche-Comté; JALOGNIE et JOUINÉE en Bourgogne (von Wartburg, IV, 1952, 48; Taverdet, 1975, I, carte 472; Billy, 1995, 136; Lachiver, 1997, 843). Des traces assez riches en demeurent aussi en Belgique: GOLENEYE (région de Liège), GOLNÉE (région de Verviers), GOLLENÉE, "quart de la pinte de grains" (autour de Mons), JUNOLÉE (autour de Neufchâteau)... (von Wartburg, même réf.) (**fig. 15**). Le mot a pu servir d'appellatif à des fermes. Dans la Manche, où son emploi est bien attesté (formes GALENYE, GANIE), le nom de lieu LA GALLIENNERIE, qu'on trouve à Montaigu-la-Brisette, en est probablement issu.

Les mêmes termes ont été employés dans les campagnes pendant des centaines d'années: comme les outils agricoles mis au point à l'époque gauloise sont restés les mêmes, les noms désignant les réalités agricoles se sont aussi maintenus. Les dialectes et les patois ont été les meilleurs gardiens des traditions. Grâce aux mots et aux choses qu'ils évoquent, nous pouvons remonter jusqu'à l'époque des anciennes peuplades de la Gaule.

1.3. Les cultures et les produits

1.3.1. Céréales

La culture principale était celle des céréales. Le BLÉ devait pousser DRU (un adjectif français d'origine gauloise, dont le sens premier est "vigoureux", "fort", "dense") (Bloch et von Wartburg, 1975, 205; Lambert, 2003, 197). "La Celtique, tout entière [...], produit du blé en abondance", écrit Strabon (*Géographie*, IV, 1, 2, cité dans Ferdière, 1988, I, 7). Jules César, lorsqu'il envahit la Gaule, fut certainement conscient qu'elle était le meilleur grenier à BLÉ possible. Cette richesse sera mise à profit: en huit ans de guerre, les soldats romains ne manqueront jamais d'approvisionnement. Pourtant, "durant la guerre des Gaules, vu ses effectifs, l'armée romaine – soldats, auxiliaires, servants, valets, etc. – avait besoin d'un minimum de cent tonnes de blé par jour. Cent tonnes" (Goudineau, 2002, 21). Cicéron nous dit aussi que les céréales gauloises étaient exportées dans le monde romain. Les analyses réalisées par l'archéologie expérimentale ont montré que les récoltes moyennes de BLÉ chez les Celtes du second Âge du Fer étaient de trois tonnes à l'hectare, rendement presque cinq fois supérieur à ceux considérés au Moyen Âge comme exceptionnels (Reynolds, 1982, 317; Kruta et Lavagne, 1984, 43).

Cette spécialité gauloise ne serait-elle pas demeurée inscrite dans notre vocabulaire? On suspecte plusieurs mots français qui s'y rapportent d'avoir une origine gauloise.

• *Mots liés aux céréales*

Certains termes ont trait à la plante elle-même. Le nom de la BALLE, enveloppe du grain de céréale, pourrait provenir, selon Ernst Gamillscheg et Albert Dauzat, d'un thème gaulois **bal-* remontant à une racine indo-européenne **bh(e)l-*, marquant l'idée d'enflure, de gonflement, et ayant servi à désigner des objets creux, de forme arrondie (Gamillscheg, 1969, 76 ; Imbs, IV, 1975, 89 ; Mathieu-Rosay, 1985, 52) ; en gallois, le mot *bal* désigne une "colline", une "éminence", et *bùl* nomme une "gousse" (Pokorny, 1959, 120 ; Imbs, même réf. ; Vendryes, 1981, B-13) ; la BALLE est une capsule arrondie. L'appellation du BRAN (partie la plus grossière du son : ce qui en demeure lorsqu'on lui a ôté son reste de farine) a été transmise par un latin populaire **brennus*, lui-même d'une origine "peut-être gauloise" (Rey, 1992, 279 ; et Dauzat et autres auteurs, 1994, 99). Le GLUI désigne dans les parlers régionaux une paille de BLÉ ou de seigle utilisée pour la couverture des maisons, pour les liens et pour les litières des animaux ; le nom est issu d'une forme **clodio-*, dont l'emploi a été gaulois (Fleuriot, 1978, 78 ; Billy, 1993, 53-54). Si on ne le rencontre que dans l'aire gallo-romaine, il pourrait remonter cependant à une plus ancienne origine préceltique : terme adopté par les populations celtes à leur arrivée en Gaule et intégré à leurs mots ; l'agriculture des autochtones, quoique faible encore, n'était donc pas inexistante (von Wartburg, II, 1949, 793-794 ; Flutre, 1957, 102-103 ; Dauzat et autres auteurs, 1994, 342 ; Quemada, IX, 1981, 298).

Pierre Flobert, à la suite d'autres linguistes, se demande si le mot de BLÉ (bien qu'on l'ait souvent suspecté de remonter à un francique **blad*, "produit de la terre") ne serait pas plutôt issu de la langue gauloise (celtique **blâto*, "farine", qu'on restitue par le gallois *blawd*) (Flobert, 1994, 204 ; et Jud, 1923, 411 ; Dauzat et autres auteurs, 1994, 85 ; Walter, 1991, 139 ; Hamon, 1992, 11). Jacqueline Picoche envisage au moins un croisement du terme francique avec le nom gaulois (1971, 66). Du mot de BLÉ (attesté en 1100 sous la forme *blet* dans *La Chanson de Roland*) sont nés d'autres mots liés à sa culture : EMBLAVER (*emblaer*, attesté en 1202 au sens figuré d'"occuper", et *anblavei*, en 1242, au sens propre), "ensemencer une terre en BLÉ". Mais aussi DÉBLAYER (*desbleer*, en 1265), dont nous avons oublié le sens originel : "enlever le BLÉ en moissonnant", donc "faire place nette sur le champ", d'où le sens moderne : "enlever d'un lieu ce qui encombrait" (Imbs, VI,

Monnaie d'or de *Cunobelinus* (roi des *Catuvellaunes* et des *Trinovantes* de Grande-Bretagne), représentant un épi de blé (dessin M.-A. Pons). La culture des céréales représentait pour les pays celtes une richesse de premier ordre. Notre nom de BLÉ, qu'on peut croire hérité de la langue gauloise, serait un témoignage de cette importance passée.

1978, 762-763; et VII, 1979, 891; Hamon, 1992, 441). Dans le domaine des noms de lieux, nous trouvons un toponyme *Blatomago* (attesté sur des monnaies mérovingiennes), qui est à l'origine du nom de la localité de BLOND (Haute-Vienne) (Villoutreix, 2002, 27) ; selon Xavier Delamarre, il aurait pu désigner un "Marché-de-la-Farine" (ou un "Marché-du-Blé") (2002, 7-8; 2003, 78).

• *Lexique des opérations céréalières*

D'autres mots d'origine gauloise que nous avons gardés nous restituent les différentes phases des opérations céréalières.

Les variétés de céréales étaient beaucoup plus hautes que celles d'aujourd'hui (elles pouvaient atteindre jusqu'à 1,10 m contre 40 à 60 cm actuellement). Aussi, la moisson (comme l'ont montré les résultats des recherches menées à la ferme de Butser Hill, en Angleterre) devait le plus souvent se faire en deux phases: d'abord la récolte des épis (au couteau ou à l'aide du VOLAN); puis la récolte de la paille (à l'aide du DAIL) (Reynolds, 1982, 318). Pline paraît en donner confirmation: il évoque ces régions de Gaule où "on coupe le blé à mi-chaume avec la faucille" (*Histoire Naturelle*, XVIII, dans Méniel, 1987, 146).

La JAVELLE nomme la quantité d'épis que prend le moissonneur de sa main gauche. Le mot a été transmis par un latin populaire **gabella* (attesté sous la forme *javella* en 846); il est issu d'un terme gaulois qui désignait étymologiquement la "poignée": on compare avec le vieil-irlandais *gaibim*, "je prends", "je saisis" (von Wartburg, IV, 1952, 14-16; Rey, 1992, 1067-1068; Lambert, 2003, 199; Degavre, 1998, 223). Le bas-limousin BRUMÈU ou BRUMÈL désignait naguère une "gerbe de blé"; il doit s'apparenter aussi à un terme gaulois, **brumo-* (von Wartburg, XXII/2, 1973, 48 et 50).

Le dépiquage consiste à faire sortir le grain des épis (par le piétinement des hommes ou des animaux) (Malrain et autres auteurs, 2002, 86). Notre verbe BRISER aurait-il été jadis en rapport avec cette activité? Il remonte à un bas-latin *brisare*, "fouler aux pieds", "faire sortir en pressant". Le mot est attesté en ce sens pour le raisin; il a pu être employé aussi pour les céréales (Ernout et Meillet, 1985, 76; Bloch et von Wartburg, 1975, 89; Vendryes, 1981, B-100 et 101).

L'opération suivante du vannage permet d'éliminer du grain les débris de paille, les poussières et autres déchets (dont les graines d'herbes toxiques) (Malrain et autres auteurs, 2002, 90, 92). Elle nous laisse des traces mieux attestées dans le vocabulaire. Le nom de la BALLE se retrouvait en ancien français dans le dérivé *baler*, "vanner" (on lit ainsi dans la *Chronique des Ducs de Normandie*: *C'est mais tot escos et balé*: "c'est tout secoué et vanné", employé au sens figuré: "c'est une chose bien décidée") (Greimas, 1978, 60). La BARNE (autre forme de BERNE, "couverture") nommait en Anjou une "pièce de toile que l'on dispos[ait] autour de l'aire pour recevoir les graines projetées au loin par le battage au fléau" (Sainéan, 1930, 195). BERNER (d'où provient BERNE) pouvait signifier à l'origine "vanner le blé en le faisant sauter sur une toile pour en rejeter le son" (Imbs, IV, 1975, 417). Ce "son" se nommant **brenno* en gaulois (d'où sans doute le français BRAN et BREN), BERNER doit être la métathèse de **brener*. Le sens moderne de "tromper", "se jouer d'une personne", "railler", serait dérivé de la pratique de faire sauter quelqu'un sur une couverture par plaisanterie ("depuis que Saint-Simon eut raconté comment les pensionnaires du collège des Jésuites BERNÈRENT (au sens propre) dans une couverture un camarade qu'ils jalousaient") (Mathieu-Rosay, 1985, 62; et Picoche, 1971, 81-82; Bloch et von Wartburg, 1975, 68).

Dans les régions de l'Ouest, du Centre-Est et du Nord, on emploie pour désigner les "criblures" une série de mots issus d'un gaulois *crienta*, "balle de blé", attesté dans des gloses (Billy, 1995, 103) (**fig. 16**) : CR(A)INTES, en Savoie, "résidus des grains passés" ; CRIANTES, dans le Doubs, "impuretés qu'on sépare du grain" ; CRIENTES, en Haute-Saône, "petit blé et zizanie rejetés par le vanneur" ; CRANSE et CRINSE, dans le Centre et la Bourgogne ; CRAYNS, dans la Manche, "petits corps étrangers que l'on retire du blé vanné", etc. D'où, aussi, des verbes signifiant "vanner", "séparer le blé des dernières pailles" : ÉCREUIANTAI, dans le Doubs ; CRINCER ou CRAINCER, dans l'Aube, dans l'Indre, et CRINSER dans la Seine-et-Marne ; CREINSA, dans la Creuse ; CRIENCHIER, dans la Manche ; CRINCHER, dans le Pas-de-Calais, etc. Des mots semblables, formés sur le même thème gaulois, se retrouvent dans les pays voisins. En

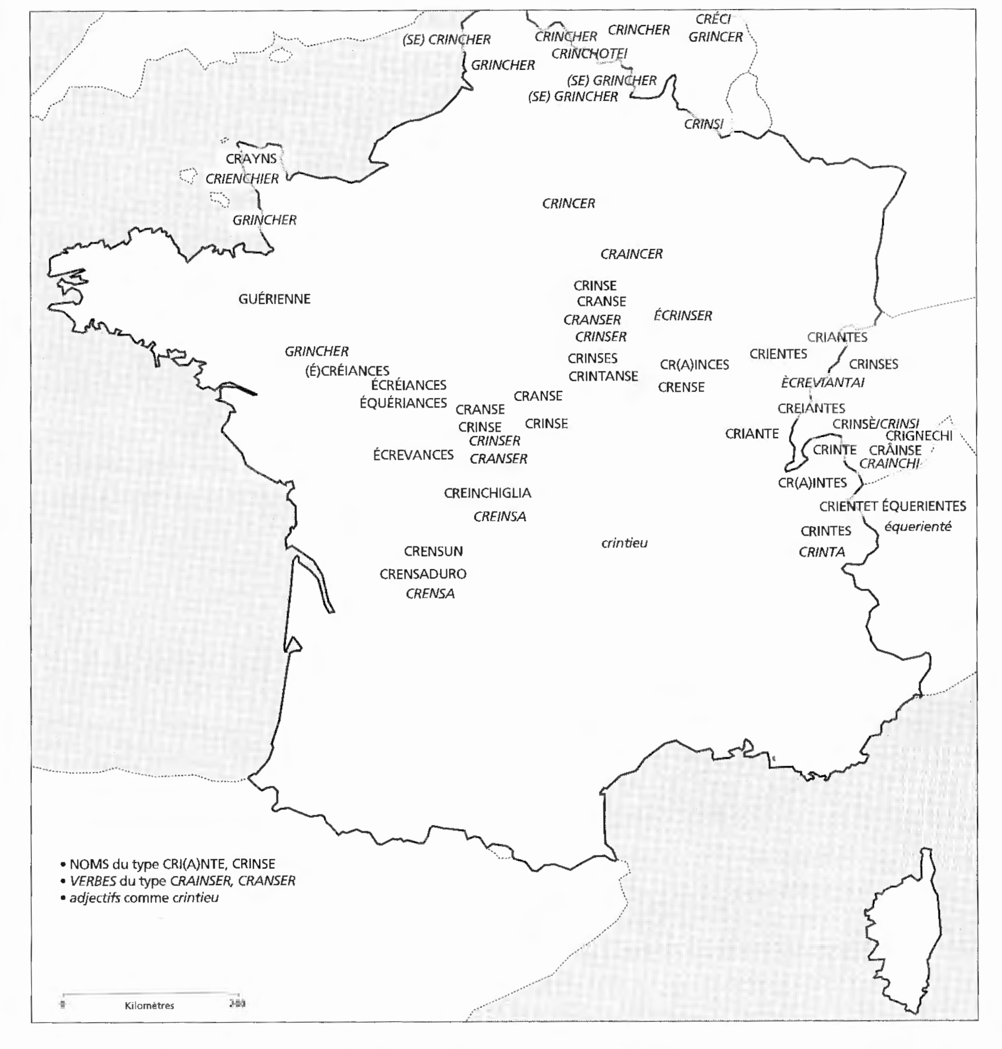


Fig. 16 - Noms dialectaux issus du thème gaulois *crient-*, "criblure", "cribler", en France, en Belgique, en Suisse et en Italie
(d'après W. von Wartburg, II/2, 1946, 1335-1336).

Belgique: CRINCI, "secouer [pour vanner le grain]", dans la région de Virton; et CRINCHER, "se frotter", à Mons comme en Flandre. En Suisse: CRINSES, "résidus", à Neuchâtel; CRENSI, "vanner", dans le Valais. En Italie: ÉQUERIENTES, "criblures", et ÉQUERIENTÉ, "vanné", dans le Val-d'Aoste, etc. (Jud, 1923, 403-404; Haust, 1943, 390-391; von Wartburg, II/2, 1946, 1335-1336). Le gaulois *crienta* est d'origine certainement celtique: on connaît en irlandais ancien un nom *criathar*, "crible", et un verbe *criathraid*, "il passe au crible, il vanne", faits sur le radical **krei-*, "séparer": c'est bien l'opération de séparation entre le grain et les pailles, barbes et enveloppes, qui est ici désignée (Vendryes, 1987, C-233 et 234).

La DROSSE sert également à nommer dialectalement les "rebuts de blé, les criblures"; le terme serait d'origine gauloise (issu de *druco-*, "mauvais", "fendu, déchiré"?) (Fleuriot, 1978, 78; Degavre, 1998, 200). Le verbe GASPILLER devait avoir anciennement rapport avec l'activité du vannage. Nous l'avons oublié, mais plusieurs emplois dialectaux du mot nous le montrent. On connaît dans l'Ouest un ancien verbe *gaspailler* signifiant "rejeter les balles de blé"; le poitevin *gaspailles* a servi à désigner les "balles de blé rejetées par le van" (1516); le wallon WÈSPA nomme les "déchets de paille"; en Gironde, se rencontre le mot GOSPI au sens de "balle de blé"; dans le Morbihan, les GAPAS sont les "débris de paille dans lesquels il reste des grains de blé, après le battage"; en Ille-et-Vilaine, GÂPAS nomme la "balle de blé", etc. (von Wartburg, XIV, 1961, 195). À l'origine de tous ces termes, on pense trouver un gaulois **uaspa*, "déchets", "nourriture du bétail", restitué d'après le moyen-irlandais *fess*, le gallois *gwest*, "nourriture", le breton *gwaspel*, "paille hachée par la machine à battre", issus d'un thème indo-européen **wes-*, "nourrir" (Degavre, 1998, 431). Du sens de "donner des déchets en nourriture au bétail" on a dû passer à celui de "donner facilement, comme si c'était sans valeur", d'où "gâcher son argent pour rien".

On a vu que la récolte de la paille, qui sera utilisée pour couvrir les maisons, alimenter les animaux, faire les litières (ou encore fabriquer le torchis, faire des objets en tressage), se fera le plus souvent par une deuxième coupe, plus tardive. Le terme dialectal de GORME, GORM ou GORMO désigne dans l'Yonne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, l'Ain, le "chaume", "pied des céréales laissées en terre après la moisson", ou "base de la paille coupée". Il est issu d'un gaulois **gormo-*, désignant étymologiquement "ce qui est saillant" (von Wartburg, XXII/2, 1973, 50; Billy, 1995, 142). Le terme désignant l'action de ramasser les épis restés sur le sol après la moisson: GLANER, est aussi d'origine gauloise. Il a été transmis par le bas-latin *glenare* (attesté dans les *Lois Saliques*); mais il doit remonter à un radical celtique **glenn-*, "choisir", "trier", qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *do-glenn*, "il choisit, rassemble", et *diglaim*, "fait de glaner, de rassembler" (Vendryes, 1996, D-80 et D-148; Lambert, 2003, 197).

Les graines de céréales qui ont été mises de côté devront être protégées des insectes nuisibles, en particulier des CHARANÇONS, qui peuvent faire des ravages dans les récoltes (Malrain et autres auteurs, 2002, 95-96). Le nom de CHARANÇON est issu d'un mot de la langue gauloise: **carantionos*, qui signifie littéralement "petit-cerf", à cause du rostre que ce coléoptère porte au-dessus de sa tête (on comparera avec le nom d'un autre insecte, le *cerf-volant*) (Bloch et von Wartburg, 1975, 122; Imbs, V, 1977, 535; Rey, 1992, 391).

Mais il faudra aussi se prémunir des conditions climatiques et des convoitises humaines. La richesse de la récolte devra être conservée bien à l'abri (dans un grenier ou

dans un silo enterré). Deux anciens verbes français qu'on trouve encore dans les dialectes, s'ils ne ressortent pas du vocabulaire agricole, peuvent cependant nous évoquer cette nécessité – bien connue des gens de la campagne – de sauvegarder son bien en le cachant : MUSSER et CUTER. MUSSER demeure très vivant dans bien des dialectes, surtout dans la moitié nord de la France (Billy, 1995, 179 ; Rézeau, 1984, 201) ; et on utilise encore la vieille tournure À MUSSE-POT (ou À MUCHE-POT) : "en cachette" (Quemada, XI, 1985, 1260). CUTER reste surtout employé dans l'Ouest et le Centre ainsi que le dérivé CUTE, "cachette" ; en Saône-et-Loire, on connaît l'expression AU COUTE, "à l'abri de la pluie" (Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 58).

Le mot de BLÉ – s'il est bien issu de la langue gauloise – signifierait étymologiquement "farine" : le nom de la céréale aurait donc été donné d'après la finalité du produit ; comme l'a souligné Jakob Jud, "le paysan qui passe en revue les cultures de son champ les juge d'une façon fort différente du botaniste ou du citadin : ce qui lui importe, c'est le produit auquel aboutit la culture" (1923, 407).

Avant l'opération de broyage, le grain doit être purifié de ses dernières enveloppes et résidus étrangers (Malrain et autres auteurs, 2002, 92). Il faudra renouveler l'opération après le passage à la meule, le produit étant encore chargé d'impureté : "une farine qui n'a rien de commun avec la nôtre, tant elle est grossière, remplie de particules pierreuses dues à l'écrasement de petits graviers ou à l'effritement de la meule" (Jeanlin, 1982, 52). Plusieurs TAMISAGES seront nécessaires. Remarquons que la première apparition en français du mot TAMIS associe le terme à l'idée de farine : on trouve dans la *Chanson de Guillaume* (1140) l'expression *pain a tamis*, "pain fait de farine tamisée" (von Wartburg, XIII/1, 1966, 73). Les agronomes latins attribuent aux Gaulois l'invention d'un instrument de TAMISAGE fait avec des crins de cheval (Ferdière, 1988, II, 80). On pense que le mot de TAMIS proviendrait peut-être d'un gaulois **tamesion* (par l'intermédiaire d'un latin populaire **tamisium*) ; on y relie le breton *tamoes*, "sas", "crible" (Henry, 1900, 259 ; von Wartburg, XIII/1, 1966, 73-76 ; Quemada, XV, 1992, 1340-1341). Mais on ne s'explique pas à quel ancien radical le mot gaulois pourrait remonter, "les langues celtiques n'offrant aucun mot auquel on puisse rattacher [un mot gaulois **tamesion*]" (Rey, 1992, 2079).

Nous envisagerons un rattachement au radical **ta-m-*, "couler", dont l'origine serait celtique (Vendryes, 1978, T-24/25), et qu'on retrouve dans des noms de cours d'eau (Degavre, 1998, 399) : en Belgique, la DEMER (*Tamera*, en 908), et la TAMISE ou TEMSE (*Temisica*, en 941) ; en France, peut-être le TAMON, affluent du Gardon (Gard) ; en Angleterre, la TAMISE (nom attesté sous les formes *Tamesis* (chez Jules César) et *Tamesa* (chez Tacite), qui sont toutes proches du **tamesion* gaulois !) (Carnoy, 1948, 160-161, et 1949, 660 ; 1955, 152 ; Deroy et Mulon, 1992, 467). La base **ta-* paraît avoir eu le sens de "fondre", "disparaître", "s'évanouir", "couler", "se décomposer" (Vendryes, 1978, T-24/25). Comme l'eau coule sans s'arrêter dans le lit de la TAMISE, la farine s'écoulait en pluie continue dans le TAMIS gaulois.

1.3.2. CERVOISE

D'autres céréales que le BLÉ ont dû être cultivées par les Gaulois. Mais il est difficile de bien déterminer les espèces par les noms, car ils portent parfois des significations contradictoires (chaque appellation particulière pouvant avoir eu le sens général de "céréale").

Des Gaulois des Alpes, les *Taurini*, faisaient pousser, selon Pline, du seigle, et ils l'appelaient *asiam* (*Histoire Naturelle*, XVIII, 141). La chute du *s-* initial pouvant se produire en celtique (comme dans *segusius/egousia*, *Suindunnum/Uindinon*, *Sulbanectes/Ulmanectes*, etc.), *asia* peut avoir existé à côté de **sas(s)ia*, qui expliquerait le gallois *haidd* et le breton *heiz*; mais ils nomment l'orge (Henry, 1900, 159; Vendryes, 1932, 304; Duval, 1962 ; Lambert, 2003, 11). **Sas(s)ia*, présent dans la langue gauloise, serait à l'origine des termes dialectaux qu'on rencontre en Languedoc et en Provence pour désigner une sorte de blé ou de froment: SEISSETTE, SEISSET(T)O (von Wartburg, XI, 1964, 257; Billy, 1993, 133 ; 1995, 204).

Bracis aurait nommé en Gaule, selon Pline, une variété d'épeautre ("blé amidonnier") (André, 1985, 185; Ferdière, 1988, II, 64). Mais le mot pourrait avoir été aussi associé au nom de l'orge, d'après les souvenirs linguistiques qu'ils nous a laissés (on connaît un vieil-irlandais *mraich*, *braich*, "malt") (Dottin, 1915, 63; Vendryes, 1960, M-66; Delamarre, 2003, 85); cela n'étonnerait pas, car la culture de l'orge – quoique moins importante que celle du BLÉ – semble avoir été assez développée en Gaule (Ferdière, même réf.). La bière de céréales constituait la boisson traditionnelle en Gaule. On la fabriquait à partir du *bracis*: en français le BRAI (ou BRAIS), c'est-à-dire "orge maltée", "orge broyée": préparée pour la fermentation céréalière (à moins qu'on ait eu affaire à de l'épeautre mêlé à du malt ?). Le mot est demeuré dans le wallon BRA, BRAI(S), "bière de mars" (Imbs, IV, 1975, 882). *Bracis* remonte à un radical indo-européen **merk-*, "pourrir", "tremper" (Pokorny, 1959, 739): c'est que le malt est germé artificiellement, par macération et fermentation dans une cuve d'eau (Denys d'Halicarnasse écrit au I[er] siècle av. J.-C.: "Les Celtes [...] avaient une liqueur faite avec de l'eau, où l'on a fait pourrir de l'orge") (*Antiquités romaines*, XIII, 11, dans Cougny, I, 1986, 452). 100 kg d'orge vont permettre d'obtenir 160 l de malt qui produiront entre 400 et 500 l de bière (Laubenheimer et autres auteurs, 2003, 58). Notre verbe BRASSER tire de là son origine: il ne signifie pas en effet "remuer avec les bras" pour fabriquer la bière, comme on pourrait le croire (et comme l'a interprété l'étymologie populaire), mais bien "faire de la bière à partir du BRAI(S)", céréale gauloise (Gougenheim, 1962, I, 45; 1966, II, 15) (sur le procédé du brassage, voir Laubenheimer et autres auteurs, 2003, 51). Aussi, comme le fait remarquer Littré, "la véritable orthographe serait non *brasser*, puisque le mot ne vient pas de *bras*, mais *bracer*, comme on l'écrivait généralement dans l'ancienne langue"; en effet la première attestation du verbe, en 1175, est *bracier* (Imbs, IV, 1975, 918). BRASSEUR est attesté dès 822 sous la forme latine *bratsator* (et en 1250 sous la forme *brasseurs*) (Imbs, même réf., 919). Nom de métier assez répandu, il deviendra nom de famille courant (Morlet, 1991, 137). La BRASSERIE ne se fera lieu où l'on peut consommer une bière que très tardivement (1844); pendant des siècles, elle désignera l'établissement où on traite le BRAIS pour faire de la bière, et plus largement l'industrie de fabrication de la bière (Imbs, même réf., 919). Des installations antiques de production de bière nous sont connues par l'archéologie en Allemagne (à Regensburg) et en Angleterre (à *Vindolanda*, sur le *limes*; et à Stebbing Green, dans l'Essex, où l'on a identifié une malterie, avec bassin, aire de germination et foyers) (Laubenheimer et autres auteurs, 2003, 55-58).

Un autre mot – quoique assez peu courant – nous garde en français le souvenir de la fabrication de la bière gauloise. On le retrouve (sous différentes variantes) dans les dialectes des régions françaises de la Manche, du Nord-Pas-de-Calais, des Ardennes, du Dauphiné et de la Savoie, du Languedoc et des Pyrénées; mais aussi en Belgique et en

Suisse: la DRÈCHE (ou DRÊCHE) (**fig. 17**), résidu de l'orge germé et concassé qui a servi à la préparation de la bière (von Wartburg, III, 1949, 156-157; Imbs, VII, 1979, 501; Billy, 1995, 120). De nombreuses régions, cependant, ont oublié ce sens; seules le conservent les régions du Nord de la France et de la Belgique, demeurées de grands fabricants de bière. La DRÈCHE est la partie de l'orge (mise à reposer dans une cuve de macération) qui n'a pas été dissoute par l'eau lors du BRASSAGE (Larousse, VI, 1870, 1197; Laubenheimer et autres auteurs, 2003, 51). De là lui vient son nom: DRÈCHE – qu'on rencontre dans l'ancien français *drasche* – remonte à un gaulois **drasica*, formé sur l'ancien radical **dher-* désignant le "dépôt trouble d'un liquide" (Bloch et von Wartburg, 1975, 204; Lambert, 2003, 197; Pokorny, 1959, 251).

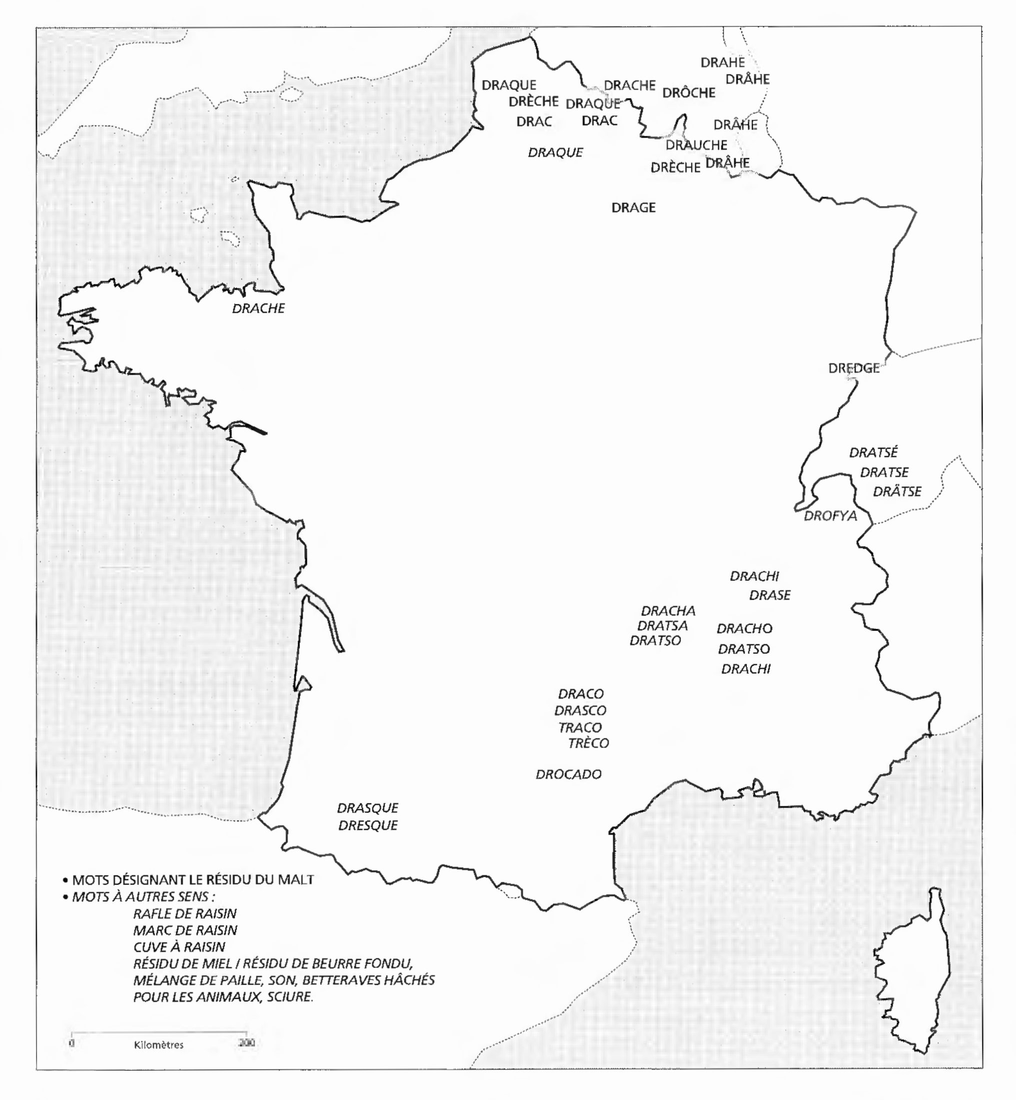


Fig. 17 - Noms dialectaux issus du gaulois **drasica*, "résidu du malt", en France, en Belgique et en Suisse (d'après W. von Wartburg, III, 1949, 156-157).

Avant de s'appliquer au vin, le terme de LIE (qui nomme un dépôt épais développé au fond des récipients contenant des boissons fermentées) a pu se rapporter à la fabrication de la bière gauloise. Il remonte à un celtique *liga* ou **lega* signifiant littéralement “ce qui repose”, “ce qui est étendu” (on comparera avec le vieil-irlandais *lige*, “fait de reposer”, “lit, couche”) (Quemada, X, 1983, 1191-1192; Lambert, 2003, 199).

Les Latins appelaient *zythum* une boisson faite à partir de l'orge (terme d'origine grecque). Mais cette appellation n'a pas été conservée. Les Gaulois dans leur langue disaient *cervesia* ou *cervisia*, d'où vient le nom de la CERVOISE (Billy, 1993, 52). Son étymologie reste une énigme. On y reconnaît seulement le suffixe gaulois *-isia* ou *-esia* qu'on rencontre dans *Al-esia*, *val-isia* (qui explique notre VALISE), **vind-isia* (à l'origine du nom de poisson VANDOISE). Mais d'où le radical *cerv-* provient-il ? À titre d'hypothèse, il a été comparé avec le nom celtique du cerf, *carvo-*, rapprochement qui paraît incongru ; cependant la CERVOISE aurait pu nommer une boisson brune, ayant la couleur de la robe du cerf (Evans, 1967, 333-334; Degavre, 1998, 150). Une autre hypothèse rattache le nom de *cervesia* au radical indo-européen *-ker-*, “couper” (qu'on retrouve dans les *céréales* et dans le nom de *Ceres*, ancienne déesse des céréales): boisson fabriquée à partir de l'orge coupée (Sergent, 1995, 250; Delamarre, 2003, 133).

Datant de l'époque gallo-romaine, des inscriptions emploient les noms de *cervesarii* (brasseurs) et de *negotiator artis cervesarius* (marchands de bière), ainsi à Trèves (Laubenheimer et autres auteurs, 2003, 54). Le mot de CERVOISE – donc aussi la boisson qu'il désignait – va rester en usage en France jusqu'au XV[e] siècle (“Pendant tout le Moyen Âge, le cervoise a joui d'une grande vogue”, souligne Georges Gougenheim) (1962, I, 45). On appelait toujours *cervoisiers* les fabricants de CERVOISE et même *cervoises* les tavernes où l'on débitait cette boisson (Imbs, V, 1977, 434; Gougenheim, même réf.). Mais l'introduction de houblon dans la fabrication de la bière va modifier la situation, le changement de méthode entraînant un changement d'appellation. L'innovation venant des Pays-Bas, le mot de *bière* (d'origine néerlandaise) remplacera le mot de CERVOISE attaché au vieux procédé (le terme de *houblon* étant lui-même emprunté au néerlandais) (Gougenheim, même réf.). Cependant, les Celtes en bien d'autres contrées que la Gaule durent jadis appeler leur boisson *cerves(i)a*; en Espagne, on note que la “bière” se nomme toujours *cerveza*, et au Portugal, *cerveja* (Flobert, 1994, 205; Kruta, 2000, 535).

Nous verrons, au chapitre suivant des “Arts et techniques” (dans l'étude du “Travail des peaux et des tissus”) le souvenir gardé d'une autre plante utilisée dans l'artisanat: le lin.

1.3.3. Autres cultures

L'importance des termes d'origine gauloise désignant les céréales ou les activités céréalières est manifeste; les autres produits ou activités agricoles ont laissé beaucoup moins de souvenirs linguistiques: indice qu'ils ont eu une importance moindre, sans doute. On doit penser aussi que bien des types ou variétés de fruits et de légumes n'ont été introduits en Gaule que tardivement (pas avant la romanisation de la Gaule). Inversement, certaines espèces, aujourd'hui devenues rares, ou jugées non consommables, ont pu connaître jadis un développement important. Il ne semble plus, en tout cas, y avoir adéquation entre les réalités d'hier et les mots d'aujourd'hui.

• *Fourrage*

Une partie des activités agricoles a dû être occupée par la culture des végétaux destinés aux animaux (le développement progressif de la cavalerie entraînant des besoins importants) (Malrain et autres auteurs, 2002, 76). Ce type de production avait l'avantage de permettre le repos des terres à BLÉ et de faciliter aussi le démarrage des mises en culture.

Les noms de DRAVÉE, DRAVIÈRE, DRAGÉE (on dit aussi DRAGIE ou DROUE) sont encore très présents dans les parlers de la moitié nord de la France et de la région Rhône-Alpes (Billy, 1995, 121) (**fig. 18**). Ils remontent à un modèle gaulois **dravocata*, qu'on connaît sous la forme latinisée *dravoca*, "ivraie" (graines non comestibles pour les hommes), attestée dans les gloses, et dont on trouve des correspondants dans d'autres

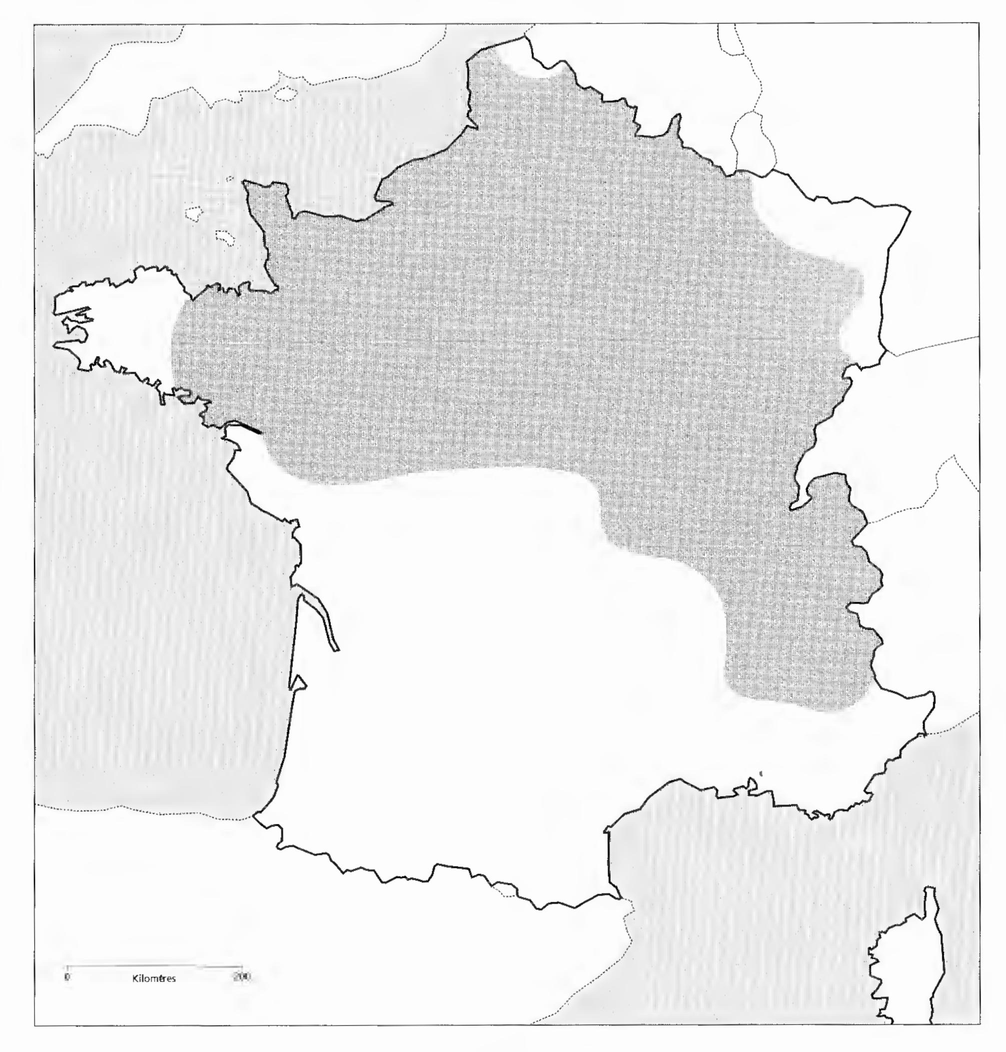


Fig. 18 - Aire d'emploi, en France, des noms dialectaux DRAGÉE, DRAVÉE, DRAVIÈRE, DROUE..., issus du thème gaulois **dravoc-*
(d'après P.-H. Billy, 1995, 121).

langues indo-européennes (von Wartburg, III, 1949, 157-158; Chaurand, 1970, 140-141; Bloch et von Wartburg, 1975, 203; Delamarre, 2003, 148-149). DRAVÉE, DRAVIÈRE, DRAGÉE... désignent un mélange de graines qu'on fait pousser en fourrage ("mélange de pois, vesce, avoine, fèves, etc., semés ensemble pour être donnés en vert aux bestiaux") (von Wartburg, même réf., 157). La pratique agricole consistant à semer des graines de différentes espèces sur un même terrain est bien attestée par les auteurs antiques (Ferdière, 1988, II, 156). Elle comportait plusieurs avantages: fournissait une nourriture variée plus agréable pour les animaux, évitait la mauvaise récolte d'une espèce unique, et ménageait le sol, les plantes puisant leur nourriture à des profondeurs variables et ne lui enlevant pas toutes le même principe, ce qui offrait l'autorégulation d'un "véritable assolement simultané" (Larousse, VI, 1870, 1175).

La DRAGÉE, "nourriture pour les animaux", désigne aussi en français une confiserie. Est-ce un autre mot, comme les dictionnaires le présentent? Ils font souvent remonter le terme de DRAGÉE/confiserie à un latin impérial *tragemata*, "dessert". Mais l'altération de *tr-* en *dr-* est inexpliquée, et la finale mal élucidée (Imbs, VII, 1979, 484). Pierre Guiraud pense que le sens de "confiserie" peut venir d'un emploi figuré de DRAGÉE, "mélange de grains pour les animaux". Les DRAGÉES du confiseur désignent en effet aussi un mélange: assortiment de petits fruits secs (amandes, pistaches, avelines) couverts de sucre, de différentes couleurs (Guiraud, 1982, 245). L'idée gauloise présente dans les graines de fourrage continuerait donc à s'y exprimer.

La JAROUSSE ou JAROSSE nomme une plante de la famille des légumineuses, gesse cultivée qui produit un fourrage vert (Larousse, IX, 1873, 912). On rencontre le mot principalement dans l'Ouest, le Centre et le domaine franco-provençal (Quemada, X, 1983, 661). Il est à l'origine de noms de hameaux du Massif central et de l'Ouest comme JAROUSSE, JAROUSSAYE, JAROUSSON (Dauzat et Rostaing, 1978, 366). Marcel Villoutreix cite, dans le Limousin, à partir de la forme dialectale *jarousso*, les toponymes JAROSSES, LA JAROUSSE, LES JAROUSSES (Villoutreix, 1995, 95; 2002, 142); ce sont évidemment des formations bien plus récentes que l'époque gauloise. Mais le terme de JAROUSSE lui-même remonte à un gaulois **garusta* (von Wartburg, XXI, 1966, 144-146); cela conduit à penser que cette plante fut cultivée jadis aussi par les paysans gaulois. Elle était appréciée des animaux. Elle a pu être également consommée par l'homme, sa graine s'employant en farine.

• *Légumes*

Les cultures potagères et légumineuses étaient-elles très développées en Gaule? Pour Jacques Harmand, "c'était là un type de nourriture peu chéri d'une population à mœurs guerrières telle que les Celtes" (1970, 83). Même si on n'adhère pas vraiment à cette opinion, force nous est, en tout cas, de constater que peu de mots du substrat gaulois ont trait à ce type de plantes; les traces éparses que nous conservons sont des termes rares; aucune des appellations de légumes courants (*carotte*, *chou*, *fève*, *lentille*, *navet*, *pois*...) ne remonte à un nom gaulois. Cependant, ces cultures n'ont sûrement pas été inexistantes, et les légumes ont dû avoir une certaine place dans l'alimentation.

Le site de Grenoble, sur le territoire des Allobroges, avait pour nom premier *Cularo* (attesté chez Plancus); il semble que cette appellation ait désigné à l'origine le "Champ de concombres": d'un celtique **culara*, "concombre" (à comparer au vieil-irlandais *cularan*, "concombre"). Le terme gaulois s'est gardé dans le dauphinois COURLA, "courge" (Hubschmied, 1933, 260; Vendryes, 1987, C-284; Billy, 1993, 60; Delamarre,

2003, 131). Les études des archéobotanistes montrent qu'"en Gaule, dès les débuts de la période romaine, l'espèce [était] abondamment cultivée et consommée, comme l'attestent les fréquentes découvertes de ses graines. Les Gallo-Romains du Nord comme ceux du Midi s'en régal[aient] ainsi que les habitants du Londres antique" (Marinval, 2003, 29).

Le nom de JOUTTE (ou JOTTE) nomme plusieurs sortes de légumes, dans différents dialectes de France, du Nord-Est au Sud-Ouest : chou, en Meurthe-et-Moselle ; betterave, en Charente-Maritime ; bette, en Gironde, etc. JOUT(T)E est resté très vivant dans l'Ouest pour désigner la "bette ou poirée" ("Où donc voulait-elle que je prenne [...] les fameuses JOUTTES, ces feuilles de bettes [...] qui doivent être le support du mets [le farci] s'il se respecte ?", lit-on chez l'écrivain régionaliste des Deux-Sèvres Marguerite

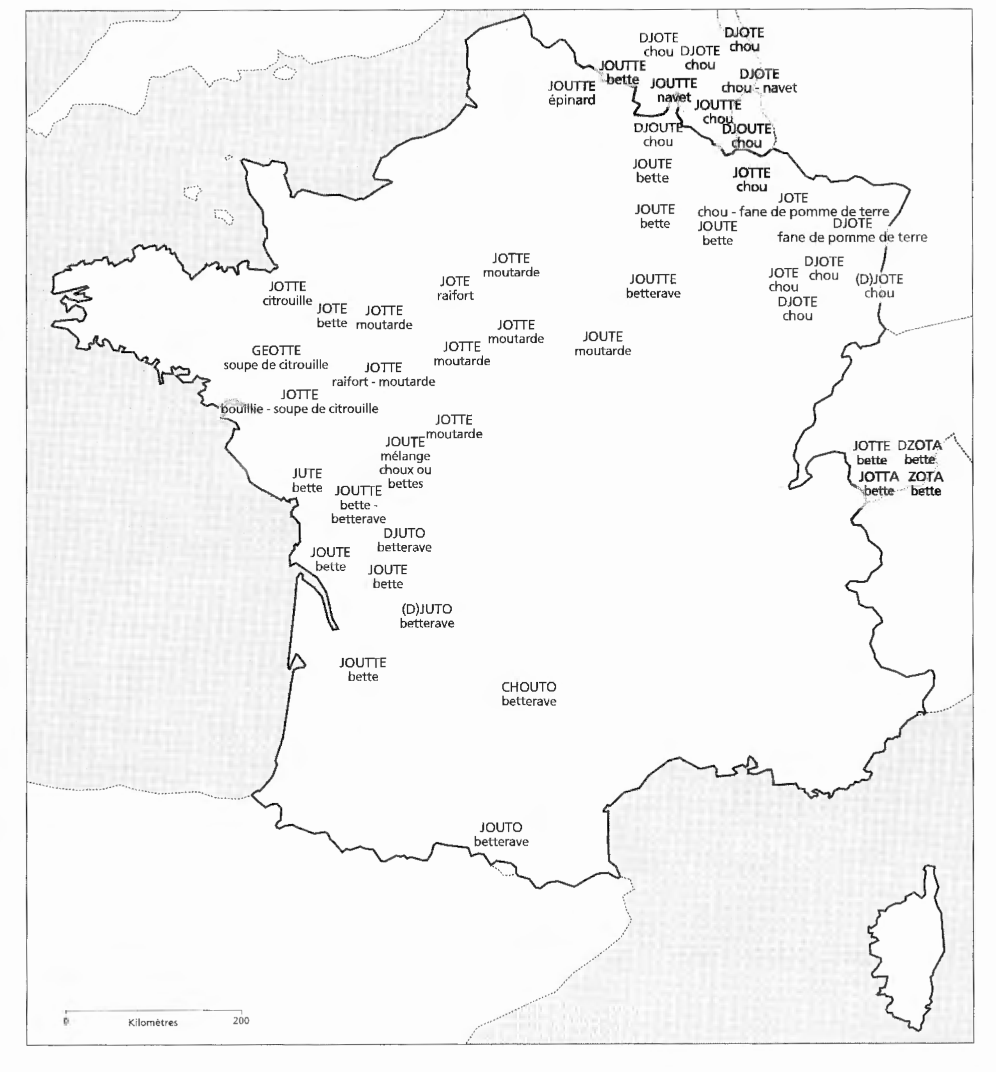


Fig. 19 - Traces du gaulois *jutta*, "bouillon", "bouillie", "soupe", dans les noms dialectaux en France, en Belgique et en Suisse (d'après W. von Wartburg, V, 1950, 90-91).

Gurgand) (Rézeau, 1984, 171-172). On retrouve le même terme en Belgique: JOUTTE, "chou", "bette" ou "épinard" à La Louvière, à Mons, à Neufchâteau... ; DJOTE, "chou" ou "navet", à Malmédy, à Namur, à Nivelles... ; et également en Suisse: DZOTA, "bette", dans le Valais; JOTTA, "bette", dans le canton de Vaud... (**fig. 19**) (von Wartburg, V, 1950, 90-91; Boisgontier, 1991, 79; Degavre, 1998, 262). Parfois le mot désigne une soupe de légumes: JOTTE, soupe de citrouilles, en Loire-Atlantique; JOTTE, soupe de potiron, en Ille-et-Vilaine; et aussi, en Italie du Nord (anciennement domaine des Gaulois cisalpins), DZATA, JOTA ou YOTA, "minestrone" (von Wartburg, même réf.). On trouve, à la base de tous ces termes, un gaulois *jutta* qui signifie "bouillon", "bouillie", "soupe" (un substantif *jotta*, "bouillon", est attesté au VI[e] siècle) (von Wartburg, même réf.); il nomme étymologiquement un "mélange" (radical **jeu-*)

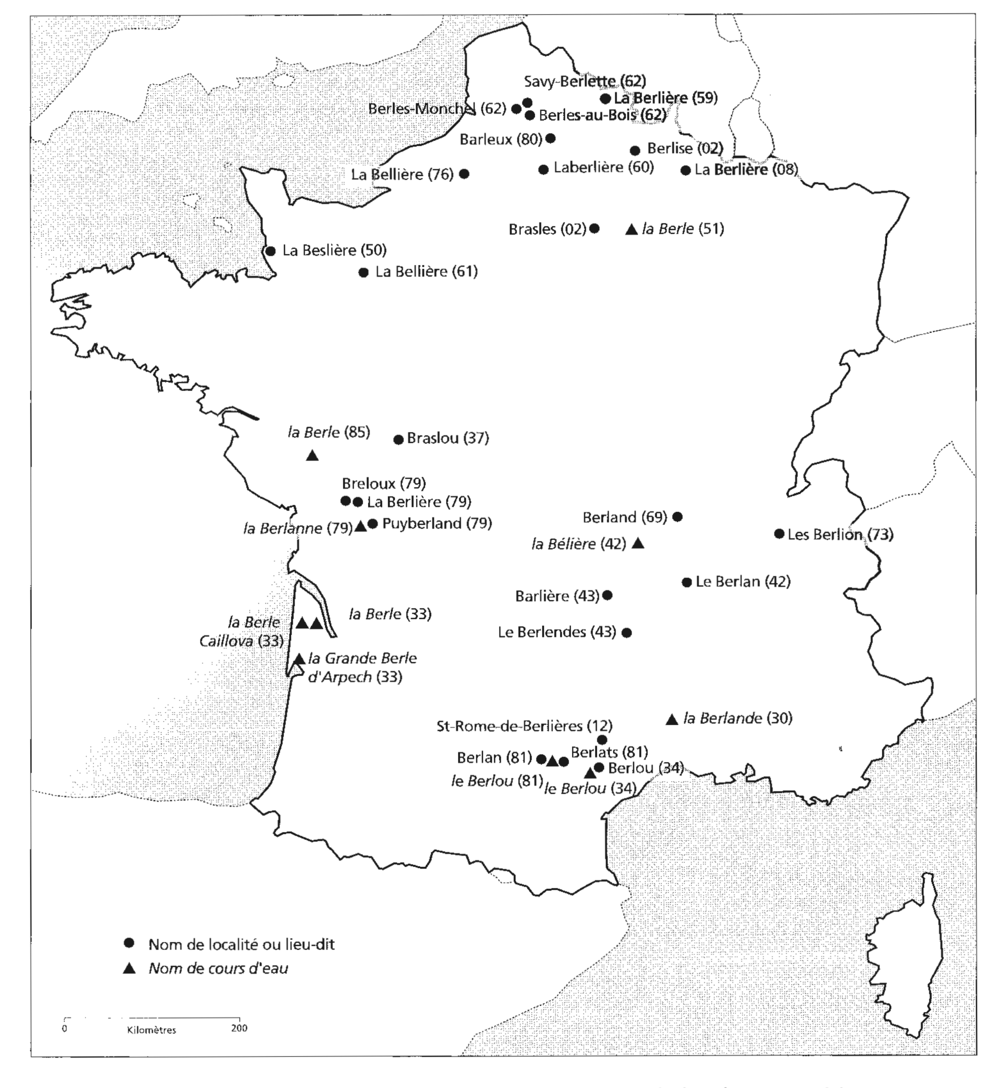


Fig. 20 - Noms de lieux issus du gaulois **berura* (transmis par le bas-latin *berula*), "cresson".

(Pokorny, 1959, 507). Les Gaulois ont pu préparer certaines soupes à partir de ces légumes (d'où l'évolution sémantique du mot). Philippe Brochard et Évelyne Lallemand évoquent, à l'heure du repas gaulois, de "grandes coupes creuses contenant des légumes bouillis", à l'odeur agréable. "Cette soupe à l'ortie, à l'oseille, aux choux et aux lentilles n'est-elle pas délicieuse ?" (1984, 72).

Ayant fait peut-être partie de ce type de préparations, nous trouvons quelques plantes potagères au nom d'origine gauloise. Mais elles n'ont pas été forcément cultivées : ce peuvent être parfois des pousses sauvages.

La BERLE désigne encore une sorte de cresson poussant sur des terrains humides, des lieux de sources. "Alimentaire et curative, la plante jouait [jadis] un rôle comparable à notre cresson qui l'a détrônée" (Chaurand et Lebègue, 2000, 28). Son nom gaulois **berura* (qu'on compare au vieil-irlandais *biror*, "cresson d'eau" ; au gallois *berwr*, et au vieux-breton *beror*, de même sens) s'est transmis au bas-latin *berula* (avec dissimilation), puis à l'oïl *berle* (Brunel, 1949 ; Lambert, 2003, 190 ; Delamarre, 2003, 73). Il est resté dans l'appellation de plusieurs rivières et ruisseaux aux bords desquels la plante poussait (**berura* étant issu d'une racine indo-européenne **bher(u)-*, "source", qu'on retrouve dans le grec *phréar*, "source"). Citons le BERLAND, la BERLANNE, la BERLANDE ou la BERLE… (**fig. 20**) (Joanne, I, 1890 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 27-28 ; Gauthier, 1996, 166-167). On trouve aussi des noms de localités formés sur ce nom du cresson (à époque ancienne ou plus récente), comme BARLIÈRE, à Bournoncle, en Haute-Loire (*Berlerias*, en 935, avec suffixe *-iera* : "cressonnières") ; LABERLIÈRE, dans l'Oise (*Berleria*, en 1143, avec suffixe *-ière*) ; BERLES-Monchel, dans le Pas-de-Calais (*Berla*, en 1074) ; Savy-BERLETTE, dans le même département (*Berleta*, en 685, avec diminutif roman) ; BERLISE, dans l'Aisne (*Berlise*, en 1113, avec suffixe collectif *-ise*) ; BRASLOU, en Indre-et-Loire (*Bralo*, au VI[e] siècle, avec suffixe *-avum* : "qui abonde en cresson") ; BRELOUX, à La Crèche, dans les Deux-Sèvres (*Berlo*, en 1110, aussi avec suffixe *-avum*), etc. (**fig. 20**) (Joanne, I, 1890 ; Brunel, 1949 ; Nègre, 1990, 260-261 ; Gendron, 2003, 225).

En Savoie, Haute-Savoie et en Suisse romande, on emploie un terme dialectal VARCWINNA, VERCWINNA, VARK(W)ÉNO… remontant à un gaulois **uercuesimo*, *uercuesina* (von Wartburg, XXI, 1966, 123 ; Billy, 1995, 238-239). Il nomme une sorte de bette, dont les jeunes pousses se mangent comme des feuilles d'épinards (von Wartburg, même réf. ; Larousse, II, 1867, 964).

Dans plusieurs patois, on rencontre les descendants d'un latin médiéval *rudember*, peut-être d'origine gauloise. Se relèvent en particulier dans la Nièvre ROINDE, "grosse oseille des champs", et dans l'Yonne ROUAMBLE, "bette sauvage" ; mais ailleurs le terme semble plutôt désigner une plante nuisible, une mauvaise herbe… (von Wartburg, X, 1962, 540 ; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 131).

Le CISTRE ou CESTRE nomme le "fenouil des Alpes" ; selon Jacques André, auteur d'une étude sur les "Noms de plantes gaulois", le mot remonte à un gaulois *sister* (1985, 195-196).

Enfin, la BRATTE ou BROTTE, nom dialectal connu dans les Vosges pour désigner la "ciboulette", remonte à un gaulois **brittola*. Deux gloses latines nous définissent *britola* comme un "petit oignon" (*britola : cepa minuta*) (Degavre, 1998, 113).

• *Fruits*

Les fruits ont-ils été cultivés ou ont-ils été seulement sauvages ? Il semble que, le plus fréquemment, il faille en rester à la seconde hypothèse. On ne peut parler d'arboriculture à l'époque gauloise ("l'apparition de fruitiers cultivés ne semble pas devoir précéder la Conquête", Malrain et autres auteurs, 2002, 100) ; tout au plus les productions fruitières ont-elles été parfois favorisées par le désherbage, l'arrosage voire la taille d'arbres et arbustes ("des fruitiers sauvages [sont] plus ou moins entretenus en haies ou en bosquets comme la noisette ou la prunelle", même réf., 99).

Alain Ferdière souligne que "le fraisier cultivé n'est pas attesté" à l'époque de la Gaule (1988, II, 111). Les rares appellations qui nous demeurent correspondent donc à des fraises sauvages. Le terme dialectal LITSA sert à nommer la "fraise" dans les Alpes dauphinoises ; il remonterait à un gaulois **licca* (cependant, lui-même a été vraisemblablement reçu de populations antérieures) (von Wartburg, V, 1950, 335 ; Billy, 1995, 165). Un autre nom gaulois nommant la "fraise des bois", **matutsa*, qui devait être également d'origine préceltique, est resté dans le mot MADOUFE, MADOUFA ou MADUFE, employé dans le Sud et le Centre-Sud, et en particulier dans les patois du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Corrèze (**fig. 21**) (von Wartburg, XXI, 1965, 95 ; Billy, 1995, 173). On peut penser que le nom de MAYOUSSE, MAYOUSSA, MAIOUSSO…, bien vivant à l'ouest et au sud du domaine franco-provençal, en Limousin, dans les Deux-Sèvres et en Italie du Nord, provient de la même origine gauloise (les remarques de von Wartburg, VI/1, 1969, 19-22 [fasc. paru en 1958], seraient à regrouper avec celles du tome XXI) (remarque de Brigitte Horiot à l'auteur).

Dans le Sud : Languedoc-Roussillon, Provence-Côte-d'Azur, mais aussi en Savoie, et jusqu'en Côte-d'Or, on rencontre, dans les régions montagneuses, ou poussant sur des coteaux rocailleux, des arbustes appelés AMÉLANCHIERS. Ils tirent leur nom d'origine gauloise de leur fruit, l'AMÉLANCHE : **aballinca*, "petite pomme" (Billy, 1995, 1 ; Degavre, 1998, 20) : espèce de nèfle, ronde et à la saveur un peu aigrelette.

Le CORMIER était l'appellation autrefois usuelle du sorbier, répandue en de nombreuses régions, encore très vivante dans l'Ouest, en particulier le Maine-et-Loire et la Vendée (Rézeau, 2001, 295-296). L'arbre porte des sortes de très petites poires roussâtres à la pulpe douce et sucrée : les CORMES. Le mot provient d'un gaulois **corma*, "sorbes" (dont la terminaison correspond à un pluriel neutre) (Chambon et Greub, 2000, 153). On tirait jadis de ces fruits une boisson fermentée appelée le CORMÉ, "analogue pour la saveur au cidre et au poiré, mais plus enivrante" ; au siècle dernier encore "boisson ordinaire des journaliers et des domestiques dans les campagnes" (Larousse, V, 1869, 145). Hervé Bazin (né en Maine-et-Loire) parle dans *L'Église verte* de "trois cageots de CORMES […] glanées […] près d'une closerie abandonnée. Rien de tel pour donner du corps et de la couleur [au cidre]" (cité par Rézeau, 2001, 295). Le nom du CORMÉ a été rapproché du bas-latin *curmi*, "sorte de cervoise", attesté au Ve siècle (Imbs, VI, 1978, 186). Des appellations de lieux issues de ce thème **corma*, "sorbes", se sont créées (dont certaines attestées à date ancienne) : ainsi CORME, en Charente-Maritime ; CORMEILLES, dans l'Eure (*Cormeliae*, en 1060), et dans le Calvados (*Cormellis*, v. 1070) ; CORMEILLES-en-Parisis (*Cormoletum*, en 697) et CORMEILLES-en-Vexin (*Cormilias*, en 843), toutes deux dans le Val-d'Oise ; CORMELLES, dans le Calvados ; CORMERAY, dans le Loir-et-Cher et dans la Manche (*Cromeret*, v. 1025) ; CORMES, dans la Sarthe (*Corma*, au VIIe siècle) ; LE CORMIER

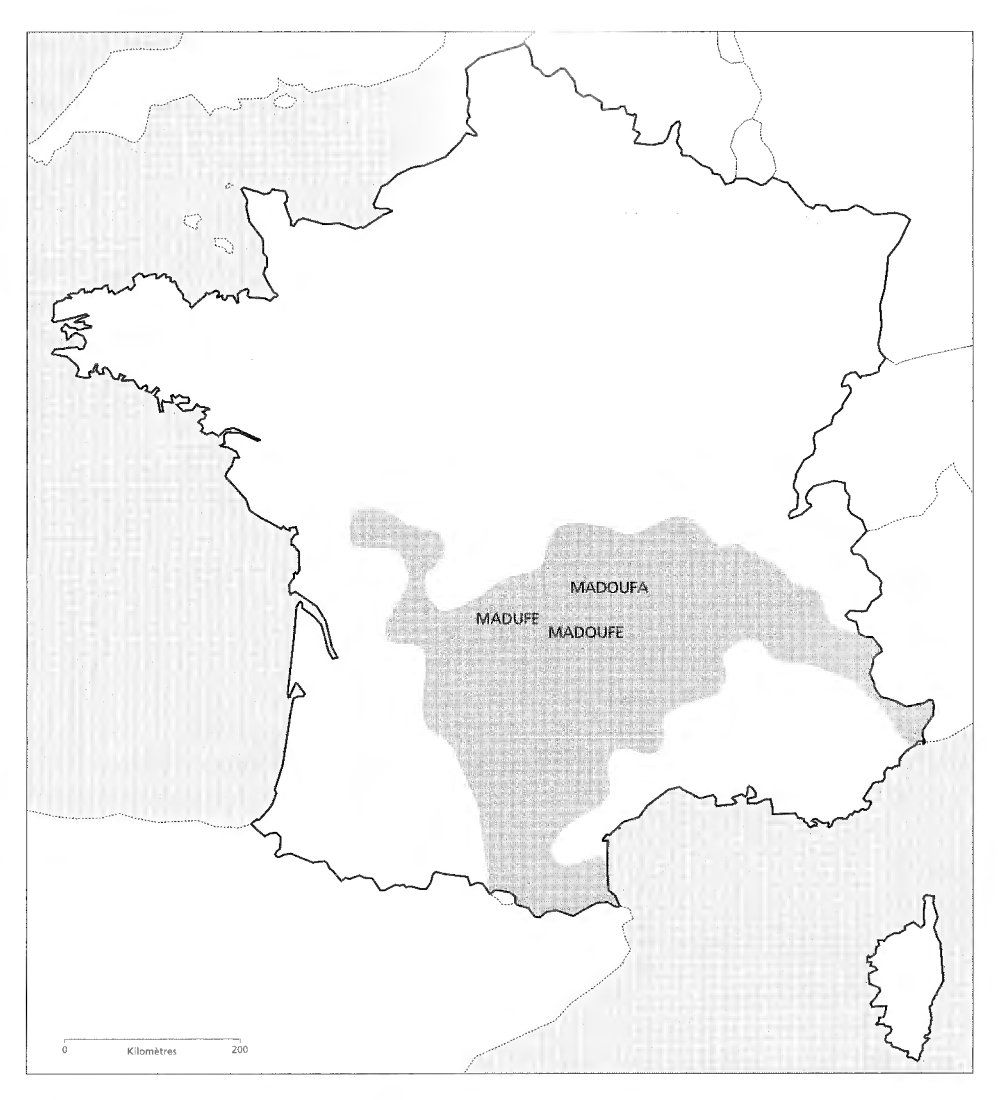


Fig. 21 - Aire d'emploi, en France, du nom dialectal MADOUFE, "fraise", issu du gaulois **matutsa* (d'après W. von Wartburg, XXI, 1965, 95 ; P.-H. Billy, 1995, 173).

dans l'Eure (*Cormer*, v. 1200), aussi dans la Seine-et-Marne et l'Essonne (*de Cormerio*, v. 1105) ; CORMOZ, dans l'Ain, etc. (Nègre, 1990, 281-282 ; Chambon et Greub, 2000, 153).

L'ALISIER, un arbre également du groupe des sorbiers, commun dans les taillis des coteaux de l'Est de la France, donne des baies rouge-brun au goût acidulé mais agréable : les ALISES. Leur nom (attesté sous la forme *alie*, en 1153) semble remonter à un gaulois **alisia*, **alisa* ou **alika* (bien que l'étymologie soit discutée) (Pokorny, 1959, 302 ; Imbs, II, 1973, 526-527).

Ces trois derniers fruits, ALISE, CORME et AMÉLANCHE ont pour caractéristique commune de ne mûrir qu'en automne et de se manger blets. Colette, si attentive à la vie

de la nature, parle de "l'alise et la corme et la nèfle, roussettes que le soleil ne mûrit pas, mais que novembre attendrit" (1936, 143). Ils ont aussi en commun leur petite taille de noix, ne fournissant qu'une mince nourriture. L'expression de valeur minimale qu'on retrouve en ancien français : "ne pas valoir la moitié d'une *alise*", est à cet égard très parlante ("Des nèfles !" dit maintenant le langage populaire en parlant d'une chose sans intérêt). Il faut se dire que bien des fruits que nous savourons aujourd'hui, même si nous les croyons avoir été toujours présents sur notre sol, n'existaient pas anciennement.

Les noisetiers ont été certainement très nombreux en Gaule. Les archéologues ont retrouvé des centaines, parfois des milliers de noisettes dans des fouilles de lieux à caractère religieux : sources sacrées, puits cultuels, et aussi sépultures, nous le verrons, au tome III *La Gaule des Dieux*, dans l'étude des "Arbres sacralisés" (Ferdière, 1988, II, 110-111). Comme les archéologues, les linguistes ont un témoignage du caractère très commun de l'espèce à l'époque gauloise. En France, le noisetier était autrefois couramment appelé COUDRIER (appellation maintenant cantonnée aux parlers septentrionaux). Or le latin *corylus*, "noisetier", ne peut avoir abouti phonétiquement à la forme *coudrier*. Elle doit traduire l'influence d'un celtique **coslo-/collo-* ayant nommé le noisetier en Gaule (on retrouve *coll*, avec ce sens, en vieil-irlandais, en gallois et en vieux-breton) (Vendryes, 1987, C-157 et 158) : l'appellation de l'essence – parce que très courante – restait ancrée dans les esprits ; elle s'inscrivit dans les mots du bas-latin (mais des raisons religieuses ont dû jouer, aussi). D'un modèle **colurus* naquirent *coldre* et *codre* (connus au XIe siècle), d'où COUDRE et COUDRIER (Imbs, VI, 1978, 295). Le nom gaulois du noisetier se serait aussi inscrit dans des noms de lieux : localités de COOLE (*Cosla*, en 983) et COOLUS (*Coslus*, en 869), dans la Marne, sur la rivière la COOLE ; lieu-dit *Croix de* COULON, à Saint-Cyr-les-Colons, dans l'Yonne (un hameau *Coulon* (*Coslumnus*, attesté au XIe siècle) ayant existé sur le territoire voisin de Courgis) ; et peut-être, dans le même département, à Sementron, écart de COULON (*Colons*, en 1295) (Quantin, 1862, 40 ; Delamarre, 2003, 127) ; en Suisse, on songe également au hameau d'OLLEX (dont l'appellation serait issue d'un ancien **Collacon*, "coudraie") (Hubschmied 1933, 255).

Les prunelliers devaient être des arbres (ou arbustes) très répandus en Gaule. Trois appellations gauloises différentes dont nous gardons un souvenir linguistique vivace nous le donnent à penser (Billy, 2000, 91-92, et carte, 104).

AGRANIOU ou ARAGNOU désignent dans le Sud de la France, de la Gascogne à la Provence, une "prunelle" (avec de nombreuses variantes dialectales : AURANIOU dans le Gers, ARAGNOU dans le Béarn, AGRAGNOU(N) en Languedoc, ARAGNOUN dans les Alpes-Maritimes) (von Wartburg, I, 1948, p. 54 ; XXIV, 1975, 268-269 ; Billy, 2000, 92 et 104 ; Delamarre, 2003, 35). On trouve pareillement dans la péninsule Ibérique un catalan ARANYO et un aragonais ARAÑON (Lambert, 2003, 188). Et en Suisse, on connaît un village du Valais ÄRNEN, appelé *Aragnon*, en 1214 (le "Bois-de-prunelliers") (Hubschmied, 1933, 264). Ces mots ou nom sont issus d'un gaulois **agran(i)o-* (à comparer au vieil-irlandais *airne*, au gallois *eirin*, "prune sauvage", au breton *irin*, "prunelle") (Henry, 1900, 164 ; Vendryes, 1959a, A-48 ; Lambert, même réf.).

Dans le Nord de la France et en Belgique, on appelle les "prunelles" FOURDRAINES ou FOURDERAINES (nom bien attesté dans la langue picarde, et qui s'est inscrit dans des noms de lieux du type FOURDRAIN, FOURDRAINE : citons FOURDRAIN, dans l'Aisne, *Fordrain*, en 1209 ; FOURDRINOY, dans la Somme,

Fordinetum, en 1066) (Nègre, 1990, 272). Le terme doit trouver son origine dans un gaulois **uor-draginos*, "grand épineux" (von Wartburg, III, 1949, 152-153; Billy, 2000, 91; et pour le préfixe Degavre, 1998, 460). On connaît dans l'irlandais ancien un mot *draigen* désignant une "épine noire", un "prunellier" (Vendryes, 1996, D-189 et 190).

Enfin, dans le Nord-Ouest, dans le Nord-Est et dans le Centre-Est de la France, on emploie pour nommer la "prunelle" le mot de BELOCE (variantes BLOSSE, BALOSSE, P(E)LOSSE) (von Wartburg, I, 1948, 623-625; Bloch et von Wartburg, 1975, 51; Billy, 1995, 72; et 2000, 92 et 104). Il est rapproché de l'irlandais *bulos* et du breton *bolos*, "prunelle" (Lambert, 2003, 188). On restitue comme étymon une forme gauloise **bulluca*, transmise dans le bas-latin *bulluca* (forme attestée au VII[e] siècle (?), dans la *Vie de Saint Colomban*). Un "héritage préceltique" (terme adopté par les Celtes installés en Gaule) a été envisagé, à cause de certaines formes à P- initial, qui ne devraient pas exister en celtique (et que l'on rencontre fréquemment dans la région franco-provençale) (le *poulsard* ou *plousard* jurassien nomme un "vin à couleur de prunelle"); cependant, comme l'a indiqué Gérard Taverdet, il pourrait s'agir de croisements du type gaulois avec le latin *pruna* (1981, 39). Ajoutons que le nom de la BELOCE s'est inscrit dans des noms de lieux (à date sans doute souvent assez tardive): LA BELOSSE (Mayenne, à Montigné), LES BLOSSIÈRES (Loir-et-Cher, à Saint-Secondin), BLOSSIÈRES (Marne, à Chantrix), LE BLOSSET (Cher, à Vignoux)...

Introduit en Gaule sans doute à partir du II[e] siècle, le mot latin à l'origine du français *prunelle* aura tendance, une fois bien installé dans le centre du domaine gallo-roman, à prendre le pas sur les anciens mots gaulois, et à refouler les substrats à la périphérie (von Wartburg, 1955; Guiraud, 1968, 68-70; Billy, 2000, 104). Mais on peut penser que les trois types gaulois se partageaient originellement le "pré carré" gaulois (**fig. 22**).

Ce fruit très courant n'était (comme les précédents) qu'un petit fruit: prunelle sauvage et non prune. On a cité l'expression "ne pas valoir la moitié d'une *alise*"; on peut semblablement rappeler le sens figuré de l'ancien français *beloce*: "chose sans valeur" (von Wartburg, I, 1948, 624).

L'arbre fruitier le plus répandu et le plus apprécié en Gaule a été sans doute le pommier. Le nom de *pomme* est d'origine latine. Mais on sait qu'en latin *pomum* signifie seulement "fruit" (le nom de la pomme est *malum*). Si ce terme a pu, passé en français, prendre le sens de "pomme", c'est que la pomme était en Gaule le Fruit par excellence !

Son nom gaulois est *aballo-* (le *Glossaire d'Endlicher* offre la traduction claire *avallo* = "poma"). Le mot a-t-il donné naissance à des "cours d'eau des pommiers": VALLOUSE ou VALLOUZE (dans l'Ain et le Jura, la Corrèze, la Dordogne, les Deux-Sèvres, la Saône-et-Loire), etc. (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 93)? Cela est possible, mais nous serions tenté de voir plutôt dans ces anciennes **avalosa* des appellations formées sur une base hydronymique **ava-* (Pokorny, 1959, 68). Par contre, il semble bien que ce soit le gaulois *aballo-*, "pomme", que l'on retrouve dans le nom d'une quinzaine de localités, comme ABLIS, dans les Yvelines (*Avallocium*, au VI[e] siècle); AVAL(L)ON, dans l'Isère, à Saint-Maximin (*Avalonis*, au XI[e] siècle); AVALLON, dans l'Yonne (*Aballo*, au IV[e] siècle, dans la *Table de Peutinger*, avec suffixe gaulois *-one*, au sens de "pommeraie"); AVELUY, dans la Somme (peut-être ancienne **avallocium*, "pommeraie"); HAVELU, dans l'Eure-et-Loir (*Avallocium*, au VI[e] siècle); Bénivay-OLLON, dans la Drôme (*Avalono*, en 1252); VALLÈRES, en Indre-et-Loire (*Avalleria*, en 1081); VALLON, dans l'Allier (*Avallon*, au XIII[e] siècle) et dans l'Ardèche

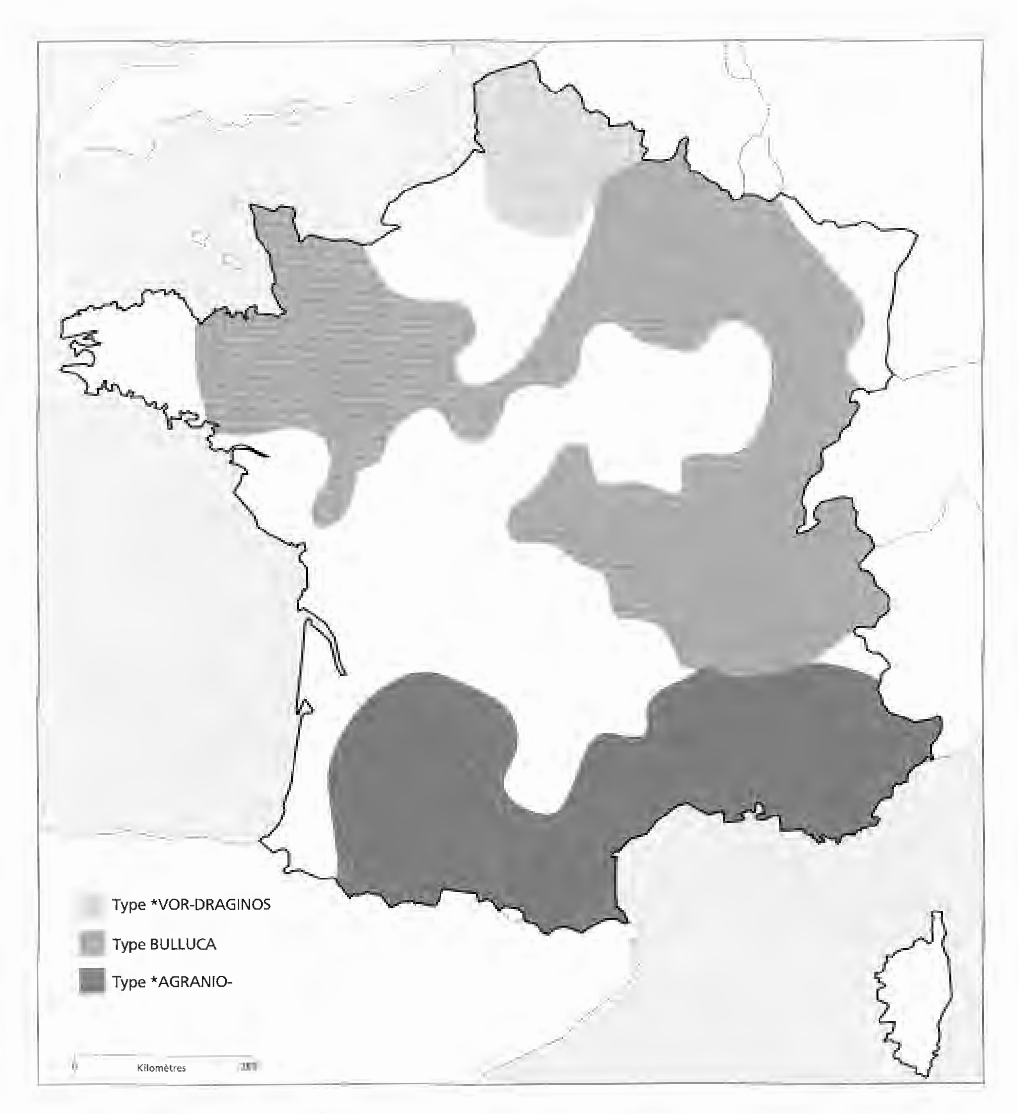


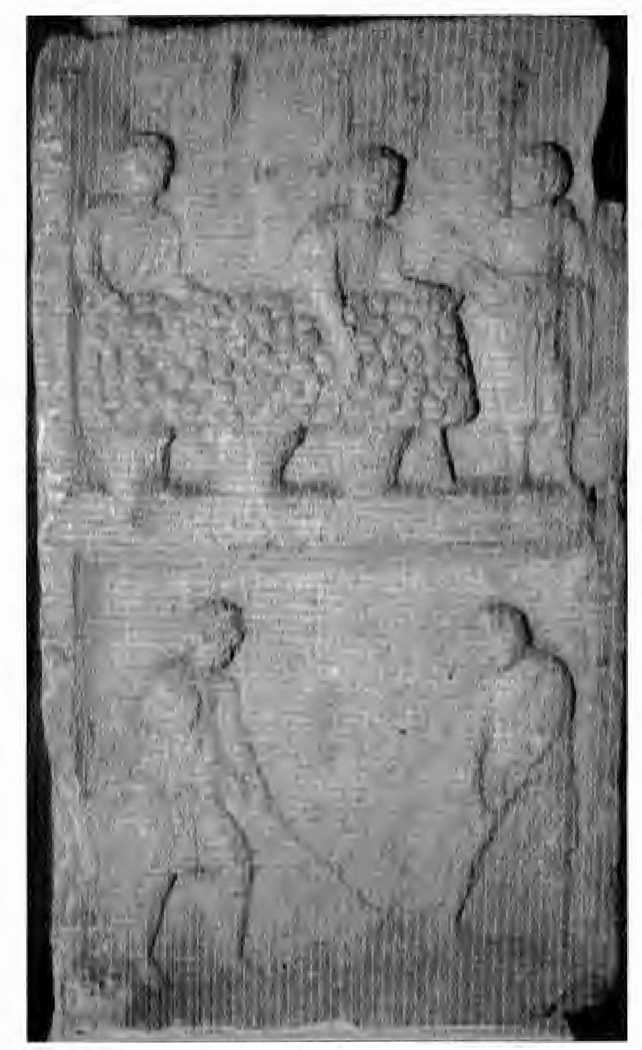
Fig. 22 - Aires d'emploi, en France, des noms dialectaux de la "prunelle" ARAGNOU, BELOCE, FOURDRAINE, issus des types gaulois *agranio-, bulluca, *vor-draginos (d'après P.-H. Billy, 1995, 72, 119 ; 2000, 104).

(*Abalone*, au XIVe siècle), etc. (Dauzat et Rostaing, 1978, 40-41 et 507; Nègre, 1990, 139; Delamarre, 2003, 29). VALEUIL, dans la Dordogne (*Valojul*, en 1107), VALUÉJOLS, dans le Cantal (*Avalogile*, en 928), sont d'anciennes "Clairières-des-Pommiers", **avallo-ialo* (Nègre, 1990, 186, 188) (voir carte de 23 noms de lieux issus du gaulois *aballo-* dans le tome III, *La Gaule des dieux*). Si ces arbres n'étaient pas cultivés, on peut croire qu'ils étaient parfois au moins entretenus : désherbage alentour, engrais et peut-être taille (Marinval, 1985, 25).

L'agriculture gauloise nous a donné dans cette étude des images tout à fait contrastées: d'une part, des cultures maraîchères et fruitières plutôt limitées et

archaïques, avec une importance encore grande de la cueillette, et la simple valorisation d'espèces existantes, à l'intérieur des petits terroirs. D'où des souvenirs linguistiques limités et des noms rares. D'autre part, une gestion volontaire des sols, avec une mise en valeur très active des terres, et un développement poussé des cultures céréalières, aux rendements certainement élevés ; d'où des productions massives et des exportations.

Il nous semble que ce caractère dichotomique – mis en valeur par l'étude lexicale – est un des traits principaux de l'agriculture à l'époque de l'Indépendance. Il y avait une Gaule des techniques culturales très évoluées et performantes (dont témoignent des mots assez nombreux qui nous sont restés) ; et une Gaule recueillant seulement dans chaque campagne les petites ressources des plantes, des arbustes, des arbres (dont les mots transmis, peu courants et peu nombreux, soulignent l'état plus ou moins sauvage). L'agriculture était encore trop partagée entre productions activement créées par l'homme et productions modestes recueillies dans la nature. Ce n'est qu'à l'époque romaine que ce fossé se verra réduit pour un meilleur équilibre.



Bas-relief d'Arlon (Luxembourg), évoquant deux aspects de l'agriculture en Gaule : le travail des terres et la récolte des fruits (davantage développée à l'époque gallo-romaine).

Les mots d'origine gauloise nous conservent – quoique de façon très inégale – des témoignages sur ces deux activités.

2 - ÉLEVAGE

Strabon écrit des Gaulois (au I[er] siècle av. J.-C.): "Ils ont de si nombreux troupeaux [...] qu'ils fournissent en abondance [de] saies et [de] salaisons non seulement Rome, mais la plupart des régions d'Italie" (*Géographie*, IV, 4, 3, dans Cougny, 1986, 70). L'historien Denys d'Halicarnasse, évoquant la Gaule, souligne aussi que "les récoltes y sont abondantes, et les pâturages nourrissent de nombreux troupeaux" (*Discours*, XIV, 1, cité par Dottin, 1915, 414-415). Enfin César, dans son *de Bello Gallico*, fait mention de nombreux cheptels chez les *Nervii*, les *Menapii*, les *Eburones*, et dans le centre de la Celtique (références précises données par Dottin, 1915, 199-200). Nous pouvons donc penser que "l'élevage a dû être important [en Gaule]" (Werner, 1984, 166), et a représenté même "un des piliers de l'économie" (Malrain et autres auteurs, 2002, 103). Il n'est pas étonnant que nous en conservions des souvenirs dans notre lexique.

2.1. Les lieux d'élevage

2.1.1. Pâtures

La pratique de l'élevage était héritée des anciennes générations celtes dont les lentes migrations avaient favorisé l'habitude des troupeaux itinérants. Établies sur de nouvelles terres, ces populations durent poursuivre leurs activités d'élevage. Les HELVÈTES pourraient avoir eu un nom signifiant "Ceux-qui-sont-riches-en-terres-d'élevage" : composé celtique **elu-etii*, formé des éléments **elu-*, "nombreux", et de l'élément **etio-*, "terrain", "prairie grasse", "herbage" (en vieil-irlandais *iath* est attesté au sens de "terrain", "prairie [grasse]") (Delamarre, 2003, 168). L'HELVÉTIE leur offrait de riches pâturages (aujourd'hui encore, les terres de pâture occupent en Suisse 46 % de la superficie du pays) (Robert, 1988, 1718). On peut penser que chez les différents peuples gaulois l'élevage extensif primera longtemps: animaux vivant le plus souvent en plein air sur des surfaces importantes mais peu riches (d'où des rendements encore limités, même si les espèces y acquéraient une bonne résistance). Les terres marginales situées autour des domaines pourront être utilisées comme pâturages.

Le nom du CHÊNE est resté dans notre vocabulaire pour de multiples raisons (importante présence de cette essence dans la forêt, utilité artisanale, symbolisme religieux...); un des rôles de l'arbre fut peut-être aussi d'offrir la nourriture de ses glands aux porcs. Divaguant librement dans les CHÊNAIES, ils gagnaient selon Strabon une vigueur étonnante, qui en faisait des animaux à demi sauvages (*Géographie*, IV, 4, 3, dans Cougny, 1986, I, 70) (la pratique de la glandée est cependant discutée par Malrain et autres auteurs, 2002, 36).

D'autres étendues incultes ont pu servir à faire divaguer les troupeaux. Les CHAUMES (variantes dialectales CHARME(S), CHAUX, CALM, etc.) désignent dans les parlers régionaux de maigres pâturages situés généralement sur des plateaux dénudés, terres incultes et gazonnées, terrains vagues servant de pacage (von Wartburg, II/1, 1949, 100-101 ; Imbs, V, 1977, 622). Le mot est particulièrement employé dans le Nord-Est et le Centre de la France (Vosges, Jura, Massif central...), également dans le Sud (Billy, 1995, 78). On le retrouve dans de nombreux oronymes et toponymes (du type (LES) CHAUME(S), LACALM, LACHAT, (LA) CHAUX, CHAUMOT, CALMONT...) (Dauzat et Rostaing, 1978, 132-133 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 124). Il nous a

été transmis par les Gaulois qui l'utilisaient (la forme *calma* étant attestée au VIIe siècle, et la forme *calmis* au IXe siècle) (von Wartburg, II/1, 1949, 101 ; Imbs, même réf. ; Billy, 1993, 39) ; mais cet appellatif leur a peut-être été donné par les populations autochtones précédemment implantées (Flutre, 1957, 66 ; von Wartburg, même réf.).

S'étirant parfois en lisière de la CHÊNAIE, dans les clairières, entre les massifs boisés, on trouvait un autre type de paysage inculte : la LANDE. Son nom remonte à un gaulois **landa* (restitué d'après le vieil-irlandais *land*, "terrain", "enclos", "lieu plan" ; le gallois *llan*, "village" ; le breton *lann*, "lande", "endroit plan", "monastère") ; il désigne originellement un "terrain plat, découvert, non cultivé" (Delamarre, 2003, 196). Le terme (passé dans la langue romane) s'est transmis à des noms de lieux comme LA LANDE, LES LANDES, LANNE…, et à des noms de personnes, tels LALANDE, LALANNE, LANNES ou LANDAIS (Nègre, 1990, 276-278 ; Morlet, 1991, 574 et 580). Les zones de LANDES occupaient jadis des espaces plus variés qu'aujourd'hui (les LANDES d'Aquitaine n'ont été massivement plantées de pins qu'au XIXe siècle) (Deroy et Mulon, 1992, 264). Elles ont dû servir jadis, en bien des régions, de terres de pâture aux troupeaux, qui y trouvaient genêts, ajoncs et BRUYÈRES. Ce dernier mot remonte lui-même à un dérivé du gaulois *brucus* (également créateur de toponymes et d'anthroponymes) (Imbs, IV, 1975, 1041 ; Nègre, 1990, 264-266 ; Morlet, 1991, 146-147). Il désignait anciennement non la plante elle-même mais la terre en friche où poussent les BRUYÈRES (Taverdet, 1985b, 16).

Les prairies entretenues autour du domaine agricole, réservées aux pâturages, permirent le développement d'un élevage davantage intensif (où les animaux recevaient une alimentation plus riche, qui permettait une croissance plus rapide et assurait une meilleure production). Quelques noms régionaux ou dialectaux d'origine gauloise gardent souvenir des prés humides utilisés pour les pacages d'été.

La NOUE désigne un terrain marécageux, "traversé par un ou plusieurs petits cours d'eau qui lui donnent de l'humidité", et très souvent elle sert à nommer une terre grasse utilisée comme pâturage car elle "fournit des herbes en abondance pour la pâture des bestiaux" (Larousse, XI, 1874, 1120). NOUE remonte par l'intermédiaire d'un latin médiéval *nauda*, attesté au IXe siècle, à un gaulois **(s)nauda* (qu'on peut comparer en irlandais ancien avec le verbe *snaid*, "il s'écoule", "il nage", ou avec le substantif *snuad*, "cours d'eau") (von Wartburg, VII, 1955, 53-54 ; Vendryes, 1974, S-145 et 146, S-154 ; Quemada, XII, 1986, 259 ; Rey, 1992, 1333-1334). NOUE (variantes NOË, NOËL) se retrouve du reste en plusieurs régions de France comme nom de "ruisseaux dormants" qui arrosent des terrains de pâturage ou de marécage. L'appellation du NOHAIN, rivière de la Nièvre, s'y rattacherait (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 68-69 ; Taverdet, 1994a, 142). Des localités ont reçu leur nom de la proximité avec des terres de NOUES (marécages ou pâturages), essentiellement dans la moitié nord de la France (**fig. 23**). Citons parmi de nombreux exemples LA NOË-Poulain, dans l'Eure (*Noa*, en 1207) ; LES NOËS-près-Troyes, dans l'Aube (*Noe*, en 1145) ; NOEUX-les-Mines, dans le Pas-de-Calais (*Nuhuz*, en 1076) ; LA NOUE, dans la Marne (*Lanoe*, en 1247) (Nègre, 1990, 237-238). On y ajoutera des noms de familles comme NOUE, NOË, NOUËT, LANOUE ou LANOUX (Morlet, 1991, 734).

Dans les régions du Centre, du Centre-Est et du Sud, on emploie encore dans les campagnes le nom de SAGNE (issu d'un gaulois **sagna*) (Billy, 1995, 198) (**fig. 24**). Il peut servir à désigner une prairie utilisée pour le pacage : "terrain humide, petit pré

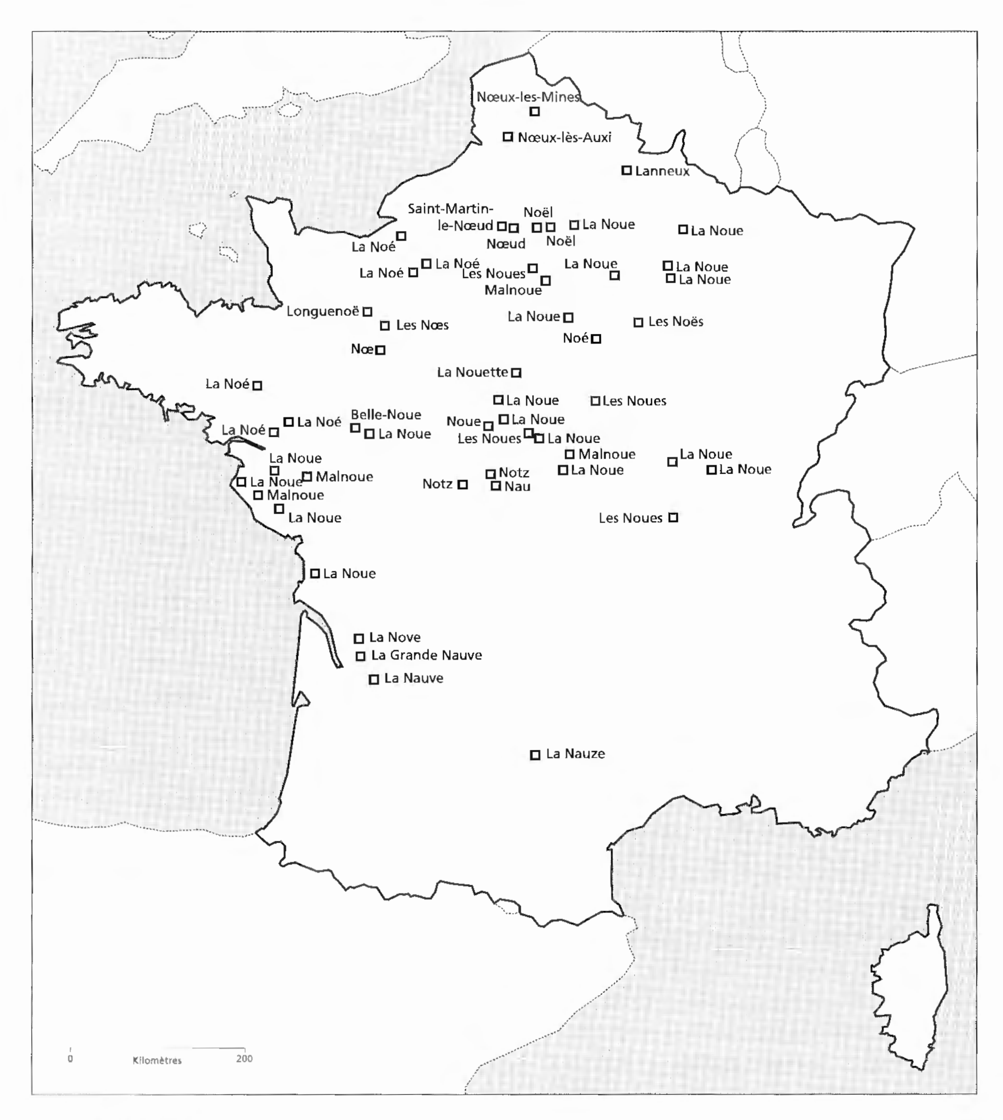


Fig. 23 - Noms de lieux issus du gaulois **nauda*.

réservé à l'élevage des animaux", "au bétail et aux volailles", en particulier dans le Morvan et dans la Loire (Taverdet, 1985a, 29; 1994a, 143). Le SAGNAT, dans le patois forézien, est un "petit pâquis marécageux où l'on envoie paître les veaux" (von Wartburg, XI, 1964, 72). Cependant, le terme nomme fréquemment un terrain humide où l'eau stagne, un site marécageux (pas forcément utilisable pour l'élevage, car trop gorgé d'eau) (von Wartburg, XI, 1964, 71-74; Quemada, XIV, 1990, 1413).

Les VARENNES (terme d'origine gauloise qu'il faut sans doute distinguer des *varennes/garennes*, "réserve de chasse du seigneur") sont encore présentes dans le lexique dialectal de nombreuses régions: Île-de-France, Bourgogne, Franche-Comté,

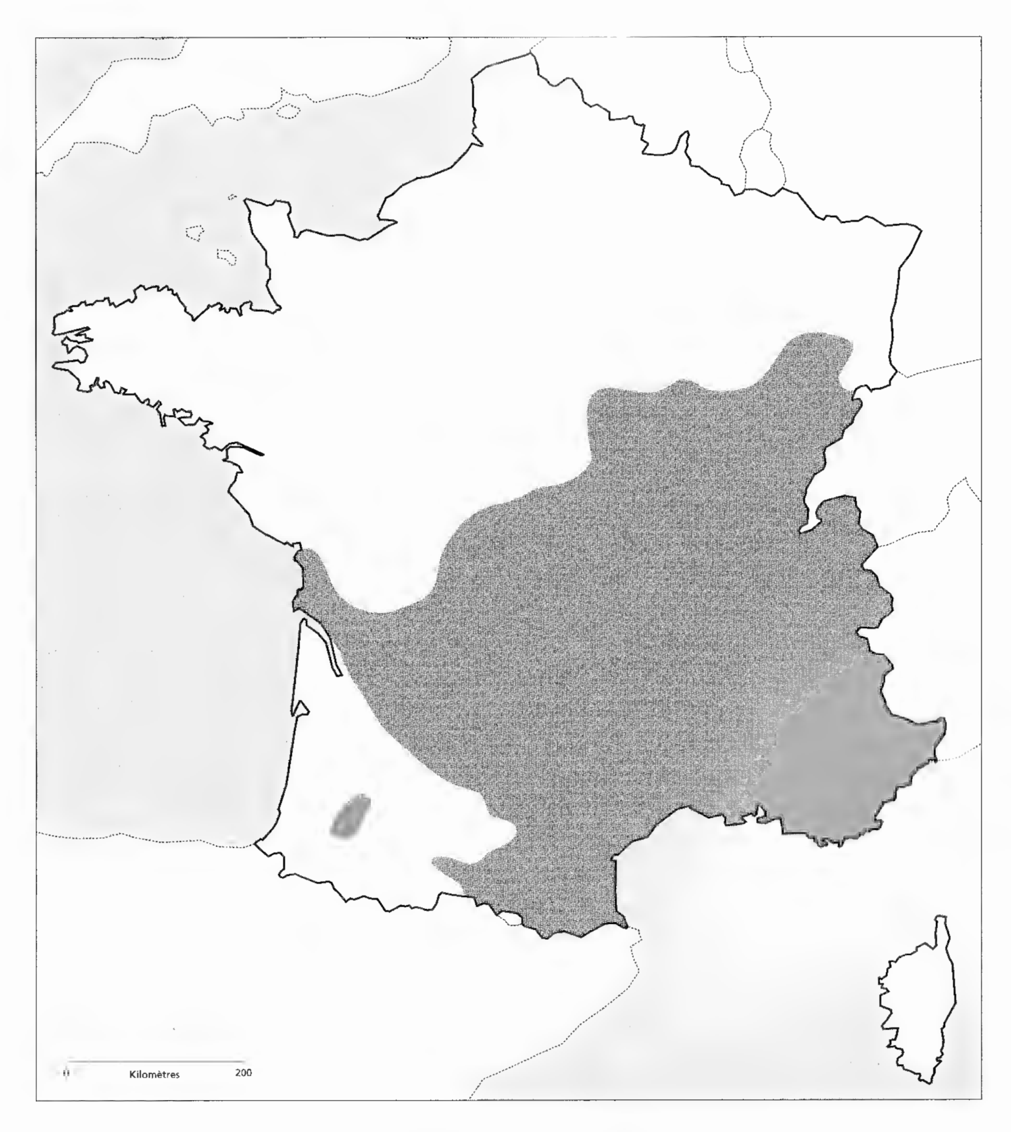


Fig. 24 - Aires d'emploi, en France, du nom dialectal SAGNE, issu du gaulois *sagna (d'après P.-H. Billy, 1995, 198).

Centre, Loire et Rhône… (Billy, 1995, 234). Elles nomment des "délaissés de rivière", des "terrains proches des rives de cours d'eau" (on repère à leur base un radical prélatin *war-, "eau") (Rey, 1992, 2215 ; Taverdet, 1994a, 128). Parfois, ces lieux ont pu désigner des terrains fertiles, des sites de culture maraîchère (Rézeau, 1984, 273-274 ; Gendron, 1998, 139). Mais souvent, ils renvoient à des "terres de faible valeur sises près des rives de cours d'eau utilisées généralement comme pâturages" (Lassus et Taverdet, 1995, 163), des "terrains incultes où l'on fait paître les bestiaux" (Quemada, XVI, 1994, 924). Les terres riches en d'eau "conviennent à la mise en place de bonnes prairies" (Malrain et autres auteurs, 2002, 14). D'où des toponymes comme VARENNES, dans l'Indre-et-Loire (*Varennae*, en 940) ; VARENNES, dans l'Yonne (*Varenna*, en 993) ; VARENNES-

Jarcy, dans l'Essonne; VARENNES-Saint-Sauveur, en Saône-et-Loire (*de Varennis*, en 1320); VARENNES-sur-Seine, en Seine-et-Marne (*Warannes*, en 1172); VARENNES-Vauzelles, dans la Nièvre (*Varenna*, en 1287); VAROGNE, en Haute-Saône (*Varennes*, en 1258); VÉRONNES, en Côte-d'Or (Taverdet, 1994a, 128; Lassus et Taverdet, 1995, 163; Mulon, 1997, 147; Vurpas et Michel, 1997, 122; Gendron, 1998, 139-140). On peut se demander, cependant, si le sens de "pâturage" existait déjà couramment à l'époque gauloise.

Dans les régions du Centre-Est (Franche-Comté, Bourgogne sud, Loire et Ain: essentiellement zone franco-provençale), on emploie le terme de NIÈVRE pour désigner une "prairie humide". Il est "très répandu en Bresse et en Mâconnais" ; "un NIÈVRE est une large prairie inondable au bord d'un cours d'eau" (Taverdet, 1985b, 50); on le connaît bien aussi dans le département de la Loire, à l'est du Rhône, où il nomme "des prairies au bord d'un cours d'eau" (Taverdet, 1985a, 35-36). NIÈVRE remonterait, selon Gérard Taverdet, à un gaulois **nebara* (Taverdet, 1986a, 53; 1987b, 48; Lassus et Taverdet, 1995, 162). On le retrouve dans des lieux-dits comme LA NIÈVRE, LES NIÈVRES, LE NIVRE (Taverdet, 1985b, 50; 1986a, 53); et aussi dans des noms de localités (possédant des prairies au bord de cours d'eau), comme NERVIEUX, dans la Loire (*Nerviaco*, au XIe siècle), ou NIÉVROZ, dans l'Ain (*Nevro*, en 1247), au bord du Rhône (Taverdet, 1985a, 35-36; 1986a, 53).

On trouve aussi, dans les toponymes, trace d'un celtique **cluno-*, "lieu humide, prairie" (attesté dans le vieil-irlandais *cluain*, "prairie", "pâturage") (Vendryes, 1987, C-126; Degavre, 1998, 156). Les noms de CLUGNAT, dans la Creuse (*Cluniaco*, en 1158), et de CLUNY, en Saône-et-Loire (*Cluniacus*, en 825), doivent en provenir (Falc'hun, 1982, 37-38; Villoutreix, 1995, 43; Taverdet, 1983, 25). CLUGNAT se trouve au bord de la rivière le Véraux, non loin de son confluent avec la Petite-Creuse; CLUNY s'est développé sur la rive gauche de la Grosne. On pourrait aussi retenir (comme le suggère François Falc'hun, 1982, 38-39) CLAUNAY, localité de la Vienne (de *Cloenaio*, v. 1088; *de Clauniaco*, v. 1216), à la source d'un affluent du Mable (Nègre, 1990, 439, pour les formes anciennes; Joanne, II, 1892, 998); CLÉNAY, en Côte-d'Or (*Clenayius*, en 1285), près de la rivière la Norges (Taverdet, 2001, 26); TRÉCLUN, dans le même département (*Trescluni*, en 937), au bord de la Tille, où l'on trouve les lieux-dits *Pré-Neuf*, *Pré-des-Vernes*, *Patis-de-la-Tille* (carte IGN 3123 E). Ajoutons à Rennes un quartier de CLEUNAY: François Falc'hun nous précise en effet qu'il est le site (remblayé pour être bâti) d'une "ancienne prairie inondable en bordure de la Vilaine" (1982, 39).

Bien sûr, on ajoutera à toutes ces surfaces de pâturages les parcelles mises en repos: SOMARTS, SAVARTS et JACHÈRES qui seront aussi utilisées pour les animaux (permettant d'engraisser les terrains).

Le mot de COUDERC ou COUDER(T) est encore employé comme nom commun dans les parlers du Centre et du Sud (Quercy, Périgord, Limousin, Auvergne, Forez, Languedoc...). Il a aussi produit des noms de lieux (surtout hameaux et lieux-dits): COUDERC, LE COUDERC, LE COUDERT... (Dauzat et Rostaing, 1978, 215); et à partir de là des noms de familles (on se rappelle le titre du roman de Georges Simenon *La Veuve Couderc*) (Morlet, 1991, 244). COUDERC (issu d'un gaulois **coterico-*) désigne un pré communal, grand espace inoccupé et gazonné où l'on fait paître les bestiaux; ou un lieu laissé inculte près de la ferme, terrain en pelouse servant de pâturage; ou bien encore un enclos devant la maison, où l'on enferme les cochons et la

volaille pendant la belle saison (Jud, 1926, 331-332; von Wartburg, II/2, 1946, 1258; Depecker, 1992, 147-148; Lachiver, 1997, 523).

2.1.2. Enclos pour les animaux

Dans les espaces avoisinant les fermes, sur les prés attenant aux domaines, des systèmes de barrières, d'enclos, de chicanes, sont mis en place. Car "le troupeau est de mieux en mieux géré et contrôlé" (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 203). Il faut limiter les déplacements des animaux, les empêcher de divaguer sur les terres cultivées, les diriger vers des espaces choisis (Ferdière, 1988, I, 117).

Toutes sortes de clôtures ont dû exister. Nous avons précédemment évoqué les GORCES (gaulois **gortia*), haies vives, buissons épineux qui ont servi de "clôtures" aux champs, pour en marquer les limites mais aussi pour protéger les cultures des troupeaux.

Une autre appellation de la clôture, *caio* (plus anciennement **cagio*), nous est connue par le *Glossaire de Vienne* (remontant entre le Ve et le VIIe siècle); il présente ce terme comme gaulois et en fait un synonyme de "clôture", "enclos" (Dottin, 1920, 213; Delamarre, 2003, 97). Effectivement, appartenant à la même famille celtique, nous connaissons le vieux breton *cai* (et breton moderne *kae*), "haie" ; et aussi le gallois *cae*, "haie, clôture", puis "champ" ; le cornique *ke*, "haie". Une racine indo-européenne **kagh-*, "saisir", "enclore", se trouve à la base de ces différents mots (Fleuriot, 1964, 93-94; Lambert, 2003, 201; Delamarre, même réf.). On la reconnaît dans le latin *caulae* (issu d'un plus ancien **caholae*), qui désigne une "barrière fermant un parc à moutons" (Pokorny, 1959, 518; Degavre, 1998, 124). *Caio* aboutira aux mots français de QUAI (à partir d'une forme normande) et de CHAI (à partir d'une forme poitevine), oubliant son lien aux champs et à l'élevage. Cependant, une partie de l'idée originelle se retrouve dans l'appellation du QUAI: il représente la barrière de la berge, clôture droite le long de la rivière, qui retient la terre du bord, et l'empêche de s'échapper. Elle pouvait être faite semblablement d'un treillis (le gaulois *caii* est glosé au VIIe-VIIIe siècle par le latin *cancelli* désignant ce type d'assemblage) (Ernout et Meillet, 1985, 85). L'ancien terme gaulois nommant la clôture paraît avoir fait naître des noms de lieux (formés à date ancienne ou plus tardivement): citons CHAIX, en Vendée (*Chai*, au XIIIe siècle) (Le Quellec, 1998, 59); et CAIX, dans la Somme (*Caium*, en 1131), où a été repéré un établissement rural d'époque gallo-romaine (Agache, 1978, 24, avec phot.; Lebègue, 1982, 363). Dans le même département, nous trouvons aussi CAYEUX-sur-Mer (*Caio*, en 1076; *Caiocum*, en 1185, sans doute issu d'un modèle **cagiacum*), dont les "terres maigres conv[iennent] parfaitement aux taillis et aux broussailles", et CAYEUX-en-Santerre (*Kaieu*, en 1196), site à la "végétation arbustive" (comme celui de CAIX): peut-être jadis lieux de terrains enclos, de haies vives (Lebègue, 1982, 363-365; Delamarre, 2003, 97).

Il existait aussi pour nommer une barrière un gaulois **cleta* (au VIIe siècle *clida*, "treillage de bois"), qu'on retrouve dans les langues celtiques: vieil-irlandais *cliath*, "rangée", "claie" ; gallois *clwyd*, "barrière", "ouvrage tressé" ; vieux-cornique *cluit*, "claie" ; vieux-breton *cluit*, "barrière, défense" ; breton *klouedenn*, "barrière à claire-voie" (Fleuriot, 1964, 109-110; Imbs, V, 1977, 867; Vendryes, 1987, C-119; Delamarre, 2003, 118). **Cleta* a fait naître le français CLAIE, qui a conservé (davantage que le QUAI) le sens originel: treillis fait de bois (ou d'osier sur support de bois), ouvrage utilisé pour servir de palissade, de barrière (Imbs, V, 1977, 866). Des campagnes où se

repéraient de telles clôtures à claire-voie en ont tiré leur nom : ainsi, CLAIS, en Seine-Maritime (*Cleidas*, vers 1034) ; CLAIX, en Isère (*Clais*, au XI[e] siècle) ; CLAYE-Souilly, en Seine-et-Marne (*Claio*, au VII[e] siècle) ; LA CLAYE, en Vendée (*Cleia* et *Clia* au XI[e] siècle) ; LE CLION, en Loire-Atlantique (*de Claone*, au XI[e] siècle) ; CLOYES, dans l'Eure-et-Loir (*Cloes*, vers 1110) ; et CLOYES, dans la Marne (*Cloies*, en 1196) (Nègre, 1990, 282-283 ; Le Quellec, 1998, 78). Même si le terme de CLAIE est d'origine gauloise, nous ne pouvons évidemment penser que ces toponymes – quelle que soit l'ancienneté de certaines attestations – remontent automatiquement à l'époque de la Gaule (une partie importante n'a été certainement formée qu'au Moyen Âge). On peut croire cependant que les mêmes appellations de CLAIES se sont appliquées en certains lieux pendant de nombreux siècles parce que les mêmes habitudes paysannes subsistaient. Des systèmes ancestraux de barrières à claire-voie, ouvrages tressés utilisés pour l'élevage, doivent encore exister – semblables à ceux d'il y a 2000 ans – dans certaines campagnes de France et d'Europe. Les noms et les façons (qui peuvent se manifester à des dates relativement récentes) remontent donc à un passé lointain.

Les paysans gaulois ont dû aussi utiliser un terme **doraton/*doratia* pour nommer des barrières mobiles. On le retrouve dans toute une série de mots dialectaux de l'Est et surtout du Centre-Est (Billy, 1995, 118) (**fig. 25**) : en Meurthe-et-Moselle, DRAHE nomme une "porte à claire-voie" ; en Franche-Comté, DOURAISE, une "barrière ouvrante d'un enclos" (avec des variantes DOURÂSE, DERÈSE, DOREZ, DOULAISE) ; plus spécialement dans le Doubs, DRAISE ou DRÈZE désigne une "barrière de pâture (constituée d'une pièce pivotante sur un piquet)", DULAZ, une "barrière mobile", et DOLAIGE, une "barrière de champ" ; dans la Suisse voisine, on emploie semblablement DOLÈZE ou DOLÈGE (à Berne et à Fribourg), DELÈZE à Ollon, "porte à claire-voie pour fermer les clôtures" ; en Savoie, un DRASSON est une "petite porte à claire-voie", comme le DAREIZI en Dauphiné, etc. (von Wartburg, III, 1949, 139 ; Bossard et Chavan, 1990, 137 ; Bessat et Germi, 1991, 178-179 ; Colin, 1995, 136 ; Robez-Ferraris, 1995, 169 ; Lachiver, 1997, 633 ; Delamarre, 2003, 147-148). Gérard Taverdet a montré qu'on gardait dans la toponymie trace du même **doraton/*doratia* passé dans les dialectes. Plusieurs DRACY de Bourgogne pourraient en tirer leur nom : DRACY, dans l'Yonne ; DRACY, à Marcilly-lès-Vitteaux et à Viévy, en Côte-d'Or ; DRACY-lès-Couches, DRACY-le-Fort et DRACY-Saint-Loup en Saône-et-Loire, ainsi que DRACÉ (hameau de Crèches), dans le même département (Taverdet, 1983, 30 ; 1994a, 52). En Franche-Comté (dans le Jura), on trouve des lieux-dits comme LES DOREILLES (au Bourget) et LES DOURAYES (à Onoz, et à La Tour-du-May) (Lassus et Taverdet, 1995, 161). Dans le département du Rhône, le nom de la commune de DAREIZÉ est vraisemblablement à relier à l'appellation d'anciennes DARAISES, "barrières" ; et celui de DRACÉ, peut-être aussi (Taverdet, 1987c, 11).

**Doraton/*doratia*, à l'origine de ces différents mots dialectaux et noms de lieux, dérive du nom gaulois de la "porte", *doro*, attesté au V[e]-VII[e] siècle dans le *Glossaire de Vienne* ; on retrouve semblablement dans le vieil-irlandais, le gallois et le breton un terme *dor* désignant la "porte" (Vendryes, 1996, D-173). Les barrières mobiles ont permis le fonctionnement de systèmes de chicanes, de passages, servant au paysan gaulois à contenir et à diriger les mouvements des animaux vers les prés, les enclos, les parcs, et les lieux de stabulation. Des enceintes ont été repérées par l'archéologie, montrant un système d'entrées en chicane, indices de lieux peut-être destinés au parcage des animaux (Malrain et autres auteurs, 2002, 21, 115).

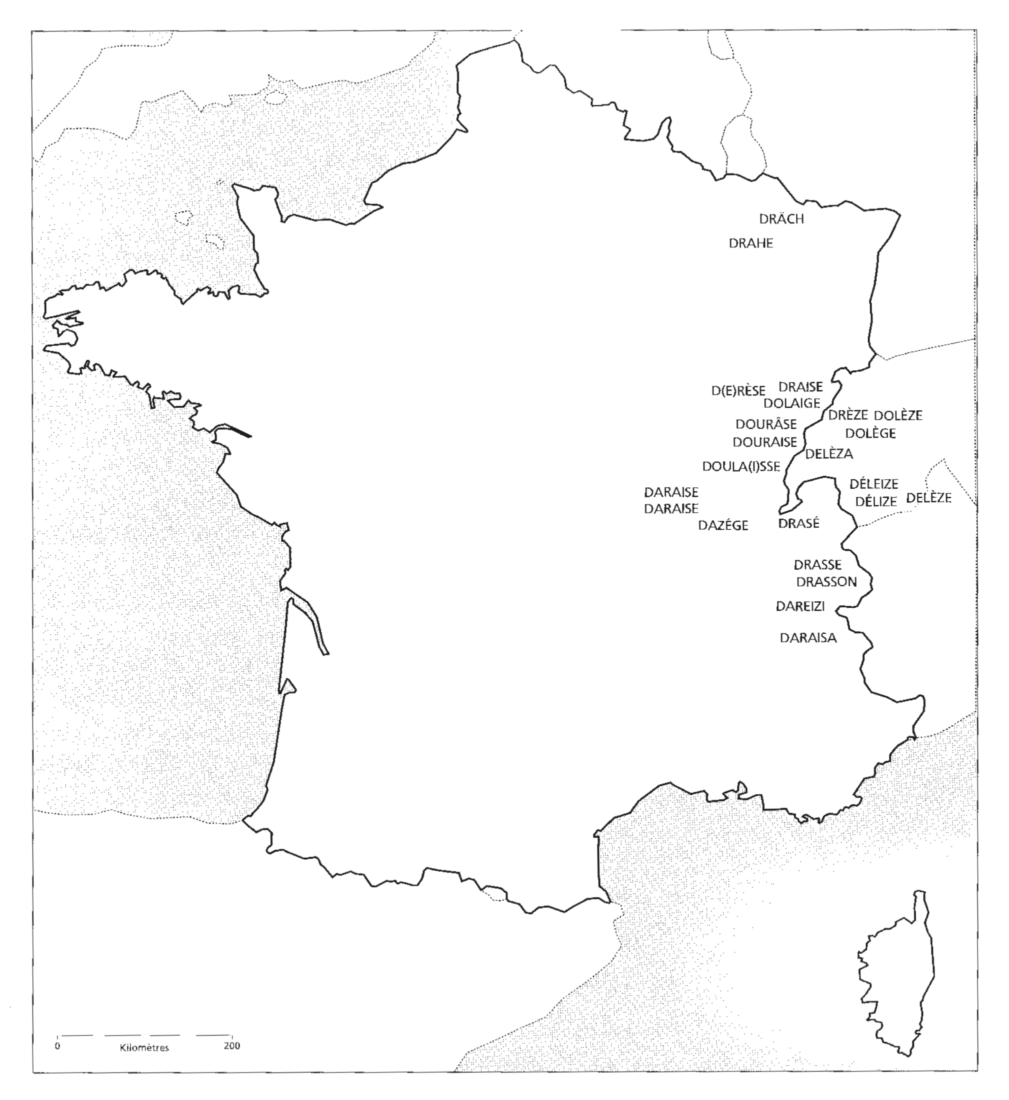


Fig. 25 - Traces du gaulois **doraton/*doratia* dans les noms dialectaux en France et en Suisse (d'après W. von Wartburg, III, 1949, 139).

2.1.3. *Étables*

Pour les premiers Celtes arrivant en Gaule, deux facteurs vont contribuer à développer la pratique alternée de l'élevage en prairies fermées et en étables au détriment de l'élevage extensif : la détérioration du climat (entraînant une baisse des températures de deux ou trois degrés) et la fixation croissante des populations (Rachet, 1973, 90 ; Werner, 1984, 139). Il n'est pas douteux qu'une meilleure maîtrise dans les techniques d'élevage, et le souci de rendements plus performants, ont contribué à renforcer aussi le rôle de la stabulation.

Le CABOULOT n'évoque plus aujourd'hui (et encore, dans un langage populaire assez démodé) qu'un petit café plus ou moins mal famé. Ce terme issu de l'aire franco-

provençale servait originellement à nommer dans les campagnes une étable ou une loge où l'on pouvait parquer les animaux (Lachiver, 1997, 335). CABOULO(T) est encore attesté en Franche-Comté au sens (rare) de "petit réduit dans une écurie où l'on enferme un jeune animal pour le protéger contre les accidents". Dans le Doubs, le CABOULO désigne (ou désignait: ces vieux mots ont tendance à disparaître) un "compartiment dans une étable pour les veaux". En Bresse, le CABOULOT est un "réduit" ; et dans le dialecte belfortin, il nomme une "petite cabane" (von Wartburg, I, 1948, 653; Imbs, IV, 1975, 1113). Le mot de CABOULOT comporte à l'initiale une syllabe CA-, qu'Albert Hamon suspecte d'une origine gauloise (peut-être issue d'un ancien *camb-*, nommant ce qui est "courbe", "tordu", "de travers" ?) (Hamon, 1992, 374). Sans cet élément, on trouve aussi un franc-comtois BOULO(T), encore couramment employé dans la langue dialectale pour nommer un abri à animaux, "étable" ou "petit parc pour moutons" (von Wartburg, I, 1948, 653-654; Colin, 1995, 61). BOULO(T) comme CABOULO(T) proviendraient d'un gaulois **buta*, "cabane, hutte", qu'on semble retrouver dans le vieil-irlandais *both*, de même sens, le gallois *bod*, "habitation", le vieux-breton *bot*, "habitation" (d'où le breton moderne *bod*, "abri") (Fleuriot, 1964, 88; Vendryes, 1981, B-74).

Beaucoup plus répandu que le terme de BOULOT, on rencontre, "aussi bien dans l'Ouest (normand, angevin, saintongeais) que dans l'Est (champenois, franc-comtois, bourguignon) et aussi en franco-provençal et en occitan", le mot de SOUE pour nommer une "étable à porcs" (Quemada, XV, 1992, 722). Le -E final a été ajouté tardivement (début du XIX[e] siècle) parce que le terme était féminin (et aussi sans doute pour éviter une équivoque homographique). On trouvait auparavant *sou* et *sau* (attestés au XVII[e] siècle), *seu* (au XIII[e] siècle), ainsi que *sot* ou *soit* (en 1210), type archaïque. C'est une forme latinisée *sutis* qui a fait naître le nom de SOUE (*sutem* étant attesté dans la *Loi Salique*) (Quemada, même réf.; Rey, 1992, 1986). Elle provient elle-même d'un gaulois **suteg-*, "porcherie", composé des thèmes celtiques *teg-*, "toit" (qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *tech*, *teg*, "maison"), et *succo-*, "cochon" (à comparer au vieil-irlandais *socc*, "groin") (von Wartburg, XII, 1966, 480; Vendryes, 1978, T-39 et 40; 1974, S-158 et 159). La SOUE est donc étymologiquement un "toit à porcs".

Comme Gérard Taverdet l'a montré, le verbe SOUILLER pourrait provenir non pas d'un latin *solium*, "siège", "trône", "baignoire", "cuve" (de sémantisme tout à fait différent), mais plutôt d'un dérivé de *sutis* **suticulare* ou **sutuculare*, SOUILLER signifiant "couvrir de boue un endroit" comme le font les porcs dans une SOUE (en d'autres termes, "cochonner") (Quemada, XV, 1992, 747; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 136).

Parallèlement au modèle **suteg-*, a également existé un gaulois **bouteg-* (dont on retrouve le correspondant celtique dans le vieux-breton *boutig* et aussi le gallois *beudy*) (Fleuriot, 1964, 89; Billy, 1993, 32). On reconnaît dans le premier élément le nom celtique du bovidé, **bou-*, attesté dans le vieil-irlandais *bo*, le gallois *buwch*, le breton *buoc'h*) (Vendryes, 1981, B-61 et 62). Comme le **suteg-* nommait le "toit à porcs", le **buteg-* désignait pour le paysan gaulois le "toit à bœufs" (ou "à vaches"): l'"étable". Le terme, développé dans la zone franco-provençale, s'est gardé dans les dialectes du Centre-Est et du Sud-Est de la France (Billy, 1995, 53) (**fig. 26**): BUGE, dans la Bresse louhannaise, "étable", "écurie" ; également BOÉ, dans le Jura et l'Ain; BEU, BOU et BO, en Savoie et Haute-Savoie, "étable", "écurie" ; BUEU ou BŒU, en Savoie,

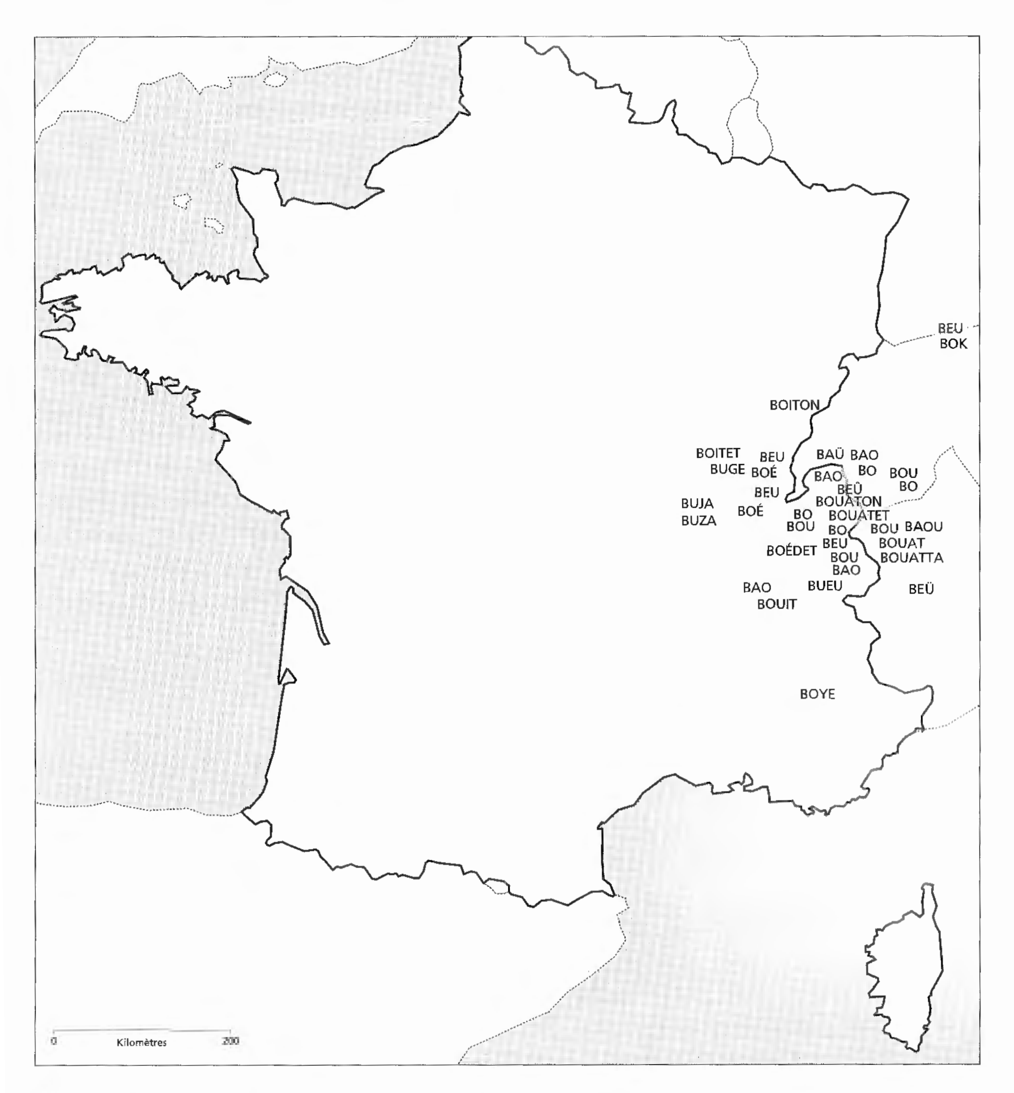


Fig. 26 - Traces du gaulois **boutego-* dans les noms dialectaux en France, en Suisse et en Italie.

"écurie" ; BAO et BOUIT, en Isère, "écurie des bœufs" ; BOUAT ou BOUATTA, "bercail", dans le Val d'Aoste ; BOYE, en Provence, "étable". On trouve aussi en Suisse, principalement dans le Canton de Vaud, BAÜ, "compartiment de l'étable réservée aux bœufs" ; BAO, "étable à vaches" ; dans le Valais, BO ; et dans le Canton de Zurich, BEU et BOK, "écurie". De mêmes variantes dialectales sont parfois employées entre la France et la Suisse romande : BUGE et BEUGE, "étable" ; BOÎTON ou BO(U)ATON (restés très vivants), "étable pour le menu bétail et spécialement les porcs" : le changement d'animal n'est pas rare (on connaît ainsi en Saône-et-Loire BOITET, "loge pour les pourceaux ou les moutons", et BOÉDET en Savoie, "soue"). Des deux côtés de la frontière franco-suisse, existe également un verbe EMBOUÂ ou EINBOA, "faire rentrer le bétail dans l'étable" (on connaît aussi le verbe EMBOUÉ dans le Val d'Aoste ; dans le

Doubs et le Jura, on dit EMBOÎTENER) (Jud, 1926, 341-346; von Wartburg, I, 1948, 463; Imbs, IV, 1975, 639-640; Bossard et Chavan, 1990, 220; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 37; Gagny, 1993, 29-30). Nous pourrions avoir gardé dans le français standard un terme issu de ce même **buteg-* gaulois: le BOUGE, qui du sens d'étable a fait passer à celui d'"endroit sale", puis de "logement misérable" (Gamillscheg, 1969, 132; Mathieu-Rosay, 1985, 72-73; Delamarre, 2003, 80) (cependant, BOUGE a été aussi rattaché au gaulois *bulga*, "petit sac de cuir", "forme ventrue").

Quelques termes annexes doivent être associés au souvenir des anciens lieux gaulois de stabulation. Les animaux étaient parfois attachés dans les étables. Un gaulois **nasca*, "lien", est restitué d'après le vieil-irlandais *nasc*, "lien, attache, anneau", et *nasc-*, "attacher, lier" ; on connaît aussi en breton *nask*, "lien", "corde pour attacher les animaux", et *naskañ*, "attacher (un animal), entraver" (Henry, 1900, 209; Vendryes, 1960, N-3 et 4; Hemon, 1985, 593). Ce **nasca* gaulois explique un ensemble de termes dialectaux que l'on trouve en Provence (Bouches-du-Rhône et Var), dans le Gers, mais surtout dans l'Ouest (Pays de Loire et Bretagne orientale) (Billy, 1995, 181; Lachiver, 1997, 1187) (**fig. 27**). Citons plusieurs NÂCHE: en Ille-et-Vilaine ("corde avec laquelle on attache les vaches à l'étable"), en Loire-Atlantique ("collier de bois pour les bestiaux à l'étable"), dans la Mayenne ("attache de la vache à l'étable"). On rencontre aussi dans ces zones le verbe NÂCHER, "attacher une vache à l'étable" (von Wartburg, VII, 1955, 58).

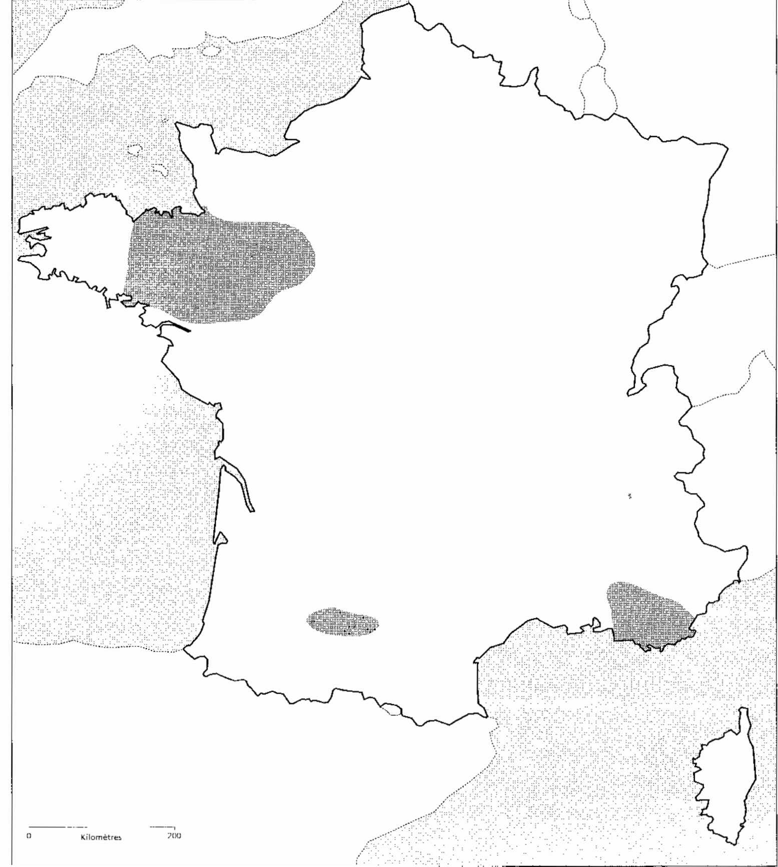


Fig. 27 - Aires d'emploi du nom dialectal NÂCHE, issu du gaulois **nasca* (d'après P.-H. Billy, 1995, 181).

On évoquera d'autre part les mangeoires et autres récipients qu'on employait dans les étables pour nourrir les animaux. Un gaulois **bacco-/*bacca* (qui semble à l'origine du bas-latin *baccar* et *baccarium*) devait nommer un "récipient d'eau". Il explique le français BAC. Mais il a produit aussi dans les dialectes des mots ayant fréquemment le sens d'"auge" : ancien provençal *bacon*, "auge" ; gascon BASSIO, "auge" ; languedocien BASU, "auge" ; saintongeais BASSIE, "auge à porcs" ; poitevin BASSÉE, "vase en pierre ou en bois où mangent les porcs" ; patois vendéen BASSA, "auge" ; wallon BATSY, "auge" (von Wartburg, I, 1948, 297-298; Degavre, 1998, 72). Le sens d'"auge" étant bien attesté dans ces descendants des parlers gallo-romans, on peut penser que **bacco-/*bacca* a connu cette signification dès l'époque gauloise; mais rien ne l'atteste.

Il en va de même du gaulois **nauto-*, qui se retrouve dans les mots dialectaux de plusieurs régions (Billy, 1995, 182): Est, Auvergne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Charente, Pays de Loire, Bretagne (**fig. 28**). On connaît particulièrement dans le Sud-Ouest (département du Gers) NAUTOLO, "grande auge portative", et NAOUTO ou NAOUTÉRO, "récipient pour les grains" (von Wartburg, VII, 1955, 58). En moyen-gallois, existait semblablement un mot *noe*, "large vase", "auge" (Vendryes, 1960, N-5). On a rapproché étymologiquement **nauto-* d'un autre terme gaulois **nauda*, que nous avons rencontré nommant un "pré humide" (français NOUE) (Degavre, 1998, 314);

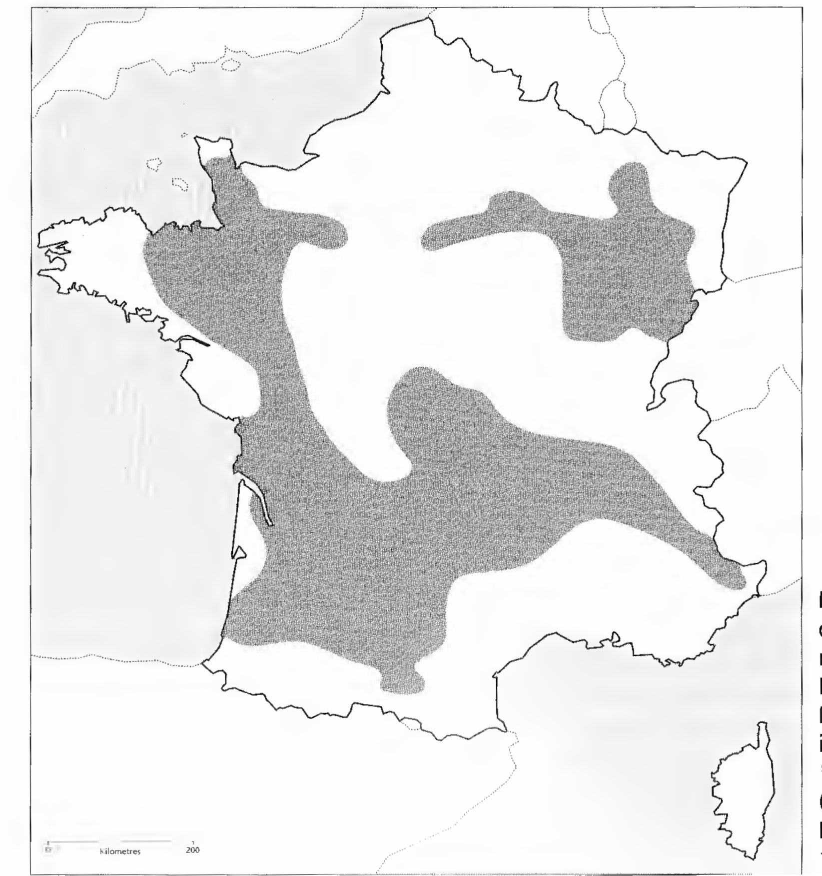


Fig. 28 - Aires d'emploi du nom dialectal NAUTOLO, NAOUT(ER)O, issu du gaulois **nauto-* (d'après P.-H. Billy, 1995, 182).

l'auge comme la prairie marécageuse sont des formes concaves qui gardent des liquides dans leur creux.

Il faut souligner que la stabulation des animaux en Gaule – facteur de développement de l'élevage – a été certainement favorisée par les possibilités de bon approvisionnement en fourrage.

2.1.4. Fourrage et litières

Le texte de *La Guerre des Gaules* évoque à plusieurs reprises le ravitaillement en fourrage nécessaire aux bêtes des deux armées, et sa lecture nous convainc que les ressources gauloises en ce domaine étaient bonnes. Le problème, pourtant, n'était pas mince : il fallait nourrir quotidiennement les milliers de chevaux de la cavalerie aussi bien romaine que gauloise (songeons que devant Alésia, la seule armée gauloise ira jusqu'à mobiliser 15000 cavaliers). On assistera plusieurs fois à ce spectacle étonnant de deux armées campant face à face, et devant chacune expédier des hommes pour trouver la nourriture nécessaire aux bêtes. Ainsi voit-on au livre VIII – nous sommes en 51 av. J.-C. – soldats romains et valets d'armes escortés de cavaliers partant chaque jour faire des corvées de nourriture pour les bêtes de somme et les chevaux, dans la région de Compiègne, où César assiège les Bellovaques et leurs alliés. Les fourrageurs coupent l'herbe dans les prairies ou pillent le foin des granges. Les cavaliers gaulois en profitent pour tendre des embuscades sanglantes aux détachements romains imprudemment avancés. On va voir aussi César interdire à ses troupes, contrairement aux habitudes, de mettre le feu aux constructions gauloises, afin d'éviter de manquer de fourrage (fenils et greniers étaient donc bien "visités" et vidés), tandis que le général en chef gaulois poussera les siennes, au contraire, à "incendier les villages et les fermes sur tout l'espace que les Romains paraissent pouvoir parcourir pour fourrager" (*GG2*, VII/14, 150).

Ce que le texte de César nous montre, les mots aussi nous le donnent à voir : ils témoignent de la richesse gauloise d'approvisionnement en fourrage.

Dans le fourrage "sec", nous trouvons les noms des sous-produits céréaliers que nous avons évoqués dans l'étude des cultures et produits agricoles, comme la BALLE, enveloppe du grain (**bala*), la DROSSE, "rebut du blé, criblures" (**druco-*?), et le BRAN ou BREN, "partie la plus grossière du son" (**brenno*). Ce dernier mot fera naître l'expression *faire l'âne pour avoir du* BRAN (aujourd'hui remplacée par *faire l'âne pour avoir du son*) (Imbs, IV, 1975, 889). BRAN a donné son appellation à la BRENÉE (on trouve aussi BERNÉE, BEURNÉE, BRAN(N)ÉE ou BRENADE), désignant encore dans certaines campagnes un mélange à base de son pour les oies, les poules et les cochons (Larousse, II, 1867, 1229 ; von Wartburg, I, 1948, 513). "L'aïeul [...] n'était plus bon qu'à tisonner les braises et à surveiller la cuisson de la BEURNÉE aux cochons", lit-on chez Marguerite Gurgand (citée par Rézeau, 1984, 59). On a vu qu'on utilise dans les dialectes du Nord et du Centre un autre terme d'origine gauloise pour nommer le résidu des grains, passé au crible ou au van, qui va servir de nourriture aux volailles : les CRIENTES (Franche-Comté), les CRAINTES ou CRINTES (Savoie) ; dites encore les ÉCREVANCES (Poitou), les CRANSES ou CRINSES (Centre, Bourgogne et Suisse)... (von Wartburg, II/2, 1946, 1335-1336 ; Gagny, 1993, 51). On a rencontré aussi le verbe GASPILLER qui signifiait originellement "donner au bétail la nourriture de déchet composée des enveloppes de céréales" (gaulois **uaspa*, "nourriture de bétail", "fourrage"). Enfin, la DRÈCHE, résidu d'orge ayant servi à la fabrication de la bière, a

pu être également employée à la nourriture des animaux (ce qui était encore le cas au siècle dernier: "En Angleterre, on engraisse les canards avec de la DRÈCHE moulue et pétrie avec du lait et de l'eau") (Larousse, VI, 1870, 1197).

À ces sous-produits céréaliers ("fourrage en sec"), s'ajoutaient des plantes herbacées. La DRAVÉE, DRAVIÈRE ou DRAGÉE (**dravocata*), mélange de légumineuses graminées, pouvait être semée à part pour obtenir du fourrage. Ou bien poussant dans les céréales, elle était récoltée avec le GLUI ("paille de blé") lors de la seconde moisson: composé de pailles et d'herbes, apprécié pour l'alimentation des bêtes (Reynolds, 1982, 318): "Quelque temps (huit ou quinze jours) après la récolte, on coupe à la fois le chaume et l'herbe, et l'on obtient ainsi un très bon fourrage à donner aux vaches et aux brebis pendant l'hiver" (Larousse, III, 1867, 1102). La JAROUSSE ou JAROSSE (gaulois **garusta*) fournissait également un "fourrage en vert" de qualité (plante "très bonne pour les vaches", et pour "les moutons [...] fourrage par excellence") (Larousse, IX, 1873, 92).

L'apport du foin pour la nourriture des bêtes pourrait être suggéré par le mot de BARGE qui désigne régionalement (principalement dans le Centre et dans l'Ouest) un "gros tas de foin (ou de paille)" et un "grenier à foin situé au-dessus de l'étable" (Jud, 1920, 468-475; Imbs, IV, 1975, p. 188; Rézeau, 1984, 54). BARGE provient du gaulois **barga*, étymologiquement "pente", "paroi" ; doit-on penser que la meule de foin a été nommée BARGE parce qu'elle est une "paroi" dressée, un "talus" d'herbe? L'origine d'un autre terme dialectal servant à nommer une "meule de foin", la CUCHE (on trouve aussi le CUCHO(T) ou CUCHON), présent en de nombreuses régions, est plus problématique (Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 61; Depecker, 1992, 157; Gagny, 1993, p. 55). Pour Walther von Wartburg, c'est un gaulois **kukka* qu'on trouve à sa base (II/2, 1946, 1490-1492). Mais la signification première de ce mot (issu du préceltique?) ayant été "hauteur montagneuse", on ne peut savoir si le sens métaphorique de "tas de foin arrondi" existait déjà à l'époque gauloise.

Outre le fourrage, quelques termes peuvent être rapportés à la litière des animaux. Nous avons évoqué le GORME ("chaume", "base de la paille") (gaulois **gormo-*), sans doute utilisé parfois pour la couche des bêtes. Nous pouvons ajouter certaines plantes. "Les zones humides, soulignent les auteurs des *Paysans gaulois*, recèlent de nombreuses richesses naturelles" ; elles ont pu "fournir un certain nombre de matériaux" (Malrain et autres auteurs, 2002, 34). La BLACHE ou BLÈCHE nomme (particulièrement en Savoie) un "foin des prairies marécageuses", fauché pour la litière des vaches; le mot remonte à un gaulois **balcos*, "fort, vigoureux" (Gagny, 1993, 28-29; Lachiver, 1997, 229). La LAÎCHE est une plante vivace à grandes feuilles qui croît souvent en touffes au bord de l'eau; elle a pu être parfois employée pour le fourrage mais plus souvent pour la litière (Malrain et autres auteurs, 2002, 34-35; Lachiver, 1997, 1006). Son appellation, transmise par le bas-latin *lisca* (attesté au VIII[e] siècle), paraît être d'origine gauloise (von Wartburg, XXI, 1969, 430; Billy, 1993, 96). Enfin, la BRUYÈRE – terme qui remonte à un gallo-romain **bruca*, d'un gaulois **vroica* (Delamarre, 2003, 329) – a également été utilisée pour la couche des animaux. Jakob Jud pense du reste que si "le latin *erica* n'[a] pas réussi à déloger le mot gaulois" qui s'est imposé en français, c'est peut-être parce que "dans l'économie rurale [elle a joué] de tout temps un rôle considérable comme litière" (1926, 339).

2.2. Les animaux d'élevage

L'importance des animaux d'élevage en Gaule (soulignée par plusieurs auteurs antiques) s'est marquée dans la langue. Après la Conquête, les populations ont eu tendance à garder les vieux mots qui y avaient trait au lieu d'adopter les vocables latins correspondants ; c'est qu'ils étaient très ancrés dans leur vie et dans leurs parlers.

2.2.1. *Termes généraux*

Le français conserve tout d'abord des termes d'origine gauloise désignant des parties du corps des animaux.

Le mot de JAMBE (attesté en français depuis le XIe siècle) doit être du lot. On a souvent rattaché son origine à un terme grec (*kampê*, "courbure", "articulation") (Quemada, X, 1983, 81 ; Dauzat, Dubois, Mitterand, 1994, 404). Cependant plusieurs linguistes soupçonnent à raison une origine gauloise (à partir d'un adjectif gaulois **cambo*, "courbe") (Gamillscheg, 1969, 543 ; Mathieu-Rosay, 1985, 285 ; Flobert, 1994, 204 ; Lambert, 2003, 198 ; Degavre, 1998, 228). Ce thème est bien connu dans les langues celtiques : vieil-irlandais *camm*, vieux-gallois *cam*, vieux-breton *camm* et breton *kamm*, "courbe, courbé, tordu" (Henry, 1900, 51 ; Fleuriot, 1964, 94-95 ; Vendryes, 1987, C-28 et 29). On le retrouve attesté en gaulois dans un dérivé *cambion* (déchiffré dans le texte de la tablette de Chamalières) (Fleuriot, 1976-1977, 186 ; Lambert, 1979, 156). Une série de mots français est reconnue comme issue de cette racine **cambo-*, impliquant une idée de courbure, dont CHAMBIGE, CHAMOIS, CHANGE, JANTE… (Lambert, 2003, 194, 198-199 ; Albert Hamon (1992, 374) en suspecte d'autres). On doit y joindre des noms de lieux comme CAMBON, CHAMBON, CHAMBORD, CHAMBOURG…, s'expliquant par une courbe de rivière (Nègre, 1990, 197, 241-244). JAMBE a été transmis par un latin de basse époque *gamba* (attesté au IVe siècle, chez Végèce), avec le sens de "boulot" : "articulation de la jambe du cheval au-dessus du paturon" (Billy, 1993, 81). Un radical **camb-*, "courbé", s'adapterait bien à cette signification. Le latin *gamba* peut phonétiquement être issu d'une forme gauloise **camba* (les étymologistes reconnaissent que le nom de JANTE, originellement "courbe" de la roue, provient lui-même d'un gaulois **cambita* devenu **gambita*) (Lambert, 2003, 198 ; Delamarre, 2003, 99). L'évolution de sens subie par le mot (de la patte du quadrupède au membre inférieur de l'homme) est tout à fait habituelle : l'anatomie animale a fréquemment donné ses noms à l'anatomie humaine, "la langue vulgaire empruntant volontiers, pour plus d'expressivité, au domaine animal" (Quemada, X, 1983, 64). Nous allons du reste voir d'autres exemples de cette particularité.

Un gaulois **garra*, qui nommait anciennement la "patte" ou la "jambe", est restitué d'après le vieil-irlandais *gairri*, "mollets", le gallois *garr*, "jarret", et le breton *gar*, "jambe". Son dérivé **garrito*, "petite jambe" (d'où "partie de la jambe"), a donné le français JARRET, désignant la "partie de la patte postérieure du quadrupède, à l'endroit où elle plie, et qui correspond au talon chez l'homme". Le mot est attesté au XIIe siècle sous la forme *garez*, s'appliquant aussi bien à une personne qu'à un animal (Quemada, X, 1983, 662 ; Lambert, 2003, 199). Le gaulois **garra* avait donné naissance à l'ancien provençal *garra*, "jarret" (connu en 1228). De là naîtra (mais seulement au XVe siècle, par un dérivé en *-ot*) le nom du GARROT, désignant la "partie du corps des quadrupèdes située au-dessus de l'épaule" (Quemada, IX, 1981, 106 ; et X, 1983, 662).

Ce qui se montre le plus caractéristique dans les animaux de ferme, après les pattes, est sûrement la tête et sa proéminence.

Avant de voir ce qui a trait aux quadrupèdes, évoquons deux termes que nous avons gardés en rapport avec les oiseaux d'élevage. Notre nom de BEC est l'aboutissement d'un gaulois *becco-*, de même sens (à comparer avec le breton *beg*, "bec", "pointe", "extrémité", "bouche" ?) (Henry, 1900, 29; Hemon, 1985, 72; Lambert, 2003, 190; Degavre, 1998, 83). Suétone (*Vitellius*, 18) nous en montre incidemment le lien avec les gallinacés: "Antonius Primus, né à Toulouse, avait reçu dans son enfance le surnom de *Becco*, qui signifiait 'bec de coq'" (cité par de Belloguet, 1872, 199; et Delamarre, 2003, 70). Le terme, adopté par la langue latine, se répandra dans les langues romanes, où il supplantera le latin classique *rostrum* (Ernout et Meillet, 1985, 68).

Le verbe GOBER dérive d'un gaulois **gobbo-*, "bec", reconstitué d'après l'irlandais *gob*, "bec", "bouche" (Lambert, 2003, 197). GOBER, c'est avaler prestement, manger rapidement, sans mâcher. L'élément le plus caractéristique de la poule est sans doute cette pointe qui s'agite sans cesse vers le sol pour prendre la nourriture, avalant instantanément herbes, criblures ou vermisseaux, avec une façon très particulière de picorer et d'ingérer de manière saccadée et cependant preste.

L'élevage des quadrupèdes nous a laissé aussi des mots dans notre vocabulaire. L'adjectif CAMUS signifie (en parlant d'un museau ou d'un nez) "court et aplati" ; on doit y retrouver, avec l'ajout d'un suffixe *-usios*, l'ancien radical celtique *cam(b)-*, "courbé", qui a été repéré à la base de plusieurs noms du français (Imbs, V, 1977, 89, suivant l'analyse de J. Hubschmied). Il a pu s'appliquer jadis à un museau de bête court et un peu arrondi, comme en montrent certaines espèces de moutons, béliers et chèvres. Le mot français paraît être venu de la langue gauloise par l'intermédiaire de l'ancien provençal *camus*, attesté au XIIe siècle, au sens figuré de "niais" (Imbs, même réf.); c'est bien l'expression qui apparaît sur certains faciès animaux aux museaux courts et un peu bombés.

Pour SE RENFROGNER (c'est-à-dire "contracter les traits du visage en signe de mécontentement ou de mauvaise humeur"), on disait jadis *froignier* (attesté en ancien français) ou *faire la frongne* (expression relevée fin XIIIe-début XIVe siècle) (Quemada, XIV, 1990, 812-813). De nombreux termes similaires se retrouvent encore dans les dialectes: la FROGNE est en angevin l'"air niais" ; dans le parler dijonnais, elle nomme le "froncement du nez ou des sourcils en signe de mauvaise humeur" ; et dans le dialecte argonnais, le "visage renfrogné" ; en béarnais, on parle de la FROUNHE, "mine renfrognée". De façon voisine, FROGNI veut dire en bourguignon "plisser le front" ; FRONGNER, dans un patois de l'Aube, signifie "faire le maussade" ; et FROIGNIE, en franc-comtois, "rechigner", etc. (von Wartburg, III, 1949, 816-817). À la base de ces différents mots, on pense trouver un gaulois **frogna* (anciennement **srogna*), "narines", "naseaux", restitué d'après le gallois *ffroen*, "narine", "naseau", le vieil-irlandais *sron*, "narine", "nez", le vieux-breton *fron*, "nez", le breton moderne *fron*, "narine", "naseau" (Fleuriot, 1964, 172; Vendryes, 1974, S-187; Delamarre, 2003, 281). Le terme gaulois a dû être couramment employé pour les animaux; certaines traces conservées dans notre langue pourraient garder ce sens ancien. Le vieux français *froignier* signifie parfois "froncer la bouche, renâcler (en parlant des chevaux)" ; le patois belfortin FROUËGNIE veut dire aussi "rechigner pour un cheval, remuer les naseaux" (le vieil-irlandais *sron* a été du reste étymologiquement rapproché du latin *frenum*, "frein, mors du cheval")

(Vendryes, 1974, S-186 et 187). Dans le parler de la Haute-Saône, FREUGNOT nomme le "naseau". En vosgien, le FROGNON désigne le "groin", tout comme le FROUGNOT dans le patois de la Meuse (von Wartburg, III, 1949, 816-817). Pour W. von Wartburg et O. Bloch, on paraît ici "encore plus près du sens étymologique" : SE RENFROGNER (donc "tirer un long nez"), c'est "faire le groin", "faire le museau" (1975, 546; Rey, 1992, 1766).

La TROGNE nomme un "gros visage", "plein et rubicond", mais parfois aussi une figure maussade: faire la TROGNE, c'est "bouder". Dans les Alpes-de-Haute-Provence, ENTROUGNA s'emploie au sens de "renfrogné" ; nous sommes donc dans un sens très voisin du mot précédent. TROGNE n'est attesté dans le lexique qu'à la fin du XIVe-début du XVe siècle; mais "le caractère populaire du mot explique qu'il apparaisse tardivement dans les textes" (Bloch et von Wartburg, 1975, 653). On le pense issu d'un gaulois **trugna* (à comparer avec le gallois *trwyn*, "nez"). Son sens ancien supposé pourrait le rapporter au thème animal: "museau, mufle, groin", "gueule" (von Wartburg, XIII/2, 1967, 332-333; Billy, 1993, 149).

Le mot gaulois qui désignait les cornes, **banno*, peut être comparé au vieil-irlandais *benn*, "pointe", "corne", "promontoire" ; au moyen-gallois, *bann*, "corne", "pointe", "élévation" (Vendryes, 1981, B-35 et 36; Delamarre, 2003, 66). Il s'est conservé au sens de "corne d'animal" dans de nombreux dialectes de la moitié sud de la France, sous différentes formes: BANA ou BANE (Alpes-de-Haute-Provence, Isère, Hautes-Alpes); BANNA (Lyonnais et Loire); BANO (Auvergne, Languedoc, Provence, Drôme, Queyras); BANE (Nièvre) (von Wartburg, I, 1948, 238-239; Billy, 1995, 33) (**fig. 29**). Loïc Depecker, dans *Les Mots des régions de France*, cite comme exemple d'emploi, entendu en Dauphiné: "Elle a d'belles BANES ta p'tite génisse" (1992, 56-57).

**Banno-* se retrouve également dans des noms de lieux où il a valeur de métaphore descriptive: l'animal, ayant été présence quotidienne pendant des siècles, dans une Gaule très rurale, a prêté facilement ses images, non seulement au physique de l'homme (comme on vient de le noter), mais à d'autres réalités aussi. Prenant un sens topographique, le terme gaulois s'est appliqué à des noms de hauteur (pointes montagneuses, promontoires): Montagne de BANNE et Mont du BAN, dans la Drôme; Mont BAN, dans l'Hérault; Pic des BANS, dans le massif du Pelvoux (Hautes-Alpes); BANNE-d'Ordanche, sommet du massif des monts Dore (Puy-de-Dôme); Plateau de CHANTURGUE, au nord de la ville de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (*Canto-bennici*, au VIe siècle, peut-être étymologiquement la "Hauteur-circulaire") (Joanne, I, 1890, 283, 284; Nègre, 1990, 129; Astor, 2002, 895; Lambert, 2003, 45; Delamarre, 2003, 104). On rencontre le même thème dans des noms de localités proches d'une éminence: BANNE, en Ardèche (*Bana*, au XIIe siècle); BANNES, en Haute-Marne (*Banna*, en 909), village "sur un petit éperon qui domine la vallée de la Marne" ; BANEUIL, en Dordogne (*Banolium*, au XIIIe siècle), sur un coteau dominant la Dordogne; BANNEIX, à Jourgnac, en Haute-Vienne (*in podio de Banolh*, au XIIe siècle); BANASSAC, en Lozère (*Banassacus*, en 1352, sur un modèle **Bannaciacus*), au pied d'immenses escarpements, grand centre de production de céramique sigillée à l'époque gallo-romaine; ou encore BENEUVRE, en Côte-d'Or (*Bennovra*, en 1169, sur un modèle **Banno-briga*), où l'on trouve le *mont Aigu*, site d'oppidum, comme on l'a vu dans le tome I (Vendryes, 1981, B-35 et 36; Taverdet, 1986d, 5; Nègre, 1990, 129, 185 et 249; Lambert, 2003, 190; Delamarre, 2003, 66). Il

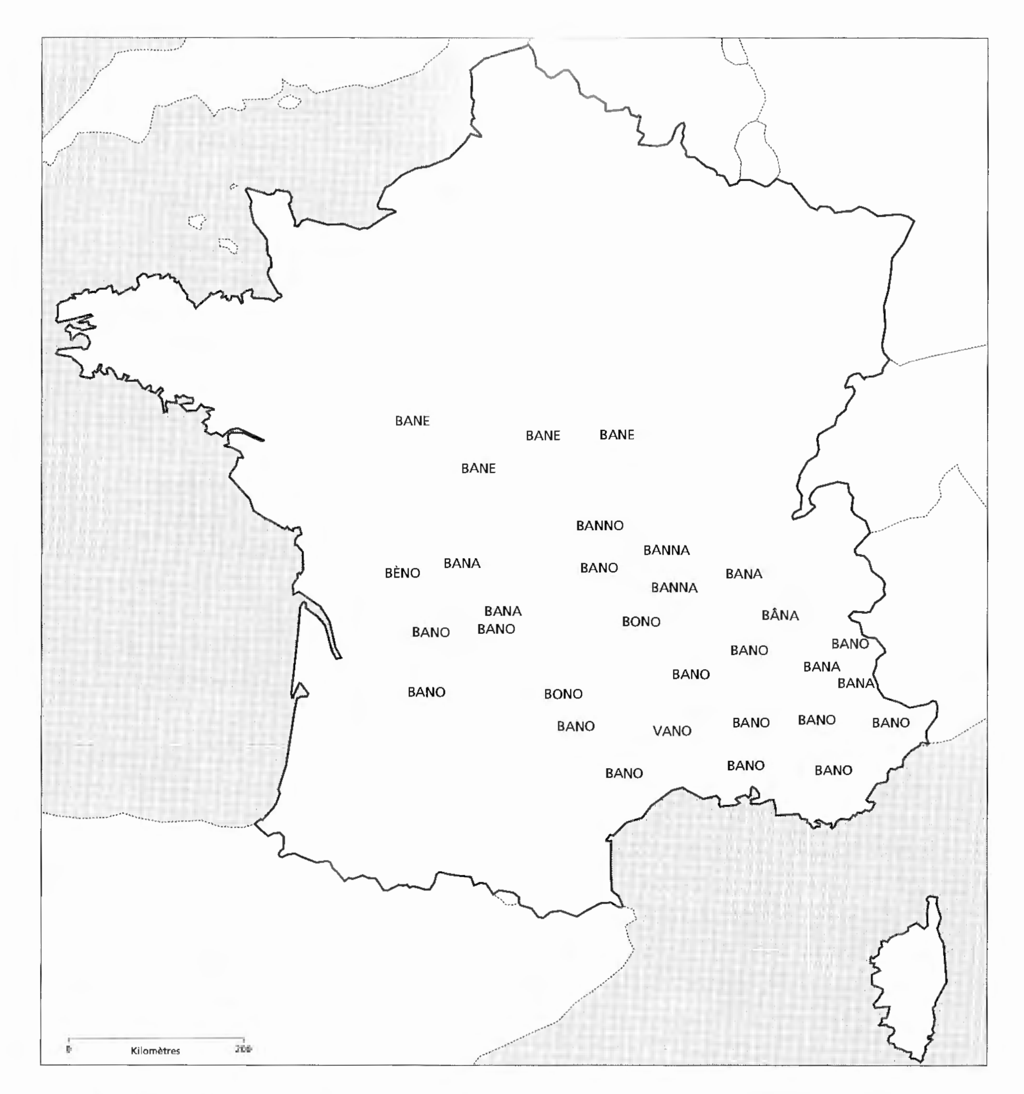


Fig. 29 - Traces du gaulois *banno*, "corne", dans les noms dialectaux (d'après W. von Wartburg, I, 1948, 238-239).

ne faut cependant pas penser que tous ces toponymes remontent nécessairement à l'époque gauloise : le gaulois **banno-* étant passé en roman, certains des noms de lieux cités ont pu être créés plus tardivement.

C'est bien à l'époque gauloise que remonte, par contre, le composé celtique **ande-banno-*, à l'origine de notre français AUVENT. L'emploi de l'élément **banno-* montre que ce petit toit en saillie a été comparé par nos ancêtres à une corne d'animal qui pointe au-devant de la façade (l'AUVENT est étymologiquement la "Corne-du-devant") (von Wartburg, XXIV, 1969-1983, 545-547 ; Lambert, 2003, 189). Les réalités de l'élevage – si familières – étaient omniprésentes dans les esprits.

Évoquons enfin les mamelles des bêtes de ferme. Dans les dialectes de plusieurs régions de l'Ouest et du Centre, on emploie le mot de BRONNE pour les désigner (Billy,

1995, 69) (**fig. 30**): dans la Sarthe, BRONNE, "mamelle" ; dans la Mayenne, BRONNES, "trayons de la vache, de la chèvre" ; dans le Maine-et-Loire, BRÔNE, "tétin, trayon". Il existe des variantes de formes et de sens: dans la Seine-Maritime, BRONGNES, "tétins de truie" ; dans la Manche, BRANES, "mamelles de la truie" ; à Guernesey, BROUNES, "mamelles des bêtes femelles qui en ont plusieurs" ; dans l'Yonne, BERNE, "tétins de la truie" ; dans le Berry et en Suisse romande ABRON (avec agglutination de l'article), "tétin de la truie". On connaît un verbe correspondant, BRON(N)ER (par exemple dans la Mayenne et le Maine-et-Loire), "téter (chez les bestiaux)" (von Wartburg, I, 1948, 566). Tous ces termes remontent à un gaulois **brunnio-/*bronnio-*, "poitrine", "mamelle", dont on retrouve les correspondants celtiques dans l'ancien irlandais *bruinne* et *air-bruinne*, "poitrine, sein", le vieux-gallois

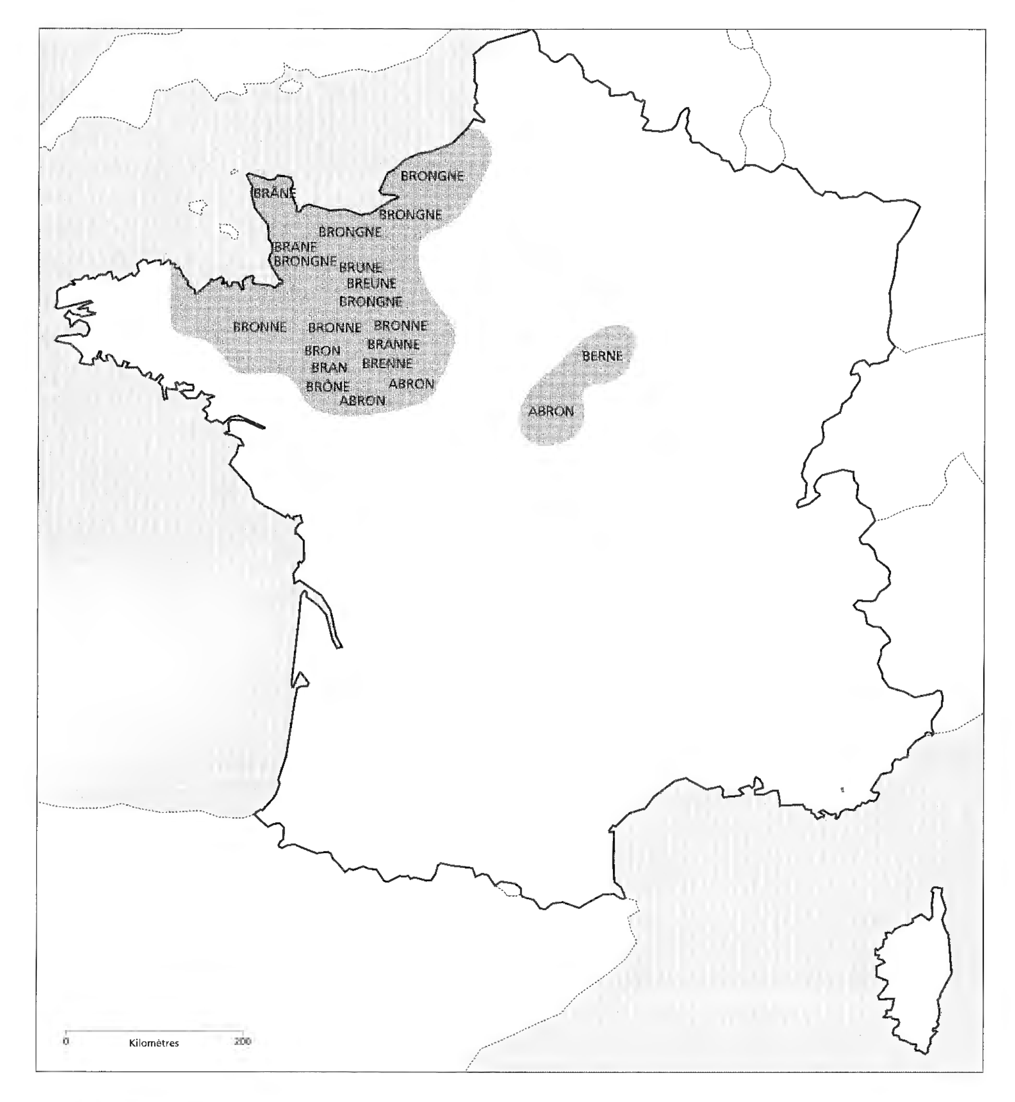


Fig. 30 - Traces du gaulois **brunna*, "mamelle", dans les noms dialectaux du type BRONNE/BRONGNE/ABRON (d'après W. von Wartburg, I, 1948, 566 ; P.-H. Billy, 1995, 69).

bronn, le moyen cornique *bron*, "sein, mamelle", le vieux-breton et breton moderne *bronn*, "sein, mamelle, pis" (Henry, 1900, 45-46 ; Fleuriot, 1964, 90 ; Vendryes, 1981, B-104 et 105 ; Delamarre, 2003, 92). La BRONNE désigne étymologiquement "ce qui est gonflé" (indo-européen **bhreus-*) (Pokorny, 1959, 170).

Il était particulièrement important pour les paysans de jadis de protéger les animaux des maladies pouvant atteindre ou même décimer les élevages. On ne s'étonne donc pas de retrouver dans notre langue des mots d'origine gauloise désignant des affections parmi les plus communes.

Les DARTRES nomment des maladies de la peau, assez fréquentes chez le bœuf et le cheval (DARTRE dite "tonsurante") : elles provoquent desquamation, chute des poils, écailles épidermiques. L'affection se propage facilement entre les bêtes (et même de l'animal à l'homme). Chez les veaux, la maladie, tenace, est difficile à guérir (Larousse, VI, 1870, 124). Le nom de DARTRE nous a été transmis par un bas-latin *derbita*, attesté dans des gloses. Bien représenté aussi dans les dialectes de l'Italie du Nord, en rhéto-roman, en provençal et en catalan, il doit remonter à une origine celtique (on rapproche l'irlandais ancien *deir*, "herpès", le gallois *tarwyden*, le breton moyen *darvoeden*, le breton moderne *dervoed*, "dartre" ; et on restitue un gaulois **derveta*) (Meyer-Lübke, 1935, 236 ; Imbs, VI, 1978, 709 ; Ernout et Meillet, 1985, 170 ; Vendryes, 1996, D-44 ; Delamarre, 2003, 140-141). À la base, se trouverait un thème **der-u-*, "[peau] déchirée, fendue, écorchée" (Pokorny, 1959, 209 ; Delamarre, même réf.).

La DOUVE désigne un ver parasite des voies digestives, des intestins et du foie, chez plusieurs espèces d'animaux : surtout bêtes à cornes et espèce ovine. Il est à peu près impossible de guérir les animaux qui en sont atteints. Parfois bénigne, l'affection (s'il y a multiplication des vers) peut devenir mortelle et faire périr tout un troupeau (Larousse, VI, 1870, 1166). Le nom, transmis par l'ancien français *dolve*, remonte à un bas-latin *dolva*, relevé au Ve siècle, au sens de "chenille". Il est "probablement d'origine gauloise", même si son étymon **dulva* n'est pas éclairé (Bloch et von Wartburg, 1975, 203 ; von Wartburg, III, 1949, 122 ; Rey, 1992, 629). Il existe une plante (renoncule qui pousse dans les marais) nommée DOUVE (*dauve*, en 1379). C'est qu'elle passait pour produire cette sorte de vers. Il est vrai que les animaux paissant dans des endroits marécageux sont plus exposés à la maladie (Larousse, VI, 1870, 1166 ; Imbs, VII, 1979, 475).

2.2.2. Différentes espèces élevées

L'importance de l'élevage en Gaule se marque également dans différents noms que nous avons gardés en rapport avec les espèces animales.

• *Les abeilles et l'apiculture*

On ne saurait exclure de l'élevage l'apiculture. Elle a été certainement importante et active car le miel constituait la seule source de sucre, nécessaire à l'alimentation et à la fabrication de certaines boissons comme l'hydromel (Ferdière, 1988, II, 161).

Le nom gaulois de l'abeille : **beco-* (qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *bech*, "abeille" et le gallois *begegyr*, "frelon") a donné naissance à des termes encore présents dans nos dialectes : BEKO désigne dans la Creuse l'"abeille", et BEC nomme dans le Limousin la "guêpe" (Vendryes, 1981, B-24 et 25 ; Lambert, 2003, 190). Dans l'Ouest de la France, on appelait autrefois BIGRE un garde forestier chargé de rechercher dans la nature les essaims d'abeilles, de recueillir le miel et la cire (le sens a pu évoluer ensuite

vers l'idée de "braconnier", "mauvais garnement"); son nom d'origine celtique (*bicros) devait être de même famille que le nom de l'abeille (Fleuriot, 1970-1971).

Sans doute les essaims furent-ils d'abord élevés dans de simples troncs d'arbres creux. **Bunia* désignait ordinairement en gaulois un "tronc d'arbre", une "souche" ; le terme a pris parfois l'acception de "ruche". On retrouve dans les dialectes son descendant roman, BUGNON, avec ce sens, par exemple en Champagne (variante en franc-comtois BIGNON ou BEUGNON, "petite bille dont le cœur est évidé, rucher") (von Wartburg, I, 1948, 628-629; Lachiver, 1997, 324).

La paille tressée sera surtout utilisée dans la Gaule du Nord à partir des Francs. Mais d'autres matières et techniques ont été employées jadis. Notre nom de RUCHE nous a été transmis par un bas-latin *rusca*, attesté dans des gloses du VIIIe-IXe siècle; il remonte à un thème d'origine gauloise, ce qui traduit bien l'importance qu'a eue pour les Gaulois l'élevage des abeilles. Dans la langue celtique, *rusca* nommait étymologiquement l'"écorce" : on connaît un vieil-irlandais *rusc*, "écorce", et aussi un gallois *rhisgl*, un moyen-cornique *rusc* et un breton *rusk* ayant ce même sens. On retrouve également un mot breton *ruskenn* avec la signification de "ruche" (Vendryes, 1974, R-54; Delamarre, 2003, 264). Les maisons des abeilles ont donc été réalisées à partir d'écorces d'arbres (von Wartburg, X, 1962, 583-584; Quemada, XIV, 1990, 1339).

Selon le témoignage d'auteurs latins qui ont évoqué l'apiculture (Varron, Pline, Columelle), les RUCHES furent parfois fabriquées en baguettes d'osier tressées (avec emploi de BOUSE de vache ou de terre GLAISE – deux autres mots d'origine gauloise – pour assurer l'étanchéité) (Marchenay, 1979, 47 et 63; Barbier et autres auteurs, 1999, 38-39). On retrouve une série de mots dialectaux nommant une ruche qui se sont formés sur un celtique *benna*, "panier d'osier" : BENA, "ruche", en Ille-et-Vilaine; BÈNE, dans la Manche; BENNE, "ruche", dans la Bresse; BENNA et BANNA, dans le Valais suisse; BINE et BEGNE, "ruche" et aussi "abeille", dans le Puy-de-Dôme; BENISSO, "ruche", en Corrèze, etc. (von Wartburg, I, 1948, 326). On doit se demander si ce sens date seulement de l'époque romane; ou si des modes de fabrication ancestraux ne se sont pas plutôt maintenus dans les appellations (se reporter au chapitre suivant à la partie 3 "Artisanats de l'osier").

Les "gâteaux de miel" sont les masses d'alvéoles où les abeilles déposent leur miel. L'ancien français employait le mot de *bresche* pour les désigner; il remonte à un gaulois *brisca* (attesté dans des gloses bas-latines), dont on trouve des correspondants dans le catalan et aragonais *bresca* et dans les dialectes de l'Italie du Nord, comme le piémontais *bresca* ou l'émilien *breska*, "rayons de gâteaux de miel" (von Wartburg, I, 1948, 536). Descendant de l'ancien *brisca*, BRESCE s'employait naguère dans les campagnes pour nommer le "miel qui n'est pas séparé de la cire" (Larousse, II, 1867, 1231). Aujourd'hui, la forme BRÈCHE subsiste dans les dialectes (Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Centre, Suisse romande…). On trouve aussi les variantes BROHE (Wallonie), BRATCHE (Doubs), BRAUCHE (Centre), BRESCHA (Limousin), BRESCO (Provence et Languedoc)… (von Wartburg, I, 1948, 535-536; Lachiver, 1997, 295).

• *Les animaux de basse-cour*

Le coq a souvent été présenté comme l'emblème gaulois par excellence. On sait que cela est faux: il ne deviendra symbole de la nation qu'à partir du Moyen Âge et surtout à l'époque de la Révolution (Pastoureau, 1992; *l'Archéologue*, 1996). La légende serait

née du fait de la confusion homonymique entre le nom du Gaulois (*Gallus*) et le nom latin du coq (*gallus*). Suétone, déjà (dans la *Vie des douze Césars*, "Néron", 45, 4-5), joue de ce calembour (Duval, 1971, 425; Pastoureau, 1992, 508). Faut-il n'y voir que hasard et jeu de mots facile? Les Romains, au contact avec les premiers occupants gaulois de Cisalpine (plusieurs siècles avant notre ère), ont pu être frappés par la présence de poules et de coqs chez leurs ennemis, et associer l'image de ces volailles à celle des nouvelles populations aux mœurs étranges: "Cet animal a été considéré comme caractéristique des Celtes établis à partir du IVe siècle av. J.-C. en Italie du Nord", souligne Karl Ferdinand Werner (1984, 135). Les Celtes ne les auraient-ils pas introduits en Gaule? se demandent Jacques Harmand et Guy Rachet (Harmand, 1970, 84; Rachet, 1973, 90). Comme les Grecs avaient appelé le coq *medos* ou *persikos* (le "Mède", le "Perse"), parce qu'il était pour eux originaire d'Asie, les Romains auraient pu nommer par le terme de *gallus* l'"animal gaulois" (Ernout et Meillet, 1985, 266; Werner, même réf.). En ce cas, au lieu de rapporter le nom des Gaulois au coq – comme on le fait parfois –, c'est le nom du coq qu'il nous faudrait rapporter aux Gaulois. Usuelles en ancien français, les formes *jal* et *jau*, issues du latin *gallus*, "coq", se rencontrent encore dans les dialectes de nombreuses régions. Du dérivé *galina* est né le nom de la *géline* ou *geline* (attesté en 1140, mais ensuite évincé par *poule*, comme *jal/jau* sera remplacé par *coq*) (von Wartburg, IV, 1952, 46-48). *Gallinacé(e)(s)* est beaucoup plus tardif: emprunt savant du XVIIIe siècle. Le coq devait porter pour les populations gauloises le nom celtique de **caliacos*, forme restituée d'après le vieil-irlandais *cailech*, le moyen-gallois *keilyawc* et gallois *ceiliog*, le cornique *colyek*, le breton *kilhog*, "coq", faits sur une racine **kel-*, "crier" : le roi des basses-cours est caractérisé sans conteste par son chant, clair et perçant (Vendryes, 1987, C-12; Delamarre, 2003, 98). Selon Xavier Delamarre, ce thème **caliaco-* pourrait être passé dans des appellations de lieux où se pratiquait jadis l'élevage des gallinacés (par un modèle **Cal(l)iacum*), et on le retrouverait dans des noms de localités: CAILLAC (Lot), CAILLY (Eure, Seine-Maritime), CHAILLÉ (Vendée), CHAILLEY (Yonne), CHAILLY (Loiret, Seine-et-Marne, Moselle), CHILLY-Mazarin (Essonne)... (Delamarre, même réf.; Dauzat et Rostaing, 1978, 130, pour les formes anciennes). L'hypothèse, intéressante, reste incertaine.

Un autre souvenir de l'élevage gaulois des poules nous a été gardé dans le terme dialectal GROUER, "couver", encore présent en de nombreuses régions: parlers d'Aunis, de Saintonge, du Centre, patois berrichon, bourbonnais, patois de Saône-et-Loire..., où l'on dit que "la poule GROUE ses poussins sous ses ailes" (Lachiver, 1997, 918). S'emploie aussi le nom de GROUÉE, "couvée", "nichée", "groupe" (poitevin, aunisien, saintongeais, parlers de Saône-et-Loire et de l'Yonne...), ou de GUÉROUÉE (tourangeau, blaisois, orléanais, berrichon...); on connaît également un verbe (S')AGROUER, "s'accroupir", "abriter ses poussins" (patois aunisien, saintongeais, percheron, angevin, berrichon, auvergnat, franc-comtois...) (**fig. 31**) (von Wartburg, IV, 1952, 270-271; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 87; Billy, 1995, 146). Ces différents termes proviendraient d'un gaulois **groto-/*grodo-*, "couver" (qu'on peut comparer à l'irlandais *gor* et au gallois *gori*, de même sens) (von Wartburg, même réf.). Pour Julius Pokorny, ces termes celtiques se seraient formés sur un radical indo-européen **gwher-*, "chaud", dont le sens se retrouve dans certains mots: irlandais *gor*, "chaleur", breton *gor*, "feu ardent" (Pokorny, 1959, 494; Degavre, 1998, 245).

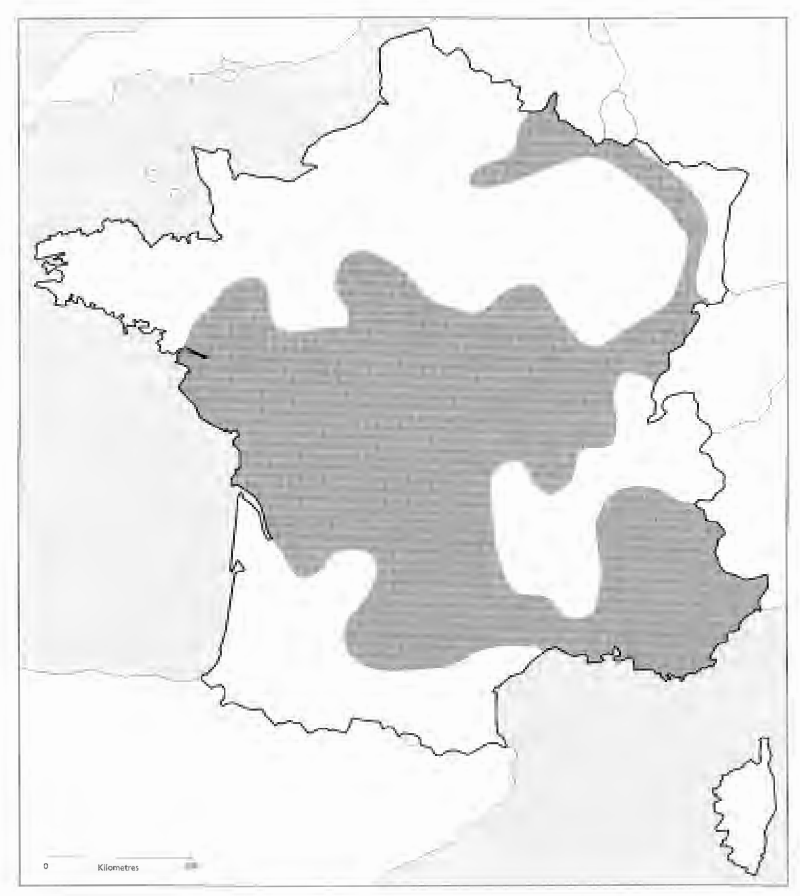


Fig. 31 - Aire d'emploi, en France, des mots dialectaux GROUER/ GROUÉE, "couver", "couvée", issus du gaulois **grodo-* (d'après P.-H. Billy, 1995, 146).

• *Les porcins*

Contrairement à une idée reçue, le sanglier devait occuper une part très réduite dans l'alimentation ("la chasse ne représent[ant] qu'une infime partie de la nourriture carnée (de 0 à 5 % au maximum)") (Goudineau, 2002, 22). "L'essentiel [était] fourni par l'élevage" (Méniel, 2001, 16). Le développement de l'élevage du porc a été mis en évidence par l'archéozoologie (archéologie appliquée à l'étude de la faune) : "Le porc [...] représente jusqu'à 40 % des ossements recueillis dans les fermes de la fin de La Tène" (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 25). À l'importance de l'animal pourrait répondre l'importance de ses souvenirs linguistiques.

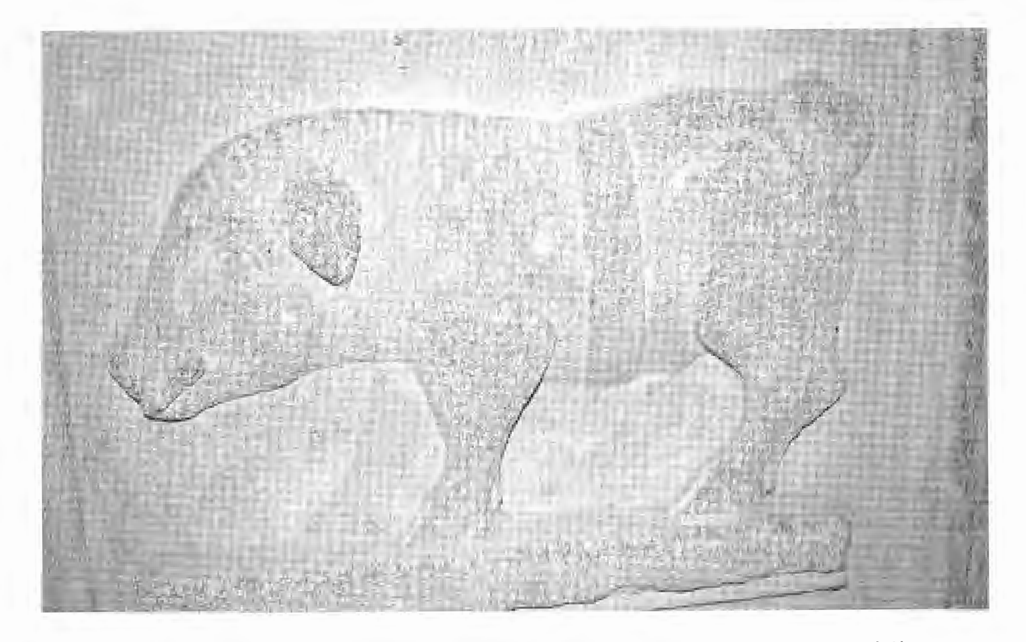
Nous avons retrouvé le terme gaulois le plus courant pour nommer le porc, **succo-*, dans l'appellation de la SOUE, "toit à porcs". Le radical voisin, **socco-*, "groin de porc", a été aussi reconnu dans le nom du SOC qui fouille la terre comme le groin de l'animal.

Un second thème gaulois ayant servi à désigner en gaulois le porc, **orco-*, est restitué d'après l'irlandais ancien *orc*, "jeune porc", et *orcan*, "petit porc" (Vendryes, 1960, O-28) ; à sa base se repère un ancien radical **perk-*, "ouvrir brusquement", "fouiller, gratter", qui reprend la même image que celle du SOC (Pokorny, 1959, 821). Selon Xavier Delamarre (2003, 243), l'appellation de l'animal serait peut-être à l'origine des noms d'ORÇAY, dans le Loir-et-Cher (*Orciacus*, en 855), d'ORSAI (dans l'Indre-et-

Loire), et d'ORSAY, dans l'Essonne (*Orceiacum*, au XIIIe siècle): anciens lieux d'élevages de cochons? On peut aussi songer à ORGEDEUIL, en Charente (*Orgadoialo*, sur une monnaie mérovingienne), et à ORGUEIL, dans le Tarn-et-Garonne (*Orgol*, en 1181), qui seraient peut-être d'anciennes "Clairières-aux-Cochons" (*orc-* étant passé à *org-*) (formes anciennes dans Chambon et Greub, 2000, p. 150; Nègre, 1991, 1481). Le même thème *orc-* paraît se retrouver dans des noms de lieux à valeur oronymique: des hauteurs ont pu être comparées avec la forme d'un porc ou d'un groin de porc. Albert Dauzat et Charles Rostaing citent ORCHES, dans la Vienne (*Orcis*, vers 1089), OURCHES, dans la Drôme (*Orcha*, en 1192) et dans la Meuse (*Orcadae*, en 884). Gérard Taverdet pense à ORCHES (commune de Baubigny, en Côte-d'Or) (*Orcadus*, en 852), le village étant construit dans des roches (dans la région, justement, "certaines roches s'appellent encore *le Grougnot*, c'est-à-dire 'le groin de porc'") (Taverdet, 1976, 48). On pourrait ajouter ORCHAISE, dans le Loir-et-Cher (*Orcicasa*, en 1060), où il y a des rochers. Mais il faut reconnaître que l'origine de ces noms reste incertaine, un radical oronymique préceltique **or-c-* n'étant pas exclu (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 182).

Une autre appellation gauloise du porc, *banv-*, se retrouve plus probablement dans le nom du village de BANVOU, dans l'Orne (*Banvo*, en 1199, d'un modèle **Banvavum*?), qui a pu désigner un lieu de "porcherie" (Dauzat et Rostaing, 1978, 51; Nègre, 1990, 139; Delamarre, 2003, 66). On y reconnaît le même thème que dans le vieil-irlandais *banb*, "cochon de lait", et dans le gallois *banw*, "jeune porc" (Vendryes, 1981, B-14).

Le souvenir des porcs gaulois pourrait aussi se perpétuer dans le nom du GORET. Il s'agit d'un diminutif (attesté depuis le XIIIe siècle) d'un ancien français *gore*, "truie". On assigne souvent au radical *gorr-* une origine onomatopéique (censée imiter le grognement du porc) (Quemada, IX, 1981, 336; mais déjà dans Charles Nodier, 1808, 152-153). Jean-Louis Perpillou a montré que le terme remonterait plutôt à un gaulois



Bas-relief de Vaison (Ier siècle), autel consacré à Mercure. L'importance qu'a tenue l'élevage porcin en Gaule nous a laissé des traces archéologiques mais aussi linguistiques assez riches.

**gor(v)os*, qui paraît présent dans le celtibère *gorwiyom*, "toit" ou "clos à porcs". La racine **gor-* à la base de ces mots aurait désigné un animal "hirsute", "hérissé" : on connaît un vieil-irlandais *garb* et un gallois *garw* signifiant "velu", "raide, au poil raide", un cornique *garow* et un breton *garo*, "âpre, rude" (le mot français GORET peut du reste nommer une brosse ou un balai à poils raides) (Quemada, IX, 1981, 336). Certaines races de porcs indigènes (ceux que Strabon évoque comme vivant en plein air et particulièrement vigoureux) avaient sans doute l'apparence d'animaux hirsutes, qui justifierait leur nom (Perpillou, 1980).

Enfin, le nom français de la TRUIE remonte aussi à un terme gaulois. Par une étymologie plaisante mais fantaisiste, on a longtemps préféré imaginer un ancien *[porcus] troianus*, "porc farci", par allusion au cheval de Troie bourré de ses soldats grecs (Bloch et von Wartburg, 1975, 654). *Troie* expliquerait-il TRUIE ? Il paraît étonnant (comme l'a souligné Christian Guyonvarc'h) qu'un terme animal d'une réalité si courante de la vie paysanne puisse devoir son origine à une recette raffinée de la gastronomie ("porc farci bourré de petit gibier") et s'explique par une allusion culturelle aussi recherchée (Guyonvarc'h, 1961 ; Quemada, XVI, 1994, 713). On remarque d'autre part que l'aire géographique du mot *truie* : domaine gallo-roman, Italie du Nord, Catalogne, correspond à celle d'un nom d'origine celtique (Quemada, même réf.). Le bas-latin *troja* (attesté au VIIIe siècle), d'où est né notre TRUIE, doit nous faire remonter à un gaulois **trogia*, à rapprocher des mots de l'ancien irlandais *trog*, "accouchement, mise bas", *trogach*, "à la descendance nombreuse", *trogaid*, "il met au monde, il engendre" (Guyonvarc'h, 1961 ; Vendryes, 1978, T-147 ; Quemada, XVI, 1994, 713). Voilà qui désigne bien la prolificité de la TRUIE, nous faisant revenir à la réalité simple des campagnes (la TRUIE fait plus de deux portées par an, et donne naissance à chaque fois à une dizaine de porcelets) (Frémy, 1997, 1949).

L'élevage des porcs fut bien une "spécialité gauloise (qui survivra dans la France médiévale)" (Werner, 1984, 167). Son importance antique doit être associée au développement des procédés de salaison, qui permettaient la conservation des viandes, la fabrication de produits dérivés et l'exportation (on sait que les Latins vantaient la qualité des salaisons gauloises de porc, vendues jusqu'à Rome) (Daire, 2003, 116). Les peuples gaulois avaient organisé une véritable industrie du sel. Des preuves archéologiques en attestent la réalité (Daire, 2003). Des témoins linguistiques nous le suggèrent aussi (qui peuvent se montrer liés, parfois, aux premières). SACLAS, dans l'Essonne, (à laquelle on associera SACLAY) est appelée *Salio-clita* au IVe siècle (Nègre, 1990, 136) ; on paraît retrouver dans la première partie de ce composé le nom gaulois du sel (Delamarre, 2003, 118). SOLEURE, en Suisse, (alémanique SOLOTHURN) fut dans l'Antiquité un "carrefour commercial important" (Deroy et Mulon, 1992, 451). Elle doit son appellation à une formation *Salo durum* (attestée sur les itinéraires routiers antiques), en gaulois peut-être le "Marché du Sel" (Delamarre, 2003, 157). SALLES, en Gironde, *Salomaco* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, est un ancien **Salomagos*, "Marché-du-Sel" (Nicolaï, 1938, 206 ; Étienne, 1962, 60 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 640). À une trentaine de kilomètres, plusieurs sites d'exploitation du sel ont été découverts, près de la dune du Pilat, datés du premier et du deuxième Âge du Fer ; on a retrouvé des éléments d'augets ayant servi à la fabrication des pains de sel (Sion, 1994, 317-318 ; Thierry, 2002, 95, 134 ; Daire, 2003, 107 et 113). SALLES aurait été un centre de commerce salin, vicus implanté sur la route du sel en provenance du bassin d'Arcachon (Étienne, 1962, 60 ; Thierry, 2002, 29, 95). En Moselle, enfin, dans la vallée de la Seille, une exploitation industrielle du sel exista

dès le VIe siècle av. J.-C. (qui produisit jusqu'à 10000 tonnes de sel par an, et durera plusieurs siècles) (Lontcho, 2002; Barthélémy, 2003; Daire, 2003, 50-54). Au cœur de cette région, MARSAL (*vicani Marosallenses*, sur une inscription gallo-romaine) explique son nom par un celtique **Maro-saleno-*: c'était la "Grande-Saline" (Lebel, 1962, 186; Nègre, 1990, 141; Delamarre, 2003, 436).

• *Les ovins et les caprins*

Nous avons précédemment cité le propos de Strabon évoquant de "nombreux troupeaux de moutons" (IV, 4, 3). C'est que l'espèce était utile à plus d'un titre: production de lait, de laine, de viande, de cuir. Les bêtes étaient assez petites et graciles, mais d'élevage facile: subvenant elles-mêmes à leurs besoins, même l'hiver, si elles disposaient des pâtures suffisantes (Méniel, 1987, 17). La place importante qu'a tenue l'animal dans l'économie rurale s'est inscrite dans les mots: notre nom de MOUTON est rapporté à un gaulois **multo*, "bélier", "mouton", que l'on peut déduire de l'ancien irlandais *molt*, "mouton", "bélier" ; du gallois *mollt*, de l'ancien cornique *mols*, de même sens; et du breton *maout*, "bélier" (Vendryes, 1960, M-62; von Wartburg, VI/3, 1969, 209; Delamarre, 2003, 228).

Un autre mot gaulois désignant le "mouton", **ovi-* (dont on retrouve correspondance en celtique insulaire, dans le vieil-irlandais *oi*, "mouton"), serait selon Xavier Delamarre à la base de nom de rivières: l'OUVE, dans la Manche, l'OUVÈZE, dans l'Ardèche et dans le Vaucluse (celle-ci étant appelée *Ovitia*, en 1070): anciennes **Ovidia*, "rivières où viennent boire des brebis" (Vendryes, 1960, O-14; Delamarre, 2003, 245).

Le français n'a pas conservé le nom gaulois de la "chèvre" (**gabra*, attesté dans le vieil-irlandais *gabor*, "bouc", le gallois *gafr*, le vieux-cornique *gauar*, le vieux-breton *gabr* et breton *gaor*, "chèvre"). Mais nous le retrouvons indirectement dans des toponymes formés sur un nom de personne: *Gabrius* ou *Gabritius*, le "Chevrier" (Evans, 1967, 318). De là des noms de localités comme GABRIAC (Aveyron, Hérault, Lozère), GEVRY (Jura), GIVRY (nombreuses: Ardennes, Cher, Marne, Saône-et-Loire, Yonne...), JAURE (Dordogne) – d'où vient le nom de JAURÈS, originaire de JAURE –, JAVERDAT (Haute-Vienne), JAVREZAC (Charente), etc. (Nègre, 1990, 205, 212, 208, 206, 215, 230; Cherpillod, 1988, 219; voir aussi Falc'hun, 1979, 31). Certains des toponymes de la série sont attestés à date ancienne: GABRIAC, sur la commune de Mas-de-Londres, dans l'Hérault (*Gabriaco*, en 806); GEVREY-Chambertin, en Côte-d'Or (*Gibriacus*, en 630); GIÈVRES, dans le Loir-et-Cher (*Gabris*, au IVe siècle); GIVRAY, sur la commune de Vou, en Indre-et-Loire (*Gebriacus*, en 862); JAVREZAC, en Charente (*Gabarciaco*, à l'époque mérovingienne) (Nègre, 1990, 205, 210, 226, 207, 206; Delamarre, 2003, 173-174).

Le nom du BOUC remonte à un terme appartenant à la langue gauloise. L'aire géographique où on le trouve employé ne laisse pas de doute sur son origine celtique: France, Italie du Nord, Suisse romande, Aragon, Catalogne (Imbs, IV, 1975, 728). Une forme gauloise **bucco-* est restituée, en comparaison avec le vieil-irlandais *boc*, le gallois *bwch*, le vieux-cornique *boch*, le moyen breton *bouch* (Vendryes, 1981, B-62 et 63). On s'est demandé si le mot gaulois désignant l'animal n'avait pas été conservé en français de préférence à celui de *chèvre* parce que le mâle, beaucoup plus rare que les femelles, était jugé pour les paysans de jadis plus précieux (un seul BOUC suffit pour un grand troupeau de chèvres).

Les étymologistes pensent que du nom du BOUC est née l'appellation du BOUCHER (attestée depuis le XII[e] siècle) (Thomas, 1904, 30; Bloch et von Wartburg, 1975, 79; Picoche, 1971, 74; Imbs, IV, 1975, 746; Rey, 1992, 252-253; Hamon, 1992, 393). Il aurait été à l'origine la personne chargée d'abattre les BOUCS (et les chèvres, *bucca). Puis le sens se serait élargi aux autres animaux. Dans le *Roman de Renart*, le mot de *bochier* est employé pour désigner "celui qui tue les animaux destinés à la consommation". La signification de "marchand de viande" en découlera (Imbs, même réf.). On trouve, encore couramment employé en Suisse romande, un vieux verbe BOUCHOYER signifiant "abattre et dépecer une bête pour en faire de la viande" (avec les noms correspondants BOUCHOYAGE, "action d'abattre un animal pour la viande" ; et BOUCHOYADE, "viande et abats d'un porc fraîchement abattu", "cochonnaille, charcutaille") (Thibault, 1997, 153-155). Dans les parlers de Savoie, existe un verbe BOCHAILLER, "travailler superficiellement", de même étymologie: "Sans doute à l'origine, commente Anita Gagny, le sens concernait le travail d'un mauvais boucher coup[ant] mal la viande, charcut[ant]" (1993, 29). Georges Gougenheim se demande si jadis l'on consommait réellement de la viande de BOUC ou si le mot a été "forgé par plaisanterie" (1962, I, 218). Cependant, "les fouilles de la place de la Bourse à Marseille [site gallo-romain] ont montré que les Marseillais consommaient avant tout la viande ovine et en particulier celle des boucs" (Pelletier, 1993, 93). En Afrique encore, on élève des BOUCS pour la BOUCHERIE (les animaux étant châtrés la troisième année de la monte et ensuite engraissés) (Larousse, IV, 1869, 68). La chair des vieilles bêtes doit être salée si on veut la consommer (sinon elle est coriace); par contre celle des jeunes BOUCS est "tendre et savoureuse" (Sainéan, I, 1925, 15).

• *Les bovins*

Le taureau était particulièrement précieux pour la reproduction du troupeau (on compte qu'un taureau peut saillir 25 à 30 vaches) (Frémy, 1997, 1945). Son nom gaulois *tarvos* paraît se retrouver dans le nom de localités: TERVES, dans les Deux-Sèvres (*Tarva*, en 1189), et THÉROUANNE, dans le Pas-de-Calais (*Tarouanna*, au II[e] siècle, *Tarvenna*, au IV[e] siècle) (Dauzat et Rostaing, 1978, 670; Nègre, 1990, 231). Doit-on s'en remettre à une explication qui voit à la base de ces toponymes un nom d'homme? On note que les localités citées se trouvent en des régions traditionnellement réputées pour l'élevage. Les Deux-Sèvres, où se situe TERVES, sont renommées pour la race parthenaise (TERVES est à 25 km de Parthenay et à quelques kilomètres de Bressuire, qui a un marché de bœufs célèbre). Mais ces lieux connaissaient-ils déjà à l'époque gauloise l'élevage bovin? THÉROUANNE, près de Saint-Omer, était jadis la capitale des Morins. César mentionne l'existence de troupeaux chez ce peuple (*GG*, III/29). Aujourd'hui, la petite région environnante, le TERNOIS (jadis *pagus Tarvanensis*) élève toujours les bovins (Frémy, 1997, 985).

Dans l'Aisne, au sud-est du département, nous trouvons le petit pays du TARDENOIS, réputé pour ses "prairies d'élevage" (Oizon, 1979, 819; Frémy, 1997, 994). Le nom de TARDENOIS remonte vraisemblablement à un antique **Tarodunensis*, le chef-lieu du *pagus* s'étant probablement dénommé **Tarodunum* (oppidum identifié avec Mont-Notre-Dame) (Moreau, 1983, 248). **Tarodunum* semble être un plus ancien **Tarvodunum* (le [*w*] intérieur s'étant amuï): la "Citadelle-du-Taureau" (d'Arbois de Jubainville, 1890, 601; 1903; Evans, 1967, 262-263); on peut se demander si ce toponyme associé à cette tradition d'élevage est l'effet d'un hasard.

Une dernière appellation de lieu pourrait être en rapport avec l'élevage des tauridés: TARBES (dans les Hautes-Pyrénées), dont "le nom est peut-être apparenté à celui de la tribu gaulois des *Tarbelli*" (Deroy et Mulon, 1992, 469). Constatons encore la coïncidence entre ces noms et l'importance d'une tradition d'élevage des taureaux dans la région: races gasconne, béarnaise, lourdaise. Bien sûr, aux explications agricoles doivent certainement s'ajouter des raisons sacralisantes (l'importance du bétail ne suffit pas à justifier qu'un nom de peuple (comme les TARBELLES) et que des chefs-lieux de territoires s'y réfèrent; mais l'existence de troupeaux d'élevage a pu agir comme un déclencheur de symboles).

Le thème gaulois désignant le "bovidé", **bou-*, est resté, nous l'avons vu, dans l'appellation dialectale de l'étable: le BEU ou BUGE: *bouteg-*, littéralement "toit pour les bœufs", et peut-être dans le nom du BOUGE, "endroit sale", "logement misérable". On restitue comme nom de la "vache" un gaulois **verbi-* (par comparaison avec l'irlandais *fearb*). Serait-il à l'origine du nom de la localité de VERVINS, dans l'Aisne (*Verbinum*, au III[e] siècle, dans l'*Itinéraire d'Antonin*) (Dottin, 1920, 297; Dauzat et Rostaing, 1978, 709; Nègre, 1990, 139)? On sait que ce département est aujourd'hui encore axé sur l'élevage des bovins. César mentionne un nombre important de bestiaux chez les *Nervii* (*GG*, VI/3, 2); la région de VERVINS était contiguë à leur territoire. Cependant, la forme antique *Virobinum* donnée à la localité (que l'*Indicateur de Macquenoise* a révélée) rend l'hypothèse moins plausible (Chaurand, 1992, 40).

Un gaulois **andero-* a dû servir à nommer le "taurillon" ou le "veau", et **andera* la "génisse" (on connaît un vieux-gallois *enderic*, "veau", un moyen-gallois *anneir*, "génisse", un cornique *anner*, "génisse", un vieux-breton *enderic*, "jeune taureau") (Henry, 1900, 215; Vendryes, 1959a, A-76). ANDREUJOLS (hameau sur la commune de Saugues, en Haute-Loire) (*Androiol*, en 1259) paraît avoir été la "Clairière-", le "Champ-de-la-Génisse", **andera-ialo* (Dauzat et Rostaing, 1978, 18; Nègre, 1990, 187). Le nom du chenet en fer, qu'on trouve dans les grandes cheminées, le LANDIER, doit s'être formé sur l'appellation du jeune taureau, *andero-*: au Moyen Âge, on disait *l'andier* (il y a donc eu agglutination de l'article). La forme originelle se retrouve encore dans les dialectes: par exemple, ANDAN, "chenet" en Haute-Marne, ANDIN, dans le Jura, ANDAN et ANDAIN, en Bourgogne, avec ce même sens (von Wartburg, I, 1948, 94; XXIV, 1969-1983, 548-551; Quemada, X, 1983, 965; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 18). Les chenets ont été jadis parfois décorés de têtes d'animaux (chiens, béliers...); plusieurs exemplaires de chenets gaulois à têtes de taureaux ont été retrouvés par les archéologues (on le verra à la partie sur la "Production des Métaux").

• *Les chevaux*

Aux différents animaux cités, il faut bien sûr ajouter les équidés, dont l'élevage a été certainement important. Les chevaux avaient une triple utilité: montures pour la guerre; bêtes de trait; mais aussi animaux de boucherie (la viande de cheval ayant été consommée au moins chez une partie des peuples gaulois, même si cette consommation ira en décroissant) (Lepetz, 1996, 132-133; Méniel, 2001, 57-61). Le nom du PALEFROI (issu d'un bas-latin *paraveredus*, formé sur le celtique *veredos*, "coursier") nous garde souvenir de la première utilité. La question ayant déjà été abordée dans le tome I sur la guerre (étude de "La Cavalerie" au chapitre IV), on s'y reportera. Un autre nom gardé dans le français pourrait nous renvoyer à la seconde utilité de l'animal: le terme de CHEVAL, transmis par un latin *caballus*, "cheval de trait", "rosse", mais lui-

même suspecté de remonter à une origine gauloise : on retrouve un vieil-irlandais *capall*, “cheval de trait”, qui n’est pas un emprunt au latin ; et sont attestés en Gaule des noms de personnes *Caballos* et *Rocabalus* (Loth, 1925 ; Schmidt, 1957, 261 ; 1967, 161 ; Billy, 1993, 38 ; Delamarre, 2003, 96). Deux autres mots peuvent être mentionnés, annexes mais révélateurs de l’attention qui a dû être accordée par les éleveurs à cet animal : ils ont trait à la robe des chevaux. Le latin *gilvuus*, signifiant “isabelle”, “alezan clair”, a peut-être été emprunté au gaulois (celui de la plaine du Pô) (Ernout et Meillet, 1985, 275 ; Delamarre, 2003, 179). L’adjectif BAI, “brun clair”, provient d’un autre terme latin tiré du gaulois : *badius* (on connaît un celtique **badio-/bodio-*, “jaune”) (Ernout et Meillet, 1985, 64 ; Schmidt, 1967, 160 ; Delamarre, 2003, 63).

• *Les chiens*

Les canidés ont pu être élevés comme animaux de boucherie, même si la consommation de leur viande n’a pas été des plus abondantes (Méniel, 2001, 55-56 ; Lepetz, 1996, 134-136). Leur élevage a servi aussi aux besoins de la guerre et de la chasse. Une des races gauloises de chiens de chasse, connue par les écrivains antiques, portait le nom de *segusius*, désignant un animal “fort”, “vigoureux”, “hardi”, “victorieux” (on retrouve le même thème celtique dans le nom du peuple des SÉGUSIAVES) (Ernout et Meillet, 1985, 612 ; Degavre, 1998, 372). Le terme est passé dans l’ancien français *seus, seu, segu* (attesté dès 1138) pour nommer un chien de chasse (Greimas, 1978, 594). Un autre souvenir linguistique nous est resté : le terme de VAUTRE, qui désigne dans le langage de la vénerie un “chien courant”, employé pour la chasse au cerf, au sanglier ou à l’ours ; et le VAUTRAIT, nommant un “équipage de chiens de chasse”. On trouve à la base de ces mots un gaulois *vertragos* (attesté chez Martial et chez Arrien). Il est composé du préfixe intensif *ver-* et du thème celtique **trag-*, “pied”, ce qui en fait un chien “aux pieds rapides”, un “grand coureur” : sans doute une sorte de lévrier (Rey, 1992, 2219 ; Quemada, XVI, 1994, 943 ; Degavre, 1998, 419 ; Lambert, 2003, 203 ; Delamarre, 2003, 317). Il a fallu que des élevages spéciaux sélectionnent et entraînent ce type de chiens.

2.3. Les productions laitières et fromagères

Le développement de l’élevage en Gaule a dû se conjuguer avec le développement des industries alimentaires. On a vu que les charcuteries et salaisons gauloises étaient des produits d’exportation réputés dans le monde romain ; les mots latins de *tuccetum* (“conserve de bœuf ou de porc”), d’*omasum* (“tripes”), de *taniacae* (“bandes de porc salé”), de *taxea* (“lard”), qui ont été pris à la langue gauloise, en témoignent (Lambert, 2003, 204) : l’exportation des mots a accompagné l’exportation des produits. Mais les productions laitières et fromagères nous ont laissé des souvenirs plus marquants, signe sans doute de leur importance particulière. Parce qu’elles étaient très ancrées dans les campagnes, on y trouve d’abord des mots dialectaux.

Un gaulois **santika* a servi à désigner le “seau à traire” (radical **san-*, qui se rencontre dans l’ancien irlandais *sine*, “trayon”). On le reconnaissait dans l’ancien provençal *sanga*. Il est resté dans les langues régionales du Sud-Ouest : gascon SANGUIO, béarnais CHANCHE, nommant des vases en bois pour traire. On connaît aussi les formes SANJO ou SANYO dans les Hautes-Pyrénées et l’Ariège (von Wartburg, XI, 1964, 144-145 et 186-187 ; Billy, 1995, 202).

Un autre thème gaulois signifiant "traire" nous est connu: **bligicare*; il provient certainement de la langue celtique (on le rapproche du vieil-irlandais *blegon*, "traite", et du gallois *blith*, "lait") (Vendryes, 1960, M-56 et 57; Degavre, 1998, 97). Passé dans les dialectes, il se retrouve en plusieurs régions ou départements de France: Cantal, Vosges, Doubs, mais surtout Alpes, où il demeure bien vivant (Billy, 1995, 46). On trouve en particulier BLÈTSÉ, BLÈTSI et BLOTSÉ, "traire", en Haute-Savoie et Savoie (mais aussi en Suisse et dans le Val d'Aoste); BLECHA et BLECHAR dans les Hautes-Alpes, BLÈCHER, en Isère. Dans les parlers du Queyras, BLECH ou BLETCH désigne le "jet de lait sortant de la mamelle quand on la presse" ; en Haute-Provence, semblablement, on emploie le mot BLEC ou BLECH. En Savoie et Haute-Savoie, BLOCHE, BLÈTCH(E) et BLETSON nomment le "lait qui vient d'être trait" (von Wartburg, I, 1948, 409; Jud, 1920, 477; Bessat et Germi, 1991, 145 et 248).

Certaines matières du lait, qui vont être séparées au cours de la fabrication des produits dérivés, ont aussi gardé un nom d'origine gauloise. Le nom de CRÈME (vieux français *craime*, attesté en 1190) provient d'une forme *crama*, attestée chez Venance Fortunat, au VI[e] siècle. Elle s'est imposée au détriment de l'appellation latine usuelle pour la "crème [de lait]", *cremor [lacti]* (Imbs, VI, 1978, 456; Rey, 1992, 526). *Crama* doit remonter à la langue gauloise: on trouve en gallois *cramma*, *crammen*, et en breton *kramm-* (Lambert, 2003, 196; Degavre, 1998, 169). Ces différents termes ont désigné au sens premier une "croûte" (le gallois *crammen* signifie "croûte sur une plaie" ; et le composé breton *krampouez*, nom courant de la "crêpe", désigne ce qui a été cuit (*pouez*) comme une "croûte") (Lambert, même réf.). C'est que la CRÈME, d'un blanc jaunâtre, monte à la surface du lait et vient y former une couche épaisse. On invoque souvent, pour expliquer l'origine du mot de CRÈME, un croisement entre la forme gauloise *crama* et un latin chrétien *chrisma*, "sainte onction", "huile consacrée" (il expliquerait certaines formes avec *-s-*, comme *cresme*, "crème", attesté en 1261) (Imbs, VI, 1978, 456). Mais cette étymologie croisée nous paraît inutile et discutable: l'influence de *chrisma*, "sainte onction", semble sémantiquement très peu vraisemblable; et "le *-s-* [de *cresme*] peut [avoir] indiqu[é] dans l'écrit la longueur du son *-e-*" (Gamillscheg, 1969, 281).

Pour fabriquer les fromages à partir de laits de vache, de brebis ou de chèvre, les paysans gaulois se servaient de faisselles de terre cuite et de jattes percées de trous – retrouvées par l'archéologie –, par où s'écoulait le "petit-lait" : liquide restant après la coagulation du lait (Ferdière, dans Guilaine, 1991, 99). Il portait autrefois couramment le nom de MÈGUE (ancien et moyen français *mesgue*), appellation restée vivante dans les langues de bien des régions (Auvergne, Limousin, Poitou, Centre, Pays de Loire, Normandie, Picardie, Nord) (**fig. 32**), avec des variantes nombreuses: MÉGI (Ardèche, Lozère), MÈGRE (Eure, Loir-et-Cher, Picardie, Sarthe), MÈGLE (Calvados, Eure, Seine-Maritime), MERGE (Cantal, Corrèze, Haute-Loire), MERGUE (Aveyron, Puy-de-Dôme), MIÈGUE (Creuse), etc. (von Wartburg, VI/2, 1967, 43-44; Billy, 1995, 177).

Des dérivés en proviennent. On appelle en Côte-d'Or MÉGUSON une plante utilisée comme caille-lait: gesse tubéreuse (mais le nom bourguignon du mélilot: MEUGUE, autre plante herbacée servant de caille-lait, nous est également resté) (Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 103). Un dérivé MÉGAU(D), nommant le "jus qui sort du moule à fromage", est assez répandu dans l'Ouest: patois poitevin et tourangeau (avec des formes parallèles BÉGAUD, également connues dans le Centre) (Dubuisson et Bonin, 1993, 27). Il a à son tour créé un verbe MÉGAUDER, employé pour désigner

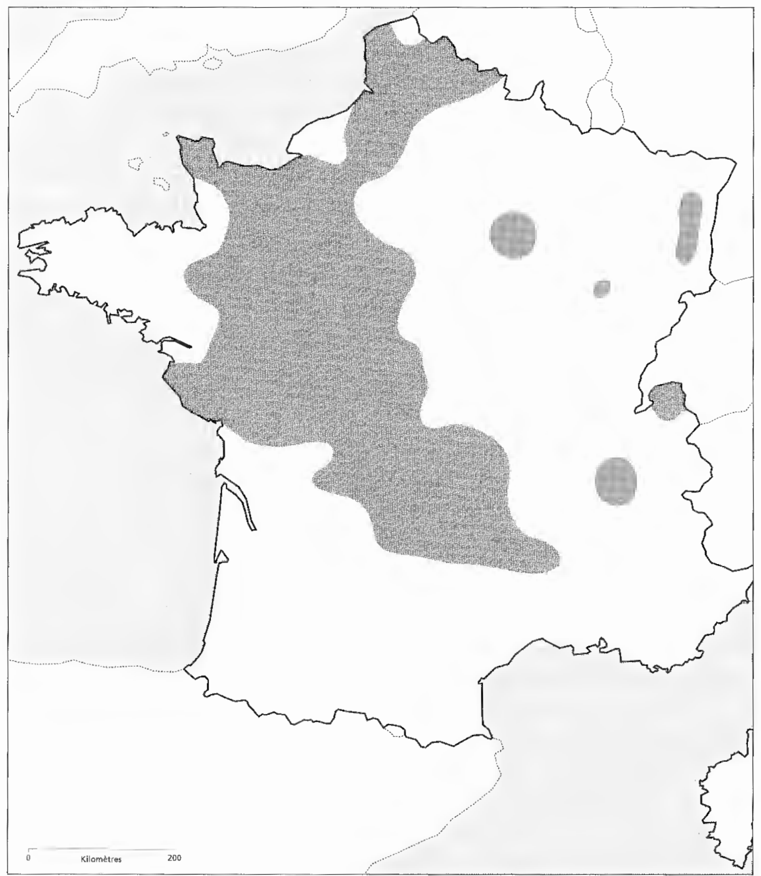


Fig. 32 - Aires d'emploi, en France, du dialectal MÈGUE, issu du gaulois **mesgos* (d'après P.-H. Billy, 1995, 177).

l'action des nourrissons qui essaient de sucer le "lait rare et maigre de la femme enceinte". Ce qui expliquerait, par métaphore, le nom du MÉGOT : bout de cigarette dont on essaie de tirer quelques dernières bouffées (Bloch et von Wartburg, 1975, 400).

MÈGUE et MÉGAUD remontent à un gaulois **mesgos*, connu dans des gloses du VIII[e] siècle sous la forme *mesgus*. Son origine celtique est indiscutable : on connaît un vieil-irlandais *medg*, "lait caillé", un gallois *maidd*, "petit-lait", un cornique *meith*, "petit-lait", et un vieux-breton *meid*, "sérum" (Vendryes, 1960, M-28 ; Fleuriot, 1964, 253 ; Lambert, 2003, 200 ; Delamarre, 2003, 226). Les mots dialectaux cités nous renvoient donc à des mots et à des fabrications que connaissaient déjà les Gaulois, et qui se sont transmis d'âge en âge dans les campagnes.

Un autre terme se retrouve dans les dialectes du sud de la France (zone de langue d'oc) pour nommer le petit-lait : la GASPE, appelée GASPO en auvergnat, languedocien et provençal. Le nom provient d'un gaulois **uaspa*, étymologiquement "déchets" : on a affaire à des sous-produits du lait. Ils peuvent cependant avoir quelque utilité. Parmi les dérivés de GASPE, on trouve GÂPIÉ, "fromage rond fait avec du babeurre", dans la Creuse ; GAPERON ou GA(S)PARON, "fromage obtenu en délayant le petit-lait avec du lait et de la crème", dans la Loire et l'Auvergne ; GAPAIRON, "fromage maigre", dans

le Valais suisse; GABURRON, "fromage fait de lait écrémé", en Isère (von Wartburg, XIV, 1961, 194-196).

Des produits plus nobles ont été certainement fabriqués. Les fromages gaulois étaient assez renommés à Rome. Columelle, Pline, Martial citent ceux de la région de Nîmes, de la Lozère, du Gévaudan, de Toulouse, et ceux des Alpes (Barruol, 1975, 92; Prieur et autres auteurs, 1983, 238; Ferdière, 1988, II, 156). Pline, évoquant spécialement les fromages produits autour de Nîmes et dans le Gévaudan, écrit: "[Certes,] leur qualité est de courte durée, et ils ne sont bons qu'étant frais. [...] Tels qu'on les confectionne à Rome, ils sont [cependant] préférables à tous les autres: car la saveur de celui des Gaules reçoit sa force des ingrédients" (*Histoire Naturelle*, IX, 240, cité par Malrain et autres auteurs, 2002, 132). Si l'on en croit l'historien romain Capitolin, Antonin le Pieux (empereur romain du second siècle) les apprécia tellement qu'il en mourut d'indigestion (Barruol, même réf.).

Certains mots que nous conservons pourraient être l'écho lointain de la fabrication gauloise des fromages dont le savoir-faire s'est transmis aux siècles suivants.

Le terme dialectal PINO sert à nommer dans les Hautes-Pyrénées un "petit fromage de lait de chèvre ou de brebis". Il remonte vraisemblablement à un gaulois **pinna*, "fromage". Lui-même est issu d'une forme ancienne **pekna*, dont le radical indique l'idée de "cuire" (on connaît un gallois *poeth* signifiant "très chaud, cuit") (Hubschmied, dans Degavre, 1998, 345).

Pierre Flobert pense que le vocabulaire gaulois n'était pas unifié et qu'une part de son lexique n'était pas formée de mots celtiques. Il se demande s'il faut tenir à l'écart toute une série de mots "sous prétexte qu'ils sont alpestres et sans doute préceltiques". "À ce compte-là, ajoute-t-il, il faudrait bannir du latin tout ce qui n'est pas italique" (1994, 206). Parmi ces termes exogènes, qui ont été intégrés par les Gaulois dans certains de leurs parlers, on pourrait compter la TOMME (*toma*, mot dialectal attesté en ancien provençal vers 1200 et en ancien dauphinois) (Billy, 1993, 145; Rey, 1992, 2130). Elle nomme un "fromage de lait de chèvre, de brebis ou de vache, de forme circulaire, fabriqué en Savoie, en Provence et dans le Dauphiné" (et aussi en Auvergne). On postule un prélatin *toma/*tuma*, "fromage", d'origine difficile à cerner: le mot est attesté dans le Sud-Est de la France, dans le Piémont, mais aussi en Sicile et en Calabre (von Wartburg, XIII/2, 1967, 20-21; Quemada, XVI, 1994, 313; Billy, 1995, 225).

Nous avons vu que le gaulois **bligicare*, "traire" (issu de la langue celtique) avait donné naissance à une série de mots dialectaux comme BLECHA(R) ET BLÈTSÉ, "traire", BLOCHE, BLÈTCH(E) ou BLETSON, "jets de lait", "lait qui vient d'être trait". De là provient le nom du REBLOCHON, fromage de Savoie et Haute-Savoie. REBLÈTSÉ signifie en Savoie, dans le Valais et la Vallée d'Aoste "traire à fond", "tirer encore après qu'on a trait" (von Wartburg, I, 1948, 409; Bessat et Germi, 1991, 145). Il existe semblablement dans le Doubs RBÈTCHI, "exprimer les dernières gouttes de lait du pis de la vache", et RBÈTCHON, "dernier lait des vaches" (von Wartburg, même réf.). Le RE-BLOCH-ON désigne donc un fromage fait à partir du lait de dernière traite.

On a pensé expliquer cette "re-traite" comme un "souvenir du temps des Seigneurs [...] où l'on se livrait à ces pratiques après le passage du contrôleur, pour échapper [...] au droit d'auciège, droit perçu sur l'exploitant de l'alpage" : "on fabriquait ainsi en cachette de petits fromages: les *reblochons*" (Gagny, 1993, 123; interprétation semblable chez Hamon, 1992, 468; et chez Chast et Voy, 1984, 98-99). Mais cette étymologie n'est-

elle pas trop folklorique pour être vraie ? Une autre explication peut être avancée. Dans le Val d'Aoste, le nom de REBLÈQUE désigne un "fromage fait avec du lait non écrémé" (von Wartburg, même réf.). Et BLOCHE nomme en Savoie et Haute-Savoie un *lait bourru* : "à peine trait" (Bessat et Germi, 1991, 145). On sait que la CRÈME se sépare du lait au bout de quelques heures, si on le laisse en repos. Le lait qui a été trait en dernier conserve donc, bien incorporée, toute sa CRÈME. C'est le secret de fabrication du REBLOCHON : il "se fabrique avec du lait fraîchement trait que l'on soumet aussitôt à la présure pour le cailler" (Bessat et Germi, même réf.). Aussi ce fromage a-t-il une pâte molle, grasse, "au goût doux et crémeux" (Quemada, XIV, 1990, 475) : "En faisant cailler le lait avant que la crème ait monté, on obtient la matière première des fromages gras ; au contraire, en faisant cailler du lait après l'ascension de la crème, on obtient la matière première des fromages maigres" (Larousse, VIII, 1872, 842). Bien sûr, nous ne saurions affirmer que le mot de REBLOCHON est un mot qui a été utilisé par les Gaulois (les attestations dialectales ont été enregistrées tardivement dans l'écrit). Mais ce nom perpétue certainement le souvenir du vocabulaire et des fabrications gauloises en matière de laiterie et de fromagerie : il semble que les populations locales aient gardé mémoire des anciens mots gaulois qui portaient les anciens savoirs.

Au total, il apparaît que les mots du substrat gaulois en rapport avec l'élevage ne le cèdent en rien à ceux ayant trait à la culture des terres. Ce constat linguistique est peut-être le signe d'un égal développement entre les deux activités, qui n'était pas acquis auparavant, et qui sera une caractéristique de la Gaule. Jacques Harmand souligne à ce propos : "Il n'est pas scientifiquement possible de dire si les celtophones de la fin du VI[e] siècle avant notre ère adhéraient plus à un type économique qu'à l'autre [élevage ou culture]. On se demandera même si, un demi-millénaire après la naissance de la civilisation des Urnes, la fusion des deux modes d'exploitation n'était pas réalisée dans le nouveau milieu celtique" (1970, 83-84). Georges Bailloud, dans *l'Histoire de la France rurale* de Georges Duby, écrit de même : "L'élevage ne s'est pas moins développé que l'agriculture" (Duby et Wallon, 1975, 182). En somme, et avant l'heure, labourage et pâturage en Gaule étaient déjà les deux mamelles de la France. Par l'organisation et le développement de cette double activité, "les Gaulois ont [ainsi] contribué à construire la campagne française" (Le Glay, dans Duby et Wallon, 1975, 255).

CHAPITRE II
ARTS ET TECHNIQUES

Les peuples gaulois ne se sont pas contentés d'être de bons agriculteurs et éleveurs. Les découvertes archéologiques nous montrent qu'ils ont aussi développé des artisanats de haute technicité. L'accroissement des forces économiques permit peu à peu la division des tâches et la spécialisation, facteurs de progrès. Comme pour l'agriculture et l'élevage, pouvons-nous retrouver traces de ces activités dans nos mots et dans nos noms propres ?

1 - PRODUCTION DES MÉTAUX

Les Gaulois étaient "passés maîtres dans l'art de travailler les métaux" (Le Glay, dans Duby et Wallon, 1975, 255). Plusieurs auteurs antiques évoquent la richesse (relative) des sous-sols de la Gaule, attestant l'extraction et l'utilisation actives qu'on y faisait des minerais (Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Rutilius Namatianus...) (Chevallier, 1987, 7-10). César, dans *La Guerre des Gaules*, souligne l'habileté technologique des Gaulois, "savants" dans l'art de percer des galeries souterraines, en particulier les Bituriges : "Il y a chez eux de grandes mines de fer et [...] ils connaissent et emploient tous les genres de galeries souterraines" (*GG1*, VII/22, 192). L'étude de "La Guerre de défense" (au chapitre III du tome I *La Gaule des Combats*) nous a montré que les Gaulois exercèrent ces compétences à des fins militaires : pour saper les positions ennemies ; et c'est pourquoi le général romain y fait allusion. Mais les peuples indigènes avaient l'habitude d'utiliser de telles techniques au service de leur industrie métallurgique.

Une preuve éclatante du développement des activités d'extraction (premier indice du développement du travail des métaux en Gaule) nous est restée dans notre lexique : le mot même qui nous sert à nommer dans notre langue les galeries creusées pour la recherche des richesses du sous-sol, les MINES (attesté en français à partir du XII[e] siècle), remonte probablement à la langue gauloise. On restitue un gaulois **meina*, "minerai", "métal brut", par comparaison avec les autres langues celtiques où le terme est attesté : vieil-irlandais *mein*, "minerai" ; gallois *mwyn*, "métal", et *mwyn-glawdd*, "mine" ; breton *mengleuz*, "mine, carrière" (Henry, 1900, 199 ; Vendryes, 1960, M-29 ; Degavre, 1998, 300). **Meina* a dû donner **mina* en gallo-roman, le *-ei-* gaulois devenant parfois *-i-* (von Wartburg, XIV, 1961, 506 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 410 ; Lambert, 2003, 44). De MINE naîtront les dérivés MINER (attesté vers 1200), MINEUR (en 1210), MINERAI (connu une première fois en 1314 sous la forme *minerois*) (Bloch et von Wartburg, même réf.).

On serait tenté d'ajouter un autre mot probablement issu de la langue gauloise : CREUX (gaulois **crosus*), d'où seront dérivés CREUSER et CREUSEMENT (Bloch et von Wartburg, 1975, 169 ; Imbs, VI, 1978, 478). Employé comme substantif dans de nombreux dialectes, sous des formes variées (CRÊUTE, CROSA, CROSO, KROVO, CRUGE, KRUS...), ce terme est en rapport fréquent avec l'idée de cavité, et parfois d'excavation, de carrière (von Wartburg, II/2, 1946, 1362-1365). Citons l'occitan CROS, courant, qui peut nommer une "fosse", un "trou dans la terre", une "excavation". Aucun

indice ne nous prouve cependant que le gaulois **crosus* ait été attaché au vocabulaire minier antique. Notons tout de même qu'en toponymie le terme CROS a pu désigner quelques lieux où se trouvaient d'anciennes mines gauloises (comme le CROS *Gallet*, au Chalard, en Haute-Vienne ; ou CROS, à Arrènes, dans la Creuse) (Tamain et Ratz, 1982, 63 ; Perrier, 1993, 198). L'appellatif CREUX se rencontre avec le même usage au nord du pays : par exemple CREUX Maupertuis, microtoponyme à Minot, en Côte-d'Or, site célèbre de mines anciennes (Peyre, 1982, 169). Ces appellations s'expliquent par les excavations dues à l'exploitation du minerai (Bouthier, 1990, 194) ; toutefois de tels noms peuvent avoir été donnés à une époque bien ultérieure à celle de la Gaule. Et beaucoup des toponymes du type *creux/cros* ne correspondent pas à une mine (mais plutôt à une dépression de terrain où l'eau séjourne) (Taverdet, 1976, p. 29 ; Nègre, 1990, 247-248).

1.1. Métaux non ferreux

1.1.1. L'or

De nombreux objets d'or ont été retrouvés dans les fouilles, attestant le développement et la maîtrise de l'orfèvrerie gauloise. Plusieurs auteurs antiques (dont Diodore de Sicile et Strabon) soulignent que les ressources aurifères étaient importantes en Gaule : or alluvial, mais surtout or des gisements, citant pour principales régions de production le Massif armoricain et les Pays de Loire, le Limousin, les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes (Jullian, I, 1909, 76 ; II, 1909, 302-303 ; Éluère, 1987, 17-18).

Ne connaissant pas (pour l'instant) le nom celtique de l'or, nous ne pouvons lire le souvenir de ses traces dans de possibles noms de lieux. Cependant, un témoignage linguistique très indirect nous reste : selon Pline (*Histoire Naturelle*, XXXIII, 67), le celtique *talutium*, à l'origine du français TALUS, désignait spécialement chez les chercheurs d'or celtes d'Espagne une forte inclinaison de terrain, trahissant l'existence d'un gisement aurifère à peu de profondeur (Bloch et von Wartburg, 1975, 622 ; Quemada, XV, 1992, 1335). Ce mot nous montre qu'un des modes les plus courants de l'exploitation de l'or à l'époque gauloise a été sans doute l'extraction "à ciel ouvert". Avant de se spécialiser dans un sens agricole (vidé de ses richesses aurifères), le terme a peut-être été employé en Gaule avec cette acception minière, au moins dans les régions proches des Pyrénées. Selon Strabon, les *Tarbelli* avaient chez eux des MINES d'or considérables, les fosses creusées "à peu de profondeur" livrant des lames d'or pouvant remplir la main (Strabon, IV, 2, 1, dans Cougny, I, 1986, 58 ; Chevallier, 1987, 8). Les recherches conduites par Béatrice Cauuet en Limousin (où ont été repérées plus de deux cents mines d'or gauloises) ont montré que, précédant les extractions souterraines, des exploitations à ciel ouvert ont existé dès le Ve-IVe siècle av. J.-C. (Cauuet, 1994a ; 1994b). Il s'agissait de gisements en roche qui étaient en grande partie affleurants, donc tout à fait repérables dès la surface (comme les *talutia* cités par Pline). Tous ces affleurements durent faire l'objet de sondages exploratoires : "À partir de tranchées, les mineurs reconnaissaient la largeur, l'orientation et le pendage des filons" (Cauuet, 1994b, 18).

L'or extrait de ces TALUS aurifères et de ces MINES a d'abord servi à fabriquer des bijoux (principalement colliers et bracelets) : les auteurs antiques sont unanimes à ce sujet. "Ils ont, écrit Strabon à propos des Gaulois, la passion de la parure, car ils se

couvrent de bijoux d'or, portant des colliers autour du cou, des anneaux d'or autour des bras et des poignets" (Strabon, IV, 4, 5, cité par Éluère, 1987, 135). Virgile évoque de la même façon les guerriers gaulois montant à l'assaut du Capitole: "Leurs cous blancs comme du lait étaient cerclés d'or" (*Énéide*, VIII, v. 657-662, trad. Bellessort, rééd., 1965, 287). Et Polybe écrit aussi des soldats celtes: "Tous ceux qui formaient les premières lignes étaient parés de colliers et de bracelets d'or" (*Histoires*, II, 29, dans Cougny, I, 1986, 261). L'or était l'attribut des guerriers nobles; également l'insigne des dieux, car "ce métal, incorruptible, connot[ait] l'immortalité" (Sergent, 1995, 279).

Des souvenirs linguistiques nous restent du goût des Gaulois pour les bijoux en or. Nous nommons les colliers métalliques rigides qu'ils portaient autour du cou des TORQUES. Une origine latine est traditionnellement attribuée à ce mot, rattaché au latin *torquere*, "tordre", à cause des tiges torsadées que de tels colliers pouvaient montrer. Mais nous nous demandons si ce bijou, production d'orfèvrerie si typique des Celtes, porte bien un nom d'origine latine. Les Romains n'en auraient-ils pas emprunté l'appellation à nos ancêtres? Enrico Campanile, étudiant l'origine du mot TORQUE, reconnaît l'influence latine du verbe *torqueo*; mais il montre qu'il faut en réalité sans doute rapporter le terme à la langue gauloise (Campanile, 1992). Le linguiste restitue un radical celtique **torco-*, dont on retrouve trace dans le vieil-irlandais *torc* et le gallois *torch*, "collier" (ces mots, eux-mêmes, ne remontant pas au latin) (Vendryes, 1978, T-115 et 116; Lambert, 1993, 374). Il compare aussi les formes celtiques dans le domaine indo-européen avec le tokharien A *tark*, "boucle d'oreille" (Pokorny, 1959, 1077). Il nous faut donc conclure à l'origine vraisemblablement gauloise du nom du TORQUE, que la langue latine n'aurait fait qu'adopter avant de le retransmettre vers le français (Delamarre, 2003, 299).

Le mot désignant en gaulois le "bracelet" devait être fait sur un radical celtique **vir-*. Pline mentionne la forme *viriola*, "petit bracelet" (*viriolae Celtice dicuntur*, dans l'*Histoire Naturelle*, XXXIII, 39-40, trad. Zehnacker, 1983, 63). Elle s'est curieusement gardée dans le français VIROLE (attesté pour la première fois en 1175: *virol*, "petite bague en métal dont on garnit l'extrémité d'un manche") (Quemada, XVI, 1994, 1185); le bijou d'or s'est avec le temps rétréci à la taille de l'anneau de métal vil qui enserre la lame des couteaux (Gamillscheg, 1969, 898). On trouve dans les dialectes des mots comme VIRE, VIRO, BIRO, GUILLE, GUIRE, etc., "anneau", "douille d'outil", parfois tenus pour issus du latin, mais sans doute de la même origine gauloise (*viriola*, reconnu gaulois, est le diminutif de *viria*, présenté comme celtibérique par Pline, mais qui a pu exister en Gaule à côté de *viriola*) (von Wartburg, XIV, 1961, 505 et 517; Rey, 1992, 2263). Citons, en particulier, le mot de VOUIRE employé dans le Haut-Jura au sens d'"anneau de métal": terme technique désignant les bagues de métal servant à assembler les tuyaux en bois des fontaines (Robez-Ferraris, 1995, 354). D'emploi bien plus courant, un autre souvenir des bracelets gaulois pourrait se garder dans notre langue: Pierre Guiraud, après F. Diez, E. Gamillscheg et J. Hubschmied, suspecte le verbe VIRER de remonter au thème **vir-*: l'objet qui VIRE ne tourne-t-il pas comme un bracelet d'or autour du poignet (Guiraud, 1982, 521)?

1.1.2. L'argent

Le thème gaulois *arganto-*, "brillant", "argent" (dont on trouve des correspondants celtiques dans le vieil-irlandais *argat*, le vieux-gallois *argant*, le cornique *arhans*, le breton *arc'hant*) paraît être à l'origine de noms de localités comme ARGANÇON, dans

l'Aube (*Arganceum*, en 1216), ARGANCY, en Moselle (*Archanciacum*, en 1210; et *Arkancey*, en 1224), ARGENTON-sur-Creuse, dans l'Indre (*Argantomago*, au IVᵉ siècle), formées sur un thème ancien en *-a-* (Vendryes, 1959a, A-88; Degavre, 1998, 58; Dauzat et Rostaing, 1978, 26; Morlet, 1985, 25-26; Nègre, 1990, 192 et 537). Le mot latin correspondant, *argentum*, était très proche du terme gaulois; de nombreux toponymistes (dont Auguste Longnon, Auguste Vincent, Albert Dauzat, Marie-Thérèse Morlet, Ernest Nègre) pensent que des croisements se sont produits entre les deux thèmes (*argento-* ayant souvent masqué un plus ancien *arganto-*) (Longnon, 1920-1929, 65-66; Vincent, 1937, 93 et 96-97; Schmidt, 1957, 134; Dauzat et Rostaing, 1978, 26; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 22; Morlet, 1985, 25; Nègre, 1990, 192 et 196). Déjà en 1890, Henry d'Arbois de Jubainville avait noté: "*Argento-* paraît une orthographe latine produite par l'influence du mot latin *argentum*" (494).

Le nom ancien d'ARGENTON-sur-Creuse: *Argantomago* (à thème en *-a-*) nous est connu dès le IVᵉ siècle par la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin*. Or, au siècle suivant, la *Notitia Dignitatum* appelle la même localité *Argentomagensis* (avec thème en *-e-*); de là naîtront les formes *Argentomaus* et *Argentum* (1188), qui expliquent ARGENTON (Vincent, 1937, 96; Deroy et Mulon, 1992, 27; Dumasy, 1994, 213-214; Coulon, 1996, 55). L'*Itinéraire d'Antonin* nous livre également le nom d'*Argantovaria*, qui pourrait correspondre au site actuel de Bresheim, à l'est de Colmar (Haut-Rhin) (Zehner, 1998, 65-66). On s'est demandé si – repérable plus au nord dans la même région d'Alsace – le nom gallo-romain de Strasbourg, *Argentoraton* au IIᵉ siècle chez Ptolémée et *Argentorate* sur la *Table de Peutinger*, ne remontait pas lui-même à un plus ancien **Arganto-rate* (Vincent, 1937, 97; Nègre, 1990, 196).

Bien d'autres composés en *argento-* à second élément gaulois (*-ialos*, *-magos* ou *-rate*) sont suspectés d'avoir latinisé un **arganto-* indigène, tels ARGENTEUIL, dans le Val-d'Oise (*Argentogilum*, en 665), ARGENTAN, dans l'Orne (*Argentoni*, en 1024; *Argentomum*, vers 1070) et ARGENTRÉ, dans la Mayenne (*Argentrato*, au IXᵉ siècle). On y adjoint des noms de cours d'eau comme L'ARGENDOUBLE (*Argentodublo*, en 791), et L'ARGENTOUÏRE (*Argentouire*, en 1052), tous deux dans l'Aude, formés avec le gaulois *-dubro-*, "eau" (Nègre, 1990, 114). Il est fort possible que le même phénomène de superposition d'un thème *argent-* à un plus ancien thème *argant-* se soit produit aussi pour certains toponymes simples, du type ARGANCHY, ARGENCES, ARGANÇON, ARGENS, ARGENT, ARGENTAL…

On ne prêtera cependant pas à tous les noms de lieux formés à partir d'un thème *arganto-/argento-* un sens nécessairement en rapport avec l'extraction ou le travail des métaux précieux. Étymologiquement, le mot gaulois signifiait "blanc", "brillant", "argent". Il a dû parfois être appliqué à d'autres réalités que celles des gîtes argentifères. Des cours d'eau ont pu recevoir une telle appellation à cause de leurs ondes aux reflets argentés. L'ARGENTON (dans les Deux-Sèvres) (*Argenton*, en 965, pour lequel Albert Dauzat pense, comme pour d'autres hydronymes, que "le gaulois *arganto-*, "argent", a été latinisé en *argento-*") serait ainsi la rivière aux "eaux couleur d'argent" (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 22). Les communes d'ARGENTON-Château (*Argentus*, en 1069) et ARGENTON-L'Église (*Argentum*, en 1096), dans le même département des Deux-Sèvres, nous paraissent tirer leur nom de leur situation au bord de l'ARGENTON. D'autres localités ont pu être dénommées sur le radical *arganto-* à cause de terres blanchâtres ou brillantes. À ARGENTEUIL, dans le Val-d'Oise (*Argentogilum*, en 665),

on a longtemps exploité des carrières de plâtre (Larousse, I, 1866, 603); "Le gypse, qui est blanc, affleure sur la ligne de coteaux qui domine le fleuve. Ces notes claires, dans le paysage, ont pu inspirer la dénomination" (Mulon, 1997, 45). À ARGENTENAY, dans l'Yonne (*Argentiniacus*, en 980), nous notons semblablement la présence de carrières de pierres de calcaire blanc (Taverdet, 1996, 16). Il est enfin possible que des noms d'homme à connotation valorisante ("L'Argenté", "Le Brillant") aient été formés sur le thème *argant-*, puis se soient transmis à des appellations de lieux qui en gardent souvenir (Dauzat et Rostaing, 1978, 26; Morlet, 1985, 25-26).

On jugera vraisemblable, cependant, qu'une partie au moins des toponymes à modèle *arg-* tire son origine du métal "brillant" (même s'il est impossible d'apporter une réponse certaine pour tous les cas particuliers: les résultats des recherches sur les extractions minières à l'époque antique sont encore trop fragmentaires).

Une série de noms de lieux se montre formée sur un modèle **Argentaria*, indiscutablement latin. En plusieurs cas, on a la preuve du lien entre le toponyme et une mine d'argent antique (exemples: *Les Fousses d'Argentière*, à Saint-Martin-lès-Melle, dans les Deux-Sèvres; *L'Argentière* et *Le Puy de l'Argentière*, à Blot-l'Église, dans le Puy-de-Dôme; *L'Argentière*, à Saint-Martin-la-Sauveté, dans la Loire; *Argentières*, à Beaune-sur-Arzon, en Haute-Loire; *L'Argentière*, à Aulus-les-Bains, en Ariège; *L'Argenterie*, à Rivérenert, dans le même département; *Argentine*, en Savoie...) (Nègre, 1990, 1341; Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 317; Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 40; Lavendhomme, 1997, 215; Provost et Rémy, 1994, 48; Escudé-Quillet et Maissant, 1996, 74 et 134-135; Gros, 1994, 35). La Conquête a été l'objet d'intérêts économiques puissants. La recherche des métaux précieux a tenu pour les Romains une importance de premier plan et attiré en Gaule nombre d'affairistes (Schneider et Garcia, 1998, 53); il s'en est suivi une exploitation romaine intense des MINES, dont les toponymes cités paraissent les témoins.

Cependant, on a vu que dans certains cas le nom latin a sans doute recouvert un nom gaulois; une exploitation indigène ancienne a pu aussi être reprise et intensifiée à l'époque gallo-romaine, l'attrait romain pour les MINERAIS gaulois étant sûrement né de la renommée de leur exploitation (ainsi, "les mines d'argent des Rutènes devaient avoir une certaine réputation car elles furent l'objet d'une exploitation intense dans les premiers temps de la domination romaine") (Albenque, 1948, 168). Il existe sur la commune de Saint-Prix, en Saône-et-Loire, un lieu-dit nommé *Argentolle* (à radical *argent-*, ayant peut-être remplacé un plus ancien *argant-*, et ajout d'un suffixe diminutif latin *-ola*). On a découvert en ce lieu l'existence d'un site gallo-romain, "en rapport, sans doute, avec l'exploitation du plomb argentifère"; un pic en fer a même été retrouvé (Olivier, 1983, 212; et Rebourg, 1994, 417). Le site se trouve au pied du Mont Beuvray, identifié à l'antique *Bibracte*. Ne fut-il pas exploité dès l'époque gauloise?

Des preuves existent montrant qu'"au temps de l'Indépendance déjà, les Gaulois exploitaient activement leurs gisements" (Coulon, 1990, II, 39). Les écrivains antiques nous donnent à connaître l'existence de MINES d'argent en Gaule (comme Strabon, IV, 1, 13 et IV, 2, 2). Florus écrit que le roi arverne Bituit possédait un char plaqué d'argent (I, 37 et III, 2, 5) ("Il n'y eut pas de plus beau spectacle, lors du triomphe, que celui du roi Bituitus avec ses armes multicolores et son char d'argent, tel qu'il avait été au combat") (Florus, *Épitome*, I, 37, dans Lerat, 1977, 139). Des pièces de harnachement, des bijoux, des vases, des statuettes, des monnaies d'argent datant d'avant la Conquête

sont aujourd'hui exposés dans nos musées. Selon Pline, les Gaulois auraient inventé le placage du cuivre par l'argent (procédé d'argenture à chaud) (*Histoire Naturelle*, XXXIV, 48, éd. Le Bonniec, 1953, 162 ; Grenier, 1934, 969-970 ; Le Gall, 1990, 199). Ces indices renforcent l'hypothèse de noms de lieux qui pourraient remonter – par l'intermédiaire d'un radical latinisé – à un nom gaulois de l'argent, lui-même en rapport avec un site ancien d'extraction.

Les toponymes concernés se montrent assez disséminés (**fig. 33**) parce que les gisements (donc les exploitations) étaient sans doute eux-mêmes nombreux et dispersés (Jullian, I, 1909, 76-77 ; V, 1920, 206).

Le nom d'ARGENTAT, en Corrèze (*Argentate* sur des monnaies mérovingiennes), pourrait s'être formé sur un radical **arganto-/ argento-* avec adjonction d'un suffixe

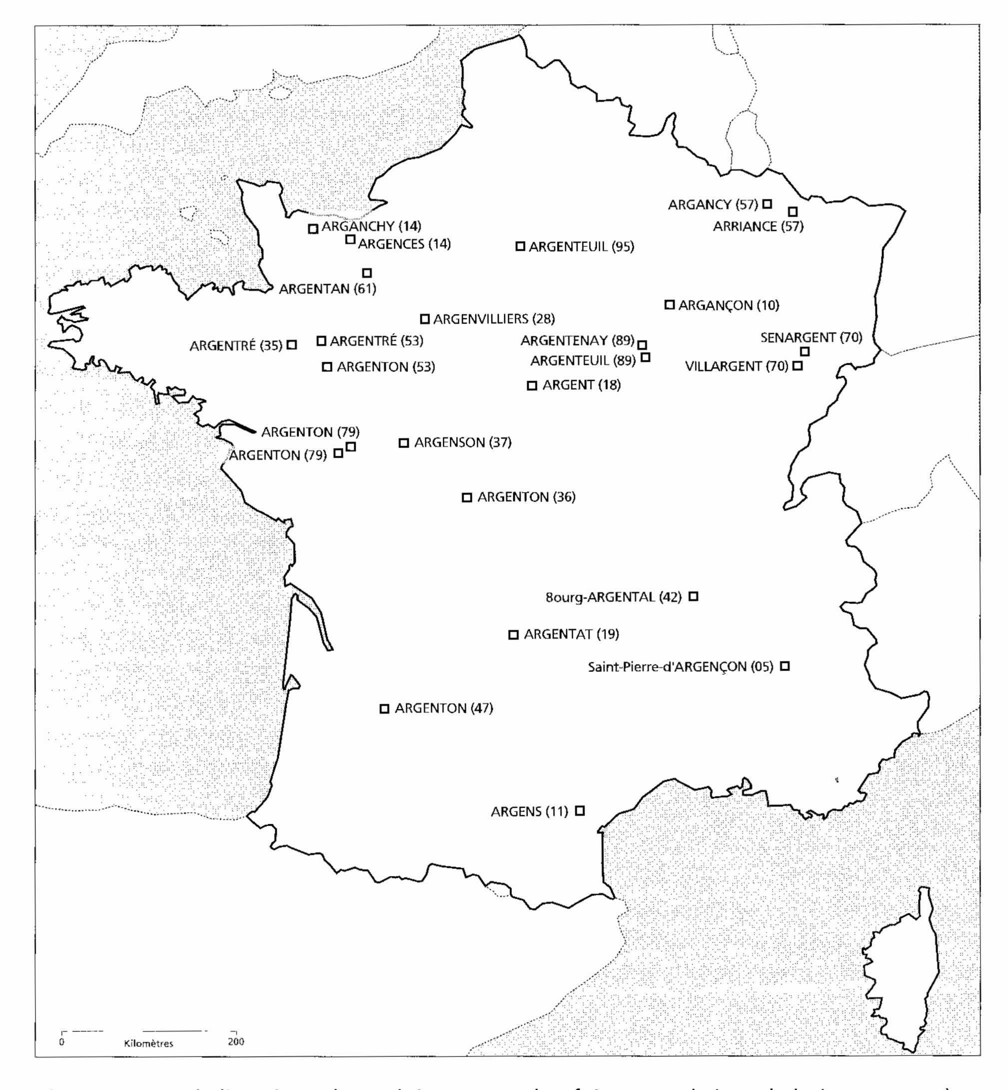


Fig. 33 - Noms de lieux issus du gaulois *arganto-* (parfois contaminé par le latin *argentum*) (d'après A. Dauzat et C. Rostaing, 1978, 26).

gaulois *-ate* (comme pour BEYNAT, également en Corrèze, ou pour AXAT, dans l'Aude) (Nègre, 1990, 163, pour les exemples de noms à suffixes gaulois *-ate*; Lintz, 1992, 192, pour les formes anciennes du toponyme *Argentat*). Les richesses du sous-sol de la Corrèze ont été exploitées dès l'âge protohistorique: MINES d'or, de cuivre, d'étain, de fer, et de plomb argentifère ont été repérées (Lintz, 1992, 36). Plutôt que de rapporter le nom d'ARGENTAT à "la couleur du sol" ou à "celle des murs" de la localité (Nègre, 1990, 327), nous y verrons un souvenir possible de MINES d'argent; on connaît du reste à 9 km d'ARGENTAT (à Mercoeur) un "gisement de plomb argentifère exploité dès l'Antiquité" (Lintz, 1992, 123).

La localité d'ARGENS, dans l'Aude (*Argesii*, en 888) (Nègre, 1990, 641), se trouve dans un département où ont été repérés, grâce aux recherches archéologiques, plusieurs sites argentifères antiques (Ramin, 1974, 424); aujourd'hui encore la société *Coframines* exploite l'argent au nord de Carcassonne (Frémy, 1997, 1872). Bien qu'on n'en ait pas la preuve formelle, l'appellation pourrait s'expliquer par l'existence d'une MINE ancienne (plutôt que remonter à un nom de personne *Argenteus*). Et il est possible que dans ce genre de toponyme "le gaulois *arganto-* a[it] été latinisé en *argento-*" (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 22).

Le nom d'ARGENCES, dans le Calvados, est connu sous la forme *Argentias*, en 990; un thème *argant-/argent-* serait peut-être aussi à sa base (Morlet, 1985, 26). Des MINES ont existé dans la région; une inscription gallo-romaine fait état, chez les *Viducasses*, d'un "chef des coffres des mines de fer", délégué au Conseil des Gaules (Grenier, 1934, 995). L'argent a souvent été extrait à partir des MINERAIS d'autres métaux: parfois associé, en particulier, au fer. La capitale des *Viducasses*, Vieux, était distante de 20 km d'ARGENCES.

En Eure-et-Loir, on trouve au sud-est de Nogent-le-Rotrou la commune d'ARGENVILLIERS (*Argentovillare*, en 1118, composé qu'on pense formé avec les éléments **arganto-* et *-villare*, "ferme") (Morlet, 1985, 25). Or, dans le même département, à une trentaine de kilomètres de là, on exploite encore aujourd'hui l'argent (Frémy, 1997, 1872).

Le Cher, où se situe ARGENT-sur-Sauldre (*Argentum*, en 1012), a connu jadis un développement important des activités métallurgiques; de nombreux sites d'extraction minière ont été repérés; les amas de scories antiques abondent (Grenier, 1934, 986; Dumasy, 1994, 213-214). Le gisement d'Ivoy-le-Pré (à une quinzaine de kilomètres d'ARGENT-sur-Sauldre) a été exploité jusqu'au XX[e] siècle (Chevrot et Troadec, 1992, 43). La région est surtout riche de MINERAIS de fer; mais on a vu que l'argent était fréquemment associé à d'autres métaux. Et Pline nous précise que ce sont les *Bituriges* (dont la capitale, Bourges, est aujourd'hui chef-lieu du Cher) qui avaient inventé le procédé d'argenture sur cuivre (*Histoire Naturelle*, XXXIV, 48, éd. Le Bonniec, 1953, 162).

ARGENSON (sur la commune de Nouâtre, dans le département de l'Indre-et-Loire) doit être une ancienne **Argention-* (peut-être **Argantion-* primitive) (Gendron, 1998, 35 et 148; Billy, 1994, 267). Proche de ce lieu a été repérée une "petite mine d'argent, mélangé à du cuivre et à du fer" (Provost, 1988a, 43); "peut-être ce gisement fut-il exploité dans l'Antiquité" (Boussard, 1960, 28).

Dans la Loire, Bourg-ARGENTAL peut également devoir son nom à une appellation "gauloise aussi bien que latine": radical *argent-/*argant-* avec suffixe gaulois *-avus*. Le

nom paraît se justifier par la "présence dans la région de mines argentifères" (Taverdet, 1985a, 14).

Dans la Haute-Saône, le nom de VILLARGENT (localité près de Villersexel, à l'est de Vesoul) (*Villargans*, en 1187) peut être comparé à celui d'ARGENVILLIERS, étudié plus haut. Il pourrait être également dû à des activités d'extraction. On a repéré à 4 km seulement de VILLARGENT, à Fallon (sur le lieu-dit CREUX-des-Morts), une mine (qui a fonctionné durant le Moyen Âge, mais dont le gisement a pu être exploité dès l'époque antique) (Mangin, 2004, 18, 38, 42). Peut-être doit-on associer à ce nom celui du village tout proche de SENARGENT (*Senargens*, en 1140).

ARGANCY, au nord de Metz, en Moselle, est appelée *Archanciacum* en 1210, *Arkancey* en 1224, *Arcancey* en 1307. *Arcant-* doit être une variante de *argant-* (Morlet, 1985, 25). A-t-on affaire à un ancien nom de personne appliqué à une localité ? On remarque qu'ARGANCY est située dans une zone de mines de fer et d'argent ; leur exploitation remonte à une époque "fort ancienne" (Toussaint, 1948, 197). Dans cette région de Lorraine, le métal précieux a été parfois associé à des filons de pyrite : minerai de sulfure de fer, ou à du plomb (galènes argentifères) (Larousse, XI, 1874, 607 ; Coulon, 1990, II, 39). À 10 km d'ARGANCY, à Marange-Silvange, on extrayait encore il y a peu le minerai de fer (Toussaint, 1950, 111). Et à Sainte-Barbe, à 9 km d'ARGANCY, existait une mine de plomb qui paraît avoir été exploitée à l'époque gallo-romaine (Daubrée, 1868, 303 ; Grenier, 1934, 976). Dans le même département, nous trouvons la commune d'ARRIANCE (*Argenza*, en 1180) ; son nom paraît également issu d'un radical gaulois **argant-*, ayant subi l'altération du latin *argentum* (Morlet, 1985, 25). ARRIANCE est situé tout près de gisements miniers. Et à 20 km de la localité, à Saint-Avold, ont été identifiées des exploitations anciennes d'argent (Jullian, I, 1909, 77 ; Grenier, 1934, 976).

D'autres toponymes, provenant d'un ancien radical **argant-*, pourraient se rapporter à l'argent, tels ARGENTAN (Orne), ARGENTON (Mayenne), ARGENTON-sur-Creuse (Indre), ARGENTRÉ (Mayenne) ; mais nous en parlerons seulement dans le chapitre suivant, car la raison de leur dénomination nous paraît différente. Il s'agirait peut-être de noms en rapport avec les espèces numéraires : le métal précieux a été aussi utilisé pour fabriquer des monnaies.

1.1.3. Le bronze et l'ÉTAIN

Jean-Paul Guillaumet souligne qu'en Gaule "le travail du bronze [fut] aussi répandu que l'artisanat du fer" (1996, 93). La chaudronnerie (appliquée, entre autres, aux vases en tôle de bronze) connut un développement particulier. Elle produisait "des dizaines de chaudrons de moins d'un millimètre d'épaisseur", la "finesse de la tôle des vases [étant] obtenue par martelage" à chaud (même réf., 99 et 101 ; voir aussi phot. de chaudrons de l'époque de La Tène p. 48, 53 et 92 du même livre).

Un souvenir linguistique nous reste, dans les dialectes, de ces fabrications : le nom du PAIROL, qui se rencontre dans toute la moitié sud de la France (bordure atlantique exceptée) pour désigner un "chaudron", une "marmite" (Billy, 1995, 187) (**fig. 34**), avec diverses variantes régionales : PAYROUÈL et PÈRU, en savoyard ; PÈR, aussi en savoyard, et dans les patois de l'Isère, de la Vienne, ainsi que dans le parler forézien ; PEIR et PEIRETTA, dans le patois lyonnais ; PEIROLO, en provençal ; PAIRE, dans les parlers du Cantal ; PAÏROL, dans ceux du Quercy ; PEIROL, dans le langage du Rouergue ; POÏROLO, dans celui du Lot ; PEYROULET, dans les parlers de Castres, de

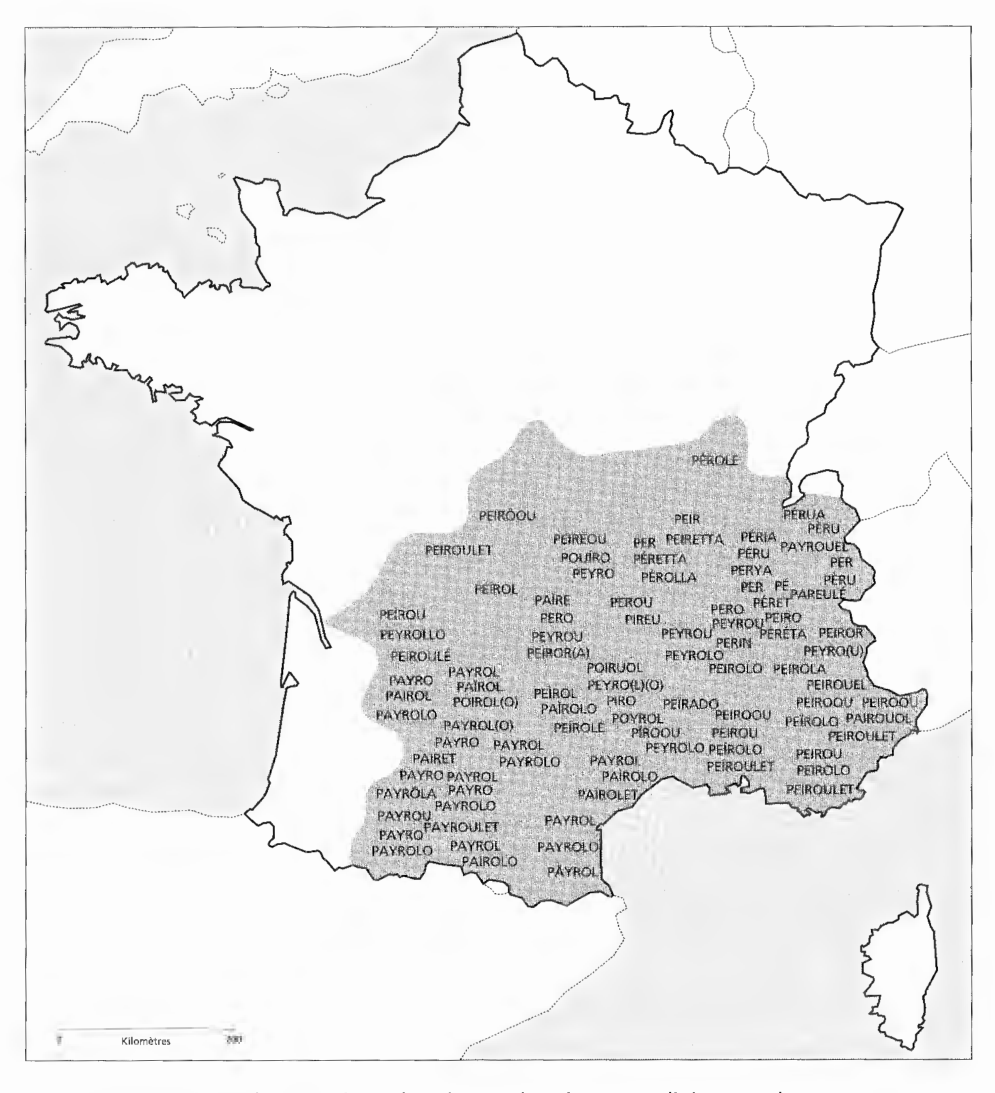


Fig. 34 - Traces du gaulois **pario-*, "chaudron", dans les noms dialectaux du type PAIROL/PAYROLO (d'après W. von Wartburg, VII, 1955, 655-657 ; P.-H. Billy, 1995, 187).

Toulouse et d'Agen… Dans le nord du département de la Dordogne, le verbe PEIROLÂ a le sens de "s'occuper des chaudrons, c'est-à-dire de la cuisine". Dans le patois d'Ambert (Puy-de-Dôme), l'expression *faire une* PEIRELADO signifie "faire un bruit de chaudrons remués". Le chaudronnier se nomme le PÉROLLIER, à Mâcon ; le PEIRÉROU, dans le Lyonnais ; le PÉROLIÉ, à Grenoble ; le PAIROULIÉ, dans le Comté de Nice (il y a dans le Vieux-Nice une rue PAIROLIÈRE) ; le PEYRIÉ, dans l'Aveyron et le Lot ; le PAYROULÉ, dans le Gers, etc. (von Wartburg, VII, 1955, 655-657 ; Bessat et Germi, 1991, 161-162 ; Savignac, 1994, 20). Tous ces termes, par-delà un latin populaire *pariolum*, remontent à un modèle gaulois **pario-*, d'origine celtique (on compare avec le vieil-irlandais *coire*, le gallois *pair*, le vieux-breton *per*, de même sens, tous issus d'une racine **kwer-/ *kwar-*) (Pokorny, 1959, 642 ; Vendryes, 1987, C-153 ;

Lambert, 2003, 200; Degavre, 1998, 336). Des noms de famille, formés à partir de l'occitan PAIROL, comme PAIROL, PAYROL, PAIROU(X), PAYROLA, PAYROLLIER, sont les lointains descendants du terme gaulois (Morlet, 1991, 750 et 764).

Pour certains linguistes et historiens, l'ethnonyme des *Parisii* resté dans PARIS proviendrait de ce radical (Sergent, 1995, 214) : les PARISES auraient été les "Hommes-au-Chaudron" (on a envisagé la même explication pour le nom des *Quariates* du QUEYRAS ; mais elle nous paraît beaucoup plus incertaine, du fait de la présence du QU- initial qui aurait dû normalement évoluer en P-) (Guyonvarc'h, 1964a ; Sergent, 1995, 214). Le thème du chaudron d'abondance se retrouve dans de nombreuses légendes celtiques. Il est censé représenter la survie dans l'Au-delà et les richesses promises de l'Autre Monde ; il symbolise aussi la prospérité que le roi nourricier doit ici-bas dispenser à son peuple (Sergent, 1995, 278). Les rois et princes gaulois avaient l'habitude d'offrir des banquets à leurs sujets : au II[e] siècle av. J.-C., Luernios, selon Athénée, faisait parfois aménager une grande enceinte où l'on trouvait des "cuveaux" remplis de boissons et une telle quantité de victuailles "qu'il était possible pendant plusieurs jours à qui le voulait d'entrer et de profiter de tout ce qui était préparé en se faisant servir sans interruption" (Athénée, IV, 2, 2, dans Lerat, 1977, 140). Phylarque (cité par Athénée) rapporte aussi "qu'Ariamnès, un très riche gaulois, [...] avait disposé d'énormes chaudrons remplis de toutes sortes de viandes, chaudrons qu'il avait fait forger l'année précédant ces réjouissances et pour lesquelles il avait mandé des artisans de toutes les villes. Chaque jour de nombreuses victimes étaient sacrifiées, taureaux, porcs, moutons et autre bétail" (cité par Brunaux, 2002, 284). Le chaudron était l'objet indispensable lié à la cuisine, aux festivités ; il a pris de ce fait une grande importance symbolique. En irlandais, son nom celtique, *coire*, s'est "appliqué métaphoriquement à un prince généreux, qui donne abondamment à manger" ; et en gallois aussi *peir* surnommait le "chef" (Vendryes, 1987, C-153). Il est donc fort possible que les *Parisii* se soient dénommés "Ceux-du-Chaudron-généreux" ; appellation sacrée, bien sûr : "Ne voyons pas là une allusion à des capacités de fabricants ou de vendeurs de chaudrons" (Guyonvarc'h, 1964a, 429).

L'ÉTAIN était un produit essentiel à l'industrie ; grâce à lui, on pouvait accroître la solidité du cuivre : "L'adjonction d'ÉTAIN donne un matériau de meilleure qualité en dureté (résistance à la pénétration par pression), en résilience (résistance aux chocs) et en ténacité (résistance à la traction)" (Brun, 1987, 41). On pourra ainsi fabriquer le bronze (composé de cuivre et d'étain), et on parviendra ensuite par l'emploi de l'ÉTAIN à river entre elles deux pièces de métal. Les artisans gaulois excellaient dans les différents travaux d'alliage (selon ce que nous en disent les auteurs antiques, et suivant les témoignages archéologiques de leur art).

Patrizia de Bernardo Stempel pense retrouver dans le thème gaulois *cassi-* un ancien nom de l'étain ; pour Xavier Delamarre, il aurait fini par désigner le bronze (par métonymie). Ainsi s'expliqueraient des noms gaulois de personnes comme *Cassignatus*, *Cassisuratus*, *Cassitalos*... : hommes déclarés solides comme l'airain, et également l'appellation du *cassidannos* : peut-être responsable gaulois chargé des monnaies en bronze (2003, 109-110). Cependant ce thème ne semble pas s'être gardé dans nos noms. Les linguistes suspectent par contre notre mot même d'ÉTAIN de remonter – par-delà le latin qui l'avait adopté sous la forme *stagnum/stannum* – à une appellation d'origine gauloise ayant désigné ce métal (Bloch et von Wartburg, 1975, 238 ; Quemada, VIII,

1980, 208; Walter, 1991, 198; Rey, 1992, 734; Lambert, 2003, 197). Elle semble avoir des correspondances dans les langues celtiques insulaires: un irlandais ancien *stag* nommait aussi l'"étain" (Vendryes, 1974, S-190). On doit remonter à travers eux à une ancienne racine indo-européenne "désignant l'état liquide" (**stag-*, "s'écouler goutte à goutte", "couler doucement") (Pokorny, 1959, 1010; Vendryes, 1974, S-190; Degavre, 1998, 390). L'étymologie du mot serait parfaitement justifiée: l'ÉTAIN est parmi tous les métaux usuels celui qui est le plus facilement fusible (ce qui permettait aux métallurgistes gaulois de le séparer facilement des autres composants présents dans un même bloc de MINERAI). Alors que le cuivre et l'or ont un degré de fusion de plus de 1 000 °C, le fer de plus de 1 500 °C, l'argent de plus de 950 °C, l'ÉTAIN fond à 232 °C seulement (Frémy, 1997, 282; Quemada, VIII, 1980, 207). Seul le plomb a une température comparable de liquéfaction: 328 °C. Cette caractéristique explique que dans le latin de l'époque impériale *stagnum* ait pu désigner un plomb argentifère (du reste les bronziers utilisent parfois l'ÉTAIN avec addition de plomb; et les deux minéraux se côtoient parfois dans les gisements). Aussi, Pline, dans son *Histoire Naturelle*, appelle l'"ÉTAIN" *plumbum album* ou *plumbum candidum*: "Plomb blanc" (*Histoire Naturelle*, XXXIV, 47, éd. Le Bonniec, 1953, 160 et 308).

Du nom de l'ÉTAIN (attesté en 1220) a été dérivé le verbe ÉTAMER (connu dès 1245); ÉTAMEUR est plus récent (1390, dans un emploi encore isolé) (Quemada, VIII, 1980, 208, 215). Les artisans bronziers de la Gaule étaient des ÉTAMEURS réputés. Des objets exhumés (statuettes, articles de parure, vaisselle, pièces de harnachement, ornements de chars...) attestent ce savoir-faire (Mangin, 1971, 42-43). Pline évoque le travail de l'ÉTAMAGE à Alésia, qui s'en serait fait une spécialité (confirmée par la découverte d'ateliers de bronziers, avec moules à minerai et creusets) (Mangin, 1971; Le Gall, 1990, 197-200). L'auteur latin affirme même que ce sont les Gaulois qui auraient découvert le procédé: "Le plomb blanc sert à étamer des objets de cuivre, si bien qu'on a de la peine à les distinguer des objets d'argent, c'est une invention gauloise" (*Histoire Naturelle*, XXXIV, 48, trad. Le Bonniec, 1953, 162). L'adoption du terme gaulois par le latin puis par la langue française n'aurait donc fait qu'entériner la maîtrise technique gauloise dans ce domaine: "L'emprunt, souligne Georges Gougenheim, est souvent l'indice d'une influence de civilisation. Les influences étrangères qui se sont succédé au cours de l'histoire ont laissé des mots comme autant de témoignages de leur action" (de façon semblable, les mots *nickel*, *cobalt*, *gneiss*, *quartz*, attesteront plus tard "l'activité des Allemands dans le domaine des mines et de la minéralogie") (Gougenheim, I, 1962, 28). L'ÉTAIN doit donc être un héritage linguistique mais aussi technologique des Gaulois.

La nécessité de se procurer de l'ÉTAIN pour la fabrication du bronze et son utilité pour l'ÉTAMAGE des métaux nous laissent à penser que le MINERAI stannifère fut activement recherché. Il fut jugé d'autant plus précieux qu'il était peu abondant. De l'ÉTAIN fut importé de Bretagne insulaire (Cornouailles). Diodore de Sicile évoque le cheminement des lingots à travers la Gaule, par la voie de la Seine, de la Saône et du Rhône ("De grandes quantités d'étain passent de l'île britannique sur le littoral gaulois d'en face; puis à travers les terres de la Celtique, des marchands les apportant à dos de cheval à Marseille") (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 38, cité par Carcopino, 1957, 36; et Ramin, 1965, 71 et 85). L'importance donnée au "métal fusible" justifie à lui seul que le mot d'ÉTAIN se soit ancré fortement dans les mots.

Un trafic commercial s'instaura, permettant le développement et l'enrichissement de certains établissements (Vendryes, 1957). L'existence de cet ancien itinéraire commercial pourrait-il justifier le nom de la SEINE par rapport à celui de l'YONNE? On s'est demandé parfois pourquoi la SEINE, de son confluent avec l'YONNE jusqu'à la mer, ne portait pas le nom de l'eau où elle vient mêler ses flots, alors qu'à son point de jonction la rivière dépasse en longueur et en débit le fleuve (en fait, c'est la SEINE qui se jette dans l'YONNE). Pour Christian Thévenot, l'importance des axes commerciaux (liés en particulier au trafic de l'ÉTAIN) expliquerait le phénomène: l'YONNE, lorsqu'on la remonte vers sa source aboutit au cul de sac du Morvan, tandis qu'emprunté vers l'amont le fil de la SEINE permet l'accès au sillon rhodanien, par voie d'eau et de terre (Thévenot, 1981, 42). Vix qui devait contrôler le trafic de l'ÉTAIN se trouvait installée à la limite de navigabilité de la SEINE; ALÉSIA, où plus tard on traitera industriellement l'ÉTAIN, se trouvait établie sur la route des marchandises entre la Bretagne insulaire, le nord de la Gaule et le sud du Pays (Carcopino, 1957; Vendryes, 1957).

Bien que "médiocrement favorisée" (Jullian, I, 1909, 78), la Gaule possédait néanmoins des gisements stannifères. Des traces d'exploitation antiques de l'ÉTAIN ont été révélées en Bretagne (Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique) et dans le Centre de la France (Allier, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze et Lozère) (même réf., 78 et 170; Grenier, 1934, 966-970; Ramin, 1974, 430-432; Galliou, 1982, 23; 1984, 138-139). L'importance accordée à ces gisements – bien qu'assez modestes parfois – explique peut-être que certains souvenirs s'en soient gardés dans nos noms de lieux.

Selon Albert Grenier, PÉNESTIN, dans le Morbihan (*Pennestin*, déjà au XII[e] siècle), où le minerai fut exploité sous forme alluvionnaire, serait étymologiquement le "Cap-de-l'ÉTAIN" (du breton *Pen*, "tête", "cap", et *stannum*, "étain") (Daubrée, 1868, 307; et Grenier, 1934, 966; repris par Ramin, 1965, 70; et 1974, 432; Abalain, 2000, 89 ; Giot et autres auteurs, 2003, 205); cependant cette explication a été parfois contestée.

Les archéologues ont repéré dans la Creuse une série de MINES exploitées à l'âge antique: mines d'or (Pline souligne que les filons stannifères se rencontrent parfois dans les gisements de quartz aurifères) (Pline, *Histoire Naturelle*, XXXIV, 47, éd. Le Bonniec, 1953, 160; Grenier, 1934, 966-967); et mines d'ÉTAIN (à Montébras et à Saint-Étienne-de-Fursac) (Dussot, 1989, 86 et 125). Dans le même département, on trouve le village d'ÉTIGNÈRES (à Lourdoueix-Saint-Pierre); ses formes anciennes connues (*Estaigneres*, en 1247, et *Estaneireis*, en 1392) paraissent rapporter le toponyme au nom ancien de l'ÉTAIN; il a pu exister un site d'extraction antique en ce lieu (Jullian, 1911, 94; Grenier, 1934, 970).

Dans le département voisin de la Haute-Vienne, les archéologues ont aussi repéré des aurières et des mines d'ÉTAIN exploitées à l'époque de la Gaule. Tout proche de la frontière avec ce département, se situe la petite commune d'ÉTAGNAC, en Charente. Son appellation paraît se rapporter à l'existence passée de mines d'ÉTAIN, à partir d'un modèle **stanniacum*: le toponyme est attesté vers 1315 sous la forme *Estanhac* (Dauzat et Rostaing, 1978, 275; Nègre, 1990, 430). Dans un rayon de 20 à 30 km, on trouve quatre sites de mines antiques autour d'ÉTAGNAC, ce qui y rend très vraisemblable la présence jadis de mines: au nord-est, à Cieux et à Vaulry (où l'on extrayait l'ÉTAIN); au nord-ouest, à Ambernac et à Alloue (où l'on exploitait le plomb argentifère) (Perrier, 1993, 150 et 152; Vernou, 1993, 105).

Une autre localité, située dans le Puy-de-Dôme, rappellerait également le souvenir de l'ÉTAIN gaulois : ESTANDEUIL, dont le nom paraît formé sur un modèle **stanno-ialo*, ce qui en ferait la "Clairière-de-l'ÉTAIN" (Dauzat et Rostaing, 1978, 273). Albert Dauzat y voit un "endroit où on aurait travaillé l'étain", plutôt qu'un lieu d'extraction minière (1960, 209). Le Puy-de-Dôme n'a pas révélé, en effet, de gisements stannifères. Mais de nombreuses exploitations minières antiques y ont été mises en évidence (en particulier d'or, d'antimoine et de plomb argentifère) (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994). Et la région du Massif central a livré de nombreux gisements d'ÉTAIN remontant à l'Antiquité : l'Allier, la Creuse, la Corrèze, qui entourent le département du Puy-de-Dôme, en comportent. "Sa présence" à ESTANDEUIL n'est "pas invraisemblable" (Dauzat, 1960, 209).

Enfin, on relève dans les Ardennes, tout au nord-ouest du département, le nom de la commune d'ÉTEIGNIÈRES, pour lequel on a songé à une origine en rapport avec l'ÉTAIN (Dauzat et Rostaing, 1978, 275). La région immédiate est riche en gisements métallifères : on en connaît à Signy-le-Petit, à la Neuville-aux-Joûtes (toutes deux à une dizaine de kilomètres d'ÉTEIGNIÈRES) et aux Mazures (à une quinzaine de kilomètres). Leur présence explique sans doute, à 4 km au sud d'ÉTEIGNIÈRES, le nom d'*Auvillers-les-Forges*. Mais d'autres minerais ont été exploités. Paul Joanne parle dans son *Dictionnaire Géographique* de "filons de plomb dans les calcaires de Belgique", précisément au nord du département où se situe ÉTEIGNIÈRES (I, 1890, 137) ; selon des recherches assez récentes, une "ceinture de plomb" a effectivement existé entre le nord des Ardennes et le Hartz (Routhier, 1976). Or, nous avons vu que l'ÉTAIN avoisinait parfois les gîtes de plomb.

1.2. Métaux ferreux

"La grande spécialité des Celtes, souligne Karl Werner, était évidemment la production et la transformation du fer" (1984, 168). Et Pierre Chaunu, semblablement, écrit : "Si vous me demandiez *quid* des Celtes, dans notre histoire, ces Indo-Européens que César se garde bien de qualifier de barbares, [...] je vous dirais les Celtes, c'est le fer" (1988, 181). En effet, les populations celtes ont d'abord tiré leur puissance, guerrière et économique, du métal gris. Parties à la conquête de l'Europe, elles sont arrivées porteuses du secret de sa fabrication. Cette coïncidence entre l'apparition du fer (au VIII[e] siècle av. J.-C.) et la progression des Celtes vers l'Ouest et vers la Gaule est une caractéristique essentielle, liant la société celtique à la fabrication du métal nouveau. Les appellations des historiens le soulignent : la Civilisation de Hallstatt, où s'exprime la première grande "génération" celtique (jusque vers 450 av. J.-C.) est connue sous l'appellation de *premier Âge du Fer*. Elle développe surtout une métallurgie d'armes et d'outils. L'époque de La Tène lui succédera, qui correspond à ce qui est appelé *deuxième Âge du Fer* (de 450 à 50 av. J.-C.). Les techniques évoluent, rendant les fabrications de meilleure qualité (Dieudonné, 2000). Mais, surtout, la production sidérurgique se diversifie.

La métallurgie du fer va permettre l'indépendance économique de la Gaule. Car le pays, pauvre en cuivre et aux ressources en ÉTAIN assez limitées, était par contre très riche en fer. Les gisements abondaient en toutes régions (particulièrement en Lorraine, Bourgogne et Puisaye, Franche-Comté, Massif central, Pays de Loire, Berry, Périgord, Aude) (Serneels et Mangin, 1996). Il ne fait pas de doute que le mot de **meina*, "métal

brut", à l'origine de notre français MINE, a d'abord servi à l'époque gauloise à désigner le minerai de fer (du reste César, lorsqu'il évoque l'habileté des Gaulois à forer des galeries souterraines, cite en exemple les MINES bituriges, qui devaient être aux dires de Strabon des MINES de fer) (*GG*, VII/22; Strabon, IV, 2, 2, dans Cougny, I, 1986, 59).

1.2.1. Le nom gaulois du fer

Le terme **isarno-* servait à nommer le fer en Gaule (des correspondants nombreux sont connus dans les langues celtiques: vieil-irlandais *iarnn*, vieux-cornique *hoern*, vieux-gallois *haiarn*, gallois *haearn*, vieux-breton *hoiarn* et breton *houarn*) (Fleuriot, 1964, 213). C'était étymologiquement le "sanglant": "nommé ainsi d'après la couleur rouge du métal oxydé" (Delamarre, 2003, 192). On retrouve le mot gaulois dans l'allemand EISEN (et l'anglais IRON), transmis par le gotique *eisarn* et le vieux-haut allemand *isarn* (Hubert, 1952, 66); en effet "ce sont les Celtes qui ont [vraisemblablement] initié les Germains au travail du fer" (Guyonvarc'h, 1953). Le gaulois **isarno-* n'est pas passé dans le lexique français, mais il paraît être à l'origine d'appellations de localités: sites d'anciens gisements de fer ou d'anciennes installations pour le traitement du fer (si le nom roman de *Ferrière(s)* s'est souvent imposé en toponymie, faisant oublier le modèle précédent, celui-ci aurait survécu dans quelques appellations de lieux) (**fig. 35**).

Dans le Morbihan, au sud-est de Vannes, on repère deux noms de villages qui pourraient se rapporter à l'ancien nom gaulois du fer (malheureusement, ces noms sont sans formes anciennes connues): IZERNAC, sur la commune de Nivillac, et IZERNAC, sur la commune de Muzillac, peut-être anciennes **Isarn-acum* (Fleuriot, 1980, 74). Les deux villages se trouvent dans une zone riche en mines anciennes, autour de La Roche-Bernard. De vastes "lignes de retranchements" ont été repérées aux alentours, qui s'avèrent correspondre à des traces "de l'ancienne exploitation à ciel ouvert d'un long gisement de minerai de fer" (Grenier, 1934, 989; et aussi Galliou, 1984, 140-141). Le Morbihan était à l'époque gauloise le territoire des VÉNÈTES (dont le nom s'est transmis à leur capitale, VANNES). Selon César, ce peuple possédait une importante flotte. Ses navires en chêne étaient formés de traverses "assujetties par des chevilles de fer de la grosseur d'un pouce"; et "les ancres étaient retenues non par des cordes, mais par des chaînes de fer" (*GG1*, III/13, 83). On peut donc supposer l'existence d'une métallurgie active, dont les toponymes cités pourraient être un très ancien souvenir.

Au sud du département du Maine-et-Loire, près de Cholet, YZERNAY (*Izernayum*, vers 1300) (Nègre, 1991, 747) aurait eu peut-être aussi un nom en rapport avec le nom gaulois du fer (modèle **Isarn-acum*); l'absence de découverte archéologique locale ne permet pas de tirer des certitudes définitives; on note toutefois qu'YZERNAY se trouve située entre deux zones très importantes de production du fer à l'âge antique: le nord du Maine-et-Loire et le Haut-Poitou méridional (Serneels et Mangin, 1996, 195). Elle a pu être sinon un lieu minier, du moins un site de traitement métallurgique.

Un lieu-dit IZERNAY (emplacement de ferme) est connu sur la commune de Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), juste au sud de Tours (noté *Ysernaium*, en 1258; *Isernay*, en 1283) (Morlet, 1985, 107). On remarque que cette localité de Chambray "a fourni du minerai au haut fourneau de Pocé-sur-Cisse, au XIX[e] siècle" (Couderc et Audin, 1987, 249). Le lieu a pu connaître déjà des extractions antiques et une métallurgie gauloise du fer.

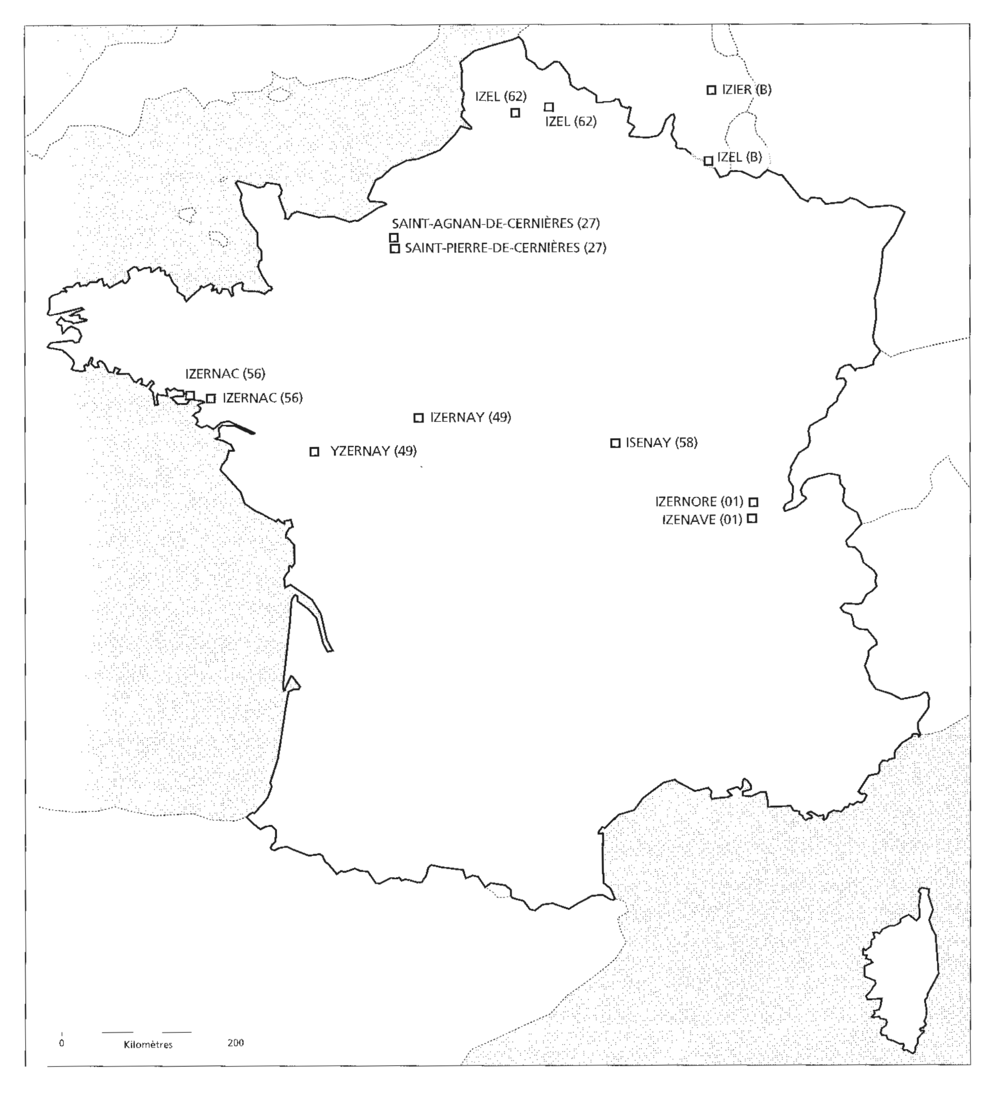


Fig. 35 - Noms de lieux issus du gaulois **isarno-*.

"Le pays d'Ouche [est] connu dès l'Antiquité pour ses mines de fer" et son industrie métallurgique (de Beaurepaire, 1970, 65). Les noms de Saint-Agnan-de-CERNIÈRES (*Sarnerias*, en 1025) et de Saint-Pierre-de-CERNIÈRES, petites communes voisines de l'Eure (et paroisses jadis unies), pourraient provenir, comme l'a montré François de Beaurepaire, d'un ancien **Isarneria*, le "Lieu-du-Fer": par chute du *i-* initial, le radical *isarn-* aurait été réduit à *sarn-* (de Beaurepaire, 1970, 65; 1981, 168, 181, 186; à sa suite, Lepelley, 1999, 151). Le toponymiste normand remarque que ces lieux en CERNIÈRES voisinent sur la carte avec plusieurs toponymes *La Ferrière*. *Glos-la-Ferrière* (dans l'Orne) se situe à une douzaine de kilomètres seulement; ce bourg a été "bâti sur une immense quantité de laitier de fer" (cité par Bernouis, 1999, 139)

Dans le Pas-de-Calais, deux petites communes: IZEL-les-Hameaux (*Iser*, en 1076-1092) et IZEL-lès-Équerchin (*Yser*, v. 1170), pourraient également devoir leur appellation à une exploitation du fer (Dauzat et Rostaing, 1978, 364). À quelques kilomètres seulement d'IZEL-lès-Équerchin (dans la localité d'Hamblain-les-Prés), la fouille a livré, datés du Ier siècle av. J.-C., "un bas-fourneau et des scories qui attestent une métallurgie du fer (outils, couteaux, fibules)" (Delmaire, 1994, 487). La même métallurgie du fer n'aurait-elle pas existé à IZEL?

Albert Carnoy cite deux localités de Belgique qu'on peut rapprocher des noms précédents (et qui viennent en confirmer le sens): IZEL, au sud de Neufchâteau (*Isers*, en 1124), pour laquelle il note "la proximité des terrains ferrugineux"; et IZIER, à 30 km au sud de Liège (*Isers*, en 1130), issue comme la précédente d'un modèle supposé **isarnius*, "endroit au fer" (Carnoy, I, 1948, 348). Nous remarquons qu'IZIER se situe à 3 km de la commune de *Ferrières*, à 5 km du village de *Trou-de-Ferrières*, et à 6 km de celui de *Rouge-Minière*, noms qui trahissent la présence d'exploitations de fer autour d'IZIER.

Le nom d'ISENAY, dans la Nièvre (déjà *Isenay*, en 1364), peut provenir d'un thème hydronymique **ic-*, mais aussi d'une racine gauloise **isarn-* désignant le fer (Taverdet, 1987a, 21). Gérard Taverdet a noté qu'"on trouve [...] sur le territoire de la commune d'anciennes mines de fer: [d'où les microtoponymes] *Champ de la Mine*, *Les Menots*" (même réf.). Les fouilles sur le site ont révélé des scories antiques et une "lentille de limonite" (hématite brune, qui est un minerai de fer) (Bigeard, 1996, 175).

Le nom d'IZENAVE, dans l'Ain, est connu sous la forme *Ysinava*, en 1299. Ce pourrait être, selon Gérard Taverdet, une ancienne **Isarn-avo* (lieu surnommé le "Ferreux"), formée avec l'adjonction d'un suffixe celtique *-avu* sur le radical **isarn-*: "La chute du *r* est assez fréquente dans l'est de la France". L'auteur observe que "sur la commune voisine de Corcelles, [on trouve] un hameau de *Ferrière* dont le sens est évident ('mine de fer')" (Taverdet, 1986a, 42). La région autour d'IZENAVE a livré des témoignages d'une activité métallurgique antique. La construction de l'autoroute A42 a révélé en particulier près de Pont-d'Ain (à 15 km à l'ouest d'IZENAVE) des foyers pour le traitement du minerai de fer (Buisson, 1990, 125).

Le nom d'IZERNORE, enfin, (localité du même département, au nord-ouest de Nantua) nous est connu au VIIIe siècle (date cependant contestée) sous la forme *Isarnodori* (Nègre, 1990, 175). La vie de saint où se relève cette forme (*Vita S. Eugendi*) nous précise qu'"en langue gauloise *Isarnodorum* signifie 'porte de fer'" (*ferreum ostium*) (Lebel, 1962, 175; Degavre, 1998, 259). On peut comprendre métonymiquement le mot de "porte" au sens d'établissement muni de portes. Il semble que la très grande majorité des toponymes gaulois en *-durum* aient correspondu à des places de commerce (jadis protégées par une enceinte?). IZERNORE aurait donc été un "Marché-du-Fer" (Lebel, 1962, 175). "Dans cette région calcaire, on trouvait dans l'Antiquité [...] de nombreuses mines de fer; le minerai pouvait être rassemblé pour la vente à IZERNORE", comme le souligne Gérard Taverdet (1986a, 43). IZERNORE était une importante agglomération secondaire, avec thermes, temple, bâtiments divers (Pelletier et autres auteurs, 1988, 133-135; Buisson, 1990, 85-91); elle a pu tirer sa richesse d'un commerce du fer. Cependant, rien dans l'archéologie ne vient pour l'instant confirmer cette affirmation.

1.2.2. La fabrication du fer

Après extraction de la MINE, il fallait griller le MINERAI (pour lui enlever ses impuretés), puis le réduire dans des bas-fourneaux (des températures de plus de 1 200 °C étant nécessaires pour débarrasser le fer de sa gangue).

Certains mots gaulois – sans relever exclusivement du travail métallurgique – ont dû y être associés; la langue française pourrait en garder quelques souvenirs. La seconde partie de notre verbe (BR)ÛLER représente l'ancien français *usler*, issu du latin *ustulare*. On a parfois vu dans le BR- initial la trace d'un ancien radical francique **brôjan*. Cependant, Léon Fleuriot note que "d'une façon générale, de nombreux mots français commençant par *br-* ont une origine celtique plutôt que germanique" (1980, 62). Johannes Hubschmied pense que le latin *ustulare* s'est combiné avec un gaulois **brusiare*, "brûler" (dont on retrouve trace dans le provençal BRUIZAR, BRUZAR) (Hubschmied, 1951, 117; von Wartburg, XIV, 1961, 81; Gamillscheg, 1969, 159; Imbs, IV, 1975, 1025; Mathieu-Rosay, 1985, 82). Ce type d'étymologie "croisée" n'est pas exceptionnel: après la Conquête, les Gaulois ont déformé les mots latins en les contaminant de termes de la langue celtique qui leur étaient familiers jusque-là. Le feu était une réalité très présente dans la production du métal.

Les archéologues constatent que "les vestiges du travail [du grillage des MINERAIS] comprennent une couche de cendres de charbons de bois grise et légère de quelques centimètres d'épaisseur, des grains de minerai grillé mêlés à la cendre" (Mangin, 1976-1977, 203). La réduction du MINERAI (placé en couches alternant avec du charbon de bois) laissera aussi dans les bas-fourneaux une "épaisse couche de cendres" (même réf., 209). Il existait un gaulois **ulvos/*ulva*, "cendre", "poussière", issu d'une racine indo-européenne **(p)ulv-*, dont on retrouve des correspondants dans le latin *pulvis* et *pulverizare* (à l'origine de *poudre* et *pulvériser*), mais aussi dans le celtique insulaire: gallois *ulw*, "cendre", "poussière", "scorie", "crasse". Il a créé toute une série de termes dialectaux français comportant l'idée de "cendre" ou d'"étincelle", qu'on connaît en particulier dans le Centre-Ouest (Vendée, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres); en Savoie, Lyonnais et Dauphiné (domaine franco-provençal); et dans une partie importante de la moitié sud du pays, en particulier en Limousin, Auvergne et Pyrénées (zone d'oc) (Billy, 1995, 244) (**fig. 36**): dialecte du Maine-et-Loire UGUES, "étincelles qui s'échappent du fer chauffé à blanc"; poitevin LOUVRE, "cendre volante"; franco-provençal OUVRE, OUVRO, ORVE, "étincelle"; parler de la Creuse DÔOUVA, "petites cendres blanches qui sont entraînées dans la cheminée"; limousin OLVAS, "parcelles de métal en ignition", et AUVA, "cendre des fourneaux"; périgourdin AUVO, "cendre légère qui enveloppe les braises"; pyrénéen OUVA, "petite plaque de cendre qui se détache des tisons et qui s'envole", etc. (von Wartburg, XIV, 1961, 16-17; Taverdet, 1981, 82; Degavre, 1998, 456).

Outre des cendres, la réduction du MINERAI dans le bas foyer va déposer partout des marques fuligineuses, que l'archéologue retrouve au cours des fouilles sur les sites métallurgiques ("cendres très noires, très fines et salissantes des bas foyers") (Mangin, 1976-1977, 214). Le nom français de SUIE provient d'un gaulois **sudia*, attesté dans des gloses latines sous la forme de *sugia* (d'où naîtront *sieue*, vers 1270, et *suye*, à partir du XIV[e] siècle). Le mot était pan-celtique, puisque l'on retrouve *suide* en vieil-irlandais; *huddygl*, en gallois; *hudhyl*, en cornique; *huzel*, en breton. À la base de tous ces termes, se reconnaît une racine **sed-*, "asseoir", "poser": la SUIE est bien la matière noirâtre qui

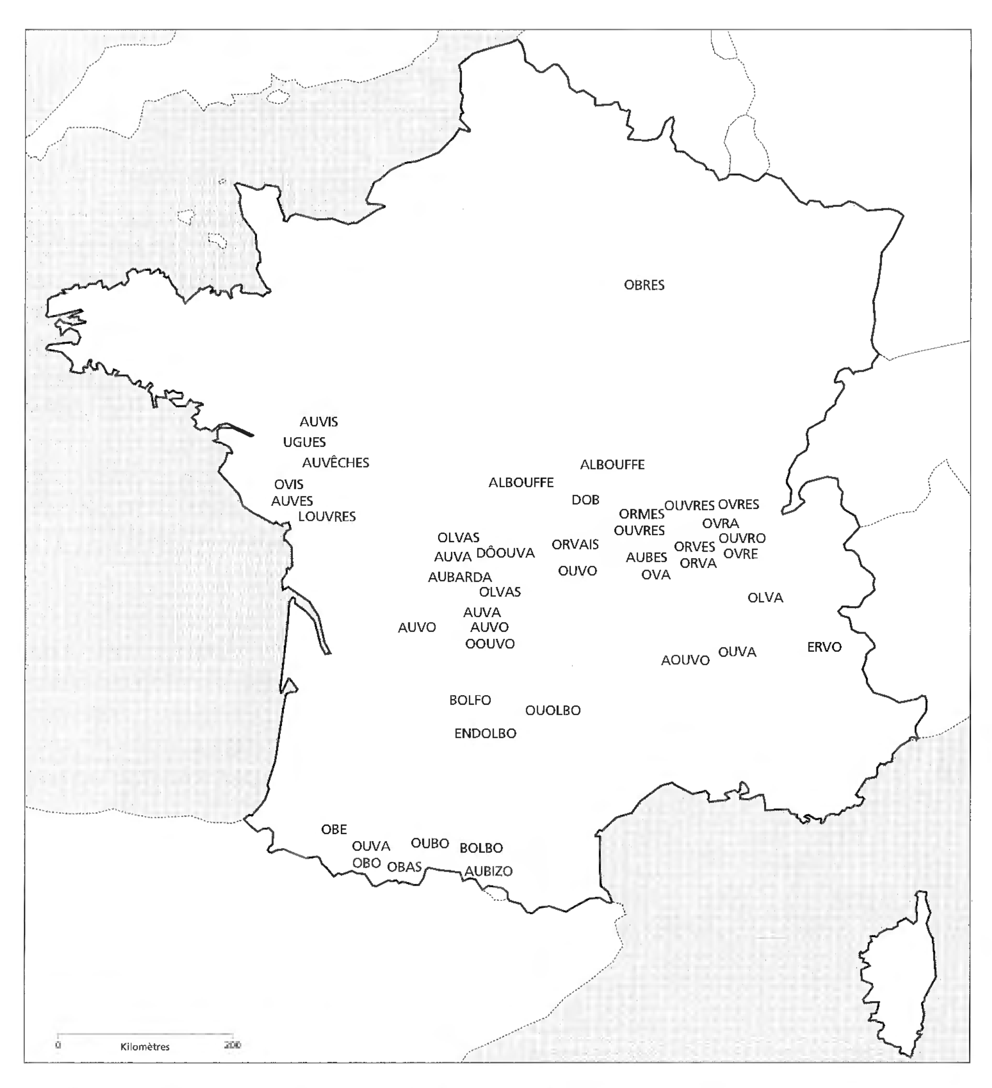


Fig. 36 - Traces du gaulois **ulvos/*ulva* dans les noms dialectaux du type OUVRE/LOUVRE/AUVA, "cendre", "étincelle" (d'après W. von Wartburg, XIV, 1961, 16-17).

"se dépose" à la surface des corps (von Wartburg, XII, 1966, 395-398 ; Vendryes, 1974, S-200 et 201 ; Quemada, XV, 1992, 1070 ; Rey, 1992, 2041 ; Lambert, 2003, 202).

1.2.3. Le travail du forgeron

La cendre noire et la SUIE sont aussi retrouvées en quantité sur l'aire de l'atelier de "maréchalerie" où se façonnaient les pièces de métal (Mangin, 1976-1977, 214 ; Guillaumet, 1996, 89). Contrairement au bronze, obtenu par coulage, l'objet de fer devait être produit par forgeage, la masse brute tirée du bas-fourneau étant cinglée à chaud. Il fallait étirer, forger, souder le métal, en le rendant plus dense et plus dur, sous les coups redoublés du martelage (Brun, 1987, 43 ; Mangin, 2004, 83-85). Nous savons que notre verbe BATTRE tire très probablement son origine d'un thème gaulois, transmis dans le

bas-latin *battuere* (Ernout et Meillet, 1985, 68 ; Flobert, 1994, 204 ; Degavre, 1998, 82). À sa base, il y a l'idée de frapper à coups répétés ; elle a pu s'appliquer – entre autres acceptions – au travail du fer (l'expression *batre le fer*, qu'on trouve chez Rutebeuf, devant remonter à une origine très ancienne) (Imbs, IV, 1975, 292).

L'ENCLUME, masse de fer sur laquelle les métaux sont BATTUS, pourrait tirer en partie son nom de la langue gauloise. Le latin *incus*, *-udis*, "enclume", ne permet pas d'expliquer à lui seul le mot français : le -L- d'ENCLUME ne serait pas justifié. Selon Ernst Gamillscheg, il y aurait eu croisement entre le terme latin et un thème gaulois **cladim*, "se briser en éclats", issu d'un thème celtique (et indo-européen) **kel-/*kla-/*klad-*, "battre", "frapper", qu'on retrouve dans le nom du dieu gaulois SUCELLUS, le "Bon-Frappeur", représenté avec un grand maillet en main (Pokorny, 1959, 545 ; Gamillscheg, 1969, 366 ; Mathieu-Rosay, 1985, 189 ; Degavre, 1998, 147 et 154 ; Deyts, 1992, 85-94).

L'appellation celtique du "forgeron" nous est connue dans plusieurs langues : vieil-irlandais *gobae* (génitif *gobann*), gallois ancien *gob* (et gallois moderne *gof*), cornique *gof*, vieux-breton et breton moderne *gof* (Henry, 1900, 136 ; Guyonvarc'h, 1955 ; Evans, 1967, 350-351 ; Lambert, 2003, 102-103). En Bretagne, le nom celtique du "forgeron" s'est conservé dans de nombreux noms de famille, du type *Goff*, *Le Goff* (on connaît l'historien Jacques Le Goff), *Le Goffic*, *Govic*, *Goïc*, etc. (Morlet, 1991, 467 ; Le Menn, 1993, 119 ; Plonéis, 1996, 38). Par comparaison avec ces différentes appellations celtiques, on restitue pour la Gaule un thème **gobann-* (Billy, 1993, 84). Dans le sud-est du Pays de Galles, se trouve la localité d'*Abergavenny* ; son nom ancien, noté dans l'*Itinéraire d'Antonin*, était *Gobannio* (tout proche du thème gaulois) : littéralement le lieu de "La Forge" (Evans, 1967, 350) ("sis à proximité d'un important complexe sidérurgique britto-romain") (Sterckx, 1998, 85). Un grand personnage de l'époque de la guerre des Gaules, dont l'identité nous est connue grâce au texte de César, portait un nom formé sur celui du forgeron : GOBANNITIO, oncle de Vercingétorix et frère de Celtillos, chef du pays des Arvernes (*GG*, VII/4). La signification de "forgeron" ne correspondait sans doute pas à un métier exercé ; il s'agissait très vraisemblablement d'une appellation à valeur laudative (peut-être même surnom divin) : le forgeron, maître des secrets de fabrication du fer, a dû jouir chez les Celtes d'un certain prestige et d'une aura mythique, qui le reliaient facilement aux légendes ("L'art du forgeron a toujours été l'objet d'une vénération très particulière. Les traditions qui font de lui une sorte de sorcier, en relation avec les puissances mystérieuses, sont demeurées vivaces dans nos campagnes.") (Renardet, 1975, 85). On connaît dans la mythologie irlandaise un dieu forgeron *Goibniu* et dans la mythologie galloise un dieu *Govannon* (Persigout, 1985, 101 ; Lambert, 2003, 102 ; Sterckx, 1998, 85). Mais pour la Gaule ?

La région entre Yonne et Nièvre a été une des principales zones de sidérurgie à l'époque antique (Thévenot, 1985, 222-225 ; Serneels et Mangin, 1996, 195). Les forêts, développées, fournissaient le bois indispensable à la réduction du MINERAI. Nous avons vu qu'autour de Vézelay les installations métallurgiques étaient nombreuses (les bois y "ont possédé et recèlent encore, de place en place, sur de vastes étendues, d'énormes buttes de scories d'origine gallo-romaine provenant de la fusion du fer") (Thévenot, 1985, 222). Au sud-ouest de Fontenay-près-Vézelay, a été découverte, en bordure du bois de COUAN, une pierre gallo-romaine portant inscription au *[De]o Cobanno*. Claude Rolley et Pierre-Yves Lambert y voient un dieu forgeron gaulois

*COBANNUS/*GOBANNUS (en gaulois, C et G sont fréquemment en alternance : ainsi lit-on dans le *Calendrier de Coligny canthos* et *ganthos*, *cutios* et *gutios*). Le toponyme *Bois de* COUAN garderait souvenir de ce dieu, sans doute révéré par les métallurgistes : on peut croire que son culte était en rapport avec l'exploitation du MINERAI dans le secteur ; la pierre a du reste été découverte en bordure de la voie antique qui conduisait au centre métallurgique principal de Vézelay, dit du *Bois des Ferrières* (Rolley, 1993).

D'autres toponymes formés sur le même thème gaulois *gob-* gardent-ils souvenir d'anciennes forges ou forgerons gaulois ? À titre d'hypothèse – dont nous mesurons la fragilité, car d'autres thèmes ont été proposés –, nous nous demandons si leur trace ne pourrait pas se retrouver dans des noms de lieux comme GOUVES, dans le Pas-de-Calais (*Govia*, en 1104, le "Lieu-de-la-Forge"?) ; GOUVET, dans la Manche (*Gouveiz*, v. 1180) ; GOUVIEUX, dans l'Oise (*Guvils*, en 1059, avec suffixe *-ilis*) ; GOUVIX, dans le Calvados (*Goiz*, en 1082 ; *Gouiz*, en 1155) ; et GOUEX, dans la Vienne (*Goia*, en 1096 ; *Goiz*, en 1383, par effacement du /w/ interne). En Côte-d'Or, on ajoutera GOIX (*de Goe*, en 1173) et VILLARGOIX, hameau proche (*Vilers Goaus*, en 1253 ; et *Vilers Gois*, av. 1312) (Roserot, 1924, 186, 422). À 7 km au nord de VILLARGOIX, à Montlay-en-Auxois, les archéologues ont révélé un site gallo-romain de production du fer (village de mineurs et installations de réduction) (Mangin, 2004, 18) ; à VILLARGOIX même, ont été découverts des zones d'extraction minière et un atelier de réduction gallo-romains (avec amas de scories) (Mangin, 2004, 19, 36 et 38, avec photo et plan des installations).

1.2.4. Les productions en fer

• *Armes*

Le travail du forgeron a d'abord servi les guerriers ("La fabrication des armes est la plus ancienne technologie du fer", soulignent Jean-Louis Brunaux et Bernard Lambot) (1987, 31). Le métal nouveau avait des qualités supérieures à tous ceux employés jusque-là : songeons que le fer aciéré est quatre fois plus résistant que le bronze. C'est en partie grâce aux qualités de ce métal dur que les Celtes ont imposé anciennement leur supériorité militaire. Chaque peuple de Gaule, pour assurer son indépendance, tâchera de produire, en quantité, ses propres armes. En 57 av. J.-C., les Atuatuques (peuple des rives de la Meuse et de la Sambre), assiégés par les troupes de César, finissent par se rendre, et par rendre – au sens propre – les armes. "Du haut du mur ils jetèrent dans le fossé, qui était devant la place forte, une si grande quantité d'armes que leurs monceaux atteignaient presque la hauteur du mur et du terrassement ; et cependant, comme on le découvrit par la suite, ils en avaient caché et gardé environ un tiers dans la place" (*GG2*, II/32, 59).

Ce que les témoignages des auteurs antiques nous font comprendre, les mots aussi nous le donnent à entendre. L'étude de *La Gaule des Combats* a permis de détailler différentes appellations celtiques d'armes ; plusieurs noms français qui en sont issus gardent témoignage de leur importance passée, et nous rappellent l'activité des métallurgistes qui les ont produites.

Citons d'abord la LANCE (mot issu du celtique *lankia*), arme de trait dont le forgeron fabriquait la flamme de fer, plus ou moins large, et parfois ajourée ou échancrée, selon l'effet recherché. Son appellation provient peut-être d'un radical indo-européen **lagh-*, "couper", "outil coupant" (Pokorny, 1959, 652 ; Degavre, 1998, 265) : de fait, sa pointe acérée, ses bords aiguisés par l'artisan en faisaient une arme redoutable (Diodore de

Sicile évoque ainsi ses fers: "Les uns ont été forgés droits, les autres, totalement repliés sur eux-mêmes en forme d'hélices, de manière à ne pas seulement couper en frappant, mais à briser les chairs et à déchirer les blessures, quand on retire la pique") (V, 30, dans Cougny, 1986, 409).

L'appellation de la GÈSE (*gaesum*, sur un thème gaulois **gaes-/*gais-*) est certainement d'origine celtique: on lui connaît des correspondants dans l'irlandais *gae*, *gai*, "lance", le gallois *gwayw*, le breton *gew*, "javelot" (Lambert, 2003, 205; Degavre, 1998, 225). Son fer était plus particulièrement fabriqué par les forgerons des GÉSATES (guerriers qui en tiraient leur nom); ils le martelaient pour en faire également une pointe aiguë, dangereuse: on trouve à la base du radical un indo-européen **ghaiso-/*gheiso-*, "piquer" (Pokorny, 1959, 410). Si l'on en croit Pierre-Yves Lambert, le dieu des métallurgistes d'Alésia, UCUÉTIS, était étymologiquement l'"Aiguiseur" (2003, 102).

L'appellation du MATRAS, désignant au Moyen-Âge un trait d'arbalète (puis un levier, une perche ou un bâton), provient d'un terme gaulois *mataris* qui servait à nommer une petite lance; il est rapproché du gallois *medru*, "viser" (von Wartburg, VI/1, 1969, 463-465; Degavre, 1998, 298). On devait fabriquer son fer en fonction d'une qualité particulière de jet. La multiplicité des appellations de traits que nous conservons – encore certains JAVELOTS ont-ils pu être pourvus de pointes de fer – traduit certainement la multiplicité des variétés d'armes que le forgeron avait à produire, et montre la haute technicité des fabrications.

L'arme principale forgée par l'artisan gaulois restait bien sûr l'épée. Après avoir réalisé à La Tène I des épées avec une simple barre de fer étirée et mise en forme, les forgerons gaulois mettront au point des techniques beaucoup plus élaborées: soudures de plusieurs bandes métalliques allongées (procédé de "corroyage") (Tène II); puis création d'une structure feuilletée alternant fer simple et acier (fer mélangé de carbone), permettant d'obtenir une meilleure solidité: trop pur, le fer simple aurait manqué de dureté; mais trop carburé, il aurait rendu la lame cassante. Seule la partie du tranchant sera essentiellement carbonée (Tène III) (France-Lanord, 1964; Harmand, 1970, 85-86). Les traces archéologiques attestent la qualité des fabrications. Les traces linguistiques témoignent aussi du passé gaulois: on a vu, dans l'étude de "L'Équipement militaire" (au tome I, chapitre II), que le nom du GLAIVE remontait vraisemblablement à un ancien celtique **cladios* (Schmidt, 1967, 159; Lambert, 2003, 205). Il nous a été transmis par l'intermédiaire du latin *gladius*. L'emprunt du mot par les Romains traduit sans doute l'emprunt d'une technologie particulière. Venceslas Kruta note que "la nouvelle épée qui armait les envahisseurs était apparemment remarquablement efficace, car elle fut bientôt adoptée par les voisins, amis ou ennemis, des nouveaux venus" (1987, 74).

• *Fabrications diverses*

Si la réalisation d'armes a été le premier travail du forgeron gaulois, "elle a précédé mais aussi favorisé" d'autres productions (Brunaux et Lambot, 1987, 31): bien d'autres objets de fer ont été créés par l'artisan gaulois. D'abord pour satisfaire la demande locale, puis en quantités de plus en plus importantes, et de façon de plus en plus diversifiée, jusqu'à la dernière époque de La Tène (Ferdière, dans Guilaine, 1991, 81 et 96).

Certaines fabrications avaient encore quelque rapport avec la guerre, la défense militaire (préoccupation majeure des populations celtes). On a noté que des remparts de construction spécifique avaient été érigés par les peuples gaulois à partir du IIe siècle av. J.-C. pour protéger leurs places fortes contre les ennemis: les *muri gallici*, et que des

fiches de fer fixaient entre elles les poutres entrecroisées formant l'ossature de ces murs : les *tarincae*. Le travail visant à fabriquer ces pièces métalliques n'avait rien d'accessoire : le seul *murus gallicus* de BIBRACTE, la "Très-Fortifiée", a exigé "50 à 60000 clous (de 30 cm de long et de 15 mm de section, soit un volume de 72 cm^2 et donc un poids d'environ un demi-kilo), ce qui représente une trentaine de tonnes de fer au total" (Goudineau et Peyre, 1993, 26; voir aussi Fichtl, 2000, 53, avec d'autres exemples éclairants). Comme le souligne Olivier Buchsenschutz, "le forgeage d'une telle quantité de clous exige une main-d'œuvre nombreuse et une maîtrise parfaite du travail du métal" (1984, 230). Le nom des *tarincae*, d'origine celtique, provient d'un radical **tar-*, "percer"; on en rapproche l'irlandais ancien *tairnge*, "clou en fer" (Degavre, 1998, 401 et 402; Lambert, 2003, 202; Delamarre, 2003, 291). Leur souvenir s'est gardé dans le nom des TARANCHES, même si le sémantisme a été modifié : désignant d'abord des grosses chevilles de fer, le mot a fini par s'appliquer aux pièces de fer servant à tourner les vis des pressoirs, ou aux leviers de fer destinés à ajuster ou à prendre les cloches (von Wartburg, XIII/1, 1966, 121). En portugais et en espagnol, on emploie toujours le terme *tranca* au sens de "barre de fer", "barre pour fermer une porte"; il provient aussi de la langue celtique (Vendryes, 1978, T-14), lointain souvenir de l'excellence des forgeages celtes.

Des outils vont être également imaginés et fabriqués en masse par le forgeron, assurant à l'agriculture et à l'artisanat les progrès décisifs. Leur forme et leur usage subsisteront pour beaucoup jusqu'à l'introduction du machinisme : "Les Celtes ont pratiquement doté l'Occident nord-alpin de l'outillage qui va être celui du paysan jusqu'à la révolution industrielle" (Harmand, 1984, 37; mêmes propos de Ferdière, dans Guilaine, 1991, 96). On se demande parfois en voyant ces outils (par exemple au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, où une salle les évoque) s'il s'agit bien de fabrications d'époque gauloise ou si l'on n'a pas plutôt affaire à de vieux instruments encore en usage dans les campagnes. Plusieurs, jusqu'à nos jours, ont gardé un nom d'origine gauloise : comme les vieux outils ressemblent à ceux d'aujourd'hui, les mots français, également, sont demeurés fidèles continuateurs des termes anciens employés par les Gaulois.

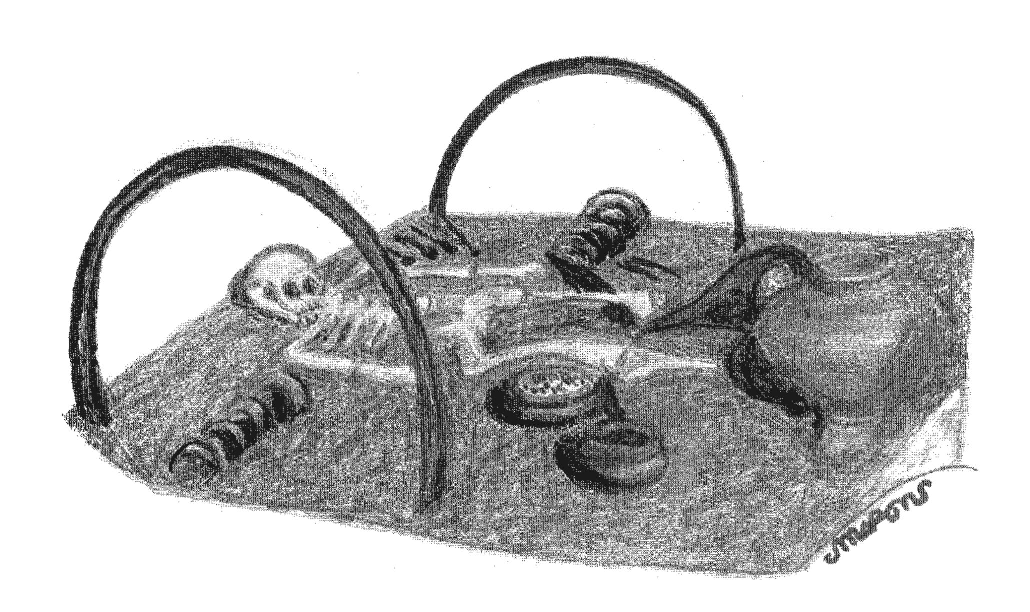
Nous avons rencontré dans l'étude de "L'Agriculture" l'appellation du SOC (gaulois **succos*). Est-ce seulement un mot appartenant au vocabulaire paysan des labours ? Les progrès que son emploi va entraîner dans la culture des terres sont le résultat du travail de l'industrie gauloise qui a mis au point cet outil en fer aciéré ("La découverte de la métallurgie – et singulièrement celle du fer – va permettre assez rapidement la mise au point de nouvelles techniques agricoles grâce aux outils plus efficaces dont elle favorise la fabrication en série.") (Ferdière, dans Guilaine, 1991, 81) (voir photographies et dessins des trouvailles archéologiques de SOCS en France dans Méniel, 1987, 59; Ferdière, 1988, II, 30-34; Malrain et autres auteurs, 2002, 45, 210).

Nécessaires à l'extension des cultures, au nouveau modelage des paysages, le déboisage et le débroussaillage n'ont également été rendus possibles que par l'emploi d'un outillage de fer fabriqué par le forgeron gaulois. Rappelons quelques noms précédemment étudiés qui en portent témoignage : la VOUGE (gaulois **vidubion*), "serpe à long manche"; le GOUET, "grosse serpe", la GOUSOTTE, "serpette"; la GOYARDE, "machette" (gaulois **gubia*), outils à rapporter aux mérites du forgeron autant qu'à ceux de l'agriculteur (ou du charpentier). Du dernier mot cité naîtra plus tard

le nom de famille GOYER ou GOUYER, “surnom de possesseur de l’outil ou de fabricant”, donc peut-être lointain successeur de l’artisan gaulois (Morlet, 1991, 475). Il faut ajouter les instruments conçus pour la moisson ou la fenaison : le VOLAN(T) (gaulois *volammo-*), “grande faucille” ; et le DAIL (bas-latin *daculum*, utilisé en Gaule), “grande faux” gauloise, dont la conception a également permis une meilleure efficacité du travail et de meilleurs rendements (voir représentations de trouvailles archéologiques de serpes et faucilles dans Ferdière, 1988, II, 49, 50, 58, 59 ; de faux dans Ferdière, 1988, II, 49 et 51, avec liste de découvertes ; aussi Malrain et autres auteurs, 2002, 75, 76, 125 ; de faux, faucilles et serpes dans Vouga, 1923, 75-76 et pl. 24-25, qui évoque les découvertes du site de La Tène).

Des outils de fer ont été créés, également, pour les menuisiers et les charpentiers, dont notre lexique a gardé des souvenirs : comme la GOUGE (gaulois *gulbia*) et la TARIÈRE (gaulois *taratrum*), qui ont assuré des progrès notables à l’artisanat gaulois, et que la partie consacrée aux “Métiers du Bois” nous fera découvrir (Lambert, 2003, 198 et 202).

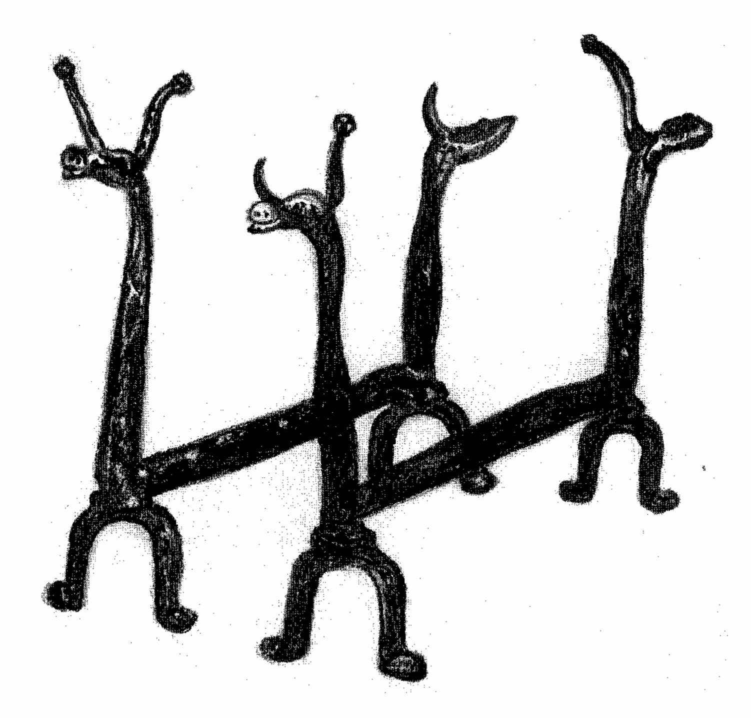
Aux armes et à l’outillage se sont ajoutées d’autres productions ; leurs noms sont parfois passés en français. Dans les fabrications industrielles, on trouvait les bandages de fer des roues. Les artisans gaulois étaient spécialisés dans le forgeage de ces cerclages métalliques des JANTES, appliqués à froid à La Tène ancienne (avec emploi de clous), puis à chaud à La Tène finale (Fercoq du Leslay, 1985, 37). De nombreux exemplaires ont été retrouvés dans les tombes (et particulièrement dans les tombes à CHAR de la



Tombe de La Gorge-Meillet (Somme-Tourbe, Marne) (vers 400 av. J.-C.)
(dessin de M.-A. Pons).

Champagne) (Chossenot et autres auteurs, 1985). Ils nous permettent d'avoir des données techniques précises : "Les roues [...] avaient un diamètre de 95 cm. La jante de bois était recouverte d'un bandage de fer, large de 3 cm, de section arrondie à l'extérieur et légèrement concave à l'intérieur" (même réf., 25). Le mot de CHANT peut désigner en français le côté le plus étroit d'un objet (on parle du CHANT d'une pierre taillée, d'une planche, d'un livre). Ce terme nous a été transmis par un latin *cant(h)us*, qui est attesté au sens de "bande de fer qui entoure la roue", "bandage de jante" (Bloch et von Wartburg, 1975, 121 ; Billy, 1993, 42). Les linguistes pensent qu'il est probablement issu d'un gaulois **canto-* (à comparer avec le gallois *cant*, "cercle de fer", et le breton *cant*, "cercle") (le nom du CANTON pourrait provenir du même thème : "district", anciennement "cercle", "périmètre" d'un territoire) (Ernout et Meillet, 1985, 94 ; Picoche, 1971, 113 ; Imbs, V, 1977, 511 ; Mathieu-Rosay, 1985, 106 ; Rey, 1992, 388 ; Degavre, 1998, 135 ; réserves de Lambert, 2003, 198, repoussées par Delamarre, 2003, 105). Nous allons voir que le vocabulaire gaulois des véhicules se retrouve en grande partie dans la langue latine ; ce terme qui s'y rapportait peut avoir gardé le souvenir d'une spécialité des métallurgistes gaulois appliquée aux voitures.

Parmi les fabrications domestiques, on comptait le LANDIER (d'un gaulois **andero-*), gros chenet de fer forgé, parfois de plus d'un mètre de haut (Guillaumet, 1996, 90). Plusieurs exemplaires ont été retrouvés par les fouilles archéologiques, dans le Nord-Est et le Centre-Est de la France (mais aussi en Suisse, dans le canton de Lucerne) (Déchelette, 1914, 1407-1412 ; Gallay et Huber, 1972, 299 et 313-327 ; Milan, 1981, 49,



Paire de grands chenets en fer forgé à têtes de bovidés (IIIe s. av. J.-C.), exhumés à La Mailleraye-sur-Seine (Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, Rouen) (dessin de M.-A. Pons).
Le nom du LANDIER (du gaulois **andero*, "jeune taureau") se trouve parfaitement justifié par les découvertes archéologiques.

54, 56, 64). Citons, parmi les plus beaux spécimens, la paire de LANDIERS de Laon (exposée au Musée archéologique de la ville); celle de Milleraye-sur-Seine, découverte en 1983, aujourd'hui visible au Musée des Antiquités de Rouen; et le LANDIER récupéré par dragage dans la Saône, il y a une quarantaine d'années, à Saint-Bernard (Ain), au sud de Villefranche-sur-Saône (dans une collection privée) (Milan, 1981, 54 et 64, avec illustr.; Rogeret, 1997, 411-412, avec illustr.; Gallay et Huber, 1972, 317-327, avec illustr.). Ces grands chenets métalliques se présentent tous de la même façon: avec un "corps constitué par une robuste barre plate de fer forgé, soutenue par deux pieds en forme de U renversé; les extrémités de cette barre sont relevées vers le haut et portent une tête de bovidé aux cornes bouletées" (Milan, 1981, 49). Le gaulois **andero-* à l'origine de notre mot de LANDIER signifiait justement "jeune taureau"; le sens étymologique correspond exactement au style d'objet fabriqué (Pokorny, 1959, 41; Vendryes, 1959a, A-76; Fleuriot, 1976-1977, 181-182; Quemada, X, 1983, 965). Précisons que de l'ancien terme gaulois naîtra ultérieurement le nom de famille LANDIER ou LANDIÉ, "surnom de fabricant ou de marchand" de chenets en fer (Morlet, 1991, 580).

Ces produits variés de l'industrie gauloise dont les noms sont restés ancrés dans notre langue attestent le savoir-faire atteint par les Gaulois dans le travail des métaux. Les Romains, après la Conquête, donneront à la sidérurgie gauloise un développement nouveau par une industrialisation plus poussée, et une organisation sans doute mieux planifiée. Mais l'essor technique du travail des métaux datait indiscutablement de la période de l'Indépendance.

2 - MÉTIERS DU BOIS

"Âge du Fer, l'époque de La Tène est aussi, dans une très large mesure, un 'âge du bois'", souligne Michel Egloff (dans Moscati, 1991, 371; même formule chez Trochet, 1993, 19). Si la maîtrise gauloise dans le travail des métaux apparaît indiscutable, celle montrée dans le travail du bois est peut-être plus grande, quoiqu'elle demeure trop souvent méconnue. Il est vrai que la plupart des produits de cette activité ont disparu, car la matière qui en était l'âme avait plus qu'une autre un caractère périssable (seules quelques fabrications, gardées en milieu humide, ont pu être retrouvées; encore la plus grande partie des trouvailles s'est-elle désagrégée avec le temps, faute de techniques de conservation appropriées) (Audin, 1986; Guillaumet, 1996, 63 et 65; Reginelli, 1998, 22). Aussi les mots doivent-ils nous fournir la meilleure aide pour tenter de retrouver un passé perdu.

Fait remarquable qu'il faut tout de suite souligner: les noms français des principaux spécialistes traditionnels du bois: le CHARPENTIER, le CHARRON, le TONNELIER (auxquels on pourrait rajouter le BOISSELIER), proviennent tous de racines issues de la langue gauloise. Un simple effet de hasard doit être écarté. Nous devinons déjà que les Gaulois ont été de bons artisans du bois (À "l'Âge du Fer", les travailleurs du bois "accèdent au rang de professionnels reconnus.") (Egloff, dans Le Bihan, 1986, 54): les mots ont gardé, enfouis dans leur mémoire, les savoirs du passé.

2.1. Importance des arbres

2.1.1. Le couvert forestier

Comment le développement particulier des artisanats du bois s'explique-t-il en Gaule ? Il faut avoir présent à l'esprit l'importance qu'a tenue pour les Celtes le contact avec la nature en général et en particulier avec la forêt. Nous savons que le nom du massif *Hercynien* (*Hercynia silva*) – qui "ne désignait pas un massif particulier, mais l'ensemble des territoires montagneux entre la rive droite du Rhin, les massifs au nord du Main, la rive gauche du Danube, les montagnes limitrophes du Nord de la Bohême", occupés jadis par les Celtes – est rapporté par les étymologistes à une appellation celtique du chêne (**ercu-*) (Kruta, 1976, 28; Hubert, 1974, 159; Delamarre, 2003, 165-166). La présence de nombreuses zones sylvestres sur les territoires anciens des Celtes a dû fortement influer sur leur mode d'existence et sur leur mentalité. La vie des Gaulois de l'Indépendance (toute rurale) continuera à mettre ces populations en contact avec d'importantes zones boisées. L'étude du "Rôle des sites de nature" (dans le chapitre III du tome I: "La Guerre de Défense"), et celle des "Défrichages" (dans le chapitre précédemment consacré à l'"Agriculture") nous ont montré que notre toponymie a gardé le souvenir assez vivace d'appellations gauloises de la forêt ou du bois: modèles *vidu-*, "forêt"; **vobero-*, "bois humide", "forêt"; *ialo-*, anciennement "espace de déforestation", "clairière". Nous avons vu que plusieurs de nos régions ou pays naturels pourraient devoir leur appellation à un nom celtique en rapport avec le bois (parfois associé à la notion de hauteur ou de lieu humide): ARGONNE, BRESSE (peut-être d'un gaulois **briscare*, "fendre", "couper avec un outil tranchant"); aussi DER, JURA, MORVAN, SAVOIE, WOËVRE; nous avons montré également que de nombreux noms d'arbres restaient dans nos toponymes. Il n'est pas douteux que toutes ces forêts et ces espèces forestières ont offert aux populations gauloises des "réserve[s] de matière première" pour les fabrications d'ouvrages en bois (Noël et Bocquet, 1987, 38).

2.1.2. Les différentes essences

Plus révélatrices de l'expression d'une civilisation du bois sont sans doute les traces laissées par la langue gauloise dans notre lexique.

Quelques étymologistes pensent rattacher le terme même de BOIS non à la langue germanique, comme on le fait traditionnellement, mais à un mot de la langue gauloise: **bosco-* (Whatmough, 1949; Meid, 1957, 73; Gamillscheg, 1969, 123-124; Mathieu-Rosay, 1985, 69). Si l'hypothèse reste incertaine, notre vocabulaire contient d'autres témoins indiscutables.

Nous rencontrons d'abord une série de noms dialectaux désignant des essences d'arbres comme l'AROL(L)E, pin montagnard dans les Alpes: Savoie et Suisse romande (gaulois **aravo-*); le DROUIL(LE), aussi appelé DREUILLARD, DROUILLARD, variété de chêne dans le Vendômois, l'Angevinois, la Saintonge, le Limousin… (gaulois **derva*, **derullia*); le GARNE ou VARNO, variété de sapin dans le Dauphiné (gaulois **varna*) (on connaît aussi GARNASSON, bois de pins, dans le Forez); le GORRE, saule en plusieurs régions (gaulois **vorra*); la SUIFFE, sapin en Savoie (gaulois **sofia*); le VÉROCHE, aulne vert dans les zones alpestres (gaulois **verrocia*)… (von Wartburg, XXV, 1970-1992, 84-86; III, 1949, 50; XIV, 1961, 187-188; même réf., 632; XII, 1966, 22-23; XIV, 1961, 305; Billy, 1995, 26, 115 et 117, 235, 247, 209, 241).

Dans le lexique "national", nous trouvons pas moins d'une dizaine d'essences forestières, ayant pu être utilisées pour le travail du bois, qui doivent leur nom français au gaulois (en tout ou en partie), ce qui est remarquable, surtout lorsqu'on insiste sur la pauvreté du substrat gaulois : l'ALISIER (du gaulois **alisia* ou **alika*, "alise" ?) ; le BOULEAU (gaulois **betua* repris par un latin populaire **betullus*) ; le CHÊNE (gaulois **cassanos*, appartenant au vocabulaire des peuples gaulois, mais peut-être plus ancien, et qui a empêché le latin *quercus* de pénétrer en Gaule) ; le CORMIER (du gaulois **corma*, "corme", gallo-romain *curmus*) ; le COUDRIER (latin **corulus*, transformé en **colurus* par l'action du gaulois **collo-/*coslo-*) ; l'ÉRABLE (composé *acerabulus*, présent dans le latin médiéval, formé probablement du latin *acer* et d'un gaulois **abulos*) ; l'IF (gaulois *ivos*) ; le MÉLÈZE (préroman **melix*, croisement d'un radical gaulois *mel-* avec le latin *larix*) ; le SAPIN (gaulois **sappos* combiné avec le latin *pinus*) ; on comprendra dans la même liste le VERGNE (nom régional de l'aulne, mais qui dépasse les appellations dialectales limitées : répandu dans une large partie de la France, au sud d'une ligne allant de l'embouchure de la Loire aux Vosges) (gaulois *vernos/verna*) (Bloch et von Wartburg, 1975, 18, 81, 126, 158, 162, 231, 330, 400, 573, 45).

Le souvenir de tous ces noms suggère que les populations gauloises avaient une connaissance précise des différentes espèces sylvestres. Nous devons penser que les artisans savaient utiliser les variétés d'essences en fonction des objets et assemblages à produire, qu'ils tenaient compte des qualités physiques et mécaniques du matériau ligneux, correspondant aux diverses appellations ("Les différentes essences jou[ai]ent un rôle particulier en fonction de leur dureté et de leur résistance à la compression, à la flexion et à la rupture.") (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 53) : élasticité de l'IF ; facilité de travail de l'ÉRABLE (ferme sans être très dur) ; force et longévité du CHÊNE ; résistance du VERGNE dans l'eau ; souplesse et légèreté du COUDRIER ; solidité et stabilité de l'ALISIER ; dureté du bois de CORMIER ; qualités mécaniques du SAPIN, etc. (Noël et Bocquet, 1987 ; Martin, 1989 ; Desbat, 1997, 114). Les témoignages des auteurs anciens et les (trop rares) trouvailles archéologiques viennent nous confirmer cette bonne adaptation des fabrications aux essences particulières des bois.

2.2. Débitage et façonnage des bois

2.2.1. Matériaux de base

Plusieurs mots français – dont certains déjà rencontrés à propos des défrichements – nous évoquent l'abattage et le débitage gaulois des bois nécessaires aux différentes fabrications.

Le bûcheron, attaquant l'arbre à sa base, laisse dans le sol la SOUCHE (**tsucca*), parfois appelée dialectalement BOUGNET (**bunnia*), deux termes transmis par la langue gauloise.

La BILLE (gaulois **bidla/*bilia*) nomme le corps de l'arbre dont on va débiter le bois (à l'origine du mot celtique se reconnaît un radical indo-européen **bheid-*, "couper", "fendre") (Pokorny, 1959, 117 ; Hubschmied, cité par Sindou, 1987, 32 ; Degavre, 1998, 92). Certains noms de lieux français du type BILLY, BILLIAT, BILHAC, BILLÉ... (formés sur un modèle **Billacum*, où l'on retrouve le radical *bil-*) pourraient correspondre à d'anciens sites d'exploitation forestière (on les repère du reste parfois encore à proximité de zones boisées) : tout arbre sur pied est un matériau en puissance

(Sindou, 1987). Citons les localités de BILLY-sur-Aisne, dans l'Aisne (*Biliacus*, en 858-872); BILLY, dans le Calvados (*Billei*, vers 1040); BILLY-le-Grand, dans la Marne (*Billeium*, en 1107); BILLY-sur-Oisy, dans la Nièvre (*Billiacum*, au IXe siècle); WASSERBILLIG, au Luxembourg (*Billike*, en 1020); également BILLIAT, dans l'Ain (*Biliacum*, en 1184); et BILHAC, à Polignac, dans la Haute-Loire (*Billiaco*, vers 1100) (formes anciennes dans Morlet, 1985, 37; Nègre, 1990, 211, 215, 204). De BILLE viendra notre verbe HABILLER. Attesté à partir de 1200, sous l'orthographe *abiller*, il a dû signifier d'abord "préparer une BILLE de bois"; de là sont nées plusieurs acceptions: "équiper un soldat pour la guerre", "apprêter une viande", "soigner un malade", etc. Au XIVe siècle, HABILLER a pris un *h-* initial, signe d'une influence du mot *habit*, qui va éloigner définitivement le verbe de sa signification originelle: d'"apprêter", HABILLER glissera au sens de "vêtir", faisant oublier les anciens travailleurs du bois (von Wartburg, I, 1948, 364-369; Quemada, IX, 1981, 628; Rey, 1992, 221).

À la BILLE, qui fournira la matière essentielle du travail du bois, on associera le nom de la BRANCHE (bas-latin *branca*, dont les étymologistes pensent qu'il pourrait remonter à une origine celtique, "en raison de son extension géographique") (Ernout et Meillet, 1985, 75; Imbs, IV, 1975, 893; Flobert, 1994, 203). Le terme gaulois renverrait lui-même à un ancien indo-européen **wrenk-/*wronka*, "courbure" (Pokorny, 1959, 1155; Degavre, 1998, 105).

Notre mot de BARRE, qui désigne une pièce de bois (matériau de base à l'origine de bien des fabrications, d'où plusieurs dérivés comme BARREAU et BARRIÈRE), semble provenir d'un gaulois **barro-* (von Wartburg, I, 1948, 260). On le retrouve à l'origine de noms de lieux désignant des hauteurs, des éperons rocheux (comme BAR-sur-Aube, BAR-le-Duc, MONTBARD) (Vincent, 1937, 98; Nègre, 1990, 129-130; Deroy et Mulon, 1992, 47; Lambert, 2003, 190). Mais le sens d'"élévation", de "sommet", de "pointe", a pu s'appliquer aussi aux "excroissances" des arbres: branches hautes puis branches ordinaires, qui font saillie par rapport à la BILLE. On remarque que les correspondants celtiques du terme gaulois – qui nous en attestent du reste l'existence – juxtaposent parfois les deux significations: vieil-irlandais *barr*, "sommet", "pointe", "cime d'arbre", "feuillage"; cornique *bar*, "sommet", "feuillage", et *baren*, "branche"; breton *barr*, "sommet", "cime" et "branche" (Henry, 1900, 26; Fleuriot, 1964, 80; Vendryes, 1981, B-19).

Nous découvrirons que le nom des LIMONS et peut-être celui des LATTES remonteraient aussi à des termes de la langue gauloise ayant désigné des pièces de bois ("traverses" ou simples "baguettes" utilisées pour les fabrications).

2.2.2 *Outillage*

L'importance de l'industrie du fer, dont nous avons vu qu'elle a su donner en nombre des instruments de qualité aux artisans, aide aussi à comprendre le développement du travail du bois en Gaule: "Les progrès techniques [dans le domaine du bois] [...] proviendront moins de l'habileté des menuisiers – encore que leur savoir-faire soit célèbre – que des possibilités accrues de l'outillage, de sa diversité, de sa fiabilité. [...] Toutes les lames en fer vont trancher le bois de manière beaucoup plus efficace. La précision des assemblages en sera améliorée, de nouvelles techniques de travail pourront se développer" (Noël et Bocquet, 1987, 256 et 258).

On ne peut reconstituer la "panoplie linguistique" de l'outillage gaulois. Mais quelques anciens noms d'outils à bois qui se retrouvent dans nos mots nous font remonter à l'époque protohistorique. Les artisans ont conservé pendant des siècles les instruments de jadis: les découvertes des archéologues nous montrent que "l'outillage [gaulois] pour le travail du bois [est] identique à celui qu'utilisaient encore récemment les menuisiers, charpentiers, charronniers [...], tonneliers" (Kruta, 1993, 2).

Certains noms sont spécifiques du travail du bois; d'autres ont pu être utilisés aussi dans l'agriculture. Ainsi, la VOUGE, employée pour l'essartage, va représenter pour le CHARPENTIER et le CHARRON un outil de base. Paul Vouga, qui a retrouvé certains de ces fers celtes dans les fouilles du site de La Tène (près de Neuchâtel), souligne l'ambivalence de leur fonction: "Outils à émonder les arbres, donc agricoles, ou simplement [...] couteaux que le menuisier ou le charpentier utilisaient pour écorcer et arrondir les branches" (Vouga, 1923, 76-77). L'origine du mot de VOUGE (gaulois latinisé *vidubium*) est certainement celtique: on peut comparer *vidubium* avec l'irlandais *fidba*, "serpe", le vieux-gallois *uiidimm* et le gallois *gwddyf*, "serpe", le vieux-breton *guedom* et *guodob*, "instrument tranchant". À la base, on trouve un radical **vidu-*, "bois" (dont on a souligné précédemment qu'il a créé en France des noms de lieux en rapport avec la forêt), et un élément **bi-*, "frapper", "couper", "fendre" (issu d'un indo-européen **bhei-/*bhi-*, de même sens) (Pokorny, 1959, 90; Lambert, 2003, 56 et 203). La VOUGE est donc étymologiquement un "coupe-bois" ou un "taille-bois": outil à large fer tranchant dont le nom répond bien à la fonction de taillage et de dégrossissage des BILLES et BRANCHES nécessaires aux fabrications.

Les TONNELIERS ont pu utiliser le GOUET ou GOY (ancien français *goi*), sorte de serpe à pointe recourbée, se maniant comme une hachette (Morlet, 1991, 475). Le terme est issu d'un gaulois **gubia*, qui comporte peut-être la même racine *bi-*, "couper", que celle rencontrée à l'origine du mot de VOUGE (ancienne formation **vo-bia*) (von Wartburg, IV, 1952, 302-304).

L'artisan "feuillardier", appliqué à la fabrication des cercles en bois des récipients, travaille avec une serpe courbée par le bout et très tranchante: elle doit couper, écorcer, fendre les baguettes de taillis destinées à ceindre les tonneaux. Son nom de VOLAIN – qu'on a vu aussi employé par l'agriculteur – nous renvoie à un terme de la langue gauloise (**volammo-*), formé sur un ancien radical **lem-*, "briser" (Pokorny, 1959, 674; von Wartburg, XIV, 1961, 597; Quemada, XVI, 1994, 1287; Degavre, 1998, 458; Lachiver, 1997, 1702).

La GOUGE est un des outils les plus spécifiques et les plus indispensables pour le travail du bois: sorte de ciseau étroit, creusé en canal, à bout tranchant, qui va permettre de tailler les contours des pièces à façonner, d'ouvrir des gorges, d'évider certaines parties du bois (Quemada, IX, 1981, 351-352). L'instrument est bien connu à l'époque gauloise; des exemplaires ont été retrouvés par les archéologues sur d'assez nombreux sites, comme à Petit-Bersac (Dordogne), à Châteaudun (Eure-et-Loir), à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), à Cuignières (Oise), à Aiffres (Deux-Sèvres), etc. (Gaillard, 1997, 189; Ollagnier et Joly, 1994, 196; Sion, 1994, 252; Woimant, 1995, 236; Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 93; voir représentations dans Déchelette, 1914, 1370; Noël et Bocquet, 1987, 262-263; Audouze et Buchsenschutz, 1989, 60; Guillaumet, 1996, 40, 59, 70, 88). L'ensemble d'outils découvert sur le site de La Tène a révélé deux systèmes différents d'emmanchement des GOUGES: à soie (si l'outil était assez fin), à douille (si

l'instrument était plus puissant); mais parfois l'outil restait à simple tête plate (Vouga, 1923, 112, et pl. 44; Egloff, 1991, 370; Reginelli, 1998, 106). Divers types de GOUGE ont dû exister (à tranchant plat, à angles abattus, à extrémité en forme de gouttière ou à forme angulaire, etc.), selon les besoins spécifiques des artisans du bois (Larousse, VIII, 1872, 1388; Guillaumet, 1996, 58).

Comme l'emploi de l'outil remonte à l'époque gauloise, le nom de l'outil renvoie lui-même à la langue gauloise: GOUGE provient d'un gaulois *gulbia* (utilisé en latin tardif, chez Végèce, Isidore de Séville, et dans des gloses) (Ernout et Meillet, 1985, 284; Billy, 1993, 84). Nous pouvons penser, avec Pierre-Yves Lambert, que le mot "est un dérivé du nom du bec, **gulbo-*", d'origine celtique (Lambert, 2003, 198). On trouve en effet en irlandais ancien *gulpan* et *gulban*, "bec"; en cornique, *geluin*, "bec"; en gallois, *gylf(in)*, "bec"; en vieux-breton *golbin*, "pointe, bec", et *golban*, "promontoire" (Fleuriot, 1964, 178; Lambert, même réf.). Le dernier terme cité montre qu'une métaphore a pu faire nommer "bec" un cap, un promontoire: petite pointe de terre qui s'avance dans l'eau; d'où un nom de lieu comme *Guilvinec*, commune du Finistère (on comparera dans le domaine roman avec le *Bec d'Ambès*) (Lambert, 2003, même réf.). Une autre métaphore avait dû s'appliquer anciennement au nom de l'outil: sa pointe aiguisée, de forme souvent recourbée, a dû être comparée à l'avancée saillante et dure de l'oiseau. Ajoutons que le mot de GOUGE créera – à partir du Moyen Âge – des noms de famille comme GOUGE, GOUGIER, GOUGET, GOUGEARD, GOUGEAUD ou GOUGEOT, GOUGELET, etc., à l'origine surnoms de menuisiers, qui retrouvaient, avec les mêmes outils (pareillement nommés) et les mêmes savoirs anciens, la tradition des artisans de jadis (Morlet, 1991, 472).

Nous gardons un autre souvenir des outils gaulois utilisés pour le travail du bois dans le nom de la TARIÈRE. Il s'agit d'une vrille fixée dans un manche transversal, qu'on tient à deux mains pour percer des trous, et dont la mèche est en forme de gouge, de cuiller ou de spirale (Quemada, XV, 1992, 1389). D'assez nombreux exemplaires d'époques gauloise et gallo-romaine ont été exhumés par les fouilles: comme à Chaumont (en Haute-Marne) ou à Loubers (dans le Tarn); il n'est pas rare qu'on ait retrouvé ces TARIÈRES avec des GOUGES à bois: ainsi à Izernore (dans l'Ain); à Vichy (dans l'Allier); à Saint-Just-sur-Dive (dans le Maine-et-Loire), etc. (Buisson, 1990, 89; Corrocher et autres auteurs, 1989, 144; Provost, 1988e, 39; Thévenard, 1996, 158; Cambon et autres auteurs, 1995, 156). À La Chaussée-sur-Marne (petite commune du département de la Marne), un matériel de CHARPENTIER a été découvert dans une tombe datant de La Tène ancienne; il comprenait une TARIÈRE (Guillaumet, 1996, 70): l'outil était donc employé en Gaule depuis une époque fort reculée (La Tène ancienne correspond à la période entre 450 et 250 av. J.-C.). Pline attribue du reste aux Gaulois la conception d'une TARIÈRE à mèche spirale, capable selon l'auteur de percer sans brûler, et qualifiée à Rome de "perceuse gauloise" (*Histoire Naturelle*, XVII, 15, 116, éd. André, 1964, 59).

C'est un bas-latin *taratrum* qui a fait naître (via l'ancien français *tarere*) le nom de notre TARIÈRE; le terme est attesté au VIIe siècle chez Isidore de Séville; et l'on relève au VIIIe siècle la forme *taradros* dans les *Gloses de Cassel* (Rey, 1992, 2086; Quemada, XV, 1992, 1389). Mais ce bas-latin remonte lui-même à la langue gauloise (à nouveau, l'héritage de l'objet se double de l'héritage du nom). On restitue un gaulois **taratron*, qui trouve des correspondants attestés dans plusieurs langues celtiques: vieil-irlandais

Ci-dessus - Stèle à fronton gallo-romaine (Musée d'Art et d'Histoire de Metz), représentant le travail des menuisiers dans leur atelier. Le savoir-faire de l'artisan gaulois du bois va se transmettre à l'époque gallo-romaine, parfois avec le nom traditionnel des métiers, des outils et des fabrications.

Ci-dessous - Outils d'époque de La Tène, parmi lesquels une TARIÈRE (gaulois *taratron) (Musée de Bibracte, exposition "Forgerons et Ferrailleurs, fer et savoir-faire à l'époque celtique", avril-nov. 2003).

tarathar, ancien gallois *tarater* et gallois *taradr*, cornique *tardar*, moyen-breton *tarazr* et breton *tarar*, de sens identiques (Vendryes, 1978, T-30; Quemada, XV, 1992, 1389; Rey, 1992, 2086; Lambert, 2003, 202). Le nom gaulois de l'outil paraît bien correspondre à sa fonction: **taratron* se décompose en un suffixe instrumental *-tro-* (qu'on retrouve dans **aratro-*, "charrue") et un radical *tar-*, signifiant "percer", "traverser": dans les langues indo-européennes – dont les langues celtiques – la racine **trH-* traduit de façon expressive un mouvement de frottement, d'usure et de percement ("trrr" suggérant l'idée de "traverser en perçant") (Pokorny, 1959, 1072; von Wartburg, XIII/1, 1966, 109-110; Vendryes, 1978, T-30; Lambert, 2003, 202; Sergent, 1995, 327).

Comme c'était le cas pour la GOUGE, nous repérons des noms de personnes qui se sont formés – à partir de l'époque médiévale – sur le nom de l'instrument: surnoms d'artisans qui utilisaient l'ancien outil gaulois: TARATRE, TARAVAUD ou TARAVEAU, TARAVEL, TARAVELLIER, TARAVANT, TAREL, TARLE, TARLET, TARLIER, etc. (Morlet, 1991, 917-918). Il faut noter que l'apparition de ces noms propres va coïncider avec une époque où les artisans retrouveront les techniques anciennes du bois et où son travail connaîtra de nouveaux progrès: "Pour rencontrer des innovations aussi importantes dans l'art du charpentier [qu'à l'époque gauloise], il faut attendre le plein Moyen Âge, entre le XII[e] et le XIV[e] siècle", soulignent Françoise Audouze et Olivier Buchsenschutz. "Entre temps, l'occupation romaine a donné la priorité à la pierre pour les bâtiments les plus importants"; d'où l'"immobilisme de l'architecture en bois durant plusieurs siècles" (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 67).

2.2.3. Façonnage des bois

Les petits éclats de bois sont les marques courantes du travail effectué avec des instruments tranchants. On rencontre dans les patois du Dauphiné le mot de DROUILLE au sens de "copeaux" (DROUILLE, "copeaux", dans les environs de Grenoble; DROUILLI, de même acception, en plusieurs endroits de l'Isère; DOURILIO, "petit morceau de bois", dans la partie est des Hautes-Alpes: le Queyras) (de là le sens moderne de DROUILLE qui gagne de nombreuses régions: "objet qui ne sert plus", "qui encombre", et dont se débarrasse dans un vide-grenier ; mauvaise marchandise). À l'origine de ces mots dialectaux, se reconnaît un gaulois **drullia*, "chutes", "rognures", qui a des correspondants dans le gallois *dryll*, "fragment", "morceau", et dans le moyen-breton *druilla*, "briser" (Henry, 1900, 106; von Wartburg, III, 1949, 163-164; 1971, 27; Degavre, 1998, 200).

Notre mot de COPEAU pourrait lui-même trouver une explication à son origine dans la langue gauloise. Des doutes ont été émis sur une filiation au latin *cuspis*, "pointe", "épieu, javelot" (traditionnellement proposée): elle paraît mal fondée pour des raisons à la fois étymologiques, sémantiques et phonétiques (Sainéan, III, 1930, 217; Gamillscheg, 1969, 259). Aussi a-t-on songé à l'influence sur le mot latin précité d'un gaulois **scolpos* (von Wartburg, II/2, 1946, 1594-1595). Ce dernier terme est restitué par comparaison avec le vieil-irlandais *scoilt-im*, "je fends", le gallois *ysgolp* et le breton *scolp*, "copeau", formés sur un radical indo-européen **(s)kel-*, "couper" (Pokorny, 1959, 923-924; Vendryes, 1974, S-48 et 49). Pour plusieurs étymologistes, le nom du COPEAU serait à attribuer entièrement au gaulois **scolpos* (transmis peut-être par une forme gallo-romaine **scolpellos*) (Dottin, 1920, 302; Meyer-Lübke, 1935, 638; Gamillscheg, 1969, 259; Mathieu-Rosay, 1985, 138; Flobert, 1994, 204; Degavre, 1998, 369).

L'emploi d'outils adaptés va permettre aux artisans gaulois (et principalement aux CHARPENTIERS et aux CHARRONS) d'entailler ou de percer les bois pour permettre les assemblages, essentiels à maintenir solidement les différents éléments de construction. Des noms gardés dans notre lexique pourraient faire allusion à ce travail de base dans les métiers du bois.

La TARIÈRE servait à percer des TROUS. Ce mot TROU est attesté au VIII[e] siècle sous la forme *traugum* (Bloch et von Wartburg, 1975, 653). Il remonte à un latin populaire **traucum*, mais on pense qu'il a été emprunté à un gaulois **trauco-*. Comme le terme ne trouve pas de correspondant dans les autres langues celtiques, il faut conclure qu'il a été sans doute repris par les populations gauloises d'un peuple qui occupait la Gaule avant eux (Quemada, XVI, 1994, 688). Plusieurs acceptions anciennes ont dû exister; mais il est vraisemblable que l'une a concerné le travail du bois. On trouve du reste parmi les attestations françaises les plus anciennes l'expression de *trou de tarare* (dans un texte d'Adenet le Roi, daté de 1274) (Quemada, même réf.).

Le percement pourra permettre de relier les pièces de bois par la mise en place de tiges de fer dont nous avons précédemment découvert le nom: les TARANCHES (gaulois latinisé *tarincae*) (Pillonel, 2000, 117-118); ou par la pose de chevilles de bois: on connaît un provençal TESCOUN, "morceau de bois qu'on enfonce pour fixer les pièces de la charrue", et TESCOTES, "cheville de bois pour assujettir", issu d'un gaulois **tasco-*, "piquet" ou "cheville pour assembler deux objets", qui a sans doute fait "partie de la terminologie de la charronnerie gauloise" (Jud; 1923, 412-414; von Wartburg, XIII/1, 1966, 127).

L'artisan gaulois a pratiqué bien d'autres systèmes d'assemblage des bois: à feuillures, à enfourchement, à mi-bois et – le plus courant – à tenon et à mortaise (Vouga, 1923, 103; Audouze et Buchsenschutz, 1989, 65 et 67, avec représentations). Une intéressante photographie, prise lors des fouilles du site de La Tène en 1908, montre Paul Vouga et William Wavre à la fenêtre de leur baraque de chantier; contre la façade sont entreposés des bois gaulois de construction qui portent des traces bien visibles d'entailles et de découpes (Vouga, 1923, 104-106; repris dans Guillaumet, 1996, 62; et dans Reginelli, 1998, 126-129). Les ciseaux à bois et les GOUGES ont facilité la taille d'encoches, le travail de creusement et de percement (elles ont gardé cet usage: ainsi, la GOUGE "à deux biseaux concaves, qui sert aux charpentiers pour faire des rivures et des cannelures", et la "gouge carrée [...] qui sert aux charrons pour évider les mortaises.") (Larousse, VIII, 1872, 1388).

Le nom de HOCHE est encore utilisé – quoique son emploi soit vieilli – pour désigner une "entaille", une "incision" pratiquée dans un bois (entaille faite autrefois dans la planchette du boulanger pour compter les pains vendus) (Lachiver, 1997, 956). HOCHER se rencontre également, dialectalement, au sens d'"entailler un bois" (Quemada, IX, 1981, 862). Ces termes ont pu avoir une signification ancienne en rapport avec le travail du bois. Le H- qu'on trouve à leur initiale est relativement tardif (XVI[e] siècle), probablement dû à l'influence du verbe *hocher* [la tête]. Dans certains parlers, on trouve des formes OCHE, OSCHE, OSCO, OUCHE, OCHER... (von Wartburg, VII, 1955, 431-432; Quemada, IX, 1981, 862; Lachiver, 1997, 1210, 1226). Walther von Wartburg restitue un gaulois **osca* (déduit du gallois *osg*, "coche, entaille"; du breton *ask*, de même sens, et *aska*, "faire une encoche"; aussi de l'ancien provençal *osca*, "entailler"). Johannes Hubschmied a contesté cette solution, préférant faire

remonter le mot à un substrat préindo-européen, apparenté au basque. Cependant des termes de la famille de (H)OCHE ont été relevés dans l'ensemble du domaine gallo-roman, dans le nord de l'Espagne (Navarre, Aragon, Galicie, Catalogne et pays basque), et dans le nord de l'Italie, ce qui semble bien confirmer une origine celtique (Quemada, IX, 1981, 862). En ce cas, le basque allégué aurait été emprunté à la langue voisine, comme *adar*, "corne", *andere*, "dame", *mando*, "mule", et d'autres mots basques, qui semblent bien avoir été tirés de la langue celtique (Delamarre, 2003, 32, 47 et 215).

Un autre terme de même sémantisme se rencontre dans notre vocabulaire : le mot de CRAN qui désigne une entaille, une encoche pratiquée dans un matériau dur. Il nous a été transmis par l'ancien français *crens* (v. 1100), *cren* (XIIIe siècle), *cran* (fin du XIIIe siècle), "entaille, encoche", lui-même issu d'un vieux verbe *crener*, attesté depuis le XIe siècle au sens d'"entailler" (d'où le français CRÉNER : "évider la partie d'une lettre qui déborde le corps", longtemps utilisé en imprimerie). La répartition des différents mots issus de cette famille (France, Italie du Nord, Espagne, Allemagne du Sud) peut faire supposer, comme pour le terme précédent, une origine gauloise (Imbs, VI, 1978, 459). Ne serait-ce pas un souvenir du travail des artisans de jadis ? On restitue un modèle **crinare*, "entailler, fendre" (attesté sous la forme *crenare* dans les *Gloses de Reichenau*), de provenance celtique ("comme le permet de supposer l'ancien irlandais *ar-a-chrinin*, 'disparaître, se casser en tombant'") (Imbs, même réf.). Il remonterait lui-même à un indo-européen **(s)kri-*, "couper", "séparer". Les dialectes, sous des formes variées (CRAN, CR(A)IN, CREN, CRENO, KRA...), ont parfois conservé le mot de CRAN dans un sens directement en rapport avec le travail du bois : "fente", "entaille", "encoche" (Lachiver, 1997, 549). On trouve dans le canton de Vaud (Suisse) une variante CRENA qui nomme un "commencement de cassure dans une pièce de bois" ; et au sud de Charleroi (Belgique), l'appellation de KERNACHE désigne une "entaille faite avec un instrument tranchant" (von Wartburg, II/2, 1946, 1339-1342 ; Pokorny, 1959, 946 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 167 ; Imbs, VI, 1978, 416-417 et 459 ; Rey, 1992, 522 ; Degavre, 1998, 172).

2.3. Différentes fabrications

Les tâches des ouvriers gaulois du bois étaient multiples, les produits à fabriquer étant très variés. Des mots français issus de leur ancienne langue nous donnent une idée de cette diversité.

Suivant l'analyse de Michel Noël et d'Aimé Bocquet, spécialistes de l'histoire et de la technologie du bois, nous distinguerons trois types de fabrications en bois : constructions fixes, constructions mobiles, production d'objets courants, car elles répondent à des fonctions différentes et correspondent chacune à des techniques spécifiques.

2.3.1. Constructions fixes

Les constructions fixes tirent une partie de leur stabilité et de leur solidité de l'appui qu'elles prennent dans le sol. Ce sont des structures verticales, horizontales, obliques, pour lesquelles l'ouvrier du bois n'avait pas à tenir d'abord compte de critères de limitation de poids. Les ouvrages exigeaient des degrés de complexité très divers. Les uns pouvaient être réalisés sans problème par les paysans dans les différentes campagnes ; les autres devaient être confiés à des artisans spécialisés. Ces différentes

fabrications marquaient ou entérinaient la fixation, l'appropriation du sol : manifestations de l'occupation d'un territoire, à partir de ses matériaux disponibles (le choix des bois ayant dépendu des essences locales).

• *Palissades*

Les structures les plus simples étaient, à l'image de l'arbuste enraciné, des séries de pieux enfoncés dans la terre (assez souvent en bois de SAPIN). Le nom gaulois du "poteau", **varros* (restitué d'après le vieil-irlandais et irlandais moderne *farr*, "poteau") se retrouve peut-être dans le vieux mot de GARENNE ou VARENNE (qui serait à différencier de l'homonyme *varenne*, "délaissé de rivière") : "réserve de chasse du seigneur", "réserve de petit gibier" (d'où le *lapin de* GARENNE) : on aurait eu affaire originellement à un "terrain entouré de piquets" (Dottin, 1920, 296 ; Quemada, IX, 1981, 96). Mais l'étymologie reste discutée (Billy, 2001, 328).

L'étude de "L'Élevage" nous a permis de découvrir plusieurs appellations celtiques de barrières, assemblages que les populations gauloises se mirent à construire certainement dès les premiers temps de leur installation, afin de structurer les établissements ruraux, d'empêcher les divagations des bêtes, de protéger les cultures. Rappelons le gaulois *caio*, "clôture", qui a donné naissance à notre QUAI (on devrait normalement écrire **cai*) : il a pu s'appliquer à un soutènement de bois destiné à retenir les berges d'une rivière où l'on vient accoster ; mais il nommait d'abord une "protection faite de pieux" : une "palissade" (Mathieu-Rosay, 1985, 423). Ce type de construction rudimentaire sera réalisé comme un treillis : entrecroisement de BRANCHES souples sur une armatures de BARRES formant piquets (*caii* a été glosé par le latin *cancelli*, "barreaux", "treillis") (Imbs, V, 1977, 450).

Un autre terme gaulois, **cleta*, a donné son nom à la CLAIE : barrière également réalisée, sur une structure de pieux fichés en terre, par l'entrelacement de bois formant claire-voie (le latin médiéval *clida* désigne un "treillage de bois") (Imbs, V, 1977, 866-867). Les tiges de COUDRIER (choisies de préférence "sur des surgeons issus de la souche d'un arbre abattu") ont été fréquemment employés, pour leur longueur et leur souplesse (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 54).

Enfin, on a vu (dans l'étude des "Enclos pour les animaux", au chapitre I "Agriculture et Élevage") qu'une troisième appellation gauloise de la barrière, **doraton*/**doratia*, était à l'origine de termes dialectaux qu'on rencontre dans l'Est et le Centre-Est de la France : DRAHE, DOULAISE, DOURAISE, DERÈSE, DRÈZE, etc., servant à nommer diverses clôtures mobiles de champ et fermetures à claire-voie (von Wartburg, III, 1949, 139). À l'origine de ces mots a été reconnu un radical celtique *dor-*, "porte", la barrière permettant de ménager une ouverture dans une palissade.

• *Remparts et portes*

Les oppida étaient ceints de remparts, où le bois entrait souvent comme matériau de base, sous la forme de pieux ou de poutres. L'étude des "Remparts des places fortes" (dans le chapitre "La Guerre de défense" du tome I) nous a montré que le thème celtique **gorto-*, "enclos" (issu d'un indo-européen **ghor-to-s*, "lieu entouré d'une clôture") paraissait avoir créé des noms de places fortes protégées par une enceinte : palissade de bois couronnant un TALUS massif (le gaulois **gortia*, de même famille que **gorto-*, était lui-même en rapport avec le bois, désignant une haie formée d'arbustes, un buisson épineux) (Pokorny, 1959, 442 ; Degavre, 1998, 243). *Gortona* (nom antique de l'oppidum

boïen de Sancerre, qui fut un temps dénommé *Château-Gordon*) en aurait tiré son appellation (Moreau, 1972, 85 ; et 1983, 120 ; Billy, 1996a, 164). Le même thème se retrouverait dans le nom d'autres sites anciens d'oppida : tel GOURNAY-sur-Aronde, dans l'Oise (*Gornacensis*, en 1090), place forte entourée de remparts ; peut-être aussi GOURDON, en Saône-et-Loire (*Gurthonensium*, au VIe siècle) ; GOURZON, en Haute-Marne (*de Gurgione*, en 1050, sur un modèle **Gort-ione*) ; la montagne de GOURDON, à Montaigut-le-Blanc, dans le Puy-de-Dôme, qui aurait tiré son nom "du *vallum* gaulois qui fai[sait] le tour de son sommet" (Billy, 1996a, 164-165) ; ou CORDESSE, en Saône-et-Loire (*cord-* étant la variante de *gord-*) (Taverdet, 1983, 25 ; 1994a, 53).

Un autre système de rempart (que nous avons également découvert dans l'étude de la Gaule guerrière) utilisait le bois comme structure principale : ossature de poutres entrecroisées construite par le CHARPENTIER et clouées de TARANCHES, qu'on remplissait ensuite de terre, de cailloux, et qu'on parait de pierres. L'armature en bois permettait au mur de se déformer sans éclater sous les effets ennemis de brèche ou de sape (le matériau donnant la souplesse alliée à la résistance) (*GG*, VII/23 ; Goudineau et Peyre, 1993, 19-28). César, ne trouvant pas de nom spécifique dans la langue latine, use de l'expression *murus gallicus*. Elle est toujours employée par les archéologues pour désigner ce type de construction original, fruit du travail des artisans gaulois du bois (Buchsenschutz, 1984, 230). L'importance des réalisations étonne. Sur l'oppidum du Fossé des Pandours au-dessus de Saverne, il a fallu pour construire 600 m de rempart pas moins de 15000 à 16000 poutres en troncs de CHÊNES. Au Mont Beuvray, dont l'enceinte avait 5 km de tour, on estime que durent être employés 40000 stères de bois de CHÊNE (Fichtl, 2000, 53-54).

De grandes portes de bois étaient aménagées dans les remparts des forteresses (Buchsenschutz, 1984, 223). Le texte de *La Guerre des Gaules* y fait parfois allusion (ainsi voit-on les troupes romaines incendier les portes de l'oppidum de *Genabum*/Orléans pour investir la place) (*GG*, VII/11). On a repéré sur le pourtour de l'enceinte de BIBRACTE pas moins de quinze emplacements de portes (Buchsenschutz et autres auteurs, 1999, 7). La porte principale du sud (*porte du Rebout*), aménagée dans une trouée large de 20 m, pouvait comporter un système de double ouverture à deux vantaux, permettant de surveiller les entrées et les sorties ("La séparation bien marquée des voies d'entrée et de sortie et la fermeture effective par des vantaux laissent supposer un contrôle quotidien des gens et des marchandises") (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 311). La porte principale du nord (*porte de Nevers*) – selon une légende encore vivace au XIXe siècle – faisait entendre son gémissement dans tous les environs (Bertin et Guillaumet, 1987, 54, 56, 61 et 74 ; 1991, 22 ; Goudineau et Peyre, 1993, 28). Ce type de porte monumentale n'a pu être fabriqué que par des artisans spécialisés du bois. Le thème celtique *dor-*, "porte" (que nous avons vu nommer la DOURAISE) paraît se retrouver dans l'appellatif *-duro-*, qui aurait nommé anciennement en Gaule un établissement fermé par des portes : peut-être marché protégé par une enceinte (Delamarre, 2003, 156-157). L'aménagement des ouvertures devait être soigné, pour des motifs de prestige et de défense (signe de la sécurisation des échanges) ; elles ont pu donner leur nom à l'ensemble du lieu enclos. De là peut-être les appellations de localités que nous avons précédemment relevées comme AUXERRE (Yonne), ISSOIRE (Puy-de-Dôme), JOUARRE (Seine-et-Marne), MANDEURE (Doubs), NANTERRE (Hauts-de-Seine), TONNERRE (Yonne), etc., anciens "Établissements-aux-portes".

• *Habitat*

Traditionnellement, les Gaulois construisaient leurs maisons en bois. Les Romains, qui bâtissaient les leurs en pierre, méprisaient les habitations gauloises. Cicéron, dont la vue se flatte aux édifices de marbre, s'irrite de tous ces bâtiments de bois qu'on voit dans les bourgades de la Gaule: "Y a-t-il rien de plus laid que les oppida gaulois ?" (Cicéron, *De Provinciis Consularibus*, XII, cité par Braudel, 1986, 56). Que dire de toutes les maisons de villages et de toutes les fermes isolées qui formaient l'essentiel de l'habitat en Gaule ? "On ne pardonne[ra] pas au barbare d'être en dehors de la ville", souligne Pierre Chaunu (1988, 184). Les fils de la civilisation romaine, ayant adopté son mode d'architecture et d'habitat urbains, ayant reçu l'héritage de sa pensée classique, ont appris à leur tour à juger inférieures les constructions en bois. La langue paraît avoir entériné ces opinions, superposant l'idée d'habitation gauloise à celle de mauvaise habitation. Des termes issus de radicaux gaulois comme ceux de BOUGE et de CABOULOT, qui désignent de basses constructions, pourraient nous le donner à penser (cependant le sens de "maison" paraît tardif). Le mot de CABANE est couramment employé pour dénommer un abri rudimentaire, symbole de pauvreté. On le tient souvent d'origine gauloise (transmis par un bas-latin *capanna*, qui se retrouve dans le provençal *cabana*, attesté au XIII[e] siècle) (Imbs, IV, 1975, 1100; Billy, 1993, 42); il pourrait remonter cependant à un plus ancien terme préceltique ou vénéto-illyrien (von Wartburg, II/1, 1949, 244-246; Rey, 1992, 313-314; Degavre, 1998, 136). Tombé dans la langue romane, il a fait naître des noms de lieux comme CABANE(S), CHABANNE(S), CHAVANNES, CHEVAGNE(S), CHEVANNE(S)... (Dauzat et Rostaing, 1978, 127; Nègre, 1990, 98-100). Si *Capanna* a dû être adopté en Gaule et utilisé secondairement pour désigner une petite construction sommaire, faut-il réduire l'architecture des maisons gauloises au type rudimentaire que ce mot évoque ?

C'est un autre terme, *attegia* (attesté sur l'ancien domaine gaulois par une inscription latine du II[e] siècle, découverte à Niederbronn, dans le Bas-Rhin), qui pourrait avoir servi à nommer couramment la "maison" dans la langue gauloise. On le retrouve de nos jours dans près d'une cinquantaine de noms de localités, en de nombreuses régions de France, mais surtout dans le Nord-Ouest, le Nord, le Centre-Est et en Auvergne (Billy et Chambon, 1990, 72 et 75; Billy, 1995, 30; 2000) (**fig. 37**). Citons à titre d'exemples les communes d'ATHÉE (Côte-d'Or, Indre-et-Loire, Mayenne), ATHIE (Côte-d'Or, Yonne), ATHIES (Aisne, Pas-de-Calais, Somme), ATHIS (Marne, Orne) et ATHIS-Mons (Essonne), ÉTIOLLES (Essonne) (par le dérivé **attegiola*), Saint-Nicolas-d'ATTEZ (Eure) (Nègre, 1990, 284; Billy et Chambon, 1990, 63-64). Des variantes de ce modèle *attegia*, formes masculines non attestées: **attegiu*/**attogiu*, ont dû exister. Elles ont laissé des traces toponymiques dans le Centre, le Sud et le Sud-Est de la France, le plus souvent lieux-dits, écarts ou hameaux, comme LES ATAYES (Haute-Loire), LES THAYES (Allier); aussi LES ATHEUX et LES ATIAUX (Loire), ATOY (Lot), ATTUECH (Gard), LA TOYE (Lot) et THUEYTS (commune de l'Ardèche)... (Billy et Chambon, 1990, 64-65 et 65-67). Une partie de ces toponymes en *atteg-* a été créée après l'époque gauloise: le terme continuera à être employé au Moyen Âge pour désigner des habitations en bois construites sur le même mode que celui de la Gaule.

Le nom d'*attegia* n'avait originellement rien de péjoratif. On y trouve simplement une racine **teg-*, "couvrir", qui a fourni dans les langues celtiques la désignation du "toit" (Pokorny, 1959, 1013; Vendryes, 1978, T-39; Ernout et Meillet, 1985, 54-55; Billy



Fig. 37 - Noms de lieux issus du gaulois *atteg-/*attog-*
(d'après P.-H. Billy et J.-P. Chambon, 1990).

et Chambon, 1990, 70; Delamarre, 2003, 59-60); ce sémantisme pouvait souligner une des originalités principales de la maison gauloise, où le toit prenait une importance particulière: il était haut, à forte pente, et descendait très bas (pour éviter la stagnation de l'eau et les infiltrations) (Tanguy, dans Le Bihan, 1986, 47). Cependant, le terme d'*attegia* va être chargé après la Conquête d'un sens nettement péjoratif, qu'on retrouve peut-être dans les toponymes cités (lieux des "Cabanes"). Cette déchéance sémantique a certainement aidé au développement du mythe de la "hutte" gauloise, petite, ronde et misérable, qui s'est maintenu jusqu'à notre époque ("Parmi les clichés qui grèvent l'image de la civilisation des Celtes, l'un des plus dangereux peut-être est celui de la 'hutte gauloise', complément logique de celui de la forêt vierge.") (Harmand, 1970, 67). Même le grand linguiste Albert Dauzat s'y laisse prendre, écrivant que le mot d'*attegia*

“désignait les huttes rondes et primitives, dont on a retrouvé les vestiges à Alésia [?], et qui disparurent peu à peu devant les maisons gallo-romaines” (1957, 108). Il est vrai que les connaissances archéologiques de l’époque ne permettaient pas de bien apprécier les données du problème.

Nous savons aujourd’hui que les maisons gauloises n’avaient pas la forme ronde des images toutes faites (elles adoptaient un plan quadrangulaire), et que leur développement de surface était plus important qu’on ne le croyait (larges de 6 à 9 m, longues de 5 à 20 m) (Buchsenschutz, 1985 ; Coudart et Pion, 1986, 62-67 ; Audouze et Buchsenschutz, 1989, 68-69). Les recherches menées sur le terrain depuis une trentaine d’années ont montré que ces habitations connaissaient une certaine qualité d’architecture (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 68-104). “Il faut [...] éviter le piège du misérabilisme et du primitivisme. Nous sommes en présence de sociétés sédentaires prospères, à forte tradition artisanale, bâtissant depuis des millénaires, et tout à fait capables de construire des habitations de très bonne facture” (Le Bihan, 1986, 42). Si certains termes transmis ont développé des préjugés sur les maisons gauloises, d’autres mots que nous conservons en français pourraient nous permettre – parallèlement aux découvertes archéologiques – de mettre en lumière la qualité et l’originalité des constructions. Nous le ferons autour de quatre caractéristiques essentielles de ces maisons, ayant trait à la charpente, aux murs, aux auvents et aux constructions additionnelles.

• *La charpente*

Les BILLES d’arbres, ébranchées et équarries (HABILLÉES, au sens étymologique) allaient fournir l’ossature de la construction, poteaux d’abord plantés en terre. Le CHÊNE était l’essence la plus employée (Malrain et autres auteurs, 2002, 28), pour ses qualités de robustesse et de longévité (aussi parce qu’il était assez courant ; il le restera : **cassano*- a laissé des marques importantes dans notre toponymie). D’autres espèces ont été utilisées, selon les régions, comme le SAPIN, le MÉLÈZE, le VERGNE, etc. VERNE désigne dans les maisons des Ardennes l’“espace situé entre le toit et le sommet des murs” (d’où l’expression “cacher quelque chose sous la VERNE”) ; la variante dialectale VIÈNE nomme plus spécialement dans le parler du nord des Ardennes et dans le wallon liégeois une “panne” : pièce de bois située en haut des murs, et qui supporte les chevrons (Tamine, 1992, 150 ; Degavre, 1998, p. 443). Ces mots pourraient perpétuer d’anciennes traditions de construction.

Simple par le matériau utilisé, la structure de bois sera savante par l’assemblage qu’elle va former. La combinaison première consistait à joindre par croisement deux pièces de bois (une sablière avec un poteau porteur, deux faîtières, une faîtière et un chevron, ou deux chevrons de côtés opposés). Dans les temps anciens, l’assemblage des pièces devait être fréquemment réalisé au moyen d’une fourche (même si d’autres techniques de jonction – que nous avons détaillées plus haut – furent employées) : “Les troncs [étaient] souvent coupés au-delà de leur premier embranchement de façon à conserver une fourche naturelle et à servir de poteaux porteurs de la charpente” (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 54). On connaît dans les langues celtiques toute une série de mots à radical *gab*- désignant une “fourche”, une “enfourchure” : ancien irlandais *gabul*, vieux-gallois *gablau* et gallois *gafl*, vieux-breton *gabl* et breton *gaol* ou *gavl* (Henry, 1900, 129 ; Pokorny, 1959, 409 ; Fleuriot, 1964, 173 ; Lambert, 2003, 198). Le bas-latin *gabulum* (attesté dans des gloses du VIIIe siècle, mais déjà présent dans la forme *gabalus*, employée par Varron, au Ier siècle av. J.-C.) remonte certainement à un terme gaulois

appartenant à cette famille; il désignait curieusement un "gibet", une "potence" (Ernout et Meillet, 1985, 265; Lambert, 2003, 199). Des documents iconographiques des XIe, XIIIe, XIVe siècles, nous montrent que des gibets étaient encore construits à "pauxfourches": par assemblage de bois munis d'enfourchures naturelles (Lassure, 1986, 252 et 272, avec représentations). La même technique a été certainement utilisée dès l'époque gauloise pour tous types de constructions, dont les maisons. La signification de "gibet" donnée à *gabalus* et *gabulum* ne doit donc être qu'une application particulière d'une signification plus générale de "bois à enfourchure". Ce sens en rapport avec l'architecture se retrouve dans le français GABLE, issu de *gabulum* (1200, "pignon" en ancien normand). Il va servir à nommer un assemblage de deux pièces de charpente réunies par leur sommet (acception qu'on retrouve dans plusieurs dialectes), et en particulier l'"arbalétrier d'une lucarne" (c'est-à-dire les poutres qui en forment l'arc). GABLE désigne le plus couramment aujourd'hui un pignon décoratif aigu, fronton triangulaire qui couronne un mur de façade, spécialement dans l'architecture des bâtiments religieux (Larousse, IX, 1873, 907; Quemada, IX, 1981, 5; Rey, 1992, 859). Le sens originel s'est éloigné, mais on retrouve l'idée d'une jonction de deux lignes droites.

Les artisans de la Gaule "savaient tailler, disposer, river les poutres des échafaudages les plus compliqués", souligne Camille Jullian (II, 1909, 320). Caractéristique essentielle de la construction gauloise – où la structure de bois était conçue indépendamment des murs de remplissage –, la CHARPENTE doit bien normalement son appellation française à un mot de la langue gauloise. On verra qu'il s'appliquait à l'origine à la structure des bâtis de chariot. Mais il va finir par nommer tout assemblage dans l'espace de pièces de bois: *carpenta* est attesté à l'époque mérovingienne au sens de "pièces de bois"; on pense que le mot avait déjà la double acception de "voiture" et d'"ossature de construction" à l'époque gallo-romaine (Weisgerber, 1931, 196). Le français a privilégié cette dernière signification, qui reconnaît le savoir-faire des peuples gaulois en matière d'assemblage de bois pour la construction des maisons.

• *Les murs*

Une fois bâtie l'ossature de la CHARPENTE, on garnissait les espaces entre les poteaux d'une armature de BRANCHAGES entremêlés (paroi pouvant être doublée). Ce treillis était souvent fait en bois souple de COUDRIER (la maison gauloise du Braden II, à Quimper, d'un grandeur de 10 m x 5,50 m, "a nécessité environ 1 500 m de baguettes de coudrier") (Le Bihan, 1986, 42). Un tel type d'assemblage ressemblait sans doute à celui observé dans la construction des barrières; les mots de CLAIE et de CLAYONNAGE nous en gardent pareillement souvenir. Le gaulois **cleta* qui est à leur origine provient d'une racine **klei-*, "étayer, soutenir, appuyer": l'ouvrage entrelacé s'appuyait contre des poteaux de soutien installés dans l'intervalle des piliers de bois (Vendryes, 1987, C-119). Des LATTES servaient sans doute aussi pour la fabrication des cloisons (des traces de leur utilisation à l'époque gallo-romaine ont été repérées à Rouen, dans une habitation incendiée) (Halbout et autres auteurs, 1983). Le mot français qui nomme ces pièces de bois pourrait provenir du celtique (plutôt que des langues germaniques, qui le lui auraient emprunté). En irlandais ancien, *slat* désigne une "tige", une "baguette", une "verge" (*slatach* signifiant "branchu"); on connaît un gallois *llath* désignant aussi une "baguette", et un breton *laz*, "perche"; ils remontent à un prototype **slatta-* (Henry, 1900, 180; Vendryes, 1974, S-127 et 128). La chute du *s-* initial qu'on

constate parfois dans les mots gaulois (voir ce qui est dit du nom de l'*Yonne* dans l'étude des "Eaux sacrées", au tome III, *La Gaule des dieux*) paraît justifier une origine gauloise au français LATTE (Loth, 1923a; Fleuriot, 1978, 81; Degavre, 1998, 383).

Sur le CLAYONNAGE ou le LATTIS allait être appliqué un torchis (pour former une paroi de 10 à 15 cm) (Le Bihan, 1986, 38). La BAUGE (ou BAUCHE) nomme toujours en français un "mortier [...] dont on enduit parfois les murs extérieurs des habitations rurales"; le terme se rapporte à l'étymon gaulois **balcos*, "fort": la BAUGE durcit en séchant (Imbs, IV, 1975, 297). Dans la composition de ce torchis, on trouvait des brins végétaux (en particulier de la paille) et une terre grasse, compacte et imperméable: la GLAISE (Grenier, 1945, 233; Le Bihan, 1986, 38). Son nom est issu d'un gaulois *gliso-*, rapproché de l'irlandais *gel*, "blanc" (Quemada, IX, 1981, 266). Cet enduit associé au bois assurera à la maison gauloise une très bonne protection thermique: les matériaux (à "l'excellent pouvoir isolant") étaient bien adaptés au climat hivernal de la Gaule (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 55).

• *Les AUVENTS*

La maison gauloise devait se prémunir des intempéries. L'avancée du toit en saillie abritera les murs d'argile et les ouvertures contre la pluie et les ruissellements (Le Bihan, 1986, 38; Tanguy, dans Le Bihan, 1986, 47). L'archéologie reste ici souvent muette (les traces d'avancées de toit ne peuvent être perçues, sauf dans le cas où il y a eu ancrage au sol; mais ce sont alors plutôt des galeries-facades) (Agache, 1978, 292 et 154). Les mots nous parlent davantage: ce ne peut être un hasard si trois noms différents que nous avons gardés pour désigner un avant-toit remontent à la langue gauloise (von Wartburg, 1971, 26).

Dans le Lyonnais, la Savoie, le Dauphiné, le terme dialectal TALAPAN (variantes TALAPON, TALAPIN) sert à nommer un "avant-toit", ou la "partie débordante d'un toit qui abrite des escaliers ou une galerie extérieure". La même appellation se rencontre sous la forme TALVAN(N)E en Franche-Comté, pour désigner la "protection du côté extérieur d'un mur tourné du côté de la pluie", et aussi en Suisse, dans le canton de Berne, avec la signification de "pignon". Dans les Hautes-Pyrénées, on trouvait naguère la variante TALABÉNO, au sens de "couverture de chaume". Ces différents noms remontent à un modèle gaulois **talu-penno*, littéralement "pointe de façade": avant-toit, qu'on restitue par comparaison avec le breton *talbenn*, "pignon" (Henry, 1900, 258; Jud, 1921, 489-493; von Wartburg, XIII/1, 1966, 67-68; von Wartburg, 1971, 26; Colin, 1995, 344-345; Billy, 1995, 218) (**fig. 38**).

Un autre terme gaulois **balaco-* devait servir à nommer une "avancée de toit"; les linguistes le pensent formé sur une racine *bhel-k-*, "madrier", "poutre" (Pokorny, 1959, 122); on le rapproche dans le domaine celtique du breton *balc'h*, "saillie d'architecture", et du gallois *balog*, "pinacle". Il a donné naissance à une série de mots qu'on rencontre également dans les dialectes: BALET, BALÉ ou BALAI, avec les sens d'"auvent", de "passage couvert", de "hangar". On les emploie principalement dans l'Ouest et dans le Centre (donc à l'intérieur de régions où le type **talupenno-* est le plus souvent absent, ce modèle étant complémentaire du précédent) (von Wartburg, I, 1948, 209).

Enfin, un troisième terme existait dans la langue gauloise: **andebanno-*. Formé sur l'appellation de la "corne" (celtique *banno-*), il désignait littéralement la "pointe de devant": l'avancée saillante du toit. On le reconnaît dans l'ancien provençal *amban*, "ouvrage avancé de fortification"; dans le languedocien EMBANC ou EMBANS,



Fig. 38 - Traces du gaulois **talupenno* dans les noms dialectaux du type TALAPAN/TALAPÈ/TALVANNE, en France, en Suisse et en Italie (d'après W. von Wartburg, XIII/1, 1966, 67-68).

"auvent de boutique"; le béarnais EMBANC et gascon ENBAN, "auvent", "étal"; dans le franco-provençal AVAN, "hangar", "bordure de toit". Il est resté dans notre lexique comme le nom le plus courant d'un petit toit en saillie: l'AUVENT (Jud, 1923, 389-395; von Wartburg, XXIV, 1969-1983, 545-547; Lambert, 2003, 189). Le -T final (absent des attestations anciennes) a dû être ajouté par influence du mot *vent* (Imbs, III, 1974, 1026).

• *Les constructions additionnelles*

Le système des AUVENTS a pu permettre d'abriter contre la maison un petit appentis ou un réduit pour les animaux. Mais fréquemment, outre le bâtiment central – en totalité ou en partie dévolu à l'habitation – les établissements ruraux devaient comprendre d'autres petites constructions de bois, dépendances destinées à abriter le bétail, à stocker

les récoltes, à ranger les outils agricoles (Malrain et autres auteurs, 2002, 137 ; croquis et dessins, 139, 140, 152, 156-157). Surtout gardés dans les dialectes, certains mots d'origine gauloise désignant un bâtiment secondaire paraissent révélateurs de cette structure par ajouts qui pouvait caractériser l'habitat des campagnes en Gaule. L'étude de "L'Élevage" nous a permis de découvrir la SOUE, "toit à porcs" (en de nombreuses régions) ; le BOULO(T), "abri à animaux", "petit parc pour moutons" (en Franche-Comté) ; le BUGE ou BEU, "étable" ou "écurie" (en Bresse et en Savoie), d'où peut-être l'appellation du BOUGE ; la BARGE, "grenier à foin au-dessus de l'étable" (dans le Centre et l'Ouest). On y ajoutera le VOUILLEAU (en Bourgogne) ou VAUJÂ (dans le Loir-et-Cher), "petit hangar" (gaulois **voli-/*vali-*, "couverture", "abri") (Jud, 1923, 395 ; von Wartburg, XIV, 1961, 135 ; Billy, 1995, 230 ; 2000, 88 et carte, 96).

L'existence de ces mots désignant des bâtiments annexes pourrait aider à expliquer qu'un certain discrédit ait été jeté (par amalgame) sur l'habitat gaulois, le nom de la construction faite pour les animaux ayant fini par s'appliquer à un mauvais logement (cas, par exemple, du CABOULOT et du BOUGE) (von Wartburg, 1971, 26).

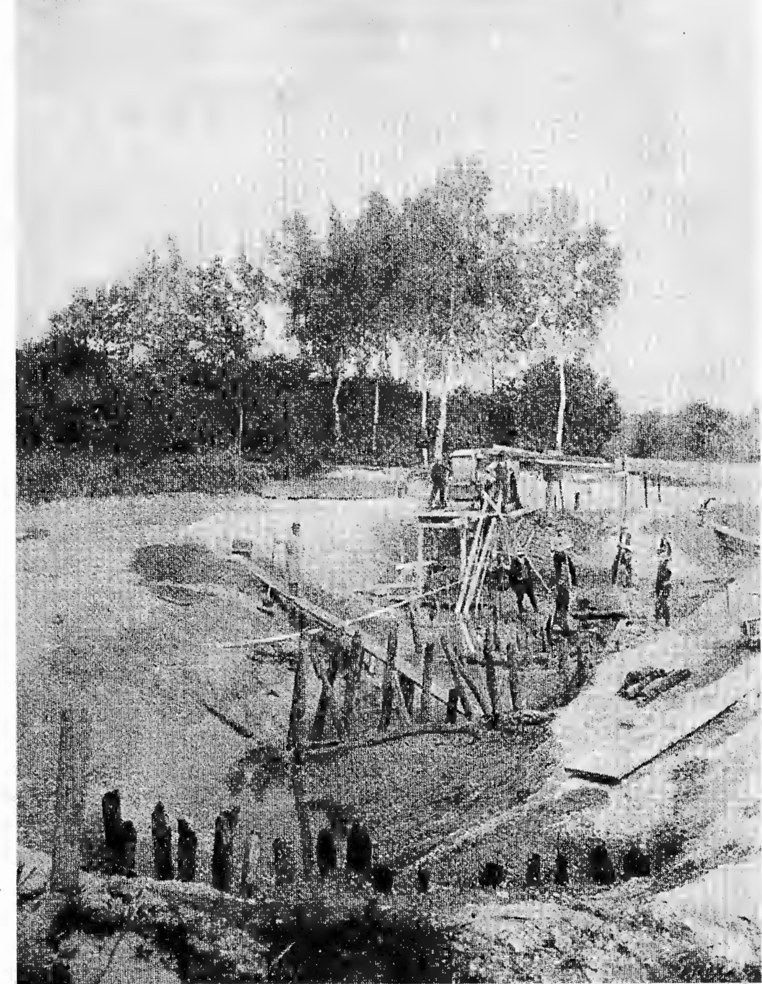
• *Ponts*

Témoins du génie civil de la construction, les ponts (gaulois *briva*) attestent de façon particulière l'art du CHARPENTIER gaulois. Avant lui, on ne savait sans doute, dans le territoire de ce qui deviendrait la Gaule, que jeter des passerelles sur des petits cours d'eau ("Les Gaulois, au deuxième Âge du Fer, ont fort probablement été les premiers constructeurs de ponts, au sens noble du terme") (Noël et Bocquet, 1987, 201). Premiers grands concepteurs d'ouvrages de franchissement, ils ont dû inventer les techniques qui permettraient de mener à bien ce type de constructions. Ils les réaliseront dans le matériau qui leur était le plus familier : le bois (les ponts de pierre seront un apport romain). L'avantage du pont de bois était l'élasticité du matériau, qui permettra une "bien plus grande souplesse d'emploi que la pierre" (Lagrange, 1986, 163) ; mais le bois, plus fragile au temps, demandait un entretien constant. Il n'est pas étonnant, au vu de l'avancée technique que la construction de ponts a représentée, que la trace de leur appellation gauloise se soit conservée dans des noms : à nouveau, on voit correspondre à un fait de civilisation un fait de langue. Il s'agit de noms de lieux : là où existait un pont, la localité a pris assez couramment son appellation. Parmi une quarantaine de toponymes issus du thème *briva* (qui seront détaillés dans le chapitre suivant sur "Les Voies de communication et Centres de commerce", avec carte des noms de lieux), citons rapidement : BRIARE, dans le Loiret ; BRIENNE-le-Château, dans l'Aube ; BRIONNE, dans l'Eure ; BRIOUDE, en Haute-Loire ; BRIVE-la-Gaillarde, en Corrèze ; BRIVES-Charensac, en Haute-Loire ; CHABRIS, dans l'Indre ; SALBRIS, dans le Loir-et-Cher (noms tous attestés avant le X[e] siècle, ce qui est un indice de leur ancienneté, même si cela ne garantit pas que tous se soient appliqués à des ouvrages d'époque gauloise, le type linguistique ayant dû continuer à être utilisé ultérieurement) (Nègre, 1990, 141, 142, 169, 175, 192, 196).

César, faisant le récit des événements de la guerre des Gaules, mentionne dans son texte, ici et là, l'existence de près d'une dizaine de ponts en Gaule. On doit penser qu'il en existait d'autres, qu'il ne signale pas – même si le franchissement par des gués restait le cas le plus fréquent –: "Les ponts étaient [sans doute] déjà nombreux dans la Gaule indépendante" (de Izarra, 1993, 70). Leur fabrication dénote un degré supplémentaire dans l'appropriation du territoire et dans la maîtrise du sol.

Des découvertes archéologiques exceptionnelles ont permis d'établir de façon certaine que les Gaulois savaient construire des ponts de bois dès une époque assez ancienne. Les traces d'un pont remontant à l'époque gauloise ont été repérées à Limoges (Haute-Vienne), lors de la construction de l'Hôtel de Région, il y a une quinzaine d'années. Au lieu de franchissement antique d'un petit cours d'eau (l'Enjoumar), les archéologues ont trouvé en place, dans un ancien fond marécageux, des pieux de bois qui lui servaient d'assise. Ils ont été datés au carbone 14 entre 400 et 100 av. J.-C. (ce qui suppose des réfections au cours des âges) (Perrier, 1993, 103-105). Leur essence était de l'aulne (VERNE), bois fréquemment utilisé pour le contact avec l'eau: "Une fois immergé, il devient incorruptible, ce qui l'a fait utiliser dès la plus haute antiquité pour fabriquer les pilotis" (Brosse, 1990, 29).

Les fouilles menées sur le site de La Tène et dans les alentours (à l'extrémité nord du lac de Neuchâtel, berceau de la civilisation celte éponyme) ont révélé, surtout, les vestiges de plusieurs ponts de bois (Schwab, 1990, 195 et 266). L'un d'eux, qui enjambait



Fouilles du *Pont Vouga*, sur le site de La Tène (près de Neuchâtel, Suisse), début du XXe siècle (Paul Vouga, *La Tène...*, 1923, 21-22). Les poutres des palées ont été datées autour de 250 av. J.-C. Le nom gaulois du pont, *briva* (gardé dans notre toponymie), est rapporté à un radical **bhreu-*, "poutre".

un bras de la Thielle, le "pont Vouga" (mis au jour au début de ce siècle), devait avoir une longueur de plus de 70 m sur une largeur de 3,5 m. De rares vestiges de bois : une traverse de CHÊNE (retrouvée munie d'un tenon à chaque extrémité) et quelques pieux récupérés, ont pu être datés par la dendrochronologie du milieu du III[e] siècle av. J.-C. (Kruta et Lavagne, 1984, 44 ; Schwab, 1990, 196 ; Reginelli, 1998, 14). Un autre pont de bois, découvert en 1965-1966 à Cornaux-les-Sauges (distant de 3 km du lieu-dit La Tène), remonte également au III[e] siècle av. J.-C. Cependant, l'analyse a révélé qu'il avait subi (comme le pont de Limoges) des réfections importantes : l'une vers 150, et une autre entre 120 et 116 av. J.-C. (Schwab, 1990, 266) ; cela dénote "le soin accordé à [son] entretien régulier" (Kruta et Lavagne, 1984, 44). Michel Egloff décrit ainsi l'ouvrage (dont des pièces récupérées ont permis de reconstituer le plan) : Il "était construit en bois ; sept palées, formées chacune de trois pieux et de deux supports latéraux inclinés, étaient espacées sur une longueur de 90 m ; d'une largeur de 3,50 m, le tablier se composait de poutres longitudinales de 5,20 m, surmontées de rondins perpendiculaires ; on peut supposer l'existence d'un tapis de baguettes ; la stabilité de l'ensemble était assurée par des chevilles en bois" (Egloff, 1989, 118). Tous les bois de CHARPENTE (pieux, supports, traverses, poutres longitudinales) étaient en CHÊNE ; seul le tablier du pont mêlait d'autres essences (Schwab, 1990, 65 et 80).

Le terme qui nommait dans la langue gauloise un "pont" – à l'origine des noms de lieux relevés – répondait parfaitement au type de fabrication réalisée : *briva* remonte à un indo-européen **bhreu-*, "poutre" (bien attesté dans plusieurs langues : suisse *brügi*, "armature de bois", et *brügel*, "bûche" ; moyen-haut-allemand *brügel*, "rondin", "gourdin" ; nouvel-haut-allemand *prügel*, "poutre", "bâton" ; vieux-slave *bruvuno*, "poutre" ; serbe *brv*, "poutre", "passerelle", etc.) (Pokorny, 1959, 173 ; Delamarre, 2003, 89-90).

2.3.2. *Constructions mobiles*

Les constructions mobiles de bois – si l'on excepte les structures les plus simples qui pouvaient être assez rudimentaires – exigeaient des techniques de fabrication relativement complexes, car leur solidité ne dépendait plus que d'elles-mêmes (la terre ne leur fournissant plus de points d'ancrage fixes). Elles devaient savoir résister aux tractions, aux déplacements dans l'espace. Aussi sont-elles de bonnes mesures du degré de technicité atteint par l'artisan gaulois dans le travail du bois.

• *Engins agricoles*

Plusieurs fabrications d'engins en bois ont servi l'agriculture.

• *Traîneaux*

Pour certaines régions aux reliefs accidentés (avec terrains difficilement accessibles, champs à forte pente, rigueurs hivernales), l'artisan gaulois a pu créer des petits véhicules sans roues, fabriqués à partir d'un châssis de bois surmonté d'une plate-forme en planches, le tout reposant sur une semelle de traînage en bois dur. Ces gros traîneaux, conçus pour glisser sur la neige ou sur l'herbe des collines, serviront au paysan à rapporter le bois, le foin, les récoltes, et toutes sortes de charges (pouvant transporter jusqu'à 300 kg) (Robez-Ferraris, 1995, 227). On en voit encore parfois dans les Alpes, garnis de bidons de lait. Très longtemps, ils sont restés "essentiels à l'économie montagnarde" (Bessat et Germi, 1991, 77). Le mot qui les désigne : la LUGE, avant de s'appliquer à des petits traîneaux utilisés pour les sports d'hiver, a été employé pendant

des siècles en Savoie et en Suisse romande pour nommer ces véhicules de charge (le terme est attesté dans l'écrit depuis 1398, mais son emploi oral remonte à des époques bien plus anciennes). On l'a adopté aussi en d'autres régions de montagne (Jura, Massif central, Pyrénées).

Les linguistes ont établi qu'il provient d'un gaulois **sludia* transmis dans le bas-latin des gloses *stludio* et *sclodia* (ce dernier étant traduit avec la signification de "traîneau") (von Wartburg, XXIII, 1967-1970, 76-78; Quemada, XI, 1985, 40). **Sludia* est rapproché du vieux-breton *stloit*, "action de faire glisser, traîner", et du breton *stlejañ*, "traîner"; du vieil-irlandais *slaet*, "masse glissante", et de l'irlandais *slaodaim*, "je tire, traîne" (Henry, 1900, 254; Fleuriot, 1964, 308; Vendryes, 1974, S-125). On trouve à la base de tous ces mots un indo-européen **sleidh-/*sleubh-*, "glisser" (Pokorny, 1959, 963; Fleuriot, 1964, 308; Degavre, 1998, 383). Il faut noter que si le mot de LUGE (d'abord régional) s'est imposé dans le lexique national, il n'a pas éliminé pour autant les formes dialectales. Relevons (parmi beaucoup d'autres): LIDZE ou L(I)EUDZE, en Savoie; LIÉGE, en Haute-Savoie; LEÛDZE, dans le Val d'Aoste; LUDZE et LIEÛDZE, dans le canton de Vaud; LOIDZE, dans le Jura; LEU(E), dans le Doubs; mais aussi LÈYA, dans la Loire et l'Ardèche; LIBYO(T), en Haute-Garonne; LÈBIO, dans les Hautes-Pyrénées; ESLÉES, en Béarn, etc. (von Wartburg, XXIII, 1967-1970, 76-78; Bessat et Germi, 1991, 77-79, et carte, 236; Gagny, 1993, 91; Colin, 1995, 223-224; Robez-Ferraris, 1995, 227). Les appellations locales particulières sont encore nombreuses et vivantes dans les Alpes. C'est que l'utilisation de ce type de véhicule est restée longtemps attachée aux traditions ancestrales des différents petits pays. Les noms se sont diversifiés, comme les modèles ("qui changent d'une vallée à l'autre") (Bessat et Germi, 1991, 78).

• *Araires*

Le travail du bois était indispensable pour la fabrication des instruments de labour, et d'abord du plus courant: l'araire.

L'étude de l'"Agriculture" nous a montré que notre mot de JACHÈRE gardait sans doute le souvenir de cet engin agricole. La JACHÈRE désignait une terre laissée en repos après le labour; mais le thème **gansco-* qui paraît lui avoir donné naissance a dû servir à nommer en gaulois l'araire. Étymologiquement, c'était en effet la "branche" (sens que l'on retrouve attesté dans des mots apparentés du celtique insulaire) (Bloch et von Wartburg, 1975, 348; Degavre, 1998, 229). La principale pièce entrant dans la fabrication de cet araire était une longue perche de bois, supportant à un bout le SOC, et reliée à l'autre bout (souvent par l'intermédiaire d'un timon) à l'attelage. Le sens étymologique de "branche" montre qu'anciennement son type devait être assez rudimentaire (l'objet, pris sur une branche arquée, pouvait être fabriqué par le paysan lui-même, sans qu'il ait nécessairement recours à un artisan spécialisé, s'il savait choisir la bonne essence, et préparer convenablement le bois pour assurer la meilleure solidité à cette pièce très sollicitée par le travail de la terre).

Une autre appellation d'araire, utilisée traditionnellement dans le Centre de la France, s'est révélée également liée aux anciennes fabrications de l'artisan gaulois du bois: la CHAMBIGE (mais on trouve aussi la forme masculine le CHAMBIGE), avec des variantes régionales comme CAMBETO, CHAMBETTA, CHAMBIJO, CHAMBISE, CHAMBOSSI, CHAMBOTE... (von Wartburg, II/1, 1949, 125; Lachiver, 1997, 402-403). Le terme est aujourd'hui utilisé par les agronomes et ethnologues pour désigner un

des principaux types d'araire: l'*araire* CHAMBIGE, caractérisé par "le fait que les organes principaux de l'instrument [reille, dental, oreille, estève...] sont engagés dans une mortaise pratiquée à la base de la CHAMBIGE" (Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 122; voir aussi Lachiver, 1997, 93). **Cambica*, à l'origine de ces différents mots, a pu nommer un type plus élaboré que le précédent : également constitué d'une grande pièce de bois courbe, mais artificiellement cintrée par l'artisan qui la fabriquait, pour donner à l'ensemble de l'instrument une souplesse de traction rendant son utilisation plus performante (Haudricourt et Jean-Brunhes Delamarre, 1986, 122-123). Cette conception technique explique qu'à la base du mot de CHAMBIGE on retrouve un radical gaulois *cambo-*, "courbe" (Dottin, 1920, 240; Lambert, 2003, 194).

Le nom de famille français CHAMBOISSIER doit se rattacher à un terme **cambuttia*, dérivé du thème *cambo-* (les formes dialectales CHAMBOSSI et CHAMBOUSSI sont connues dans le Lyonnais et le Forez pour désigner la pièce courbée de l'instrument de labour). Ce serait un "surnom de charron" (Morlet, 1991, 195): lointain successeur de l'artisan gaulois. L'outillage aratoire du XIX[e] siècle devait être encore conçu dans certaines campagnes de façon très proche de celui de la Gaule. Les mêmes noms gardés trahissaient les mêmes techniques ancestrales qui se perpétuaient.

• *Charrue*

Utilisé à partir de la fin de la période d'Indépendance en quelques régions du Nord et de l'Est de la Gaule, un autre engin aratoire, monté sur roues, fut mis au point par l'artisan du bois (se reporter à l'étude des "Instruments aratoires" dans le chapitre consacré à l'"Agriculture"). Fruit d'une technique de pointe employée encore de façon sporadique, l'invention représentait un progrès considérable dont l'agriculture allait tirer parti dans les siècles futurs. Ne voyons donc pas un hasard dans le fait que le mot français qui le nomme: la CHARRUE, doive à la langue gauloise son origine. Certes, il serait inexact d'affirmer qu'il y avait déjà à l'époque gauloise de véritables CHARRUES (rappelons avec Bernard Sergent que "la vraie charrue est une invention médiévale") (1995, 178). Mais il ne fait pas de doute que cet engin en était le précurseur: il utilisait le principe de l'avant-train monté sur roues (indispensable à la traction de la CHARRUE) (Le Glay, dans Duby et Wallon, 1975, 256; Trochet, 1993, 54). L'innovation technologique était apportée par le CHARRON gaulois (qui construisait tous les véhicules à roues); aussi la CHARRUE tire-t-elle directement son nom de ces fabrications: le gaulois latinisé *carruca*, à l'origine du nom de CHARRUE, se retrouve dans le lexique antique pour désigner une voiture à roues (chez Pline); il explique le vieux provençal *carruga*, "charrette" (Ernout et Meillet, 1985, 102; Imbs, V, 1977, 578; Lambert, 2003, 195).

• *Véhicules à roues*

"Les Gaulois, comme le souligne Pierre Flobert, étaient des charrons hors de pair" (1994, 205). La fabrication des véhicules de transport constituait déjà au temps de la Gaule indépendante une industrie de pointe dans l'Hexagone, renommée parmi les peuples antiques, et exportée. La meilleure preuve nous en est fournie par les mots: la majeure partie du vocabulaire latin désignant des voitures a été empruntée à la langue gauloise; on compte au moins treize termes qui en proviennent: *benna*, *carpentum*, *carrus*, *carruca*, *carracutum*, *cisium*, *colisatum*, *covinnus*, *epiraedium*, *essedum*, *petorritum*, *pilentum*, *reda* (Déchelette, 1914, 1197-1198; Ernout et Meillet, 1985; Schmidt, 1967, 168-169; Flobert, 1994, 205; Lambert, 2003, 204 et 206; Guillaumet,

1996, 24). “Les Grecs, remarque Karl Werner, restaient incapables de rendre en leur langue cette variété de voitures” (1984, 168). Il faut bien penser qu’en empruntant les noms gaulois, les Romains empruntèrent aussi à leurs voisins les formes et les procédés de fabrication de nombre de ces voitures, si bien que, comme l’a écrit Jérôme Carcopino, “tout le transit terrestre de l’Empire s’est effectué à l’allure des véhicules que les Gaulois avaient inventés” (1961, 240).

Alfred Ernout et Antoine Meillet remarquent justement que les Romains n’avaient pas d’abord développé une industrie de CHARRONNERIE parce qu’ils étaient un “peuple sédentaire de propriétaires cultivant leur terre” (1985, 102). En particulier, ils “n’avaient pas les grands chars à quatre roues où les groupes de conquérants gaulois transportaient leurs bagages et qui, la nuit, leur servaient à entourer leur camp” (même réf.) : la supériorité des Gaulois pour la fabrication des voitures à roues s’explique par le fait que les populations celtes étaient anciennement itinérantes, vivant les longs déplacements avec familles et bagages (comme on l’a vu dans le tome I, à propos des “Mouvements des peuplades”). Il leur a donc fallu apprendre à fabriquer des CHARIOTS solides, aptes à résister à tous les CHEMINS. Installés en Gaule, ils perpétueront la fabrication des véhicules, donnant aux produits de CHARRONNERIE – mot d’origine gauloise – une variété nouvelle et un degré de technicité assez remarquable pour l’époque (Michel Molin constate ainsi que “la charrette à deux roues [de l’époque récente] n’a guère évolué depuis l’époque romaine”) (1983-1984, 40).

• *La fabrication de la voiture gauloise*

Quelques noms français d’origine gauloise relatifs à des éléments de véhicules témoignent du savoir-faire des Gaulois en matière de CHARRONNERIE.

Le LIMON désigne chacun des deux brancards d’une charrette, entre lesquels on attelle le cheval (appelé LIMONIER). Les linguistes pensent généralement que le mot doit remonter à un radical gaulois **lem-*. L’espagnol et le portugais *leme*, “gouvernail”, appartiendraient à la même famille celtique (von Wartburg, V, 1950, 247-248 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 370 ; Dauzat, Dubois, Mitterand, 1994, 432 ; Picoche, 1971, 386 ; Quemada, X, 1983, 1234-1235). Il n’est pas impossible que le terme gaulois ait nommé très anciennement un timon unique : longue pièce de bois médiane reliant l’avant-train de la voiture au joug (le mot de *timon* a parfois désigné en français le “gouvernail d’un navire”, et le *gouvernail* est lui-même étymologiquement un “timon” : longue barre de bois) (Quemada, XVI, 1994, 239-240 ; IX, 1981, 373). Le sens de “double brancard” que le français LIMON retiendra pourrait s’être imposé en Gaule vers la fin de l’époque d’Indépendance ; selon les spécialistes, ce système d’attelage paraît avoir été mis au point pour la première fois par le CHARRON gaulois : “Les animaux étaient attelés dans des brancards (invention gauloise) ou de part et d’autre d’un timon” (Delor, 1993, 53) ; “L’attelage à brancards [...] semble bien d’origine gauloise, mais il n’apparaît avec certitude qu’à l’époque gallo-romaine” (Fercoq du Leslay, 1985, 37) ; “Le brancard apparaît – entre autres – être une invention gauloise” (Ferdière, 1988, I, 280). Les sculptures (qui ne se sont développées qu’à l’époque gallo-romaine) nous montrent d’assez nombreux LIMONS (voir à ce sujet Raepsaet, 1982, 217-227, 248, 250 ; série d’illustr. 259-269 ; Raepsaet, 2002, illustr. 244, 246 ; Molin, 1983, 430-432, et illustr. 439-441). On peut se demander (à titre d’hypothèse) si le gaulois **lem-*, à l’origine de LIMON, ne serait pas à relier étymologiquement au nom celtique de l’“orme” : **lemo-* (connu par ailleurs dans des noms de lieux) (von Wartburg, V, 1950, 248 ; Degavre, 1998,

271-272). En effet, cette longue pièce de bois a pu être fabriquée dans ce matériau "dur et élastique à la fois" (Molin, 1986, 37). "L'orme est un excellent bois de charpente [...]. Il sert dans la menuiserie et le charronnage, surtout pour les pièces exposées au frottement et qui exigent de la solidité" (Larousse, XI, 1874, 1486).

Dans les parlers de Saône-et-Loire, on appelle DARAISES, DARAICHES, DÉRAISES (Charolais) ou DARAIJES (Mâconnais) les "ridelles de chariot" (Taverdet, 1981, 47; Lassus et Taverdet, 1995, 161; Lachiver, 1997, 584). Ces appellations remontent au gaulois **doraton/*doratia*, littéralement "porte": barrière pleine ou à claire-voie, qu'on installait sur les côtés de la voiture pour maintenir la charge. Cependant, cette acception paraît très secondaire dans les attestations dialectales que l'on connaît du mot dans l'Est et le Centre-Est; le plus souvent apparaissent les significations de "clôture", de "barrière mobile de pâturage" (von Wartburg, III, 1949, 139). Même si la fabrication des châssis latéraux de charrettes supposait de la part de l'artisan les mêmes techniques que celles employées pour les portes à claire-voie, rien n'atteste que l'acception de "ridelle" remonte à l'époque de la Gaule. Tout au plus peut-on penser qu'un vieux mot d'origine gauloise a été attiré à nommer une spécialité elle-même d'ancienne tradition gauloise.

Un autre terme dialectal (présent dans presque toute la moitié sud de la France, et également en Bourgogne-Franche-Comté) remonte à un thème gaulois qui pouvait déjà avoir en Gaule un sens en rapport avec le CHARRONNAGE: **butto-*, "moyeu" (Billy, 1993, 37; 1995, 76) (**fig. 39**). On trouve en effet dans le celtique insulaire un terme gallois *both*, ayant la signification attestée de "moyeu de roue". Parmi la descendance du gaulois **butto-*, relevons: BOUTI et BOUTÉ, dans la Haute-Saône et le Doubs; BOT(A)IN et BOUT(A)IN, en Bourgogne; BÔTÉ, dans le canton de Neuchâtel, et BO, dans le Valais; BOTON, en Savoie; BOUTRON, dans l'Allier; BOUTON, dans le Limousin, le Poitou et le Centre (von Wartburg, I, 1948, 663). Le terme reste encore vivant dans certaines campagnes, où il servait communément à désigner la partie centrale de la roue des anciens attelages (ainsi dans la Bresse et le Morvan) (Taverdet, 1981, 46-47; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 34; Lachiver, 1997, 255, 282).

La découverte – exceptionnelle – d'une roue gauloise avec son moyeu (sur le site suisse de La Tène, en 1913) a permis de montrer que cette production, malgré quelques différences, était restée de même type pendant une vingtaine de siècles: grande roue à rayons de bois fixés sur un moyeu circulaire, au centre duquel partait l'essieu se reliant à l'autre roue, ressemblant fort à celles que nous connaissons. Le nom régional a eu le même caractère conservatoire. Il ne disparaît qu'au moment où l'objet lui-même cesse d'exister dans les campagnes. La qualité de fabrication montre le haut degré de technicité atteint par le CHARRON gaulois: "Le moyeu, [...] monoxyle [fait d'une seule pièce, prise dans le sens des fils du tronc], [...] mesure 42 centimètres et présente cette particularité d'être absolument symétrique, c'est-à-dire que les mortaises destinées aux rais sont ménagées au centre, fortement renflé; chaque extrémité est munie d'une frette destinée à protéger le moyeu et à en empêcher l'éclatement" (Vouga, 1923, 92-93, avec phot.; voir aussi Reginelli, 1998, 55-57, pl. 1 et 8). Le grand cercle de bois de la roue gauloise découverte près de Neuchâtel, d'un diamètre de 0,90 m, avait été fabriqué à partir d'une pièce de frêne cintrée, mortaisée sur le côté étroit pour l'emboîtement de dix rayons. Elle était à raccord franc: les extrémités se rejoignaient à plat, le tour de bois tenant par les pressions opposées du bandage et des dix rayons (Vouga, 1923, 92;

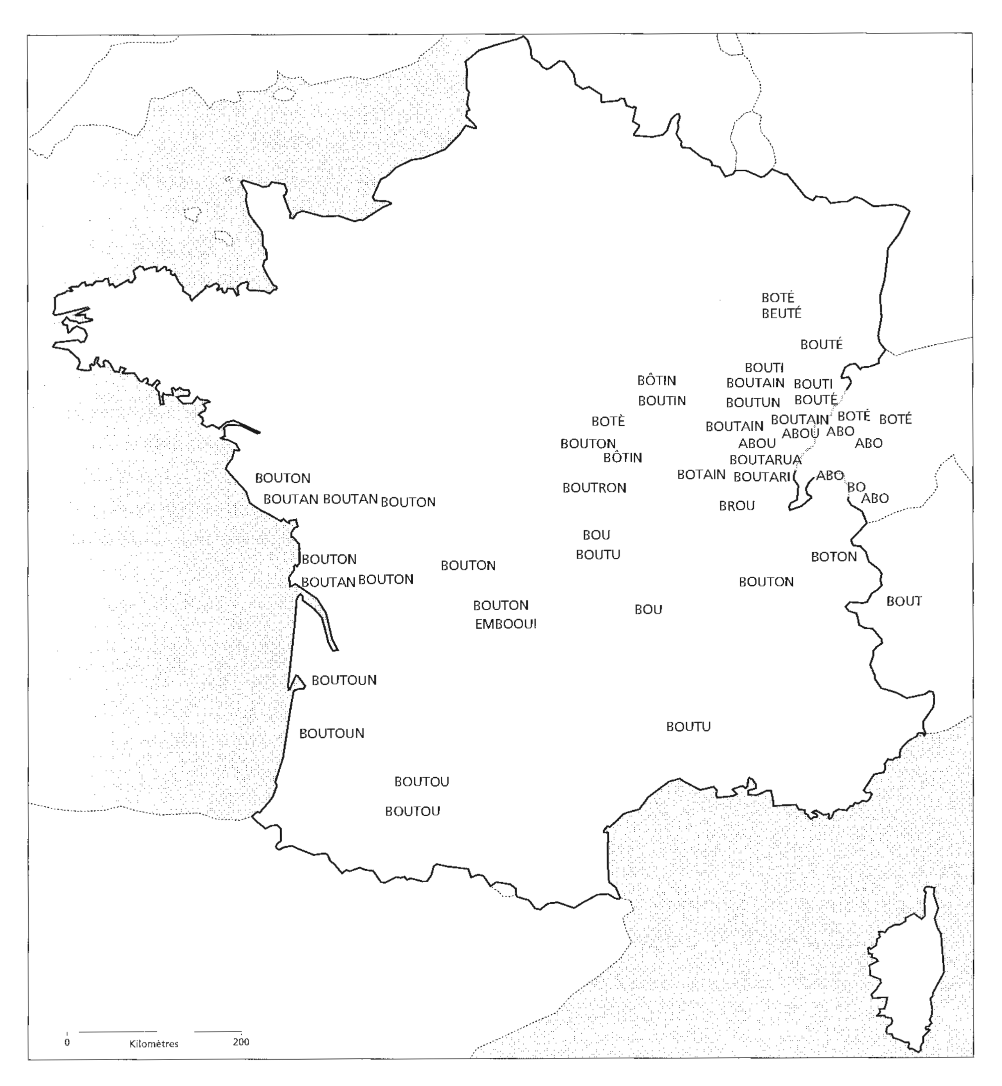


Fig. 39 - Traces du gaulois **butto-* dans les noms dialectaux du type BOUTAIN/BOUTON/ BOUTOU, "moyeu", en France, en Suisse et en Italie (d'après W. von Wartburg, I, 1948, 663).

Reginelli, 1998, 55-56). L'artisan gaulois savait fabriquer d'un seul tenant – et non plus en plusieurs pièces – la périphérie de la roue (alors qu'au Moyen Âge on ne la fera plus à nouveau qu'en plusieurs tronçons) (Furger-Gunti, dans Moscati, 1991, 357). Les spécialistes parlent devant ce type de réalisation de "perfection du travail", de "vrai chef-d'œuvre" (Vouga, 1923, 92; Furger-Gunti, même réf.) (**phot. p. 141**).

Nous ne nous étonnerons pas que le nom français de JANTE (attesté dès 1170) provienne de la langue gauloise. On restitue un gaulois **cambita* (à comparer avec le moyen-breton *camhet*, et breton moderne *kammed*, "jante") (Dottin, 1920, 240; Fleuriot, 1964, 94-95; Quemada, X, 1983, 650; Delamarre, 2003, 99). Il dérive du radical gaulois *cambo-*, "courbe", dont les langues celtiques offrent des correspondants bien attestés (vieil-irlandais *camb/camm*, vieux-breton *camm*, gallois *cam*, "courbé") et qui a donné



Roue de char, lors sa découverte sur le site de La Tène (près de Neuchâtel), en 1913 (Paul Vouga, *La Tène...*, 1923, 91-92). La JANTE est en frêne, faite d'une seule pièce. Objet comme nom (celtique **cambita*) sont d'origine gauloise.

naissance à des noms de localités situées sur une courbe de rivière (*Cambo-dunum*: KEMPTEN, en Bavière, ou CHAMBEZON, en Haute-Loire; **Cambo-ritum*, CHAMBORD dans le Loir-et-Cher, ou CHAMBORS, dans l'Oise...) (Evans, 1967, 320-322; Billy, 1986; Nègre, 1987; Nègre, 1990, 197; Taverdet, 1985c, 20-21). À la base de ces différents mots, on trouve un thème indo-européen **(s)kamb-*, "courber", "plier": la JANTE est étymologiquement la "courbure".

• *Les types de véhicules*

*L'*essedum

L'étude de *La Gaule des Combats* nous a montré qu'anciennement les Gaulois utilisaient dans les engagements guerriers des petits chars à deux roues, tirés par un ou deux petits chevaux: véhicules légers, à plancher de bois et flancs d'osier (ou ridelles à claire-voie), transportant un combattant en armes et son conducteur (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 29, dans Cougny, I, 1986, 406; Déchelette, 1914, 1180-1190). On sait qu'un de ces véhicules (cité par les auteurs antiques: Cicéron, César, Virgile...) s'appelait l'*essedum* (variante *esseda*) (Billy, 1993, 73). L'évolution des techniques de guerre amènera les Gaulois à abandonner la charrerie militaire (Belges et Bretons insulaires le faisant plus tardivement); mais le nom de l'ESSÈDE ne disparaîtra pas pour autant. Car l'arrêt des fabrications militaires étant compensé par un développement accru des productions civiles (Déchelette, 1914, 1197), l'*essedum* viendra à nommer une "voiture de transport ordinaire dans le monde romain" (Duval, 1952, 247).

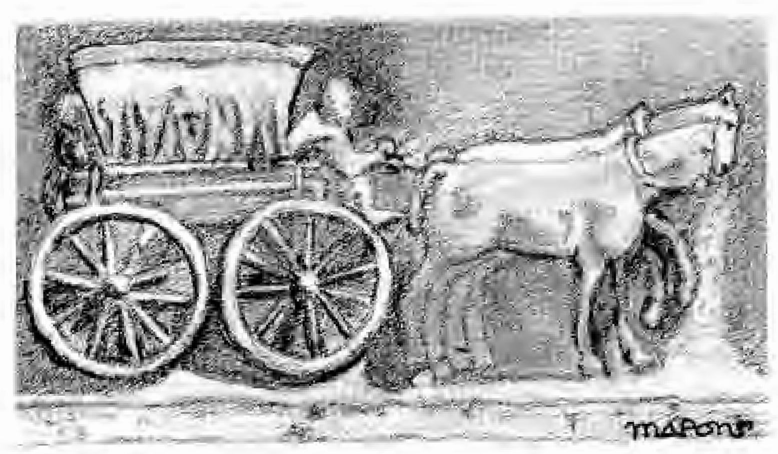
Son appellation se retrouve dans des toponymes relevés sur les itinéraires antiques: *Mandu-essedum* (devenu *Mancetter*, en Angleterre centrale) et *Tarv-essedum*, station routière près du lac de Côme, sont cités dans l'*Itinéraire d'Antonin* (d'Arbois de Jubainville, 1891, 132-133). Ces attestations suggèrent que le même nom a pu se garder

dans d'autres lieux. Gérard Taverdet songe à l'appellation de la commune d'ESSOYES, dans l'Aube, non loin de Troyes (*Yssoia*, en 1084) (Taverdet, 1986b, 18) : endroit, peut-être où l'on fabriquait des chars, ou bien où il en circulait (l'agglomération était située sur une voie antique importante) (Grenier, 1934, carte, 438). *Esseda* a pu devenir ESSOYES, comme *lampreda* a abouti à *lamproie*. À titre d'hypothèse, on pourrait se demander si le même mot gaulois ne serait pas à l'origine d'autres noms de localités : ESSIA, dans le Jura, ESSAY, dans l'Orne ou ESSE, en Charente (*Essa*, v. 1315, *Yssia*, en 1523) (Nègre, 1990, 624). Sur le territoire de cette dernière localité a été repéré le passage de la voie romaine Angoulême-Argenton (Vernou, 1993, 126). Cependant, l'insuffisance des formes anciennes empêche toute certitude.

Le carpentum

D'autres appellations de petits véhicules gaulois de combat sont citées par les auteurs antiques. Nous avons vu (dans l'étude de "La Charrerie", au chapitre IV du tome I *La Gaule des Combats*) que Tite-Live et Florus évoquaient le *carpentum* militaire. Comme l'*essedum*, ce char léger pouvait comprendre des structures en osier : *carpentum* se rapporterait peut-être au radical ancien **(s)kerb(h)-*, "tresser" (Pokorny, 1959, 948 ; Degavre, 1998, 138).

Le destin que va connaître ce mot (forme déjà latinisée d'un celtique **carbanton*) est fort singulier ; il vient éclairer le travail des artisans de la Gaule, CHARRONS et CHARPENTIERS. L'arrêt de l'utilisation du char de combat entraînera la fabrication d'une version civile du *carpentum* (sous la même appellation) : voiture bâchée, servant de véhicule rapide pour deux ou trois voyageurs, qui connaîtra un succès certain, et dont les Romains adopteront l'usage (Duval, 1952, 246 ; Carcopino, 1961, 240). Comme l'*essedum*, le nom du *carpentum* se retrouve dans des toponymes antiques : *Carbantia*, en Gaule cisalpine, au nord du Pô (sans doute aujourd'hui Balzola) ; *Carbanto-ri[t]um*, en Grande-Bretagne, etc. (d'Arbois de Jubainville, 1890, 153 ; Fleuriot, 1964, 103 ; Queirazza et autres auteurs, 1990, 59). Dans le Vaucluse, la ville de CARPENTRAS reste étymologiquement l'"Établissement-des-Chars" : *Carbantorate*, au Ier siècle (où l'on doit reconnaître la forme originelle du mot gaulois désignant le "char" : *carbanto-*), puis *Civitas Carpentoratensium* au IVe siècle (Nègre, 1990, 196). Henry d'Arbois de Jubainville pensait que la dénomination pouvait faire allusion à la spécialisation d'un centre industriel (lieu où l'on fabriquait des véhicules de transport) (1890, 153). Pour



Stèle funéraire de Gorsium (Tác), en Hongrie (ancienne Pannonie). Voiture bâchée à quatre roues, comparable aux **carbanton* gaulois à l'origine de notre mot CHARPENTE (dessin de M.-A. Pons).

Albert Dauzat et Charles Rostaing, elle soulignerait plutôt le rôle de "forteresse [?] qui surveill[ait] le passage des chars" franchissant le gué sur l'Auzon (1978, 149-150).

C'est surtout dans notre lexique que le mot de *carpentum* a laissé sa marque la plus importante: transmis par la langue latine, il a donné naissance à notre nom de CHARPENTE. Le lien logique peut surprendre. Il met en valeur le fait que le véhicule gaulois était conçu par le CHARRON comme une structure de pièces de bois. La version civile du *carpentum* n'était pas une simple plate-forme rudimentaire montée sur roues (comme les chars de guerre les plus légers), mais un assemblage déjà complexe, avec ridelles et hayon constituant la caisse (Lambert, 2003, 195) ; on comparera avec le gallois *carfan*, "cadre d'un bâti de bois" (Vendryes, 1987, C-41). S'y ajoutait l'élévation d'une armature de bois, permettant la couverture d'une bâche (de cuir ou de tissu) (représentation dans Carcopino, 1961, 239; et Delor, 1993, 57). Paul-Marie Duval voit dans "ce 'bâti'en bois [...] l'origine du sens de 'charpente'appliqué aux parties en bois de la maison" (1952, 246).

Soulignons que le dérivé *carpentarius* qu'on trouve adopté par le latin (et d'où viendra le nom de notre CHARPENTIER) désignait à l'époque classique non pas l'artisan constructeur de la maison mais bel et bien le "charron", fabricant de voitures (le sens de "charpentier" n'est attesté qu'en bas-latin, à partir du V[e]-VI[e] siècle) (Imbs, V, 1977, 571). Un nom d'homme gallo-romain, *Carpentarius*, paraît à l'origine du nom de la localité de CHARPENTRY, dans la Meuse (*Charpenterey*, en 1389) (Dauzat et Rostaing, 1978, 176); souvenir d'un ancien charpentier ou d'un ancien charron?

La reda

Le CHARRON gaulois fabriquait aussi sous le nom de *reda* (parfois orthographié *raeda* ou *rheda*) un véhicule de voyage à quatre roues, pourvu d'une caisse, qui permettait le transport de plusieurs passagers (Le Roux, 1956, 378; Carcopino, 1961, 239-240, avec représentation; Delor, 1993, 57, avec représentation). Quoique de taille plus imposante que le *carpentum*, cette voiture devait être conçue pour garder une certaine rapidité. Adoptée par les Romains, elle sera employée par les courriers de la poste impériale ("Si l'étape courante [des véhicules de l'époque romaine] était de 45 km [...], le courrier impérial devait circuler à une moyenne de 75 km par jour") (Daumas, 1996, 232). À la base du nom de *reda*, on trouve une racine **reid-* (commune au celtique et au germanique) qui est liée à l'idée de mouvement rapide, d'avancée dans l'espace (d'où l'anglais *road*, "route", et *to ride*, "chevaucher", "courir"; l'allemand *reiten*, "chevaucher"; le gallois *rhwydd*, "libre", "facile") (Le Roux, 1956, 373-374).

Le nom des RÉDONS, peuple gaulois installé dans ce qui est aujourd'hui l'Ille-et-Vilaine, pourrait bien provenir de ce thème: plusieurs spécialistes – même si d'autres étymologies ont été proposées – pensent que les *Redones* étaient les "Gens-aux-Chars", les "Conducteurs-de-Chars" (Duval, 1952, 246; Lambert, 1997, 399; 2003, 34 et 44). RENNES, qui tire son nom du peuple qui en avait fait jadis sa capitale, garderait donc souvenir des anciennes voitures gauloises. On a supposé parfois que, comme le *carpentum*, la *reda* aurait d'abord désigné un petit véhicule de combat à deux roues, ce qui ferait des *Redones* les guerriers "Aux-Chars-de-Combat" (Le Roux, 1956, 377). Mais nous pensons plutôt à des chariots de transport utilisés lors des migrations ou des guerres: comme les SANTONS de SAINTES étaient les "Cheminants", les AULERQUES, "Ceux-qui-sont-loin-de-leurs-traces", les RÉDONS auraient été dénommés "Ceux-qui-se-déplacent-avec-des-Chars".

Le carrus

Pour leurs expéditions militaires (avec le convoyage des femmes, des vivres, du butin), mais aussi pour leurs déplacements commerciaux ou utilitaires, les peuples gaulois utilisaient un autre véhicule : solide voiture à quatre roues, qu'ils appelaient **carros* (Bloch et von Wartburg, 1975, 122). Une version allégée du même véhicule nommera un tombereau à deux roues, "camionnette" d'un usage courant pour l'acheminement des marchandises (Dottin, 1915, 223). Le terme de **carros* provenait de la langue celtique : on lui trouve des correspondants dans le vieil-irlandais *carr*, "charrette, fardier, voiture", le moyen-gallois *carr* et gallois *car*, "véhicule, voiture", le vieux-breton *carr*, "véhicule, charrette", et le breton *karr*, "char (à bancs), charrette, voiture" (Fleuriot, 1964, 97 ; Vendryes, 1987, C-41 et 42). Il va être adopté par la langue latine (sous la forme *carrus*), éclipsant le mot indigène *currus* (de même famille indo-européenne). L'influence de civilisation, liée à la prééminence de la charrerie gauloise, doit être à nouveau soulignée. Comme le remarque Georges Gougenheim, il est courant qu'un "perfectionnement technique [soit] rapidement adopté hors des frontières avec son nom d'origine" (I, 1962, 210). C'est du gaulois latinisé *carrus* que viendra notre nom de CHAR, mais aussi toute une série de dérivés qu'on trouve dans l'Hexagone et même à l'étranger. La famille des termes français, dont la moitié est attestée dans les plus anciens textes, est riche de près d'une quarantaine de mots. Citons parmi eux CHARIOT (apparu en 1285), CHARRETIER (1172-1175), CHARRETTE (1100), CHARROI (1200), et CHARRON (1268), ce dernier désignant l'artisan fabricant de CHARS ; également CHARRIER (1100), CHARGE (1130), CHARGEMENT (1253), CHARGER (1100), DÉCHARGER (fin XI[e] s.) et SURCHARGER (v. 1240), car CHARGER revient à mettre des marchandises sur un CHAR, comme CHARRIER consiste à transporter un CHARGEMENT dans un CHAR. D'autres dérivés nous ont été transmis (plus tardivement) par l'intermédiaire du provençal ou de l'italien : *carrière* (1534), de l'ancien provençal *carriera* ("rue, chemin pour les voitures"), et aussi *carriole* (1587) (emprunté à l'ancien provençal *carriola*, lui-même diminutif de l'ancien provençal *carri*) ; *carrosse* (1574) (emprunt de l'italien *car(r)ozza*, dérivé de *carro*), comme *carrossier* (1589) et *carrosserie* (1833), issus du précédent (Imbs, V, 1977, 241, 242, 243, 546, 547, 549, 552, 573, 574, 575, 577 ; VI, 1978, 816 ; Quemada, XV, 1992, 1155). On doit ajouter à la liste – l'ancien mot de CHAR ayant été exporté, sous sa forme normande, par-delà la Manche – l'anglais CAR, devenu le terme usuel par lequel nos voisins britanniques désignent la voiture, et son dérivé TO CARRY, "transporter" (le même terme de *car*, revenu chez nous au siècle dernier, servant maintenant à nommer un véhicule de transport en commun, ou de voyage : cas du *camping-car*) (Imbs, V, 1977, 168). Précisons que les Québécois, dans leur "parlure" savoureuse, disent *mon* CHAR pour "mon automobile" (*casser un* CHAR *flambant neuf* signifiant "roder une voiture") (Proteau, 1996, 39). La fortune du nom attaché à l'ancienne voiture gauloise est étonnante !

Nous verrons dans l'étude du travail de l'osier que l'appellation d'un autre véhicule gaulois, la *benna*, est également à l'origine de mots français. À n'en pas douter, les CHARRONS de la Gaule, qui "étaient experts en carrosserie plus que tout autre peuple de l'Europe", ont laissé la marque indélébile de leurs spécialités dans notre langue (Jullian, II, 1909, 234-235 ; point de vue analogue dans Peyre, 1979, 88).

2.3.3. Production d'objets courants

Un dernier type de fabrications en bois est à étudier, en dehors des constructions complexes de grande taille, fixes et mobiles : celui concernant les objets utilitaires. Certains ont pu être réalisés dans le cadre étroit de petits groupes d'habitats. Mais de plus en plus, le travail se divisant, ce sont des ateliers spécialisés qui en auront la charge. Leur diffusion de masse est la caractéristique qui frappe le plus. Productions militaires et productions civiles sont à distinguer.

• *Objets à fonction guerrière*

Nous reprendrons ici les analyses développées dans le tome I, *La Gaule des Combats* (au chapitre II "L'Équipement militaire"). Beaucoup d'armes étaient – en tout ou en partie – fabriquées en bois. On utilisait des essences variées, adaptées aux différents matériels guerriers.

L'artisan gaulois produisait en série hampes de LANCES et JAVELOTS. La fabrication de ces dernières armes – utilisées par la masse des soldats – représentait un ouvrage important, d'autant qu'"au cours des combats, on en consommait des quantités extraordinaires" (Brunaux et Lambot, 1987, 94-95). L'orme était (en concurrence avec le frêne) fréquemment employé (Strabon nous atteste que le bois d'orme servait à faire des hampes de JAVELOTS) (*Géographie*, IV, 6, 7, dans Cougny, I, 1986, 84). LIMOGES et le LIMOUSIN gardent souvenir des LÉMOVIQUES, peuple gaulois qui se dénommait les "Guerriers-de-l'Orme", allusion probable à leurs armes de trait réalisées dans ce matériau (Lambert, 2003, 35 et 94). L'orme (en gaulois *lemo-*) présentait les qualités d'une matière fibreuse dure, serrée, solide, mais non cassante (donc bien appropriée à l'utilisation des JAVELOTS et des LANCES) (Larousse, XI, 1874, 1486). Les ÉBUROVIQUES, dont le nom est resté dans les appellations d'ÉVREUX et de l'ÉVRECIN, étaient de leur côté "Ceux-qui-combattent-" ou "qui- vainquent-par-l'IF" (tout comme les ÉBURONS, les "Hommes-de-l'IF"). Les piques et les armes de jet, mais aussi les arcs et les flèches de ces peuples, purent être fabriqués en bois d'IF (comme ce sera le cas chez bien des peuples et à bien des époques) : "Élasticité pour l'arc, densité, dureté et fermeté pour les piques [...] sont les propriétés du bois d'IF qui en firent l'arme des victoires" (Bourdu, 1997, 74).

L'appellation courante du bouclier : gaulois **talapacium* (qu'on a reconnue à l'origine du nom médiéval du TALEVAS : "grand bouclier de bois qui garantit contre les flèches") désignait étymologiquement une "surface plane", une "paroi dressée" (gaulois **talu-* : "front", "paroi lisse", "façade droite", d'où "bouclier") (von Wartburg, XIII/1, 1966, 36 et 66-67 ; Birkhan, 1967, 126-128). À l'encontre du petit bouclier grec, rond et enveloppé, du bouclier romain, convexe, le bouclier gaulois se présentait comme une grande surface plane (de 1 m à 1,20 m de longueur sur environ la moitié de la largeur), à laquelle l'artisan donnait une forme oblongue (Rapin, 1988, 12-27 ; Reginelli, 1998, 65-73). L'appellation de cette arme gauloise a été retrouvée dans les noms de la TALOCHE et du TALBOT, au sémantisme éloigné (truelle du maçon ou du plâtrier ; attache mise au cou d'un animal) ; cependant, on remarque que les deux mots gardent l'idée de fabrications réalisées à partir d'une planchette droite de bois.

Nous avons découvert dans l'étude des "Armes", à la Première partie, que l'appellation des ARVERNES (gardée dans le nom de l'AUVERGNE) pouvait aussi se rapporter aux boucliers de bois gaulois. Plusieurs linguistes et historiens expliquent l'ethnonyme par le nom de l'aulne, *verno-* (Jullian, 1977, 27 ; Vendryes, 1929, 137 ;

Weisgerber, 1931, 193; Deroy et Mulon, 1992, 37, etc.). Nous pensons qu'il fait allusion non pas à des arbres mais aux boucliers des guerriers ARVERNES, peut-être traditionnellement fabriqués en bois d'aulne (*are-vernos* ayant dû nommer en gaulois l'"aulne-du-devant": le bouclier, comme en irlandais ancien *air-bruinne*, mot à mot "seins en avant", signifiait "poitrine"; ou *air-inech*, "façade de devant", désignait un "bouclier, que l'on portait en avant du corps") (Vendryes, 1959a, A-46; 1981, B-104). L'archéologie atteste l'existence de boucliers celtes réalisés en bois d'aulne (Lacroix, 2001b). Rappelons que le site de La Tène a révélé (en 1911) un grand bouclier d'aulne, de 110 cm sur 63. Un artisan l'avait fabriqué (au III[e] siècle av. J.-C.) à partir de trois panneaux assemblés: une planchette centrale, rectangulaire, et deux ais, de part et d'autre, en forme d'arc de cercle, l'ensemble ayant dû être renforcé par un tour de métal (Vouga, 1923, 59-62, et pl. 16; Reginelli, 1998, 67-68, 70-71, et pl. 10, avec dessin et photographie). Le bois d'aulne est assez homogène, mais facile à travailler (du reste toujours utilisé en menuiserie) (Augé, I, 1928, 441; Martin, 1989, 56). Les boucliers celtes étaient souvent d'assez grande taille; l'emploi de l'aulne par le menuisier gaulois donnait à l'arme l'avantage de ne pas être trop lourde à manier (Reginelli, 1998, 71-72).

• *Objets à usage domestique*

Les fabrications d'objets en bois destinés à la vie quotidienne devaient représenter une part non négligeable du travail de l'artisan. Quelques traces gardées dans notre langue nous laissent deviner leur diversité.

Étaient faits en bois les manches des outils destinés à l'agriculture et à l'artisanat: VOUGE, GOUET, GOUGE, DAIL, VOLAN, TARIÈRE, etc., dont les noms ont été précédemment étudiés.

On trouvait aussi des souliers: les GALOCHES. L'étude de l'"Équipement militaire" a montré que les fantassins pouvaient en être équipés. Elles ont bien sûr également servi aux paysans dans les campagnes. Rappelons que le terme de GALOCHE proviendrait d'un radical gaulois **gallos*, "pierre plate": allusion à l'épaisseur et à la rigidité de la semelle qui devait être en bois pour les civils. Aux Martres-de-Veyre, dans le Puy-de-Dôme, ont été découvertes dans une tombe des "chaussures de bois, surélevées, garnies de laine à l'intérieur" (Audin, 1986, 41; Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 183-186, avec phot.). À Champallement, dans la Nièvre, a été retrouvée une socque d'enfant en bois (Audin, même réf.; Bigeard, 1996, 88). Ce type de fabrication est peu à peu devenu le travail d'un ouvrier spécialisé (plusieurs stèles gallo-romaines nous représentent des cordonniers ou des sabotiers) (ainsi dans Espérandieu, XIII, 1949, 24 et pl. XXIX; ou Guillaumet, 1996, couverture). Le spécialiste gallo-romain du bois "dans son atelier, à son établi, montre la pérennité du savoir-faire de l'époque gauloise" (Guillaumet, 1996, 2). Au Moyen Âge, on trouvera le dérivé *galochier*, "fabricant de GALOCHES" (attesté en 1292 sur un rôle de taille parisien) (Morlet, 1991, 441); d'où des noms de famille comme GAL(L)OCHER ou GALOCHET, encore en usage (Quemada, IX, 1981, 46-47; Morlet, même réf.).

L'artisan gaulois avait aussi conçu des petits lits pour les nouveau-nés. On voit certaines de ces fabrications représentées sur les sculptures gallo-romaines (monuments figurés et petites statuettes de pierre blanche), comme à Bavay et à Metz (Coulon, 1994, 46-48). Citons plus particulièrement l'ex-voto de calcaire gardé au Musée des Beaux-Arts de Beaune (en Côte-d'Or): il montre un enfant, emmailloté et sanglé, dans son BERCEAU de bois, avec un chien couché à ses pieds; on remarque que le petit lit a été

conçu avec une forme demi-cylindrique, pour permettre le BERCEMENT (Espérandieu, III, 1910, 155 ; Eydoux, 1962, 163 ; Coulon, 1994, 47-48).

Ce n'est certainement pas un hasard si notre nom de BERCEAU provient d'un ancien radical gaulois : la linguistique vient concorder avec l'archéologie – point qui n'a pas, à notre connaissance, été encore souligné pour le BERCEAU gaulois. L'histoire du mot est assez complexe à retracer. BERCEAU (apparu en 1472) dérive d'un terme de même sens : BER ou BERS, couramment employé au Moyen Âge (attesté en 1150), et qui a fini par être supplanté par BERCEAU. Il subsiste, cependant, dans certains parlers dialectaux (avec sa signification de "berceau", ou bien celle de "récipient", ou encore de "ridelles de chariot") (von Wartburg, I, 1948, 337) ; et il sert toujours en français à désigner le support de bois sur lequel repose un navire en construction ou en réparation (Imbs, IV, 1975, 400). BER(S) provient d'un latin vulgaire **bertium* (attesté par son dérivé *berciolum*, "petit berceau", au VIII[e] siècle, d'où l'ancien français *berçuel*). Ce nom, qui a évincé le latin classique *cuna(e)* de sens identique, devait être issu lui-même d'un terme celtique – comme le suggère la répartition géographique des mots de la famille dans les domaines portugais, catalan, gallo-roman (Imbs, IV, 1975, 403). On restitue à la base un gaulois **bertio-*, formé sur un radical *ber(t)-*, "porter" (à comparer avec l'ancien irlandais *bert*, "charge"). Le BERCEAU serait donc étymologiquement "ce qui porte" le bébé (Vendryes, 1981, B-38 et 39, B-42 et 43 ; Degavre, 1998, 88). BERCER (*bercier* en 1220) (qu'on avait pensé à l'origine de la famille française) serait en fait un dérivé de l'ancien français *bers* (Imbs, IV, 1975, 400 et 403 ; Rey, 1992, 208).

Des noms de familles naîtront de ces mots (mais bien après l'époque gauloise) ; ils pourraient avoir désigné parfois des fabricants ou marchands de BERCEAUX : BERCE, BERCHE, BERCIER, BERSIER, BERCHER, BERCHET, BERCHOT, BERCHARD, etc. (Morlet, 1991, 95-96).



Ex-voto en calcaire (Musée des Beaux-Arts de Beaune), représentant un enfant au BERCEAU (Espérandieu, III, 1910, 155). L'objet fabriqué par l'artisan est gaulois ; le nom provient du gaulois.

• *L'art de la BOISSELLERIE*

"La BOISSELLERIE était un art dans lequel excell[ai]ent les Gaulois. C'est la fabrication d'objets en bois assemblés et souvent déformés : mesures de capacité, cribles, [...] seaux, [...] et tonneaux" (Guillaumet, 1996, 70).

Nous avons vu dans l'étude de l'"Agriculture" (à la partie consacrée aux "Céréales") que les Gaulois avaient mis au point un instrument de sassage : treillage en crins de cheval (selon les précisions de Pline), dont on doit penser qu'il était monté sur un cadre de bois (Ferdière, 1988, II, 80; Malrain et autres auteurs, 2002, 92). Nous pouvons y faire correspondre au plan du vocabulaire notre mot de TAMIS qui paraît provenir d'un gaulois **tamesion* (transmis par un latin populaire **tamisium*) (Bloch et von Wartburg, 1975, 622; Quemada, XV, 1992, 1340-1341).

L'appellation du BOISSEAU (désignant un récipient utilisé pour mesurer les matières sèches, en particulier les graines) est vraisemblablement issue, par l'intermédiaire de l'ancien français *boisse*, "mesure de blé", d'un gaulois **bosta*, "creux de la main" (latinisé en **bostia*) (Imbs, IV, 1975, 634); le mot est de famille celtique : on trouve un vieil-irlandais *bos*, "paume de la main", "mesure de capacité"; un vieux-gallois *bos* et un breton *boz*, "paume" (Vendryes, 1981, B-20; Delamarre, 2003, 83). Si l'unité de mesure doit être d'origine gauloise, rien ne nous prouve cependant que la conception d'un récipient cylindrique de bois, appelé **bosta*, remonte à l'époque de la Gaule (le contenu ayant fini par nommer le contenant). BOISSE ou BOISSEAU peuvent eux-mêmes



Stèle gallo-romaine des Musées de la Cour-d'Or (Metz), monument funéraire d'un tonnelier. Nos noms de BAC, de BAQUET, de BASSIN, de BACHOLLE, issus du gaulois, nous montrent que les anciennes spécialités des artisans gaulois du bois se sont conservées dans des appellations elles-mêmes d'origine gauloise.

désigner tantôt la quantité, tantôt le récipient cylindrique servant à la mesurer (Lachiver, 1997, 242-243).

L'étude de l'élevage nous a montré que l'appellation gauloise du seau à traire, **santika*, s'était gardée dans le gascon SANGUIO, le béarnais CHANCHE, et qu'on la retrouvait aussi en Ariège et dans les Pyrénées sous les formes SANYO et SANJO. Des seaux d'époque gauloise, fabriqués dans du bois d'IF – mot provenant du gaulois –, ont été retrouvés par les archéologues, en particulier à Agen, sur l'oppidum de L'Ermitage (Boudet, 1996, 80-89, 42; Gagneux-Granade, 2003a).

Le nom français d'une série de récipients en bois: BAC, BAQUET, BASSIN, provient selon toute vraisemblance de la langue gauloise. BAC paraît issu d'un gaulois **bacco-* (restitué d'après *bac(c)ar* et *bac(c)inum*, qu'on trouve en bas-latin au sens de "cuve", "récipient pour les liquides") (Lambert, 2003, 189). BAQUET, "petit récipient" (en 1300, *baqué*, "petit cuvier à bords bas, vase de bois fait de douves cerclées, servant à divers usages") est un simple diminutif de BAC (Imbs, IV, 1975, 152). Un dérivé supposé de **bacco-*, **baccinum*, "cuvette", "récipient creux", (attesté par le bas-latin *bacchinon*, "bassin", qu'emploie Grégoire de Tours au VI[e] siècle) semble à l'origine de notre BASSIN, "récipient portatif à fond plat et à bords relevés" (Imbs, IV, 1975, 247-249). Les noms de familles BA(C)QUET, BACQUOT, BA(C)QUIER, BASSIER, BASSIÉ, BASSEREAU, BASSIN, etc. (formés à des époques sans doute très diverses), pourraient correspondre à d'anciens artisans spécialisés (comme leurs lointains prédécesseurs) dans la production de BAQUETS et BASSINS (Morlet, 1991, 66, 82).

On connaît également en France des noms de personnes BACHOL(L)E, BACHOL(L)ET, BACHOLAS, BACHOU(E)... ; ils renverraient aux fabricants (ou porteurs) d'une autre sorte de récipient à l'appellation d'origine gauloise: la BACHOL(L)E (Morlet, 1991, 66). Elle désigne dans les parlers dialectaux, en particulier dans le Centre de la France, un cuveau ou baquet servant au transport (pouvant être "port[é] sur l'épaule par deux hommes qui ont passé un bois rond dans deux trous percés dans deux douelles opposées l'une à l'autre et qui dépassent de l'ensemble de la bacholle de 5 à 10 cm") (Taransaud, 1976, 124; voir aussi Lachiver, 1997, 139-140). On trouve différents modèles et différentes formes linguistiques (avec des suffixes divers), comme BÉCHOWE, "baquet", en Lorraine; BACHOLO, "cuvier à lessive", et BACHOUN, "baquet", en Provence; BATSOLO, "récipient en bois", en Auvergne; BACHEROLLE, "grand vaisseau de bois", en Normandie; BACHOU(E) "hotte pour la vendange", en plusieurs régions, etc. (von Wartburg, I, 1948, 267; Depecker, 1992, 50; Lachiver, même réf.). Au Moyen Âge, on employait couramment la forme *baschoe* ou *baschoue*, "hotte". L'appellation de la BÂCHE, qui peut désigner une "sorte de bac", une "cuvette de bois faite pour recevoir de l'eau", en proviendrait, par suppression de la finale (mais le fait est discuté) (Bloch et von Wartburg, 1975, 51; Imbs, III, 1974, 1188-1189; Degavre, 1998, 80). Les différents termes cités sont rapportés au gaulois *bascauda*, "récipient", "bac à laver", "cuvette" (qu'on rencontre chez Martial et chez Juvénal) (Ernout et Meillet, 1985, 67). *Basc-auda* comporte un suffixe gaulois *-auda* (qui se retrouve dans le mot *alauda*, à l'origine du nom de l'ALOUETTE). Le radical *basc-* (peut-être identique à celui présent dans le thème *bacc-* ayant produit BAC et BASSIN) paraît apparenté, au niveau indo-européen, au latin *fascis*, qui désignait un "fagot", une "botte", un "paquet lié par une corde" (les *fasces* étaient des "faisceaux de bois liés par une courroie", et les *fascia* des "bandelettes [d'étoffe]" pour emmailloter un enfant) (Ernout et Meillet, 1985, 218).

Dans le domaine celtique, il existe un ancien irlandais *basc* qui signifie "collier", "cercle" (Vendryes, 1981, B-21 et 22). Peut-être issu d'un gaulois **ambi-bascia*, contenant le même thème *basc-*, on trouve le lyonnais AMBAISSI, nommant une "mesure pour les fagots" (Delamarre, 2003, 68). Nous suggérerons que le mot de *bascauda* a peut-être désigné étymologiquement un récipient arrondi formé par l'assemblage de planches de bois retenues par un cerclage: il semble que les BAQUETS, cuveaux et autres cuves aient été couramment entourés par les artisans gaulois de ce type de bandage (de bois le plus souvent, de fer en certains cas).

Rares sont les vestiges découverts par l'archéologie. On peut citer quand même un grand BAQUET en bois – avec bandage de fer – qui a été trouvé en 1968 (avec deux seaux également en bois) dans le tombeau d'un aristocrate gaulois (inhumé aux approches de notre ère), à Fléré-la-Rivière (Indre) (Coulon et Holmgren, 1992, 124; Guillaumet, 1996, 70). Mais nous possédons de l'époque antique d'assez nombreuses représentations sculptées de récipients en bois, prouvant que les artisans de la Gaule indépendante puis gallo-romaine étaient des spécialistes de leur fabrication. Parmi les plus célèbres, prenons en exemple la stèle de Grand (qui figure six cuveaux cerclés), le bloc de Sens montrant une série de récipients, dont quatre cuves en bois de forme tronconique, et la stèle d'Avallon, où l'on voit un cuvier cerclé posé sur un petit support à pieds (Espérandieu, VI, 1915, 197-199; IV, 1911, 52-53; III, 1910, 233). Nous ne pouvons donc attribuer au hasard le fait que nous ayons hérité des noms de plusieurs de ces récipients: les mots d'origine gauloise répondent aux représentations et aux trouvailles antiques.

• *La TONNELLERIE*

De tous les conteneurs fabriqués en bois, le TONNEAU est certainement le plus élaboré. Son nom français est vraisemblablement issu de la langue gauloise, et présumé d'origine celtique "du fait de la répartition géographique" du mot (français *tonneau*, provençal *tonel*, catalan *tonnell*) (Lambert, 2003, 202). À la base de la famille, on trouve la TONNE (celtique **tunna*, attesté dans le latin tardif *tunna/tonna*). De la TONNE va naître le nom du TONNEAU, un peu plus modeste (*tonel*, en 1150); et plus tard, le TONNELET (terme attesté au milieu du XIIIe siècle). Dérivée de *tonnel*, l'appellation de TONNELIER est connue en 1260, et celle de TONNELLERIE (issue de la précédente) se rencontre en 1295. D'autres mots de la même famille ne doivent pas être oubliés: l'ENTONNOIR (fin XIe siècle, *entonedoir*) est ainsi l'ustensile qui permet de verser du liquide dans un TONNEAU: proprement d'EN-TONNER (1215, dérivé de *tonne*). Le berceau de treillage arrondi à la façon d'un TONNEAU recevra le nom de TONNELLE (1339, diminutif de *tonne*). Le mot, emprunté au Moyen Âge par les Anglais, qui lui ont donné le sens de "tuyau", a retraversé la Manche au XIXe siècle pour reparaître en France sous le nom du *tunnel*, toujours à l'aspect de TONNEAU (coopération franco-britannique annonçant avant l'heure le percement d'une voie sous la Manche) (Imbs, VII, 1979, 1121-1122; Quemada, XVI, 1994, 324-326). Ajoutons que certains noms de famille (sans doute créés à toutes les époques, l'ancien mot gaulois s'étant définitivement imposé) font allusion aux TONNEAUX. Parfois, ils peuvent avoir désigné des fabricants de foudres: TONNELIER, TON(N)ELLIER… ; mais le plus souvent, il pourrait s'agir de sobriquets appliqués à des hommes ventrus (TONNEL, TONNEAU, TONNELAT, TONNELET, etc.) (Morlet, 1991, 931).

Que la TONNE et le TONNEAU, points de départ de cette famille, doivent leur nom à la langue gauloise, ne peut – encore une fois – renvoyer au seul hasard.

De fait, si les linguistes accordent au nom du TONNEAU une origine sans doute celtique, les archéologues et les historiens rapportent de leur côté fréquemment la création du récipient aux Celtes ("Il ne fait pas de doute qu'il faut attribuer aux Celtes l'invention du tonneau.") (Tchernia, 1997, 123). Ils constatent que l'apparition de ce type de récipient est presque systématiquement liée à "des zones de peuplement celtique" (même réf.) (cela dit, des hypothèses étrusque et rhète ont pu être envisagées) (Desbat, 1997; Gagneux-Granade, 2003b). Les traces d'une trentaine de TONNEAUX (vestiges de douelles, de fonds, de bouchons), datant de l'époque antique, ont été retrouvées dans diverses fouilles archéologiques menées en France; mais on en connaît en tout une soixantaine sur la domaine de l'ancienne Gaule (Audin, 1986, 53-54; Desbat, 1997, 117; Tchernia, 1997, 125; Marlière, 2002 : excellente étude, 50-64 et 85-86). Vu la rareté de conservation des bois, on peut conclure du nombre des trouvailles que le produit a connu une diffusion extrêmement large à l'époque gallo-romaine (et sans doute déjà aussi à la fin de la période d'Indépendance). Les exemplaires les plus anciens ne remontent en France qu'à La Tène finale: trouvés à Blain (Loire-Atlantique), Mortantambe (Charente-Maritime), Lectoure (Gers), Lattes (Hérault), Fréjus (Var) (Marlière, 2002, 55-61). Mais des TONNEAUX ont dû exister plus anciennement: un récipient formé de douelles cerclées a ainsi été découvert dans une tombe hallstattienne en Bavière (Marlière, 2002, 170).

Les représentations iconographiques (entre le Ier et le IVe siècles) sont assez nombreuses (se reporter à Espérandieu, 1907 et suiv.; Marlière, 2002, 117-144). Citons les



Pilier funéraire de Neumagen (IIe-IIIe s.) (Landesmuseum de Trèves).

En haut, intérieur d'une taverne, avec tenancier et clients. On aperçoit, à gauche, un TONNEAU où trempe une louche.
En bas, tiré par un bœuf, chariot chargé d'une TONNE qui a été arrimée avec une chaîne.

plus célèbres : le bas-relief de Langres (chariot transportant un grand foudre), celui de Cabrières-d'Aigues (bateau chargé de TONNEAUX, halé le long de la Durance) ; les statuettes du dieu Sucellus (parfois figuré avec un petit TONNEAU à ses pieds) ; ajoutons-y la pierre sculptée de Metz représentant un fabricant gallo-romain de TONNEAUX dans son atelier (Ferdière, 1988, II, 96 et 98 ; Thévenot, 1953, 304-305 ; Deyts, 1992, 87, 91-93 ; Marlière, précitée).

Les textes antiques nous attestent aussi l'utilisation de TONNEAUX dans les pays gaulois, mais dans des contextes assez inattendus. L'écrivain romain Frontin relate qu'en Cisalpine Hirtius, pour ravitailler les habitants de Modène assiégés, fit descendre des TONNEAUX remplis de sel sur un affluent du Pô (*Ruses de Guerre*, III, 13, 3, cité par Tchernia, 1997, 122 ; Marlière, 2002, 27, 174) ; ces récipients avaient certainement été mis en usage dans le pays par les Gaulois cisalpins. Le même Hirtius rapporte, dans *La Guerre des Gaules*, que les troupes gauloises retranchées dans l'oppidum cadurque d'*Uxellodunum* (Puy-d'ISSOLUD) envoyèrent du haut des pentes de la place forte des fûts enflammés pour incendier les constructions de siège édifiées par les Romains ("Les assiégés [...] emplissant des tonneaux avec du suif, de la poix et de minces lattes de bois, les font rouler en flamme sur nos ouvrages") (*GG1*, VIII/42, 312) (notons que sur le flanc de la colline de Puy-d'ISSOLUD, on a retrouvé des morceaux de bois brûlé, datés au carbone 14 des années 50 av. J.-C. : restes probables d'une tour d'assaut romaine incendiée par les engins des défenseurs gaulois) (Giron, 2001). Voilà qui préfigurait les BARILS de poudre des westerns, et qui confirme que la Gaule de l'Indépendance disposait couramment de TONNEAUX (le nom du récipient remonte au gaulois ; son utilisation, aussi, était gauloise).

On imagine qu'ordinairement ce type de conteneur était employé cependant de toute autre façon par les Gaulois. N'ayant cultivé la vigne qu'après la Conquête (bordure sud exceptée), ils durent utiliser les TONNEAUX non pas d'abord pour le vin mais pour la CERVOISE. De tels récipients auraient pu servir à transporter aussi occasionnellement d'autres denrées (sel, miel, poissons conservés dans la saumure, produits de salaisons,



Monument funéraire d'un négociant, représentant deux hommes roulant des TONNEAUX pour les charger sur un bateau
(Mittelrheinisches Landesmuseum de Mayence) (Espérandieu, VII, 1918, 340-341).

etc.) (Marlière, 2002, 174). Moyens pratiques de conservation, TONNES et TONNEAUX constituèrent d'excellents modes de portage, dans bien des cas plus pratiques que les amphores: elles sont lourdes (souvent presque autant que le liquide qu'elles contiennent), fragiles, malaisées à manier et à stocker; les TONNEAUX sont assez légers (un dixième de leur contenu), mais résistants, faciles à déplacer et à empiler dans les bateaux ou sur les chariots (Tchernia, 1981; Marlière, 2002, 189). On comprend qu'ils les aient à long terme supplantées, imposant leur nom gaulois dans notre langue.

"L'étude technique de ces anciens récipients [...] traduit une parfaite maîtrise de la tonnellerie", souligne un spécialiste de la question, Armand Desbat (1997, 113). César reconnaît dans ses *Commentaires* l'"extrême ingéniosité" des Gaulois (*GG2*, VII/22, 155). Comme il continuera à l'être dans les siècles suivants, le fût était créé par le TONNELIER gaulois à partir d'un assemblages de BARRES de bois (terme attesté au XII[e] siècle au sens de "pièce de bois longue et rigide", sans doute issu d'un gaulois **barr-*, de même sens, dont on a vu qu'il a pu désigner un matériau de base pour l'artisan du bois) (Walter, 1991, 133). De là vont naître le nom du BAR-IL (latin médiéval *barriclus*, "petit tonneau", attesté dès 800), et de la BARR-IQUE (terme attesté seulement en 1455, ayant servi à désigner un "gros fût" dans le Sud-Ouest, mais qui peut avoir une origine beaucoup plus ancienne, puisque le type gallo-roman **barrica* d'où il est issu aurait fait naître le diminutif BAR-IL) (Imbs, IV, 1975, 191 et 214; et, avec avis parfois différent, Guiraud, 1982, 72, 78-79, 81-82). Pour former BARILS et BARRIQUES, les BARRES de bois, taillées dans le SAPIN (60 % des exemplaires connus) ou le CHÊNE (20 %), étaient serrées dans un cerclage en baguettes de COUDRIER (80 % des cas) ou de BOULEAU (Marlière, 2002, 90, 92); il est curieux de constater que les noms d'arbres d'origine gauloise gardés par le français correspondent souvent aux essences qui étaient le plus couramment employées dans le travail du bois en Gaule.

Mouillées et chauffées, les BARRES allaient pouvoir se cintrer, ce qui constitue l'originalité de ce type de récipient (par opposition aux cuves et baquets) et lui assure sa résistance et sa maniabilité (Tchernia, 1997, 121), la BARRIQUE galbée pouvant "supporter les pressions les plus élevées" (Marlière, 2002, 28). Nous donnons toujours à la partie renflée du TONNEAU le nom de BOUGE, d'un gaulois *bulga* appliqué couramment par les Gaulois à des objets présentant un renflement (repris par le latin, le mot pouvait désigner un "ventre") (Imbs, IV, 1975, 771-772).

Les fonds étaient ordinairement fixés par une rainure, pratiquée sur la surface interne à chaque extrémité des douves (et laissant dépasser légèrement les BARRES) (Duch, 1970, 51 et 59-60; Marlière, 2002, 28; phot., 37). On la nomme le JABLE, mot apparu tardivement (1443), avec le verbe JABLER (1573) et le nom de JABLOIR(E) (XVI[e] s.) (Quemada, X, 1983, 620). Son origine est gauloise (*gabulum*) (Flobert, 1994, 205), mais on ne peut certifier que le terme était déjà employé dans ce sens à l'époque antique. La technique était en tout cas gauloise: on a exhumé, sur un site gallo-romain situé à Saint-Just-sur-Dive (Maine-et-Loire), l'outillage en fer d'un charpentier-foudrier; parmi les outils figuraient une GOUGE, deux TARIÈRES, et "un fer de JABLOIRE servant à pratiquer un JABLE au fond des tonneaux" (Provost, 1988e, 39). Plusieurs douelles retrouvées par les archéologues montrent le creusement de JABLES (comme à Grenoble, pour un tonnelet du I[er] siècle) (Marlière, 2002, 59, avec représ.).

Enfin le TONNELIER perçait au niveau du BOUGE un trou rond de 5 à 6 cm permettant de faire entrer (ENTONNAGE) et bien sûr sortir le liquide (un second trou, plus petit, pouvant être foré sur un des fonds pour des tests de boisson) (Marlière, 2002, 28-29). Quelques douelles conservées montrent ce trou central, ainsi sur les restes d'un tonnelet découvert à Saint-Rémy-de-Provence, site de *Glanum* (même réf., 60, avec phot.). Il porte le nom technique de BONDE, nom issu d'un gaulois **bunda*, dont la première attestation, en 1332, a le sens de "bouchon du tonneau" (Imbs, IV, 1975, 663 ; Lambert, 2003, 191). Plusieurs exemplaires de ces bouchons antiques ont été trouvés, en particulier à Lyon (qui a été un centre important de fabrication de TONNEAUX dès la fin du Ier siècle av. J.-C.) et à Lectoure, dans le Gers (Desbat, 1991 ; Marlière, 2002, 93, 57-58, 177).

Pierre Flobert pense qu'un autre terme antique ayant pu désigner le tonneau, *buttis* (à l'origine de l'ancien français *bot*, *boute*, "tonneau"), est à considérer comme gaulois (Flobert, 1994, 205-206 ; 1995, 264 ; Degavre, 1998, 121). Il a dû être employé à l'époque gallo-romaine ; son origine, cependant, ne paraît ni celtique, ni grecque, ni latine ; ce serait un "mot méditerranéen", lié à la culture de la vigne (Whatmough, 1970, 162). Il est intéressant de noter, en tout cas, que son dérivé *buticula* (attesté dans le bas-latin de la Gaule) est à l'origine de notre *bouteille* (1160-1170, *botele*, "récipient", avec suffixe diminutif) (le sens de "récipient en verre" ne se développera pas avant le VIIIe-IXe siècles) (Imbs, IV, 1975, 858 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 84 ; Rey, 1992, 271). On connaît à partir du Moyen Âge des noms de familles formés à partir de *boute/bute* : *Buttel*, *Buttet*, *Buttard*, *Button*, *Butheau*... (*Le Butel* est ainsi attesté à Eu (Seine-Maritime) en 1352) ; ce seraient les surnoms de marchands de vin (Morlet, 1991, 151).

Indéniablement, la fabrication (et peut-être même l'invention) gauloise du TONNEAU a marqué notre vocabulaire. Les techniques se sont gardées et, avec elles, les mots qui les désignaient.

Plus largement, il faut souligner la richesse des traces linguistiques concernant les métiers du bois, correspondant au développement de ces artisanats en Gaule, "où la capacité d'invention et la qualité du travail des artisans celtes est clairement attestée" (Kruta, 2000, 479). Le substrat gaulois y trouve certainement une part de sa spécificité.

3 - ARTISANATS DE L'OSIER

Complémentairement aux fabrications en bois, on évoquera les ouvrages réalisés dans d'autres matières végétales (qui les concurrençaient parfois dans les mêmes emplois).

3.1. Matériaux

Une célèbre scène du calendrier des travaux agricoles, faisant partie de la grande mosaïque gallo-romaine de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye, nous montre, pour le mois de janvier-février, la fabrication de paniers en vannerie. Un ouvrier tresse une grosse corbeille ; un autre apporte un long fagot de rameaux (osier, joncs ou roseaux) pour approvisionner son compagnon (Tomasson, 1992, 88-89 ; Blanc, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 31).

L'osier, parmi ces matériaux secondaires, était le plus utilisé. L'arbre (ou arbuste) croît au bord des rivières et en terrains humides. Il devait se rencontrer couramment en Gaule : la richesse des cours d'eau, et l'importance (relative) des zones marécageuses, qui se marque dans des toponymes d'origine gauloise, le laissent supposer. Selon Pline (confirmé par Columelle), une variété d'osier dénommé "osier gaulois" donnait les rameaux les plus minces, permettant de produire "des ouvrages de vannerie d'une finesse remarquable" (Pline, *Histoire Naturelle*, XVI, 174, cité par Blanc et Gury, 1989, 199 ; voir aussi Columelle, *L'Agriculture*, IV, 30, 4, cité par les mêmes auteurs, même réf., et dans Barbier et autres auteurs, 1999, 14).

Nous gardons dans nos dialectes deux séries de termes nommant l'osier qui remontent à la langue gauloise. Un premier modèle **abanco-* devait avoir été formé sur un radical celtique **ab-*, "eau" (à comparer avec l'ancien irlandais *ab*, également "eau") (Vendryes, 1959a, A-4 et 5) ; son sens correspond bien aux conditions de croissance de l'osier. Ce modèle a abouti au nom dialectal d'AVAN (variantes AVANS, AVENT, ÔVAN), employé dans l'Aube, la Franche-Comté, la Saône-et-Loire, l'Ain, la Savoie, et aussi en Suisse (von Wartburg, XXIV, 1969-1983, 2 et 33 ; Billy, 1993, 1 ; 1995, 3 ; Lachiver, 1997, 131 ; et au plan régional : Taverdet, 1981, 33 ; Gagny, 1993, 19 ; Colin, 1995, 34). AVANS, connu dans le canton de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel, est attesté aux XVe-XVIe siècles pour nommer les "rameaux d'osier servant à faire des ouvrages de vannerie". AVAN, dans le Jura, désigne l'"osier jaune qui sert de lien", la "petite tige flexible de saule qui sert à réparer les paniers" (von Wartburg, même réf.).

Une seconde appellation gauloise **vorra/*vorrice* peut être mise également en rapport avec le travail de la vannerie : on trouve à sa base un ancien radical **wer-*, "plier", "courber" (Pokorny, 1959, 1152) ; le rameau de l'osier est réputé être très flexible et difficile à casser, ce qui en faisait un matériau recherché par l'artisan gaulois. **Vorra*, à l'origine de mots dialectaux essentiellement dans la moitié sud de la France, explique le patois du haut Quercy GOURRO, le provençal alpin (A)GOURRA, "saule", le valdôtain GORA, "saule" (dialecte du Val d'Aoste), le savoyard GÔRË ou VORÊ, "osier", mais aussi le franc-comtois GOURO, "osier jaune et vert". **Vorrice* a abouti au nom de la VORGE (nombreuses variantes : VORDE, VORZE, VEURZE…, auxquelles s'ajoutent les dérivés : VORGIN, VORGINE…), appellation dialectale de l'"osier" encore très vivante, qu'on rencontre en d'assez nombreuses régions (Champagne, Franche-Comté, Bourgogne, Dauphiné, aire franco-provençale…), et qui a généré des noms de lieux (comme VORS, en Aveyron) et des noms de familles (tels VORAZ ou VORS) (Lachiver, 1997, 1704 ; Nègre, 1990, 275 ; Morlet, 1991, 971). Le mot est employé pour le tressage : ainsi dans la région de Grenoble, VORGINA désigne un "bois flexible dont se servent les vanniers" (von Wartburg, XIV, 1961, 632-633 ; Quemada, XVI, 1994, 1325 ; Billy, 1995, 247-248).

D'autres matières premières provenant de plantes ont été utilisées aussi par l'artisan gaulois. La vannerie, outre l'osier, a employé le jonc (Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 16). Son appellation gauloise, **sesca*, (formée sur un radical **sek-*, "couper") est restituée d'après l'ancien irlandais *seisc*, "roseau, jonc", le gallois *hesc*, "laîche, joncs", le cornique *hesk*, "jonc, roseaux", le breton *hesc*, "laîche, jonc coupant" (Pokorny, 1959, 895 ; Vendryes, 1974, S-75 et 76). Elle a donné naissance à l'ancien français *sesche* ; elle reste dans l'occitan SESCO ou SESCA, "jonc, roseau" (à l'origine de noms de localités et de noms de famille, comme SESCAS et SESQUIÈRES) (Morlet,

1991, 899). On rencontre dans le Tarn-et-Garonne un terme SESKO, “paille pour rempailler les chaises” ; dans le Gers, un verbe SESKA, “rempailler (une chaise)”, connu aussi en Languedoc sous la forme SESKIA ; le SETSO désigne en Ardèche une “hotte pour porter du fumier et de la terre” (von Wartburg, XI, 1964, 551).

Des jeunes pousses et des écorces d'arbres ont été également employées dans certaines fabrications. On a vu l'usage des baguettes de COUDRIER et de BOULEAU pour cercler les TONNEAUX. Le BOULEAU (dont le nom remonte à la langue gauloise par l'intermédiaire d'un latin populaire **betullus*) semble avoir tenu “une place privilégiée dans la vannerie gallo-romaine” (Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 15) ; selon Pline, “c'est un arbre de Gaule remarquablement blanc et svelte [...] ; souple, il s'emploie [...] pour les cercles et les côtes des corbeilles” (*Histoire Naturelle*, XVI, 30, 75, trad. André, 1962, 45). Le COUDRIER (dont l'appellation provient d'un gaulois latinisé **colurus*) avait, selon le naturaliste grec Théophraste, un bois “d'une grande élasticité ; aussi confectionne-t-on des corbeilles avec les petits brins très fins, préalablement écorcés, et même avec les grosses baguettes raclées” (III, 15, 1, cité par Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 14). Le mot dialectal de CAURE (issu du même thème gallo-latin que le nom du COUDRIER) nomme toujours dans le parler des Ardennes une “longue branche de noisetier destinée aux travaux de vannerie” (Dottin, 1920, 248 ; Tamine, 1992, 45). Le français BRIN a longtemps servi à désigner une “jeune pousse” (“rejet bien droit d'une souche d'arbre coupé”, “jeune tige”) (c'est en ce sens que René Bazin l'emploie, parlant des “BRINS de hêtre, de bouleau, de charme, de tremble et même de chêne...”) (cité par Imbs, IV, 1975, 969). À l'origine du mot, se trouverait un gaulois **brinos*, “baguette” (von Wartburg, I, 1948, 528-531).

3.2. Fabrications

3.2.1. Treillis

L'osier (fixé sur un support de pieux) a dû parfois remplacer le bois dans la fabrication des barrières : palissades des QUAIS et clôtures mobiles à claire-voie nommées DOURAISES. Les CLAYONNAGES servant à bâtir les cloisons des maisons ont pu voir employés concurremment (ou complémentairement) treillis de bois et treillis d'osier : le thème gaulois *clet-* paraît avoir désigné tout “ouvrage tressé”, “entrelacé” (Vendryes, 1987, C-117) ; au reste, le français CLAIE, et ses dérivés CLAYETTE et CLAYON, ont privilégié le sens de “treillis d'osier” (Imbs, V, 1977, 866-867 et 902).

Des CLAIES d'osier ou d'écorce ont certainement été employées pour le séchage des produits de la terre (fruits et légumes) et pour la préparation des fromages (Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 16 et 21). D'autres, montées sur une structure de bois, ont été utilisées comme brancards pour les portages agricoles (dans le calendrier rustique de la mosaïque de Saint-Romain-en-Gal, une scène représente le transport de fumier sur une CLAIE) (Ferdière, 1988, II, 44-45, avec reprod.). La plus ancienne attestation du gaulois **clêta* dans le latin médiéval *clida* (VIIe siècle) désigne un “treillage sur lequel on déposait le cadavre d'un supplicié” (Imbs, V, 1977, 867). Ce sens de “brancard” s'est gardé dans le français ; on lit dans *Colline* de Jean Giono : “Tu as vu le berger des Campas, quand on l'a rapporté sur la CLAIE ? Tu l'as vu ? Il n'est pas mort de mort simple” (1929, 94).

3.2.2. Voitures

Le CHARRON a su tirer parti des qualités respectives du bois et de l'osier dans la construction des voitures. Le bois assurait la résistance nécessaire contre les tiraillements des assemblages mobiles ; l'osier pouvait permettre la rapidité de déplacement dans l'espace et une certaine souplesse d'utilisation. Aussi chars de guerre et voitures civiles légères associeront assez fréquemment caisse en bois et flancs en vannerie (Brunaux et Lambot, 1987, 116-117). Les mots en témoignent si la matière a disparu.

Le nom gaulois du *cisium* (véhicule de combat, et aussi cabriolet rapide à deux roues), que l'on retrouve dans la langue latine qui l'avait adopté, tire son origine d'un thème celtique en rapport avec le tressage de l'osier : on comparera avec l'ancien irlandais *cisse*, "tressé", *ces*, "corbeille tressé", et l'irlandais moderne *cisean*, "panier d'osier" (Vendryes, 1987, C-78 et 79). Cependant, l'appellation ne semble pas avoir laissé de trace en français.

Autre petit char rapide, le *carpentum*, dans sa version militaire, aurait également désigné en Gaule un véhicule léger, avec une caisse en osier. Le gaulois **carbanton* paraît remonter à l'indo-européen **(s)kerb(h)-*, "tresser" ; on peut donc se demander si, avant d'être appliqué à l'assemblage des bois du véhicule gaulois, le nom de la CHARPENTE n'était pas en rapport très ancien avec l'idée d'osier ; simple hypothèse (Pokorny, 1959, 948 ; Degavre, 1998, 138).

Des véhicules servant au transport de marchandises, de matériaux (et même de voyageurs) utiliseront aussi la vannerie ; elle apportera une flexibilité appréciable dans les convoyages et les transbordements (Barbier et autres auteurs, 1999, 24-25, 30 et 33, 40-41). Conçues à l'époque gauloise, les fabrications continueront à employer l'osier après la Conquête, comme nous le montrent d'assez nombreux témoignages iconographiques : "Les charrons gallo-romains puisaient leur savoir réputé aux sources d'une tradition ne devant rien aux conquérants romains" (Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 24). Le plus courant de ces véhicules, sorte de carriole à deux ou à quatre roues, portait le nom de *benna* (adopté par la langue latine mais donné comme celtique par Festus) (Bloch et von Wartburg, 1975, 56). Il était fabriqué avec une grande corbeille bombée d'osier tressé (représentations dans Delor, 1993, 56 ; Barbier et autres auteurs, 1999, couverture, 30, 40, avec reconstitutions). De fait, *benna* remonte à un ancien radical **bhendh-*, "lier", qui doit faire allusion au tressage (Pokorny, 1959, 127 ; Lambert, 2003, 190). Le souvenir de la *benna* gauloise se retrouve dans le nom français de véhicules utilisés pour le transport des fardeaux. La BANNE désigne une "charrette", un "tombereau" (le mot est attesté, à la fin du XII[e] siècle, sous la forme *bene*, dans le célèbre épisode du *Roman de Renart* contant comment le goupil a réussi à manger le poisson des charretiers : *En la bene aus charetiers/ [Renart] Se fist jeter con beste morte.*") (Imbs, IV, 1975, 134). Le dérivé BANNEAU nomme régionalement un "tombereau léger", en particulier en Normandie (Flaubert évoque, dans *Bouvard et Pécuchet*, "un banneau emporta[nt] les cailloux" d'une butte qu'on épierre) (Imbs, IV, 1975, 134). Variante de la BANNE, on connaît la BENNE (probablement originaire du Nord-Est) : wagon de transport, chariot servant à voiturer du charbon, caisse amovible monté sur le châssis d'un petit camion... (de même le coffre d'osier de la *benna* gauloise était parfois conçu pour pouvoir être ôté du véhicule) (Imbs, IV, 1975, 392-393 ; Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 24).

Ci-dessus - Chariot en vannerie à quatre roues (d'après le bas-relief de Dijon).
Ci-dessous - Charrette à deux roues, à corbeille en vannerie
(d'après le bas-relief d'Arlon, Belgique).



Véhicules à caisse d'osier reproduits d'après des bas-reliefs antiques par Guy Barbier, artisan vannier (exposition "La Vannerie dans l'Antiquité", Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours). On reliera ces fabrications aux noms de différentes charrettes et voitures gardés dans le français : BANNE, BENNE, BANNEAU, BAGNOLE, du gaulois *benna*, faisant allusion au tressage.

Une série de noms de famille s'est formée, au cours des âges, à partir de ces appellations. Certains pourraient renvoyer à d'anciens fabricants ou conducteurs de BENNES : BEN(N)IER, BENNAIRE, BENELIER, BE(S)NEUX, BENATIER, etc. (Morlet, 1991, 94).

Ordinairement fabriquée dans la version "break" (charrette pour le transport des marchandises), la *benna* était aussi produite par le CHARRON dans la gamme "berline" : voiture de transport pour les voyageurs (de là vient le mot gallo-latin de *combennes* désignant des "compagnons de voyage" : littéralement "ceux qui sont dans la même charrette") (Ernout et Meillet, 1985, 69 ; Duval, 1952, 246 ; Schmidt, 1967, 158). Dérivé du terme de BANNE, s'est formé dans les patois septentrionaux (Ardennes, Normandie...) le nom de la BAGNOLE (sur le modèle *carr-iole* dont il reprend le suffixe) (Bloch et von Wartburg, 1975, 56). Elle était d'abord "voiture à bras" (Jean Richepin parle de "la maigre salade [...] que les bonnes femmes poussent devant elles dans leur bagnole à bras...") ; elle a fini dans le langage populaire par nommer une automobile : la BAGNOLE retrouve ainsi dans son sémantisme l'ancienne idée gauloise du véhicule servant à transporter des passagers (Imbs, IV, 1975, 14 ; Galey, 1991, 31).

3.2.3. *Paniers*

Toutes sortes de paniers, corbeilles et couffins ont été réalisées en osier ou en baguettes tressées (concurremment aux récipients qui étaient fabriqués en bois). Posidonios parle des "corbeilles en bois ou en osier tressé" des Gaulois (*Histoires*, XXIII, Cougny, I, 1986, 375). Cependant, l'archéologie nous aide peu : les découvertes sont rarissimes. Dans la tombe d'une nécropole gallo-romaine, située aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), on a trouvé en 1893, près du squelette d'une jeune femme d'une vingtaine d'années, une "corbeille d'osier, presque intacte, [qui] contenait des fruits" (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 183 ; phot. dans Ferdière, 1988, II, 205).

Les meilleures traces des productions passées de la vannerie restent dans nos mots. On a vu que le nom de *benna* désignait en Gaule un "véhicule à caisse d'osier" ; le même terme servait également dans la langue gauloise à nommer une "corbeille", un "panier" (Lambert, 2003, 190), sens attesté anciennement (on lit dans la *Vie de saint Rémi* : *vase quod vulgo benna dicitur,* "le récipient que les gens du peuple appellent *benna*") (Whatmough, 1970, 718). Plusieurs mots de notre lexique gardent le souvenir de cet ancien produit de la vannerie gauloise. La BANNE nomme une "grande manne, le plus souvent d'osier, servant généralement à transporter des fruits ou des légumes" (1307, *benne*, "panier"). On lui associera la variante dialectale BENNE (lorrain *bène*, "manne d'osier"). La BANNETTE est un "petit panier, le plus souvent d'osier ou de bois léger" (XIII[e] s., *banete*, "espèce de panier fait de menus brins de bois"). Le BANNETON désigne, en boulangerie, (comme parfois le terme précédent) un "petit panier d'osier, dans lequel on fait lever le pain" (XIII[e] siècle, "panier d'osier") (Imbs, IV, 1975, 133-135 et 392-393 ; Lachiver, 1997, 157-158, 198, 158). De nombreux termes issus du gaulois *benna* servent à nommer dans les dialectes et les patois des corbeilles, paniers ou mannes (von Wartburg, I, 1948, 326). Contentons-nous de citer quelques exemples : la BANASTRE, "grande corbeille de forme circulaire et peu profonde", en Pays aquitain ; la BANASTE et le BANASTON, "panier d'osier oblong muni d'anses", en Provence ; le BENATON, "panier à vendanges", type usuel dans le vignoble côte-d'orien ; la BENNETTE, "hotte en osier pour les vignes" ou "panier allongé pour transporter la terre", en Savoie ; le BENNON, "corbeille de branches de saule ou de branches de sapin

tressées servant à déposer la pâte qu'on veut laisser lever", dans le Haut-Jura, etc. (Boisgontier, 1991, 16; Depecker, 1992, 56; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 26; Gagny, 1993, 26; Robez-Ferraris, 1995, 66; Lachiver, 1997, 155, 197).

Le souvenir d'anciens artisans, vendeurs ou utilisateurs de corbeilles d'osier pourrait s'être conservé dans des noms de famille issus des termes précédents: BANNE(S), BAN(N)ET, BAN(N)EL, BANETON, BANNELIER, BENNE… ; mais il est difficile de les distinguer des noms propres qui désignaient des fabricants de chariots ou tombereaux (Morlet, 1991, 73, 94).

On retrouve dans le vocabulaire d'autres appellations provenant d'anciens paniers gaulois faits en vannerie. Comme le mot *benna* a pu nommer à la fois une carriole à corbeille d'osier et un panier tressé, le terme **carbanto-*, "char de guerre à caisse d'osier", aurait correspondu à une forme voisine **carpagno-*, "petite corbeille" (construite sur un ancien radical **(s)kerb(h)-*, "tourner, courber, tresser") (Pokorny, 1959, 948; Degavre, 1998, 138). Elle semble avoir donné naissance à une série de mots dialectaux que l'on rencontre dans l'Est de la France (Billy, 1993, 44; 1995, 87). Citons CHAIRPAIGNE, "vannerie", dans les Ardennes; CHARPAGNE, "panier haut et rond", dans la Marne; CHARPINGNE, "grand panier de viorne ou d'osier, banne", dans l'Aube; CHARPAGNE, CHERPEIGNE et CHARPIN, "corbeille d'osier", "panier", en Lorraine; CHAIRPAIGNE ou CHERPEINGNE, "panier oblong fait avec les éclats longs et minces d'aubier du chêneau, ou les lanières de jeunes tiges de coudrier", dans les Vosges; CHARPI(G)NE ou CHARPAGNE, "panier de cuisine", en Franche-Comté (où le CHARPIGNIER peut nommer le "vannier"); CHARPAIGNE, "grand panier", en Bourgogne, etc. (von Wartburg, II, 1949, 405-406; Colin, 1995, 92; Lachiver, 1997, 422); (cependant, l'origine du mot reste discutée, certains étymologistes le mettant plutôt en rapport avec le latin *carpinus*, "charme") (Imbs, V, 1977, 569).

L'étude de la boissellerie nous a montré que les BACHOL(L)ES, BÉCHOWES, BACHEROLLES, etc., nommaient dans les parlers régionaux des cuveaux ou des baquets de bois, ces mots remontant à un gaulois *bascauda*. Cependant, d'autres termes dialectaux issus du même *bascauda* désignent expressément des récipients en osier; on se demandera si ce sens n'existait pas déjà anciennement, les objets ayant pu être fabriqués dans différents matériaux. Citons la BÂCHE, "grand panier d'osier pour l'envoi des marchandises", en Franche-Comté; le BÂCHOT, "hotte en osier", dans la Sarthe; la BACHOLE, "sorte de hotte d'osier tressé", dans la Saône-et-Loire; la BACHOURDE, "panier d'osier", dans les Ardennes, etc. (von Wartburg, I, 1948, 267; Tamine, 1992, 23). Le terme de BÂCHE nomme parfois une "espèce de filet ou hotte en osier pour prendre le poisson" (par exemple dans la Mayenne) (von Wartburg, même réf.; Imbs, III, 1974, 1189). Ce genre de fabrication devait être assez courant dès l'époque gauloise. Une nasse de pêche en saule a été découverte (au bord de l'eau) à Melz-sur-Seine (Seine-et-Marne), dans un petit site d'occupation gauloise, daté de la fin de La Tène moyenne (Tomasson, 1992, avec phot.); "la parfaite maîtrise de la forme […] ainsi que l'agencement des brins, démontrent l'habileté de [l']artisan celtique" (même réf., 83).

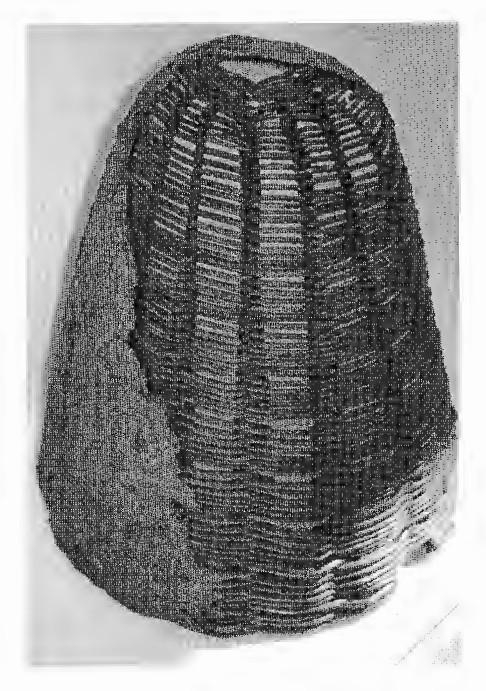
Enfin, un étymon **risca*/**riscia*, "récipient", "corbeille", rapporté à la langue gauloise (car ses descendants sont circonscrits à l'ancien domaine gallo-roman), aurait donné naissance à une série de noms qu'on rencontre essentiellement dans la moitié nord de la France (Meyer-Lübke, 1935, 606; Billy, 1993, 126; 1995, 195-196). Limité à

quelques contrées du Centre-Est, **risca* aurait abouti à ROCHE ou ROCHA, "corbeille à pain" (Saône-et-Loire); RÔTCHE et RECHOTTE, "panier" (Doubs). **Riscia* (dérivé du précédent) s'est plus largement implanté dans le Centre-Ouest, le Centre, le Nord-Est et l'Est; il expliquerait RESSE, bien connu en plusieurs régions (par exemple dans l'Orne, "manne pour ramasser les fruits"; dans le Cher et l'Indre, "grand panier d'osier"; dans la Moselle, "grand panier oblong à deux anses"...) ; RASSE et RASSETTE, dans l'Yonne, "grande corbeille en osier ou en noisetier"; RESSOTTE, en Franche-Comté, "petit panier"; RESTÉE, en Loire-Atlantique, "panier en éclisse", etc. (von Wartburg, X, 1962, 417-418; Lachiver, 1997, 1419-1420, 1429, 1454).

3.2.4. RUCHES

L'étude de l'"Élevage" a montré le rôle important de l'apiculture en Gaule. Nous savons que le français garde – dans le lexique national comme dans les parlers régionaux – des appellations issues de la langue gauloise en rapport avec les ruches. Le gaulois *benna* (qu'on vient de voir nommer un "récipient", une "corbeille") se retrouve dans plusieurs termes dialectaux au sens de "ruche": BÈNE, dans la Manche; BENNE ou BEUNE, en Saône-et-Loire; BINA, dans le Calvados; BENA, dans le Jura et l'Isère; BENNA ou BANNA, dans le Canton de Vaud, etc. (von Wartburg, I, 1948, 326; Taverdet, 1981, 77; Lachiver, 1997, 198). Cette signification ne remonterait-elle pas à l'époque de la Gaule ? La ruche a pu être conçue par l'artisan vannier comme une sorte de grand panier d'osier renversé (qu'il suffisait ensuite de rendre étanche en la recouvrant de BOUSE ou de GLAISE). Des auteurs antiques nous attestent que, comme les corbeilles utilisées dans l'agriculture, les "paniers à abeilles" étaient parfois façonnés "en baguettes ou éclisses tressées" (rappelons que *benna* est formé sur un radical **bendh-*, "lier"); on pouvait aussi "lier" l'osier tressé sur une armature de LATTES de chêne (Barbier et autres auteurs, 1999, 38-39). Naguère encore, de tels procédés de fabrication étaient employés dans les campagnes (Marchenay, 1979, 47 et 63, avec phot.).

Il est connu que le nom français de la RUCHE provient lui-même d'un gaulois *rusca* (employé dans des gloses du VIIIe-IXe siècle), et que ce terme devait avoir le sens premier d'"écorce" (attesté par plusieurs autres langues celtiques) (Bloch et von Wartburg, 1975, 565; Quemada, XIV, 1990, 1339; Vendryes, 1974, R-54). On imagine souvent (au regard du catalan *rusc*, "écorce de chêne-liège", "ruche") que les RUCHES des Gaulois étaient faites à partir de plaques d'écorce détachées des arbres. Nous nous demandons si en règle générale – à l'exception de quelques régions des pays méridionaux où l'on trouve des chênes-lièges – on n'avait pas plutôt affaire à des lanières d'écorces, que l'artisan tressait à la façon de l'osier. Sur de jeunes branches droites, "l'écorce [pouvait être] incisée longitudinalement pour donner des lanières de largeur identique, entre 10 et 15 mm"; puis "on racl[ait] l'écorce superficielle pour assouplir les lanières"; enfin, ces lanières étaient "mouillées pour être travaillées" et tressées (Reinhard et Pillonel, 1989, 146-147, avec illustr.). Pline atteste l'existence de ce type de fabrications: "L'écorce (*cortex*) de hêtre, de tilleul, de sapin, d'épicéa est toujours employée dans les campagnes. On en fait des récipients, des corbeilles, des ustensiles": rajoutons, des ruches parfois (*Histoire Naturelle*, XVI, 35, cité par Blanc et Gury, 1989, 199). Plusieurs bas-reliefs gallo-romains montrent des vanneries faites à partir d'écorces: hotte de vendanges, corbeille de fruits... (Blanc et Gury, même réf.). Des "vestiges archéologiques attestent surtout l'emploi de l'écorce, fort prisée à l'époque celtique, tant pour des récipients que des parures" (Blanc et Gury, dans Barbier et autres auteurs, 1999, 15).



Comme son nom d'origine gauloise le suggère, la RUCHE (gaulois *rusca*, "écorce") devait être jadis fabriquée à partir de lanières d'écorces, ou de brins d'osier brut tressés, qu'on enduisait ensuite de glaise ou de bouse de vache (exposition "La Vannerie dans l'Antiquité", Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours ; réalisation Guy Barbier, Association "Les Brins d'Osier").

Nous remarquons, au plan linguistique, que dans les termes dialectaux issus du gaulois *rusca* plusieurs désignent des produits d'artisanat autres que des ruches, mais qui ont dû être fabriqués à partir de lanières d'écorces ou d'éclisses d'osier (et non des plaques d'écorce) : RUQUE, "panier d'écorces", dans le Pas-de-Calais ; RUCHE, "panier", en Normandie ; RÊUCHE, "corbeille en osier", en Saône-et-Loire ; RUCHE, "panier rond et haut, fait d'écorce d'arbre pour la cueillette des fruits", dans le Doubs. Également RUCHE, "mesure de capacité", en Normandie ; RUCHI, "mesure pour les grains", en Dauphiné, etc. (von Wartburg, X, 1962, 583). Rien n'interdit donc que les RUCHES d'abeilles aient été faites, elles-mêmes, à partir de lanières d'écorces.

Nous envisagerons (à titre d'hypothèse) qu'un rapport étymologique ait existé entre le gaulois *rusca*, "écorce", "ruche", et le gaulois **risca/*riscia*, "récipient", "corbeille", précédemment étudié (von Wartburg, X, 1962, 418). On trouverait à la base de cette famille un indo-européen *wreik-*, "tourner", "lier", qui ferait allusion au travail de la vannerie (Pokorny, 1959, 1158).

Selon Maurice Daumas (auteur d'une *Histoire générale des Techniques*), "la vannerie avait [...] atteint [en Gaule] [...] un haut degré de virtuosité" (1996, 247). Selon Gérard Coulon, aussi, "les vanniers gallo-romains avaient acquis un savoir-faire et une dextérité extraordinaires" (dans Barbier et autres auteurs, 1999, 7). Nos mots nous gardent des traces non négligeables de cet artisanat ancien, qui permettent de mieux mesurer son importance.

4 - TRAVAIL DES PEAUX ET DES TISSUS, HABILLEMENT

4.1. Cuirs et fourrures

Quelques mots français d'origine gauloise nous suggèrent l'existence d'un travail des cuirs et des fourrures à l'époque de la Gaule. L'importance de l'élevage (qui s'est révélée à nous par le souvenir de noms gaulois d'animaux, gardés dans notre lexique et nos toponymes) aide à expliquer le développement d'une industrie du corroyage et de la pelleterie.

4.1.1. Cuirs

Selon Pline, des cuirs étaient exportés de Gaule jusqu'à Rome : l'auteur de *l'Histoire Naturelle* parle d'"une cargaison de peaux importées de Gaule" (IX, 14, éd. de Saint-Denis, 1955, 42 ; fait relevé par Jullian, V, 1920, 247 ; Guillaumet, 1996, 71). Les outils d'un artisan gaulois tanneur-bourrelier, découverts dans une tombe à Ménil-Annelles (Ardennes), témoignent de ces activités passées (Guillaumet, 1996, 72-73, avec représentation de la panoplie).

La langue a gardé aussi des preuves du travail des cuirs en Gaule. Les peaux, après avoir été retirées des animaux abattus, subissaient une série de traitements qui pouvaient durer un à deux ans. Selon les spécialistes de la question, elles étaient "empilées pendant plusieurs mois dans une fosse, en alternance avec des écorces". "Après ce premier bain, [elles étaient] mises dans d'autres bains dont on fai[sait] varier les natures d'écorces et leur concentration". "Au bout de plusieurs mois, la peau [était] sortie [...], lavée et essorée" ; elle allait subir encore d'autres traitements (Guillaumet, 1996, 72-73). L'écorce du CHÊNE (arbre, on l'a vu, très présent dans les forêts gauloises) était réduite en poudre pour transformer les peaux en cuir souple et imputrescible. Notre mot de TAN (attesté dans la langue française depuis 1262) est très probablement issu d'un gaulois **tanno-*, appellation celtique du "chêne-vert" que l'on restitue en comparaison avec le breton *tann*, "chêne", l'ancien cornique *tannen*, "chêne", et l'ancien irlandais *teine* ou *tinne*, "houx" ("le sens des noms d'arbres est sujet à se déplacer" ; "l'allemand *Tanne*, "sapin" (mais aussi "chêne", anciennement)", devrait s'expliquer lui-même par un emprunt du germanique au celtique) (von Wartburg, XIII/1, 1966, 84 ; Vendryes, 1978, T-71 ; Quemada, XV, 1992, 1348 ; Rey, 1992, 2079 ; Lambert, 2003, 202 ; Delamarre, 2003, 289-290). TANNER (connu en 1230, avec la signification de "préparer les cuirs avec du TAN pour les rendre imputrescibles") est à relier à la forme ancienne *tanare*, citée dans un glossaire latin du VIII[e] siècle. On note que les premiers emplois français du verbe (1200, *tenner*) montrent le sens figuré de "fatiguer", par référence au cuir qu'on bat pour l'assouplir (d'où l'expression familière TANNER *quelqu'un*) ; cette acception seconde laisse supposer l'existence d'un sens propre bien plus ancien, qui nous rapproche de l'époque de la Gaule. Ajoutons des dérivés du verbe TANNER : TANNERIE, apparu dans l'écrit en 1216, et TANNEUR, en 1226 (le nom de famille TANNEAU semblant issu du moyen français *tannel*, "tanneur") (Quemada, XV, 1992, 1347-1348, 1355, 1356, 1357 ; Morlet, 1991, 917).

Outre des vêtements et des pièces de harnachement pour les chevaux, l'artisan devait fabriquer toutes sortes d'objets en cuir. Parmi eux, on comptait la *bulga*. Le mot, emprunté par les Latins, mais attesté comme gaulois par le grammairien Festus (au II[e] siècle de notre ère), désignait un "petit sac de cuir" ("sacculus scorteus") (Ernout et Meillet, 1985, 78). Le même thème celtique se reconnaît dans le vieil-irlandais *bolg*, "sac", et le moyen-gallois *bolg*, de sens identique (Vendryes, 1981, B-66 et 67 ; Lambert, 2003, 192 ; Delamarre, 2003, 94). À l'origine, on trouve un indo-européen **bhelgh-*, "gonfler" (Pokorny, 1959, 125-126) : l'objet nommait une bourse de cuir à la forme renflée. Le gaulois *bulga* s'est transmis dans l'ancien français *bouge*, "sac", "valise" (pouvant désigner un sac fixé à la selle du cheval, où l'on tenait ses valeurs). Nous gardons souvenir de la BOUGETTE du damoiseau (terme connu à la fin du XII[e] siècle), petit sac de cuir recherché par les coupeurs de bourse du Moyen Âge. Emprunté à cette époque par les Anglais, le mot s'est appliqué Outre-Manche à la bourse d'un trésorier,

puis, par sens figuré, aux finances de l'État. Au XVIII[e] siècle, nous avons réintroduit en France le vocable sous son nouveau sens, paré aussi de la forme neuve qu'il avait acquise par suite de la prononciation britannique. Voilà l'origine du BUDGET de nos finances, qu'on ne pense plus aujourd'hui à mettre en rapport avec le sac de cuir des Gaulois (Imbs, IV, 1975, 772, 774, 1050; Walter, 1991, 148; Galey, 1991, 48-49).

4.1.2. Fourrures

Les fourrures étaient recherchées, dans un pays dont le climat connaissait les rigueurs hivernales.

Le nom de la BELETTE, au lieu de devoir être rapporté au latin *bellus* – qui aurait seulement influencé l'évolution du mot, par étymologie populaire –, pourrait remonter à un radical celtique *belo-*, "blanc", "clair", "brillant" (Gamillscheg, 1969, 99; Brucker, 1988, 61; et pour le thème celtique, Pokorny, 1959, 119; von Wartburg, I, 1948, 322). Il ferait allusion à la fourrure de l'animal: blanche, sur les parties inférieures, ou sur tout le corps, selon les espèces; on compare avec le gallois *bele*, "martre" (animal au pelage "luisant") (Larousse, II, 1867, 490; et X, 1873, 1266). La gracilité du squelette permet rarement de retrouver des restes d'os d'époque gauloise; cependant les archéologues ont montré la présence, dans la tombe du prince celte de Hochdorf (Bade-Wurtemberg), de petits morceaux de peaux de BELETTE, sur la banquette en bronze où reposait le corps du défunt, preuve que les Celtes utilisaient la peau et la fourrure de l'animal (Mohen et autres auteurs, 1987, 151).

L'ancien nom du "blaireau" : TAISSON (ou TESSON), transmis par un bas-latin *taxo*, paraît remonter à une origine gauloise (Lambert, 2003, 202). Il reste encore très présent dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est de la France (von Wartburg, XIII/1, 1966, 144-147); de son appellation sont issus des noms de rivières (la TAISSONNE, la TEYSSONNE, le TESSOUX...); des noms de localités (TANAY, TAISSONNIÈRES...); et des noms de familles (TAINE, TAISNE, TAISSON, TESSONNEAU, TEYSSONNIER) (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 88; Taverdet, 1994a, 190; Morlet, 1991, 915, 921, 922, 923). Le mot de BLAIREAU, lui-même, provient d'un thème gaulois **blaro-*, qui désignait en celtique une couleur "gris clair" (à comparer avec le gallois *blawr*, "gris", et l'écossais *blar*, "qui a une tache blanche sur le front") (Lambert, 2003, 191; Delamarre, 2003, 77-78). L'animal, de fait, a une fourrure d'aspect général gris, et une tache blanche sur la tête. Des restes d'ossements de BLAIREAUX ont été découverts dans plusieurs dépôts datant de l'époque gauloise (Arbogast et autres auteurs, 1987, 73; Méniel, 1987, 97); ces animaux étaient "recherchés pour leur fourrure et capturés par déterrage" (Arbogast et autres auteurs, 1987, 68). Dans la même tombe du prince celte de Hochdorf, les restes d'une "couchette" (sorte de couette) comprenant de la fourrure de BLAIREAU ont été retrouvés (Mohen et autres auteurs, 1987, 148, 151; avec dessin et phot., 148, 149, 151; Roche-Bernard, 1993, 61; Guillaumet, 1996, 71).

Un autre petit animal à fourrure – aujourd'hui disparu de France – devait être très courant à l'époque de nos ancêtres: le castor. Son appellation gauloise, **bebros* (attestée dans le bas-latin *beber*), a abouti au nom du BIÈVRE (connu dès 1120); le mot va longtemps servir à désigner l'animal (avant d'être supplanté par celui de *castor*) (Lebel, 1956, 282; Imbs, IV, 1975, 488; Lambert, 2003, 191; Delamarre, 2003, 69-70). Le petit mammifère vivait au bord des rivières; des cours d'eau (assez nombreux) en ont tiré leur

appellation: BESBRE, BIÈVRE, BOIVRE, BEAURONNE, BEAUVRONNE, BEUVRONNE, BREVONNE, VÈBRE, etc. (Lebel, 1956, 313-315; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 28 et 31; Nègre, 1990, 104-106). On doit y ajouter des noms de localités implantées à proximité: BEAURIÈRES, BEAURONNE, BEUVRON, BOUVRON, BRÉVANNES, BRÉVONNES, VÈBRE, etc. (Dauzat et Rostaing, 1978, 64-65 et 702; Nègre, 1990, 105). Le BIÈVRE était certainement "une proie pour les chasseurs de gibier" (Lebel, 1956, 282). Des restes d'os de castor ont été retrouvés dans des dépôts d'époque gauloise (à Villeneuve-Saint-Germain, dans l'Aisne) et aussi d'époque gallo-romaine (à la villa de Montmaurin, en Haute-Garonne, avec des os de BELETTE et de BLAIREAU) (Méniel, 1987, 94; Ferdière, 1988, II, 176). Le nom gaulois de l'animal proviendrait d'un vieux thème **bher-*, "brun clair": allusion à la couleur du pelage (Lebel, 1956, 282; Pokorny, 1959, 136). Doux et fin, il devait être recherché par les fourreurs. Sidoine Apollinaire et saint Césaire d'Arles (évêques de la Gaule romaine) font allusion à des vêtements faits en "peaux de castor" (*bebrinae pelles*) (Sindou, 1957, 236-237). On peut penser que ces fabrications existaient déjà à l'époque gauloise.

4.2. Tissus

Quelques mots gardés en français nous ont évoqué le travail des cuirs et des fourrures; mais l'essentiel des souvenirs linguistiques concerne la fabrication des textiles.

4.2.1. Matières végétales

Si la culture du chanvre ne paraît s'être développée qu'assez tardivement en Gaule, le lin y était par contre une plante très courante, au témoignage de Pline: cultivée aussi bien dans le Nord du pays (chez les Morins et les Calètes) que dans le Centre (chez les Bituriges) ou dans le Sud (chez les Rutènes et les Cadurques) (Roche-Bernard, 1993, 42). Il servait à fabriquer des tissus, appréciés pour leur solidité et leur pouvoir d'absorption de l'humidité (même réf., 43). "Toute la Gaule tisse des toiles de lin", souligne l'auteur de l'*Histoire Naturelle* (XIX, 2, 8, cité par Malrain et autres auteurs, 2002, 62; Guillaumet, 1996, 75; Roche-Bernard, 1993, 42). Strabon évoque plus spécialement "chez les *Cadurci*, des fabriques de toiles de lin": habitants gaulois du QUERCY (*Géographie*, IV, 2, 2, dans Cougny, I, 1986, 59). Ces productions – exportées vers le monde romain – étaient si réputées que le mot de *cadurcum* (calqué sur le nom du peuple et de sa capitale, restée dans CAHORS) désignait à l'époque impériale un dessus de lit, une courtepointe, "l'objet a[yant] pris le nom de l'endroit dont il était originaire" (Ernout et Meillet, 1985, 82). Juvénal fait allusion à un drap en toile de lin qu'il appelle le "CADURQUE neigeux": toile ayant sans doute subi à la fabrication un blanchiment (*Satires*, éd. de Labriolle et Villeneuve, 1994, 97; Roche-Bernard, 1993, 118).

Avant le tissage, une série de traitements devait être appliquée à la plante pour obtenir une bonne fibre textile. Est-ce un hasard si des mots d'origine gauloise nous en portent témoignage? Il fallait d'abord débarrasser les fibres de lin de l'enveloppe gommeuse les emprisonnant, par un trempage prolongé. Dans de nombreux dialectes (en particulier en Bourgogne, Franche-Comté, Suisse romande, Savoie, Dauphiné, Lyonnais...) se rencontre un verbe NAISER ou NAISIR (variantes NEI, NAYER, NAIYER, NÂGER, NAIGER...), au sens de "rouir (le lin ou le chanvre)", activité qui a été pratiquée des siècles durant dans les campagnes (von Wartburg, VII, 1955, 24-25; Taverdet et Navette-

Taverdet, 1991, 109; Bessat et Germi, 1991, 102; Gagny, 1993, 103; Colin, 1995, 251). On restitue à la base un verbe **nasiare* suspecté d'origine gauloise (Taverdet, 1981, 53; Degavre, 1998, 312). Le lieu où s'effectuait – naguère encore – le trempage (mare, étang, fontaine, cours d'eau) était appelé dans les différents patois NÉ, NI, NÈCHE ou NAIS (mêmes réf.); **nasiare* se serait justement construit sur un radical celtique *nasio-*, "mare" (ancien thème **sna-*, "couler", qu'on retrouve en irlandais ancien) (Billy, 1993, 111; Vendryes, 1974, S-145). Pline nous atteste que cette opération de "rouissage" était déjà bien connue à l'époque antique ("Les tiges [de lin] elles-mêmes sont plongées dans l'eau attiédie au soleil et maintenues au fond par un poids, car rien n'est plus léger. On reconnaît qu'elles sont rouies à l'écorce plus lâche.") (*Histoire Naturelle*, XIX, 17, cité par Roche-Bernard, 1993, 44). Des microtoponymes gardent souvenir des endroits où l'on pratiquait le rouissage, comme en Saône-et-Loire LE(S) NAIZEUX, LE NAIZOU, LE NAYOU(X), LE NAGEOUX, LE NARJOUX... ; ou en Haute-Savoie LE NAIS (Taverdet, 1985b, 50; nombreux exemples cités dans la *Microtoponymie de la Bourgogne*, VII, 1989-1993, 1304-1309; Boyer, 1987, 95). Si ces appellations ne remontent pas à l'époque gauloise, elles perpétuent du moins des noms et des savoirs gaulois. Quelques communes pourraient peut-être tirer leur appellation de la même origine: on songe surtout à NAISEY, dans le Doubs (*Nasey*, en 1108-1139) et à NAIX-aux-Forges, dans la Meuse (toponyme déjà attesté au II[e] siècle sous la forme *Nasion*) (Taverdet, 1990, 54; Lassus et Taverdet, 1995, 54; Dauzat et Rostaing, 1978, 488). On ajoutera des noms de familles: NAIZOT et NAIZON, tirés de lieux où l'on pratiquait le rouissage (Morlet, 1991, 720).

Une seconde opération était nécessaire: le peignage des filasses, destiné à éliminer les traces ligneuses avant le filage (Roche-Bernard, 1993, 45-46). Le SÉRAN désigne en français l'instrument en forme de peigne servant à carder le lin (ou le chanvre), et il existe aussi un verbe SÉRANCER pour nommer l'action de "partager les fils de la matière textile". D'assez nombreuses variantes existent dans les dialectes (Jud, 1923, 399-405; von Wartburg, II/1, 1949, 594-595; Bloch et von Wartburg, 1975, 586-587). Par-delà l'ancien français *cerens* (puis *serans*, fin XI[e]), "outil pour carder le lin et le chanvre", et *serencier* (1260), "diviser la filasse du lin", on remonte à un radical gaulois **cer-*, "peigne", restitué d'après l'ancien irlandais *cir*, "peigne", "râteau", "crête (de casque ou de haie d'épines)", "rangée de dents", d'où vient *cirmaire*, "peigneur de draps" ou "fabricant de peignes à carder" (Quemada, XV, 1992, 376; Vendryes, 1987, C-105 et 106). Ce radical **cer-* employé pour nommer le "peigne" serait peut-être à rapprocher lui-même du thème celtique **cer(n)-* (indo-européen **ker-*, "partie supérieure de la tête", "crâne", "excroissance au-dessus de la tête", "corne"), à l'origine du théonyme gaulois CERNUNNOS, dieu aux bois de cerf (Hubschmied, 1938, 71). On a supposé qu'une comparaison avait été faite entre les pointes du SÉRAN et les ramures de l'animal (Bloch et von Wartburg, 1975, 587). Une autre hypothèse est à envisager: les SÉRANS gaulois, sans doute faits en métal à la fin de la période d'Indépendance, ont pu être anciennement fabriqués en corne de cerf (Déchelette, 1914, 1285-1286; Méniel, 1987, 80; Roche-Bernard, 1993, 46). On a découvert à Verberie, dans l'Oise, en 1975, parmi des vestiges de La Tène A (vers 450-400 av. J.-C.), un peigne à carder justement en bois de cerf (Woimant, 1995, 488, avec phot.; voir aussi Arbogast et autres auteurs, 1987, 19). Des noms de localités pourraient garder traces des anciennes activités des SÉRANCEURS (qui continuèrent à être pratiquées pendant des siècles dans les campagnes): CÉRENCES, dans la Manche (*Cerencis*, en 1027); peut-être CHÉRENG, dans le Nord (*Ceren*, en 1145;

Cerenz, en 1181) ; SIERENTZ, dans le Haut-Rhin (*Serencia villa*, en 835) (Dauzat et Rostaing, 1978, 161 ; Nègre, 1990, 283 ; Petit et Mangin, 1994b, 166). Enfin, il existe des noms de famille SÉRAN ou CÉRAN, qui paraissent correspondre à des surnoms (peut-être médiévaux) de peigneurs de chanvre ou de lin (Morlet, 1991, 897).

4.2.2. Fibres animales

L'élevage des animaux (ovins et caprins) a dû procurer la part essentielle de matière première pour la fabrication des tissus. Nous avons vu dans l'étude sur l'"Élevage" qu'une série de toponymes du type GABRIAC, GEVRY, GEVREY, GIVRY, JAURE, etc., formés sur un nom de personne, gardait souvenir de l'appellation gauloise de la chèvre, **gabra*. Faut-il croire, comme on l'a parfois envisagé, que ces surnoms étaient ceux d'éleveurs, gardiens ou tondeurs de troupeaux de chèvres ? Notre langue a conservé, surtout, le nom gaulois du MOUTON (**multo*), animal qui donnait en quantité la laine nécessaire (une toison procure au minimum 2 kg de laine, qui donneront entre 4 000 et 6 000 mètres de fil ; mais le rendement chez certaines bêtes peut aller jusqu'à 4 kg) (Roche-Bernard, 1993, 58). Strabon précise que les Gaulois avaient de si nombreux troupeaux de MOUTONS qu'ils fournissaient abondamment en lainages Rome et la plus grande partie de l'Italie (*Géographie*, IV, 4, 3, dans Cougny, I, 1986, 70-71). Le mot gaulois de *laena* devait servir aux Gaulois à nommer des étoffes ou des vêtements de laine (on le trouve chez Cicéron et Varron ; Strabon cite aussi la forme *laina*) (Dottin, 1915, 167 ; Ernout et Meillet, 1985, 337 ; Lambert, 2003, 204). Le latin *lana* (d'où provient notre mot de *laine*) était très proche du mot indigène (les ressemblances de vocabulaire ne sont pas rares entre le gaulois et le latin, les deux langues étant issues d'une même branche de l'indo-européen : "Les analogies morphologiques et lexicales du gaulois et du latin, souligne Pierre Flobert, étaient telles que les locuteurs – ou leurs auditeurs, pendant la période du bilinguisme, ont pu se demander quelle langue exactement se parlait") (1994, 207). Les Gaulois adoptant la forme *lana* après la Conquête n'eurent donc pas l'impression d'abandonner leur terme traditionnel.

On rencontre en latin tardif, dans la *Vie de Saint Césaire d'Arles* (II, 42), du début du VIe siècle, un terme *drap(p)us*, désignant une "pièce d'étoffe", une "serviette" (Whatmough, 1970, 564 et 1188 ; Imbs, VII, 1979, 495). Il est vraisemblable qu'il remonte à une origine gauloise. Sont en effet attestés en Gaule (essentiellement dans la partie Nord-Est, dite "Belgique") plusieurs anthroponymes *Drappo*, *Drappus*, *Drappes*, *Draponus* (Ernout et Meillet, 1985, 184 ; Whatmough, 1970, 643, 697, 814, 1072, 1123 ; Evans, 1967, 445). Un de ces noms est resté célèbre dans l'Histoire : celui de DRAPPÈS (cité à une dizaine de reprises dans le récit de *La Guerre des Gaules*) : chef gaulois du pays des Sénons, qui tenta de relancer la résistance contre Rome, investit *Uxellodunum* en 51 av. J.-C., avec Luctérius, puis, tombé aux mains des Romains et jeté dans une geôle, se laissa finalement mourir de faim (VIII, 30 et 32, 35, 36, 39, 44). Le mot gaulois à l'origine du bas-latin *drappus* a pu être employé génériquement au sens d'"étoffe" et désigner également un "vêtement" (Whatmough, 1970, 1188). La racine indo-européenne **dr-ep-*, qu'on trouve à l'origine du terme gaulois, se reconnaît avec le sens d'habit dans certaines langues : sanskrit *drapi-h*, "manteau", "habit" ; lituanien *drãpanas*, "habit" (Carnoy, 1955, 101 ; Pokorny, 1959, 211). Les noms propres *Drappo*, *Drappus*, *Drappes*... relevés en Gaule pourraient donc avoir un sens en rapport avec une appellation de vêtement (Whatmough, 1970, 564). D'autres cas semblables paraissent avoir existé dans les anthroponymes gaulois : *Birrius*, *Cappius*, *Saius* sont peut-être à

relier aux noms du *birrus*, de la *cappa*, du *sagum* (Billy, 1993, 28, 42, 129-130 ; Nègre, 1990, 156). On sait aussi que les empereurs romains Caligula et Caracalla tirent leur nom d'une appellation vestimentaire (pour l'un, chaussures de soldat ; pour l'autre, tunique à manches, dont nous verrons l'origine gauloise) (Cherpillod, 1988, 68 et 71).

Certains noms de personnes en *Drap-* ont pu se fixer dans des toponymes. La commune de DRAP (dans les Alpes-Maritimes) (*de Drapo*, en 1025) tirerait son appellation d'un homme gaulois nommé *Drappus* (Whatmough, 1970, 1188 ; Nègre, 1990, 226). À moins qu'on voie dans ce toponyme le souvenir d'une industrie textile antique ; cependant cette explication est moins probable ("Il est rare que le nom de l'objet fabriqué serve seul à désigner l'endroit où on le fabrique", remarque Charles Rostaing) (1950, 168 ; et Compan, 1995, 81).

La fabrication des tissus en laine était très développée en Gaule, "chaque nation [ayant] ses foulons et ses tisserands" ; mais elle était particulièrement développée en Saintonge, dans le Pays de Langres, la Franche-Comté, l'Artois et l'Amiénois, selon le témoignage des auteurs antiques (principalement Martial) (Jullian, II, 1909, 298 ; Roche-Bernard, 1993, carte 54). Il semble que la vogue des vêtements gaulois dans le monde romain s'explique en partie par "la [bonne] nature de leur drap" : "en laine du pays, et si solidement tissés, si souples et si résistants à l'usage, qu'ils devinrent fort vite populaires parmi les soldats et les travailleurs" (Jullian, même réf.). Souvenir majeur de l'industrie textile gauloise, le terme de *drappus* a fait naître notre mot de DRAP (attesté dès 1050 en français). Avant de s'appliquer à la pièce de tissu qui garnit le lit (sens attesté vers la fin du XIIe siècle), il désignait une "étoffe" en général. De là sont nés les dérivés DRAPEAU (1119, *drapel*, "morceau de tissu") ; DRAPERIE (1180, "tissu ou vêtement de drap" ; 1254, "commerce de tissus") ; DRAPER (1225, "fabriquer le drap") ; et DRAPIER (1254, "fabricant ou vendeur de drap") (Bloch et von Wartburg, 1975, 204 ; Imbs, VII, 1979, 494-499).



DRAPIER égalisant à l'aide de grandes forces les poils d'une pièce de DRAP, suspendue à une traverse réglable en hauteur (stèle gallo-romaine des musées de Sens).

4.3. Vêtements gaulois

La racine indo-européenne **drep-*, qu'on vient de voir à l'origine du mot *drappus* et de notre nom de DRAP, signifiait "fendre", "diviser", "couper" (Carnoy, 1955, 101 ; Pokorny, 1959, 206 et 211). La confection de vêtements à partir d'"étoffes découpées avec des forces, cousues avec des aiguilles", répondait à une conception originale de l'habillement (Daumas, 1996, 246). Adaptée au climat de la Gaule (moins clément que celui de Rome), elle allait "inaugur[er] le règne du vêtement 'européen'", qui verrait triompher "le principe du vêtement découpé, ajusté, cousu", au détriment de l'ancien vêtement romain, le plus souvent formé d'une étoffe ample à grands plis (Daumas, même réf. ; Ferdière, 1988, I, 244; Roche-Bernard, 1993, 7).

Les fabrications gauloises, ne se limitant pas à un petit artisanat d'approvisionnement local, prirent de l'ampleur. Dépassant le cadre strict du pays, elles finiront par atteindre une grande partie de l'Empire à l'époque gallo-romaine. Les populations romaines, reconnaissant la qualité et la commodité des vêtements à la mode gauloise (après s'en être parfois moquées), en pérenniseront le succès: "De la tête aux pieds, écrit Jules Carcopino, [...] les habitants de l'Empire romain se sont de plus en plus accoutrés à la gauloise", adoptant "non seulement les matériaux préparés dans les ateliers celtiques, mais les formes qu'y recevaient ces matériaux" (1961, 238). Témoins de cette vogue, un ensemble de noms gaulois de vêtements se retrouve dans la langue latine: *birrus*, *bracae*, *camisia*, *caracalla*, *cucullus*, *gunna*, *sagum* ; la plupart – nous allons le voir – sont passés en français (Ernout et Meillet, 1985, 71, 75, 90, 99, 154, 285, 589; Schmidt, 1967, 167). "C'est la Gaule féconde qui m'habille", écrit dans ses *Épigrammes* Martial, à la fin du Ier siècle apr. J.-C. (VI, 11, 7, cité par Duval, 1952, 163).

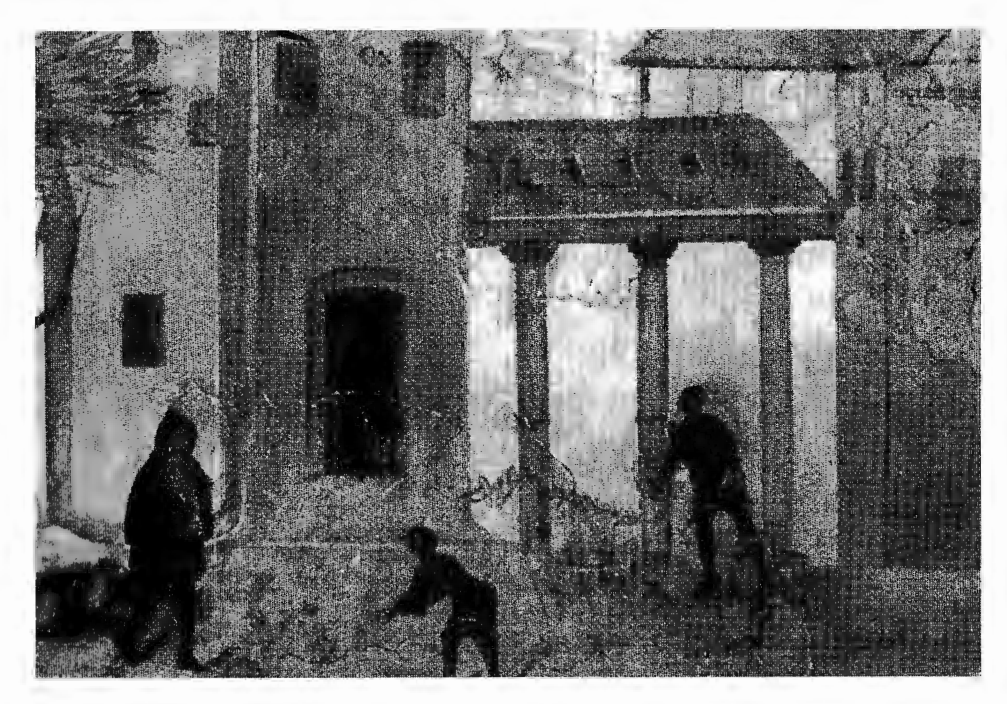
4.3.1. Manteaux

Le même poète latin, envoyant à un ami un manteau gaulois, lui fait ce commentaire: Ce "présent", certes "grossier" – "vêtement barbare" ! – n'est "nullement à dédaigner par les frimas de décembre"; il "empêchera le froid pénétrant de s'insinuer dans tes membres" et "Iris de t'inonder par une averse aussi soudaine que violente". Il renchérit ainsi: "Abrité par mon cadeau, tu braveras les vents et les pluies" (Martial, *Épigrammes*, IV, 19, éd. Izaac, I, 1930, 122). Le travail de la laine a donc permis de produire en Gaule des vêtements d'extérieur solidement tissés, résistants d'emploi, et bien adaptés aux rigueurs hivernales. Les modèles existants étaient variés comme les traces linguistiques conservées le montrent (même s'il est parfois difficile de faire correspondre aux noms précis les types particuliers représentés, les fabrications s'étant diversifiées selon les peuples gaulois, les époques et les modes).

• *Le* cucullus

Le plus populaire (et le plus typique) des manteaux gaulois était sans conteste celui nommé *cucullus* (ou *cuculla*) (Simone Deyts le qualifie du "plus indigène des vêtements") (1983, 131). Selon les poètes latins Martial et Juvénal, qui citent le terme, on le fabriquait particulièrement chez les SANTONS (peuple gaulois ayant laissé son appellation à la SAINTONGE) et chez les LINGONS (restés attachés au nom de LANGRES) (Martial, *Épigrammes*, I, 53, 5; XIV, 128, 1; Juvénal, *Satires*, VIII, 145). Les CADURQUES du QUERCY étaient aussi réputés pour leurs *cuculli* blancs, adaptés au froid et à la neige (Scolies à Juvénal, évoquées par Lambert, 2003, 196).

Très typé, ce vêtement se reconnaît sans encombre sur de nombreuses représentations gallo-romaines de pierre ou de bronze. Citons particulièrement la stèle (fragmentaire) d'un marchand gallo-romain, au Musée archéologique de Sens, qui figure, derrière le comptoir, les *cuculli* pendus "au plafond, comme des jambons" (Roche-Bernard, 1993, 139, avec phot.). C'était un manteau très court en forme de pèlerine, couvrant les épaules parfois jusqu'à la taille (souvent simple mantelet), taillé dans une étoffe de laine (épaisse pour l'hiver), qui pouvait s'enfiler sur une tunique ou s'adapter par-dessus un manteau long (Duval, 1952, 101 ; Deonna, 1955, 7, illustr. pages suiv. ; Deyts, 1983, 131, et illustr. ; Roche-Bernard, 1993, 28-30, avec illustr.). Pratique à porter parce qu'il laissait libres les mouvements du corps, tout en assurant une chaleur bienfaisante, le *cucullus* sera apprécié des paysans, des bergers, comme des cavaliers et des voyageurs (Deonna, 1955, 4-10, 21, 70 ; Deyts, 1983, 131). Caractéristique essentielle, il était muni d'un capuchon, pouvant se rabattre dans le dos ou se rouler sur la nuque, qui mettait bien à l'abri du froid et des intempéries car il enveloppait la tête entière, "ne laissant visible que le visage" (Deonna, 1955, 22). L'appellation de ce *cucullus/cuculla* a donné naissance au nom de notre CAGOULE (le -G- conservé suggérant que le terme a d'abord été recueilli dans un parler appartenant à la zone sud-ouest de la langue d'oïl, peut-être le poitevin). La forme *cogole* est attestée en 1175, puis *cagoulle* en 1552 (dans le ch. 11 du *Quart-Livre* de Rabelais), *-o-* initial étant passé à *-a-* par dissimilation (Rabelais, éd. Marichal, 1947, 75 et 355 ; Imbs, V, 1977, 5 ; Delamarre, 2003, 131). L'ancien mot gaulois s'est conservé, mais aussi le sens qu'il portait ; nous retrouvons dans la CAGOULE la



Paysan vêtu d'un CUCULLUS (fresque de Trèves).

Les vêtements gaulois, ainsi que leurs appellations, seront adoptés dans une grande partie de l'Empire à l'époque gallo-romaine : "C'est la Gaule féconde qui m'habille", reconnaît le poète latin Martial (Épigrammes, VI, 11, 7).

caractéristique essentielle du *cucullus*: l'idée d'un capuchon couvrant complètement la tête (qu'il s'agisse du capuchon de pénitent, percé à l'endroit des yeux, ou du passe-montagne porté par les enfants).

L'origine du nom du *cucullus* a été discutée. Mais il semble bien qu'on ne puisse le rattacher à une formation celtique, comme certains linguistes ont tenté de le faire (Holder, 1896, 1183; Whatmough, 1953, 65; Deonna, 1955, 18). Il est probable, en effet, qu'on trouve à la base du mot un ancien radical préceltique **cuc-* (ayant créé des termes dialectaux comme *cuche*, *cuchon*, *cuchot*, au sens de "pointe élevée", "sommet", "cime", "tas de foin"; et des noms de lieux comme *Cucq*, *Cuq*, *Montcuq*, liés à des sites de hauteurs) (von Wartburg, II/2, 1946, 1490-1492; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 61; Colin, 1995, 118; Nègre, 1990, 19-20 et 50-51). Cependant, ce thème **cuc-*, sans doute repris des populations indigènes, a été intégré à la langue des nouveaux occupants du pays (le suffixe *-ullus*, *-ulla* qu'on y reconnaît se rencontre dans une série d'anthroponymes gaulois dont l'origine celtique n'est pas contestable, comme *Caratullus*, *Caratulla*, *Cintullus*, *Sienulla*, *Smertullus*, *Vebrullus*..., attestés dans des inscriptions antiques) (Billy, 1993, 43, 53, 137, 138, 152).

Une autre preuve de l'intégration de ce nom à la langue gauloise nous est fournie par l'existence du terme composé *bardocucullus*, cité à deux reprises dans les *Épigrammes* de Martial pour désigner une variété gauloise de manteau à capuchon (I, 53, 5; XIV, 128, 1, trad. Izaac, I, 1930; II, 1933, 238). S'ajoute en effet au nom adopté du *cucullus* un premier élément *bardo-* issu du celtique: on doit y reconnaître très vraisemblablement le mot à l'origine de notre BARDE (Dottin, 1915, 170; Schmidt, 1967, 167; Lambert, 2003, 196). Comme on le verra dans l'étude des "Cultes" (au chapitre IV du tome III, *La Gaule des dieux*), il faut envisager le fait que le *cucullus* a pu être porté de façon rituelle par les représentants de la classe sacerdotale (le lien du vêtement au sacré paraissant confirmé par la représentation d'un *genius cucullatus* dans les statuettes gallo-romaines) (Deonna, 1955; Renardet, 1975, 90-91). Peut-être est-ce ce manteau, dans un modèle à la coupe plus longue, que l'on trouve représenté sur certaines sculptures antiques en bois figurant les pèlerins des Sources de la SEINE, sanctuaire situé chez les Lingons (qui étaient réputés, nous l'avons vu, dans la fabrication des *cuculli*) (de Saint-Denis, 1968, 440-443, avec illustr.; Deyts, 1983, 131-132, et pl. d'illustr.). Il faut remarquer que si le vêtement gaulois à capuchon a persisté au Moyen Âge dans l'habillement des gens du peuple, des travailleurs, des paysans, il est aussi considéré comme étant à l'origine de la bure des moines: de leurs frocs et capuchons (Deonna, 1955, 21, 27, 158-162; Lambert, 2003, 196). On constate sur le plan linguistique que le mot de *cucullus* transmis par le latin ecclésiastique a abouti à des mots désignant des manteaux religieux de différents ordres monastiques: la COULE (*cuoüle*, 1165-1170); la CAGOULE, précédemment citée (*cogole*, 1175); et aussi la CUCULLE (*cuculle* en 1488, emprunté au latin chrétien), terme devenu plus rare, mais qu'on trouve encore employé dans les *Lettres de mon Moulin* et dans *Cyrano de Bergerac* ("*Le Capucin*: Je vais pour vous / Dire mon chapelet jusqu'au grain minuscule./ *Cyrano*: Bonne chance! Mes vœux suivent votre CUCULLE!", acte III, sc. 8) (Imbs, V, 1977, 5; VI, 1978, 301 et 573; Rostand, rééd., 1963, 144).

• *Le* birrus

Le nom d'un autre manteau court qui était porté en Gaule: le *birrus* (variantes *birros* et *birrum*), est cité dans différents écrits et gloses des premiers siècles de notre ère (Billy,

1993, 28-29). Nous le rencontrons (sous l'orthographe *byrrhus*) dans la liste des vêtements établie par l'*Édit de Dioclétien*, texte publié en 301, fixant les prix plafonds des produits de vente (Roche-Bernard, 1993, 26 et 150-151). Ce vêtement gaulois avait donc été adopté par le monde romain ; il sera "en usage dans toutes les classes de la société sous les derniers empereurs" (Imbs, IV, 1975, 407). Curieusement, il va faire naître notre français BÉRET ; voyons comment et pourquoi.

Le *birrus* devait être à l'origine un type de manteau assez voisin de celui étudié précédemment puisqu'un commentateur de Juvénal, au IVe siècle, définit le *Santonicus cucullus* ("CUCULLE de SAINTONGE") comme une sorte de *birrus* (Whatmough, 1970, 442 ; Roche-Bernard, 1993, 26) ; information qui est confirmée par une glose ancienne : *byrrus = "cuculla brevis"* (*C.G.L.*, V, 410, 80 ; Imbs, IV, 1975, 407). Ce vêtement, selon le texte de l'*Édit de Dioclétien*, était fabriqué plus spécialement chez les Nerviens, installés dans la région de la Flandre, qui deviendra au Moyen Âge spécialiste des textiles de laine (Roche-Bernard, 1993, 26). Autant que les indications parcellaires permettent de le comprendre, il s'agissait d'une capote en laine à capuchon, à la forme assez enveloppante mais plutôt rigide et de faible longueur (Roche-Bernard, 1993, 26). *Birrus* a toutes chances de remonter à un celtique **birro-*, "court" ; on comparera avec le vieil-irlandais *berr*, le cornique *ber*, le vieux-gallois *birr* et gallois *byr*, le breton *berr*, qui ont tous le sens de "court" (Henry, 1900, 32 ; von Wartburg, I, 1948, 376 ; Vendryes, 1981, B-42 ; Lambert, 2003, 191).

Un dérivé de *birrus*, **birretum*, "petit *birrum*", va donner naissance à l'ancien provençal *ber(r)et*, "bonnet" (attesté à la fin du XIVe siècle) ; le terme s'est propagé de là dans le béarnais BERRET, désignant un couvre-chef de laine (Imbs, IV, 1975, 406-407). Ainsi est né notre français BÉRET, qui a d'abord été écrit avec deux R (il faut attendre 1835 pour trouver la forme *béret*) (Rey, 1992, 208). Comme la CAGOULE, on remarque que le BÉRET, issu du nom d'un ancien manteau à capuchon, s'est réduit à la taille d'une simple coiffe : c'est que le sens a privilégié la partie supérieure du vêtement, parfois amovible sans doute (comme le *cucullus*), et qui en faisait l'originalité.

**Birretum* avait engendré l'ancien provençal *berret* ; celui-ci a fait naître à son tour l'italien *ber(r)etta*. Exporté hors des frontières de la Gaule, le mot nous est revenu dans le français *barrette* ("petit bonnet plat" en 1366, mais "cape à capuchon" encore jusqu'au XVIe siècle) (Bloch et von Wartburg, 1975, 59-60 ; Gamillscheg, 1969, 88). Dans *L'Avare* de Molière, Harpagon réplique au valet La Flèche, impertinent : "Je pourrais bien parler à ta *barrette*", comprenons : faire tomber ta coiffe en te donnant un soufflet (acte I, sc. 3) (rééd., 1976, 36).

Des anthroponymes gaulois avaient été formés à partir du mot *birrus* : *Birrus*, *Birrius*, *Birro*, *Birrono*, peut-être appliqués à des hommes portant ce type de manteau (Vendryes, 1981, B-42 ; Billy, 1993, 28). On retrouve semblablement dans les dérivés issus de *ber(r)et* des noms français de famille comme BERAT, BERRAT, BERET, BERRET, BERREST, BERRETTE, surnoms de porteurs de capuches et autres coiffes, ou peut-être bonnetiers (Morlet, 1991, 95).

• *La* caracalla

Les Romains nommaient *caracalla* une sorte de manteau à capuchon avec ou sans manches, de coupe assez simple, dont le modèle provenait de Gaule ; le mot, à nouveau, est cité dans l'*Édit de Dioclétien* (Ernout et Meillet, 1985, 49 ; Billy, 1993, 42). Deux modèles différents paraissent avoir existé : l'un assez court (qui devait arriver à la hauteur

des cuisses ou parfois des genoux) ; l'autre plus long, descendant jusqu'aux chevilles, sorte de capote adaptée aux conditions hivernales (Carcopino, 1961, 238). La CARACALLE trouverait l'origine de son nom dans un celtique **caraca-*, "vêtement de laine". Le provençal CARA nommant un "cilice" (vêtement de pénitent) en a été rapproché (Dottin, 1920, 242 ; Wild, 1964, 536 ; Degavre, 1998, 136 ; Delamarre, 2003, 105).

L'empereur Marcus Aurélius Antoninus, fils de Septime Sévère, qui était né à Lyon (en 188), devait son surnom de CARACALLA à ce vêtement gaulois. Plusieurs écrivains antiques rapportent qu'il aimait s'habiller à la gauloise (Dion Cassius, Spartien, Lampride, le Pseudo-Aurélius Victor) (Wild, 1964). Dion Cassius, qui avait suivi l'empereur dans des campagnes militaires (particulièrement celle de 213 dans la région rhénane), témoigne qu'il portait ce manteau barbare. Il le fit adopter aussi à son armée ("ordonna[nt] que les soldats surtout en fussent couverts") (*Histoire romaine*, LXXVIII, Gros et Boissée, 1870, X, 399). Il imposa enfin sa mode comme vêtement civil à Rome (Roche-Bernard, 1993, 24). Ainsi lui vint le surnom de CARACALLA (on trouve aussi la forme *Caracallus*), qu'il reçut de son vivant, et qui "éclipsa sa véritable dénomination" (Le Glay, dans Duby et Wallon, 1975, 261). Qu'un empereur romain ait été nommé d'après un vêtement gaulois nous montre assez le développement de l'industrie textile gauloise et le rayonnement qu'elle put connaître.

• *Le* sagum

Le nom du *sagum* (ou *sagus*, *sagos*) est cité par plusieurs auteurs antiques (dont Polybe et Isidore) comme un manteau typiquement gaulois (Ernout et Meillet, 1985, 589 ; Lambert, 2003, 201). À la différence des précédents habits, il s'agissait d'un vêtement drapé et non à pièces cousues. Selon l'*Édit de Dioclétien*, sa fabrication (au moins à l'époque gallo-romaine) était une spécialité des Ambiens et des Bituriges (Whatmough, 1970, 583 ; Roche-Bernard, 1993, 23). On sait que Bourges a longtemps possédé des fabriques de tissus, puis développé une industrie de confection et de lingerie ; semblablement, Amiens, très réputée au Moyen Âge pour ses draperies, est demeurée des siècles durant un centre textile important (Larousse, II, 1867, 1127, et Monmarché, 1970, 61 ; Larousse, I, 1866, 276, et Michelin, 1982, 42). Le mot de SAIE, issu d'une forme *sagia*, attestée dans le latin médiéval, et dérivée du gaulois latinisé *sagum*, nous garde aujourd'hui souvenir de cet ancien manteau (Bloch et von Wartburg, 1975, 569 ; Quemada, XIV, 1990, 1415).

C'était – comme nous le donnent à voir de nombreux reliefs et statuettes antiques découverts par les archéologues – une sorte de cape, constituée simplement d'une pièce d'étoffe, carrée ou rectangulaire. Sa grandeur variait beaucoup (selon les modèles courts ou longs), ses dimensions pouvant aller jusqu'à 3 m x 1,80 m (Roche-Bernard, 1993, 22-23 et 161). La matière en était ordinairement la laine : légère et rase pour la belle saison, épaisse et lourde pour l'hiver (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 30, dans Cougny, I, 1986, 407) ; d'où le nom particulier de *laina* que les Gaulois donnaient parfois à ce vêtement ("C'est une laine rude mais à longs poils que celle avec laquelle [les Gaulois] font leurs sayons épais qu'ils appellent *laina*", note Strabon) (*Géographie*, IV, 4, 3, dans Lerat, 1977, 165-166). Les pans de la pièce de tissu (enveloppant le corps ou bien simplement posée sur les épaules) étaient agrafés par une fibule : la SAIE, constituée d'un drapé, tenait par cette attache. De là proviendrait son appellation gauloise : *sagum*

nous fait remonter à un ancien radical indo-européen **seg-*, "attacher", "accrocher" (Pokorny, 1959, 887 ; Delamarre, 1984, 279).

On a vu que, pratique pour la marche (car il n'emprisonnait pas les mouvements), le vêtement – dans une version courte – avait été adopté comme casaque par le soldat gaulois. Les Romains, militaires comme civils, suivront la même mode, revêtant l'habit de leurs voisins colonisés : Strabon, aux approches de notre ère, constate déjà que les Gaulois "fournissent en abondance [des] SAIES [...] non seulement [à] Rome, mais [à] la plupart des régions d'Italie" (*Géographie*, IV, 4, 3, dans Cougny, I, 1986, 70-71). Il s'ensuivra que le nom du fabricant de SAIES, *sagarius*, finira par désigner dans l'Empire le marchand de tissus (Duval, 1952, 163 ; Roche-Bernard, 1993, 132). À l'origine de quelques toponymes français, nous pourrions peut-être trouver un nom d'homme gallo-romain, modelé sur le nom ancien de la SAIE. Ernest Nègre pense que *Sagius* expliquerait SAYAT, dans le Puy-de-Dôme (*Sayacum*, en 1149) et SAI, dans l'Orne (*Saieum*, en 1223) (cependant cette localité peut garder souvenir de *Saii* installés dans la région). Le dérivé *Sagillius* serait aussi à l'origine de plusieurs localités, dont les différentes SAILLY, dans les Ardennes, la Haute-Marne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Saône-et-Loire, la Somme et les Yvelines (Nègre, 1990, 205-209 et 214). Ces dernières hypothèses restent incertaines (on pourrait avoir affaire aussi à un thème *sag-*, "rechercher") (Evans, 1967, 251-252 ; Vendryes, 1974, S-9 à 12).

La fortune de l'ancien mot gaulois ne s'arrêtera pas à l'époque gallo-romaine. Le nom de SAIE se retrouve employé au Moyen Âge pour désigner un "lainage de teinte sombre" ou une "serge légère de laine" (le *saier* nommant un "marchand de serge de laine") ; ces sens se retrouvent encore dans nos dialectes du Nord-Est (von Wartburg, XI, 1964, 74 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 569 ; Greimas, 1978, 577 ; Quemada, XIV, 1990, 1415). À côté du mot de SAIE va paraître la forme SAYON (attestée au XV[e] siècle). Plutôt que de recourir pour son étymologie à l'espagnol *sagon*, "casaque" (terme au demeurant de même famille celtique), Bernard Quemada pense qu'il est plus simple de voir dans le mot un dérivé de SAIE avec suffixation en -ON (XV, 1992, 145). De semblable souche, les termes de SAIE et de SAYON montreront des valeurs souvent communes, qui continueront à s'exprimer au fil des siècles. Au chapitre VIII de *Gargantua* ("Comment on vestit Gargantua"), Rabelais dit du jeune héros que "pour son SAIE furent levez dix et huyt cens aulnes de velours bleu" (ce sera un vêtement flottant qu'il mettra par-dessus ses autres habits) (Rabelais, éd. Demerson, 1973, 61). Ordinairement, SAIE et SAYON désigneront un manteau court d'étoffe grossière, apprécié pour sa solidité et son aspect pratique, surtout utilisé par les gens de la campagne et par les bergers. La Fontaine met en scène le paysan du Danube qui "portait SAYON de poil de chèvre" (*Fables*, 11, 7, rééd., 1962, 306). George Sand, qui aime évoquer les réalités de la vie rurale, parle d'"une SAIE de peau de mouton" donnant à un joueur de violon "l'apparence d'un pâtre ou d'un laboureur" (1844, II, 282) (Quemada, XIV, 1990, 1415 ; XV, 1992, 145). Ainsi le souvenir de l'habit gaulois, gardé dans les vieux mots paysans des Provinces, s'est-il transmis jusqu'à nous.

Les différents vêtements gaulois d'extérieur ont donc laissé des traces vives dans notre langue. Encore pourrait-on s'interroger sur l'origine du mot même de MANTEAU : selon quelques étymologistes, il proviendrait peut-être de la langue gauloise (Flobert, 1994, 204). Le terme *mantus* se rencontre dans l'*Édit de Dioclétien* pour désigner un "vêtement", un "mantelet" ; il appartiendrait aux langues celtiques (Isidore de Séville le

dit d'origine espagnole : ce peut être un mot celtibère ; d'où peut-être le nom de la *mantille* ?). Le même radical celtique a pu exister en Gaule. On trouve attesté dans le *Testament de saint Césaire d'Arles* (au VI[e] siècle) le terme de *mantum*. *Mantellum*, diminutif tiré de ce *mantum*, expliquerait-il notre nom MANTEAU (Whatmough, 1970, 463, 574 ; Degavre, 1998, 295) ?

4.3.2. Tuniques

Sous le manteau, les Gaulois étaient vêtus d'une tunique à manches (pièce d'habillement pour les deux sexes, longue et tombant droit, ou bien plus courte et parfois blousante). Autant les termes qui nous ont été transmis sont nombreux à nommer des manteaux, autant on est frappé de constater que ceux désignant ces tuniques sont quasi inexistants. C'est que les manteaux gaulois avaient une originalité certaine par rapport aux modèles étrangers, tandis que les tuniques ne différaient sans doute guère de leurs voisines méditerranéennes ou germaniques. La constatation est faite par Jacques Harmand, pour les temps de l'Indépendance : "Il y a moins d'écart entre la tunique romaine et la tunique ou la blouse des Celtes" (1970, 95) ; elle est confirmée par Paul-Marie Duval pour l'époque d'après Conquête : "La tunique n'est certes pas une forme de vêtement particulièrement gauloise : elle était, pour beaucoup de Romains des deux sexes, l'essentiel du costume" (1952, 100). Seuls quelques rares termes gaulois, correspondant à des modèles très particuliers (et sans doute utilisés tardivement), ont été transmis au français ; encore constate-t-on leur origine non-celtique.

Nous gardons ainsi souvenir de la *gunna* (mot de la Gaule attesté en bas-latin, mais d'origine peut-être illyrienne) (Whatmough, 1970, 1190 ; von Wartburg, 1971, 26 ; Flobert, 1994, 207 ; Lambert, 2003, 198). Ce vêtement, de conception assez originale, représentait un intermédiaire entre le manteau et la tunique proprement dite ; d'assez grande taille, il était doublé de fourrure à la manière d'une pelisse (Dottin, 1920, 261 ; Ernout et Meillet, 1985, 285). *Gunna* a transmis son nom au nom de la GONNE (attesté en français dès 1150) : au Moyen Âge, longue robe à manches portée par les femmes comme par les hommes (en particulier les nonnes et les moines bénédictins). Le dérivé GONNELLE (apparu à la même époque) a pu désigner, outre une robe de femme, la "longue cotte qu'on mettait par-dessus l'armure et qui descendait jusqu'à mi-jambe" (Quemada, IX, 1981, 333 ; von Wartburg, IV, 1952, 325). Du terme GONNE sera créé l'anglais GOWN, nommant une robe de femme ou de magistrat, et le verbe correspondant TO GOWN, "revêtir une robe" (principalement pour un juge ou pour un professeur d'université) (Dottin, 1920, 261 ; Mansion, 1961, 329). L'ancien mot gaulois s'est conservé dans les dialectes : béarnais GONE, "jupe, robe" ; limousin GONNA, "jupon" ; auvergnat GONNA, "robe" ; provençal GOUNO, "soutanelle" ; franc-comtois GOUNÉ, "habit de femme, jupe ou jupon" ; également, bourguignon GÔNER, "habiller" ; normand GONNELLE, "jupe" ; auvergnat GOUNÉLA, "jupon" ; languedocien GOUNÈLO, "tunique", etc. (von Wartburg, IV, 1952, 325-327 ; Taverdet et Navette-Taverdet, 1991, 83 ; Colin, 1995, 194). Comme dans beaucoup d'emplois de termes dialectaux, une certaine déchéance sémantique a pu se faire jour : en limousin, le GOUNÈLO est un "mauvais jupon" ; en franc-comtois, *traîner la* GONALIA signifie "porter des vêtements qui indiquent la pauvreté", la GÔNE est une "femme de mauvaise vie" comme la GOUNELLE, en outre "fille mal attifée" (von Wartburg, IV, 1952, 325-326). Dans le patois lyonnais, le mot de GONE a fait florès pour désigner un "jeune garçon", un "fils" (et à partir de là, n'importe quel "gars", y compris un adulte) (Salmon,

1986). On a envisagé que ce régionalisme doive son origine au participe passé *goné*, "mal habillé", "dont les vêtements sont sales et en désordre" : le GONE est originellement un enfant des rues (Quemada, IX, 1981, 327-328) ; cependant l'étymologie du nom reste discutée (Rézeau et autres auteurs, 2001, 539-540).

Deux tuniques pouvaient être portées l'une sur l'autre (comme nous le montrent certains bas-reliefs gallo-romains), celle de dessous, assez fine, faisant alors office de linge de corps et permettant d'isoler la peau de tout contact rugueux (Duval, 1952, 100 ; Boucher, 1965, 138 ; Roche-Bernard, 1993, 20). Notre mot de CHEMISE (*chamisae* vers 980, *chainse* au XII[e] siècle) provient vraisemblablement d'un gaulois *camisia* qui s'est transmis dans le latin de basse époque (Dottin, 1920, 240 ; von Wartburg, 1971, 25-26 ; Picoche, 1971, 130 ; Billy, 1993, 40 ; Flobert, 1994, 204). Attesté au IV[e] siècle chez saint Jérôme, il désignait une pièce d'habit en toile de lin, à manches longues ou courtes, porté à même la peau par les soldats, et, on peut le penser, par les paysans (Ernout et Meillet, 1985, 90). Il a dû être aussi un vêtement mis au lit, prototype de nos CHEMISES de nuit, si l'on en croit Isidore (Degavre, 1998, 129). Cependant, les linguistes s'accordent à penser que ce terme adopté par la langue gauloise avait sans doute emprunté sa racine au germanique (on restitue une forme **kamitja*, étymologiquement "ce qui enveloppe, ce qui recouvre") (Schmidt, 1967, 167 ; Gamillscheg, 1969, 220-221 ; Rey, 1992, 404 ; malgré Greimas, 1978, 100).

4.3.3. Pantalons

"Vêtement taillé et cousu par excellence, qui s'oppos[ait] aux vêtements drapés du monde méditerranéen", les pantalons indigènes ont symbolisé pour le Monde antique le costume des Gaulois (ils représentaient plus qu'une pièce d'habillement, "un fait de civilisation gauloise", s'exclame Pierre-Yves Lambert) (2003, 192). Ils sont assez souvent figurés sur les bas-reliefs antiques montrant des barbares, comme emblème identifiant les nations gauloises (le béret et la baguette nous distinguent aujourd'hui) (Roche-Bernard, 1993, 17 ; et Duval, 1952, 99-100). Les écrivains gréco-latins anciens se plaisent à citer (sous différentes variantes) leur nom gaulois : *braca*, *bracca*, *bracae* ou *brachae*, *braces*, qui aboutira à l'appellation des BRAIES et autres BRAGUES. Ce vêtement original les surprend. "Ils ont, écrit Diodore de Sicile, des habits étonnants [...], des pantalons qu'ils appellent des BRAIES" (*Bibliothèque Historique*, V, 30, 1, dans Lerat, 1977, 165) ; Strabon décrit leur forme étrange : "Les hommes [...] se servent de BRAIES qui enveloppent les jambes" : la conception d'un habit cousu, à la forme enveloppante, est inhabituelle (*Géographie*, IV, 4, 3, dans Cougny, I, 1986, 70). On sait que les Romains vont se mettre à appeler *Gallia braccata* ("la Gaule porteuse de BRAIES" : "pantalonnée") la Gaule du Midi (Narbonnaise), en contact avec leur pays de porteurs de toges (Pline, *Histoire Naturelle*, III, 31 ; Duval, 1952, 99 ; Roche-Bernard, 1993, 17).

Il s'agissait d'une sorte de "caleçon long, ni bouffant, ni collant, mais suffisamment large pour faire des plis autour de la jambe, suffisamment étroit pour ressembler plutôt à la culotte qu'au pantalon" (Duval, 1952, 99). Ce vêtement dut connaître des variations : taillé plus ou moins long ou court, plus ou moins ajusté ou flottant, comprenant parfois des chaussons cousus à la jambe (Roche-Bernard, 1993, 18-19).

L'étude de *La Gaule des Combats* nous a montré que l'emploi des BRAIES gauloises avait sans doute été introduit anciennement par les guerriers, étant bien adapté à des cavaliers. Le mot de *braca* pourrait du reste provenir d'une racine indo-européenne

**bhrag-*, “cul”, soulignant l’aspect pratique de cette culotte longue qui procurait une bonne assise pour la monte du cheval (Delamarre, 2003, 84). L’usage des BRAIES se généralisa en Gaule dans les différentes classes sociales (gens du peuple : paysans, artisans). Les divinités aussi (particulièrement Sucellus et Cernunnos) s’en montrent vêtues sur les bas-reliefs et statuettes. D’abord intrigués et un peu moqueurs devant les pantalons gaulois, les Romains finiront par les adopter pour leurs légions après la Conquête (Roche-Bernard, 1993, 19). Enfin les BRAIES deviendront dans l’Empire une pièce du costume civil. Comme la SAIE gauloise, transmise au nom des *sagarii*, les BRAIES donneront leur appellation aux tailleurs et aux marchands d’habits : *bracarii* (d’abord seulement “fabricants ou vendeurs de *bracae*”, au sens étymologique) (Carcopino, 1961, 238 ; Boucher, 1965, 138). Il n’est pas invraisemblable que certains noms d’hommes gallo-romains en rapport avec l’appellation des BRAIES se soient fixés dans des noms de localités. Albert Dauzat songeait à BERGERAC, en Dordogne (*Brageyrack*, en 1100) et à BRAGAYRAC (en Haute-Garonne), à partir d’un anthroponyme **Bracarius*, “fabricant de BRAIES” (Dauzat et Rostaing, 1978, 73) (mais ces interprétations ne sont pas assurées : voir Deroy et Mulon, 1992, 56 ; Nègre, 1991, 750). On retiendra plus probablement BRISSAC (dans le Maine-et-Loire) (*Bracaseacum*, en 1030 ; *Bracasac*, en 1067), formé sur un nom propre **Braccatius*, “porteur de BRAIES” (Dauzat et Rostaing, 1978, 117 ; Morlet, 1985, 40 ; Nègre, 1990, 486).

Les mots de BRAIES et de BRAGUES resteront durant le Moyen Âge d’emploi courant dans les campagnes, jusqu’à ce que l’usage des anciens pantalons gaulois disparaisse et que le terme de *chausses* les remplace (Duval, 1952, 99 ; Imbs, IV, 1975, 882-883). On ne trouve aujourd’hui ces anciennes appellations (de moins en moins usitées) que dans quelques dialectes (en Bretagne, en Normandie, dans le Centre et dans le Midi), sous les formes BRAG, BRAGOS, BRAGUE(S), BRAIE(S), BRAILLES, BRAIOS, BRAYAS, BRAYES, BRAYO, BRÊLES, BRÈYES…, au sens de “pantalon”, “culotte”, “caleçon” et même “langes d’un bébé” ; des significations autres peuvent apparaître ici et là, telles les BRAYOTTES, qui nomment en Auvergne les primevères, dont les fleurs font penser à des jambes de pantalons (von Wartburg, I, 1948, 478-479 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 85 ; Imbs, IV, 1975, 879, 882-883 ; Lachiver, 1997, 288). La fortune des dérivés de *braga(e)* est tout autre. La BRAGUETTE moderne (issue par l’intermédiaire d’un provençal *braya/braga*) perpétue le nom du pantalon gaulois (Rey, 1992, 277) ; à juste titre, puisque son invention a perfectionné ce vêtement ajusté (permettant de l’enfiler et de l’ôter plus facilement). Les *bracae* connaissaient déjà le système des ceintures serrant la taille par un lien de tissu ou de cuir. Il ne se voit pas dans les représentations sculptées, parce que le bord supérieur du pantalon s’enroule autour (cependant, le célèbre petit bronze d’Alésia figurant un soldat gaulois mourant montre bien le repli fait par le tissu des BRAIES à l’endroit de la ceinture) (Espérandieu, 1906 ; Roche-Bernard, 1993, 18, avec phot.). L’ancien français, gardant le radical gaulois, emploiera le mot de *braiel* pour désigner la ceinture de BRAIES (Greimas, 1978, 81). De là viennent nos noms de familles BRAËL ou BREL, ainsi que BRAIELIER, BRALIER, BRALEY, BRALIÈRE, etc., à l’origine surnoms de fabricants de BRAIES au Moyen Âge (Morlet, 1991, 136).

L’attache des BRAIES se retrouve de façon plus surprenante dans d’autres mots de notre vocabulaire. Celui qui a négligemment défait sa ceinture (dans l’intention d’ôter ses BRAILLES) sera qualifié de DÉBRAILLÉ (Sainéan, III, 1930, 290). On connaît dans le Massif central, forme refaite d’*esbraiat*, le nom propre EXBRAYAT, ESBRAYAT

(Charles EXBRAYAT, né à Saint-Étienne, était un célèbre auteur de romans policiers). D'après Marie-Thérèse Morlet, ce nom désignait étymologiquement celui "qui a quitté ses BRAIES", "qui vit sans BRAIES", "terme qui avait pris dans les dialectes le sens d'homme qui manque à sa parole": de "déculotté", selon le commentaire d'Albert Hamon (Morlet, 1991, 391 ; Hamon, 1992, 349). Les mots EMBRAYER, DÉBRAYER, EMBRAYAGE, DÉBRAYAGE, dérivent aussi du nom des BRAIES. Le dictionnaire Wartburg les explique par l'existence passée de la *braie*, "traverse de bois qu'on met sur le palier d'un moulin à vent" (sens attesté chez Thomas Corneille) (Bloch et von Wartburg, 1975, 85; Imbs, VI, 1978, 781-782; et VII, 1979, 909). Mais pour Pierre Guiraud, cette *braie* de moulin serait sans rapport (une variante suspectée de *broie*, "instrument des broyeurs de chanvre", "mâchoire"). Il faudrait plutôt songer pour expliquer les mots du type EMBRAYER au sens particulier de BRAIE désignant dans divers langages techniques une "courroie" (ceinture, muselière ou bandage); et au dérivé BRAELE, "ceinture nouée à la taille" (pour retenir les BRAIES), "corde passée autour d'une charge pour la maintenir". Les noms de l'EMBRAYAGE et du DÉBRAYAGE doivent faire allusion à la "'courroie circulaire'reli[ant] une poulie motrice à une seconde poulie qu'elle entraîne par tension", EMBRAYER consistant à "serrer la courroie circulaire (de transmission) en vue de mettre en route l'arbre opérationnel" (et DÉBRAYER, à "mettre hors de service cette même courroie de liaison entre moteur et arbre entraîneur") (Guiraud, 1982, 257-258). Assurément, le soldat ou le paysan gaulois ajustant sa ceinture de BRAIES ne pouvait s'attendre à une telle fortune du mot !

Des souvenirs linguistiques assez présents – et parfois surprenants – rattachent donc encore nos mots aux noms gaulois des vêtements et des tissus, indices du développement que connaissaient jadis les métiers de l'habillement et de la réputation des fabrications (dont certaines auront une influence durable).

D'autres artisanats ont existé, à part ceux que nous avons évoqués : corderie, poterie, verrerie, émaillage, tabletterie (travail de l'os et de la corne)... Mais les traces repérables dans notre vocabulaire apparaissent beaucoup plus ténues, et leur évocation ne pourrait être que restreinte. Les mots précédemment analysés (et les souvenirs riches qu'ils nous ont laissés) nous montrent que les domaines des arts et techniques les plus actifs, où les Gaulois ont apporté le plus de savoirs, d'invention, de force productrice (moteur du développement économique), ont été ceux liés au travail des métaux, du bois et des tissus : les Gaulois furent d'abord métallurgistes, chaudronniers, étameurs, orfèvres, charrons, charpentiers, tonneliers, vanniers, tisserands et tailleurs.

CHAPITRE III
VOIES DE COMMUNICATION ET CENTRES DE COMMERCE

Les produits de la culture, de l'élevage, et les productions artisanales furent sans doute anciennement utilisés dans un milieu assez restreint. On a pu parler pour ces premiers temps de présence celte en Gaule d'une "autarcie de famille ou de groupe, enfermant production et consommation dans un cercle démographique étroit" (Harmand, 1970, 97). Mais le développement des activités agricoles et industrielles (qui amélioraient les productions et dégageaient des surplus), le besoin de se procurer des produits et matières premières dont on ne disposait pas, ainsi sans doute que le désir d'obtenir certaines fabrications spécialisées ou de luxe, ont fait peu à peu se développer les échanges et provoqué l'essor du commerce, à l'intérieur d'un même Nation, puis entre différents peuples, enfin à l'extérieur de la Gaule (Colin, 1998, 115). Dans un contexte de forte croissance, les activités de négoce atteignirent à La Tène III (fin de la période d'Indépendance) un niveau assez remarquable dont les États surent exploiter au mieux les avantages. Comme pour l'agriculture et l'élevage, comme pour les arts et techniques, les mots peuvent-ils nous porter témoignage de cette dynamique des échanges économiques ?

Les voies de communication sont essentielles au développement d'un pays (elles mesurent même son degré d'atteinte). L'essor du commerce a dû nécessairement se marquer par l'expansion du réseau routier et fluvial (Barrier, 1989, 48). Nous devons donc nous interroger sur l'existence en Gaule des routes terrestres et fluviales, en menant notre enquête par les preuves linguistiques (conjointement aux découvertes archéologiques).

1 - LES TRANSPORTS COMMERCIAUX PAR VOIES D'EAU

Alain Rebourg écrit avec justesse que l'importance des voies fluviales en Gaule a été constamment sous-estimée par les archéologues ; "Nous commençons à sentir aujourd'hui l'importance des voies fluviales" (1994, 66). On doit penser que "le commerce de la Gaule indépendante [a] suscit[é] un trafic fluvial très important [...], que la colonisation romaine ne fera que développer et régulariser" (Barrier, 1989, 46 et 48). Les cours d'eau ont donc eu pour les Gaulois non seulement un intérêt stratégique et agricole – comme nous l'ont montré les études de la guerre et des activités paysannes –, mais aussi commercial.

1.1. Des mots en rapport avec le transport fluvial ?

Deux noms gardés dans notre lexique pourraient témoigner du développement des transports sur rivières en Gaule.

L'appellation de la BARGE est suspectée par certains étymologistes de provenir de la langue gauloise. Pour Georges Dottin, on aurait à la base un gaulois **barga* (1920, 231). Selon Pierre Guiraud, BARGE (auquel il associe *barque*) viendrait plutôt d'un latin populaire d'origine celtique **barica*, "qui a les côtés opposés divergents, barlongs" (d'où également le nom de la BARRIQUE: constructions toutes deux formées de bois cintrés) (1982, 80-81 et 99). De son côté, Pierre-Yves Lambert pense que l'origine gauloise de BARGE n'est pas prouvée, faute de rapprochements celtiques insulaires (2003, 190). On sait cependant que le "celtique insulaire [...] ne peut rendre compte, a priori, que d'une faible partie des mots [gaulois]", comme le souligne Pierre Flobert (1994, 206), qui suggère, lui aussi, une origine gauloise au mot de BARGE (204). L'étymologie demeurant malgré tout insuffisamment fondée, nous devons en rester au stade des suspicions.

L'étude des "Arts et Techniques" nous a montré que l'usage des TONNEAUX était répandu chez les Celtes (qui en furent peut-être les inventeurs), et que dès avant la Conquête on les employait en Gaule. Les images antiques nous donnent à voir des bateaux chargés de TONNEAUX cerclés, tels les bas-reliefs de Neumagen et celui de Cabrières-d'Aigues, illustrant des scènes de navigation sur le Rhin et la Durance (Espérandieu, VI, 1915, 384, 387, 389; IX, 1925, 100 ; Marlière, 2002, 129, 142). Ce récipient va jouer un rôle important dans le transport fluvial: le TONNEAU s'imposera – de plus en plus contre l'amphore – comme conteneur pour les liquides; sa facilité de stockage et de portage, son bon rapport poids/volume expliquent son succès grandissant ("Il occupe dès le Ier siècle une place importante dans le commerce antique", souligne Armand Desbat) (1991, 319). On remarque que les découvertes de vestiges de tonneaux antérieurs à notre ère, faites dans les anciens territoires de la Gaule, se trouvent situées systématiquement sur des axes de navigation fluviale ou maritime: Blain, Mortantambe, Lectoure, Lattes, Fréjus... (Marlière, 2002, 175). Ce n'est donc certainement pas un hasard si le mot de TONNEAU, d'origine gauloise, va se lier définitivement à l'idée de bateau (Tchernia, 1981, 104), "devenant rapidement (Ve siècle) une unité de jaugeage des navires" (de Izarra, 1993, 170).

1.2. Le réseau navigable

La qualité du réseau hydrographique de la Gaule, favorable aux activités économiques, a frappé l'esprit des Anciens. Le géographe grec Strabon souligne la densité et l'égalité de sa distribution: "Tout le pays est arrosé de fleuves [...]. Les pays qu'ils traversent sont pour la plupart des plaines et des collines qui ont entre elles des cours d'eau navigables. Et les rivières sont si heureusement situées l'une par rapport à l'autre que les transports sont aisés d'une mer à l'autre, les cargaisons cheminant sans peine également par les plaines sur une courte distance, mais surtout par les fleuves qu'elles remontent ou descendent. [...] Aussi pourrait-on voir là l'œuvre de la providence qui aurait disposé les lieux non au hasard, mais conformément à un plan" (*Géographie*, IV, 1, 2 et I, 14, dans Lerat, 1977, 160-161). Un tel réseau n'a pu qu'être utilisé de façon optimale pour les échanges commerciaux, vu ses facilités d'acheminement et de ses moindres coûts: le transport par navigation aurait été de 4 à 8 fois moins cher que le transport par voie terrestre (Ruiz, 1984, 71).

Nous gardons aujourd'hui des noms de grands cours d'eau navigables issus de la langue celtique, tels le DOUBS (*dub-*, "noir"), en partie navigable, la MARNE (*Matrona*,

"Mère des sources"), le RHIN (*rino-, "cours d'eau"), la SAMBRE (*samo-*, "tranquille"); peut-être aussi la SAÔNE (*Souconna*), la SEINE (*Sequana*), la SOMME (*Somena*), l'YONNE (*Icauna*); éventuellement l'AISNE (*Axona*), la MAYENNE (*Meduana*), et le RHÔNE, etc. (Nègre, 1990, 113, 115, 116, 119, 121, 122; et Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978; Baylon et Fabre, 1982, 107-109; Deroy et Mulon, 1992; Müller, 1993, 802; Lambert, 2003, 37; Delamarre, 2003). À quoi on pourrait ajouter beaucoup de noms de cours d'eau moins importants, voies qui ont pu être utilisées autrefois pour la navigation comme artères secondaires, certains bateaux ayant eu un très faible tirant d'eau (même "les plus modestes rivières, presque toujours flottables, pouvaient être utilisées pour les transports", souligne Georges Lenthéric (dans Barrier, 1989, 50); Albert Grenier (dans de Izarra, 1993, 30) écrit semblablement: "La navigation fluviale a été extrêmement développée et [...] les moindres cours d'eau ont joué exactement le même rôle que les innombrables chemins vicinaux"). Citons, parmi beaucoup de noms, le BEUVRON, la BIÈVRE, la BOURBINCE, la DIVE(S), l'ESCAUT, l'ESSONNE, la LYS, l'OUVÈZE, la VENDÉE, la VILAINE (Baylon et Fabre, 1982, 107-109; Nègre, 1990, 103-124; Delamarre, 2003; se reporter aussi à Lebel, 1956; et à Fabre, 1980).

Cependant, on constate que la majorité de nos grands hydronymes – et beaucoup d'autres noms de cours d'eau modestes – proviennent d'une langue préceltique, ainsi l'*Allier*, la *Dordogne*, l'*Eure*, la *Loire*, le *Lot*, la *Meuse*, la *Moselle*, l'*Oise*... (Baylon et Fabre, 1982, 95-96; Nègre, 1990, 21-47). Les Celtes pénétrant en Gaule n'ont donc pas cherché à remplacer systématiquement les appellations anciennes, empruntant les cours d'eau et les noms des cours d'eau depuis longtemps utilisés par les populations autochtones.

Adoptant les thèmes hydronymiques anciens, ils en viendront cependant à les intégrer parfois dans des formations pourvues de nouvelles terminaisons. Les linguistes pensent reconnaître des suffixes gaulois dans des noms comme la *Garonne*, la *Sarthe*, la *Vienne* (Nègre, 1990, 34, 44, 46; Deroy et Mulon, 1992, 189, 435, 507). Ces hydronymes ne sauraient être tenus pour celtiques; mais on doit les considérer comme des assemblages gaulois. À travers l'appropriation nouvelle des noms anciens, lisons peut-être une appropriation nouvelle des artères fluviales de la Gaule, de plus en plus utilisées comme voies navigables et comme sites d'installation par les différents peuples gaulois.

1.3. Les établissements de la rivière

Témoins de cette emprise commerciale, bien des villes dont les noms anciens pourraient remonter à des établissements gaulois ou gallo-romains se rencontrent sur le parcours des grands cours d'eau français (même si l'ancienneté de la langue des toponymes ne garantit pas toujours l'ancienneté des sites, on doit penser que la grande majorité des noms remonte à l'époque de la Gaule).

Le long de la SEINE, on rencontre BAR-sur-SEINE (*barrum*, en 889, du celtique *barro-*, "hauteur"); TROYES (cité des *Tricasses*, fondée sous Auguste: *Augustobona,* du celtique *bona*, "fondation"); NOGENT-sur-SEINE (*Noviens*, en 862, du gaulois **noviento-*, "nouveau village"); NOYEN-sur-SEINE (*Novionum* au XI[e] siècle, du celtique *Noviomagus*, "Nouveau-Marché"); MELUN (*Metlosedum* puis *Mellodunum*, en celtique "Forteresse"); PARIS (principale bourgade des *Parisii*, auparavant *Lutetia*); NANTERRE (*Nemptoduro* au VI[e] siècle, en celtique l'"Établissement-du-Sanctuaire");

ARGENTEUIL (*Argentogilum*, d'un celtique **argantoialo-*, la "Clairière-d'argent"); MEULAN (*Mellent*, en 918, peut-être l'"Établissement-de-la-Colline"); ROUEN (*Rotomagos* au IIe siècle, "Marché" fondé sous Auguste).

Si l'on remonte la MARNE, affluent de la SEINE, on atteint BONNEUIL-sur-MARNE (*Bonoilo* en 811, la "Bonne-Clairière", du celtique *ialo*); NOGENT-sur-MARNE (*Novigento* au VIe siècle, le "Nouveau-Village", du celtique *novio-*); MAREUIL-lès-MEAUX (*Mariolo* à la fin du VIIe siècle, en celtique la "Grande-Clairière"); MEAUX (capitale des *Meldi*, auparavant *Iatinon*); ÉPERNAY (*Sparnacus* au VIe siècle, peut-être d'un gaulois *sparno-*, "épine"); enfin CHÂLONS-en-Champagne (ancienne capitale des *Catalauni*).

La Loire, au fil de ses eaux, nous fait passer devant DIGOIN (*Degontium*, à l'époque carolingienne); DECIZE (*Decetia*, au Ier siècle, chez César, nom gaulois de sens inconnu); COSNE-Cours-sur-Loire (*Condate* au IIe siècle, le lieu du "Rassemblement-des-Eaux"); BRIARE (*Brivodurum* au IVe siècle, en celtique l'"Établissement-du-Pont"); GIEN (*Giomum* au VIe siècle, peut-être **Devo-magos*, le "Marché-divin"); MEUNG-sur-Loire (*Magdunense*, en 651, du celtique **magodunum*, le "Marché-fortifié"); ANGERS (capitale des *Andecavi*, développée sous Auguste); enfin NANTES (agglomération des *Namnetes*, autrefois *Condevincon*, le lieu du "Rassemblement-des-Eaux").

Nous repérons, parmi nos villes implantées en bordure de rivière, des sites d'anciens oppida importants, qui pouvaient par leur position organiser ou contrôler le trafic des marchandises convoyées par bateaux : ainsi, chez les *Senones*, *Agedincum*/SENS, au bord de l'YONNE; chez les *Mediomatrici*, *Divodurum*/METZ; chez les *Pictavi*, *Lemonum*/POITIERS, au confluent du Clain et de la Boivre; chez les *Aedui*, *Matisco*/MÂCON, et *Cabilonnum*/CHALON-SUR-SAÔNE, le long de la SAÔNE; chez

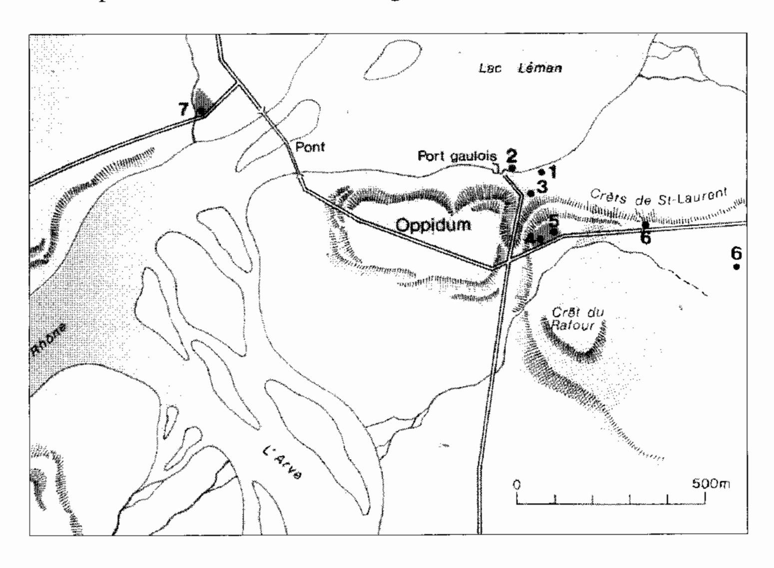


Bas-relief de Cabrières-d'Aigues (Vaucluse), montrant une scène de navigation sur la Durance (IIe s., Musée Lapidaire d'Avignon).
L'embarcation est chargée de TONNEAUX, qui deviendront bientôt unités de jaugeage pour les bateaux de commerce.

les *Sequani*, *Vesontio*/BESANÇON, dans une boucle du DOUBS ; chez les *Cenomanni*, *Vindinon*/LE MANS, sur une rive de la Sarthe, etc.

Des agglomérations gauloises de premier rang ont tiré leur nom de cette présence sur leur site d'une rivière navigable (qui avait certainement entraîné leur création). *Avaricum*, capitale des *Bituriges* (qui changera au IVe siècle son appellation pour celle de BOURGES), était étymologiquement l'"Établissement-sur-l'*Yèvre*" : *Avara*, cet affluent du Cher baignant la cité. *Autricon*/CHARTRES, capitale des *Carnutes* (qui abandonnera son nom à la même époque pour prendre celui de son peuple), se dénommait l'"Établissement-sur-l'*Eure*" : **Autura* (on connaît la forme *Auture flumen*, attestée en 918) (Nègre, 1990, 29 et 152 ; 31 et 153). AUXERRE (*Autisiodurum*, au IVe siècle), établie près de l'YONNE, pourrait avoir formé son appellation sur un même hydronyme **Autura* (nom primitif probable du cours d'eau icaunais) ; ce serait l'"Établissement-de-la-Rivière" (Villette, 1992a, 46 ; Deroy et Mulon, 1992, 37 ; Taverdet, 1994a, 30-31). *Genabum*/Orléans, place commerciale importante des *Carnutes*, au bord de la Loire, tirait peut-être aussi son nom de la présence de l'eau ; on se demandera – malgré les difficultés d'interprétation de ce nom et les réserves d'analyse – s'il ne faudrait pas envisager d'y reconnaître un radical celtique **genu-*, "bouche", d'où "embouchure" (un indo-européen **gen-*, "flexion, angle", a été également proposé) (Deroy et Mulon, 1992, 356 ; Gendron, 1998, 25). Le même thème linguistique explique certainement le nom actuel de GENÈVE, jadis oppidum des *Allobroges*, établi sur le RHÔNE près de l'endroit où le fleuve "débouche" du lac Léman (Jaccard, 1906, 184 ; Lambert, 2003, 37 ; Deroy et Mulon, 1992, 192-193 ; voir plan dans Fellmann, 1992, 11). "Une partie du tissu urbain gaulois, dès l'origine, dépend donc étroitement des rivières", comme le souligne François de Izarra (1993, 41).

Des établissements moins importants ont certainement aussi tiré leur origine et leur appellation de la présence d'une rivière navigable dont ils avaient cherché le voisinage ;



Plan de situation de GENÈVE à l'époque gauloise, avec emplacement du port près de l'"embouchure" du Rhône (dessin de D. Burnand, dans J.-P. Jospin, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, 2002, 39).

nos toponymes peuvent en garder parfois souvenir (même si l'ancienneté de chaque site est à contrôler).

L'appellation d'ESCAUDŒUVRES (Nord, *Scaldeurio*, en 1057) renferme le nom de l'ESCAUT, *Scaldis* (peut-être apparenté au thème gaulois *isca*, "eau") (Nègre, 1990, 122) ; la découverte de céramiques gallo-belges et la présence d'une voie romaine sur la localité montrent l'ancienneté d'occupation du site et le développement des échanges commerciaux (Delmaire et autres auteurs, 1996, 199).

Samarobriva (première appellation d'Amiens, employée dans le texte de *La Guerre des Gaules*) contient le nom ancien de la SOMME (**Samara/Somena*) ; un parc archéologique aménagé dans la vallée de la SOMME, à l'ouest d'Amiens, a du reste été dénommé SAMARA. Amiens s'est établie sur une basse terrasse alluviale caillouteuse bordant la rive gauche de la SOMME, proche de sa confluence avec l'Avre ; "les facilités de navigation, non seulement en aval [...], mais aussi en amont, étaient prometteuses pour un commerce fluvio-maritime" (Bayard et Massy, 1983, 28). La SOMME représentait une "gouttière naturelle" menant vers l'intérieur du pays ou vers les régions littorales de la Manche : les matières pondéreuses, les produits de l'agriculture et de l'élevage régionaux pouvaient y être transportés. On a découvert, dans les environs d'Amiens, au fond de la SOMME et de plusieurs affluents, des BARGES à fond plat datant de l'époque antique, semblables aux embarcations actuelles de l'hortillon (même réf., 138-139).

Vieux-BRIOLLAY, dans le Maine-et-Loire (*Brioledum*, vers 1030), a modelé son nom sur celui du LOIR (gaulois *Ledo*, qu'on trouve accolé au thème *briva*) (Nègre, 1990, 117) ; mais l'occupation du site est mal connue. BRISSARTHE, dans le même département (*Briosartense*, en 835), composé gaulois également à élément *briva*, contient le nom préceltique de la Sarthe (*Sarta*) ; des traces de chemin pavé ancien ont été relevées dans la localité (Provost, 1988e, 136).

D'autres noms encore doivent être concernés, les transports de marchandise ayant pu s'effectuer, comme on l'a vu, sur des voies d'eau très modestes.

MESVES, petite commune de la Nièvre, était une agglomération antique dénommée *Masava* (selon la *Table de Peutinger*). Elle est appelée au VI[e] siècle *Massua* ; ce nom doit être identique à celui de la rivière qui traverse le village : le MAZOU (**Masavu*) (Taverdet, 1987a, 25). Des fouilles archéologiques ont montré l'ancienneté du site (série de vestiges des I[er] et II[e] siècles) (Bigeard, 1996, 189-193). L'agglomération s'est développée à proximité de la Loire (entre Pouilly-sur-Loire et La Charité-sur-Loire), où le MAZOU venait fondre ses eaux.

Le nom d'AUXONNE, chef-lieu de canton de la Côte-d'Or, est connu sous la forme *Assona*, en 630. Elle provient selon Xavier Delamarre d'un thème 100 % celtique : **Absona*, évolué en **Axsona* puis *Assona* (communication à l'auteur). AUXONNE est établi au bord de la SAÔNE ; l'appellation de la localité se sera modelée sur un nom local donné anciennement à la rivière (Taverdet, 1994a, 136).

Dernier exemple, le nom de la localité de TIL-Châtel, en Côte-d'Or également (*Filena*, sur la *Table de Peutinger*, à lire *Tilena*, selon Paul Lebel), doit dériver du nom de la rivière la TILLE, qui l'arrose (*Tila*, en 830) (Berthoud et Matruchot, 1901, 96-97 ; Lebel, 1956, 350 ; Taverdet, 1976, 61 ; 2001, 85). L'hydronyme pourrait être d'origine celtique : base *ti-l-*, "fondre, couler" (qu'on retrouve en territoire gaulois dans la

THIELLE suisse) (Müller, 1987, 74). Il existait à TIL un établissement antique assez important, au carrefour de voies de circulation (dont l'itinéraire Lyon-Langres traversant la rivière); la TILLE commençait à être navigable à partir de TIL-Châtel (Loth, 1986, 57; Bénard et autres auteurs, 1994, 169-170 et 268).

1.4. Les sites de confluents

Le mot de *condate* servait en gaulois à nommer un site de rencontre d'eaux. Albert Dauzat pensait qu'il avait été "emprunt[é] à une langue antérieure" ("mot préceltique") (Dauzat, 1957, 25; Dauzat et Rostaing, 1978, 140). Il serait en fait d'origine celtique: on y reconnaît un thème *-date*, issu d'une racine **dhe-*, "mettre", "poser", accompagné d'un préfixe *con-*, "avec", "ensemble", marquant la relation, la connexion (Delamarre, 2003, 121-122, 124). D'où le sens de lieu de "groupement", de "réunion" des eaux. Le terme, générateur de toponymes, se retrouverait encore aujourd'hui dans le nom de près d'une centaine d'endroits en France (voir l'intéressante étude de Francis Robin, avec liste complète des noms de lieux envisageables) (Robin, 2000; Robin et autres auteurs, 2001). Le type est absent dans la pointe Ouest, le Sud-Ouest et tout le Sud-Est, mais on le trouve présent presque partout ailleurs. Nous ne retiendrons ici qu'une soixantaine de localités, réparties sur une quarantaine de départements (sans prendre en compte tous les lieux-dits et tous les microtoponymes, et en écartant les cas discutables) (**fig. 40**). Citons parmi elles CANDÉ (Maine-et-Loire), CONDAT (Cantal), CONDAT-sur-Vienne (Haute-Vienne), CONDÉ-sur-Noireau (Calvados), CONDÉ-sur-Huisne et CONDÉ-sur-Sarthe (Orne), COSNE-d'Allier (Allier) et COSNE-Cours-sur-Loire (Nièvre). CONDÉ-sur-l'Escaut (Nord) a donné son nom à la prestigieuse famille des CONDÉ: branche cadette de la maison de Bourbon (François de Bourbon, au XV[e] siècle, reçut en dot de sa femme le comté de CONDÉ-sur-l'Escaut) (Cherpillod, 1988, 91). Les différences de noms auxquelles on a abouti selon les régions s'expliquent par des différences de prononciation, apparues après la Conquête: accentué sur la première syllabe, *Condate* a fait naître des formes COSNE, CONDES; quand l'accent a porté sur l'avant-dernière syllabe *-da-*, on a abouti à un type CONDAT, CONDÉ, CANDÉ (Vendryes, 1951, 382-383; et 1959b, 152-153; Dauzat, 1957, 72-73; Deroy et Mulon, 1992, 116; Lambert, 2003, 48).

L'ancienneté d'occupation des sites répond assez souvent à l'ancienneté du modèle. Plus d'une quinzaine des toponymes concernés sont attestés avant l'an 1000, dont plusieurs aux II[e] et IV[e] siècles (CANDES-Saint-Martin, en Indre-et-Loire; CONDAT, en Gironde; CONDÉ-sur-Iton, dans l'Eure; CONDRES, en Lozère; COSNE-Cours-sur-Loire); une trentaine des localités du type *Condate* ont révélé des vestiges significatifs de la période gauloise ou gallo-romaine.

On a affaire parfois à de tout petits hameaux et à de tout petits cours d'eau, peu significatifs pour notre sujet (puisque sans rapport avec les transports par rivières et le commerce): tels CONDAT, au Grand-Bourg, dans la Creuse, à la confluence de ruisseaux; ou COSNE, à Quemigny, en Côte-d'Or, endroit où le Revinson rejoint la SEINE (riviérette née 25 km en amont) (Villoutreix, 1995, 20; Taverdet, 1976, 27). Mais une partie importante des toponymes concerne des groupements d'habitats développés (près de 70 % des noms relevés par Ernest Nègre sont des communes), qui se trouvent assez souvent en rapport avec des voies d'eau majeures: on les repère à des sites de confluence sur l'Aisne, l'Allier, la Charente, la Dordogne, l'Escaut, la Loire, la Marne,

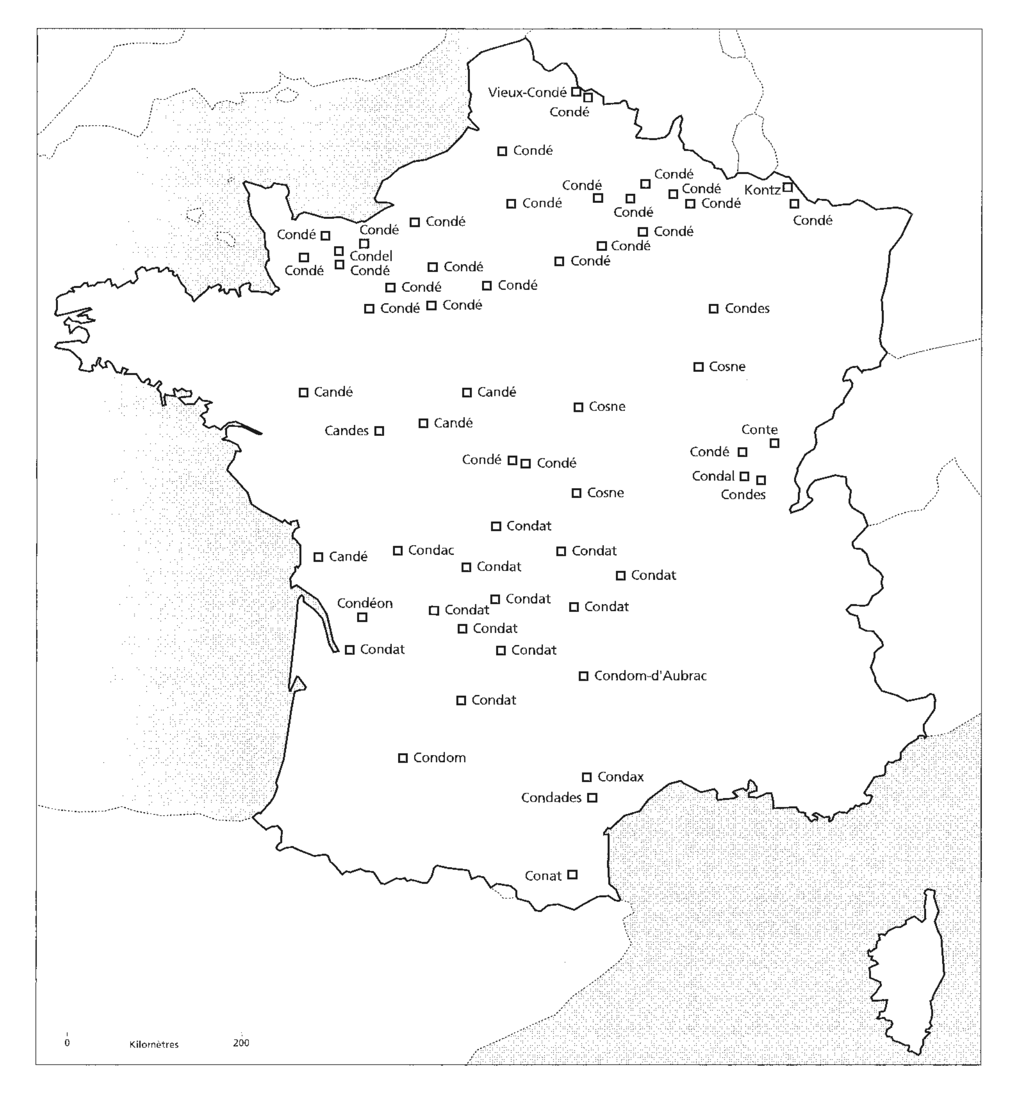


Fig. 40 - 58 noms de lieux issus du gaulois **condate*.

la Moselle, le Rhône, la Seine, la Somme, etc. (Nègre, 1990, 109-112). Or, parfois "la circulation fluviale était particulièrement vive au confluent des cours d'eau navigables" (Barrier, 1989, 61). Les établissements qui s'y créèrent purent jouer "un rôle important au point de vue commercial plus encore que stratégique" (Dauzat, 1957, 25). À la jonction de deux bassins, ils visaient à se rendre maîtres des liaisons pour régler le trafic des marchandises, contrôler les embarcations et les produits transportés, assurer les opérations de transbordement, et percevoir des taxes. Ce rôle économique se révèle dans les toponymes, qui ne sont pas seulement des réalités géographiques.

Trois capitales régionales qui se sont développées sur des sites de rencontres d'eaux associaient jadis leur nom au nom gaulois du confluent. La colonie de *Lugdunum*/LYON s'était fondée sur la hauteur de Fourvière dominant le RHÔNE et la SAÔNE ; mais en

contrebas, au lieu proche de rencontre des deux cours d'eau, aujourd'hui quartier des Terreaux, on trouvait établi *Condate*, le "Bourg-du-Confluent", avec en prolongement les *Canabae*: lieux de commerces et d'entrepôts, près desquels les bateliers de la SAÔNE et du RHÔNE exerçaient leur métier (Pelletier, 1999).

NANTES, capitale des *Namnetes*, s'est d'abord appelée *Condevincon* (nom attesté chez le géographe Ptolémée, au IIe siècle apr. J.-C.) (Billy, 1993, 56). Si le second élément du composé reste inexpliqué, on reconnaît dans le premier le nom gaulois du confluent (Deroy et Mulon, 1992, 330-331; Bedon, 1999, 98 et 244). L'établissement s'installa près du lieu où l'Erdre se jette dans la Loire (non loin aboutissait la Sèvre Niortaise, dans laquelle le Maine vient également confluer). Il n'est pas douteux que la navigation commerciale dans cette zone joua un rôle majeur, au "terminus de la batellerie avalante et de la navigation maritime montante" (de Izarra, 1993, 42).

RENNES portait jadis aussi le nom de *Condate* (cité au IIe siècle chez le même Ptolémée). L'agglomération antique grandit autour du confluent des eaux de l'Ille et de la Vilaine, "toutes deux navigables et certainement utilisées", voies vers le Nord, l'Est et le Sud; on doit donc penser que la capitale des *Redones* "a certainement dû son développement [...] à son site de confluent" (Rouanet-Liesenfelt, 1980, 81-82).

Si les *Condate* précédentes ne sont pas restées dans notre toponymie, bien d'autres sites du même type ont gardé leur ancienne appellation gauloise.

Tout près du lieu où se développera Montereau, existait un établissement gaulois appelé *Condate*; son nom (mentionné au IVe siècle) pourrait se retrouver dans celui de la localité de CANNES-Écluse (*Konodum*, au IXe siècle) (Mulon, 1997, 52-53; Billy, 1997, 317). Cet établissement s'était installé près de la rencontre de deux bassins fluviaux: au bord de l'YONNE, non loin de son point de jonction avec la SEINE. Les embarcations y passaient sûrement en nombre pour rejoindre le fleuve menant vers MELUN et LUTÈCE (la batellerie de l'YONNE était très prospère, comme le souligne Louis Bonnard) (1913, 86).

Libourne, en Gironde, s'est développée au confluent de la Dordogne et de l'Isle. Elle s'appelait aussi *Condate* (Loyen, 1960, 113 et 120). Ce nom s'est conservé jusqu'à aujourd'hui dans un hameau juste au sud de Libourne: CONDAT, que les bateaux atteignaient jadis (Deroy et Mulon, 1992, 274; de Izarra, 1993, 163).

Le long de la Loire, on repère trois autres anciennes *Condate* gauloises qui sont demeurées dans notre toponymie. CANDES-Saint-Martin, dans l'Indre-et-Loire (*Condatensem*, au IVe siècle), est installée au confluent de la Vienne et de la Loire. CANDÉ-sur-Beuvron, dans le Loir-et-Cher (*Candetum*, au XIIIe siècle), se trouve au lieu de rencontre du Beuvron et du Cosson, qui viennent mêler leurs eaux à celles du fleuve. Enfin, la plus importante des trois localités, COSNE-Cours-sur-Loire, dans la Nièvre (*Condate* au IIe siècle; le -S- moderne étant parasite), s'est établie en un lieu de passage fluvial depuis toujours très fréquenté (à la jonction du Nohain avec la Loire); elle est restée centre de batellerie jusqu'au début du XXe siècle (on trouve du reste dans la localité un Musée de la Loire). Les nombreux vestiges antiques exhumés montrent qu'elle a été à l'époque gallo-romaine une agglomération secondaire assez importante, tirant sans doute son développement de son activité fluviale (Bigeard, 1996, 112-125).

Juste à l'est de Soissons, est implantée la commune de CONDÉ-sur-Aisne (*Condeditus* en 871); un ancien site fortifié y exista dès la protohistoire (Buchsenschutz,

1984, 44; Fichtl, 1994, 158). Il s'était établi au confluent de l'Aisne et de la Vesle, son affluent, "qui paraît avoir porté les barques gallo-romaines à Braisne, à Bazoches, à Fismes et à Reims" (Bonnard, 1913, 99). La voie routière n'a été créée que tardivement sur l'axe Reims-Soissons (IIe siècle), le canton très boisé étant "difficilement pénétrable" ; "même au temps de la guerre des Gaules [...], l'axe principal des communications entre Rèmes et Suessions passait encore par la vallée de l'Aisne" (Legros, dans Chevallier, 1986, 140); la voie d'eau a certainement servi aux transports commerciaux.

À une quarantaine de kilomètres plus à l'est, on trouve CONDÉ-sur-Suippe, installé au confluent de l'Aisne et de la Suippe. Les fouilles archéologiques menées dans les années 1970 ont révélé qu'existait sur ce site, au IIe et Ier siècles av. J.-C., un important oppidum (de type éperon barré) couvrant 150 hectares; habitats, installations artisanales, céramiques, amphores, monnaies, bijoux... y ont été découverts (Colin, 1998, 149; Fichtl, 1994, 177-178; 2000, 184, et plan, 39). Ils donnent les indices d'un commerce actif dans la vallée de l'Aisne, à La Tène finale, qui a pu s'effectuer par bateaux.

1.5. Les ports fluviaux

Les établissements créés le long des itinéraires fluviaux ont peu à peu développé des zones portuaires, et avec elles des centres de commerce, où l'on doit voir l'origine de bien des localités: "Nombre de villes doivent leur naissance et leur prospérité passée au port qui les animait" (de Izarra, 1993, 66). Les implantations, anciennement, furent sans doute souvent assez modestes, et les installations d'appontement plutôt sommaires. Mais peu à peu des établissements portuaires plus importants verront le jour.

1.5.1. Installations

Plusieurs ouvrages d'accostage qui datent de l'époque gallo-romaine ont été découverts par les archéologues au bord des rivières, avec une "utilisation systématique de pieux battus". Certaines de ces installations étaient assez frustes, comme à *Samarobriva*/Amiens, où l'on avait de "gros blocs simplement équarris" (Bayard et Massy, 1983, 139); d'autres furent plus complexes. Ainsi, à Pommeroeul (Belgique), "on eut recours à un système de palplanches constitué de pieux verticaux soutenant des madriers disposés horizontalement pour consolider la berge" ; à *Avaricum*/Bourges, l'entrecroisement de pieux verticaux et de poutres horizontales s'alliait à un assemblage de moellons calcaires non liés (à la façon d'un *murus gallicus*) (de Izarra, 1993, 60-61).

Il se pourrait que notre nom de QUAI (d'origine gauloise) ait quelque rapport avec les constructions anciennes d'accostage. Le mot est d'abord attesté en 1167, indirectement, sous la forme latinisée *caiagium* (liée au dérivé *quayage*); il désignait le "droit payé par les marchands pour l'usage d'un quai". Puis on rencontre le picard *kay* (1311), nommant une "levée soutenue par un mur de pierre faite le long d'une rivière pour la contenir et permettre aux embarcations d'accoster" (Quemada, XIV, 1990, 96; Rey, 1992, 1680). Nous avons vu dans l'étude des "Palissades" (au chapitre précédent des "Arts et Techniques") que le gaulois *caio*, à l'origine des termes qu'on vient de citer, avait, à l'époque antique, la signification de "clôture", "protection de pieux", "palissade" (Mathieu-Rosay, 1985, 423). De semblable famille celtique, le vieux-breton *cai* nommait parfois un "rempart" (Fleuriot, 1964, 94; Lambert, 2003, 201). On peut penser qu'un sens particulier du gaulois *caio* s'est développé, peut-être à l'époque gallo-

romaine tardive, pour désigner le soutènement de bois retenant la rive d'un cours d'eau où venaient s'amarrer les bateaux : c'était bien à l'origine une simple barrière de pieux plantés pour empêcher la terre de s'ébouler. Notons au passage que le mot de BERGE – malgré un étymon discuté – remonterait lui-même à une origine gauloise (Bloch et von Wartburg, 1975, 67 ; Gamillscheg, 1969, 103 ; Imbs, IV, 1975, 408-409) ; on peut penser que la batellerie s'est contentée en maints endroits d'"aménagements sommaires" : "Une BERGE surélevée avec un chemin pour s'y rendre devait [souvent] suffire" (de Izarra, 1993, 54).

1.5.2. Établissements portuaires

Bien des établissements précédemment cités, dont les noms d'origine celtique comportent un sens hydronymique, ont dû développer à l'époque gauloise ou gallo-romaine des installations portuaires.

L'appellation antique de *Genabum*/Orléans, qu'on a dit peut-être issue du thème **genu-*, "bouche" – hypothèse envisagée, et non certitude affichée –, trouverait une justification dans le fait que deux zones portuaires, à l'origine du développement commercial de cet établissement carnute, s'étaient établies, chacune, à l'"embouchure d'un cours d'eau, [...] petit affluent de la Loire, dans laquelle les barques venaient s'abriter pour décharger" (Debal, 1974, 49). Albert Grenier souligne que "pour [l]es quais et pour les bassins, on préfère généralement, au fleuve principal, l'embouchure d'un affluent" (1934, 572). Des fouilles menées au début du siècle dans la rue Ducerceau (lieu d'embouchure d'un premier vallon, situé à l'ouest) "ont permis de mettre au jour le batardeau d'un bassin dans lequel de petits bateaux pouvaient stationner" (Debal, 1974, 50-51 ; et aussi 1996, 17). Plus récemment (en 1993), les recherches archéologiques conduites autour de la rue de la Tour-Neuve (lieu d'embouchure d'un second vallon, situé à l'est) ont révélé un autre complexe portuaire, avec quatre quais successifs. Le plus ancien ("constitué de remblais de sable et de limon, [...] maintenu par des poteaux verticaux (14 sur 5 m) qui supportaient un platelage de bois pour la circulation", et situé à 70 m en retrait du fleuve) remonte aux premières années de notre ère ; mais ce port fluvial a été "sans doute utilisé dès avant l'occupation romaine" (Debal, 1996, 36 et 38).

On a évoqué aussi le nom de GENÈVE (*Genava*, variante *Genua*, dans *La Guerre des Gaules*), issu du même thème linguistique. Cet établissement fut une place commerciale importante qui se développa, à l'époque gauloise et gallo-romaine, par l'existence de son site portuaire. Elle joua le rôle d'une tête de navigation, sur l'itinéraire unissant bassins du RHÔNE et du RHIN, à l'endroit où des marchandises acheminées par voie terrestre depuis Seyssel pouvaient reprendre la voie d'eau (Van Berchem, 1982, 257). Un port fut aménagé par les Allobroges à l'"embouchure" du lac (**genu-*). Des restes de ses constructions ont été datés du II[e] siècle av. J.-C. par les archéologues : "ponton de bois pour le déchargement et [...] palissade servant de brise-vagues" (Fellman, 1992, 95-96 ; plans, 11 et 13 ; voir aussi Grenier, 1934, 565-572 ; Jospin, 2002, 34-39, avec plans). Le port ayant été à l'origine du rayonnement de la ville, elle a pris assez normalement le nom du site où il s'était implanté.

CHALON-sur-SAÔNE (*Cabillonum* au I[er] siècle av. J.-C.) et CAVAILLON (*Caballion* au I[er] siècle apr. J.-C.) furent à l'époque gauloise et gallo-romaine des établissements à vocation économique : centres commerciaux dotés de ports actifs. Linguistes et historiens se demandent – sans pouvoir en déterminer la signification

précise, qui résiste à l'analyse – si leurs appellations respectives (d'origine peut-être gauloise) ne seraient pas à mettre en rapport avec leur rôle fluvial et portuaire. On remarque que le radical *cab-* se retrouve dans une série de noms gaulois : nom du "cheval", *caballos* ; et anthroponymes : *Cabiros*, sur une inscription gauloise trouvée à CAVAILLON ; *Cabiri(o)*, à Cologne et Wiesbaden ; *Cabirius*, à Valence (Drôme) ; *Cabira*, à Saint-Thibéry, (Hérault) ; CABURUS est connu comme chef des Helviens à l'époque de la Conquête (Evans, 1967, 318-319 ; Billy, 1993, 38). Si le thème *cab-* est gaulois, son sens reste mystérieux : aurait-il désigné dans CHALON et dans CAVAILLON une "tête" de navigation, ou bien un lieu de "bac", ou encore une "courbure" du fleuve (*ca(m)b-* ?) (Jullian, II, 1909, 243 ; Taverdet, 1983, 19 ; Deroy et Mulon, 1992, 100) ?

MÂCON (*Matisco/Matisconis* dans *La Guerre des Gaules*), agglomération secondaire des Éduens, tenait aussi un rôle de port fluvial sur la SAÔNE : "[César] place [...] Publius Sulpicius à [...] *Matisco*, chez les Éduens, sur la Saône, pour assurer le ravitaillement en blé" (*GG2*, VII/90, 192). "Il est vraisemblable que le nom [de MÂCON] était d'origine gauloise" (Deroy et Mulon, 1992, 290) ; il pourrait également avoir eu un sens hydronymique (Taverdet, 1983, 39). Écartant une explication par le suffixe ligure **isco-*, habituellement avancée, nous envisagerons un modèle gaulois *Mat-isc-o*, l'Établissement de la "Bonne-Eau", composé des deux éléments celtiques *mat-*, "bon", "favorable" (qu'on retrouve dans l'irlandais *maith* et le breton *mad*) (Vendryes, 1960, M-12 ; Lambert, 2003, 111), et *isc-*, "eau", à l'origine des appellations de l'ESSONNE (affluent de la Seine), de l'ESCHE (affluents de la Moselle et de l'Oise), de l'ESQUE (affluent de l'Aure), de l'ISSE (affluent de la Marne), de l'EIX (affluent de l'Orne) (on comparera avec le gaélique *uisce*, "eau", d'où *uisge beatha*, "eau-de-vie", qui a fait naître le nom du *whisky*) (Vendryes, 1978, U-21 ; Walter, 1991, 348 ; Nègre, 1990, 115). La forme *Matisco*, encore présente dans *l'Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, sera ensuite altérée en *Matascone* (attestée sur une monnaie mérovingienne), par un phénomène d'assimilation (*Matiscon>Matascon*) et d'attraction des toponymes en *-asco* (comme *Canasco*, *Chanozco*, *Pegomasco*, *Tarascone*, à l'origine de *Channat*, *Chanos*, *Pégomas*, *Tarascon*) (Vincent, 1937, 64). *Matascon* se verra réduit au Moyen Âge à *Mascon*, d'où provient MÂCON, l'accent d'intensité ayant entraîné l'effacement du groupe *-ta-*.

Des fondations plus modestes furent également dotées de ports pour les bateaux : il y a eu sans doute en Gaule une "foule de petits ports méconnus" utilisés pour le petit commerce (de Izarra, 1993, 64). MESVES, dans la Nièvre, établie à proximité de la Loire, remonte à un ancien établissement gallo-romain. "Dès l'époque [gauloise et] gallo-romaine, de nombreux ports s'installèrent le long du fleuve [Loire] et nombre de villes et villages possédaient au moins un ponton, un "port", voire un quai d'embarquement", souligne Hélène Bigeard (1996, 45). Selon les archéologues, MESVES a dû avoir jadis des installations portuaires (Petit et Mangin, 1994a, 56). La localité ayant tiré son appellation d'une rivière au nom d'origine gauloise (le MAZOU, qui vient se jeter dans la Loire), on peut penser que son embouchure a pu être utilisée pour abriter des embarcations.

Nous avons vu qu'AUXONNE, dans le département de Côte-d'Or, aurait formé son appellation sur un nom ancien de la SAÔNE, au bord de laquelle la localité s'est développée. Des habitats y ont été occupés dès l'époque antique (à l'exact emplacement

du centre de la ville moderne), "installé[s] le long de la berge convexe d'un méandre". Un port y exista très vraisemblablement : les amphores trouvées dans le centre ville et les découvertes faites par les dragueurs dans la rivière "permettent d'envisager la présence d'un port à Auxonne" (Bénard et autres auteurs, 1994, 117, avec plan de situation, 116).

Dans le même département, la localité de TIL-Châtel a dû se dénommer sur le nom de la TILLE, qui la bordait. À deux kilomètres au sud, sur la rive droite de la rivière, ont été découverts (et en partie fouillés de 1981 à 1983) des entrepôts (sur un site de 9 hectares, daté de La Tène III au IVe siècle apr. J.-C.). Ils sont suspectés d'être en rapport avec les déplacements fluviaux (et, on peut le croire, avec des installations portuaires), en un lieu qui était "point de rupture de charge" : terme de la navigation, à proximité de la voie terrestre Lyon-Langres (Bénard et autres auteurs, 1994, 169-170, 203-206). La légende de saint Florent rapporte que sa "tête aurait roulé du pont de TIL-Châtel à LYON par la TILLE et la SAÔNE" ; ce serait peut-être "l'indice d'un transport fluvial [antique] sur cet itinéraire" (même réf., 206).

1.5.3. Lieux du type condate *et ports*

Une partie des noms issus du type *condate* précédemment évoqué a dû correspondre à des stations fluviales de l'époque gauloise ou gallo-romaine. Des zones portuaires antiques ont été repérées par les archéologues à Lyon, à Nantes, et à Rennes, anciennes *Condate* (Pelletier, 1999, 72 ; Provost, 1988c, 81 ; Leroux et Provost, 1990, 180). CONDAT, hameau de la banlieue sud de Libourne (Gironde) garde souvenir dans son nom de l'antique *Condate*, port qui avait – comme *Condevincon*/Nantes – "position de jonction entre les navigations maritime et fluviale" (Michelin, 1976, 98). Le poète Ausone, évoquant le lieu au IVe siècle dans ses *Épîtres*, nous en atteste la fonction portuaire : il invite son ami Théon à venir le voir dans sa villa de Lugaignac, au sud de Libourne, en empruntant la voie fluviale (par la Gironde, puis la Dordogne), depuis *Dumniton* (où résidait Théon : vers la pointe de Grave, près du Verdon) jusqu'au port de CONDAT (*Condatem ad portum*) (Loyen, 1960, 113, 115, 116, 120 ; de Izarra, 1993, 163) : "Viens, monte sur ton bateau et ouvre les plis de lin de la voile ; le souffle du vent médocain t'emportera étendu sous la tente [...]. Une seule marée te transportera du rivage de Dumniton au port de Condat, à condition que tu fasses diligence et que, pour remplacer la voile, quand la brise mollira, tu donnes l'ordre de continuer à la rame" (Ausone, *Épîtres*, V, 27 et suiv., dans Loyen 1960, 116).

Dans le cas de confluences, "la préférence [portuaire] allait au bras le moins exposé au courant", capable d'abriter les bateaux du danger des courants violents (de Izarra, 1993, 59). On peut penser qu'une fonction protectrice s'est exercée sur les affluents de certains lieux dénommés *Condate* où l'on faisait stationner les embarcations : ainsi CANDES-Saint-Martin (Indre-et-Loire), où confluent Loire et Vienne ; CONDÉ-sur-Aisne (Aisne), où se mêlent Ain et Vesle ; CONDÉ-sur-Suippe, où s'unissent Aisne et Suippe ; CONDRIEU, à la jonction du Rhône et d'un petit affluent ; COSNE-Cours-sur-Loire, à la rencontre de la Loire et du Nohain...

1.5.4. Suffixes en -icum/-ica *et ports fluviaux*

Paul Lebel a remarqué que "le suffixe *-icus* [...] était courant à l'époque romaine pour désigner des nautes d'après la rivière sur laquelle voguaient leurs péniches : *Ararici*, *Ligerici*, *Mosallici*, *Rhodanici*, etc." (1956, 354-355). L'abbé Villette a émis à son tour l'hypothèse que les toponymes gaulois en *-icum* ou *-ica* pourraient correspondre à des

sites munis de ports fluviaux, centres de batellerie (1992a, 44-50). De fait, *Avar-icum*/BOURGES, la ville "sur-l'Yèvre", capitale des BITURIGES et riche place de commerce, devait être munie de plusieurs zones portuaires ; l'une d'elles a été découverte en 1974 par les archéologues, établie sur la petite rivière l'Auron (affluent de l'Yèvre) (de Izarra, 1993, 59 et 62) : le port dit de Lazenay, qui était pourvu d'un QUAI d'une quinzaine de mètres de large et d'une centaine de mètres de long, en pierre et en bois (parement de pierres équarries, lié par tenons et mortaises à des poutres horizontales) (Ferdière, 1979 ; Chevrot et Troadec, 1992, 99). Une autre zone portuaire a dû exister au confluent de l'Yèvre et de l'Auron, là où l'on trouvait l'*Abbaye de la Nef*, dont l'appellation ferait allusion à un ancien chantier naval (Villette, 1992a, 46).

De même façon, *Autr-icum*/CHARTRES (installé au confluent de l'Eure – préceltique *Autura* – et du Couesnon) était à l'époque gauloise port d'embarquement. Et là aussi "le suffixe *-icum* accolé [au] nom de rivière peut avoir servi à marquer la présence de nautes : *Autricum* semble bien avoir désigné une batellerie sur l'Eure" (Deroy et Mulon, 1992, 103). Les CARNUTES "avaient vers la Loire un arrière-pays de culture et de grande navigation intérieure. Mais [...] en ce temps où le transport par eau était de première importance, la petite rivière d'Eure les reliait [aussi] à la Seine [...], de là vers la Manche et l'île de Bretagne d'où venait l'étain" (Villette, 1992b, 96-97). Ce port se serait situé près de l'ancienne église *Saint-Nicolas*, patron des bateliers, aujourd'hui place Saint-André (Villette, 1991, 86 ; Ollagnier et Joly, 1994, 112).

L'abbé Villette a montré qu'AUXERRE, avant de prendre l'appellation gallo-romaine d'*Autessioduro* (<**Aut(r)icio-durum*, l'"Établissement-autricien" ?), devait se dénommer **Autricum*, nom mentionné au VI[e] siècle dans les *Actes* de la vie de saint Pèlerin, et identique à celui de CHARTRES (Villette, 1991, 86-87 ; 1992a, 46 ; Lacroix, 1998, 164). C'était le "Port-sur-la-Rivière" : **Aut(u)r-icum*, toponyme formé sur le nom ancien présumé de l'YONNE : **Autura* (Nègre, 1990, 31). Le suffixe *-icum* renvoyait ici aussi à un établissement pourvu d'installations portuaires. AUXERRE a connu dans l'Antiquité un développement important de la batellerie, concentrée dans le quartier de la *Marine*, où l'on trouve toujours la place *Saint-Nicolas* (Quantin, 1885, 354 ; Villette, 1992a, 47 ; Lacroix, 1998, 166 et 181).

THOUARS, dans les Deux-Sèvres, s'est développée sur une colline dominant le THOUET (affluent de la Loire). L'établissement semble remonter à l'époque gauloise (des monnaies datant d'avant la Conquête ont été retrouvées sur place) (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 329-330). Le nom de la localité doit provenir du nom de la rivière (en 866, *fluvium Toarum*, supposé issu d'un thème gaulois *tava* : le cours d'eau "tranquille") (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 89). S'y est ajouté le suffixe *-icum* : on peut restituer un modèle **Toar-icum* à partir des formes *Toarecca* (époque mérovingienne) et *Thoarcis* (attestée en 762) (Lebel, 1956, 354-355 ; Deroy et Mulon, 1992, 477). THOUARS paraît donc avoir été le "Port-sur-le-THOUET". La localité dut jouer le rôle d'un "oppidum surveillant la navigation sur le THOUET" (Deroy et Mulon, même réf.). Les archéologues confirment que la rivière fut sans doute utilisée par des embarcations pour le commerce (transport de récoltes agricoles, de bois, de produits de l'élevage ; de productions en fer, et de céramiques...), "drain[ant] toute la bordure orientale du massif ancien" du Bocage, au nord du département (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 82).

Le toponyme *Aventicum* est à l'origine de l'appellation d'AVENCHES, ville du canton de Vaud (Suisse), riche des vestiges de son passé antique (dont enceinte avec tours, amphithéâtre, théâtre, sanctuaire, temple, thermes, aqueducs… ; mais aussi mosaïques, céramiques, sculptures, etc., qu'on peut admirer au Musée Romain) (Bögli, 1984). À nouveau, nous avons affaire à un site comptant des installations pour la navigation fluviale. *Avent-icum*, capitale de l'Helvétie romanisée, avait construit en effet un port (relié par un canal à l'extrémité sud du lac de Morat, comme l'ont montré les fouilles archéologiques); il "avait certainement […] une grande importance: [la cité] devait sa prospérité surtout au trafic, [qui] se faisait essentiellement par voie d'eau" (Bögli, 1977, 22; Kaenel et Crotti, 1992, 51, avec plan; et 67, avec vue restituée du port au IIe siècle; voir aussi Bedon, 1999, 161).

Nous ajouterons au nom précédent celui de *Turicum*, qui a abouti à l'appellation de ZURICH (*statio Turicensis*, en 200 apr. J.-C.) (Deroy et Mulon, 1992, 526). Le radical du toponyme est mal identifié (thème hydronymique **tur-* ?); mais le suffixe *-icum*, qui lui est accolé, pourrait être indice de la présence d'un port. ZURICH est située à l'extrémité nord du lac du même nom, sur les rives de la Limmat et de la Sihl. La localité dut avoir le rôle d'une station commerciale implantée à l'extrémité d'une voie d'eau (noeud fluvial et routier); il est très vraisemblable qu'elle ait été dotée d'installations portuaires (Van Berchem, 1982, 96).

2 - LA COMPLÉMENTARITÉ DES VOIES D'EAU ET DES VOIES DE TERRE: LES GUÉS ET LES PONTS

2.1. Les gués

La nécessité du franchissement des rivières, et la relative facilité à réaliser ce type d'aménagement (pourvu que le cours d'eau fût peu profond à certains endroits), justifie que les gués aient été nombreux. Les trouvailles archéologiques sont plutôt limitées, car les travaux réalisés pour le trafic fluvial au cours des siècles et les dragages sans cesse opérés en ont détruit la plupart (Grenier, 1934, 187). Cependant, les traces linguistiques – dernière preuve du rôle important qu'ils jouaient – restent assez riches.

"Gué" se disait dans la langue gauloise *ritu-*, terme attesté à l'époque antique comme élément dans des composés (*Ande-riton*, *Augusto-ritum*, *Band-ritum*, *Dario-riton*, *Ritu-magus*, connus par la *Géographie* de Ptolémée et par les itinéraires routiers) (Longnon, 1920-1929, 49; Vincent, 1937, 97-98). Ce mot se rattache selon les linguistes à la même famille indo-européenne que le latin *portus*, "accès, passage", d'où "port", l'anglais *ford*, l'allemand *Furt*, "gué", ou le scandinave *fjord* (Fleuriot, 1964, 297; Villette, 1991, 135; Gendron, 1991, 77; Delamarre, 2003, 259). Dans les langues celtiques, on connaît le vieux-gallois *rit* et gallois *rhyd*, le moyen-cornique *rid* et cornique *red*, le vieux-breton *rit* ou *ret*, "gué", le moyen-irlandais *rith*. À l'origine de tous ces mots se trouve une racine **per-*, "traverser, passer" (on comparera avec la préposition latine *per*, "à travers") (Pokorny, 1959, 817; Vendryes, 1974, R-34). Le gué était bien le passage conduisant de l'autre côté de la rivière.

Les sites où avaient été aménagés des gués étaient des points importants sur les itinéraires, certainement connus des voyageurs. La fréquence des passages et les haltes

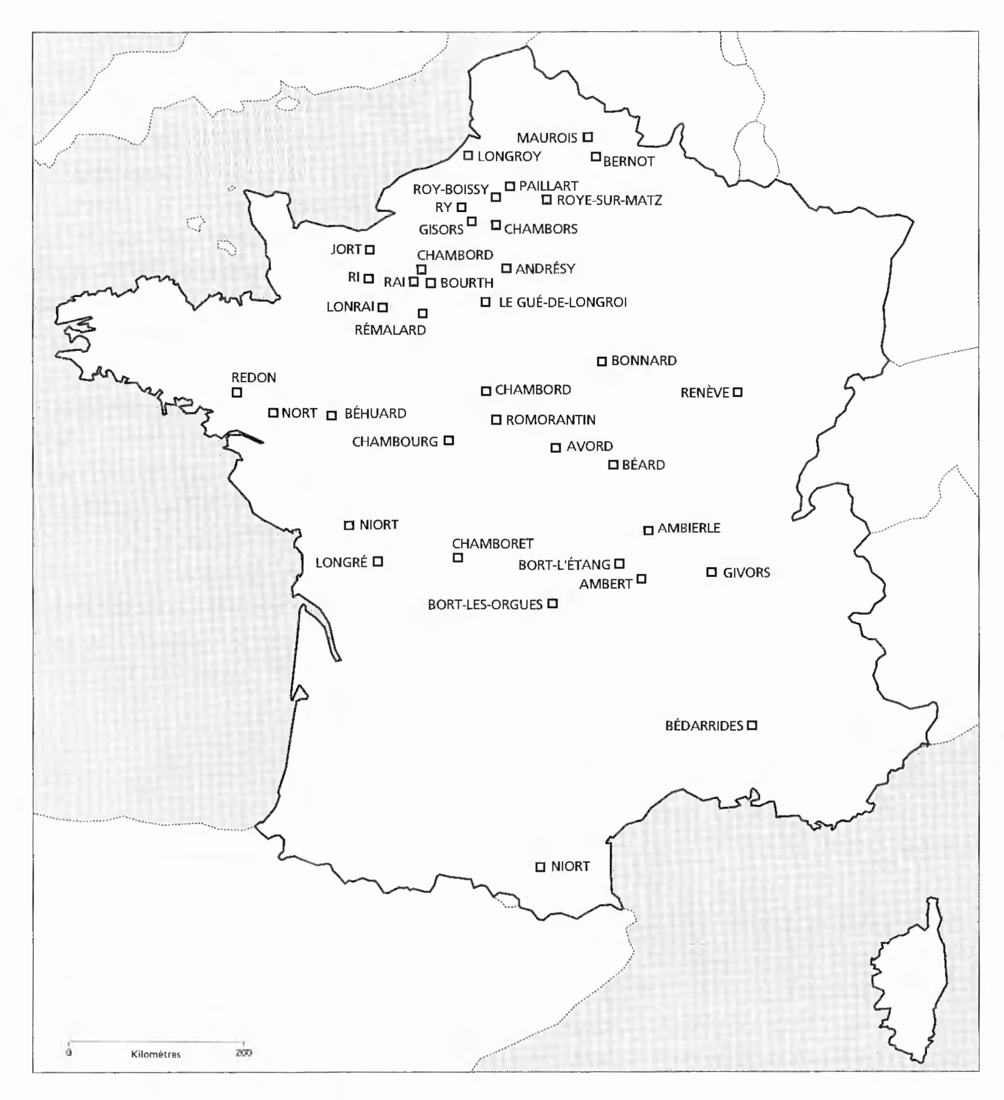


Fig. 41 - 38 noms de communes issus du gaulois *ritu-* (d'après E. Nègre, 1990, 196-198 ; P. Cravayat, 1969).

qu'ils occasionnaient durent entraîner peu à peu la fixation d'habitats, parfois à l'origine de bourgades. On comprend qu'elles aient pris le nom gaulois du gué qui les avait fait naître. Nous retrouvons aujourd'hui le thème *ritu-* dans près d'une cinquantaine de localités (réparties sur 35 départements) (mais des microtoponymes gardent aussi sa trace) (**fig. 41**).

2.1.1. Ritu- *employé de façon isolée*

Ritu- paraît bien avoir été utilisé seul pour former des noms de lieux (Heinz Wolf propose de revoir sur ce point l'avis d'Albert Dauzat, selon lequel "*ritos* ne se rencontr[e] nulle part isolément en toponymie") (Dauzat, 1957, 108 ; Wolf, 1982, 279).

RY, en Seine-Maritime, (*Ri*, v. 1190) est situé au bord du Crevon (affluent de l'Andelle); un ensemble de routes s'y croise, dont certaines traversent la rivière (de Beaurepaire, 1979, 131; Lepelley, 1999, 86).

RAI, dans l'Orne, (*Reti*, en 1050) pourrait avoir été l'établissement "du gué" sur la Risle (de Beaurepaire, 1979, 131; Wolf, 1982, 279; Nègre, 1990, 142). Dans le même département, on compte aussi RI, installé près d'un petit cours d'eau affluent de l'Orne (Lepelley, 1996, 208). ROY-Boissy, dans l'Oise (*Rei*, en 1137), est "situé sur les bords du Thérinet, petite rivière guéable". La localité de ROYE-sur-Matz, dans le même département (*Ridi*, en 877; *Retio*, en 1106; le *-a* féminin de la forme attestée en 1173 : *Roya* expliquant le -E de ROYE), est traversée par le Matz, affluent de l'Oise (Lebègue, 1994, 182; de Beaurepaire, 1979, 131; Wolf, 1982, 279).

Le nom de REDON, en Ille-et-Vilaine (*Roton* en 832, *Redoni* au XIe siècle), a été parfois rapporté au latin *rotundus*, "rond", ou au gaulois **roto-*, "roue" (quand on n'y a pas vu de façon erronée le nom des *Redones*) (Souillet, 1952). La forme **roto-* pourrait être en fait une variante du thème *ritu-* (à comparer au moyen-gallois *rodwydd*, "gué", et au vieux-breton *rodoed*) (Vendryes, 1974, R-34; Nègre, 1990, 121; et Matherat, 1969, 419-420). L'établissement antique de REDON s'est développé autour d'un gué sur la Vilaine. Guy Souillet souligne que "l'absence de toponymes antiques désignant un pont (gaulois *briva*, latin *pons* ou *arcus*) laisse supposer que la chaussée franchissait la Vilaine par un gué, sans doute pavé [...]. La toponymie suggère [...] que le gué de *Roton* n'est pas une création des Bretons mais remonte au moins à l'époque gallo-romaine" (1952, 304-305).

Des microtoponymes (écarts, lieux-dits, parcelles) paraissent également avoir conservé l'ancien terme gaulois. Stéphane Gendron pense que, dans la région Centre, *ritu-* isolé aurait évolué jusqu'à l'ancien français **ré* ou **rai*, d'où des noms de lieux assez fréquents en Touraine comme RÉ, RAI, RAY (1991, 81-82). En Indre-et-Loire, on trouve au Petit-Pressigny un village de RÉ (*Ray*, en 1411), près du lieu où se franchit l'Aigronne; également un hameau de RÉ, à Saint-Branchs, près du ruisseau dit de Saint-Branchs; et un *Moulin de* RÉ à Crouzilles, sur la Manse (1991, 83 avec plans, 83 et 84). L'étymologie populaire aurait aussi fixé le vocable sous la forme ROI/ROY (prononcé "roué") dans certains lieux-dits, comme *Le Gué du* ROI ou *Le Moulin du* ROY (1991, 81-82; 1993; 1995, 1007). L'auteur cite *Le Gué du* ROY à Dry (Loiret) et *Le Gué du* ROI à Villebourg (Indre-et-Loire). Une tradition locale voulait que Charles VII et Agnès Sorel aient franchi ce dernier gué "pour passer la nuit dans le château" ; mais le lieu était déjà nommé *Gué lou Roi* en 1285, donc bien antérieurement à la légende (1991, 79-80 et 87-88; 1998, 192). On relève aussi le lieu-dit *La Perrée du* ROI à Azay-sur-Cher, avec une chaussée surélevée enjambant le Filet, qui se reliait à la voie ancienne Tours-Bourges (rive droite du Cher) (Gendron, 1991, 89-90, avec plan, 90).

Nous ajouterons pour la région de Picardie *Le Nouveau Gué du* ROI à Rivecourt (Oise), localité où des vestiges d'époque romaine ont été découverts le long de la rivière. Et (dans le même département) *La Carrière du* ROY à Morienval, lieu-dit qui correspond à l'établissement d'un petit vicus routier situé sur la voie antique Senlis-Soissons (Woimant, 1995, 389 et 317). Bien d'autres exemples pourraient être cités, en d'autres régions.

Cependant une part importante de ces microtoponymes peut être de création plus tardive que l'époque gallo-romaine (l'ancien français ayant maintenu le vieil appellatif

gaulois). Les noms composés à élément *ritu-*, qui supposent une formation complexe plus traditionnelle, nous paraissent souvent remonter à une époque plus ancienne.

2.1.2. Noms composés et types de gués

Les compositions à deux éléments, assez nombreuses et variées, nous éclairent sur la façon dont les gués étaient perçus par les populations gauloises.

Bien naturellement, le composé peut faire allusion à la rivière que le gué servait à traverser (désignation commode dans l'itinéraire d'un transport, d'un voyage). AMBERT, dans le Puy-de-Dôme (*Ambert*, en 1095), serait le "Gué-de-la-Rivière" (**ambe-o-ritum*), aménagé dans la Dive. De même, AMBORT, à Champs, dans le Cantal (*Ambort*, en 1608), aujourd'hui sur un simple ruisseau ; et peut-être aussi AMBIERLE, dans la Loire (*Adamberta*, en 902 ; *Amberta*, en 949), village situé au bord de la Teyssonne (Dauzat et Rostaing, 1978, 13 ; Nègre, 1990, 197 ; Taverdet, 1985a, 11, avec une autre interprétation).

JORT, dans le Calvados (*Jort*, en 1049-1058), était le "Gué-de-la-DIVES" (**Diva-ritum*). Gérard Taverdet a montré qu'AVORD, dans le Cher (*Avor*, en 1123), pouvait se comprendre comme le "Gué-de-l'Yèvre" (**Avara-ritum*) ; GIVORS, dans le Rhône (*Givorco*, en 1153), représenterait le "Gué-du-Gier" (**Gavaro-ritum*) (Nègre, 1990, 197 ; Taverdet, 1987c, 13).

Le gué peut avoir été situé dans un environnement spécial que le toponyme soulignait. Un modèle **Cambo-ritum*, le "Gué-de-la-Courbe[-de-la-Rivière]", doit se retrouver dans les noms de CHAMBORD, dans le Loir-et-Cher (*Cambortus*, en 860), au bord du Cosson ; CHAMBORD, dans l'Eure (déjà *Chambord*, en 1192-1201), "sur une ravine sèche, jadis lit de rivière" ; CHAMBORS, dans l'Oise (*Chamborcium*, en 1247), sur le Reveillon ; CHAMBOURG, dans l'Indre-et-Loire (*Cambortese*, à l'époque mérovingienne), sur l'Indre ; CHAMBORET, en Haute-Vienne (*Chamborest*, vers 1315), près d'une courbe de la Glayeulle (Nègre, 1990, 197 ; Villoutreix, 2002, 23). On doit penser que ces gués avaient été aménagés à dessein dans un méandre de la rivière, là où le courant pouvait se trouver ralenti, les eaux être un peu plus basses, et où la présence d'îlots créés par les ensablements facilitait la traversée (les "courbes excessives offraient l'avantage de nombreux gués", souligne Augusta Hure) (1931, 221).

Les gués profitaient souvent d'un haut-fond de la rivière (le "baissier"), permettant le passage d'une rive à l'autre là où on ne risquait pas de perdre pied ; ils pouvaient être encadrés de fosses assez profondes (Verdier de Pennery, 1960, 731). En Saône-et-Loire, le hameau de (Grand-) CHAUVORT, à Allerey (*Portus de Chauvort*, en 1312), fait face à celui du Petit-CHAUVORT, sur la commune de Verdun-sur-le-Doubs (déjà *Chauvort*, en 1284), de chaque côté de la SAÔNE, à l'endroit précis où l'on trouvait jadis un gué (encore repérable certains jours) (carte IGN 3025 E ; Joannelle, 1977, 12 et 91). Le nom des localités paraît provenir du modèle gaulois *ritu-* (Armand-Calliat, 1937, 22 et 83 ; Lebel, 1953, 356). Pour Claude Joannelle, on trouverait à la base de la formation un composé **Cavo-ritum* (d'où seraient normalement issues les formes **Cavort*, *Chavort*, celle-ci connue en 1273, et *Chauvort*) (Lebel, 1953, 356). Ce nom aurait désigné le "Gué-du-Creux" : le thème **cav-* se retrouve appliqué en toponymie à des dépressions, des creux, des mares ; il pouvait faire allusion à un "passage surélevé dans une zone de la rivière aux eaux profondes". Un relevé des fonds fluviaux, établi au siècle dernier par les Services de la navigation, a établi que "la languette surélevée du gué [de CHAUVORT]

se trouve à quelques dizaines de mètres en amont d'une fosse transversale profonde de plus de 5 mètres" (Joannelle, 1977, 12 et 91).

Paul Cravayat et Guy Villette ont montré que d'autres types de gués avaient été aménagés (par un renforcement de la chaussée) pour traverser un site marécageux (Cravayat, 1969; Gendron, 1995, 1007 ; 2003, 95). L'appellation de la commune du Gué-de-LONGROI, en Eure-et-Loir (*Vadum de Loonroi*, vers 1200), nous paraît correspondre non pas à un hybride gallo-latin: **longum ritum*, le "gué long" (comme on l'a longtemps cru), mais à un modèle celtique **longo-ritu-*, le "Gué-du-Marais". Xavier Delamarre a montré de juste façon qu'un gaulois **longo-* avait dû exister à côté du vieil-irlandais *long*, "vaisseau", "petit vase", "navire", du gallois *llong*, "navire", du vieux-breton *locou*, "vaisseaux", "vases" (2003, 207). Cependant, la signification "Gué-des-Navires" ne peut convenir: on conçoit mal des centres de batellerie ou des ateliers de construction de bateaux aménagés sur des sites marécageux; au reste les cours d'eau concernés se montrent parfois impropres à toute navigation. En fait, l'appellatif est ici employé avec une valeur métaphorique: il est assez fréquent en toponymie qu'un site marécageux, sur un terrain en creux, soit comparé à un objet adoptant cette forme (corbeille, marmite, bac, auge, cuve ou... embarcation). L'appellation de "Gué-du-Marais" à LONGROI se justifie par l'existence, jadis en ce lieu, d'un "passage" de voie assuré dans une zone humide: en l'occurrence les abords marécageux aux alentours de la Voise, "aménagés en chaussée", sur l'itinéraire antique Chartres-Paris (Cravayat, 1969, 21 ; Villette, 1991, 135 ; Ollagnier et Joly, 1994, 72-73). Une explication semblable peut être retenue pour LONGROY, en Seine-Maritime (*Lonreio*, en 1059); LONRAI, dans l'Orne (*Lonrayo*, en 1145-1171 ; *Lonreio*, en 1194), "en bordure d'une plaine marécageuse où coule la Briante" (la traversée d'un site marécageux ayant pu se combiner dans certains cas à celle d'une rivière); ou encore LONGRÉ, en Charente (*Longorete*, sans date), dans la vallée marécageuse de l'Oume, affluent de la Charente, où la voie antique de Limoges à Angoulême franchissait la rivière (Cravayat, 1969, 18, 22 et 23; de Beaurepaire, 1979, 102; Dauzat et Rostaing, 1978, 410).

Guy Villette explique également le nom de ROMORANTIN (Loir-et-Cher) par la présence d'un gué lié à une zone marécageuse. La localité (*de rege Morantino*, au XIIe siècle) serait un ancien **roi-Morantin*: "passage du marais" (*Morant-* pouvant avoir été un "dérivé topographique gallo-romain [signifiant] 'le marécageux'") : gué établi sur la voie antique d'Orléans à Limoges (Villette, 1992c, 176).

Le nom de la commune de BERNOT (Aisne), localité établie au bord de l'Oise, semble se rapporter à un modèle **Brenno-ritum* (elle est *Brennort* en 1157). Plutôt que d'en faire le "gué" d'un dénommé "Brennus" (?) (Nègre, 1990, 197), ne pourrait-on y voir un "Passage-du-Marais" ? Le thème **brenn-*, qui était sans doute gaulois, a en effet couramment servi à désigner des terrains humides; ils pouvaient abonder aux abords de la rivière (von Wartburg, I, 1948, 514; Taverdet, 1989, I, 177).

D'autres gués ont reçu un nom mettant en valeur leur aménagement ou leur importance.

Limoges, en Haute-Vienne, se nommait d'abord le "Gué-d'Auguste" (*Augustoriton* dans la *Géographie* de Ptolémée, et *Augustoritum* dans l'*Itinéraire d'Antonin*): bourgade établie un peu avant notre ère sur la rive droite de la Vienne, là où existait un très ancien passage à gué (Perrier, 1993, 79-80, avec plan du site comportant le tracé de la voie préromaine qui franchissait à gué la Vienne). Le nom du divin Auguste accolé à

l'appellation gauloise du gué venait conférer un certain prestige au site routier qui permettait les communications. Il montre l'importance qu'on accordait à ce type de passages.

Ancienne capitale des *Gabali*, JAVOLS, en Lozère, (qui finira par prendre le nom de son peuple) s'appelait d'abord *Anderitum*, comme l'attestent les itinéraires antiques (Nègre, 1990, 196). C'était vraisemblablement le "Grand-Gué" (de même ANDOCOMBOGIOS, chef des Rèmes à l'époque de la guerre des Gaules, était le "Grand-Frappeur", et la déesse ANDARTA des Voconces, la "Grande-Ourse"). Permettant de franchir le Triboulin, ce gué, sans doute très fréquenté, avait reçu l'aménagement d'un pavage (qui sera complété à partir du I[er] siècle par un aménagement des berges) (Ferdière et Obe, 1999-2000; Bedon, 2001, 177). Le nom donné paraît dénoter, comme celui observé à Limoges, l'intérêt stratégique du passage (sur la voie de Lyon à Toulouse par Rodez), sans doute à l'origine du développement de l'agglomération. ANDRÉSY, dans les Yvelines (*Anderitianorum* au IV[e] siècle), est restée dans son appellation l'établissement du "Grand-Gué" (Dauzat et Rostaing, 1978, I). La présence d'îles pouvait faciliter le passage de la Seine (Mulon, 1997, 70-71).

Un modèle **novio-ritum*, "Nouveau-Gué", a également existé. Il a pu servir à indiquer l'emplacement d'un nouveau lieu de passage sur une rivière, ou bien le déplacement d'un ancien site de gué à un nouveau (repère à connaître dans un itinéraire). D'où NIORT, dans les Deux-Sèvres (*de Nyorto*, en 1204), au bord de la Sèvre Niortaise; et peut-être NIORT, hameau de la Mayenne (sur la commune de Lassay) (qui aurait été *Noiordo vico*, à l'époque mérovingienne), bien que le cours d'eau concerné (la rivière de Lassay) soit distant de 800 m (Beszard, 1910, 30; Naveau, 1992, 120). NIORDE, hameau de la Saône-et-Loire (sur la commune de Cuisery) (*Riviere de Narde*, en 1365; *Nyerde*, en 1386), pourrait être aussi un ancien *novio-ritum* (Taverdet, 1993a, 69; 1994a, 42); la forme en *-e* final serait due à un ancien pluriel **rita*. NIORT, commune de l'Aude installée au bord du Rébenty, tire peut-être son nom de la même origine: elle est appelée en 1040 *Aniorto*, qui se rattacherait à un modèle **ad Novioritum*.

Gérard Taverdet pense que RENÈVE (Côte-d'Or) renverrait au même modèle, mais (comme dans le cas de ROMORANTIN) en composition inverse: **ritum-novium* (2000; 2001, 69). La localité s'est implantée au bord de la Vingeanne. Nous ajouterons le hameau de RENEUVE, en Eure-et-Loir (au sud de Ver-lès-Chartres), situé à 200 m de la branche d'un petit cours d'eau affluent de l'Eure, le Poulain; à l'ouest de Loché, tout proche de RENEUVE, a été repéré au XIX[e] siècle le tracé d'une voie antique (Ollagnier et Joly, 1994, 189).

Des ponts auront tendance à remplacer les anciens gués: surtout après la Conquête romaine (mais encore au Moyen Âge). Certaines localités ont pu laisser coexister dans leur nom l'appellation gauloise ancienne et l'appellation nouvelle (romaine ou romane). À Tigery, dans l'Essonne, près du cours d'eau la Hauldre (affluent de la Seine), on trouve le lieu-dit *Pont-du*-ROI; la voie romaine de Paris à Sens par Melun traversait ce lieu; il "doit conserver le souvenir d'un pont de la route antique sur le ru des Hauldres" (Toussaint, 1951, 17; et aussi Dutilleux, 1881, 46; Grenier, 1934, 263). Avant ce pont, il existait sans doute un gué sur le cours d'eau (la forme *roi* ayant occulté un ancien *ritum*). Pourraient faire partie de la même série *Pont*-BOURRÉ, à Mesbrecourt-Richecourt, dans l'Aisne, que traversait la voie Reims-Saint-Quentin (Pichon, 2002, 309-310); *Pont*-BUARD, à Vouhé, en Charente-Maritime (Maurin, 1999, 316); *Pont-du*-ROI à Lavergne,

dans le Lot-et-Garonne, au bord de la Dourdène (Fages, 1995, 220) ; *Ponts*-RAYÉS, à Dollon, dans la Sarthe, où passait la voie antique Le Mans-Châteaudun (Bouvet, 2001, 219, 222).

Les gués marquaient parfois des lieux-frontières. Il a été dit dans l'étude du "Rôle des sites de nature" (tome I, chapitre III "La Guerre de défense") qu'un modèle **Bodo-rito*, le "Gué-Frontière" (selon P.-H. Billy), se retrouvait peut-être dans le nom de certaines localités : BORT-les-Orgues (Corrèze), sur la Dordogne (*Boort*, en 944), au lieu de séparation entre Lémoviques et Arvernes ; BORT-l'Étang (Puy-de-Dôme), lieu d'un gué sur la voie de Clermont à Vollore (*Boortense*, en 959, et *Boort*, en 1150), situé à la frontière entre Arvernes et Ségusiaves ; et BOURTH (Eure), sur l'Iton (*Boort*, en 1131), sans doute à la séparation entre Éburoviques et Ésuviens.

Leur franchissement pouvant se révéler délicat pour les voyageurs, les gués étaient parfois redoutés. D'où la coutume gauloise et gallo-romaine bien connue de jeter des pièces à leurs abords pour se garantir une traversée sans encombre. Il ne serait pas étonnant que certains toponymes aient souligné le danger de la traversée. VANNES, dans le Morbihan, qui a conservé en son nom le souvenir du peuple des VÉNÈTES, s'appelait d'abord *Darioriton* (toponyme attesté au II[e] siècle). Sans doute tirait-elle son nom d'un passage sur le Rohan, cours d'eau qui coule aujourd'hui au pied des remparts de la cité. C'était le "Gué-tumultueux", "-agité" (gaulois *-dari-*, "tumulte", à comparer à l'élément *dar* du gallois *cynddaredd*, "furie") (Dottin, 1920, 250 ; Schmidt, 1957, 179 ; Evans, 1967, 434-435 ; Fleuriot, 1981, 175 ; Nègre, 1990, 197). Hybrides gallo-latins, MAURAY, à Saint-Martin-Osmonville, en Seine-Maritime (*Malroi*, en 1225), MAUROIS, dans le département du Nord (*Malroit*, en 1174), et MIAUROY, à Beauvais, dans l'Oise (*Maalredum*, en 1157), auraient constitué des "mauvais gués" (**malum-ritum*) (de Beaurepaire, 1979, 102). Enfin, selon Guy Villette, RÉMALARD, localité de l'Orne, serait étymologiquement **ritum malastrum*, le "Gué-de-mauvais-augure" (1991, 135).

2.1.3. Gués et voies de communication

On ne s'étonnera pas que les noms de lieux formés sur l'appellation gauloise du gué se révèlent fréquemment liés à des voies de communication ; on va voir qu'elles se révèlent aussi bien fluviales que terrestres.

• *Gués et routes terrestres*

L'aménagement d'un passage dans la rivière pouvait assurer la continuité d'un itinéraire routier de transport et de commerce. Il permettait également de mettre en contacts économiques deux rives et deux zones différentes de vie. Bien des toponymes formés à partir du gaulois *ritu-* répondent à cette conception. En certains cas, on remarque que plusieurs routes terrestres venaient se croiser à proximité d'un même gué, signe d'une organisation délibérée des voies de communication, et du rôle privilégié que tenaient ces sites.

BÉARD et Saint-Germain-de-BÉARD, au sud d'Izernore (dans l'Ain), se trouvent établis sur l'Oignin près du lieu de carrefour de deux itinéraires antiques : la voie menant de Lons-le-Saunier au Valromey (région à l'est de l'Ain) et à Belley, et la voie allant de Bourg-en-Bresse vers Nantua et Genève. Raymond Chevallier, spécialiste des voies romaines, a repéré sur toute la traversée du plateau d'Izernore, et en particulier sur le lieu-

dit BÉARD, la chaussée antique, recouverte d'une sorte de macadam (Chevallier, 1972, 119-121, fig. 19, 120; Buisson, 1990, 29 et 88; carte IGN 3228 OT).

Le gué aménagé à BORT-les-Orgues (en Corrèze) était dans une "situation privilégiée pour le franchissement de la Dordogne". La voie de Limoges au Mont-Dore le traversait après avoir croisé la route joignant Clermont à Rodez. Des monnaies antiques ont été trouvées sur la commune, indices du passage de la voie (Lintz, 1992, 63-64).

BOURTH (dans l'Eure), au bord de l'Iton, était longé par une route antique joignant CONDÉ-sur-Iton et Chandai (parallèle à la rivière); elle devait croiser sur la localité une autre voie venant de Rugles et se dirigeant vers Verneuil-sur-Avre, qui empruntait le gué. Dans le même département, CHAMBORD marquait le passage d'une voie reliant CONDÉ-sur-Iton et Lisieux (Cliquet, 1993, 248 et 236).

Autre **Camboritum*, CHAMBOURG-sur-Indre (en Indre-et-Loire) s'est développé au bord de l'Indre, au lieu de croisement probable de deux routes: l'une bien connue allant de Tours à Loches (nord-ouest/sud-est), l'autre (orientée sud-ouest/nord-est) pouvant se diriger de Ligueil et Manthelan vers Montrichard et Blois, qui traversait la rivière à gué. En face de la commune, au bas du coteau de la rive droite, on a découvert en 1819, à 1 m 50 de profondeur, une voie romaine, "très bien conservée, composée de couches alternatives de chaux, de pavés et de petits cailloux", "se dirigeant vers le gué ou le pont de l'Ile-Auger sur cette rivière" (Provost, 1988a, 38; et Boussard, 1960, 24).

GISORS (dans l'Eure) (*Gisortis*, en 968, avec un premier élément difficile à interpréter, peut-être en rapport avec le nom du dieu GISACUS) aurait abrité un vicus antique. La voie Beauvais-Rouen pouvait y passer la rivière à gué (l'Epte) (Nègre, 1990, 197; Cliquet, 1993, 188).

JORT (dans le Calvados), le "Gué-sur-la-Dives", se trouvait au centre d'un "important réseau routier qui travers[ait] la Dives en ce point" : voie allant de Caen à Saint-Sylvain, voie menant d'Exmes à Villers-sur-Mer et voie joignant Lisieux à Rennes (Delacampagne, 1990, 110).

PAILLART (dans l'Oise) (*Paliortus*, en 822, "composé dont le second élément est certainement le gaulois *rito-*") a livré plusieurs vestiges de constructions datant de la protohistoire (La Tène C et D) et de l'époque gallo-romaine. C'était "un lieu de passage important", où se croisaient plusieurs itinéraires routiers (longeant et franchissant la Noye qui coule dans les lieux): voies d'Amiens à Beauvais, d'Amiens à Pont-Sainte-Maxence, de Moreuil à Beauvais, de Folleville à Breteuil (Lebègue, 1994, 163; Woimant, 1995, 371-372; et Melaye, 1901, 20, et carte).

Enfin, RENÈVE, "Nouveau gué" (selon l'hypothèse de G. Taverdet, 2001, 69), qu'on trouve près de la frontière est de la Côte-d'Or, devait être traversé par une voie secondaire reliant Dampierre-Blagny-Talmay (Simonnet et Liénard, 1872, carte, itinéraire 36); une autre voie venant de Dijon et Mirebeau et se dirigeant vers Essertenne et Mantoche la croisait peut-être à RENÈVE.

• *Gués et voies fluviales*

Le croisement de routes avec des voies navigables permettait une intéressante complémentarité, les différents modes de transport se relayant selon les itinéraires requis. Des *vici* qui se sont parfois développés aux lieux des gués – et qui en ont tiré leur nom – ont pu jouer un rôle commercial actif, assurant le contrôle et les transbordements des marchandises: "Les gués, en permettant la circulation des produits divers d'une rive à



Bas-relief de Jünkerath (Allemagne), au Landesmuseum de Trèves, suggérant la complémentarité entre transports terrestres et transports fluviaux.

l'autre, constituaient en quelque sorte, à l'égal des ponts, les clefs d'un territoire, et quelques-uns ont suscité auprès d'eux des marchés et des foires. Ils étaient en outre des relais pour la navigation, où devaient s'opérer les péages, et nombre de péages fluviaux du Moyen Âge leur ont succédé", souligne excellemment Augusta Hure (1931, 220).

Transport terrestre et trafic fluvial se combinèrent sans doute à ANDRÉSY (Yvelines), le lieu du "Grand-Gué" sur la Seine (Galtier, 1970, 112; Dauzat et Rostaing, 1978, I). On y trouvait à l'époque gallo-romaine (et sans doute déjà à l'époque gauloise) "un centre très actif de batellerie et de commerce fluvial" (Bonnard, 1913, 91). Maurice Toussaint y voit même "entre Paris et Rouen l'étape principale de la navigation fluviale" (1951, 68). Après la Conquête, une flottille militaire y sera basée afin de surveiller le trafic fluvial et assurer sa protection (au IV[e] siècle est citée la *classis Anderetianorum*: la "flottille d'ANDRÉSY") (Bonnard, 1913, 90-91, 221-222; Toussaint, 1951, 68; Mulon, 1997, 70-71).

On sait que la Loire était utilisée à l'époque antique pour le transport des marchandises (Bonnard, 1913, 101-113). BÉARD, dans la Nièvre (*Beardum*, en 1287), et BÉHUARD, dans le Maine-et-Loire (*Buhardus*, vers 1063), possédaient des passages aménagés pour la traversée du fleuve. La première localité a révélé des traces d'occupation gallo-romaine (Bigeard, 1996, 69-70); ce fut très vraisemblablement une station implantée à un carrefour routier et fluvial: la voie Nevers-Decize longeant la Loire s'y croisait avec la voie de Bourges à Autun qui devait franchir le fleuve par ce gué (Thévenot, 1969, 219; Bigeard, 1996, 69-70; Fanaud, 1960, 50).

BÉDARRIDES, dans le Vaucluse, (*Betorrida*, en 814) devait être un carrefour routier très ancien (entre Valence, Avignon, Carpentras et Laudun). Elle s'est développée au bord de l'Ouvèze, qui était empruntée jadis par des barques à faible tirant d'eau: des inscriptions antiques ont établi qu'une corporation de nautes réglait la navigation sur l'Ardèche et l'Ouvèze (Bonnard, 1913, 69, 205 et 208).

BONNARD, village de l'Yonne au nord d'Auxerre, a été identifiée à la station de la voie romaine nommée *Bandritum* dans la *Table de Peutinger* (composé en *-ritum*). On pense que la forme *Bandritum* peut être lue **Banoritum* (*Icidmagus*/USSON, cité dans le même itinéraire routier, étant mis pour **Iciomagus*) (Dauzat, 1957, 101). Les attestations successives *Bonortus* (en 680), *Bonartum* (en 684), *Bunor* (en 1145) et *Bon-Ort* (en 1277) lient le toponyme antique au nom moderne de BONNARD (Quantin, 1862, 15; Delor, 1993, 20). Des fouilles ont révélé l'existence en ce lieu d'un habitat groupé protohistorique (avec fermes d'origine gauloise, et peut-être camp temporaire de légionnaires), voisinant l'aménagement d'un gué sur la rivière (qui servira jusqu'au XIXe siècle). BONNARD était un carrefour entre voie fluviale (navigable) et voie terrestre (reliant Auxerre à Sens); le gué permettait aussi l'accès à un itinéraire terrestre secondaire remontant la vallée du Serein, pour rejoindre Avrolles (puis Troyes ou Tonnerre), ou bien Pontigny, Ligny, Chablis (Delor, 1993, 20-21, 32, 45-46, avec plan du site et phot. du gué).

Dans une toute autre région, on retrouve le même nom (avec un -N- en moins), et il renvoie à une origine semblable: BONARD ou *Gué*-BONARD, lieu-dit sur la commune de REDON (en Ille-et-Vilaine) (elle-même, on l'a vu, tirant peut-être son appellation d'une variante du gaulois *ritum*). Ce *Gué*-BONARD se situe près de la rive de l'Oust, à l'ouest de la cité; il correspond à l'aménagement dans la rivière d'un passage "dont la photographie aérienne indique encore le trajet" (Souillet, 1952, 305). Un chemin transversal (*compendium* reliant les deux voies principales de la cité) a été repéré venant de Sainte-Marie et se dirigeant vers le Morbihan par le gué de BONARD (Souillet, 1952, 305 et 307, avec plan, 303; Leroux et Provost, 1990, 176).

Les hameaux "du Gué" de (*Grand-*)CHAUVORT et *Petit*-CHAUVORT (Saône-et-Loire), qu'on trouve l'un en face de l'autre au bord de la Saône, constituaient jadis une "véritable plaque tournante du commerce protohistorique dans [la] région", le passage établi dans la rivière faisant partie d'un "nœud de communications routières et fluviales" important (Joannelle, 1977, 13). Les nombreuses amphores italiques découvertes *in situ* évoquent un trafic fluvial développé. Deux itinéraires terrestres antiques partaient du gué: l'un menant vers Beaune, l'autre vers Bibracte et le Morvan (route qui a pu être utilisée pour le commerce du fer). Une troisième voie empruntait le même gué, ancien chemin gaulois en provenance du Jura, qui "permettait d'acheminer vers CHAUVORT, pour leur embarquement sur la Saône, les précieux produits des salines jurassiennes" (Joannelle, 1977, 13, aussi 12, 91-92; et Armand-Calliat, 1937, 21-22; Rebourg, 1994, 475-476 et 488-490, avec carte, 489). Des fouilles récentes ayant mis au jour un tronçon de voie au *Petit*-CHAUVORT montrent l'ancienneté de l'organisation routière (Barral, 2000).

Le "gué du Gier" auquel fait allusion le nom de GIVORS (Rhône) était utilisé par la voie protohistorique dite "de Narbonnaise", reliant Lyon à Vienne (par Saint-Genis-Laval, GIVORS, Saint-Romain-en-Gal) (Buisson et Pelletier, 1983, 160). GIVORS pouvait combiner organisation routière et disposition fluviale, gérant les transbordements selon les destinations des marchandises: l'établissement jouxtait le confluent du Gier avec le Rhône. Et l'on sait qu'au sud de *Lugdunum* "des barques sillonnaient constamment le fleuve", "bateaux de plaisance", mais aussi "lourdes barques chargées de blé, de vins ou de bois de construction: c'était un mouvement incessant" (Jullian, cité par Bonnard, 1913, 57-58).

NIORT (Deux-Sèvres) s'est également développé à un carrefour fluvial et routier. Le "nouveau gué" qu'on y trouvait permettait à une voie de circulation (dont l'itinéraire précis n'est pas encore connu des archéologues) de traverser la Sèvre Niortaise. En même temps (comme l'ont montré les aménagements antiques des bords de la Sèvre découverts dans la localité), NIORT était un port fluvial, pour le commerce régional, mais également pour le trafic maritime (car la Sèvre débouchait dans le Golfe des Pictons). On doit penser qu'"une partie de la fortune [du vicus] provenait sans doute de ce rôle portuaire et de marché de distribution" (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 74; également 82). Route et rivière ont joué dans ce système un rôle complémentaire; les environs du gué où venaient se rejoindre les voies devaient voir s'opérer des transferts de marchandises nécessités par les changements d'itinéraire.

Chef-lieu de canton de Loire-Atlantique, NORT-sur-Erdre s'appelait au XIe siècle *Honort* (qui deviendra *Enort* en 1115, *Anort* en 1277, et *Nortum* au XIVe siècle, par aphérèse de la première syllabe prise pour la préposition *en* ou *à*). Le toponyme est présenté comme issu du latin *honor*, ancien français *onor*, "fief", "possession territoriale" (Dauzat et Rostaing, 1978, 501; Nègre, 1991, 1494). Mais le *-t-* présent dans toutes les attestations fait envisager une autre hypothèse: un composé en *-r(i)t(um)*, avec pour premier élément, peut-être, le terme *onno-*, "cours d'eau" (connu dans d'autres toponymes et hydronymes), ou bien un gaulois **ena*, "eau", suggéré par le moyen-irlandais *en* (Longnon, 1920-1929, 54-55; Dauzat, 1960, 118-121; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 70-71; von Wartburg, XXI, 1965-1969, 27). On aurait **Ono-ritum/Honort* ou **Ena-ritum/Honort* comme il existe des **Amb-o-ritum*, "Gué-de-la-Rivière", telle AMBORT, à Champs (Cantal) (Nègre, 1990, 197). NORT a pu représenter un nœud fluvio-routier, où les marchandises acheminées par la voie terrestre étaient transbordées pour continuer leur route sur la voie fluviale. La localité est implantée au bord de l'Erdre; à proximité se croisaient deux voies antiques: l'une allant de Bayeux à Nantes (Nord/Sud); l'autre reliant Vannes et Blain à Angers (Ouest/Est) (Loth, 1986, 97 et 101; cartes 6, 10 et 11). Il est important de noter que NORT se trouve situé au point où "la rivière devient navigable" (Grandin, 1993, 271): les embarcations pouvaient rallier depuis ce lieu Nantes, et même rejoindre ensuite par la Loire la voie maritime.

2.2. Les ponts

Le nom de *Pontoise* (commune du Val-d'Oise) est attesté à la fin du IXe siècle sous la forme *Pontem Hiserae*, et en 1185 sous celle de *Pontisaram*, mot à mot le "Pont sur l'Oise". Or la même localité se trouve appelée au IVe siècle *Briva Isarae* dans l'*Itinéraire d'Antonin* et *Brivisara* dans la *Table de Peutinger*; le gaulois *briva* était donc l'équivalent sémantique du latin *pons* et du français *pont*, ce que nous confirme le *Glossaire de Vienne* (au VIe-VIIe siècle) par la mention "*brio* = 'ponte'", où l'on reconnaît l'ancien *briva* gaulois, bien qu'il soit désormais employé sous une forme masculine, et qu'il ait subi la perte du [w] intervocalique (Longnon, 1920-1929, 47 et 169; Nègre, 1990, 363; Deroy et Mulon, 1992, 386; Billy, 1993, 35; Lambert, 2003, 206-207).

L'étude des "Arts et Techniques" nous a montré qu'avant la Conquête on construisait déjà des ponts en Gaule, avec le matériau d'œuvre privilégié qu'était le bois (*briva* devant se rattacher à un indo-européen **bhreu-*, "poutre"). Les fouilles archéologiques ont établi que l'un des ponts celtes construits sur la Thielle (à Neuchâtel) datait du milieu

du IIIe siècle av. J.-C. "C'est une constatation très importante, souligne Venceslas Kruta, car elle indique l'ancienneté de la mise en place du réseau routier aménagé dont les ponts faisaient partie, analogue à celui que César [va trouver] en Gaule peu avant le milieu du Ier siècle av. J.-C." (2000, 89). "Durant La Tène, du moins finale, ces ouvrages d'art [sont] devenus courants", selon Robert Bedon (1999, 243). On s'explique bien que, premiers grands concepteurs d'ouvrages de franchissement, les peuples gaulois aient pu donner à des localités qui en étaient pourvues le nom gaulois du pont. Pendant l'époque gallo-romaine, malgré l'adoption de la langue latine, l'ancien terme indigène continuera à être appliqué aux nouveaux ouvrages (édifiés cette fois en pierre). L'appellation gauloise pourra créer des noms de lieux encore plus tardivement, mais sans doute plus



Fig. 42 - 40 noms de lieux issus du gaulois *briva*.

sporadiquement (étant bientôt supplantée par le français *pont*). Une quarantaine de toponymes sont aujourd'hui issus du modèle gaulois (**fig. 42**).

Souvent, le nom de la localité s'est formé directement sur la forme *briva* (sans ajout d'autre élément). Et l'on reste tout proche du modèle d'origine. Ainsi en est-il des différents BRIVE(S) de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de l'Indre, de la Haute-Loire, de la Mayenne, de BRÈVES dans la Nièvre, ou de BRIE dans la Somme. Si un suffixe a été ajouté au thème gaulois, la forme obtenue paraît déjà un peu plus libre : cas des BRIOUDE (Haute-Loire), BRIDES-les-Bains (Savoie), autrefois *Briv-ate*, ou BRIENNE (Ardennes, Aube et Saône-et-Loire), ancienne **Briv-ana*. Parfois aussi, *briva* est entré dans la formation d'un nom composé. Il est alors plus difficile de reconnaître le *Briva* d'origine, comme dans BLÉRÉ (Indre-et-Loire), BRIARE (Loiret), BRIEULLES (Ardennes, Meuse), BRISSARTHE (Maine-et-Loire), ESCAUDŒUVRES (Nord), BRUÈRE-Allichamps (Cher), SALBRIS (Loir-et-Cher) (Nègre, 1990, 141-142, 169, 170, 175, 196). On peut penser que la grande majorité de ces toponymes remonte à l'époque gauloise ou gallo-romaine ; et parmi eux, bien qu'il soit impossible de le prouver cas par cas, une partie importante a dû se former dès l'époque de l'Indépendance. Ces différents noms sont bien sûr à lier au transport des marchandises nécessité par le commerce. L'ancienneté des appellations et leur lien avec des ponts antiques peut parfois être mise en lumière.

2.2.1. Du nom au pont

On ne peut se contenter de citer une liste de toponymes ; il est indispensable de montrer le lien entre le nom et la réalité à laquelle il renvoie ("Il est évident, souligne Pierre-Henri Billy, que les archéologues doivent faire appel à la science toponymique autant que les toponymistes aux résultats de l'archéologie : c'est là une des conditions nécessaires du progrès de nos sciences et particulièrement de l'onomastique.") (1996a, 167). Cependant les trouvailles restent limitées : les fouilles des siècles passés n'étaient guère performantes, et les résultats connus sont souvent imprécis (les progrès réalisés dans les recherches ces dernières années laissent cependant espérer des découvertes liées aux ponts gaulois).

Comme ils le faisaient sur les gués, les voyageurs, convoyeurs et marchands avaient coutume de déposer dans les eaux des rivières qu'ils devaient traverser des monnaies, pour conjurer le mauvais sort (il fallait "racheter par une offrande la colère de la divinité dont on violait le lit", pour Albert Grenier) (1934, 185). À BRUÈRE-Allichamps, dans le département du Cher (*Briora*, en 1102), des pièces gallo-romaines ont été découvertes près du *Pont de* BRUÈRE. À Reignac (jadis *Brixis*), lors de la destruction du pont, en 1860, "probablement le successeur direct du pont antique", on a trouvé, "dans les interstices des pierres enchâssées dans les pilotis", des objets gallo-romains, dont hipposandales, clefs et monnaies. À SALBRIS, dans le Loir-et-Cher (*Salebrivas*, en 855), "il y aurait eu un pont sur la Sauldre", dans le bourg ; et "avant 1870, on y aurait ramassé des monnaies". À Saint-Lo, dans la Manche (ancienne *Briovera*), sur le site d'un pont antique qui enjambait la Vire, on a trouvé des monnaies du Haut-Empire (Chevrot et Troadec, 1992, 282 ; Audin, 1983, 127-128, et Boussard, 1960, 24 ; Provost, 1988b, 33 ; Pilet-Lemière et Levalet, 1989, 87).

Des vestiges de ponts antiques ont également été détectés dans plusieurs localités.

À BRIORD (Ain), on aurait reconnu dans le lit du Rhône des "traces de piles de pont" (Buisson, 1990, 99). À Saint-Lo, *Briovera* précédemment citée, "la passerelle de la Gare a été construite à l'emplacement du pont romain, achevé de démolir vers 1838" (Pilet-Lemière et Levalet, 1989, 87). À BRIVE-la-Gaillarde (*Briva Curretia*, chez Grégoire de Tours), au lieu du *Pont-du-Buy*, où des monnaies antiques ont été recueillies dans la Corrèze, les travaux pour la construction du pont moderne ont révélé les substructions d'un pont romain (de 30 mètres), dont deux culées ont été mises au jour (Lintz, 1992, 75-76). On ne peut exclure que ces constructions de pierre aient succédé à de plus anciens ponts datant d'avant la Conquête (les ponts modernes ayant eux-mêmes été parfois édifiés à l'emplacement des ponts romains).

Certains lieux rares ont livré des vestiges d'ouvrages sans doute plus anciens. À Pontoise (on l'a vu, antique *Brivisara*), des travaux de dragage effectués dans l'Oise vers 1875 ont permis de découvrir "de nombreuses pièces de bois" qui ont pu appartenir à un pont antique (mais un gué à chaussée de bois ne peut être exclu) (Dutilleux, 1881, 24-25 ; Toussaint, 1951, 43). À CHABRIS, dans l'Indre (*Carobrias*, à l'époque mérovingienne), au site du pont de *Chambon*, sur le Cher, une équipe archéologique a étudié, en 1978, un "pont ancien" "constitué de 141 pieux en chêne répartis en 6 piles", les différentes piles (de 8 m x 3,5 à 4 m) étant distantes de 5,50 m à 7 m (Coulon et Holmgren, 1992, 198).

2.2.2. *Les ponts et les voies d'eau*

Bien normalement, les ponts enjambent… des rivières. Les exceptions sont à justifier. BRIENNE-le-Château, dans l'Aube (*Brienna*, à l'époque mérovingienne : la bourgade "du Pont"), n'est pas situé à côté d'un cours d'eau ; le nom doit correspondre à une nouvelle implantation, faite en reprenant un ancien toponyme. Effectivement, le site primitif d'occupation se reconnaît dans l'appellation de BRIENNE-la-Vieille (à quelques kilomètres au sud) (*Brionenses*, en 451), village qui se trouve établi sur la rive droite de l'Aube. De façon identique, BRIOUDE (Haute-Loire) (ancienne *Brivate*, d'où le nom de habitants : les BRIVADOIS) est en retrait de deux kilomètres des rives de l'Allier ; plus au sud, Vieille-BRIOUDE, implantée tout au bord de la rivière, doit avoir été "l'emplacement primitif" de la localité. On va voir qu'il y eut également déplacement pour BRIOLLAY (Maine-et-Loire), qui a tiré son nom du Vieux-BRIOLLAY, implanté un peu plus au nord (Dauzat et Rostaing, 1978, 117-118 ; Nègre, 1990, 141-142).

Quelques appellations de rivières paraissent issues du thème gaulois *briva* (alors qu'ordinairement ce sont plutôt les cours d'eau qui transmettent leurs appellations). La BRIVE (ou BRIVAZ) (*aqua de Briva*, en 1429) nomme un affluent du Rhône qui coule en aval de BRIORD (Ain), cette dernière localité s'étant elle-même dénommée sur le gaulois *briva* ; le mot "a dû désigner d'abord un pont, avant de désigner le cours d'eau" (Nègre, 1990, 108). On trouve en Loire-Atlantique un affluent de la Loire nommé le BRIVET ; il pourrait avoir tiré son nom de l'ancienne appellation de Saint-Nazaire, *Brivates Portus*, localité antique dont le site aurait correspondu à l'ancienne embouchure du BRIVET (Bonnard, 1913, 111-112 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 31 ; Provost, 1988c, 111-112). À L'Aiguille, hameau au sud-ouest de Limoges (dans le département de Haute-Vienne), coule la BRIANCE, affluent gauche de la Vienne ; l'hydronyme est attesté en 889 sous la forme *Brivancia fluviolus*. Des substructions gallo-romaines ont été découvertes près de L'Aiguille ; elles montrent une occupation ancienne du site correspondant à l'ancienneté du toponyme (Nègre, 1990, 108 ; Perrier, 1993, 202).

Ernest Nègre suspecte d'autres noms de rivières nommées *le Briançon* (affluent du Tarn, dans le département de la Lozère ; du Gardon, dans le Gard ; de la Candoulière, dans le Gard ; et de la Morge, dans l'Ain) d'appartenir à la même série (l'hydronyme *le Briançon* pouvant être considéré comme un dérivé de *la Briance*) (1990, 108). Mais ces appellations pourraient, aussi bien, avoir une valeur oronymique (le thème *brig-*, exprimant l'idée d'"élévation", s'étant alors appliqué à une eau issue de hauteurs) (Lebel, 1956, 287 et 316 ; Fabre, 1980, 299).

Le lien entre l'ouvrage de franchissement et le cours d'eau qu'il permet de traverser est souligné aussi dans une série de toponymes associant pont et hydronyme.

Nous avons vu que Pontoise (Val-d'Oise) fut d'abord dénommée *Brivisara*, le "Pont-sur-l'Oise" ; qu'Amiens s'appelait jadis *Samarobriva*, le "Pont-sur-la-SOMME" (nom employé par César dans *La Guerre des Gaules*) ; et que, de même façon, Saint-Lo était autrefois *Briovera* (nom encore attesté en 511) : le "Pont-sur-la-Vire" (Billy, 1993, 35 ; Nègre, 1990, 169 et 141). Des compositions gauloises semblables se retrouvent dans nos toponymes actuels. Vieux-BRIOLLAY, dans le Maine-et-Loire (*Briole*, vers 1030), évoqué plus haut, est un ancien **Briva-ledum*, "Pont-du-LOIR". BRIOLLAY, établie à quelques kilomètres, a gardé en son nom le nom du LOIR, mais se trouve au bord de la Sarthe ! BRISSARTHE, dans le Maine-et-Loire (*Briosartense*, en 835), est clairement l'établissement du "Pont-sur-la-Sarthe" (**Briva-Sarta*). Le nom de CHABRIS, dans l'Indre, provient d'un ancien *Carobrias* (attesté à l'époque mérovingienne) : "Ponts-sur-le-Cher" (modèle **Caro-brivas*) (le pluriel issu de la déclinaison gauloise montrerait que plusieurs ponts auraient existé à cet endroit sur le Cher). De même façon, SALBRIS, dans le Loir-et-Cher (*Salebrivas*, en 855), correspond à un modèle **Salera-brivas*, "Ponts-sur-la-Sauldre". L'appellation d'ESCAUDŒUVRES, dans le département du Nord (*de Scaldeurio*, en 1057), pourrait avoir été composée à partir du nom de l'ESCAUT ajouté à l'appellation gauloise du pont (Nègre, 1990, 141 et 169 ; avis différent dans Dauzat et Rostaing, 1978, 269). Enfin, on peut penser que BRIEUX, localité de l'Orne, entre Falaise et Argentan (*Briocarum* vers 1055-1082), a formé son nom en associant à l'appellatif *briva* un terme *-carum* qui devait désigner le petit cours d'eau qu'enjambait le pont (affluent de la DIVES) (Nègre, 1990, 141).

2.2.3. Les ponts, carrefours fluvio-routiers

Une partie assez importante de nos noms de lieux issus du thème *briva* se rapporte à des cours d'eau navigables (donc liés au trafic fluvial commercial : transport de marchandises et de matériaux) : artères maîtresses comme la Loire (pour BRIENNON et BRIARE) ou le Rhône (BRIORD et BRIVE à Seyssel) ; rivières moyennes comme la Charente (pour BRIVES), le Cher (pour BLÉRÉ, BRUÈRE-Allichamps et CHABRIS), l'Oise (pour *Brivisara*/Pontoise), la Sarthe (pour BRISSARTHE), l'Aisne (pour BRIENNE-sur-Aisne) ; cours d'eau plus modestes comme la Somme (pour *Samarobriva*/Amiens), voire de moindre importance comme la Canche (pour BRIMEUX), car "les bateliers fréquentaient [aussi] de modestes affluents" (de Izarra, 1993, 31) ("On imagine mal aujourd'hui l'ampleur du trafic que supportaient ces petits cours d'eau dans l'Antiquité [...]. La plus grande partie des matières pondéreuses, grains, pierres [...] étaient vraisemblablement transportées dans des barges à fond plat qui n'avaient qu'à descendre le courant") (Bayard et Massy, 1983, 137-138). Des embarcations antiques retrouvées dans la Loire et le Rhône, mais aussi dans l'Allier, la Charente, le Cher, le Doubs, la Somme, et même la Canche... prouvent la réalité de la

circulation par voie d'eau (Audin, 1986, 44-46; de Izarra, 1993, 90-93, 114 et 139-141; Chevrot et Troadec, 1992, 35).

L'archéologie nous montre que fréquemment itinéraires routiers et voies de navigation convergeaient sur les lieux en *briva*. Il nous faut alors lire les toponymes issus de ce thème gaulois comme indice d'antiques contacts fluvio-routiers: sites de carrefours, nœuds de communication entre le trafic fluvial et le trafic terrestre. Donnons quelques exemples de ces rencontres.

On sait que *Brivisara*/Pontoise se situait au bord de l'Oise, rivière d'"importance économique et commerciale", où "le mouvement nautique était assez considérable" ; la localité avait aussi un rôle de station routière sur la voie de Paris à Rouen (ou Beauvais), qui venait y franchir la rivière (Bonnard, 1913, 97; Toussaint, 1951, 43).

BRIENNE-la-Vieille (Aube), précédemment évoquée, s'est installée au bord de l'Aube, à un endroit où la rivière est navigable. En même temps l'établissement constituait un carrefour routier (voie romaine Langres-Châlons-en-Champagne-Boulogne-sur-Mer), qui devait être coupée par un autre itinéraire terrestre enjambant l'Aube (Toussaint, 1954, 33).

BRIARE (Loiret) avait un pont établi sur la Trézée, non loin de son confluent avec la Loire; c'était une station fluviale (sur une voie d'eau "que les convois d'approvisionnement empruntaient volontiers"); mais aussi une station routière mentionnée dans l'itinéraire routier de la *Table de Peutinger* (*Brivodurum*), assurant la liaison Decize-Nevers-Orléans (Bonnard, 1913, 101 et 104; Loth, 1986, 62, et carte 5; Provost, 1988d, 46-48, et carte, 49).

Autre établissement "du Pont", BRIENNON (Loire) se trouvait au bord du même fleuve, mais beaucoup plus en amont, au nord de Roanne (point de départ de la navigation sur la Loire); la voie antique Roanne-Digoin-Lyon y faisait étape (Bonnard, 1913, 101; Loth, 1986, 62).

BRIORD (Ain) (où on a vu qu'auraient été repérés les restes d'un pont antique) était un *vicus* situé au bord du haut Rhône (le nom des *[Br]ioratenses*, "habitants de BRIORD" a été relevé sur une inscription romaine) (Nègre, 1990, 196; Billy, 1993, 34). La voie d'eau fut très vraisemblablement utilisée pour la navigation (on a la preuve que des nautes étaient installés dans la région; et une pirogue de chêne du V[e] siècle apr. J.-C. a été découverte dans les alluvions du Rhône, à une vingtaine de kilomètres à l'est de BRIORD) (Dufournet, 1962, 83-84; Pelletier et autres auteurs, 1988, 135; Buisson, 1990, 27, 29 et 44). La route antique Lyon-Genève par le Rhône passait à BRIORD; un tronçon de la voie pavée a été repéré dans la localité ("large de 8 m, en béton, cailloux et gravier superposés") (Buisson, 1990, 99).

Plusieurs localités antiques "du pont" qui étaient associées à des routes terrestres peuvent aussi se repérer le long d'une même voie d'eau. Le Cher était fréquenté par les embarcations, comme l'ont prouvé des découvertes d'épaves de barques dans ses eaux; il devait être utilisé pour le "transport des matériaux" (Chevrot et Troadec, 1992, 35; Provost, 1993, 208). À BLÉRÉ (Indre-et-Loire), une variante de l'itinéraire Tours-Bourges faisait passer de la rive gauche à la rive droite du Cher; une autre voie menant d'Amboise vers Port-de-Piles (Vienne) et Poitiers franchissait le même pont (Grenier, 1934, 421; Audin, 1983, 122 et 127-128). BRUÈRE-Allichamps (Cher) était un vicus important; la voie Bourges-Néris-Clermont y avait un embranchement conduisant à

Châteaumeillant; on y accédait par un pont aménagé sur le Cher (Chevrot et Troadec, 1992, 278-279, et carte, 45). Enfin, CHABRIS (Indre), la localité des "Ponts-sur-le-Cher" (*vicus Carobrias*), constituait un nœud de communications fluvio-routières. Trois routes terrestres importantes y côtoyaient la rivière: la voie Tours-CHABRIS-Bourges (dont l'empierrement a été reconnu sur plusieurs kilomètres aux alentours); la voie d'Orléans à Argenton par Levroux, et la voie d'Orléans à Poitiers, qui traversaient le Cher dans la localité (Loth, 1986, cartes 5 et 6; Coulon et Holmgren, 1992, 198-199).

On doit bien penser que ces rencontres de voies de terre avec les voies d'eau n'étaient pas fortuites, mais sciemment utilisées pour les commodités du trafic commercial: selon les itinéraires requis, on accomplissait chargements ou déchargements des marchandises, des barges aux chariots, des charrois aux bateaux, les routes terrestres étant utilisées pour le portage des marchandises d'un bassin fluvial à l'autre ("cheminements interfluves"). Les sites portuaires constituaient les lieux privilégiés de ces changements de modes de transport; la présence de toponymes en *briva* qui s'y associe parfois prouve la présence passée de ponts, confirmant la conjonction d'itinéraires routiers avec les itinéraires fluviaux.

Saint-Nazaire fut d'abord le lieu d'un port d'estuaire gaulois et gallo-romain (assurant la liaison entre navigation fluviale et navigation maritime). Comme on l'a vu, le nom ancien de l'établissement: *Briovates* (cité dans la *Géographie* de Ptolémée) se serait gardé dans le nom du cours d'eau le BRIVET, à l'embouchure duquel devait se situer le port. L'existence de ce toponyme prouve la complémentarité qui existait entre voie d'eau et voie de terre (Bonnard, 1913, 111-112; Provost, 1988c, 111; Billy, 1993, 35).

Dans la ville de Bourges (jadis *Avaricum*: l'"Établissement-sur-l'Yèvre", pourvu d'installations portuaires), on relève un *faubourg de* BRIVES et une *rue de* BRIVES; ils paraissent faire allusion à un pont antique de la cité, donc à une voie de terre qui pouvait être utilisée jadis pour le transport, conjointement à la voie d'eau (Moreau, 1972, 317).

BRISSARTHE (Maine-et-Loire), l'antique lieu du "Pont-sur-la-Sarthe", connut peut-être une situation semblable. Les "blocs irréguliers" d'un "chemin pavé" (traces probables de la voie Angers-Le Mans) ont en effet été révélés "près du petit port fluvial" (Provost, 1988e, 136).

Les lieux où pouvait commencer la navigation fluviale (et où elle devait s'arrêter en sens inverse) impliquaient forcément des ruptures de charge: relais entre routes d'eau et routes de terre; ces seuils de navigabilité ont dû prendre une certaine importance commerciale.

Samarobriva/Amiens, qu'on a découvert site de port fluvial, était aussi, comme le rappelle son appellation antique, le lieu du "Pont-sur-la-SOMME". "L'importance de [la localité] au Haut-Empire lui vient en grande partie de sa position à un point de rupture de charge où un contact s'effectuait entre une voie fluvio-maritime et des voies terrestres venant du sud", soulignent Didier Bayard et Jean-Louis Massy (1983, 137).

En Haute-Loire, Vieille-BRIOUDE (et le site voisin de BRIOUDE qui se développa à l'époque gallo-romaine) était installé au bord de l'Allier, à l'endroit précis où le fleuve commençait à porter bateau (de Izarra, 1993, 37). Le nom de la localité souligne le passage sur un pont enjambant l'Allier de la voie Clermont-Issoire-Saint-Paulien (avec

prolongement sur BRIVES-Charensac et Valence) ; cette voie permettait la continuité des itinéraires commerciaux (Loth, 1986, 49, cartes 5 et 2 ; Provost et Rémy, 1994, 53).

Le même rôle de tête de navigation était tenu par l'établissement de *Condate*/Seyssel, installé au bord du Haut-Rhône, là où le fleuve commençait à être navigable (ouvrant accès libre vers le bassin méditerranéen), ou bien, en sens inverse, là où les bateaux remontant le fleuve par halage devaient décharger leurs cargaisons (à cause de la "perte du Rhône"). Juste en face de l'endroit où était installé le port commercial de *Condate* et ses entrepôts (nécessaires au stockage des marchandises débarquées ou à embarquer), sur la rive droite du Rhône, se repère un lieu-dit BRIVE ("bordant le fleuve et englobant une île"), et un *ruisseau* dit *de* BRIVE (notés sur la carte IGN 3331 OT ; visibles aussi sur le plan du cadastre de 1814). Ces toponymes indiquent qu'en ce lieu existait un pont franchissant le Rhône, qui permettait de rejoindre la rive droite et assurait la continuation des liaisons commerciales vers la Séquanie et l'Helvétie (Hannezo, 1912, 79-80 ; et nombreux articles de Paul Dufournet, inspecteur général au Ministère de l'Équipement, aujourd'hui disparu, qui a prospecté ce site d'établissement fluvio-routier : 1962, 85-86 ; 1965, 36-37 ; 1970, 23 ; 1971 ; 1973, 89 ; 1974, 379-380).

2.2.4. Les ponts et les voies de communication terrestres

Nous observons qu'une autre partie des noms de lieux issus du thème *briva* se montre liée à des cours d'eau non navigables (ou dont la navigation devait être très sporadique). On ne peut parler ici d'itinéraire mixte, d'interaction entre une route terrestre et une route fluviale. Il peut s'agir de torrents comme le Doron des Allues à BRIDES-les-Bains (Savoie) ; de cours d'eau modestes, comme l'Aron à BRINAY (Nièvre), ou un petit affluent de la Dives à BRIEUX (Orne), ou encore l'Oignin à BRION (Ain) ; de rivières non navigables ou difficilement navigables comme la Corrèze à BRIVE-la-Gaillarde, l'INDRE à *Brixis*/Reignac (Indre-et-Loire), la Risle à BRIONNE (Eure) ; ou non navigables sur certaines sections, comme l'Erdre à BONNŒUVRE (Loire-Atlantique), la Loire à BRIVES-Charensac (Haute-Loire), ou l'Yonne à BRÈVES (Nièvre), etc.

La rivière, en ce cas, n'était pas perçue comme un agent de communication, mais, selon la formule de Jules Blache, comme un "isolant économique" (1959, 32) : un obstacle aux liaisons routières transversales et aux contacts entre des zones différentes de vie. "Pour le voyage par route, fleuves et rivières étaient les principaux ennemis, les 'empêcheurs d'aller tout droit'". "Il convient donc ici de considérer transversalement les fleuves [et les rivières], quand les grands axes de circulation ne se content[ai]ent plus de suivre leurs vallées, mais [étaient] aussi amenés à en traverser le cours, à franchir l'obstacle de leurs eaux", souligne Philippe Barrier (1989, 66). Nous regarderons dès lors les ponts comme les constructions levant l'opposition de la rivière, instruments de circulation grâce à quoi les rives isolées pouvaient communiquer, les chemins se rassembler, les terroirs s'ouvrir, marques dénotant le degré de développement des échanges terrestres. Et nous considérerons les toponymes concernés comme les témoins des itinéraires routiers de jadis.

Dans la région du Nord/Pas-de-Calais, à BRIMEUX (**Brivomagi*), la voie antique d'Amiens à Boulogne traversait la Canche (Delmaire, 1994, carte, 66 ; Poulet, 1997, 36 et 195).

En Haute-Normandie, à BRIONNE, jadis *Breviodurum* (citée dans l'*Itinéraire d'Antonin*), à la frontière des Lexoviens, des Éburoviques et des Véliocasses, plusieurs

routes terrestres venaient se croiser, dont la liaison Rouen-Lisieux qui franchissait la Risle (Cliquet, 1993, 50, et cartes, 45 et 51).

Dans la région Centre, à BRIVES (Indre), autrefois *Briva* (toponyme connu sur une monnaie mérovingienne), la voie Bourges-Argenton-sur-Creuse passait par un pont aménagé sur la Théols ; une *Chaussée de César* est visible à 700 m sur la rive gauche et à 1 km sur la rive droite du bourg (Coulon et Holmgren, 1992, 149 et 39).

En Bourgogne, on trouve plusieurs sites d'antiques *briva* au passage d'une voie terrestre importante. BRINAY, commune de la Nièvre (*Brienayo*, en 1245, que Gérard Taverdet rapporte à un modèle **Brivonnacu*), et le hameau voisin de BRIENNE (sans doute ancien **Brivana*) mènent à des routes traversant l'Aron. La voie du Beuvray vers Alluy et la Loire a été repérée à 1 200 m de BRINAY (Thévenot, 1969, 287) ; un peu plus au nord se repère le hameau de *Pont*, qui a dû être un lieu de franchissement parallèle sur le même cours d'eau (Taverdet, 1978, 13 ; 1987a, 7 ; Thévenot, 1969, 287-288 ; Bigeard, 1996, 79 et 81). Dans le même département, BRINON (*Briennonis*, en 935), sur le Beuvron, devait être traversé par une route venant de Saulieu et Corbigny (Taverdet, 1987a, 7 ; Olivier, 1983, 50-51). Et BRÈVES (*Briva Sugnutia*, dans une inscription antique), au bord de l'Yonne (encore non navigable), voyait passer l'itinéraire Autun-Entrains "reliant les voies rive droite et rive gauche de la rivière" (Taverdet, 1987a, 24 ; Bigeard, 1996, 79, et carte, 43 ; Lemoine, 1996, 22, 25, 28, 30). En Côte-d'Or, BRION était traversé par la voie romaine Sens-Langres qui enjambait un pont sur l'Ource (cours d'eau à cette hauteur non navigable) (Simonnet et Liénard, 1872, XX-XXI et carte, trajet n° 9). En Saône-et-Loire, BRIENNE (*Briana*, en 1059) est situé "sur l'ancienne route de Tournus à Lons", qui franchissait la Seille dans la localité (Taverdet, 1983, 17 ; Armand-Calliat, 1937, carte, 9).

Dans la région Rhône-Alpes, BRION (*Brione*, en 1299-1369), département de l'Ain, devait être le lieu d'un pont antique sur l'Oignin ; on localise près de son site supposé un *Chemin de l'Étraz*, toponyme routier bien connu ; des traces de voie antique ont été repérées dans la localité, et un trésor de 10 000 monnaies gallo-romaines a été découvert (Buisson, 1990, 116).

En Auvergne, BRIVES-Charensac était aussi le site d'un pont, qui permettait à la voie Clermont-BRIVES-Valence ou Clermont-BRIVES-Aubenas-Le Theil de traverser la Loire (à cet endroit non encore navigable) (Loth, 1986, 45, cartes 2, 5 et 1). Enfin, en Limousin, BRIVE-la-Gaillarde (*Briva Curretia* au VIe siècle, chez Grégoire de Tours) fut un *vicus* antique "lié au croisement de deux voies importantes et au franchissement de la Corrèze" : voie Clermont-Périgueux et voie Limoges-Cahors qui empruntaient un pont peut-être situé au lieu-dit actuel *Pont-du-Buy* (Lintz, 1992, 70 et 75 ; Deroy et Mulon, 1992, 75).

3 - LES TRANSPORTS PAR VOIES DE TERRE

L'expression de "voies romaines" traditionnellement utilisée par les historiens pour parler des voies de circulation en Gaule peut faire accroire que ce sont les Romains, après la Conquête, qui ont réalisé l'ensemble des voies de circulation terrestre. Gérard Chouquer et Roger Agache dénoncent cette illusion : "Avant la Conquête romaine, les provinces de l'Occident [et la Gaule en particulier] disposaient d'un réseau routier très développé. Il aura fallu que l'attention de générations de chercheurs soit abusivement

fixée sur les grandes voies romaines, pour qu'on ignore, pendant longtemps, la réalité de la voirie gauloise" (1997, 16). Des itinéraires routiers nombreux existaient dans la Gaule indépendante, rendus nécessaires par le développement du trafic commercial. Plusieurs commentateurs ont souligné à juste titre que la pénétration rapide des troupes de César en Gaule et leur grande mobilité n'avaient été possibles que par l'existence d'un solide réseau de circulation, les axes de commerce se faisant axes de conquête ("Au moment de la Conquête, les routes gauloises étaient suffisamment nombreuses et entretenues pour permettre aux légions romaines de se déplacer avec une relative facilité, ainsi qu'en témoignent les récits de César", écrit Yann Loth, 1986, 17) (voir également Chevallier, 1972, 181, et 1997, 25; de Planhol, 1988, 53; Baudot-Le Touz, 1998, 34, 263-264). De nouvelles grandes voies, remarquables constructions au tracé rectiligne, seront aménagées par les Romains, des itinéraires secondaires plus commodes s'ouvriront, permettant des améliorations très substantielles; mais un réseau de grands axes et de voies de liaison desservant les différentes régions et terroirs existaient bel et bien à l'époque protohistorique. "Il est donc absolument sûr que le réseau de communications était déjà bien au point quand les Romains envahirent la Gaule. Les Romains ne feront que continuer l'œuvre gauloise, la perfectionner, l'apporter à son point idéal de réalisation", écrit Christian Thévenot, dont le propos s'applique au pays éduen, mais qu'on peut élargir à toute la Gaule (1981, 45).

À côté de l'expression "voies romaines", nous parlerons donc aussi de "voies protohistoriques", de "réseaux préromains", d'"itinéraires gaulois". Il est vrai qu'on a souvent du mal à distinguer voies romaines et voies gauloises (d'autant que des axes romains ont parfois recouvert partiellement (voire totalement) des itinéraires préromains). Tant que l'archéologie ne nous donne pas d'éléments précis de réponse, la prudence incite à parler de "voies antiques". Cependant, "nul doute que, dans quelques années, on puisse mieux évaluer l'apport gaulois à la construction des réseaux routiers [...]. Nombre de voies dites romaines s'avéreront alors gauloises" (Chouquer et Agache, 1997, 16).

Si les découvertes archéologiques apportent des éclairages indispensables à la connaissance des voies antiques en Gaule, l'étude linguistique peut aussi contribuer à mieux apprécier l'existence des réseaux de circulation d'avant (ou d'après) la Conquête, et à mieux mesurer l'importance de leur développement.

3.1. Des mots en rapport avec les transports terrestres

Deux preuves linguistiques, que nous trouvons dans notre vocabulaire, nous permettent de reconnaître d'emblée le développement important du réseau de communications terrestres – et donc de circulations marchandes – qui existait en Gaule dès la période de l'Indépendance (*a fortiori* après la Conquête).

Nous ne ferons qu'évoquer rapidement la première des deux preuves, car le sujet a déjà été étudié au chapitre précédent: il s'agit de la fabrication des véhicules de transport. Rappelons que de nombreux termes gaulois nommant des voitures à roues nous sont connus (malgré le caractère très fragmentaire de notre savoir sur la langue gauloise): *benna*, *carpentum*, *carrus*, *carruca*, *carracutum*, *cisium*, *colisatum*, *covinnus*, *epiraedium*, *essedum*, *petorritum*, *pilentum*, *reda*. On a vu que "Rome a emprunté aux Gaulois non seulement les véhicules eux-mêmes, mais aussi les mots techniques qui les désignaient et qui sont passés tels quels dans la langue latine" (Peyre, 1979, 18). Il est

révélateur de ce développement que plusieurs mots d'origine gauloise désignant des véhicules soient passés dans la langue française : BANNE, BENNE, BAGNOLE, CHAR, CHARIOT, CHARROI... (sans compter les noms gaulois de voitures qui se sont transmis dans des noms de lieux comme le *carpentum*, l'*essedum*, la *reda*). Ces mots issus de la langue celtique prouvent à l'évidence que les routes étaient déjà très fréquentées au temps de l'Indépendance, et que leur réseau devait donc connaître un important développement.

L'organisation active des communications en Gaule, dès l'époque protohistorique, est aussi soulignée par le souvenir gardé d'une mesure itinéraire, la LIEUE. Le nom, attesté en français dès 1100 (sous la forme *liue*, dans *La Chanson de Roland*), provient d'un mot *leuga* qui appartenait à la langue gauloise, selon le dire de plusieurs auteurs de l'Antiquité tardive; une glose latine précise nettement: *Leugas Galli vocant* [...] *nos milia dicimus*, "Les Gaulois appellent *leugues* ce que nous appelons *milles*" (Whatmough, 1970, 571-572). "Il ne saurait y avoir de doute sur le fait que la *leuga* est bien la mesure de longueur propre aux Celtes", souligne Albert Grenier (1934, 96). Selon Pierre-Yves Lambert, le terme appartient effectivement à la langue celtique (*leuca*) (2003, 199); on trouve à sa base une racine indo-européenne **leu-*, "couper", "séparer", "détacher" (qu'on reconnaît dans le sanskrit *lava-s*, "morceau", "section"): la LIEUE était une "section", un "tronçon" mesuré d'itinéraire (Pokorny, 1959, 681; Degavre, 1998, 274).

Après la Conquête, les Romains tâcheront d'imposer comme unité de longueur le *mille*. Mais on constate dès le II[e] siècle le retour à l'unité traditionnelle ancienne, le modèle latin étant de plus en plus concurrencé (et supplanté) par le mot gaulois (Jullian, IV, 1914, 282-283). À partir de la seconde moitié du III[e] siècle, "la lieue [deviendra], dans les Trois Gaules, la mesure officielle et générale" (Grenier, 1934, 101); aussi certains archéologues préfèrent-ils utiliser parfois l'expression de *bornes* LEUGAIRES plutôt que celle de *bornes milliaires*, consacrée par l'usage (Rebourg, 1997, 34). Ce succès de l'unité gauloise se marque dans quelques noms de lieux. Alors qu'un établissement s'est vu nommé selon sa distance sur une voie, exprimée par un numéral latin, le calcul de cette distance se révèle gaulois. Ainsi, *Quartes* (sur la commune de Pont-sur-Sambre), dans le Nord, est à "quatre" lieues gauloises de Bavai vers Avesnes (latin *quarta*); *Quint* (sur la commune de La Roche-des-Arnauds), dans les Hautes-Alpes, est situé à "cinq" lieues gauloises de Gap sur la route de Valence (latin *quintum*); *Sixte* (sur la commune de Michery) est à la "sixième" lieue gauloise au nord de Sens, sur la route de Paris (latin *sextum*), etc. (Nègre, 1990, 361-362; Chevallier, 1997, 67).

La popularité de l'ancienne mesure gauloise explique que le mot de *leuga* soit passé en français. La LIEUE sera l'unité courante de distance que l'on trouvera usitée en France à "cent LIEUES à la ronde" jusqu'à la Révolution, et même après (Walter, 1988, 38; Rey, 1992, 1127). Cependant, cette mesure (restée attachée aux "bottes de sept LIEUES") avoisinera les 4 km, au contraire de la LIEUE gauloise qui représentait environ 2 220 m (peut-être plus anciennement 2 450 m, la LIEUE de 2 220 m pouvant être une adaptation romaine) (Dassié, 1998, 1999).

Le gaulois *leuga* s'est aussi transmis à quelques noms de localités installées sur des voies de circulation anciennes (mais pas forcément gauloises, puisque l'ancien terme autochtone va se transmettre d'âge en âge). Citons LÈVES, en Eure-et-Loir, sur la route antique Chartres-Dreux (ancienne *Leugae*, vers 1031), située précisément à une LIEUE

de Chartres (Villette, 1991, 145-146); également Saint-Martin-de-la-LIEUE, dans le Calvados, placée à une LIEUE de Lisieux; et Saint-Julien-de-la-LIÈGUE (avec le hameau de LA LIÈGUE), dans l'Eure, ces deux dernières étant "l'aboutissement en milieu francien du gaulois *leuga* / *leuwa*" (Lepelley, 1996, 232; de Beaurepaire, 1981, 178). On trouve également THIERCELIEUX, hameau de Seine-et-Marne, situé à la "troisième LIEUE" (de la Ferté-Gaucher?); et CARTELÈGUE, localité de Gironde (*Quartaleuca*, aux XIII[e]-XIV[e] s.), à la "quatrième LIEUE" de Blaye (occitan *quarta*, "quatrième"), sur la voie antique vers Saintes ou Angoulême (Vial, 1983, 140; Nègre, 1990, 283; Chevallier, 1997, 169; Sion, 1994, 101, et carte, 55).

Que le souvenir de la LIEUE se soit ainsi propagé et conservé est tout à fait significatif de l'importance qu'ont dû tenir les voies de communication en Gaule – après mais aussi avant la Conquête, l'utilisation d'une unité de distance spécifique aux Gaulois impliquant l'existence d'un réseau préromain bien organisé. Ce que souligne Émile Thévenot: "La force de persistance de la mesure itinéraire gauloise, la lieue, qui, après deux siècles de concurrence, a triomphé du mille romain, ne s'explique que par une habitude déjà bien enracinée, laquelle est née et s'est fortifiée le long des routes gauloises" (1978, 47).

L'étude linguistique doit nous permettre de découvrir (en parallèle avec les données archéologiques) d'autres preuves attestant le développement du réseau routier antique en Gaule. "Les routes sont créatrices de mots. Partout où elles sont passées, elles ont laissé des noms aux villages ou aux lieux-dits" : les mots "jalonnent nos routes" (Melmoth, 1997, 25). Les linguistes appellent *odonymes* les "toponymes routiers" et *odonymie* "la science qui s'attache à étudier les noms de voies de communication" (Baudot-Le Touz, 1998, 31). Y a-t-il des types particuliers d'odonymes gaulois attachés aux itinéraires routiers?

3.2. Le modèle **cam-/*cammano-*

Une racine **cam-/*cammano-* (issue d'un thème **kengmen*) a dû servir aux Gaulois à nommer la "route", le "chemin". Elle provenait de la langue celtique: on connaît le vieil-irlandais *ceimm*, "fait de marcher", le cornique et le gallois *cam*, le moyen-breton *cam* et breton *camm*, "marche, pas" (Henry, 1900, 51; Vendryes, 1987, C-54 et 55; Degavre, 1998, 131). La forme ancienne de ce thème, **ceng-/*cing-*, "marche", s'est reconnue curieusement dans le nom de VER-CINGÉTO-RIX, le "Grand-Chef-des-Guerriers" (le vieil-irlandais *cingid* signifie "il marche, il avance" ; et le mot *cing* désigne le "guerrier", le "héros") (Vendryes, 1987, C-102 et 103): l'idée d'avancée guerrière a pu être liée anciennement au nom de la "route", du "chemin" (se reporter dans le tome I à la partie sur "Les peuples migrants" et "Les corps d'armées").

L'étude des frontières (dans "La Gaule des Combats") nous a aussi montré que la racine **cam-* se retrouvait peut-être dans des composés gaulois du type **camaranda*, "chemin-frontière", à l'origine de noms de localités et de lieux-dits: CHAMARANDES-Choignes, commune de Haute-Marne; LA CHAMARANDE, lieu-dit à Saint-Victor-sur-Arlanc, en Haute-Loire, et à Sauvessanges, dans le Puy-de-Dôme; CHAMARANDE, hameaux ou lieux-dits de l'Allier, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Haute-Savoie; CHAMERANDE, écarts de Saint-Bénigne, dans l'Ain, et de Royer, en Saône-et-Loire; CHAMÉRANDE, à Trévol, dans l'Allier (Nègre, 1977, 33; 1990, 195; Billy, 1998, 158; Chambon, 2001, 79-80, 85-86, 109). Cependant, cette étymologie est incertaine: on

songe aussi à un modèle **cambo-randa*, qui aurait nommé des lieux où la "frontière fait un coude" (Delamarre, 2003, 100).

Le même thème **cam-*, "chemin", uni à un suffixe gaulois *-mano-*, se retrouve plus certainement (avec changement vocalique du suffixe) dans le gaulois latinisé **camminus*. De là est issu notre français CHEMIN (Vendryes, 1987, C-55; Lambert, 2003, 195; Degavre, 1998, 131). Le sens moderne s'est rétréci à la dimension d'une piste de campagne. Mais si l'ancien terme celtique désigne aujourd'hui une voie bien modeste, il "fut longtemps le terme principal pour désigner la route" (Lassus et Taverdet, 1995, 202). Jusqu'au XVIIe siècle, ce sera la désignation générique employée pour les voies de circulation. Et même au-delà (car le terme *route* – d'abord surtout nom d'action – n'a été définitivement préféré au locatif *chemin* qu'entre Stendhal et Victor Hugo) (remarque de Gérard Taverdet à l'auteur). D'où les expressions courantes de "demander son CHEMIN" (c'est-à-dire sa route), "montrer le CHEMIN", "se mettre en CHEMIN", "poursuivre son CHEMIN" (et bien d'autres, le mot gaulois… ayant fait son CHEMIN). L'expression, aussi, de "grands CHEMINS", employée jusqu'au XIXe siècle, montre que le terme a pu s'appliquer à des routes importantes (Taverdet, 1993b, 41). L'appellation de CHEMIN de fer a gardé la même idée générique.

On doit penser qu'entre l'époque gauloise et un passé récent, le mot a dû s'appliquer à bien des noms de lieux: il a été "d'emploi constant" (Mulon, 1997, 191). Aussi est-il difficile de dire à quelle époque remontent les toponymes du type CHEMIN et BEAUCHEMIN. Albert Dauzat a remarqué néanmoins que "souvent les localités ainsi dénommées se trouvent sur des voies romaines" (Dauzat et Rostaing, 1978, 184). Donnons-en



Bien des voies dites "romaines" peuvent se révéler CHEMINS gaulois.

quelques exemples. La commune de CHEMIN et le hameau de BEAUCHEMIN, dans le Jura, sont implantés là où passait la voie antique menant de Dôle vers Chalon ou Beaune (Grenier, 1934, 241). La commune de CHEMIN-d'Aisey, en Côte-d'Or, s'est développée au bord d'une voie secondaire, route transversale (ce que les archéologues appellent *compendium*) reliant la voie antique de Châtillon-sur-Seine à Alise par Coulmier à la voie protohistorique de Châtillon à Beaune et Chalon par Aisey-sur-Seine (Simonnet et Liénard, 1872, itinéraire n° 8; Gras, 1960, 72; Thévenot, 1969, 274). La localité de BEAUCHEMIN, en Haute-Marne, était traversée à l'époque antique par l'itinéraire Langres-Reims par Bar-sur-Aube ("son hérisson, présentant quatre ornières très nettes, a été mis au jour à l'entrée du village") (Thévenard, 1996, 120). Le hameau de CHEMIN, à Vaudes, dans l'Aube, est situé au bord de la liaison antique Troyes-Bar-sur-Aube (Grenier, 1934, 438). Enfin, le hameau de CHEMENOT, sur la commune de Sassenay, en Saône-et-Loire, se trouve "sur l'ancienne voie romaine au nord de Chalon", menant de Chalon à Langres (Taverdet, 1993b, 41; Thévenot, 1969, 258; Rebourg, 1994, 179).

La *Toponymie générale de la France* d'Ernest Nègre classe ces toponymes dans la "Couche celtique" (1990, 283). On ne saurait affirmer cependant qu'ils proviennent directement de l'époque de la Gaule. Il est vrai que les noms de lieux concernés sont parfois attestés à date assez ancienne (ce qui n'exclut pas une origine gauloise), comme CHEMIN, dans l'Aube (*Cheminus*, en 1097); CHEMIN-d'Aisey, en Côte-d'Or (*Cheminum*, en 1237); BEAUCHEMIN, en Haute-Marne (*de Bello Chemino*, en 1187); ou le dérivé CHEMINOT, en Moselle (*Caminitto*, en 783). Mais d'autres attestations sont relativement récentes, tel CHEMIN, dans le Jura (apparu dans l'écrit au XIVe siècle), ou sans formes anciennes connues (ainsi BEAUCHEMIN, dans le même département) (Nègre, 1990, 283). On peut penser que le mot de CHEMIN passé en langue romane a créé certains noms de lieux tardivement (ne désignant pas la voie antique mais la route du Moyen Âge ou du XVIIe siècle). Il se peut également qu'un odonyme ait été appliqué à une voie antique sans que lui-même remonte à l'époque antique: cas des *Chemin Ferré*, *Chemin Perrey*, *Chemin des Romains*, etc. On se gardera, dans ces conditions, d'attribuer à tel nom de lieu en particulier une origine vraiment gauloise.

Du moins cette incertitude est-elle la rançon du succès de l'appellatif: devenu si courant qu'il a généré d'âge en âge de nouveaux toponymes. Et l'on peut être sûr que l'origine du nom de CHEMIN est bel et bien à mettre au crédit des peuples gaulois, dénotant l'existence de voies de circulation à l'époque gauloise.

3.3. Le type *mantalo-*

Le thème *mantala/(-)mantalo-* est attesté à l'époque antique en Gaule dans des noms de lieux et de personnes. *Mantala* désigne une station routière dans L'*Itinéraire d'Antonin* et dans la *Table de Peutinger*; *Petromantalum*, une autre station routière dans l'*Itinéraire d'Antonin*; *Mantalomagensis vicus*, une localité citée par Grégoire de Tours au VIe siècle; enfin CATAMANTALOÉDIS est le nom d'un ancien roi des Séquanes, père de Casticus, selon César dans *La Guerre des Gaules*, I/3 (Soyer, 1933, 140; Evans, 1967, 67-69; Whatmough, 1970, 182 et 364; Arnould, 1970, 221; Roblin, 1976, 7-8; Nègre, 1990, 192).

Georges Dottin avait comparé le terme *mantalo-* au gallois *mantawl*, "balance" (1920, 269; puis Soyer, 1933, 140-141). On a donc vu dans les toponymes issus du modèle *mantalo-* des lieux de péage (encore dernièrement, Baudot-Le Touz, 1998, 240).

Cependant Joseph Vendryes, maître incontesté de la linguistique celtique, dans un article paru en 1962, a montré que le rapprochement entre *mantalo-* et *mantawl* était erroné, car il "heurte à la fois la sémantique et la phonétique" ("un ancien **mantalo-* serait en gallois représenté par **manhawl*, **manol*" ; *mantawl* est à rapporter au celtique *mant*, "quantité, mesure", terme dont le correspondant gaulois se retrouverait peut-être dans le français MAINT) (Vendryes, 1962, 113 ; et aussi Fleuriot, 1964, 259 ; Vendryes, 1960, M-31 et 32 ; Gamillscheg, 1969, 589).

En fait, *mantalo-* a dû être un des noms gaulois du "chemin", de la "route" : il faut comparer avec le gallois *mathru*, "fouler avec les pieds", et l'irlandais *men*, "farine", "poussière fine" (Vendryes, 1962 ; sens déjà perçu par Grenier, 1934, 297) : la route était au sens littéral "ce qui est piétiné" (la même racine indo-européenne *men-*, "fouler aux pieds", "marcher", se retrouve dans le vieux-slave *mino*, "j'écrase" ; le lituanien *minù/minti*, "marcher ; le letton *minu/mit*, "marcher") (Pokorny, 1959, 726 ; Vendryes, 1960, M-36 ; Degavre, 1998, 294 ; Lambert, 2003, 36 ; Delamarre, 2003, 216).

Le nom propre CATAMANTALOÉDIS (où l'on semble reconnaître à l'initiale le thème gaulois *ca(n)to-*, "cent" ou *ca(n)to-*, "bord", "frontière") pouvait alors désigner le guerrier "qui-conduit-sur-les-cent-chemins" (Delamarre, 2003, 436), ou "Celui-qui-arpente-les-chemins-frontières".

Quant aux noms de lieux de type *mantalo-* qui se retrouvent dans notre toponymie (**fig. 43**), ils doivent renvoyer à des groupements d'habitats antiques développés au bord de voies de circulation : c'étaient des "Établissements-de-la-Route" (Berthoud, 1936 ; Arnould, 1970, 1971).

Mantalo- (sous une variante **mantula* qui correspondrait à un pluriel neutre : lieu où se croisent des routes) a peut-être abouti à MANTHES, dans la Drôme (*Mantula,* en 1408) (Delamarre, 2003, 216, 436). La localité est proche de *Lapeyrouse* (toponyme de voie ancienne bien connu). MANSLE, en Charente (*Mantulae curtis*, en 1048-1089), se situait au croisement de deux itinéraires antiques : Aulnay-Luxé-Chassenon et Rom-Périgueux (ce second franchissant un pont sur la Charente, peut-être au site de *La Chaussade*) (Grenier, 1934, 257 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 431 ; Nègre, 1990, 142 ; Arnould, 1971, 97-98 ; Vernou, 1993, 26-27 et 147).

MENTHON-Saint-Bernard, en Haute-Savoie (souvent rapporté à un nom propre *Mento(n)*), peut appartenir à la série des **mantalon* (le toponyme antique *Mantala*, station routière sur la voie romaine de Vienne à Aoste, est lui-même à situer en Savoie) (Grenier, 1934, 257 ; Rémy et autres auteurs, 1996, 60 ; Nègre, 1990, 664). La localité, où ont été découverts de nombreux vestiges gaulois et gallo-romains, était implantée au bord de la voie antique Annecy-Faverges (Bertrandy et autres auteurs, 1999, carte, 73).

Près de Roissy, à Louvres (Val-d'Oise), on trouve un *Chemin de la Croix-*MANTELET, qui vient croiser la voie antique Paris-Senlis (Toussaint, 1951, 39). Un autre MENTELET ou MANTELET, hameau de Saint-Sulpice, dans la Nièvre (*Mantelayum*, en 1347, sans doute réfection sur la forme française), est situé "à proximité d'une route qui, partant de Nevers, se dirigeait vers Corbigny" (Taverdet, 1978, 28). Près de la limite de la commune, on a repéré un chemin empierré dont on pense qu'il "pourrait remonter à l'Antiquité" (cependant, l'appréciation ne peut constituer à elle seule une preuve scientifique) (Bigeard, 1996, 240).

Mantalo- a pu se trouver associé à d'autres suffixes ou éléments de composition.

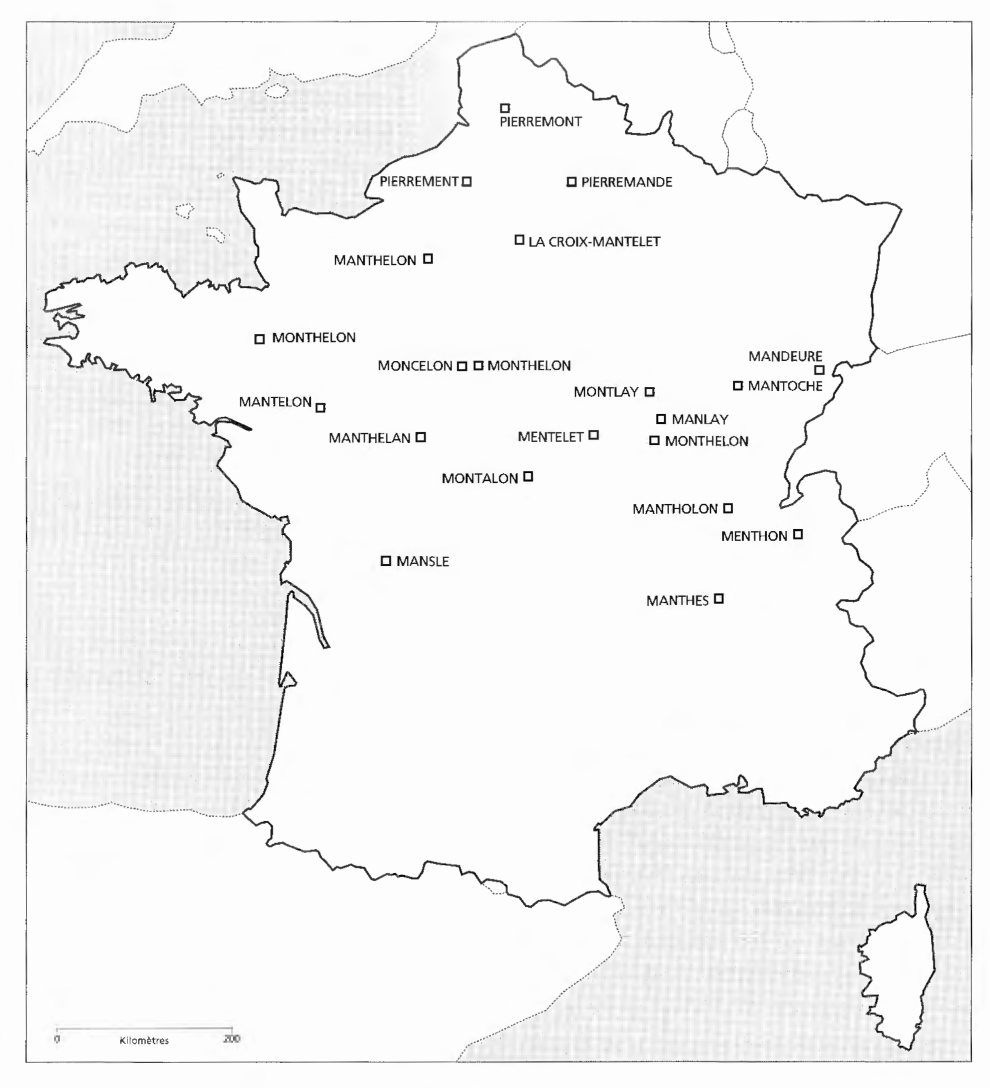


Fig. 43 - 21 noms de lieux issus du gaulois **mantalo-*.

MANLAY, en Côte-d'Or (*Manlé*, en 1217, issu d'un thème suffixé en *-acum*), paraît se rapporter aussi au type *mantalo-*. "Le village est à proximité de la voie Autun-Saulieu" (Taverdet, 1976, 41). MONTLAY-en-Auxois, dans le même département, (déjà *Montlay*, en 1190) serait pareillement un ancien **mantalacum*; la localité "est sur la voie Autun-Châtillon" (Taverdet, 1976, 45).

Pour Albert Grenier, "MANTOCHE (Haute-Saône) se rattach[e] sans doute à cette même racine" (1934, 257; Taverdet 1987b). Le lieu est nommé *Mentusca*, en 1119; on peut y voir un thème gaulois *mant-* avec suffixe *-usca* comme dans le nom propre gaulois *Rituscia*, attesté à Trèves (Whatmough, 1970, 699; Evans, 1967, 250). MANTOCHE était une agglomération secondaire antique, carrefour routier et fluvial, au centre d'un réseau en étoile (Faure-Brac, 2002, 318-336). "La richesse des trouvailles sur les bords

de la Saône dans cette zone, parallèlement à celle des objets issus de dragage de la rivière [...], permettent d'envisager la présence d'un lieu où transit[aient] les marchandises ; [...] habitat groupé dont la fonction principale [était] incontestablement liée à un rôle de carrefour", commentent les archéologues (Mangin et autres auteurs, 1986, 101-103, et carte, 107).

L'appellation de MANDEURE, dans le Doubs, tout à côté de Montbéliard, provient d'un nom gaulois connu par l'*Itinéraire d'Antonin* sous les formes doubles *Epamanduoduro* et *Epamantuduro* (cette dernière confirmée par les variantes *Epamantuduru, Epimanturo*) (Jeannin, 1986, 39 ; Billy, 1993, 71) ; la graphie avec *-t-* ne saurait donc être considérée comme une erreur de copiste. La coexistence des formes *-t-/-d-* suggère qu'à l'époque gallo-romaine il y a eu hésitation sur la façon de prononcer le [t] gaulois, ce que souligne Pierre-Yves Lambert : "La graphie avec *-d-* semblerait indiquer que les Romains ont compris la sourde gauloise (sans doute simple, et douce) comme équivalant à leur sonore" (2003, 48). Nous pensons donc que l'élément *-mand-* d'*Epamanduoduro* relève du thème *mant[alo]-*, combiné à l'initiale avec l'appellation celtique du "cheval", *epa-/epo-*, qui ne s'est pas maintenue dans le toponyme moderne, raccourci. La bourgade antique de MANDEURE (installée sur une boucle du Doubs) se développa au croisement de deux axes routiers : axe sud-nord, de l'Helvétie et du Jura aux Vosges ; axe ouest-est, du Rhône au Rhin (Bedon, 2001, 213-215 ; Joan, 2003, 328-356, avec plan du réseau routier, 329). Elle était lieu de rupture de charge, car "le Doubs [était] navigable jusqu'à Mandeure" seulement, et les marchandises fluviales devaient emprunter la route pour gagner le Rhin ou l'Ill (Van Berchem, 1982, 271). On avait donc en ce site une plaque tournante de commerce par où transitaient hommes et marchandises, chevaux et voitures à chevaux (Jeannin, dans Mangin et autres auteurs, 1986, 39, 49 ; Lacroix, 2001a, 282-284 ; Joan, même réf.). Son nom de MANDEURE/*Epa-manduo-duro*, s'il désigne bien l'"Établissement-de-la-route-aux-Chevaux", se trouve parfaitement justifié.

Nous savons que l'*Itinéraire d'Antonin* cite également une station routière du nom de *Petromantalum* (correspondant peut-être au site de Saint-Clair-sur-Epte) (Roblin, 1976 ; Billy, 1993, 119). Camille Jullian a rapporté la première partie du toponyme au celtique *petro-* ou *petru-*, "quatre". *Petromantalum* aurait donc été l'équivalent du latin *Quadrivium* : le "carrefour" (littéralement les "Quatre-chemins") (1917). Pour Joseph Vendryes, "cette interprétation est sûrement la bonne" (1962, 113). Plusieurs noms de localités issus du même modèle doivent pouvoir se retrouver dans nos toponymes. PIERREMANDE, dans l'Aisne (*Petramantula*, en 867), remonte certainement à ce modèle gaulois (Nègre, 1990, 142) ; mais si "la philologie ôte la trace du doute, [...] il s'agit d'un carrefour de chemins gaulois ignoré par la grande circulation gallo-romaine" (Roblin, 1976, 9) ; on suspecte juste le passage d'une voie Soisson-Saint-Quentin (Pichon, 2002, 349). PIERREMENT, hameau de Criquiers, en Seine-Maritime (déjà *Pierrement*, en 1142), était clairement situé à la rencontre de deux itinéraires routiers ("l'un des plus beaux carrefours de voies antiques") (Roblin, 1976, 9) : la voie Dieppe-Beauvais et la voie Amiens-Rouen (Arnould, 1971, 6-9 ; de Beaurepaire, 1979, 123 ; Rogeret, 1997, 203 et 275). Enfin, PIERREMONT, dans le Pas-de-Calais, (*Pyerremont*, au XIIe siècle) se trouvait sur la voie antique d'Amiens à Thérouanne que venait croiser la voie de Saint-Paul à Hesdin (Arnould, 1971, 9-13). Ajoutons que certains noms de localités, anciens lieux gaulois de carrefour, se seraient formés sur le celtique *petro-* sans être accompagnés de l'élément *-mantalo-*, ainsi que Gérard Taverdet en a fait

l'hypothèse ; d'où peut-être différentes PARIGNY, PÉRIGNY, PERRIGNY, PERRECY, etc., qu'on rencontre dans notre toponymie (Taverdet, 1994a, 55).

La liste des toponymes issus du gaulois *mantalo-* pourrait être augmentée ; nous nous sommes contenté de retenir les cas les plus probants (renvoyant aux études détaillées de Charles Arnould, parues dans la *Revue Internationale d'Onomastique*, en 1970 et 1971). D'autres lieux, aussi, seraient à évoquer en dehors de la France (ainsi, situé sur l'ancien territoire gaulois de Cisalpine, MANTOUE (italien MANTOVA), tire-t-elle son appellation du même radical *mant-*) (de Bernardo Stempel, 2000, 86, 93). Nous verrons au chapitre suivant, consacré aux "Centres de commerce", qu'un composé **Mantalomagos* vient enrichir la série, puisqu'on le retrouve dans le nom d'une douzaine de nos localités, jadis situées sur des voies antiques.

3. 4. Le modèle *alauna*

Une trentaine de communes et hameaux en France (dont ALLONNE(S), ALLAINES, ALLAMPS, ALLIGNY, ALLOGNY, ALLONVILLE...) semblent s'être formés sur un modèle *alauna*, qu'on trouve attesté comme nom de station dans l'*Itinéraire d'Antonin* (Guyonvarc'h, 1960 ; 1964b ; 1972 ; Verdier, 1975-1976) (**fig. 44**). Ils se trouvent principalement dans le Centre et le Centre-Ouest (sporadiquement dans le Nord et dans l'Est). On a remarqué que les sites concernés étaient souvent caractérisés par l'absence de grandes rivières, mais qu'on y notait la présence de sources ou de rus.

Dans l'Oise, ALLONNE (*Alona*, vers 1150) est "arrosée par le ru de Berneuil" (Lebègue, 1994, 30). Dans le Loiret, ALLONNES, hameau de Villeneuve-sur-Conie, se trouve non loin de la source de la Conie (Taverdet, 1994b, 65). Dans l'Eure-et-Loir, ALLONNES (*Alona*, vers 954) est située "sur un plateau aujourd'hui desséché, mais entre deux sources [...] qui devaient monter plus haut lorsque la forêt était encore en place" (Verdier, 1975-1976, 23). Tout proche, on rencontre Vieil-ALLONNES, avec sa source de *Puiseaux* (Villette, 1991, 50). Dans la Sarthe, ALLONNES, hameau d'Oisseau-le-Petit, est sur la Marconne, aussi appelée *Rivière d'*ALLONNE (Guyonvarc'h, 1972, 872). Dans la Vienne, ASLONNES (*Alona*, en 799) est installée près de la source donnant naissance au ruisseau d'ALLONNE (Guyonvarc'h, 1972, 873). Dans le Cher, ALLOGNY (*Aloniacum*, en 983) est proche de la source du Barangeon (Gendron, 1998, 46), etc.

Le modèle gaulois *alauna* paraît se composer d'un radical celtique *ala-*, "nourrir", et d'un suffixe *-una*, de sens agentif (il est moins probable qu'on y trouve, comme le pensait Albert Dauzat, l'élément *onno*/*onna* présent dans des hydronymes) (Lambert, 2003, 37 et 172 ; Dauzat, 1957, 197 ; Delamarre, 2003, 37 avec également d'autres hypothèses). *Alauna* serait ainsi une eau "nourricière". Les Gaulois ayant souvent divinisé les ondes naissantes, on a voulu considérer ce nom comme un théonyme ; une certaine sacralisation peut s'être manifestée dans l'appellation (on verra au tome III, dans l'étude de *La Gaule des Dieux*, qu'un dieu ALAUNIUS est connu par deux inscriptions rares : dans les Alpes-de-Haute-Provence, où il reste lié au toponyme AULUN, et en Allemagne, à Mannheim ; cependant on doit constater qu'aucun nom de déesse **Alauna* n'est attesté par l'épigraphie en Gaule). Une autre interprétation nous paraît donc devoir être envisagée (même si différentes raisons d'appellation peuvent s'être superposées).

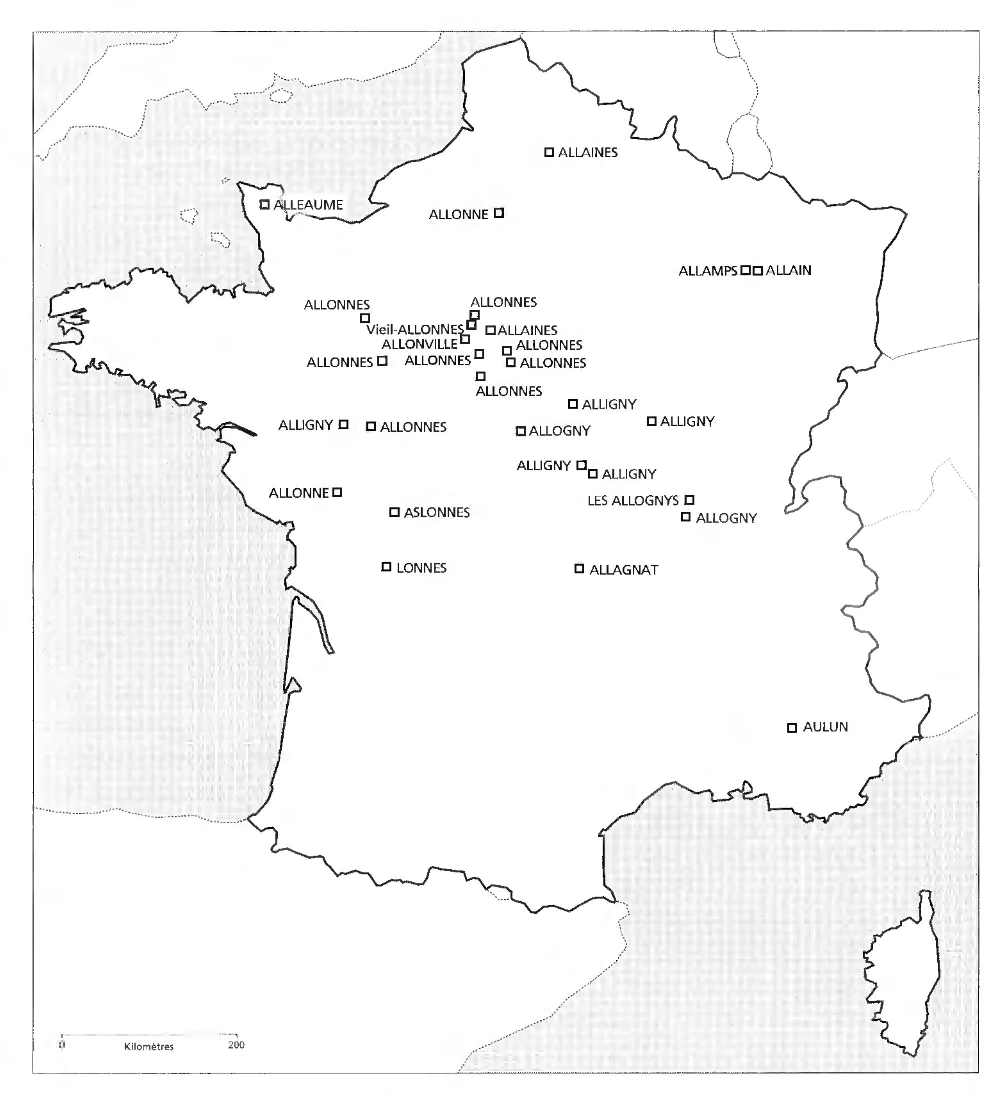


Fig. 44 - Principaux noms de lieux issus du gaulois *alaun-*.

Gérard Taverdet analysant la série des noms de ce type remarque que "l'examen des sites fait apparaître souvent des sources […] [et] souvent proches [de] routes importantes" ; en ces endroits, ajoute-t-il, "le voyageur pouvait se désaltérer grâce à un puits" (1994b, 70). L'hypothèse est très intéressante ; elle mérite d'être développée et élargie à ce que nous savons des voies antiques de circulation.

Raymond Chevallier, spécialiste incontesté des "voies romaines", souligne que le long des itinéraires routiers, "le ravitaillement en eau pour les bêtes comme pour les hommes demeur[ait] […] indispensable". À divers lieux d'arrêt et aux stations (*mutationes* et *mansiones*) – "l'équivalent de nos stations-service" –, on trouvait nécessairement des "ressources en eau" : source, fontaine, puits, citerne, abreuvoir, "destinés à désaltérer les voyageurs et les équipages" (1997, 108, 284, 292). Il ne peut

être étonnant que des localités de halte situées le long des voies de circulation aient fini par prendre un nom formé sur un thème hydronymique. On n'exclura pas (idée de Gérard Taverdet) que le sens hydronymique d'*alauna* se soit peut-être élargi avec le temps : le relais offrait non seulement un point d'eau mais permettait aussi aux voyageurs de se restaurer ; il était "nourricier" aux hommes et à leurs montures (Taverdet, 2003, 31).

La très grande majorité des noms de lieux formés sur le type *alauna* se montre située sur des voies antiques reconnues (environ 70 %) ; mais si les voies romaines, rectilignes et larges, sont assez bien repérables et connues, les itinéraires gaulois, plus sinueux, recoupés sur certaines portions par des voies romaines, sont beaucoup plus difficiles à identifier ; les progrès de l'archéologie (indéniables depuis une trentaine d'années) permettront de révéler peu à peu d'autres voies terrestres de communication, et peut-être se confirmera la présence des toponymes en *alauna* le long des routes antiques de la Gaule.

On remarquera qu'un certain nombre des noms de lieux concernés sont situés près du croisement de plusieurs voies (lieu d'arrêt possible), un même point d'eau (et de ravitaillement) ayant pu servir en ce cas pour un ensemble de routes : comme ALLAINES, en Eure-et-Loir ; ALLEAUME, à Valognes, dans la Manche ; ALLONNE, dans l'Oise ; ALLONNES, à Villeneuve-sur-Conie, dans le Loiret ; ALLIGNY, dans la Nièvre ; ALLONVILLE, en Eure-et-Loir... (se reporter à la série des *Cartes archéologiques de la Gaule*, publiées sous la direction de Michel Provost).

Plusieurs localités du type *alauna* sont des stations routières reconnues ou probables : telles ALLEAUME (Manche), notée *Alauna* sur les cartes routières de l'*Itinéraire d'Antonin* et de la *Table de Peutinger* (Billy, 1993, 5) ; ALLONNES, à Beaugency, dans le Loiret, où étaient implantés au Moyen Âge Hôtel-Dieu et maladrerie (Soyer, 1971, 43) ; ALLONNES, en Eure-et-Loir, "station d'étape dans une région encore inhabitée" (Dauzat, 1960, 46), "site présumé d'une *mansio*", "reconnaissable [...] à de nombreux débris de substructions, matériaux, vases et ustensiles" (Ollagnier et Joly, 1994, 313) ; ALLONNES, à Oisseau-le-Petit, dans la Sarthe, "où l'on a reconnu les vestiges d'une importante station gallo-romaine" (Térouanne, 1960, 445). On peut ajouter le lieu-dit AULUN, à Lurs, dans les Alpes-de-Haute-Provence (en bordure du Lauzon que la voie franchissait) : même si le toponyme provient indiscutablement du théonyme ALAUNIUS, on peut penser que l'appellation du dieu est elle-même issue d'une ancienne appellation de site d'eau, ultérieurement mise en rapport avec une divinité ; il dut être lié à un arrêt le long d'un itinéraire routier antique, en l'occurrence la *via Domitia* (se croisant en ce lieu avec une autre voie) : AULUN correspond à la station routière d'*Alaunium*, *mansio* notée sur les *Gobelets de Vicarello*, dans la *Table de Peutinger* et dans l'*Itinéraire d'Antonin* (Billy, 1993, 5 ; Bérard, 1997, 256 et 259).

Il nous faut à présent mettre en évidence, cas par cas, le lien entre les localités du type *alauna* et la présence de voies de circulation antiques, afin de prouver la fréquence de ce rapport.

Commençons par ALLONNES, le modèle le plus fréquent. ALLONNES, en Eure-et-Loir (*Alona*, vers 954) et Vieil-ALLONNES, tout proche, à Beauvilliers, étaient installées le long de la voie d'Orléans à Chartres ; plusieurs milliaires se trouvaient encore en place dans ces localités au XIX[e] siècle ; l'un d'eux subsiste (Ollagnier et Joly, 1994, 313 et 315).

Dans le Loiret, on compte quatre hameaux nommés ALLONNES : à Beaugency (*Alona*, vers 1145), situé sur la voie antique Tours-Blois-Orléans ; plusieurs trésors monétaires ont été découverts alentours (Soyer, 1971, 43 ; Provost, 1988d, 134) ; à Donnery (*Alona*, en 1235), où le passage d'une voie antique n'a pas été mis en évidence (même si la voie d'Orléans à Sens a été repérée à 3 km, aux Barres) ; mais des monnaies romaines ont été découvertes dans le sous-sol des dépendances de l'ancien château d'ALLONNES (indices d'une possible route), et un puits rond de 7 m de profondeur était rempli de *tegulae* (Soyer, 1971, 16 ; Provost, 1988d, 81) ; à Saint-Denis-de-l'Hôtel, que traversait la voie d'Orléans à Autun (Soyer, 1971, 69) ; et à Villeneuve-sur-Conie, proche du lieu de croisement des voies de Châteaudun à Orléans et de Paris à Blois (Provost, 1988d, 214).

ALLONNES, dans le Maine-et-Loire (*Allona*, en 973), où ont été découvertes monnaies antiques, amphore vinaire et céramiques gallo-romaines, était implantée le long de la voie Angers-Tours (*via andecavensis*) (Loth, 1986, carte 6 ; Provost, 1988e, 78-79). ALLONNES, dans la Sarthe, juste au sud du Mans (*Alaona*, *Aulana*, sur des monnaies mérovingiennes), site d'un important *emporium* et d'un sanctuaire à Mars *Mullo*, était établie sur la voie Le Mans-Angers, au lieu d'un très ancien gué franchissant la Sarthe ; des monnaies de nombreux peuples gaulois ont été exhumées dans la localité (Térouanne, 1960 ; 1986 ; Loth, 1986, 74, itinéraire 99) ; enfin ALLONNES, à Oisseau-le-Petit, dans le même département (*terre d'Allonne*, en 1314), était sur l'itinéraire Lisieux-Le Mans, non loin de son croisement avec la voie Jublains-Chartres (Loth, 1986, carte 10).

Le même nom de localité se rencontre également écrit sans -S final. ALLONNE, dans l'Oise (*Alona*, vers 1150), localité occupée dès une époque gauloise ancienne, était traversée par la voie antique de Beauvais à Paris (par Sainte-Geneviève et Chambly) appelée *La Chaussée Brunehaut* (Lebègue, 1994, 30 ; Woimant, 1995, 107). À ALLONNE, dans les Deux-Sèvres (*Alona*, en 956-986), passait *le Chemin des Chaussées* – voie romaine se dirigeant vers Nantes (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 99).

LONNES, en Charente, était *Allona*, en 1326 ; le A- initial a dû être pris pour la préposition *à*, d'où sa suppression ; la voie antique Rom-Périgueux, appelée *Chaussade*, passait sur le territoire de la commune (Vernou, 1993, 143).

ALLEAUME, Notre-Dame-d'ALLEAUME, à Valognes, dans la Manche (*Alona*, au XIIe siècle), est l'*Alauna* mentionnée sur les itinéraires antiques, "peut-être la capitale des *Unelli* avant la Conquête". Elle représentait un nœud routier pratique pour les transports, pouvant conduire à Balleville, Coutances, Saint-Lo, Bayeux ; surtout, cette station "était située au cœur du Cotentin sur une des routes de l'étain, reliant *Crouciatonum* (Cherbourg) à *Coriallum* (Carentan)" (Pilet-Lemière et Levalet, 1989, 106-108 ; et aussi Bertin, 1975).

Le nom d'ALLAINES-Mervilliers, en Eure-et-Loir (*Alena*, en 1120), désignerait-il la "Terre d'Alains", peuple venu du Caucase vers le Ve siècle (Soyer, 1971, 31 ; Villette, 1991, 49-50) ? Gérard Taverdet a montré qu'on pouvait mettre en doute cette interprétation, et que "l'explication par le gaulois" "devait être étendue à toute la série" des *Alauna*, *Alana*... (1994b, 70). Nous notons que l'origine de la localité d'ALLAINES remonte à La Tène moyenne (250-150 av. J.-C.) ; une agglomération antique s'y développa ; elle deviendra bourgade gallo-romaine, couvrant entre 30 et 40 hectares. De nombreuses substructions ont été identifiées il y a quelques années par la photographie

aérienne et les recherches sur le terrain de l'A.F.A.N. (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) ; des objets multiples ont été découverts (Sellès, 2000, avec plans, et photographies des trouvailles du village gaulois et du bourg gallo-romain). ALLAINES fut aussi un "important carrefour routier" (Villette, 1991, 50 ; et Gendron, 1998, 41), où se croisaient la voie préromaine Blois-Beauvais, la voie antique Le Mans-Châteaudun-Sens, la voie vers Pithiviers et Briarres-sur-Essonne, la voie vers Varize et Verles, la voie Chartres-Orléans (sur laquelle nous avons déjà repéré ALLONNES, une vingtaine de kilomètres au nord-ouest) (Ollagnier et Joly, 1994, 249-252 ; carte des routes autour d'Allaines dans Sellès, 2000). Sur la commune, on note les lieux-dits *Baigneaux* et *Le Puiset* ou *Le Puiseau*, toponymes d'origine hydronymique (à comparer avec le lieu-dit *Puiseaux* rencontré à Vieil-ALLONNES, en Eure-et-Loir) (Taverdet, 1994b, 64 ; Villette, 1991, 50).

ALLAINES, dans la Somme, (*Alania*, en 1095) était "probablement sur une voie ancienne" (Taverdet, 1994b, 68). Dans une toute autre région, ALLAIN, en Meurthe-et-Moselle (*Alanum*, en 836), pourrait également appartenir à la série des *Alauna*, et non des *Alains*. La localité (assez riche de découvertes archéologiques antiques) se trouvait dans "le voisinage de la grande voie romaine de Lyon à Trèves et du diverticule de Toul à Sion" (Toussaint, 1947, 97-98). ALLAGNAT, à Ceyssat, dans le Puy-de-Dôme, relèverait du même modèle. La voie romaine Clermont-Bordeaux traversait la localité ; une source existe près du château (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 58 ; Taverdet, 1994b, 67). ALLOGNY, à Saint-Mamert, dans le Rhône, devait être sur la voie antique de Belleville à Autun ; elle a en effet été repérée un peu plus au nord à Germolles-sur-Grosne (Rebourg, 1994, 472). LES ALLOGNYS (*Aloniacus*, en 947) est un hameau de Pierreclos, en Saône-et-Loire, assez riche de découvertes gallo-romaines ; un trésor de monnaies y a été trouvé, mais aucune voie n'a encore été mise en évidence (Rebourg, 1994, 472-473). Le même nom des ALLOGNYS se repère un peu plus à l'est, sur la commune de Sancé (au nord de Mâcon). En 1987, juste sur ce lieu-dit, on "a mis en évidence une voie identifiée par les inventeurs comme celle d'Agrippa ; sa base est à 3 m sous le sol actuel ; largeur à la base : 7 m. L'assise est assurée par un blocage de pierres calcaires avec une série de recharges de cailloutis calcaires" (Rebourg, 1994, 323).

Le toponyme ALLIGNY pourrait avoir été aussi formé sur le thème *ala(u)na* (on admet une "variation phonétique"), auquel aurait été adjoint un suffixe *-(i)acum* (Taverdet, 1994b, 66 et 70). ALLIGNY, à Grézillé (Maine-et-Loire), au sud-est d'Angers, où l'on repère la "source d'un petit affluent de l'Aubance", se trouve non loin d'un ancien chemin nommé le *Sentier des Sarrazins* (Taverdet, 1994b, 65 ; Provost, 1988c, 61). Dans la Nièvre, les quatre ALLIGNY qu'on repère sont toutes associées à des voies antiques. ALLIGNY-en-Morvan (*Aligneium*, en 1281, qu'on pourrait rapporter au thème *ala(u)n-*) était traversée par "une voie antique conduisant d'Autun à Auxerre par Quarré-les-Tombes" ; le hérisson de la voie est encore visible tout près de la localité (Bigeard, 1996, 55 ; Taverdet, 1994b, 66). ALLIGNY-Cosne (*Eliniacus*, au VIe siècle) était implantée sur la voie de Cosne à Entrains (que venait sans doute croiser une autre route) ; des traces de route ont été repérées en plusieurs endroits autour de la commune (Bigeard, 1996, 53 et 55 ; Taverdet, 1994b, 66). ALLIGNY, hameau de Tresnay, était également proche d'une voie antique allant de Nevers à Varennes-sur-Allier, par Magny-Cours et Chantenay (Fanaud, 1960, 281-285, et carte ; Bigeard, 1996, 248). Un autre hameau d'ALLIGNY se repère à une douzaine de kilomètres plus au nord, près de Saint-Pierre-le-Moûtier, sur la même voie antique Nevers-Chantenay-Varennes-sur-Allier, près

du lieu de croisement avec l'itinéraire qui allait de Bourges à Autun par Decize (Fanaud, 1960, 283).

3.5. Les noms en *ep-*

Gérard Taverdet a montré (surtout pour les noms de lieux de Bourgogne et de Franche-Comté) que les toponymes issus d'un type **eponiacum*, au lieu de renvoyer à un simple nom d'homme, se rapportaient vraisemblablement au mot gaulois ayant désigné le cheval (celtique *epo-*), et qu'on devait avoir affaire à des établissements installés au bord de voies antiques de circulation (un lien ayant pu également exister avec la déesse ÉPONA, perçue comme une protectrice des chevaux et des voyageurs) (voir en



Fig. 45 - Exemples de noms de lieux issus du gaulois *epo-*.

particulier Taverdet, 1988, 25; 1993b, 47; 1994a, 82; Lassus et Taverdet, 1995, 44). Nous pensons que cette analyse – très novatrice et stimulante – peut être étendue à bien des formations en *ep-* et à bien des noms de lieux de France issues de ce thème. La richesse des toponymes que nous en gardons exclut ici un recensement complet; nous nous contenterons d'un choix varié (**fig. 45**) (les formes anciennes ont été trouvées dans Dauzat et Rostaing, 1978, Nègre, 1990-1991, et Morlet, 1985; les itinéraires de voies antiques sont généralement pris dans Loth, 1986, Grenier, 1934, Melaye, 1901, et les *Cartes archéologiques de la Gaule* publiées sous la direction de Michel Provost).

3.5.1. Toponymes à formes ep-

Le modèle **ep(p)oniacum* (désignant le "Lieu-[de-la-voie-]aux-chevaux") se montre largement répandu. On admet le remplacement de *-o-* en *-a-*: *epo-/epa-*, qui se rencontre dans bien des noms ou radicaux gaulois: *mog-/mag-*, **somaro/*samaro-*... Le doublement du *-p-*: *epo-/eppo-* est un phénomène également courant (Billy, 1993, 102 et 108, 130 et 139; von Wartburg, XI, 1964, 141). Enfin, un -S- a pu se dégager entre le E- et le -P- de la forme initiale: ainsi APPOIGNY (Yonne) est cité *Epponiacus* au IXe siècle mais *Espoigny* en 1389; LES ÉPÉNARDS, à Gron (dans le même département), sont *Épenart* en 1196 mais *Espenars* en 1480 (Quantin, 1862). De là une série de noms de localités.

On trouve des ÉPAGNY: ÉPAGNY, dans l'Aisne (*Espagni*, en 1131, avec rapprochement populaire des noms *Espagne/Espagnol*), située jadis sur la route antique Amiens-Soissons (Melaye, 1901, itinéraire 30); ÉPAGNY, en Côte-d'Or (*Spaniacum*, en 1066), sur un possible itinéraire Dijon-Savigny-Épagny-Is-sur-Tille-Selongey (Gras, 1958, 165); peut-être ÉPAGNY, à Vaux-sous-Aubigny, en Haute-Marne, non loin de la voie Langres-Dijon (Thévenard, 1996, 313); ÉPAGNY et Chaussoy-ÉPAGNY, dans la Somme, sur l'axe antique Amiens-Senlis (belles photographies aériennes de la voie à Chaussoy-ÉPAGNY, dans Agache, 1978, 201 et 436); Jonzier-ÉPAGNY, en Haute-Savoie, sur la route Vienne-Seyssel-Genève, avec "vestiges [de la voie] [...] encore perceptibles à certains endroits" (Bertrandy et autres auteurs, 1999, 256 et 72); et trois autres ÉPAGNY en Haute-Savoie: ÉPAGNY, à Passy, "une des rares communes de montagne à posséder autant d'antiquités", station importante sur la voie romaine du Faucigny, arrivant de Genève (Pelletier et autres auteurs, 1988, 147). ÉPAGNY, à Saint-Jorioz, sur un itinéraire "bis" (ancien tracé protohistorique) ÉPAGNY-Duingt par Filly, de la grande route Genève-Annecy-Faverges-Aoste, tronçon délaissé par le nouveau tracé impérial plus direct, passant un kilomètre plus à l'est (Broise, 1971, 92; Bertrandy et autres auteurs, 1999, 73, 307-309 avec carte); enfin ÉPAGNY, à Saint-Julien-en-Genevois, au sud-ouest de Genève, sur la voie Genève-Frangy-Seyssel-Vienne (même réf., 309).

De la série des ÉPAGNY, on rapprochera ÉPAILLY, en Côte-d'Or, à Courban, près de Châtillon-sur-Seine (*Espalli*, en 1214; *Espalliacum*, en 1218), dans le périmètre de plusieurs voies antiques (Simonnet et Liénard, 1872, XIX-XX; Bénard et autres auteurs, 1994, 271; Thévenard, 1996, 80-82, 242). On trouve aussi ÉPOIGNY, à Couches, en Saône-et-Loire, sur la voie antique Autun-Châlon-sur-Saône (ancienne voie de *Bibracte* à *Cabillonum*); un sondage réalisé dans la localité a reconnu la structure de la voie, large d'environ 4,60 m; à 500 m d'ÉPOIGNY ont été découvertes trente hipposandales en fer (Bulliot, 1894, 426; Thévenot, 1969, 78; Rebourg, 1994, 207). ÉPANEY, dans le Calvados, était située non loin de la route Lisieux-Rennes, passant par Saint-Pierre-sur-

Dives, Canivet, Pont-d'Ouilly (Loth, 1986, 23, itinéraire 10). ÉPEUGNEY, dans le Doubs, au sud de Besançon (*Espuigney*, au XIIe siècle), s'est implantée au bord de la voie antique reliant Besançon à Salins (par Pugey-Montrond-ÉPEUGNEY-Rurey-Myon) (Piroutet, 1919, 132 et 137; Grenier, 1934, 167; Taverdet, 1990, 34). Enfin, le bourg d'ÉPEHY, dans la Somme, était "établi sur la voie romaine de Reims à Arras" (Vasselle, 1965, 312).

Un type **Ep-on(i)a* ou **Epan(i)a* doit se retrouver dans une autre série de toponymes. Leurs formes anciennes marquent souvent – comme pour les noms précédents – un rapprochement avec un modèle *Hispania*, "Espagne" ; sa fréquence supposerait une omniprésence (peu vraisemblable) de colonies d'Espagnols en de multiples régions; on songera donc à une remotivation de noms d'établissements gaulois de la route, dont le sens originel s'était perdu au fil des siècles: incompris, ils auront été déformés et réinterprétés.

On compte plusieurs ÉPAGNE: ÉPAGNE, dans l'Aube (*Hispania*, en 1097), à proximité de la voie romaine Châlons-Corbeil-Brienne-Bar-sur-Aube (Loth, 1986, 17, carte 7); ÉPAGNE, dans l'Indre, à Meunet-sous-Vatan, sur la voie romaine Chabris-Issoudun par Graçay (Chénon, 1922, 60-61). ÉPAGNE (*Spania*, en 855) et ÉPAGNETTE (*Hispaneta*, en 1121), dans la Somme, paraissent avoir été situées à proximité de la voie Abbeville-Beauvais (Chevallier, 1997, carte, 221); ÉPAGNE, à Saint-Maurice-des-Noues, en Vendée, n'a pas été localisée sur un itinéraire; mais le schéma routier antique de la Vendée est particulièrement mal identifié ("Les tracés antiques reconnus sont rares et incomplets") (Provost, Hiernard et autres auteurs, 1996, 55-56). En Haute-Vienne, on repère un lieu-dit *La Croix d'*ÉPAGNE, à Sauviat-sur-Vige, non loin du pont de la Vige et des vestiges d'un gué; la voie antique de Limoges à Ahun traversait la commune (Perrier, 1993, 188-189). ÉPAIGNES, dans l'Eure (*Hispania*, au XIIe siècle), était sur le passage d'une voie antique se dirigeant vers Lieurey (Cliquet, 1993, 110). À ÉPANNES, dans les Deux-Sèvres (*Hyspania*, en 1243), on a repéré "les vestiges d'une voie romaine" (au site du *Pont d'*ÉPANNES), et aussi "le solide pavé d'un gué antique" (au lieu du *Gué d'*ÉPANNES, où des fers anciens de chevaux ont été trouvés) (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 162). Robert-ESPAGNE, dans la Meuse (*Spania*, en 1019), était traversé par "le diverticule de Maxey-sur-Vaise à Sermaize" (Toussaint, 1946, 11). Au sud d'ESPAGNE, hameau d'Eygurande, en Corrèze, la voie antique Clermont-Périgueux (sur l'itinéraire Lyon-Bordeaux) était recoupée par le *Chemin d'*ESPAGNE; "à cet endroit la chaussée, large de trois mètres, était composée d'un hérisson de petites pierres" (Lintz, 1992, 105-106; et Chambon, 2001, 108). Dans l'Hérault, enfin, plusieurs lieux-dits ESPAGNAC correspondent à des sites de voies anciennes: ESPAGNAC à Quarante, à Roujan, à Sauvian (*Espaniac*, en 1708), où un milliaire a été découvert à un carrefour de chemins (Clavel[-Lévêque], 1970, 420-421, 422, 424).

D'autres modèles d'odonymes à initiale EP- doivent pouvoir être repérés, car les noms antiques en *ep-* étaient eux-mêmes variés; on relève dans les toponymes attestés par les itinéraires routiers et les inscriptions gallo-romaines: *Epoissus*, *Epomanduo*, *Eporedia*, *Epotius pagus*, *Epusus* (Billy, 1993, 71-72). Nous nous contenterons de quelques exemples.

La Balme-d'ÉPY et le Val-d'ÉPY, dans le Jura, ont tiré leur appellation de l'ancien hameau d'ÉPY; on paraît trouver à la base de ces noms un étymon **Ep(p)iacus* (Nègre, 1990, 556). S'agit-il d'un anthroponyme romain? On pourrait plutôt avoir affaire au nom

gaulois du cheval, en rapport avec un itinéraire antique (Taverdet, 1986c, 37); la localité a pu être située sur une ancienne voie reliant Coligny et Arinthod, qui croisait peut-être un autre chemin arrivant d'Orgelet. Des monnaies de l'époque gallo-romaine (on le sait, fréquentes aux abords des voies romaines) ont été découvertes à la Balme-d'ÉPY (Davillé, 1954, 4).

Le nom d'EPPEVILLE, dans la Somme, est supposé provenir d'un nom d'homme germanique *Eppo*, employé avec le latin *villa*, "domaine" (Dauzat et Rostaing, 1978, 266). Mais ce toponyme pourrait être interprété autrement: la localité (connue comme habitat antique) était traversée par une voie ancienne; on en a retrouvé la "chaussée romaine admirablement conservée" ; de nombreuses monnaies gallo-romaines ont été découvertes (Vasselle, 1965, 310 et 312; Agache, 1978, 438).

ÉPATIGNY, en Saône-et-Loire, pourrait être un ancien **Epat-iacum*; la route antique d'Autun à Tournus et Mâcon passait à proximité d'ÉPATIGNY, relié à la voie par un chemin d'accès (Thévenot, 1969, 229; Lacroix, 2001a).

L'étude du type *mantalo-* nous a montré aussi que le nom de MANDEURE était peut-être issu d'un modèle **Epo-manduo-durum* qui en ferait l'"Établissement-de-la-route-aux-chevaux", la localité ayant constitué un carrefour routier (et fluvial).

3.5.2. *Toponymes à formes* ap-, ip-

E- prétonique peut passer à *A-* (Lebel, 1974, 26). D'où une série de noms de lieux en AP- ou IP-, issus d'un modèle *ep-*.

Le nom d'APPOIGNY, commune de l'Yonne, est attesté au IXe siècle sous la forme *Epponiacus*, modèle précédemment évoqué (Nègre, 1990, 218); d'où l'appellation des habitants du lieu: les ÉPONIENS. APPOIGNY s'est développée au bord de la N. 6 qui reprend en grande partie le tracé de l'ancienne voie reliant Sens à Auxerre et Avallon (Quantin et Boucheron, 1864, 51-52; Delor, 1993, 42); après Auxerre, elle pouvait être le premier relais. Dans le Loiret, à Coinces, on trouve un autre APPOIGNY (*Apponiacus*, en 774-800); non loin passait la voie antique Paris-Blois par la Beauce, ce qui explique sans doute de nombreuses trouvailles de monnaies (Soyer, 1971, 86-87; Provost, 1988d, 212-213).

VÉZAPONIN, petite commune de l'Aisne, montre dans la première partie de son nom un élément *véz-*, forme locale du mot *gué*; il a été introduit assez tardivement: la localité est connue en 1188 sous le nom d'*Apponi*, appellation voisine de celle d'APPOIGNY (Morlet, 1985, 24; Taverdet, 1988, 25). Tout proche de VÉZAPONIN, se situe ÉPAGNY. Les deux établissements étaient implantés à proximité de la voie antique Soissons-Amiens (Loth, 1986, carte 9).

Sur le même modèle *Epponiacus*, on trouve APPONAY, à Rémilly, dans la Nièvre (*Apponay*, en 1185), au lieu de croisement de deux itinéraires antiques: de Saint-Honoré à Bourbon-Lancy et de Cercy-la-Tour à Autun; des vestiges de la voie ont été signalés en ce lieu (Fanaud, 1960, 57; Thévenot, 1969, 192, 294, 296-297, 306-307; Bigeard, 1996, 227); également APPEUGNY, à Hurigny (au nord-ouest de Mâcon, en Saône-et-Loire (*Apuniacus*, en 971), sur la voie antique Autun-Mâcon (Grenier, 1934, carte, 183; Thévenot, 1969, 82-83; Rebourg, 1994, 297); et trois AP(P)ILLY différentes (il y a eu des hésitations fréquentes entre -L- et -N-) (Taverdet, 1997, 121): d'abord APILLY, dans le Loiret, à Trinay (*Apiliaco*, fin XIe-début XIIe siècle), mais une voie ancienne n'a pas encore été repérée (Morlet, 1985, 24); ensuite APILLY, dans la Nièvre, à Béard (*Dapilli*,

en 1406), le long de l'axe Nevers-Decize, avec trouvaille monétaire à l'*Étang d'*APILLY (Thévenot, 1969, 219; Bigeard, 1996, 69-70; Lacroix, 2001a, 278); enfin APPILLY, dans l'Oise (*Appilliaco*, en 708), que traversait l'itinéraire antique de Ham à Cuts (Melaye, 1901, carte; Woimant, 1995, 111).

On ajoutera APPENAI-sous-Bellême, dans l'Orne (*Apenay*, en 1218; *Appenayum*, en 1373), que bordait la voie antique Évreux-Le Mans (Bernouis, 1999, 78); APIGNÉ, à Rheu, juste à l'ouest de Rennes, en Ille-et-Vilaine (*Appigneio*, vers 1330), sur l'itinéraire Vannes-Rennes (aujourd'hui N. 24) (Banéat, 1928, 43; Leroux et Provost, 1990, 154-155); APPENANS, dans le Doubs (déjà *Appenans* en 1134, le suffixe *-ans* ayant pu remplacer un plus ancien suffixe *-ay*), proche de la voie antique Besançon-Mandeure (Lacroix, 2001a, 281). On peut citer aussi des APPEVILLE: APPEVILLE-Annebault, dans l'Eure (*Appevilla*, en 1077), au "passage de deux voies: Brionne/Caudebec-en-Caux et APPEVILLE-Annebault/Bourg-Achard" (Cliquet, 1993, 202); APPEVILLE, à Hautot-sur-Mer, en Seine-Maritime (*Appavilla*, en 1030), que traversait la "voie romaine" de Lillebonne à Boulogne par Eu (on "en a reconnu les silex sur 1500 m") (Rogeret, 1997, 304).

Gérard Taverdet a montré que les noms du type **Eponiacus/*Aponiacus* ont pu subir un phénomène de "nasalisation par dilation" : la nasale originelle accentuée a fini par nasaliser la voyelle initiale (Taverdet, 1997, 120-121). En ce cas, le type **Aponiacus* aura abouti à un modèle **Amponiacus*. D'où AMPILLY-le-Sec, en Côte-d'Or (*Ampilliacum*, en 1169), sur l'ancienne route d'Alésia au Mont Lassois (Châtillon-sur-Seine) (Simonnet et Liénard, 1872, XIX, et carte); AMPILLY-les-Bordes, dans le même département (*Empiliacus*, en 1099), sur une liaison antique Châtillon-Saint-Seine-Beaune et Chalon (Gras, 1960, 72; Thévenot, 1969, 274); AMPINAT (**Ampinacum* supposée), à Sainte-Fortunade, en Corrèze, localité qu'un chemin ancien traversait (Lintz, 1992, 165 et 167); AMPOIGNÉ, dans la Mayenne (*Aponiacus*, en 849; mais *Amponiacus* au XI[e] siècle), située sur un axe antique (Naveau, 1992, 85); AMPOUILLAC, lieu-dit à Cintegabelle, en Haute-Garonne, au sud de Toulouse, sur l'itinéraire Toulouse-Pamiers-Ariège-Ax (Loth, 1986, carte 2).

Avec un suffixe différent, raccroché au radical **amp-*, on trouve dans l'Ariège AMPLAING (**Ampelanum*), à Mercus-Garrabet (où de nombreuses monnaies romaines auraient été découvertes au siècle dernier), sur la même route antique Toulouse-Ax qu'AMPOUILLAC (Loth, 1986, carte 2; Escudé-Quillet et Maissant, 1996, 116) Parallèlement à EPPEVILLE, on repère une AMPONVILLE, en Seine-et-Marne (*Amponvilla*, en 1113), localité qui s'est développée au bord de la route antique Chartres-Sens (Soyer, 1971, 24; Taverdet, 1989, 1).

Nous placerons à part le nom d'ALBON (localité de la Drôme), d'évolution phonétique tout à fait aberrante: *Epaone*, *Epauna*, en 517; *Ebaonem*, en 887; *villa de Albon*, vers 1080 (Nègre, 1990, 137). ALBON a dû être située sur une voie de circulation transversale, proche de l'axe Vienne-Valence; mais on ignore l'itinéraire précis (Taverdet, 1993b, 47).

À côté des toponymes en EP- et en AP-, existent des variantes (beaucoup moins fréquentes) en IP-, qui doivent être issues du même modèle gaulois. IPPÉCOURT, dans la Meuse, était *Eppone curte* en 709; on voit dans le premier élément un nom d'homme germanique *Eppo-*; il pourrait s'agir d'un toponyme routier: IPPÉCOURT est dans un secteur de croisements de voies antiques, entre Châlons-en-Champagne et Verdun; à

proximité, on repère une localité nommée *Lavoye* (Toussaint, 1946, 54). HIPSHEIM, dans le Bas-Rhin (*Hyppenesheim*, en 735-737), proche de Fegersheim, devait se situer à côté de la voie antique Strasbourg-Neuf-Brisach (Loth, 1986, 77, et carte 7).

Comme *Ep-* a pu passer à *Esp-* (cas d'APPOIGNY précédemment cité), *Ip-* a pu évoluer en *Isp-* : IPPÉCOURT (Meuse), qu'on vient de citer, est *Eppone curte* en 709, et *Espeia curtis* en 1049 (Nègre, 1991, 912). En parallèle aux ESPAGNE et ESPAGNAC précédemment relevées, on trouve une ISPAGNAC en Lozère, au sud de Mende (*Yspanhacus*, en 1352) ; la localité (qui a livré des vestiges intéressants d'occupation gauloise et gallo-romaine) s'est implantée aux abords d'une voie antique nord-sud unissant Javols au pays des Volques Arécomiques (trajet Saint-Bauzile, ISPAGNAC, Florac, Saint-Laurent-de-Trèves, suivi par le messager de Sidoine Apollinaire, au Ve siècle) (Fabrié, 1989, 30 et 67-69).

On ajoutera un nom en I- que sa forme éloigne des autres : IVOY (ou YVOIS), appellation (utilisée jusqu'au XVIIe siècle) de Carignan, localité des Ardennes (*Epoisso*, dans l'*Itinéraire d'Antonin*), station routière sur la voie romaine de Reims à Trèves (Toussaint, 1955, 77-79 ; Nègre, 1990, 139 ; Deroy et Mulon, 1992, 91-92) ; d'où le nom (assez oublié) du *Pays de l'*IVEZOIS (Fénié, 2000, 177).

D'autres exemples de toponymes en *ep-* (variantes *ap-/ip-*) pourraient être ajoutés ; nous nous sommes contenté des cas les plus "classiques" ; et nous renvoyons à notre étude sur les noms bourguignons et franc-comtois en *ep-* (2001a).

3.5.3. Sens des toponymes issus d'un gaulois epo-

Le type gaulois *epo-* appliqué à des noms de lieux nous est apparu très fréquemment lié à des voies de circulation antiques. Il semble difficile dans ces conditions de continuer à voir dans les toponymes correspondants essentiellement des noms d'hommes (solution actuellement adoptée par les dictionnaires étymologiques de noms de lieux) : qu'autant d'individus ainsi nommés aient systématiquement résidé dans autant d'endroits stratégiques en rapport avec des voies de circulation peut laisser dubitatif.

Si l'on accepte de lire dans les noms en *ep-* l'appellation celtique du "cheval", il paraît également difficile de rapporter les toponymes qui en sont issus à un thème ayant trait à l'"agriculture" ou aux "animaux sauvages", comme le fait Ernest Nègre, dans son excellente *Toponymie générale de la France*, pour les deux seuls noms en *ep-* à radical simple non considérés comme anthroponymes : *Epaone*/ALBON (classé à la rubrique "Animaux sauvages") et *Epossium*/IVOY (classé à la rubrique "Agriculture") (aucun nom de lieu en *ep-* ne se trouvant au chapitre des "Routes") (Nègre, 1990, 137, 139, 141-142).

Reconnaissant dans les toponymes en *ep-* des noms en rapport avec les voies de circulation terrestres, il nous reste à comprendre le rapport sémantique précis qui s'y exprime, ce qui n'est pas simple à résoudre au cas par cas. Certains des noms concernés ont pu s'appliquer, de façon plutôt anodine, à des villas gallo-romaines installées à proximité (souvent un peu en retrait) d'une voie de circulation, mais ne jouant aucun rôle actif dans l'organisation routière. Cependant, on doit penser que bien des appellations de lieux analysées concernent plutôt des établissements qui étaient liés directement à la vie de ces routes "aux Chevaux" : jalons dans l'itinéraire routier des voyageurs, étapes pour les marchandises, relais de transport, souvent implantés dans des lieux de croisement d'itinéraires.

Les noms que nous avons recensés se montrent fréquemment liés à des sites de carrefours routiers. Donnons en exemple, parmi beaucoup : AMPONVILLE (Seine-et-Marne), au croisement de la voie Chartres-Sens avec l'itinéraire Fontainebleau-Puiseaux (se continuant sur Pithiviers et Orléans) ; APPEVILLE (Eure), au croisement de la voie Brionne-Caudebec avec l'itinéraire Appeville-Bourg-Achard ; APPILLY (Oise), au croisement de la voie Ham-Cuts-Saint-Quentin avec l'itinéraire Noyon-Chauny ; APPONAY, à Rémilly (Nièvre), au croisement de la voie Saint-Honoré-les-Bains-Bourbon-Lancy avec l'itinéraire Cercy-Millay (sur l'axe Nevers-Decize-Autun) ; ÉPAILLY, à Courban (Côte-d'Or), dans la zone de rencontre des routes de Langres à Sens, de Langres à Troyes, de Soulosse à Montsaon et Châtillon ; ÉPOIGNY, à Couches (Saône-et-Loire), au croisement de la voie Beaune-Le Creusot-Montceau avec l'itinéraire Autun-Chalon-sur-Saône ; ESPAGNE, à Eygurande (Corrèze), au croisement de la voie Clermont-Périgueux avec des itinéraires Eygurande-Sornac, Verneugheol/Giat-Monestier, etc. (se reporter aux différentes *Cartes archéologiques de la Gaule*, aux études d'Albert Melaye, d'Albert Grenier, de Louis Fanaud, d'Émile Thévenot et de Yann Loth sur les voies antiques).

On remarque aussi qu'une partie des lieux à thème en *ep-* se montre en certains cas liée à des établissements médiévaux d'accueil, qui s'installèrent fréquemment le long d'axes de circulation utilisés depuis des siècles : prieuré d'APIGNÉ (Ille-et-Vilaine) ; chartreuse d'APPONAY (Nièvre), avec "grande hôtellerie" ; hôpital des pèlerins d'APPOIGNY (Yonne) ; commanderie à ÉPAILLY (Côte-d'Or), etc.

Bien des implantations de ce type ont dû se développer à des lieux d'arrêt antiques le long d'un itinéraire terrestre. Les remarques des archéologues, des historiens, des linguistes, viennent nous montrer que des toponymes en *ep-* se sont appliqués à des stations routières (jalonnant les voies à distances régulières, fréquentes à proximité des embranchements). Donnons-en quelques exemples.

Quelques toponymes paraissent avoir correspondu à des haltes d'hébergement pour la nuit (pouvant disposer d'installations thermales, de magasins-entrepôts, d'ateliers de réparation des voitures…), gîtes d'étape (appelés *mansiones* par les Romains, du latin *manere*, "demeurer"), distants de 45 km, qu'indiquaient les itinéraires antiques, tels *Epoissus*/YVOIS ou *Epomanduo*/MANDEURE ; peut-être aussi – ce n'est là qu'hypothèse – *Epaone*/ALBON.

Cependant, la plupart des noms de lieux concernés semblent se rapporter plutôt à de simples relais d'étape (ce que le latin appellera *mutationes*), destinés au changement d'équipage (et distants d'environ 10 à 15 km, selon les difficultés du terrain). Sans possibilités de couchage ni de restauration, "ils étaient plus particulièrement destinés à fournir des chevaux frais" (Delor, 1993, 52). On s'explique tout à fait, en ce cas, que les habitats groupés développés à partir et autour de tels relais aient pu prendre une appellation calquée sur le nom du cheval. On connaît le nom latin de ces haltes (attesté au IV[e] siècle apr. J.-C.) : *mutatio(nes)* ; il serait étonnant que la langue gauloise n'ait pas connu précédemment un terme indigène équivalent, resté inscrit dans des noms de lieux. Plusieurs toponymes en *ep-* correspondent à des localités reconnues par les linguistes et historiens comme relais routiers (mais beaucoup d'autres doivent relever du même type) : AMPILLY (Côte-d'Or) représenterait "un ancien relais de poste" (Taverdet, 1997, 121) ; AMPONVILLE (Seine-et-Marne) "pourrait être un relais placé sur une route ancienne" (Taverdet, 1989, 1) ; AMPOUILLAC, à Cintegabelle (Haute-Garonne), est compris dans

la liste des "stations routières" (*Gallia*, tables 1963-1972, 206); APPOIGNY (Yonne), située le long d'une route ancienne, "a pu être [...] un ancien relais" où on changeait les chevaux" (Taverdet, 1996, 15); APILLY-Béard (Nièvre) aurait été le lieu d'un "relais" (Thévenot, 1969, 225); "une *mutatio* a dû exister à APPONAY", sur la commune de Rémilly (Nièvre) (Thévenot, 1969, 307; Taverdet, 1985d, 11); et tout près d'ÉPEHY (Somme), on trouvait un carrefour "où dut exister la poste aux chevaux ou *mutatio*, dont [un membre de la Société des Antiquaires de Picardie, a] vu dépaver la cour et démonter les soubassements de pilastres" (Lempereur, 1862-1864, 319; Vasselle, 1965, 312).

Une étude large des toponymes en *ep-* (dont le compte rendu précis prendrait ici trop de place) nous montre que les localités qui leur correspondent se situent, avec une fréquence anormale, à la proximité immédiate de frontières. Il s'agit souvent de frontières actuelles (département, région, pays), mais dont on sait qu'elles reprennent très fréquemment des limites de territoire antiques. Citons en exemple (en indiquant pour chaque cas l'éloignement à la frontière): AMPOIGNÉ (Mayenne) (4,5 km); AMPONVILLE (Seine-et-Marne) (5 km); AMPOUILLAC, à Cintegabelle (Haute-Garonne) (1,2 km); APPENAI (Orne) (6,5 km); APPEUGNY, à Hurigny (Saône-et-Loire) (5 km); APPILLY (Oise) (1 km); APPONAY, à Rémilly (Nièvre) (7 km); ÉPAGNE, à Meunet-sous-Vatan (Indre) (3 km); ÉPAGNY (Aisne) (7 km); ÉPAGNY, à Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne) (4,5 km); ÉPAGNY (Somme) (4,5 km); ÉPAGNY, à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) (1 km); ÉPAIGNES (Eure) (4,5 km); ÉPANNES (Deux-Sèvres) (6,5 km); ÉPEHY (Somme) (2 km); EPPEVILLE (Somme) (3,5 km); ESPAGNE, à Eygurande (Corrèze) (3,5 km); IVOY/Carignan (Ardennes) (5,5 km), etc. Le cas existe aussi de toponymes éloignés des frontières actuelles, mais qui étaient jadis proches de la limite d'anciens États ou *pagi*, comme AMPILLY-le-Sec et AMPILLY-les-Bordes (Côte-d'Or), APIGNÉ, à Rheu (Ille-et-Vilaine); APPOIGNY (Yonne), ÉPAGNY (Côte-d'Or), ÉPAGNY, à Passy (Haute-Savoie); VAMPORNAY (Jura), à côté du lieu-dit EN CHAMARANDE (IGN 3227 OT), etc. On a cru naguère voir dans les **Equoranda* des toponymes pouvant faire allusion à des écuries-relais au passage des frontières, lieux où l'on devait changer d'attelage lorsqu'on n'avait pas le sien propre et payer des taxes de circulation (Lebel, 1955, 351). Nous nous demandons si les toponymes en *ep-* n'auraient pas pu désigner spécialement des relais de chevaux situés près des endroits frontières des territoires gaulois.

Le thème *epo-* paraît avoir laissé des marques assez fortes dans notre toponymie. Son importance serait le reflet de l'importance des voies de circulation terrestres en Gaule. Un véritable système de relais a jalonné les itinéraires. Que le thème *ep-* soit d'origine celtique nous montre que cette organisation de transports liés au commerce a bien existé dès avant la Conquête. L'étude de *La Gaule des Dieux*, au tome III, nous montrera qu'un sens religieux a pu se superposer aux précédents dans les appellations de type *ep-*, la déesse ÉPONA ayant été protectrice reconnue des chevaux.

Nous mesurons, au total, l'importance du nombre de noms de lieux évoqués qui se sont révélés en rapport avec les voies de communication fluviales et terrestres de la Gaule: preuve manifeste de leur développement.

4 - LES CENTRES DE COMMERCE

Le développement des voies de transport, né des besoins commerciaux, a entraîné, à son tour, l'accroissement des échanges et l'essor des activités marchandes : "Les routes construites [...] stimulèrent éminemment [le] commerce [...]. La facilité de communication était essentielle" (Cunliffe, 1993, 159).

4.1. Emplacements des centres de commerce

4.1.1. Sur les itinéraires fluviaux

Les activités de commerce se sont exercées le long des grands axes de circulation terrestres et fluviaux précédemment évoqués.

Fleuves et rivières ont joué un "rôle d'expansion et de civilisation" : "C'est par les vallées des grands fleuves que se fit la pénétration commerciale, entraînant à sa suite la création d'établissements durables", souligne Louis Bonnard (1913, 5). On a vu qu'on trouvait établies le long des grandes voies d'eau : Loire, Yonne et Seine, Rhône et Saône, Doubs... – artères pour la navigation mais aussi guides des routes terrestres qui suivent les vallées fluviales –, bien des localités à l'appellation d'origine gauloise, ayant jadis, pour beaucoup déjà, tenu rang de places de commerce, comme AUXERRE, BESANÇON, BRIARE, CHALON, DECIZE, LYON, MÂCON, MANDEURE, MELUN, MEUNG, NANTERRE, NANTES, PARIS, SENS, VIENNE, etc. Certaines d'entre elles, nous allons le montrer, ont un nom explicitement en rapport avec les activités de commerce. Cependant, si la toponymie révèle l'origine gauloise, l'archéologie a parfois du mal à mettre en évidence la strate gauloise, quand elle existe (les niveaux gallo-romains sont moins malaisés à découvrir). Il faut en certains cas se contenter d'indices postérieurs à la Conquête (sachant que ces traces peuvent masquer un passé gaulois).

Sur l'axe de la Loire, s'est développé GIEN, le "Marché-protégé-par-les-Dieux" (celtique **Devo-magos*), aujourd'hui commune du Loiret (Soyer, 1933, 141-142 ; Nègre, 1990, 190 ; Deroy et Mulon, 1992, 196). Ce fut un oppidum commercial d'origine gauloise, vraisemblablement doté d'un port, ayant livré des vestiges gallo-romains sur le site de Vieux-GIEN (thermes, mobilier varié, poteries, statuettes, monnaies) (Bonnard, 1913, 104-105 ; Provost, 1988d, 56). À la frontière des Éduens, ce marché avait un emplacement privilégié, voisin du territoire des Carnutes, des Bituriges, des Sénons. "Encore au Moyen Âge et au XVI[e] siècle, cette ville fut un lieu de trafic très important et surtout célèbre par sa foire dite de 'Cours de Gien'" (Soyer, 1933, 143).

En bordure de la Seine, NOYEN (Seine-et-Marne, au sud de Provins) paraît avoir tiré son nom celtique de son "nouveau Marché" (**Novio-magos*) (Nègre, 1990, 191). Longtemps "resté dans l'ombre", ce site protohistorique important a été révélé dans les années 1965 par la photographie aérienne, abrité dans une boucle du fleuve, avec "un réseau d'anciennes rues très visibles" (Jalmain, 1970, 60-64). On doit penser que ce fut une place de commerce tirant son rôle de sa position fluviale et de sa situation frontalière (chez les Sénons, voisinant le territoire des Tricasses).

Proche de la Garonne, le hameau de GRANON, à Marmande (Lot-et-Garonne), semble tirer son appellation de ce qu'il était "Marché-de-la-Garonne" (*Garnomo castro*

super fluvio, en 662-675, sur un modèle supposé **Garonna-magos*) (Nègre, 1990, 191). Céramiques, armes, monnaies ont été découvertes sur le site (Fages, 1995, 222).

Au bord de la Meuse (route fluviale doublée d'une route terrestre), au sud-est de Sedan, on trouve MOUZON (département des Ardennes). Son nom provient d'un composé gaulois **Moso-magos*, le "Marché-de-la-Meuse" (*Musmagenses* est attesté en 400-410; et *Mosomagensis*, en 500-533) (Nègre, 1990, 40). Ce fut une agglomération secondaire développée à l'époque gallo-romaine, peut-être née dès l'époque gauloise. Au carrefour de voies terrestres et fluviale, cette localité, qui a livré monnaies romaines, outils en fer, céramique (en particulier sigillée), a pu tenir rang de "marché-frontière chez les Rèmes, au gué de la Meuse, à l'entrée des Trévires" (Jullian, VI, 1920, 453, voir aussi V, 1920, 99; Toussaint, 1955, 82-83; Petit et Mangin, 1994b, 217-218).

ARGENTON, dans l'Indre, s'est implantée à un endroit où "la Creuse s'assagit et devient navigable" : très probablement fut-elle sillonnée par les bateaux et les radeaux (Coulon, 1996, 57). La permanence des appellations est remarquable: le nom que la localité porte aujourd'hui garde dans son sémantisme la vocation qui la vit se développer il y a plus de 2000 ans: ARGENTON est étymologiquement *Arganto-magus* (*Argantomago* mentionné au IV[e] siècle dans les itinéraires routiers, *Itinéraire d'Antonin* et *Table de Peutinger*, puis *Argentomaus*, et *Argentum*, en 1188); le deuxième élément renvoie sans conteste au nom celtique du "marché" (Nègre, 1990, 192; Deroy et Mulon, 1992, 27-28). De fait, l'agglomération (née à partir d'un oppidum gaulois) exerça une fonction essentiellement artisanale et commerciale. Gérard Coulon, spécialiste de l'époque gallo-romaine, archéologue ayant participé aux fouilles du site, et ancien conservateur du musée local, écrit à ce propos: "Carrefour routier au centre d'un réseau en étoile, placée en bordure de la voie fluviale de la Creuse, la ville d'*Argentomagus* était une place commerciale active". Les découvertes archéologiques ont apporté les preuves d'un commerce lointain. "Les amphores sont par excellence les objets du commerce et du transport". Or, les restes de plus de 3000 amphores différentes ont été retrouvées sur le site (Coulon, 1996, 57, 104-105); parmi elles, on compte des amphores Dressel 20, en provenance de Bétique (Espagne, vallée du Guadalquivir) (Coulon et Holmgren, 1992, 38-39).

4.1.2. Sur les itinéraires routiers

Des centres de commerce se sont aussi développés le long des voies de circulation terrestres. Un composé gaulois **Mantalomagos*, le "Marché-de-la-Route", a certainement existé en Gaule: Grégoire de Tours, au VI[e] siècle, fait allusion à une localité nommée *Mantalomagensem vicum* ou *Mantolomaus vicus* (Arnould, 1970, 221). Ce toponyme a abouti à l'appellation de MANTHELAN, localité d'Indre-et-Loire, au sud de Tours, dont l'activité antique a dû naître du commerce lié aux routes qui la traversaient: voie Amboise-Port-de-Piles-Poitiers (par Bléré, Reignac et MANTHELAN); peut-être voie Tours-Limoges (par Montbazon, MANTHELAN, Ligueil, Tournon, Le Blanc) et voie Montrichard-MANTHELAN (Audin, 1983, 127-128, 134-135, 136-137).

Les linguistes pensent retrouver ce "nom générique d'emplacements à destination commerciale" dans d'autres appellations de localités (se reporter à la **fig. 43**), semblablement "lieux de rencontre où les habitants des campagnes venaient échanger leurs produits ou commercer avec les négociants des villes voisines", sur le trajet de voies de circulation (Arnould, 1970, 222).

MONTHELON, à Acigné (en Ille-et-Vilaine), pouvait être un petit marché rural chez les *Redones*; il s'était implanté sur le passage de la voie antique de Rennes au Mans, non loin de l'itinéraire Rennes-Bayeux (Leroux et Provost, 1990, 264-265; plan routier dans Rouanet-Liesenfelt, 1980, 74).

MANTELON, à Denée, dans le Maine-et-Loire (*Manteron*, en 1167; *Mentelon*, en 1369), devait jadis se situer sur la voie antique Chalonnes-Angers; on a retrouvé autour du village monnaies gauloises, vestiges gallo-romains d'habitat, fragments d'amphores et céramique (Arnould, 1970, 241-243; Provost, 1988e, 74).

Le lieu-dit MONCELON, à Briou, dans le Loir-et-Cher, est à l'emplacement exact d'une "importante station routière gallo-romaine", dont la naissance remonterait à l'époque gauloise. Elle s'était installée en bordure de la voie Meung/Vendôme (Provost, 1988b, 95-97).

MANTHELON, localité de l'Eure au sud d'Évreux (*Mentenon*, en 1224; *Mentelon*, en 1262), s'est implantée au passage des voies antiques Évreux/Condé-sur-Iton et Le Vieil-Évreux/Condé-sur-Iton (Arnould, 1970, 228; Cliquet, 1993, 112).

MANTHELON, à Mézières-lez-Cléry, dans le Loiret (*Mantelonum*, en 1022), devait être à proximité d'une route ancienne (bien qu'elle n'ait pas été identifiée). Des monnaies gauloises et romaines ont été trouvées dans la localité (Soyer, 1933, 140; Arnould, 1970, 233-236; Provost, 1988d, 78).

MONTALON, sur la commune d'Ardenais, dans le Cher (*Mautalon*, en 1337; *Montalon*, en 1534), voisine un lieu-dit *La Grande Rouge*, où l'on peut lire un odonyme du type *Grange Rouge*, *Maison Rouge*. Une voie Châteaumeillant-Allichamps aurait traversé la localité; le site est "très riche en vestiges gallo-romains" et en monnaies antiques; mais une fouille organisée reste à faire (Arnould, 1970, 227; Chevrot et Troadec, 1992, 212-213).

MANTHOLON est un hameau situé sur la commune de Bourg-en-Bresse (Ain), où de nombreuses découvertes antiques ont été faites. Jadis s'y développa une agglomération commerciale et agricole des Ambarres, au lieu d'un carrefour routier (Arnould, 1970, 224-226; Buisson, 1990, 51-57).

Enfin, on évoquera MONTHELON, petite commune de Saône-et-Loire, à l'est d'Autun, dont l'origine du nom doit être discutée. Les formes *Mons Tholonus*, mentionnée en 920, *Mons Tolonni*, en 930-935, ont paru lier le toponyme à une idée de hauteur (on a donc rapporté *Tholonus* à *tullo-*, "montagne") (Taverdet, 1983, 44; 1994a, 147). Cependant, comme l'a souligné Charles Arnould, ces attestations sont peut-être des "latinisations tardives" ; et on sait que les étymologies erronées, nées d'interprétations abusives de clercs, trop sensibles à des effets d'homonymies, ne sont pas rares (Quicherat, 1867, 78-79). On remarque du reste que le sémantisme qui se dégage de l'appellation *Mons Tholonus* convient fort mal: "MONTHELON est situé dans la vallée de l'Arroux dans une zone au relief insensible où le regard n'est arrêté, et à bonne distance d'ailleurs, à l'ouest et au sud, que par les premières avancées des monts du Morvan et le mont Beuvray en particulier" (Arnould, 1970, 249).

Alain Rebourg souligne, après Émile Thévenot, que "le territoire [...]de MONTHELON est sillonné par de nombreuses voies antiques: voies d'Autun à Orléans, par Entrains; d'Autun à Clermont [par Bourbon-Lancy] ; d'Autun à Bourges par Saint-Honoré-les-Bains et quelques transversales" (1993, 210; Thévenot, 1969, 181, 193). Cet

environnement routier pouvait s'expliquer par des activités marchandes qui développèrent la localité. Plus de doute : il s'agit bien d'un ancien **Mantalomagos*! Les archéologues notent que "le territoire de MONTHELON est parsemé de ruines romaines" (Thévenot, 1969, 193). Un habitat gallo-romain est enterré sous le bourg actuel ; en plusieurs endroits ont été révélés *tegulae*, tessons d'amphores, céramique sigillée, monnaies ; un sanctuaire (dédié à l'Apollon gaulois GRANNUS) existait à proximité de l'établissement (Rebourg, 1993, 210).

4.1.3. *Aux lieux des ponts et des gués, des confluents et des carrefours routiers*

"Tous les grands carrefours de communication, aux confluents des rivières et aux croisements des routes fluviales et terrestres, étaient déjà occupés avant l'arrivée des Romains", remarque Anne Lombard-Jourdan (1972-1974, 47). Ces nœuds dans le maillage des fils routiers et fluviaux constituaient en effet des "points de passage privilégiés", où se rejoignaient des voies économiques séparées, et où pouvaient venir se rencontrer les habitants de communautés différentes (voir à ce sujet l'excellente analyse de Philippe Gavet, 1977, 72). De tels sites vont voir se concentrer les échanges (produits agricoles ou artisanaux) et s'implanter des activités commerciales durables (génératrices de groupements d'habitats).

• *Lieux de ponts*

Bien des BRIVE(S), BRIARE, BRIENNE, BRIEULLES, BRIORD, BRIOUDE..., établies autour d'un pont qui leur a donné leur nom gaulois, ont dû être dans ce cas. Citons-en quelques exemples.

BRIARE, dans le Loiret (*Brivodurum* dans la *Table de Peutinger*), représenta un vicus antique, site d'étape qui tira son développement de son emplacement près d'un pont, et sa richesse des activités liées au commerce fluvial et routier (des habitats, des édifices thermaux gallo-romains, ont montré l'emploi de mosaïques, marbres, enduits peints et sculptures) (Provost, 1988d, 42 et 46-48).

BRIORD, dans l'Ain, qui fut chef-lieu d'un *vicus Brioratensis*, a livré de nombreux vestiges : voie antique, aqueduc, constructions gallo-romaines, pierres avec une trentaine d'inscriptions, substructions d'un temple supposé, nécropole... La découverte d'un atelier de poteries et la présence avérée de nautes sur la localité laissent supposer l'existence d'un commerce actif dans ce qui dut être un bourg-marché (Pelletier et autres auteurs, 1988, 135 ; Buisson, 1990, 25, 27, 29 et 97-103).

BRIOUDE, en Haute-Loire (à laquelle il faut associer le site voisin de Vieille-BRIOUDE), fut à l'époque antique un autre vicus routier. Le témoignage de Grégoire de Tours montre qu'au VI[e] siècle elle tenait rang de marché, était lieu de frappe monétaire et aussi centre de regroupement des impôts ; cette vocation économique et commerciale devait être fort ancienne : les fouilles dans la localité ont révélé des vestiges antiques importants, de l'époque gallo-romaine mais aussi de l'âge de La Tène (habitats, céramique, tessons de *dolium* et amphores, verrerie, mosaïques...), qui montrent la vitalité de cette place d'échanges, née à un lieu de passage sur l'Allier (Provost et Rémy, 1994, 52-57).

Enfin, BRIVE-la-Gaillarde fut une agglomération gallo-romaine développée ("lié[e] au croisement de deux voies importantes et au franchissement de la Corrèze"). Ses productions artisanales attestées (céramique sigillée et statuettes en terre cuite) laissent supposer des activités de commerce soutenues (Lintz, 1992, 33, 37, et 70-76).

Ajoutons que le lien existant en Gaule entre les lieux de commerce et les lieux de pont pourrait se marquer de façon encore plus étroite, au plan linguistique, dans certains noms de localités d'origine gauloise: BRIENON-sur-Armançon, dans l'Yonne (*Briennom*, au VI[e] siècle), BRIENNON, dans la Loire (*Briannono*, au XI[e] siècle), BRINON-sur-Beuvron, dans la Nièvre (*Briennonis*, en 935), et également BRIMEUX, dans le Pas-de-Calais (*Brimeu*, en 1185), seraient selon Ernest Nègre d'antiques **Briva-o-magos*, “Marchés-du-Pont” (1990, 192) (nous écarterons par contre de sa liste BRINON-sur-Sauldre, dans le Cher, la forme mérovingienne *Briennone* excluant l'idée d'une composition en *-mago-*) (Chambon et Greub, 2000, 150).

• *Lieux de gués*

Les endroits avoisinant les gués ont pu semblablement voir se fixer des habitats et se développer des activités d'échanges. Des localités comme ANDRÉSY, BÉDARRIDES, GIVORS, NIORT…, qui doivent leur nom à d'anciens gués gaulois, ont certainement tiré profits commerciaux et prospérité de leur situation au lieu d'un passage routier (croisant souvent un itinéraire fluvial).

NIORT/**Novioritum*, le “Nouveau-Gué”, occupé d'abord par une communauté gauloise, devint à l'époque gallo-romaine un *vicus* “de belle taille”. Les vestiges, nombreux, montrent la croissance que connut cette place de commerce, relais économique et marchand, ayant su développer ses activités à partir de la rencontre d'une voie fluvio-maritime et d'un itinéraire routier (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 73-74, 82, 213-247).

AMBERT/**Ambe-oritum*, le “Gué-de-la-Rivière”, a développé, au lieu d'un gué franchissant la Doire – au sud de l'actuelle ville –, un *vicus* qui connaîtra aux I[er] et II[e] siècles “un grand essor, dû principalement à l'artisanat et au commerce” (Bedon, 2001, 66). On a découvert sur le site des amphores, des meules, de la céramique, des figurines de terre blanche, des objets de parure, parmi lesquels des fibules de La Tène III (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 8-11, avec plan, 8).

• *Lieux de confluents*

Les sites de confluents, où se rejoignaient les eaux de deux vallées distinctes, et les voies économiques de deux axes de vie différents, ont pu “constituer [des] lieu[x] d'échanges particulièrement favorables[s]” (Gavet, 1977, 72, avec croquis).

Des villages d'aujourd'hui tinrent jadis rang de *vici*: petits centres artisanaux et commerciaux. CANDES-Saint-Martin, dans l'Indre-et-Loire (ancien *Condatinus vicus*), devait drainer les populations de la Loire et de la Vienne, à la frontière entre Andécaves, Turons et Pictons; les substructions d'un temple et de thermes y ont été découvertes (Billy, 1993, 56; Provost, 1988a, 54-55).

CONDÉ, petit bourg de l'Eure à la jonction de deux bras de l'Iton (*Condate*, dans les itinéraires routiers du IV[e] siècle), fut *vicus* gallo-romain, possédant des “thermes d'une relative importance” ; elle connut une certaine richesse économique, selon ce que nous en laissent deviner des découvertes encore “éparses et fragmentaires” (Cliquet, 1993, 50, 91-92).

La vocation commerciale apparaît clairement sur d'autres sites. Sur l'oppidum de CONDÉ-sur-Suippe, dans l'Aisne, au confluent de l'Aisne et de la Suippe, ont été découvertes dans les fouilles effectuées en 1987-1988 pas moins de 57 amphores (de type Dressel 1), indices du dynamisme des transactions (Colin, 1998, 149).

Les activités commerciales, nées à l'époque antique, ont pu persister. COSNE, dans la Nièvre, marché d'échanges né à l'époque gauloise, prenant rang d'agglomération gallo-romaine (dont la "vocation commerciale, à un carrefour d'axe routier et fluvial, [était] indéniable"), restera au Moyen Âge (et plus tard encore) un lieu de marchés et de foires réputés (Bigeard, 1996, 47; Monmarché, 1987, 360).

Ce rôle de place d'échanges et de transactions qu'ont pu jouer les lieux de confluents est souligné dans un composé gaulois: *Condatomagus*, le "Marché-du-Confluent".

Le site de La Graufesenque, à Millau (près de la jonction du Tarn et de la Dourbie), portait à l'époque antique le nom de "Marché-du-Confluent" (attesté dans la *Table de Peutinger*). On y trouvait une agglomération gallo-romaine, mais surtout (révélé par les fouilles) le plus important atelier de poteries sigillées de tout l'Empire romain, qui suscita un important commerce en Gaule et au-delà (Albenque, 1948, 121-130, avec plan du site; Deroy et Mulon, 1992, 202).

La localité de CONDÉON, en Charente (*Condeom*, vers 1075), tire son appellation de son ancien "Marché-du-Confluent". Elle était sans doute place d'échanges, sur le trajet d'une voie antique Pons-Ribérac; des trouvailles diverses (*tegulae*, pesons de terre cuite, céramique) permettent mal de mesurer son importance (Vernou, 1993, 26-27 et 60).

CONDOM, dans le Gers (*Condom*, en 961), pourrait également devoir son nom à une formation **Condatomagus*. En ce cas, on trouverait dans un rayon de moins de 250 km quatre "Marchés-du-Confluent" : CONDOM (Gers), CONDOM-d'Aubrac (Aveyron) (près de la confluence de deux cours d'eau avec la Boralde, affluent du Lot), CONDÉON (Charente) et *Condatomagus*/La Graufesenque. Pour Auguste Longnon et Albert Dauzat, CONDOM relève bien d'un type *magus*; mais le premier élément ne peut renvoyer au nom gaulois du confluent, car "en pays de langue d'oc le *-t-* intervocal ne serait pas tombé" ; ce serait donc un "Marché-de-Condus" (nom d'homme gallo-romain) (Longnon, 1920-1929, 45; Dauzat et Rostaing, 1978, 206; Billy, 1981, 87). Les recherches de Pierre-Henri Billy sur la *Condamine* l'ont conduit à voir dans *Condom* un appellatif **condomus* ayant désigné dans le domaine provençal, languedocien et gascon une "terre de la villa proche de la maison domaniale" (1982). Cependant, Ernest Nègre, dans sa monumentale *Toponymie générale de la France*, parue en 1990, maintient une origine celtique: CONDOM, située "entre la Baïse et la Gèle qui confluent" est un antique "Marché-du-Confluent" ; "**condatom(agus)* a dû devenir **cond(a)dom*: la rencontre des deux *-d-* explique la conservation de *-nd-* en gascon" (1990, 192; même avis de Fénié, 1992, 21; et aussi d'Astor, 2002, 906). Depuis des siècles, CONDOM a vocation de bourg de marché; les rares découvertes archéologiques livrées par le site (monnaies d'époque gauloise et céramique sigillée) restent cependant insuffisantes pour confirmer définitivement cette étymologie (Lapart et Petit, 1993, 133-135).

Les sites de ports fluviaux ont suscité l'installation de centres d'échanges et de transactions. Ces lieux ayant cependant déjà été évoqués à la partie 1.5. de ce chapitre, nous y renvoyons.

• *Lieux de carrefours*

Comme les carrefours de voies d'eau, les rencontres de voies terrestres ont dû être parfois des lieux favorables à l'implantation d'établissements développant des activités commerciales. Les sites des **Mantalomagos*, "Marchés-de-la-Route", précédemment étudiés, ont été fréquemment liés à des croisements d'itinéraires (comme

MANTHELON, dans l'Eure; MANTHELON, en Indre-et-Loire; MANTHOLON, à Bourg-en-Bresse; MONTHELON, en Saône-et-Loire).

D'autres établissements de type *mantalo-* se rencontrent sur des sites de carrefours routiers anciens, et paraissent avoir tiré leur développement du commerce lié au cheminement des marchandises et des voyageurs.

LANGRES, avant de prendre le nom de son peuple les *Lingones*, dont elle était la capitale, s'appelait *Andemantunnum*, nom attesté dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* (Billy, 1993, 11). Plutôt que de le lier à l'appellation de l'ours – Ernest Nègre en fait le "Grand-Oppidum-des-Ours" (1990, 137) –, nous le rapporterons au même thème *mant-*, "route", avec à l'initiale préfixe gaulois *ande-* de sens intensif. Cet établissement était entouré de routes. "Sa situation géographique, commente Jean-Jacques Thévenard, à la rencontre des quatre bassins hydrographiques de la Seine, de la Marne, de la Meuse et de la Saône en [fera] le centre du réseau routier nord-est de la Gaule romaine" (1996, 240; voir aussi 79-80, et cartes des voies, 79-81). Ce rôle de plaque tournante assura à la ville sa prospérité (Bedon, 2001, 183-185).

Le *Petromantalum* noté sur *l'Itinéraire d'Antonin* (localité des "Quatre-Routes") est sans doute identifiable à Saint-Clair-sur-Epte, aujourd'hui petit bourg du Val-d'Oise; mais "cette station avait sous le Haut-Empire une grande importance commerciale" : c'était l'un des principaux *vici* des Véliocasses (Roblin, 1976, 16 et 18-19). PIERREMENT, en Seine-Maritime, autre établissement des "Quatre-Routes", n'est plus, aussi, qu'un hameau de la commune de Criquiers; mais selon la tradition, il aurait existé une ville ancienne sur le territoire de la commune (Rogeret, 1997, 203).

À MANSLE (Charente), il n'est pas douteux que "le développement du site [n'ait été] favorisé par un croisement de voies romaines" ; la photographie aérienne a révélé "une agglomération importante au sud-ouest de la ville actuelle" ; sans doute s'est-elle créée au contact des voies de trafic: on songe à un bourg commerçant (Vernou, 1993, 146-147).

Enfin, on a vu que MANDEURE fut une agglomération antique importante, au croisement de deux voies de circulation (et d'une voie fluviale). Elle représenta au début de l'époque gallo-romaine un "vicus structuré et prospère", avec tissu urbain, théâtre, temple, thermes, aqueducs..., "porté par une richesse commerciale évidente". Le temple rectangulaire qui a été bâti sur un sanctuaire d'origine indiscutablement gauloise (mobilier recueilli datant de La Tène) prouve que le site de MANDEURE commença à se développer dès l'époque de l'Indépendance (Jeannin, 1986, 57 et 53-54).

4.1.4. Près des frontières des États

Les lieux de négoce ont pu être situés à proximité de la frontière de peuples gaulois: les pratiques de commerce amenaient à des échanges de produits entre différentes Nations (Jullian, II, 1909, 239). Les cas de marchés frontaliers semblent assez nombreux. Nous nous contenterons d'en donner quelques exemples variés, choisis du sud au nord de la Gaule.

CHORGES (Hautes-Alpes) était jadis dénommé *Caturigomagus*, le "Marché-des-CATURIGES" (nom mentionné dans la *Table de Peutinger*); l'établissement se situait à la limite occidentale du territoire du peuple, tout près des *Avantici* (de la confédération des Voconces): il était "à la fois station-frontière et marché local". Une inscription à un *deo Finitimo*, "dieu des limites", a été retrouvée sur place (Barruol, 1975, 279, 289, 342-343; Ganet, 1995, 102).

Le nom d'USSON-en-Forez (Loire) provient d'une appellation *Icidmagus* (citée également dans la *Table de Peutinger*), peut-être le "Marché-de-l'Eau[-sacrée]" (Lacroix, 1998, 182-184): à proximité du cours d'eau le Chandieu (Lavendhomme, 1997, 233). L'agglomération s'était développée à la frontière des Vellaves avec les Arvernes, tout près des Ségusiaves. Le toponyme de frontière ÉGARANDE, proche d'USSON, le confirme (Lavendhomme, 1997, 41; Chambon, 2001, 79; et aussi Boy, 1988, avec carte). NÉRIS (Allier) s'appelait certainement autrefois **Neriomagus*, le "Marché-du-divin-NÉRIOS" (une inscription antique emploie en effet le nom de *Neriomagienses* pour désigner les habitants du lieu). Ce fut un vicus à caractère "plurifonctionnel" (religieux, artisanal, commercial) qui se situait "près de la frontière sud des Bituriges" avec les Arvernes et les Lémoviques (Corrocher et autres auteurs, 1989, 165).

Il a été noté plus haut qu'ARGENTON-sur-Creuse (Indre) devait son appellation à un composé gaulois *Argantomagus*, le "Marché-de-l'Argent" (noté sur les itinéraires antiques), et qu'on y trouvait une place commerciale importante. Selon Jean-Michel Desbordes, la localité était anciennement située à la frontière du territoire des Lémoviques ("l'agglomération antique d'*Argentomagus*" ayant eu une "fonction d'échanges frontaliers") (1984, 46). Le nom de TOURNON-Saint-Pierre (à l'extrême sud de l'Indre-et-Loire) remonte à un type gaulois **Turnomagus*, peut-être le "Marché-de-la-Hauteur" (la forme *Tornomagensi* est attestée au VI[e] siècle chez Grégoire de Tours). On pense que l'établissement était "un marché-frontière turon, à la limite des trois Cités turone, biturige et pictone" (Provost, 1988a, 22, et carte, 21). Juste en face, s'établit NÉONS-sur-Creuse (Indre): probablement ancienne **Noviomagos* des Bituriges (Gendron, 1998, 34).

GIEN (Loiret) était très vraisemblablement un antique "Marché" (composé gaulois **Devo-magos*). Il se situait chez les Éduens à la frontière des Sénons, des Carnutes et des Bituriges (Debal, 1974, 38, et carte, 36). NOGENT-le-Rotrou (à la limite ouest de l'Eure-et-Loir) doit aussi avoir été dénommé le "Marché" (modèle **Noviomagos*). L'établissement était implanté chez les Carnutes près du territoire des *Cenomanni* et des *Esuvii* (Bernouis, 1999, 61). NOYEN-sur-Seine (Seine-et-Marne), comme NOGENT ancien **Noviomagos*, se situait à proximité de la frontière entre Sénons et Tricasses (Toussaint, 1953, carte).

MOUZON (Ardennes, près du département de la Meuse) (*Musmagenses*, vers 400) était "marché-frontière des Rémois du côté des Trévires" (Vincent, 1937, 97; Toussaint, 1955, carte; Petit et Mangin, 1994b, 217-218). Enfin, NIJON (Haute-Marne) (*Noviomagus*, au IV[e] siècle), que l'on repère aujourd'hui à 4 km de la frontière est du département, se trouvait jadis à la limite de la Cité des Leuques avec la Cité des Lingons (Jullian, VI, 1920, 470).

Notons que, les frontières modernes ayant tendance à recouper les frontières antiques, nous retrouvons assez fréquemment les toponymes issus d'un nom gaulois du marché aux limites de nos départements.

4.1.5. *Les capitales, centres de commerce*

Nous avons surtout évoqué comme places de commerce des *vici*: agglomérations secondaires à caractère artisanal et commercial (encore souvent trop méconnues). Il est évident qu'il faut ajouter toutes les capitales des Cités gauloises. Ce furent des lieux privilégiés d'échanges et de transactions, ayant rôle de centres de commerce régional. Au

IVe siècle, elles prendront fréquemment le nom du peuple dont elles étaient capitale : voyons ici (en partie) une marque de reconnaissance, de la part des populations, de leur prééminence politique mais aussi de leur importance économique et commerciale, qui leur faisait drainer les forces vives de l'État.

Aujourd'hui, ce sont devenus souvent des centres d'activités majeurs et des chefs-lieux de décision administrative. On compte dans l'Hexagone plus de 40 localités dont l'appellation provient d'un nom de localité antique issu d'un ethnonyme gaulois ; parmi elles se dénombrent 8 chefs-lieux de région (AMIENS, CHÂLONS-en-Champagne, LIMOGES, METZ, NANTES, POITIERS, RENNES, sans oublier PARIS), et 21 chefs-lieux de départements.

Certaines de ces localités au nom formé sur un nom de peuple peuvent avoir été des créations d'époque gallo-romaine (cas de déplacements de populations, comme ANGERS, CAHORS, LISIEUX, SOISSONS ; ou de nouvelles fondations, comme TOURS ou VERMAND) ; mais beaucoup remontent à des établissements gaulois, dont certains tenaient un rôle commercial éminent à l'époque de l'Indépendance, telles BOURGES, CHARTRES, LANGRES, LE MANS, METZ, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, etc. (Bedon, 1999, 126-129 et 119-126). Rappelons ainsi que BOURGES, capitale des BITURIGES, était bien avant la Conquête une agglomération très développée, florissante par son commerce (l'une des plus belles et des plus riches cités de la Gaule, selon ce que nous en dit César, au livre VII de *La Guerre des Gaules*).

4.2. Types de centres de commerce

Deux sortes de places de commerce paraissent devoir être distinguées : celles des oppida et celles des marchés ouverts, et partant deux groupes de toponymes.

4.2.1. Les marchés des oppida

• *Appellations diverses*

Dans le dernier siècle précédant la Conquête (du milieu du IIe siècle au milieu du Ier siècle), les nécessités de regrouper les richesses produites, mais aussi les dangers de guerre liés à des menaces étrangères (en particulier les incursions redoutées des Cimbres et des Teutons, peuples originaires du Jutland, région du Danemark actuel) ont conduit les peuples gaulois à protéger leurs habitats groupés (Harmand, 1970, 72 et 145-146). Les sites fermés et fortifiés (qui se développeront jusqu'à la Conquête, et pour quelques cas plus tardivement) vont représenter des centres défensifs, des sièges politiques, religieux, des lieux d'habitats permanents s'urbanisant, et également des foyers économiques : centralisateurs des productions agricoles et artisanales (que le pouvoir local contrôlera) et organisateurs des échanges : places d'activités commerciales ("Les places fortes (*oppida*), avec leur population d'artisans et de notables, deviennent des carrefours et des marchés où convergent les produits d'importation") (Malrain et autres auteurs, 2002, 214) (voir aussi Audouze et Buchsenschutz, 1989, 307-318 ; Duval, 1993, 16-18 ; Buchsenschutz, dans Petit et Mangin, 1994a, 150-151 ; Fichtl, 2000, 14 et 16, 23, 105).

De grands oppida de plaine – dont les appellations se montrent assez souvent liées aux eaux qui les bordaient et les protégeaient – ont été lieux d'échanges et de transactions. Nous avons parlé précédemment d'*Avaricum*/Bourges, de

Genabum/Orléans, places de commerce actives. Évoquons également les noms de MÂCON (Saône-et-Loire) et – si l'appellation est bien d'origine gauloise – de CHALON-sur-Saône, toutes deux oppida attestés par les textes antiques et toutes deux ports sur la Saône, étapes commerciales importantes entre la Méditerranée et la Gaule du Nord; les archéologues y ont retrouvé des milliers d'amphores, témoins des activités passées (Fichtl, 2000, 113-114).

Ajoutons LUTÈCE, oppidum gaulois des *Parisii* (le lieu du "Marais", celtique **luto* ?) fondé sans doute au IIIe siècle av. J.-C. dans une île de la Seine, qui tirera son importance du commerce fluvial; les monnaies en or qu'on a découvertes montrent la prospérité que connaîtra cet État (Périn, 1984; Duval, 1961 et 1993; Deroy et Mulon, 1992, 368; Delamarre, 2003, 211).

Les fouilles archéologiques ont établi que les sites les plus célèbres d'oppida de hauteurs – dont les noms se rapportaient parfois explicitement à l'idée d'élévation ou de fortification – étaient étroitement liés aux productions artisanales et aux pratiques de commerce. À ALÉSIA, peut-être le lieu de la haute "Falaise" (aujourd'hui ALISE-Sainte-Reine), on trouvera après la Conquête, "le commerce [...] installé sur le forum, sous les colonnades et dans les boutiques des maisons qui le bordaient". Objets en métal, amphores, poteries se rapportent essentiellement à l'époque gallo-romaine; mais quelques-uns pourraient remonter à la fin de l'Indépendance: les activités marchandes y étaient déjà certainement pratiquées (Le Gall, 1990, 183, 186-208).

À BIBRACTE, l'oppidum "Très-Fortifié" (?) (aujourd'hui Mont-BEUVRAY), on a découvert, datant de la fin de la période d'Indépendance, outre des ateliers, des emplacements de boutiques et des traces de bâtiments qui paraissent avoir été destinés au grand commerce: galeries marchandes, grande halle qui pouvait servir de grenier pour un stockage public (Goudineau et Peyre, 1993, 133-134 et 109-110; Fichtl, 2000, 90, 93, 117). Les chercheurs sont frappés par l'abondance des monnaies qui ont été découvertes sur l'oppidum (provenant de peuples gaulois très divers), et par le "nombre incroyable" d'amphores italiques (on en compterait sur le site plusieurs centaines de milliers!) (même réf., 134-141). Pendant des siècles, s'est déroulée au Mont-BEUVRAY une grande foire annuelle (avec un marché aux bestiaux), au début du mois de mai. Nous en trouvons témoignage au XIIIe siècle, au XVIe siècle, et jusqu'en 1914; de là provient le microtoponyme *Le Champ de Foire*, désignant la plate-forme sommitale du Mont-BEUVRAY où se tenait cette manifestation traditionnelle (Barral, 1988, 56). Il est très vraisemblable qu'elle prolongeait les pratiques antiques de la place de commerce gauloise (Bulliot, 1878; Mitterauer, 1973, 722; Goudineau et Peyre, 1993, 129-133).

• *Noms de type* -briga, -dunum

Bien des appellations de places fortes formées à partir d'un élément *-briga*, ou *-dunum* sont à l'origine de noms de localités en France, comme nous l'a montré l'étude de *La Gaule des Combats*. Elles pourraient parfois renvoyer à d'anciens oppida liés au commerce (comme on l'a noté plus haut, "un très grand nombre d'oppida devaient compter parmi leurs fonctions le contrôle économique du trafic") (Harmand, 1970, 100-101). Malheureusement trop peu de ces sites d'espaces clos ont été sérieusement fouillés ("Les connaissances [archéologiques] que nous avons des oppida restent lacunaires", reconnaît Stephan Fichtl) (2000, 8).

Parmi les noms du type *briga*, nous avons reconnu JŒUVRE (à Saint-Maurice-sur-Loire, dans le département de la Loire), qui doit être une ancienne **Di(vi)o-briga*

(*Juevro*, en 1265) (Lebel, 1962, 178; Taverdet, 1985a, 51). Cet oppidum gaulois de hauteur (muni d'un système de défenses), installé au-dessus de la Loire, a révélé des amphores (type Dressel 1), des céramiques, des monnaies gauloises, des bijoux, remontant à l'époque de La Tène finale; les provenances exogènes trahissent l'existence d'activités commerciales (Périchon, 1961; Lavendomme, 1997, 197-200).

Parmi les noms du type *dunum*, on relève comme places fortes ayant pu avoir un rôle commercial (suggéré par les indices archéologiques): Puy-d'ISSOLUD (*Uxellodunum*), dans le Lot (amphores, poteries, monnaies gauloises et gallo-romaines); MELUN (ancienne *Meclodunum*/**Mellodunum*), en Seine-et-Marne (découvertes variées); VERNON (*Vernum*, vers 1030, sur un modèle **Verno-dunum*), dans l'Eure (monnaies gauloises et gallo-romaines, et mobilier divers); VERDUN-sur-le-Doubs (*Verdunum*, en 1180), en Saône-et-Loire, (grandes quantités d'amphores italiques, céramiques et bijoux de La Tène III) (Labrousse et Mercadier, 1990, 133-136; Toussaint, 1953, 64-78; Cliquet, 1993, 251-252; Joannelle, 1977, 88-89; Rebourg, 1994, 488-490).

L'étude des "Forteresses", dans le tome I *La Gaule des Combats*, nous a également montré qu'un composé **Mago-dunum*, désignant la "Forteresse-du-Marché", le "Marché-fortifié", paraissait à l'origine de certains noms de localités: MAUZUN, dans le Puy-de-Dôme (*Magdunio*, en 1207); MEHUN-sur-Indre, à Villedieu, dans l'Indre (*Muhen*, au XIII[e] siècle); MEHUN-sur-Yèvre, dans le Cher (*Maidunus*, en 820; *Magdunense*, en 1085); MEUNG-sur-Loire, dans le Loiret (*Magdunense*, en 651); et Saint-Symphorien-de-MAHUN, en Ardèche. MÉDAN, dans les Yvelines (*Magedon*, au IX[e] siècle), est plus douteux (Dauzat et Rostaing, 1978, 445; Wolf, 1982, 283-284; Nègre, 1990, 173).

4.2.2. Les marchés hors des forteresses

Nous devons ici distinguer deux types de toponymes, qui devaient correspondre anciennement à deux types différents de places de commerce.

• *Noms en* duro-

On a souvent traduit *duro-* par "forteresse" (et beaucoup de toponymistes le font encore). L'appellatif *duro-*, qui signifie "porte" en gaulois (à comparer avec le vieil-irlandais *dorus*, le gallois et le breton *dor*, de même sens), semble nous montrer, il est vrai, que ces places de commerce furent (au moins originellement) encloses ou proches de lieux enclos (Vendryes, 1996, D-173, D-181-182; Delamarre, 2003, 156-157). Mais force est de reconnaître qu'en très grande majorité les appellations issues de ce type ne correspondent pas à des sites de forteresses; elles renvoient à des établissements liés au commerce, tournés vers les échanges. L'enceinte pouvait permettre simplement de contrôler et de sécuriser les opérations: on aurait eu affaire à des marchés surveillés, sur des lieux d'habitats (**fig. 46**).

Nous remarquons que certaines de ces places sont explicitement nommées *vici* à l'époque gallo-romaine (la vocation commerciale de tels établissements pouvant être née parfois à l'époque de l'Indépendance et s'être poursuivie et amplifiée après la Conquête). BRIDORÉ (Indre-et-Loire) est *Brioderus vicus* au VII[e] siècle; DORMANS (Marne), *vicus Duromannensis* en 1085; ISSOIRE (Puy-de-Dôme), *Iciodorensium vicum* au VI[e] siècle; NANTERRE (Hauts-de-Seine), *vico Nemptudoro* au VI[e] siècle (Nègre, 1990, 150, 175-176); on ajoutera JOUARS-Pontchartrain (Yvelines), aussi *vicus*, "comme



Fig. 46 - 53 noms de lieux issus du gaulois *duro-* (d'après E. Nègre, 1990, 150, 175-177)

l'atteste un fragment épigraphique découvert en 1997 aux abords du sanctuaire et qui porte le mot *vicani*" (Blin, 2000, 91, avec phot., 113).

Bien d'autres de ces établissements sont considérés comme *vici* (et ainsi appelés) par les archéologues : agglomérations secondaires, parfois modestes, à vocation commerciale, artisanale, routière. En particulier, BRIARE (Loiret), BRIONNE (Eure), BRUÈRE-Allichamps (Cher), CHILLEURS-aux-Bois (Loiret), IZERNORE (Ain), MANDEURE (Doubs), YZEURE (Allier) (Perrier, 1993, 50-51 ; Provost, 1988d, 42 ; Cliquet, 1993, 100 ; Chevrot et Troadec, 1992, 278 ; Provost, 1988d, 193 ; Buisson, 1990, 25 ; Jeannin, 1986, 57 ; Corrocher et autres auteurs, 1989, 187).

Elle ont été implantées fréquemment en terrain plat: plaine, vallée, parfois plateau. Elles sont situées le long d'un itinéraire routier ou fluvial, ce qui facilitait les transports de marchandises. Très souvent, on les repère au croisement de plusieurs voies de circulation: telles BRIARRES-sur-Essonne, Loiret (établie entre les voies antiques Sens-Chartres et Sens-Le Mans) (Provost, 1988d, 183); BRUÈRE-Allichamps, Cher (près de la voie Bourges-Néris-Clermont, avec embranchement pour Châteaumeillant) (Chevrot et Troadec, 1992, 278-279, avec plan); JOUARS-Pontchartrain, Yvelines (au croisement de la route Lutèce-Dreux et de la voie Orléans-Chartres-Beauvais-Amiens-Arras) (Blin, 2000, 91; Loth, 1986, carte 9); MANHEULLES, Meuse (sur l'axe Metz-Verdun, au croisement de plusieurs autres voies et diverticules vers Senon, Pont-à-Mousson, Villers, Murauvaux, Bonzée) (Massy, 1997, 352, avec plan). On note parfois la jonction d'une voie terrestre avec une voie fluviale: à MANDEURE, installée dans une boucle du Doubs, au croisement de deux grandes routes terrestres (Lacroix, 2001a, 283); à NANTERRE, installée en bordure de Seine (Ajot et autres auteurs, 1994, 16 et 35); à JEURRE (Jura), où un établissement doté d'installations portuaires s'était développé au confluent de l'Héria et de la Bienne (Mangin et autres auteurs, 1986, 187). Une série de localités en *duro-* se retrouvent citées comme stations sur les itinéraires routiers de la *Table de Peutinger* et de l'*Itinéraire d'Antonin*, parmi lesquelles ARNAISE, à Saint-Ambroix (*Ernodorum*, *I.A.*); AUXERRE (*Autesiodorum*, *I.A.*; *Autessioduro*, *T.P.*); BRIARE (*Brivoduro*, *T.P.*); BRIONNE (*Brevodorum*, *I.A.*; *Brevoduro*, *T.P.*); MANDEURE (*Epamantuduro*, *I.A.*); MANHEULLES (*Fines*, *I.A.*)... (Billy, 1993; Massy, 1997, 351). Ces lieux de halte sur de grands itinéraires favorisaient évidemment les transactions commerciales.

Parfois leur développement a pu faire coexister activités économiques et dévotions religieuses, la place de commerce ayant été jumelée à un sanctuaire. Citons particulièrement le cas d'IZERNORE, de JOUARS-Pontchartrain, de MANDEURE, où les archéologues ont révélé d'importantes installations religieuses (Buisson, 1990, 85-87; Blin, 2000; Jeannin, 1986, 53-55). L'association "marché" et "sacré" est du reste clairement soulignée dans le nom de NANTERRE (*Nemptudoro*, au VI[e] siècle; *Nenantodorum*, en 1193-1194), désignant étymologiquement l'"Établissement[-commercial]-du-Sanctuaire".

Les fouilles ont mis quelquefois en évidence des tracés de rues, des boutiques, des lieux possibles d'entrepôts, datant de l'époque gallo-romaine (comme à IZERNORE ou à MANDEURE) (Lemaître, 1971, 127; Jeannin, 1986, 49-50). Le mobilier découvert atteste, surtout, la vocation commerciale des établissements, à l'époque de l'Indépendance, comme après la Conquête: amphores (en particulier Dressel 1), céramiques, bijoux (trouvailles dont un nombre non négligeable est de provenance extérieure), et espèces monétaires nombreuses (comme à BRIARE, BRIARRES, BRUÈRE-Allichamps, CHILLEURS-aux-Bois, IZERNORE, MANDEURE...) (voir les différentes *Cartes Archéologiques de la Gaule*). Ont été parfois révélés des ateliers artisanaux: productions céramiques, à AUGERS-en-Brie (Seine-et-Marne) (Ruiz, 1984, 170-171); tissage, à BRIARE (Loiret) (Provost, 1988d, 42); verrerie et poterie, à OCQUERRE (Seine-et-Marne) (Ruiz, 1984, 174); activités de potiers et forgerons, à YZEURE (Allier) (Corrocher et autres auteurs, 1989, 187-188). Des éléments architecturaux retrouvés dans les fouilles, par leurs matériaux et leurs décors, attestent l'existence de riches édifices, témoins de la prospérité commerciale à l'époque gallo-romaine (ainsi à BRIARE, BRUÈRE-Allichamps, IZERNORE, JOUARS-Pontchartrain,

MANDEURE, MANHEULLES, YZEURES-sur-Creuse) (se reporter là aussi aux notices des *Cartes Archéologiques de la Gaule*).

Il faut évoquer à part le cas de **Nemeto-duro*/NANTERRE. Les fouilles archéologiques récemment menées ont révélé l'importance de son développement à l'époque de l'Indépendance (IIe-Ier siècles avant J.-C.). On avait affaire à une véritable agglomération proto-urbaine, installée en plaine, sur une quinzaine d'hectares, organisée en rues et en quartiers. Ont été repérés des traces d'artisanats variés, des aires d'échanges, la présence d'un atelier monétaire, un port fluvial avec des berges. Le *-duro-* de NANTERRE était une bourgade riche, qui prospérait de son commerce (Viand, 2004) (au point que certains se demandent si on ne tiendrait pas là le site primitif de Lutèce).

Concluons que les établissements nommés *duro-* ont bien été des places d'activités économiques, des lieux d'échanges, et non des forteresses.

• *Noms en* -magos

Ce type de place de commerce a dû être très répandu. Ernest Nègre relève plus de 100 noms de localités suspectées d'en être issues (1990, 40, 173, 190-195). Certaines filiations sont certes incertaines, voire hypothétiques; mais une bonne soixantaine de toponymes paraissent indiscutablement remonter au modèle gaulois, ce qui est déjà considérable, après 2000 ans (**fig. 47**).

C'est quasiment toujours un composé qui est à l'origine de ces noms de lieux. *Magos* s'y étant retrouvé comme second élément de formation ne se reconnaît plus guère: la prononciation accentuée sur la première partie du nom a presque complètement érodé les syllabes finales, réduites le plus souvent au son */an/*, */in/*, */on/*. Citons quelques exemples de ces composés: ARGENTAN (Orne), BRUMATH (Bas-Rhin), CARENTAN (Manche), ÉVRON (Mayenne), GIEN (Loiret), LONGJUMEAU (Essonne), NOGENT-le-Rotrou (Eure-et-Loir), NOYON (Oise), NYONS (Drôme), RIOM (Puy-de-Dôme), ROUEN (Seine-Maritime), TOURNAN (Seine-et-Marne), USSON-du-Poitou (Vienne) (Nègre, 1990, 190-195; aussi Longnon, 1920-1929, 43-46; Vincent, 1937, 96-97; Chambon et Greub; 2000, 151). Les toponymes sont, on le voit, si dissemblables qu'il faut connaître les formes anciennes pour établir l'appartenance au modèle gaulois. Il n'est pas rare – malgré le nombre restreint des documents antiques – que les noms en *-magos* soient mentionnés à date très ancienne, preuve qu'ils ont bel et bien existé à l'époque antique, et qu'ils étaient même sans doute fort répandus. Sont ainsi attestés dès les premiers siècles: *Argantomago* (IVe s.), d'où ARGENTON-sur-Creuse (Indre); *Eburomagi* (IIe s.), BRAM (Aude); *Brocomagos* (IIe s.), BRUMATH (Bas-Rhin); *Claudiomagus* (IVe s.), CLION (Indre); *Musmagenses* (400-410), MOUZON (Meuse); *Noviomago* (IIIe s.), NOYON (Oise); *Noimagos* (IIe s.), NYONS (Drôme); *Rotomagos* (IIe s.), ROUEN (Seine-Maritime); *Icidmagus* (IVe s.), USSON-en-Forez (Loire) (Nègre, 1990, 40, 190-195).

• *Sens du gaulois* magos *et caractérisation de ces marchés*

Magus désignait originellement dans la langue celtique un grand terrain plat, un champ non clos. On trouve un ancien irlandais *mag* et un irlandais *magh*, “plaine”, “champ”, un gallois *-ma/maes*, un cornique *-ma / mês*, “champ”, et un breton *maez*, “grand champ” ; ils remontent à un radical indo-européen **meg(h)*, “grand” (Pokorny, 1959, 709; Vendryes, 1960, M-8; Degavre, 1998, 292; Bedon, 1999, 243; Lambert, 2003, 37; Delamarre, 2003, 214). Le passage au sens de “marché” est éclairant pour

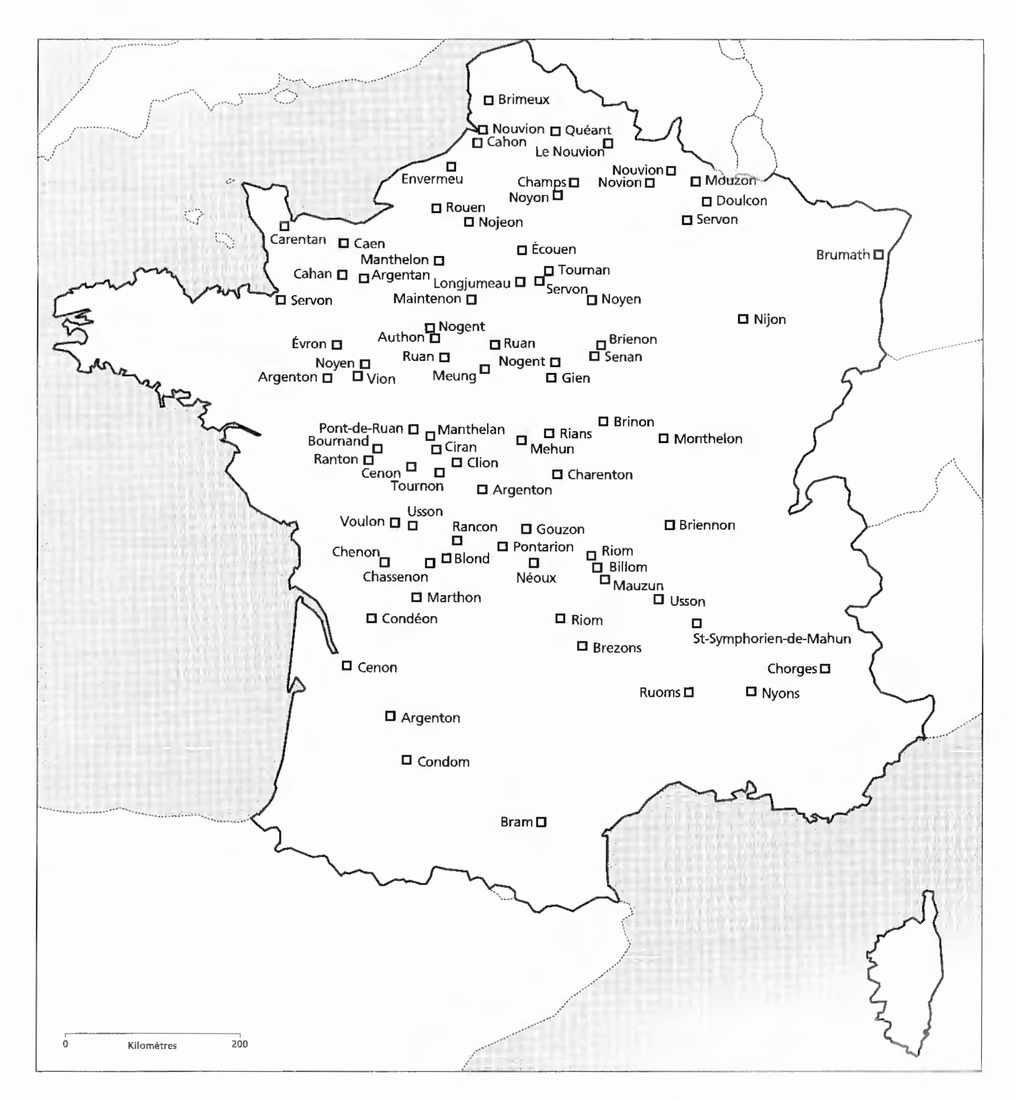


Fig. 47 - 69 noms de communes issus du gaulois *magos*, "marché" (d'après E. Nègre, 1990, 40, 173, 190-195).

comprendre la conception ancienne de ces places gauloises "où l'on se réunit et trafique" (définition des *magos* par Paul-Marie Duval, dans Lombard-Jourdan, 1972-1974, 77): elles ont souvent d'abord été des champs de foire, installées sur un terrain assez grand et plat, un "site horizontal et uni" (Bedon, 1999, 243; et Flobert, 1996, 267). C'est ce qui a dû au départ les différencier des lieux de commerce en *duro-*, situés à l'intérieur ou aux portes des habitats.

Il fallait recevoir dans ces lieux en *-magos* (pour les marchés les plus importants, en tout cas) le rassemblement des acheteurs et des vendeurs avec leurs chariots de transport, et parfois également leurs tentes ("De vastes espaces [étaient nécessaires] pour le déploiement et le campement des multitudes gauloises avec leurs chariots.") (Lombard-Jourdan, 1970, 1123). On y exposait les productions artisanales, les outils fabriqués pour

les différents corps de métiers, les produits agricoles et souvent aussi le bétail, car nous savons que la Gaule était un grand pays d'élevage ("bêtes de selle, de somme et de trait, étalons", "denrée vivante, soumise plus que toute autre à la vente saisonnière et 'au vu'") (Lombard-Jourdan, 1970, 1131). Camille Jullian imagine ces assemblées : "Semblable en cela à la France du Moyen Âge, la Gaule fut peut-être le pays de l'Antiquité qui a le plus créé de ces rendez-vous de foires : elle aimait les larges aires découvertes, propres aux entassements familiers de tentes, de bestiaux, de denrées, d'êtres humains" (Jullian, II, 1909, 239).

Les lieux redevenaient déserts après le départ des négociants (éleveurs, paysans, producteurs, artisans) et de leurs chariots – ce qui différencie aussi ce type du précédent. Nous savons que l'habitat gaulois était très dispersé dans les campagnes ("Les fermes isolées constituent dans le monde celtique l'unité de base, la cellule permanente dans laquelle réside une écrasante majorité de la population.") (Buchsenschutz, dans Petit et Mangin, 1994a, 149) ; on comprend mieux la nécessité de lieux de regroupements réguliers pour le commerce. La route étant le moyen nécessaire pour rejoindre et quitter les places de transactions, il n'est pas étonnant que son nom ait été parfois associé à leur appellation en *-magos* : cas des MANTHELAN, MANTHELON et autres MONTHELON..., "Marchés-de-la-Route", précédemment évoqués.

• *Marchés profanes et pratiques sacrées*

Les rendez-vous de foire pourront être jumelés avec des assemblées politiques et des réunions à caractère religieux ("Les foires jouaient dans la vie économique [...] de la Gaule préromaine un rôle extrêmement important. Le plus souvent elles étaient en liaison avec des réunions cultuelles.") (Mitterauer, 1973, 712). Il n'est pas douteux que de nombreux marchés furent liés à des pratiques cultuelles, "car il faut se représenter ces champs de marchés comme ceux de l'ancienne France ou les lieux des pardons de la Bretagne actuelle : d'un côté, les endroits sacrés, autel ou temple, source ou fontaine, arbres ou bosquet ; de l'autre, l'esplanade où l'on se rassemble ; plus loin, celle où l'on campe ; les réunions d'affaires se tenant à la veille ou au lendemain des jours de fêtes ; les prêtres coudoyant les marchands, la foire alternant avec le pèlerinage", note Camille Jullian (II, 1909, 239). On verra dans l'étude de *La Gaule des Dieux* (chapitre IV, à la partie sur "Les Centres sacralisés") que des noms de localités issus de toponymes en *-magos* comme BELNOM (Aveyron), BRAM (Aude), CHASSENON (Charente), ÉVRON (Mayenne), GIEN (Loiret), MARTHON (Charente) sont en rapport sémantique certain ou vraisemblable avec le sacré.

• *Évolution de ces marchés*

De rendez-vous saisonniers, à dates espacées, de rassemblements occasionnels et provisoires, bien des marchés gaulois vont devenir, avec le temps, périodiques et permanents. Leur installation fixe pourra provoquer le développement de vrais "bourgs commerçants", (Vial, 1983, 61) : établissements pourvus d'une place de marché jouxtant les habitats (Sindou, 1995, 285). De nombreux toponymes en *-magos* qui se retrouvent dans nos noms de lieux doivent correspondre par le sens à cette conception d'établissements (la variété des formations linguistiques étant indice du nombre important de leurs créations). Ils furent certainement souvent modestes dans les premiers temps, mais on peut voir en eux l'embryon de nombreuses bourgades de France. "Les lieux de réunion et de foire, en place dès l'époque de la Gaule indépendante, formeront le moule où viendra se couler l'essor urbain", souligne Anne Lombard-Jourdan (1972-

1974, 76). L'auteur montre comment, au Moyen Âge, des marchés, successeurs des anciens lieux de commerce gaulois, continueront à être installés à proximité de l'enceinte des cités (1970, 1123).

Ainsi les deux types linguistiques nommant le "marché" en gaulois – d'abord provisoire ou permanent, champêtre ou citadin, à caractère de foire ou de commerces, à installations mobiles ou fixes –, ces deux types donc ont dû finir par se confondre. Leur développement commun (et l'essor particulier que connaîtra le second appellatif) nous paraît révélateur des évolutions de la société gauloise : de plus en plus tournée vers les activités ouvertes du commerce, qui triompheront à l'époque gallo-romaine.

La multiplication des noms de lieux en *-magos* et la vitalité renouvelée de ces créations se traduit dans certaines appellations. On repère des **Seno-magos* ("Vieux-Marchés") : SENAN (Loiret, sur la commune d'Ernauville), SENAN (Yonne), ou CENOMES (Aveyron, sur la commune de Montagnol) (Soyer, 1933, 138 ; Nègre, 1990, 191). On compte surtout de nombreux **Novio-magos*, "Nouveaux-Marchés" : tels NIJON (Haute-Marne), NOUVION (Aisne, Ardennes, Nord, Somme), NOYON (Oise), NYONS (Drôme), ou LONGJUMEAU (ancienne **Noviomagos* avec suffixe latin *-ellum*), etc. (Ernest Nègre en répertorie une quinzaine, auxquelles viennent s'ajouter quelques noms anciens d'agglomérations : Lisieux (Calvados), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), Charleval (Eure), Macau (Gironde), qui furent jadis dénommées *Noviomagus*) (1990, 191 ; Mulon, 1997, 43-44). L'examen des *Cartes Archéologiques de la Gaule* nous montre que ces localités d'aujourd'hui correspondent à des établissements antiques qui se situaient sur de grands axes routiers, situation répondant bien à celle de places de commerce.

On ne s'étonnera pas que les Romains, en Gaule, aient voulu reprendre à leur compte les noms des *duro-* et surtout des *-magos*, symboles de dynamisme et d'activité marchande (incitant les autorités locales à les lier aux noms latins). Des villes fondées après la Conquête montrent l'appellation hybride d'*Augusto-magus*, "Marché-d'Auguste" (ancien nom de Senlis, et nom d'AUTHON, en Eure-et-Loir), *Caesaro-magus* (ancien nom de Beauvais), *Julio-magus* (ancien nom d'Angers), en l'honneur d'Auguste ; et peut-être *Claudio-magus*, en l'honneur de Claude, d'où l'appellation de CLION, commune de l'Indre (Nègre, 1990, 194-195 ; Bedon, 1999, 252-253, 255). Pareillement, on rencontre *Augusto-durum* (ancien nom de Bayeux) (de Beaurepaire, 1970, 35 ; Delacampagne, 1990, 31).

4.3. Transactions commerciales

Quelques souvenirs linguistiques – très fragmentaires mais suggestifs – nous permettent d'évoquer pour terminer les opérations de commerce à l'époque de la Gaule.

4.3.1. Contrôles des opérations de commerce

Sauf dans le cas de pratiques informelles d'échanges : sur des points de rencontres changeants le long des itinéraires routiers, on peut penser que les transactions ont été de plus en plus organisées sous une autorité et un contrôle officiels.

Le nom de CHORGES (Hautes-Alpes) s'est révélé issu d'un ancien *Caturigo(magus)*, le "Marché-[officiel]-des-CATURIGES", place de commerce implantée à la frontière de cette "puissante peuplade", sur le grand axe routier de la vallée

de la Durance reliant la Gaule méridionale à l'Italie padane ("le plus fréquenté des itinéraires transalpins"); "nul ne doute que les indigènes devaient tirer de nombreux avantages de cette position" (ce qui confirme "l'emprise [économique] des peuplades celtiques sur les grands passages transalpins") (Barruol, 1975, 343).

Des personnages politiques puissants qui représentaient l'autorité de l'État réglementaient certainement le commerce. Dans les *oppida*, aux deux derniers siècles précédant la Conquête, des chefs riches de l'aristocratie surveillaient, commandaient les échanges. Les appellations gauloises du type la "Forteresse-du-Marché" (d'où paraissent issus nos MAUZUN, MEHUN, MEUNG...) pourraient souligner cette mainmise, ce contrôle fort. Antérieurement, les rois qui dirigeaient les États (seuls quelques-uns subsistaient à l'époque de la Conquête) exerçaient la même autorité "régalienne" sur les transactions, faisant percevoir sans doute des droits de vente sur les marchandises. Nous pourrions garder dans notre toponymie le souvenir de quelques antiques "Marchés-du-Roi" gaulois (composé celtique **Rigo-magos*): "lieu[x] de transactions organisé[s] sous l'autorité et la protection du roi de la tribu locale" (Deroy et Mulon, 1992, 406): *Réome*, en Côte-d'Or, ancien nom de Moutiers-Saint-Jean (*Reomaus*, au Xe siècle); RIANS, dans le Cher (*vicaria Riomensis*, en 982); RIOM, dans le Puy-de-Dôme (*Ricomagensi vico*, au VIe siècle, forme ancienne la plus probante); RIOM-ès-Montagnes, dans le Cantal (*Riom*, au XIIe siècle); RUOMS, en Ardèche (*Rionis*, en 964-994; *Riomis*, en 1275); peut-être aussi PONTARION, dans la Creuse (*Ponte Riomi*, en 1343, avec l'ajout de l'occitan *pont*); et RÉAUMUR, en Vendée (*Riomo*, au XIIIe siècle) (Nègre, 1990, 192-193; également Gröhler, 1913, 114; Vincent, 1937, 96; Dauzat et Rostaing, 1978, 566; Billy, 1996b, 250).

Les nouvelles appellations du type *Augustomagus*, *Juliomagus*, *Caesaromagus*... que nous avons rencontrées pourraient être la marque (entre autres) du remplacement d'autorité survenant après la Conquête: de la nouvelle protection et surveillance romaines sur les places gauloises de commerce.

4.3.2. *Comptes à la gauloise*

Les habitudes comptables des Gaulois devaient être développées si l'on en juge par leurs capacités de création d'unités de longueur (nous avons vu que la *leuca* avait donné naissance au français LIEUE) ou d'unités de surface (l'*arepennis* explique notre mot d'ARPENT). Un peuple qui sait créer des étalons de mesure montre qu'il sait calculer (ce que souligne Xavier de Planhol: "Le fait que les noms gaulois se soient conservés pour deux des mesures les plus usitées de la France moderne, la lieue (*leuga*) et l'arpent (*arpennum*), indique une intensité de pratique et un enracinement qui témoignent de l'exactitude avec laquelle les distances étaient appréhendées [à l'époque gauloise] par des systèmes de mesures coordonnées.") (1988, 39-40).

Nous connaissons en gaulois toutes les unités de numération ordinale utilisées, grâce aux potiers qui notaient avant enfournement le total de leurs pièces à cuire sur des fonds d'assiettes, retrouvés par les archéologues (Marichal, 1988; Lambert, 2003, 131-135). Des noms gaulois de nombres cardinaux se reconnaissent aussi à l'origine de certains noms de lieux (quelques-uns ont déjà été rencontrés dans les chapitres précédents). *Vo-*, "deux", expliquerait VOUILLÉ, localité de la Vienne (*Vocladum*, au VIe siècle, paraissant signifier le "double-fossé") (Vendryes, 1955, 647). *Tri-*, "trois", semble à l'origine de l'appellation de TROYES (capitale des *Tri-casses*) et du TRICASTIN (pays

des *Tri-castini*): ces peuples avaient pu se constituer à partir de trois groupes (Nègre, 1990, 157). *Petru-*, “quatre”, se retrouve dans le nom du PÉRIGORD (ancienne terre des *Petro-corii*, les “Quatre-Troupes”) comme dans l’appellation de la commune de PIERREMANDE (Aisne) (*Petro-mantala*, le lieu des “Quatre-Routes”) (Nègre, 1990, 155 et 142). *Sexta-*, “sept”, se reconnaîtrait dans SATHONAY, localité du Rhône (*Sathenay*, en 1150), à 7 bornes de Lyon (Taverdet, 1986a, 61). *Vocontos*, “vingt”, aurait formé l’ethnonyme des VOCONCES (les “Vingt” clans réunis), et on le reconnaîtrait à l’origine de noms de localités comme VIANGES et VONGES (*Voguntias*, en 722), en Côte-d’Or, établies à la “vingtième” borne (Taverdet, 1976, 66), etc.

Il est à noter que le français conserve probablement dans sa façon de compter une ancienne habitude gauloise: notre système, fondé sur le décimal, comprend un “corps étranger” manifeste: *quatre-vingt(s)* (Maniet, 1963, 198-199; Hamon, 1992, 16). Si le nombre remonte à des unités de cardinaux latins (Walter, 1988, 37 à rectifier), il garde l’ancienne manière gauloise de compter par 20, tout à fait inconnue de la langue latine, mais répandue dans les parlers celtiques (le breton procède toujours ainsi) (Gourvil, 1952, 15 et 87). Au XVIIe siècle, on comptait encore en français par *trois-vingts* ou *six-vingts*. Dans *L’Avare* de Molière (II, 5), Frosine, faisant croire à Harpagon qu’il se porte à merveille et vivra longtemps, lui déclare: “Vous passerez les six-vingts” : comprenons les cent vingt ans. À part pour *quatre-vingt(s)*, cette numérotation vicésimale a disparu; nous en retrouvons cependant une dernière trace dans le nom de l’hôpital parisien des *Quinze-vingts*, hospice institué par saint Louis pour les aveugles, et abritant aujourd’hui des services d’ophtalmologie. L’appellation rappelle que l’établissement avait une capacité d’accueil de 300 places (15 fois 20).

4.3.3. Du troc à la monnaie

• *Les échanges commerciaux*

Les transactions de commerce ont dû longtemps s’effectuer par l’échange direct de marchandises contre d’autres marchandises: le système du TROC. Le verbe TROQUER (d’où provient le nom de TROC) est attesté en français sous la forme *troquier* vers 1280 (à relier au latin médiéval *trocare*, connu en 1257); il est déclaré “d’origine inconnue”, “incertaine”, ou peut-être onomatopéique (Bloch et von Wartburg, 1975, 653; Dauzat, Dubois, Mitterand, 1994, 786; Rey, 1992, 2177; Quemada, XVI, 1994, 677). Selon le linguiste Ernst Gamillscheg, ce pourrait être un mot issu de la langue gauloise; pour Jean Mathieu-Rosay, aussi, *trocare* “doit être d’origine gauloise” (Gamillscheg, 1969, 871; Mathieu-Rosay, 1985, 517). On aurait affaire à un radical celtique **trouk-*, à relier à l’espagnol *trocar* (connu vers 1330) et à l’ancien provençal *trucar* (attesté début XVe siècle). Mais d’où viendrait ce thème linguistique celtique? Des anthroponymes gaulois *Troccius/Troccus*, *Troucetis/Troucillus* sont attestés dans des inscriptions antiques (Evans, 1967, 380-382; Billy, 1993, 148-149); cependant le rapport avec l’idée de “troc” n’est pas établi. On en reste donc au stade de l’hypothèse…

Un autre mot français garde, de façon beaucoup plus sûre, le souvenir des anciennes pratiques gauloises du commerce: notre verbe CHANGER, auquel on doit associer le nom de CHANGE. CHANGE est issu d’un bas-latin *cambium*, “échange”, lui-même emprunté à un gaulois *cambion* (attesté dans le texte de la *Tablette de Chamalières* découverte en 1971, au sens supposé de “changement”) (Lejeune et Marichal, 1976-1977, 159; Fleuriot, 1976-1977, 186; Lambert, 2003, 159). On le relie au breton *kemm*,

Scène de compte (Arlon, Belgique) (Espérandieu, V, 1913, 228).

D'abord limitées au TROC, les transactions commerciales en Gaule vont prendre la monnaie pour intermédiaire. Le mot de CHANGE (gaulois *cambion*) se verra ainsi lié aux opérations de compte.



"échange" et à l'irlandais ancien *cimb*, "tribut" (Lambert, 2003, 194). CHANGER provient d'une forme *cambiare* également transmise par le bas-latin; elle remonte très probablement à un radical celtique issu d'un thème **kamb-*, "tourner", "changer", bien connu des linguistes (Pokorny, 1959, 918; Degavre, 1998, 129). La relation de CHANGE et de CHANGER à un sens économique est attestée depuis que ces mots sont apparus en français. CHANGER signifie en 1155 "remplacer quelque chose par une autre chose de même nature", "changer les monnaies en cours contre des valeurs équivalentes" ; et en 1165-1170, "troquer". CHANGE est employé en 1160 avec la signification de "troc, échange" (Imbs, V, 1977, 506 et 502). Ces mêmes acceptions se retrouvent dans la notion moderne de CHANGE (désignant une opération de conversion d'une monnaie), d'où nos expressions d'*agent de* CHANGE et de *bureau de* CHANGE, auxquelles on associera l'espagnol *cambio* et l'italien *cambio* (ce dernier ayant fait naître le terme *cambiste*), qui se rattachent pareillement à l'ancien terme celtique.

Il faut bien sûr se demander si la signification économique perçue dans les mots médiévaux et modernes existait déjà dans la langue gauloise. Le *Glossaire de Vienne* (ou *Glossaire d'Endlicher*, qui offre un mini-lexique de mots gaulois, sans doute recueillis plusieurs siècles après notre ère sur la base de documents plus anciens) nous offre une réponse positive: *cambiare* y est en effet traduit par *rem pro re dare*, "donner une chose pour une autre" (Lambert, 2003, 206). C'est le sens même d'"échanger, troquer". Nous pouvons donc considérer le mot CHANGER (ou CHANGE) comme un terme emprunté au "vocabulaire commercial" gaulois (Rey, 1992, 387).

• *Le monnayage*

On a examiné dans l'étude des "Arts et Techniques" (partie "Travail des Métaux") le thème celtique *arganto-*, "argent", qui se retrouve dans des noms de localités : parfois, probablement, sites de rivières aux eaux argentées ou localités aux terres blanchâtres ou brillantes ; parfois aussi, sans doute, lieux de gîtes métallifères. Nous envisagerons ici, pour certains noms de la série, un rapport à la monnaie.

Les monnaies gauloises anciennes furent fabriquées en or, ce qui réservait certainement leur usage à des rois et à de grands aristocrates, une utilisation pour le commerce courant étant exclue : elles étaient des signes de richesse affichés, de puissance ostentatoire (Gruel, dans Le Bihan, 1986, 148). L'usage monétaire économique ne va vraiment se répandre en Gaule qu'avec la conception des monnaies d'argent : "Les monnaies d'or frappées par les Gaulois ne servaient pas aux échanges commerciaux. Comme les bijoux en or, elles ajoutaient au prestige des princes et des rois [...] ; pour le commerce, on utilisait les monnaies d'argent", souligne clairement Béatrice Cauuet, qui a axé ses recherches sur l'or et des mines d'or gauloises (1998, 21) ; Brigitte Fischer, spécialiste des monnaies gauloises, écrit aussi : "C'est seulement avec l'apparition de l'argent pour la fabrication des pièces que l'utilisation du monnayage commencera à se répandre" (Fischer, 1994, 4).

L'importance de ce métal dans la monétarisation de l'économie nous est montrée par des termes qu'on relève inscrits sur des monnaies gauloises : *Argantoda(nos)* (pièces des Lexoviens, Suessions, Médiomatriques) et *Argantocometerecus* (Colbert de Beaulieu, 1960, 121-124 ; Lejeune, 1985, 274 ; Gruel, 1989, 136-137 ; Colbert de Beaulieu et Fischer, 1998, 191 et 406-409) ; on y associera le nom d'*Argantomaterecus*, attesté dans une inscription sur pierre à Verceil (Italie) (ancien territoire celtique) (Lejeune, 1988, 31 et 33). De l'avis unanime des spécialistes, ce sont les titres gaulois de magistrats qui étaient chargés de l'administration financière de la Cité, responsables de la fabrication monétaire ou de la gestion de sommes d'argent (mêmes réf.) : ceux qu'on pourrait appeler précisément des "argentiers". Le thème gaulois *arganto-* peut donc nous renvoyer (outre au métal d'"argent") à la monnaie.

L'introduction de la monnaie dans le commerce courant (au IIe siècle av. J.-C.), ouvrant la voie d'une "économie de marché" moderne, a certainement représenté une révolution : moyen commode d'acquérir des marchandises, se substituant à l'ancienne pratique du TROC (Éluère, 1987, 196 ; Gruel, 1989, 82). Les places de marché où la monnaie venait à être employée pour les transactions – elle le sera de plus en plus – donnaient le "reflet du dynamisme commercial de la cité" (Gruel, 1989, 69). On peut imaginer qu'elles ont tenu dans leur appellation à se dénommer "Marché-de-l'Argent" ("L'attribution d'un nom à une ville [...] [est] un acte [...] chargé de signification, directe, symbolique, idéologique [...], qui fait de ce nom une sorte de drapeau, ou de blason onomastique.") (Bedon, 1999, 239).

Parmi ces localités, on pourrait compter ARGENTON, dans le Lot-et-Garonne (*Argentem*, en 1289) ; ARGENTON, dans la Mayenne ; ARGENTRÉ, dans la Mayenne (*Argentrato*, au IXe s.) ; ARGENTRÉ-du-Plessis, dans l'Ille-et-Vilaine (Nègre, 1990, 192 et 196) ; et ARGENTAN, dans l'Orne (*Argentomum*, vers 1070), qui développa un vicus "au carrefour de nombreuses voies anciennes" (Bernouis, 1999, 78-79). Sur la commune d'Allonnes, dans la Sarthe (tout près du Mans), existe un lieu-dit ARGENTON (*Argentoem*, en 1296-1303). Roger Verdier voit dans cet établissement gaulois puis gallo-

romain le "marché à l'argent, la banque" : "lieu de passage, de transit", devenu (outre un centre religieux) un "centre financier" (Verdier, 1975-1976, 26). Pierre Térouanne (1986) met aussi en avant la "vocation monétaire d'Allonnes". On y a retrouvé plusieurs centaines de monnaies gauloises provenant de 24 peuples différents, ce qui prouve l'existence de relations routières développées depuis ce lieu. Enfin, nous avons vu qu'ARGENTON-sur-Creuse, dans l'Indre (*Argantomago*, au IVe siècle), représenta une importante place de commerce des Bituriges. Les fouilles archéologiques en ont révélé l'importance à l'époque gallo-romaine. Une série de boutiques de marchands du Ier-IIe siècle a été découverte. Et "plus de deux mille monnaies ont été recueillies sur le site d'*Argentomagus*" (Colin, 1998, 163).



Site gaulois d'*Argentomagus*/ARGENTON-sur-Creuse.
Le nom de la localité pourrait être en rapport avec l'activité monétaire du commerce, en raison de l'emploi ancien des monnaies d'argent.

CONCLUSION
au tome II
LA GAULE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'analyse du substrat appliquée au domaine économique vient rendre compte de secteurs de développement très variés : l'agriculture, l'élevage, la production des métaux, les différents métiers du bois (particulièrement actifs, CHARPENTERIE, CHARRONNERIE, BOISSELLERIE, et TONNELLERIE ayant révélé des noms d'origine gauloise), les artisanats de l'osier, l'industrie des tissus et vêtements... Professeur de civilisation romaine, Yann Le Bohec souligne que "l'économie de la Gaule se caractérisait par [...] sa diversité [...]. La richesse [...] concernait tous les domaines, l'agriculture, l'artisanat et le commerce" (2001, 128-129). Nous voyons qu'à cette diversité de l'économie gauloise correspond la diversité des traces que la langue gauloise a laissées dans le français (ces souvenirs se trouvant à la fois dans des noms de lieux, parfois de personnes, dans des mots du français standard et des termes dialectaux, très richement représentés).

Remarquons pour tout ce domaine économique que ce n'est certainement pas le hasard qui a gardé les mots. On s'aperçoit dans l'Histoire des civilisations que les techniques exportées, et transmises de génération en génération, l'ont souvent été avec les noms qui les désignaient. À invention ou spécialité gauloise, termes issus du gaulois. Citons, parmi ces noms que nous avons étudiés, les CHARIOTS et les BENNES ; les BERCEAUX ; les SAIES et les BRAIES ; l'ÉTAMAGE, le SÉRANÇAGE ; aussi le MARNAGE ; les RUCHES d'écorces tressées ; les TARIÈRES à mèche, les GOUGES, les SOCS de fer et les VOUGES ; les JANTES des roues, les gros chenets appelés LANDIERS ; les TAMIS, les TONNEAUX et jusqu'à la LIEUE gauloise. Beaucoup de ces techniques ou de ces savoirs correspondent à des innovations ou à des perfectionnements gaulois, aux dires des écrivains gréco-latins et des remarques des historiens. Enfouis dans la mémoire endormie des mots, se sont ainsi gardés les savoirs du passé : la transmission de l'objet s'est doublée de la transmission du nom, l'héritage technologique représentant aussi un héritage linguistique.

L'étude du substrat gaulois économique a mis également en valeur le développement important des voies de communication (transports fluviaux et aménagements routiers), et l'essor des échanges : des traces linguistiques bien affirmées nous restent en français des activités de commerce de la Gaule et des réseaux de transports mis en place pour les faciliter (indices révélateurs dans le vocabulaire, marques larges dans la toponymie). Le cloisonnement des peuples gaulois, abrités chacun dans son territoire, prompts chacun à préserver son intégrité, n'a pas empêché ces secteurs de croître de manière importante.

Le développement des courants commerciaux a accompagné l'essor des activités économiques (productions agricoles et artisanales). Karl Ferdinand Werner, qui dénonce

à juste titre la faiblesse gauloise dans l'organisation politique, les carences sociales, les insuffisances militaires graves, souligne la force économique de la Gaule : "L'impression générale est celle d'un pays dont la richesse naturelle est très bien mise à profit par une population intelligente et laborieuse, qui crée un équipement souvent supérieur à celui des Romains" (1984, 168). Il est remarquable que cette "formidable expansion économique de la société gauloise" (Malrain et autres auteurs, 2002, 214) se soit inscrite dans la langue : de façon tout à fait anachronique, au-delà des siècles, des vicissitudes historiques et linguistiques, nos noms et nos mots en sont l'écho.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
(ouvrages et articles cités)

ABRÉVIATIONS

AAN: *L'Archéologue/Archéologie nouvelle*
AB: *Annales de Bourgogne*
ABDO: Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique
ABELL: Association Bourguignonne d'Études Linguistiques et Littéraires
AÉC: Amis des Études Celtiques
AFÉAF: Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer
AIBL: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
ALUB: *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*
ALUF: *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*
BSAHO: *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*
BSAP: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*
BSLP: *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*
CAG: *Carte Archéologique de la Gaule*
CRDP: Centre Régional de Documentation Pédagogique
NRO: *Nouvelle Revue d'Onomastique*
R: *Romania*
RA: *Revue Archéologique*
RAE: *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*
RAP: *Revue Archéologique de Picardie*
RC: *Revue Celtique*
RÉA: *Revue des Études Anciennes*
RÉL: *Revue des Études Latines*
RIO: *Revue Internationale d'Onomastique*
RLR: *Revue des Langues Romanes*
RLRO: *Revue de Linguistique Romane*
SBÉC: Société Belge d'Études Celtiques
SFO: Société Française d'Onomastique
TAL: *Travaux d'Archéologie Limousine*
VR: *Vox Romanica*
ZCP: *Zeitschrift für celtische Philologie*.

ABALAIN Hervé, *Les Noms de lieux bretons*, Jean-Paul Gisserot, Paris, 2000.

AGACHE Roger, *La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 1978.

AJOT José, et autres auteurs, « *Nemetodorum, Nemptodoro, Nanturra*, Nanterre », *Société d'Histoire de Nanterre*, 14, 1994.

ALBENQUE Alexandre, *Les Rutènes, Études d'Histoire, d'Archéologie et de Toponymie Gallo-Romaines*, Picard, Paris, 1948.

ANDRÉ Jacques, « Nouveautés lexicales dans le texte de l'Édit de Dioclétien », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, 50/2, Klincksieck, Paris, 1976, p. 198-205.

ANDRÉ Jacques, « Noms de Plantes gaulois ou prétendus gaulois dans les textes grecs et latins », *ÉC*, 22, C.N.R.S., Paris, 1985, p. 179-198.

ARBOGAST Rose-Marie, MÉNIEL Patrice et YVINEC Jean-Hervé, *Une Histoire de l'Élevage, Les animaux et l'archéologie*, Errance, Paris, 1987.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d'(et DOTTIN Georges), *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et les noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, E. Thorin, Paris, 1890.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', *Les Noms gaulois chez César et Hirtius, De Bello Gallico*, É. Bouillon, Paris, 1891.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', « Chronique », *RC*, 24, É. Bouillon, Paris, 1903, p. 212-213 [sur le nom de *Tarodunum* et du *Tardenois*].

ARCHÉOLOGUE (L')/ARCHÉOLOGIE NOUVELLE, « Chronique des Gaules », « Cocorico ! », 22, juin 1996, p. 52-53.

ARMAND-CALLIAT Louis, *Le Chalonnais gallo-romain*, Société d'Histoire et d'Archéologie, Chalon-sur-Saône, 1937.

ARNOULD Charles, « **Mantalomagos* », *RIO*, 22e année, SFO, éd. d'Artrey, Paris, 1970, p. 221-236 et 241-255.

ARNOULD Charles, « De *Petromantalum* à *Montjoie* », *RIO*, 23e année, SFO, éd. d'Artrey, Paris, 1971, p. 1-16 et p. 81-104.

ASTOR Jacques, *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France*, Éd. du Beffroi, Millau, 2002.

AUDIN Pierre, « Le Réseau routier de la Touraine antique (bilan actuel de la question) », dans: *Les Voies anciennes en Gaule et dans le Monde romain occidental*, Actes du Colloque, éd. par R. Chevallier, *Caesarodunum* 18, Tours, 1983, p. 113-155.

AUDIN Pierre, « Pré-inventaire des objets en bois de la Gaule romaine », dans *Le Bois et la Forêt en Gaule*, *Caesarodunum*, 21, Raymond CHEVALLIER éd., Errance, Paris, 1986, p. 39-71.

AUDOUZE Françoise et BUCHSENSCHUTZ Olivier, *Villes, Villages et Campagnes de l'Europe celtique*, Hachette, Paris, 1989.

AUGÉ Paul, *Larousse du XXe siècle*, Librairie Larousse, Paris, 1, 1928; 6, 1933.

BADER Françoise, « Les Noms des Aryens: Ethniques et Expansions », dans: *Langues indo-européennes*, C.N.R.S., Paris, 1994, p. 65-83 [sur les noms des peuples gaulois en rapport avec les migrations et les installations, p. 66, 74-75, 78].

BANÉAT Paul, « Étude sur les Voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine », *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 54, Rennes, 1928, p. 3-82.

BARBIER Guy, BLANC Nicole, COULON Gérard, GURY Françoise, PICHONNET Michèle, *La Vannerie à l'époque gallo-romaine*, Musée d'*Argentomagus*, Saint-Marcel (Indre), 1999.

BARRAL Philippe, *Toponymes et Microtoponymes du Mont Beuvray (Saône-et-Loire-Nièvre)*, ABDO, Dijon, 1988.

BARRAL Philippe, « Verdun-sur-le-Doubs, Le Petit Chauvort (71), Bourgogne – Voie gauloise et romaine », *AAN*, 49, août-sept. 2000, p. 75-76.

BARRIER Philippe, *La Mémoire des Fleuves de France*, Plon, Paris, 1989.

BARRUOL Guy, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule, Étude de Géographie historique*, De Boccard, Paris, 1975.

BARTHÉLÉMY Pierre, « En Lorraine, des archéologues explorent l'industrie celte du sel », *Le Monde*, 10 octobre 2003.

BAUDOT-LE TOUZ Florence, *La Formation de la Toponymie routière en Bourgogne*, Doctorat de Lettres Modernes, Université de Bourgogne, Dijon, 1998.

BAYARD Didier et MASSY Jean-Luc, *Amiens romain,* Samarobriva Ambianorum, RAP, Amiens, 1983.

BAYLON Christian et FABRE Paul, *Les Noms de Lieux et de Personnes*, Nathan, Paris, 1982.

BEAUREPAIRE François de, *La Toponymie de la Normandie, méthodes et applications*, Cahiers Léopold Delisle, 18, 1-2, 1969, Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie normandes, Nogent-sur-Marue, 1970.

BEAUREPAIRE François de, *Les Noms des Communes et anciennes Paroisses de la Seine-Maritime*, Picard, Paris, 1979.

BEAUREPAIRE François de, *Les Noms des Communes et anciennes Paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.

BEDON Robert, *Les Villes des trois Gaules, de César à Néron, dans leur contexte historique, territorial et politique*, Picard, Paris, 1999.

BEDON Robert, *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Picard, Paris, 2001.

BELLOGUET Roget Baron de, *Glossaire gaulois*, Maisonneuve, Paris, 1872.

BÉNARD Jacky, MANGIN Michel, GOGUEY René, ROUSSEL Louis, *Les Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, ALUB, 522, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

BÉRARD Géraldine, *CAG, Les Alpes-de-Haute-Provence*, AIBL, Paris, 1997.

BERNARDO STEMPEL Patrizia de, « Ptolemy's Celtic Italy and Ireland: a Linguistic Analysis », dans *Ptolemy, Towards a linguistic atlas of the earliest Celtic place-names of Europe*, éd. par David N. PARSONS et Patrick SIMS-WILLIAMS, University of Wales, Aberystwyth, 2000, 83-111.

BERNOUIS Philippe, *CAG, L'Orne*, AIBL, Paris, 1999.

BERTHOUD Léon, « Le nom de lieu *Mandres*, issu d'un gaulois *mantalon* », *Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes*, Autun, 1936, p. 101-102.

BERTHOUD L. et MATRUCHOT L., *Étude historique et étymologique des Noms de Lieux habités du Département de la Côte-d'Or*, V. Bordot, Semur; 1, *Période anté-romaine*, 1901; 2 et 3, *Période gallo-romaine*, 1902 et 1905.

BERTIN Danièle et GUILLAUMET Jean-Paul, *Bibracte (Saône-et-Loire), Une ville gauloise sur le mont Beuvray*, Guide archéologique de la France, Imprimerie nationale, Paris, 1987.

BERTIN Danièle et GUILLAUMET Jean-Paul, *Bibracte*, Éd. Ouest-France, Rennes, Caisse Nationale des Monuments historiques et des Sites, Paris, 1991.

BERTIN Dominique, « Introduction à une Étude de l'époque gallo-romaine en Basse-Normandie: carte de répartition des voies et des sites de Basse-Normandie », *Annales de Normandie*, 25e année, Caen, 1975, p. 67-74.

BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *CAG, La Haute-Savoie*, AIBL, Paris, 1999.

BESSAT Hubert et GERMI Claudette, *Les Mots de la Montagne autour du Mont-Blanc*, Ellug, Université Stendhal, Grenoble, 1991.

BESZARD Lucien, *Étude sur l'origine des Noms de Lieux habités du Maine*, Champion, Paris, 1910.

BIGEARD Hélène, *CAG, La Nièvre*, AIBL, Paris, 1996.

BILLY Pierre-Henri, *Origine des Noms des Villes et des Villages de France*, François Beauval diff., Éd. Famot, Genève, 1981.

BILLY Pierre-Henri, « La Descendance de bas-latin **cumdomus* en *(Gallo)romania* », dans: *L'Onomastique, témoin des Langues disparues*, Gérard TAVERDET éd., Actes du Colloque d'Onomastique romane de Dijon, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1982, p. 61-68.

BILLY Pierre-Henri, « Noms de défrichemeut d'origine romane: **artica*, **bodica*, **carrica*, **marrica* », *L'Onomastique témoin de l'activité humaine*, Colloque du Creusot (30 mai-2 juin 1984), ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985, p. 19-29.

BILLY Pierre-Henri, « Le Toponyme Chambon », *Mélanges d'Onomastique, Linguistique et Philologie offerts à Monsieur Raymond Sindou*, t. 1, Questions d'Onomastique et de Substrat, 1986, p. 46-50.

BILLY Pierre-Henri, *Thesaurus Linguae Gallicae*, Olms-Weidmann, Hildesheim, 1993.

BILLY Pierre-Henri, Compte rendu de l'étude de Stéphane GENDRON *Les noms de lieux du plateau de Sainte-Maure et du pays de Ligueil*, *NRO*, 23-24, SFO, Paris, 1994, p. 267-268 [sur le toponyme *Argenson*, « lieu de la mine d'argent »].

BILLY Pierre-Henri, *Atlas Linguae Gallicae*, Olms-Weidmann, Hildesheim, 1995.

BILLY Pierre-Henri, « Toponymie et Archéologie: essai méthodologique sur la Basse-Auvergne », *NRO*, n° 27-28, SFO, Paris, 1996a, p. 147-168.

BILLY Pierre-Henri, « Comptes rendus », *NRO*, n° 27-28, SFO, Paris, 1996b, p. 249-250 [sur l'origine du nom de lieu *Réaumur*].

BILLY Pierre-Henri, « Compte rendu du livre de Marianne MULON, *Noms de Lieux d'Île-de-France, Introduction à la Toponymie* », *NRO*, 29-30, SFO, Paris, 1997, p. 316-320.

BILLY Pierre-Henri, « Les Limites territoriales dans la toponymie de la France », *NRO*, 31-32, SFO, Paris, 1998, p. 157-198.

BILLY Pierre-Henri, « Toponymie française et dialectologie gauloise », *NRO*, 35-36, SFO, Paris, 2000, p. 87-104.

BILLY Pierre-Henri, Compte rendu du livre de Kurt Baldinger, *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23...*, *NRO*, 37-38, SFO, Paris, 2001, p. 327-328.

BILLY Pierre-Henri et CHAMBON Jean-Pierre, « Pour la mise à jour du « *Thesaurus Galloromanicus* », un article d'essai: *Attegia* », *RLRO*, 54, Strasbourg, 1990, p. 61-75.

BIRKHAN Helmut, « Das gallische Namenselement **cassi-* und die germanisch-keltische Kontaktzone », dans: *Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie, Julius Pokorny zum 80. Geburstag gewidmet*, Innsbruck, 1967, p. 115-144.

BLACHE Jules, « Sites urbains et Rivières françaises », *Revue de Géographie de Lyon*, 34, Lyon, 1959, p. 17-55.

BLANC Nicole et GURY Françoise, « Techniques de Vannerie d'après les reliefs gallo-romains », *Tissage, Corderie, Vannerie*, 9e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, oct. 1988, A.P.D.C.A., Juan-les-Pins, 1989, p. 193-207.

BLIN Olivier, « Un Sanctuaire de *vicus*: Jouars-Pontchartrain (Yvelines) », dans: *Archéologie des Sanctuaires en Gaule romaine*, William VAN ANDRINGA éd., Centre Jean-Palerne, Mémoires, 22, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000, p. 91-117.

BLOCH Oscar et WARTBURG Walther von, *Dictionnaire étymologique de la Langue française*, 6e éd., P.U.F., Paris, 1975.

BÖGLI Hans, *La Suisse à l'époque romaine*, Société anonyme Chocolat Tobler, Berne, s. d. (1977?).

BÖGLI Hans, *Aventicum, La Ville romaine et le Musée*, Guides archéologiques de la Suisse, 19, *Pro Aventico*, Avenches, 1984.

BOISGONTIER Jacques, *Dictionnaire du français régional des Pays Aquitains*, Bonneton, Paris, 1991.

BONNARD Louis, *La Navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Picard, Paris, 1913.

BOSSARD Maurice et CHAVAN Jean-Pierre, *Nos Lieux-dits, Toponymie romande*, Payot, Lausanne, 1990.

BOUCHER François, *Histoire du Costume en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, Flammarion, Paris, 1965.

BOUDET Richard, *Rituels celtes d'Aquitaine*, Errance, Paris, 1996.

BOURDU Robert, *L'If*, Actes Sud, Paris, 1997.

BOUSSARD Jacques, *Carte archéologique de la Gaule romaine, Indre-et-Loire*, C.N.R.S., Paris, 1960.

BOUTHIER Alain, « Les Métaux », dans: *L'Yonne et son Passé, Trente ans d'Archéologie*, Comité départemental de la Recherche Archéologique de l'Yonne et Comité régional de la Recherche Archéologique de Bourgogne, 1990, p. 194-195.

BOUVET Jean-Philippe (sous la dir. de), *CAG, La Sarthe*, AIBL, Paris, 2001.

BOY Michel, « Les Limites des Cités des Vellaves, Arvernes et Ségusiaves et la toponymie », *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques du Livradois-Forez*, Ambert, 1988, p. 11.

BOYER Roland, *Les Noms de Lieux de la Région du Mont-Blanc*, nouv. éd., Les Houches, 1987.

BRAUDEL Fernand, *L'Identité de la France, Espace et Histoire*, Arthaud-Flammarion, Paris, 1986.

BROCHARD Philippe et LALLEMAND Évelyne, *La Vie quotidienne des Gaulois*, Hachette, Paris, 1984.

BROISE Pierre, « Tracé et fonction d'une voie romaine transalpine, section de Genève à Alberville », dans: *Actes du Colloque international sur les Cols des Alpes, Antiquité et Moyen Âge*, Bourg-en-Bresse, 1969, Raymond CHEVALLIER éd., CRDP, Orléans, 1971, p. 87-98.

BROSSE Jacques, *Les Arbres de France, Histoire et Légendes*, rééd., C. de Bartillat, s. l., 1990.

BRUCKER Charles, *L'Étymologie*, « Que sais-je? », P.U.F., Paris, 1988.

BRUN Patrice, *Princes et Princesses de la Celtique, Le premier Âge du Fer (850-450 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987.

BRUNAUX Jean-Louis, « Les Guerriers à la table des dieux. Les fragments de Poseidonios dans les Deipnosophistes d'Athénée. Quelles manières de table pour les Gaulois? », dans *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, actes du XXVe colloque international de l'AFÉAF, Charleville-Mézières 24-27 mai 2001, éd. par Patrice MÉNIEL et Bernard LAMBOT, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 16, Reims, 2002, p. 273-284.

BRUNAUX Jean-Louis et LAMBOT Bernard, *Guerre et Armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987.

BRUNEL Clovis, « La Berle dans les noms de lieu français », *Bibliothèque de L'École des Chartes*, 107, 1947-1948, Didier, Paris, 1949, p. 193-204.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, *Structures d'Habitats et Fortifications de l'Âge du Fer en France septentrionale*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 18, Paris, 1984.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, « Les Maisons des Gaulois », dans *Un Village gaulois au temps d'Astérix*, Musée en Herbe, Paris, 1985, p. 18-19.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, GUILLAUMET Jean-Paul et RALSTON Ian (sous la dir. de), *Les Remparts de Bibracte, Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*, Coll. Bibracte 3, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 1999.

BUISSON André, *CAG, L'Ain*, AIBL, Paris, 1990.

BUISSON André et PELLETIER André, « Les Voies romaines autour de Lyon, essai de synthèse », dans: *Les Voies anciennes en Gaule et dans le Monde romain occidental*, éd. par Raymond CHEVALLIER, Actes du Colloque de 1982, *Caesarodunum*, 18, Tours, 1983, p. 157-166.

BULLIOT Jacques-Gabriel, « La Foire de Bibracte », *Mémoires de la Société Éduenne*, 7, 1878, p. 1-104.

BULLIOT Jacques-Gabriel, Séance du 5 avril 1894, *Mémoires de la Société Éduenne*, 22, Autun, 1894, p. 425-426 [hipposandales découvertes à Époigny, Saône-et-Loire].

CAMBON Chantal et autres auteurs, *CAG, Le Tarn*, AIBL, Paris, 1995.

CAMPANILE Enrico, « Lat. *torques*, ant. irl. *torc*, cimr. *torch* », *Studi di Linguistica e fililogia Charisteria Victori Pisani Oblata*, 2, Giancarlo BOLOGNESI e Ciro SANTORO éd., Congedo, Galatina, 1992, p. 139-146.

CARCOPINO Jérôme, *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*, L'Artisan du Livre, Paris, 1957.

CARCOPINO Jérôme, *Les Étapes de l'Impérialisme romain*, Hachette, Paris, 1961.

CARNOY Albert, *Origines des Noms des Communes de Belgique, y compris les noms des rivières et principaux hameaux*, Éd. Universitas, Louvain, 1948 (A/J) et 1949 (K/Z), Belgique.

CARNOY Albert, *Dictionnaire étymologique du proto-indo-européen*, Bibliothèque du Muséon, 39, Université de Louvain, 1955.

CAUUET Béatrice, *Les Mines d'or du Limousin*, Association Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges, 1994a.

CAUUET Béatrice, « Les Mines d'or des *Lemovices* », *Archéologia*, n° 306, nov. 1994b, p. 16-25.

CAUUET Béatrice, « L'Art des mines et la quête de l'or à l'âge du Fer en Gaule », conférence du 2 déc. 1997, compte rendu par Jean PIEUCHOT, AÉC, *Bulletin de liaison* n° 18, fév.-mars 1998, p. 15-21.

JULES CÉSAR, *Guerre des Gaules*, trad. Léopold-Albert Constans, Les Belles Lettres, Paris, t. 1 (livres I-IV), 1955; t. 2 (livres V-VIII), 1959.

JULES CÉSAR, *La Guerre des Gaules*, trad. Maurice Rat, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.

CHAMBON Jean-Pierre, « Observations sur quelques noms de lieux de la Haute-Saône », *RLR*, 83, 1978, p. 163-171 [sur *broga*, « frontière », « limite », p. 164-165].

CHAMBON Jean-Pierre, « Les Limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie: pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antique », dans: *Mélanges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique, offerts à Gérard Taverdet*, textes réunis par Jean FOYARD et Philippe MONNERET, ABELL, Dijon, 2001, vol. 1, p. 77-118.

CHAMBON Jean-Pierre et GREUB Yan, « Données nouvelles pour la linguistique gallo-romane: les légendes monétaires mérovingiennes », *BSLP*, 95/1, Paris, 2000, p. 147-182.

CHAST Michel et VOY Henry, *Le Livre de l'amateur de fromages*, Robert Laffont, Paris, 1984.

CHAUNU Pierre, *L'Obscure Mémoire de la France, De la première pierre à l'an mille*, Perrin, Paris, 1988.

CHAURAND Jacques, « Le Lexique régional des fourrages et des plantes fourragères dans la Thiérache, le Laonnois et le nord du Soissonnais », *Le Français Moderne*, 38e année, n° 2, avril 1970, p. 131 et suiv.

CHAURAND Jacques, « Apports et enseignements de l'indicateur routier de Macquenoise », *NRO*, 19-20, SFO, Paris, 1992, p. 33-51.

CHAURAND Jacques et LEBÈGUE Maurice, *Noms de Lieux de Picardie*, Bonneton, Paris, 2000.

CHÉNON Émile, *Les Voies romaines du Berry*, Sirey, Paris, 1922.

CHERPILLOD André, *Dictionnaire étymologique des Noms d'hommes et de dieux*, Masson, Paris, 1988.

CHEVALLIER Raymond, *Les Voies romaines*, Armand Colin, Paris, 1972.

CHEVALLIER Raymond (éd.), *Le Vicus gallo-romain*, Actes du Colloque, *Caesarodunum*, 2e éd., Errance, Paris, 1986.

CHEVALLIER Raymond (éd.), *Les Mines et la Métallurgie en Gaule et dans les Provinces romaines*, Actes du Colloque des 26 et 27 avril 1986, *Caesarodunum*, 22, Errance, Paris, 1987.

CHEVALLIER Raymond, *Les Voies romaines*, Picard, Paris, 1997.

CHEVROT Jean-François et TROADEC Jacques, *CAG, Le Cher*, AIBL, Paris, 1992.

CHOSSENOT Michel, CHOSSENOT Daniel, NEISS Robert, « 250 Tombes à char en Champagne », *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 98, oct. 1985, p. 22-25.

CHOUQUET Gérard et AGACHE Roger, « La Voie dans le Paysage antique », dans: « Les Voies romaines en Gaule », *AAN*, 28, fév.-mars 1997, p. 16-22.

CLAVEL[-LÉVÊQUE] Monique, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, ALUB, 112, Les Belles Lettres, Paris, 1970.

CLAVEL-LÉVÊQUE Monique, LEMARCHAND Guy, LORCIN Marie-Thérèse, *Comprendre les Campagnes françaises, Précis d'Histoire rurale*, Éditions Sociales, Paris, 1983.

CLIQUET Dominique, *CAG, L'Eure*, AIBL, Paris, 1993.

COLBERT de BEAULIEU Jean-Baptiste, « Notes d'épigraphie monétaire gauloise (2) », *ÉC*, 9/1, Les Belles Lettres, Paris, 1960, p. 106-138.

COLBERT de BEAULIEU Jean-Baptiste et FISCHER Brigitte, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 4, *Les Légendes monétaires*, C.N.R.S., Paris, 1998.

COLETTE, *Mes Apprentissages*, Ferenczi, Paris, 1936.

COLIN Anne, *Chronologie des* Oppida *de la Gaule non méditerranéenne, Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, Documents d'Archéologie française, Maisons des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

COLIN Jean-Paul (sous la direction de), *Trésors des Parlers comtois*, Cêtre, Besançon, 1995.

COMPAN André, *Étude sur l'Origine des Noms des Communes dans les Alpes-Maritimes*, C.D.D.P., Nice, 1995.

COMPAN Michel, « Termes dialectaux gaulois dans la langue latine », dans: *6ème Colloque de langues dialectales (9 et 10 avr. 1983)*, organisé par le Comité National des Traditions monégasques, Cherici, Porello, Paulette éd., Académie des Langues Dialectales, Monaco, 1984, p. 59-68.

CORROCHER Jacques, PIBOULE Maurice et HILAIRE Monique, *CAG, L'Allier*, AIBL, Paris, 1989.

COUDART Anick et PION Patrick, *Archéologie de la France rurale, de la Préhistoire aux Temps modernes*, Belin, Paris, 1986.

COUDERC J.-M. et AUDIN Pierre, « Bilan de la Métallurgie antique en Touraine », dans: *Les Mines et la Métallurgie en Gaule et dans les Provinces romaines*, Actes du Colloque des 26 et 27 avril 1986, éd. par Raymond CHEVALLIER, *Caesarodunum*, 22, Errance, Paris, 1987, p. 237-251.

COUGNY Edmond, *Extraits des Auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, rééd., 1, Errance, Paris, 1986; 2 et 3, rééd. Errance, Paris, 1993.

COULON Gérard, *Les Gallo-Romains*, t. 1, *Les villes, les campagnes et les échanges*; t. 2, *Métiers, vie quotidienne et religion*, A. Colin, Paris, 1990.

COULON Gérard, *L'Enfant en Gaule romaine*, Errance, Paris, 1994.

COULON Gérard, *Argentomagus, Du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Errance, Paris, 1996.

COULON Gérard et HOLMGREN Jean, *CAG, L'Indre*, AIBL, Paris, 1992.

CRAVAYAT Paul, « Voies pré-romaines et toponymie celtique, **Longoretum* », dans: *Mélanges Paul Cravayat*, Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry, Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry, Bourges, 1969, p. 16-24.

CUNLIFFE Barry, *La Gaule et ses voisins, Le grand Commerce dans l'Antiquité*, Picard, Paris, 1993.

DAIRE Marie-Yvane, *Le Sel des Gaulois*, Errance, Paris, 2003.

DASSIÉ Jacques, « La grande lieue gauloise, identification de *Tamnum*, *Novioregum* et *Lamnum* », *Archéologia*, 343, mars 1998, p. 40-43.

DASSIÉ Jacques, « La grande lieue gauloise: approche méthodologique de la métrique des voies », *Gallia*, 56, C.N.R.S., Paris, 1999, p. 285-311.

DAUBRÉE A., « Aperçu historique sur l'exploitation des métaux dans la Gaule », *RA*, 17/1, Paris, 1868, p. 298-313.

DAUMAS Maurice, *Histoire générale des Techniques*, 1, *Des origines au XVe siècle*, P.U.F., rééd., 1996.

DAUZAT Albert, *Les Noms de Lieux, Origine et Évolution (Villes et villages, Pays, Cours d'eau, Montagnes, Lieux-dits)*, 5e éd., Delagrave, Paris, 1957.

DAUZAT Albert, *La Toponymie française*, nouv. éd. revue, Payot, Paris, 1960.

DAUZAT Albert, DESLANDES Gaston, ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des Noms de Rivières et de Montagnes en France*, Klincksieck, Paris, 1978.

DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTERAND Henri, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, nouv. éd., Larousse, Paris, 1994.

DAUZAT Albert et ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des Noms de Lieux en France*, 2e éd., Guénégaud, Paris, 1978.

DAVILLÉ C., *Répertoire archéologique du Département du Jura (période celtique, gallo-romaine et franque)*, Besançon, 1954.

DEBAL Jacques, *Les Gaulois en Orléanais*, BSAHO, n° hors-série, 1974.

DEBAL Jacques, *Cenabum Aurelianis Orléans*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1996.

DÉCHELETTE Joseph, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2, *Archéologie celtique ou protohistorique*, 3e partie, *Second Âge du Fer ou Époque de La Tène*, Picard, Paris, 1914.

DEGAVRE Jean, *Lexique gaulois, Recueil de mots attestés, transmis ou restitués et de leurs interprétations*, t. 1 et 2, Mémoires de la SBÉC, 9 et 10, Bruxelles, 1998.

DELACAMPAGNE Florence, *CAG, Le Calvados*, AIBL, Paris, 1990.

DELAMARRE Xavier, *Le Vocabulaire indo-européen, Lexique étymologique thématique*, Maisonneuve, Paris, 1984.

DELAMARRE Xavier, « Que reste-t-il du gaulois dans la langue française? », *AAN*, 59, avril-mai 2002, p. 6-9.

DELAMARRE Xavier, *Dictionnaire de la Langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, 2e éd. revue et augmentée, Errance, Paris, 2003.

DELMAIRE Roland (sous la dir. de), *CAG, Le Pas-de-Calais*, AIBL, Paris, 1994.

DELMAIRE Roland (sous la dir. de), *CAG, Le Nord*, AIBL, Paris, 1996.

DELOR Jean-Paul, *Au long des Voies romaines de l'Yonne*, Musée Saint-Germain, Auxerre, 1993.

DELOR Jean-Paul, *CAG, L'Yonne*, 89/1 et 89/2, AIBL, Paris, 2002.

DEONNA Waldemar, *De Télesphore au « moine bourru », Dieux, génies et démons encapuchonnés*, Latomus, 21, Bruxelles, 1955.

DEPECKER Loïc, *Les Mots des Régions de France*, Belin, Paris, 1992.

DEROY Louis et MULON Marianne, *Dictionnaire des Noms de Lieux*, Dict. Le Robert, Paris, 1992.

DESBAT Armand, « Un Bouchon de bois du Ier s. après J.-C. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine », *Gallia*, 48, C.N.R.S., Paris, 1991, p. 319-336.

DESBAT Armand, « Le Tonneau antique: questions techniques et problème d'origine », dans: *Techniques et Économie antiques et médiévales: Le temps de l'innovation*, Dimitri MEEKS et Dominique GARCIA éd., Errance, Paris, 1997, p. 113-129.

DESBORDES Jean-Michel, « Les Limites des *Lemovices* », *Aquitania*, 1, 1983, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 1984, p. 37-48.

DEYTS Simone, *Les Bois sculptés des Sources de la Seine*, 42e suppl. à Gallia, C.N.R.S., Paris, 1983.

DEYTS Simone, *Images des Dieux de la Gaule*, Errance, Paris, 1992.

DIEUDONNÉ Gérard, « La Technologie du Fer et les Métallurgistes celtes au deuxième Âge du Fer », dans: *Le Génie des Artisans celtes, Les arts du feu et du bois, Tisserands, Potiers et Orfèvres*, éd. par Venceslas KRUTA et Josette PIEUCHOT-BILLARDEY, Actes de la deuxième journée d'études, 8 mai 1999, AÉC, Paris, 2000, p. 37-56.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, trad. et ann. E. GROS et V. BOISSÉE, Firmin Didot, t. 10, Paris, 1870.

DOTTIN Georges, *Manuel pour servir à l'Étude de l'Antiquité celtique*, É. Champion, Paris, 1915.

DOTTIN Georges, *La Langue gauloise*, Klincksieck, Paris, 1920.

DUBUISSON Pierrette et BONIN Marcel, *Dictionnaire du français régional du Berry-Bourbonnais*, Bonneton, Paris, 1993.

DUBY Georges et WALLON Armand, *Histoire de la France rurale*, 1, *La Formation des campagnes françaises des origines au XIV ème siècle*, Seuil, Paris, 1975.

DUCH Gabriel-Alphonse, « Le Problème du tonneau, invention remarquable, très probablement gauloise (rutène) », *Actes du 93e Congrès national des Sociétés Savantes*, Tours, 1968, Bibliothèque Nationale, Paris, 1970, p. 47-64.

DUFOURNET Paul, « Deux Trouvailles archéologiques inédites à Seyssel (Haute-Savoie) et le problème de *Condate* », *Actes du 85ème Congrès national des Sociétés savantes*, Chambéry-Annecy, 1960, Imprimerie Nationale, Paris, 1962, p. 83-101.

DUFOURNET Paul, « Le Réseau routier gallo-romain de Vienne à Genève, et la position des stations d'*Etanna* et de *Condate*, principes de circulation et calcul des distances », *Actes du 89ème Congrès national des Sociétés savantes*, Lyon, 1964, Bibliothèque Nationale, Paris, 1965, p. 35-71.

DUFOURNET Paul, « Voie romaine de *Condate* (près Seyssel) à *Aquae* (Aix-les-Bains), Vestiges dans le Val de Fier (74 - Seyssel) », *La Revue Savoisienne*, Académie florimontane, Annecy, 1970, p. 21-37.

DUFOURNET Paul, « Le Carrefour fluvio-routier de Seyssel dans l'Antiquité », dans: *Actes du Colloque international sur les Cols des Alpes (Antiquité et Moyen-Âge)*, Bourg-en-Bresse, 1969, Raymond CHEVALLIER éd., CRDP, Orléans, 1971, p. 59-85.

DUFOURNET Paul, « Ponts et passages du Rhône, entre le Pas-de-l'Écluse et Yenne, et le réseau routier correspondant, dans l'Antiquité », *La Revue Savoisienne*, Académie florimontane, Annecy, 1973, p. 76-96.

DUFOURNET Paul, « Le dieu *Vintius* protecteur des Nautoniers à Seyssel (Ain et Haute-Savoie) », dans: Raymond CHEVALLIER éd., *Mélanges offerts à Roger Dion, Littérature gréco-romaine et Géographie historique*, Picard, Paris, 1974, p. 379-405.

DUGUET Jacques, *Noms de lieux des Charentes, Introduction à la Toponymie*, Bonneton, Paris, 1995.

DUMASY Françoise, « La Métallurgie du fer dans la Cité des *Bituriges Cubi* », dans: *La Sidérurgie ancienne de l'Est de la France dans son contexte européen, Archéologie et Archéométrie*, Actes du Colloque de Besançon, 10-13 novembre 1993, publiés par Michel MANGIN, ALUB, 536, Les Belles Lettres, Paris, 1994, p. 213-214.

DUSSOT Dominique, *CAG, La Creuse*, AIBL, Paris, 1989.

DUTILLEUX A., *Recherches sur les Routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise*, Versailles, 1881.

DUVAL Paul-Marie, *La Vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Hachette, Paris, 1952.

DUVAL Paul-Marie, *Paris antique, des Origines au troisième Siècle*, Hermann, Paris, 1961.

DUVAL Paul-Marie, « Chronique gallo-romaine », *RÉA*, 64, 1962, p. 331 [note sur le nom des *Silvanectes*, *Sulbanectes* ou *Ulbanectes*: problème de la chute du *s*-initial en gaulois].

DUVAL Paul-Marie, *Les Sources de l'Histoire de France des origines à la fin du XVe siècle*, 1, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, Picard, Paris, 1971.

DUVAL Paul-Marie, *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France (vers -225(?)/500)*, Association pour la publication d'une Histoire de Paris, Hachette, Paris, 1993.

DUVAL Paul-Marie et PINAULT Georges, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 3, *Les Calendriers (Coligny, Villards d'Héria)*, C.N.R.S., Paris, 1986.

EGLOFF Michel (sous la dir. de), *Histoire du Pays de Neuchâtel*, 1, *De la Préhistoire au Moyen-Âge*, Éd. Gilles Attinger, Hauterive, 1989.

EGLOFF Michel, « L'artisanat celtique d'après les trouvailles de La Tène », dans: *Les Celtes*, MOSCATI Sabatino éd., Bompiani, Milan, 1991, p. 369-371.

ÉLUÈRE Christiane, *L'Or des Celtes*, Bibliothèque des Arts, Paris, 1987.

ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, *Dictionnaire étymologique de la Langue latine*, 4e éd., Klincksieck, Paris, 1985.

ESCUDÉ-QUILLET Jean-Marie et MAISSANT Catherine, *CAG, L'Ariège*, AIBL, Paris, 1996.

ESPÉRANDIEU Émile, puis LANTIER Raymond (à partir de 1947), puis DUVAL Paul-Marie (1981), *Recueil général des Bas-Reliefs de la Gaule romaine*, t. 1, 1907 ; t. 2, 1908 ; t. 3, 1910 ; t. 4, 1911 ; t. 5, 1913 ; t. 6, 1915 ; t. 7, 1918 ; t. 8, 1922 ; t. 9, 1925 ; t. 10, 1928 ; t. 11, 1938, Imprimerie Nationale, Paris; t. 12, 1947 ; t. 13, 1949 ; t. 14, 1955 ; t. 15, 1966 ; t. 16, 1981, Presses Universitaires de France, Paris.

ÉTIENNE Robert, *Bordeaux antique*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1962.

EVANS D. Ellis, *Gaulish personal Names, a Study of some Continental Celtic Formations*, Clarendon Press, Oxford, 1967.

EYDOUX Henri-Paul, *La France antique*, Plon, Paris, 1962.

FABRE Paul, *L'Affluence hydronymique de la Rive droite du Rhône, Essai de micro-hydronymie*, Centre d'études occitanes, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1980.

FABRIÉ Dominique, *CAG, La Lozère*, AIBL, Paris, 1989.

FAGES Brieuc, *CAG, Le Lot-et-Garonne*, AIBL, Paris, 1995.

FALC'HUN François, *Les Noms de Lieux celtiques, troisième série, nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique*, Éditions Armoricaines, Plabennec, 1979.

FALC'HUN François, *Les Noms de Lieux celtiques, première série: vallées et plaines*, 2e éd., Slatkine, Genève-Paris, 1982.

FANAUD Louis, *Voies romaines et vieux Chemins en Bourbonnais*, Moulins, 1960.

FAURE-BRAC Odile, *CAG, La Haute-Saône*, AIBL, Paris, 2002.

FELLMANN Rudolf, *La Suisse gallo-romaine, Cinq siècles d'Histoire*, Payot, Lausanne, 1992.

FÉNIÉ Bénédicte et Jean-Jacques, *Toponymie gasconne*, Sud-Ouest Université, Bordeaux, 1992.

FÉNIÉ Bénédicte et Jean-Jacques, *Dictionnaire des Pays et Provinces de France*, Éd. Sud-Ouest, Rennes, 2000.

FERCOQ DU LESLAY Gérard, « Une spécialité gauloise: le bois », dans *Un Village gaulois au temps d'Astérix*, Musée en Herbe, Paris, 1985, p. 36-37.

FERDIÈRE Alain, « Un Quai romain découvert à Bourges », *Archéologia*, 132, juillet, 1979, p. 42-44.

FERDIÈRE Alain, *Les Campagnes en Gaule romaine*, t. 1, *Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J.-C.-486 ap. J.-C.)*, t. 2, *Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J-C.-486 ap. J.-C.)*, Errance, Paris, 1988.

FERDIÈRE Alain, « Gaulois et Gallo-Romains: techniques et outillages agricoles », dans: *Pour une Archéologie agraire*, sous la dir. de Jean GUILAINE, Armand Colin, 1991, p. 81-101.

FERDIÈRE Alain et ODE Benoît, « Aménagements de berges à Javols (Lozère) », dans *La Loire et les Fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines*, éd. par Robert BEDON et Alain MALISSARD, *Caesarodunum*, 23-24, Université de Limoges, 1999-2000, p. 87-99.

F.E.W. = *Französisches etymologisches Wörterbuch*, voir à WARTBURG Walther von.
FICHTL Stephan, *Les Gaulois du nord de la Gaule (150-20 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1994.
FICHTL Stephan, *La Ville celtique (Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.)*, Errance, Paris, 2000.
FISCHER Brigitte, « Les Débuts du monnayage en Gaule », AÉC, *Bulletin de liaison* n° 6, fév. 1994, p. 2-4.
FLEURIOT Léon, *Dictionnaire des Gloses en vieux-breton*, Klincksieck, Paris, 1964.
FLEURIOT Léon, « Notes de Philologie celtique », *ÉC*, 12/2, Les Belles Lettres, Paris, 1970-1971, p. 551-584 [dont « III. Breton ancien latinisé *bigrios* 'hommes vivant du produit des forêts', breton moderne *bigrian* 'braconner', français *bigre* 'garde forestier chargé de rechercher les essaims d'abeilles', irlandais moyen *bech* 'abeilles', etc. », p. 556-561].
FLEURIOT Léon, « Le vocabulaire de l'inscription gauloise de Chamalières », *ÉC*, 15/1, Les Belles Lettres, Paris, 1976-1977, p. 173-190.
FLEURIOT Léon, « Brittonique et gaulois durant les premiers siècles de notre ère », dans: *Étrennes de Septantaine, travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune par un groupe de ses élèves*, Klincksieck, Paris, 1978, p. 75-83.
FLEURIOT Léon, *Les Origines de la Bretagne*, Payot, Paris, 1980.
FLEURIOT Léon, « Du gaulois au breton ancien en Armorique », *Société archéologique du Finistère*, 109, Quimper, 1981, p. 165-194.
FLOBERT Pierre, « L'apport lexical du gaulois au français: questions de méthode », daus: *Nomina Rerum, Hommage à Jacqueline Manessy-Guitton*, L.A.M.A., 13, Université de Nice Sophia-Antipolis, Centre de Recherches comparatives sur les Langues de la Méditerranée ancienne, 1994, p. 201-208.
FLOBERT Picrre, Compte rendu du livre de Pierre-Henri BILLY *Thesaurus Linguae Gallicae*, *BSLP*, 90/2, Klincksieck, Paris, 1995, p. 263-265.
FLOBERT Pierre, « Bibliographie », Compte rendu du livre de Pierre-Yves LAMBERT, *La Langue gauloise*, *ÉC*, 31, 1995, C.N.R.S., Paris, 1996, p. 266-269.
FLUTRE Louis-Fernand, *Recherches sur les Éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, Annales de l'Université de Lyon, Les Belles Lettres, Paris, 1957.
FRANCE-LANORD Albert, « La Fabrication des épées de fer gauloises », *Revue d'Histoire de la Sidérurgie*, 5, 5, Nancy, 1964, p. 315-327.
FRÉMY Dominique et Michèle, *Quid*, Robert Laffont, Paris, 1997.
GAGNEUX-GRANADE Marguerite, « Seaux à cerclages de bronze: pourquoi l'if? », *Instrumentum*, 17, juin 2003a, p. 22-23.
GAGNEUX-GRANADE Marguerite, « L'Origine du tonneau », *Instrumentum*, 18, déc. 2003b, p. 23-24.
GAGNY Anita, *Dictionnaire du français régional de Savoie (Savoie, Haute-Savoie)*, Bonneton, Paris, 1993.
GAILLARD Hervé, *CAG, La Dordogne*, AIBL, Paris, 1997.
GALEY Bernard C., *L'Étymo-jolie, Origines surprenantes des mots de tous les jours*, Tallandier, Paris, 1991.
GALLAY Gretel et HUBER Béatrice, « Nouveaux objets de l'Âge du Bronze et du Fer provenant de la Saône », *RAE*, 23, Dijon, 1972, p. 295-329 [sur les chenets gaulois en fer à têtes de bovidés, p. 313-327].
GALLIOU Patrick, « Mines et métaux de l'Ouest de la France », dans: *Mines et Fonderies antiques de la Gaule*, Table ronde du C.N.R.S., nov. 1980, C.N.R.S., Paris, 1982, p. 21-32.
GALLIOU Patrick, *L'Armorique romaine*, Les Bibliophiles de Bretagne, Braspars, 1984.
GALTIER Jean, « Celtes de Franconie et Celtes du Massif Central », *RIO*, SFO, Paris, 1970, p. 99-120.
GAMILLSCHEG Ernst, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, nouv. éd., C. Winter, Heidelberg, 1969.
GANET Isabelle, *CAG, Les Hautes-Alpes*, AIBL, Paris, 1995.
GAUTHIER Pierre, *Noms de Lieux du Poitou, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1996.
GAVET Philippe, « Schéma d'une économie primaire, Les voies économiques », *Caesarodunum*, 12, éd. par Raymond CHEVALLIER, Université de Tours, 1977, p. 69-75.
GENDRON Stéphane, « Le gaulois *rito-* en Indre-et-Loire », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 43, Tours, 1991, p. 77-96.
GENDRON Stéphane, « Le gaulois *rito-* en Indre-et-Loire, Résumé de communication présentée à la SFO », *NRO*, 21-22, SFO, Paris, 1993, p. 241.
GENDRON Stéphane, « Toponymie en Chinonais, Que devons-nous aux Gaulois et à leurs ancêtres? », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, 9, 1995, p. 997-1012.
GENDRON Stéphane, *Noms de lieux du Centre*, Bonneton, Paris, 1998.
GENDRON Stéphane, *L'Origine des noms de lieux en France, Essai de toponymie*, Errance, Paris, 2003.
GIONO Jean, *Colline*, Grasset, Paris, 1929.
GIOT Pierre-Roland, GUIGON Philippe, MERDRIGNAC Bernard, *Les premiers Bretons d'Armorique*, Presses Uuiversitaires de Rennes, Rennes, 2003.
GIRON François, « Der des der gauloise, Archéologie, Les intuitions de Napoléon III admirateur de César confirmées par l'archéologie moderne », *Le Point*, 1494, 4 mai 2001, p. 70.
GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXᵉ au XVᵉ siècle*, Paris, 1881-1902.
GOUDINEAU Christian, *Par Toutatis! Que reste-t-il de la Gaule?*, « L'Avenir du Passé », Éd. du Seuil, 2002.
GOUDINEAU Christian et PEYRE Christian, *Bibracte et les Éduens, À la découverte d'un Peuple gaulois*, Errance, Paris, 1993.
GOUGENHEIM Georges, *Les Mots Français dans l'histoire et dans la vie*, Picard, Paris, 1, 1962; 2, 1966; 3, 1975.
GOURVIL Francis, *Langue et Littérature bretonnes*, « Que Sais-je? », 527, P.U.F., Paris, 1952.
GRANDIN Michel, *Rivières de France, Histoires et portraits*, François Bourin, Paris, 1993.
GRAS Pierre, « La Voie romaine de Chalon à Langres est-elle une voie d'Agrippa? La petite histoire d'une voie romaine au XIX ème siècle », *AB*, 30, Centre d'Études bourguignonnes, Dijon, 1958, p. 160-167.

GRAS Pierre, « Un itinéraire bourguignon disparu: La route de Dijon à Verdun-sur-le-Doubs », *AB*, 32, Centres d'Études bourguignonnes, Dijon, 1960, p. 61-73.
GREIMAS Algirdas Julien, *Dictionnaire de l'Ancien français*, Larousse, 2e éd., Paris, 1978.
GRENIER Albert, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, 2e partie, *L'Archéologie du sol*, Picard, Paris, 1934.
GRENIER Albert, *Les Gaulois*, Payot, Paris, 1945.
GRÖHLER Hermann, *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, 1, Carl Winters, Heidelberg, 1913.
GROS Adolphe, *Dictionnaire étymologique des Noms de Lieu de la Savoie* (1935), rééd., La Fontaine de Siloé, Les Marches, 1994.
GRUEL Katherine, *La Monnaie chez les Gaulois*, Errance, Paris, 1989.
GUILAINE Jean (sous la direction de), *Pour une Archéologie agraire, à la croisée des sciences de l'homme et de la nature*, Armand Colin, Paris, 1991.
GUILLAUMET Jean-Paul, *L'Artisanat chez les Gaulois*, Errance, Paris, 1996.
GUIRAUD Pierre, *Patois et Dialectes français*, « Que Sais-je ? », P.U.F., Paris, 1968.
GUIRAUD Pierre, *Dictionnaire des Étymologies obscures*, Payot, Paris, 1982.
GUYONVARC'H Christian-J., « *Eisarnos* », « Vocabulaire vieux-celtique », *Ogam*, 5, Rennes, 1953, p. 125.
GUYONVARC'H Christian-J., « *Gobannion* », « Vocabulaire vieux-celtique », *Ogam*, 7/4, Rennes, 1955, p. 282-283.
GUYONVARC'H Christian-J., « Gaulois *Alauna*, *Alon(n)a*, 'la blanche, la brillante' (?) », *Ogam*, 12, Rennes, 1960, p. 458-462.
GUYONVARC'H Christian-J., « Irlandais *Bron Trogain* « automne », français *truie* », « Notes d'Étymologie et de Lexicographie gauloises et celtiques », *Ogam*, 13, Rennes, 1961, p. 472-474.
GUYONVARC'H Christian-J., « Le nom des *Quariates* », Notes d'étymologie gauloises et celtiques, 20, *Ogam*, 16, Rennes, 1964a, p. 428-429.
GUYONVARC'H Christian-J., « Celtique commun **Alauna*; note additionnelle », *Ogam*, 16, Rennes, 1964b, p. 434-435.
GUYONVARC'H Christian-J., « Celtique ancien *Alauna*, *Alouna*, *Alonna* », *Annales de Bretagne*, 79, 1972, p. 865-886.
HALBOUT P. (et autres auteurs), « Rouen ville gallo-romaine », *Archéologia*, 180-181, août 1983, p. 94-97.
HAMON Albert, *Les Mots du français*, Hachette, Paris, 1992.
HANNEZO J., « Les Voies antiques et romaines du département de l'Ain », *Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1912, p. 48-80; 1913, p. 3-30; 1914, p. 87-104.
HARMAND Jacques, *Les Celtes au second âge du Fer*, Nathan, Paris, 1970.
HARMAND Jacques, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984.
HAUDRICOURT André-Georges, *La Technologie, Science humaine, Recherches d'Histoire et d'Ethnologie des Techniques*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1987.
HAUDRICOURT André-Georges et JEAN-BRUNHES DELAMARRE Mariel, *L'Homme et la Charrue à travers le Monde*, nouv. éd., La Manufacture, Lyon, 1986.
HAUST Jean, « Notes sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane », dans « Sache, Ort und Wort », *Romanica Helvetica*, 20, Genève, 1943, 389-404.
HEMON Roparz, *Dictionnaire breton-français, français-breton*, 7e éd., Al Liamm, Brest, 1985.
HENRY Victor, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Plihon et Hervé, Rennes, 1900.
HIERNARD Jean et SIMON-HIERNARD Dominique, *CAG, Les Deux-Sèvres*, AIBL, Paris, 1996.
HOLDER Alfred, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, 1-3, B. G. Taubner, Leipzig, 1896, 1904 et 1907.
HUBERT Henri, *Les Germains*, Albin Michel, Paris, 1952.
HUBERT Henri, *Les Celtes et l'Expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, rééd., Albin Michel, Paris, 1974.
HUBSCHMIED Johannes U., « *Bagako-*, **bagon(o)-* 'forêt de hêtres', Étude de toponymie suisse », *RC*, 50, Paris, 1933, p. 254-271.
HUBSCHMIED Johannes U., « Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen », *VR*, 3, Max Niehans Verlag, Zürich & Leipzig, 1938, p. 66-75 [sur les noms en rapport avec le cerf].
HUBSCHMIED Johannes, « Span. *Bruja* « Hexe » und Wörter für atmospherische Erscheinungen », *VR*, 12, Max Niehans Verlag, Zürich & Leipzig, 1951, p. 112-119 [sur l'étymologie de brûler].
HURE Augusta, *Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer, Les Sénons d'après l'Archéologie*, Appfel, Sens, 1931.
IMBS Paul (sous la dir. de), *Trésor de la Langue française*, t. 1 à 7, Klincksieck, Paris: 1971 (t. 1), 1973 (t. 2), 1974 (t. 3), 1975 (t. 4), 1977 (t. 5), 1978 (t. 6), 1979 (t. 7) (Voir à QUEMADA Bernard pour les t. 8 à 16).
IZARRA François de, *Hommes et Fleuves en Gaule romaine*, Errance, Paris, 1993.
JACCARD Henri, *Essai de Toponymie, Origine des Noms de Lieux habités et des Lieux-dits de la Suisse romande*, 1906, rééd., Slatkine, Genève, 1985.
JALMAIN Daniel, *Archéologie aérienne en Île-de-France (Beauce, Brie, Champagne)*, Technip, Paris, 1970.
JEANLIN Micheline, *Du Grain à la Farine*, catalogue d'exposition, Musée Archéologique de Dijon, s. d. (1982).
JEANNIN Yves, « Mandeure (Doubs) », dans: *Les Agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, sous la dir. de Michel MANGIN, Bernard JACQUET, Jean-Paul Jacob, ALUB, 337, Les Belles Lettres, Paris, 1986, p. 39-67.
JOAN Lydie, *CAG, Le Doubs et le territoire de Belfort*, AIBL, Paris, 2003.
JOANNE Paul, *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses Colonies*, Hachette, Paris, 1890 (A-B), 1892 (C-D), 1894 (E-K), 1896 (L-M), 1899 (N-P), 1902 (Q-S), 1905 (S-Z).
JOANNELLE Claude, *La Toponymie du Verdunois, monographie de toponymie historique*, suppl. à Trois Rivières, Bulletin de la Section archéologique du Groupe d'Études historiques de Verdun-sur-le-Doubs, 10, 1977.
JOSPIN Jean-Pascal (sous la dir. de), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de*

l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C.-2e siècle apr. J.-C.), Musée Dauphinois, Grenoble, 2002.
JUD Jakob, « Mots d'origine gauloise », *R*, 1re série, 1920, p. 465-477; 2e série, 1921, p. 481-510; 3e série, 1923, p. 389-416; 4e série, 1926, p. 328-348.
JUD Jakob et AEBISCHER Paul, « Trois mots: français *somart*, *savart*; espagnol *senara* », *Archivum Romanicum*, 5, Genève, 1921, p. 29-52.
JULLIAN Camille, *Histoire de la Gaule*, Hachette, Paris, 1909 (t. 1), 1909 (t. 2), 1909 (t. 3), 1914 (t. 4), 1920 (t. 5 et 6), 1926 (t. 7 et 8).
JULLIAN Camille, « Chronique gallo-romaine », Note sur « L'étain en Gaule », *RÉA*, 13, Féret, Bordeaux, 1911, p. 94.
JULLIAN Camille, « Notes gallo-romaines, 73, *Petromantalum* », *RÉA*, 19, Féret, Bordeaux, 1917, p. 33-34.
JULLIAN Camille, *Vercingétorix*, éd. mise à jour et préfacée par Paul-Marie DUVAL, Tallandier, Paris, 1977.
JUVÉNAL, *Satires*, texte établi et traduit par LABRIOLLE Pierre de et VILLENEUVE François, 13e tir., Les Belles Lettres, Paris, 1994.
KAENEL Gilbert et CROTTI Pierre (sous la dir. de), *Celtes et Romains en Pays de Vaud*, Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne, 1992.
KRUTA Venceslas, *Les Celtes*, 4e éd., « Que Sais-Je ? », P.U.F., Paris 1976.
KRUTA Venceslas, « L'Armement des Celtes cisalpins », *Dossiers Histoire et Archéologie*, « Les Celtes en Italie », n° 112, janv. 1987, p. 74-77.
KRUTA Venceslas, « Éditorial », AÉC, *Bulletin de liaison* 5, 1993, p. 1-3 [sur le degré de civilisation des Celtes].
KRUTA Venceslas, *Les Celtes, histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme*, « Bouquins », R. Laffont, Paris, 2000.
KRUTA Venceslas et LAVAGNE Henri, *La Gaule celtique et romaine*, La Documentation photographique, 6070, Paris, avril 1984.
LA FONTAINE Jean de, *Fables choisies mises en vers*, Garnier, éd. Georges Couton, Paris, 1962.
LABROUSSE Michel et MERCADIER Guy, *CAG, Le Lot*, AIBL, Paris, 1990.
LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural, Les Mots du passé*, Fayard, Paris, 1997.
LACROIX Jacques, « Le Nom de l'Yonne », *Colloque d'Onomastique d'Oléron, Eaux, Îles, Rivages (1er-4 oct. 1997)*, éd. par Gérard TAVERDET, SFO, ABDO, 1998, p. 163-188.
LACROIX Jacques, « De quelques toponymes bourguignons et franc-comtois à mettre en rapport avec le nom gaulois du cheval et du sens qu'on doit leur porter », dans: *Mélanges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique, offerts à Gérard Taverdet*, textes réunis par Jean FOYARD et Philippe MONNERET, ABELL, Dijon, 2001a, vol. 1, p. 275-290.
LACROIX Jacques, « L'Origine du nom des Arvernes et de l'Auvergne, de l'obstacle des gloses et des boucliers gaulois », dans: *Autour du Morvan avec Claude Régnier, Textes en mémoire de Claude Régnier* réunis par Jacques CHAURAND et Gérard TAVERDET, ABELL, Dijon, 2001b, p. 71-95.
LACROIX Jacques, *Les noms d'origine gauloise, la Gaule des combats*, Errance, Paris, 2003.
LAGRANGE Frédéric, « L'usage du bois dans la construction des ponts », dans *Le Bois et la Forêt en Gaule, Caesarodunum*, 21, Raymond CHEVALLIER éd., Errance, Paris, 1986, p. 161-169.
LAMBERT Pierre-Yves, « La Tablette gauloise de Chamalières », *ÉC*, 16, C.N.R.S., Paris, 1979, p. 141-169.
LAMBERT Pierre-Yves (trad.), *Les Quatre Branches du Mabinogi et autres Contes gallois du Moyen Âge*, « L'Aube des Peuples », Gallimard, Paris, 1993.
LAMBERT Pierre-Yves, « Gaulois tardif et latin vulgaire », *ZCP*, 49-50, Niemeyer, Tübingen, 1997, p. 396-413.
LAMBERT Pierre-Yves, *La Langue gauloise, description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, éd. revue et augmentée, Errance, Paris, 2003.
LAPART Jacques et PETIT Catherine, *CAG, Le Gers*, AIBL, Paris, 1993.
LAROUSSE Pierre, *Grand Dictionnaire universel du XIX ème siècle*, 15 vol., Administration du Grand Dictionnaire Universel, Paris: 1866 (1), 1867 (2 et 3), 1869 (4 et 5), 1870 (6 et 7), 1872 (8), 1873 (9 et 10), 1874 (11 et 12), 1875 (13 et 14), 1876 (15).
LASSURE Christian, « Une technique de charpenterie archaïque: la construction à poteaux fourchus ou 'pauxfourches' », dans *Le Bois et la Forêt en Gaule*, Raymond Chevallier éd., *Caesarodunum*, 21, Errance, Paris, 1986 p. 248-273.
LASSUS François et TAVERDET Gérard, *Noms de Lieux de Franche-Comté, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1995.
LAUBENHEIMER Fanette, OUZOULIAS Pierre, VAN OSSEL Pierre, « La Bière en Gaule. Sa fabrication, les mots pour le dire, les vestiges archéologiques: première approche », *RAP*, 1/2, Amiens, 2003, p. 47-63.
LAVENDHOMME Marie-Odile, *CAG, La Loire*, AIBL, Paris, 1997.
LE BIHAN Jean-Paul (sous la dir. de), *Au Temps des Celtes, Ve-Ier avant J.-C.*, Abbaye de Daoulas, Quimper, 1986.
LE BOHEC Yann, *César chef de guerre, César stratège et tacticien*, « L'Art de la Guerre », éd. du Rocher, Monaco, 2001.
LE GALL Joël, *Alésia, Archéologie et Histoire*, 3e éd., Errance, Paris, 1990.
LE MENN Gwennole, *Les Noms de famille les plus portés en Bretagne (5000 noms étudiés)*, Coop Breizh, Spezet, 1993.
LE QUELLEC Jean-Loïc, *Dictionnaire des Noms de Lieux de la Vendée*, Geste Éditions, nouv. éd., La Crèche, 1998.
LE ROUX Françoise, « **Voreidos*, *Rêda*, *Eporedia*, Remarques sur un nom du Cheval en Celtique », *Ogam*, 8/5-6, Rennes, 1956, p. 367-384.
LE ROY Eugène, *Jacquou le Croquant*, rééd., Presses Pocket, Paris, 1978.
LEBÈGUE Maurice, « Les Noms de lieu d'origine gauloise dans le département de la Somme », *BSAP*, Amiens, 1982, p. 342-366; 1984, p. 199-212.
LEBÈGUE Maurice, *Les Noms des Communes du Département de l'Oise*, Musée de Picardie, Amiens, 1994.

LEBEL Paul, « Gués et voies proto-historiques », *RAE*, 4, 1953, p. 353-358.
LEBEL Paul, « Saint Éloi, les Chevaux, *Equoranda* », *RAE*, 5, 1955, p. 344-352.
LEBEL Paul, *Principes et Méthodes d'Hydronymie française*, Les Belles Lettres, Paris, 1956.
LEBEL Paul, « Sur quelques Toponymes gaulois », *RIO*, 14, Éd. d'Artrey, Paris, 1962, p. 169-186.
LEBEL Paul, *Les Noms de Personnes en France*, « Que Sais-je ? », 7e éd. revue par Charles Rostaing, P.U.F., Paris, 1974.
LEJEUNE Michel, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 1, *Textes gallo-grecs*, C.N.R.S., Paris, 1985.
LEJEUNE Michel, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 2/1, *Textes gallo-étrusques, Textes gallo-latins sur pierre*, C.N.R.S., Paris, 1988.
LEJEUNE Michel et MARICHAL Robert, « Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine », *ÉC*, 15/1, Les Belles Lettres, Paris, 1976-1977, p. 151-171.
LEMAÎTRE Claude, « L'Horizon commercial du vicus d'Izernore (Ain) », dans : *Actes du Colloque international sur les cols des Alpes, Antiquité et Moyen Âge*, Bourg-en-Bresse, 1969, éd. par Raymond CHEVALLIER, CRDP, Orléans, 1971, p. 127-139.
LEMOINE Lucien, *Chemins antiques de la Saône à la Loire, par Chora en Morvand, Exploitations sidérurgiques et salines*, Le Milliaire d'Autun, 1996.
LEMPEREUR Henri, « Notice sur la Voie romaine qui passe à Épehy (Somme) et les découvertes auxquelles les fouilles exécutées dans cette localité et dans les localités environnantes ont donné lieu », *BSAP*, 8, Amiens, 1862-1864, p. 318-326.
LEPELLEY René, *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, 2e éd., Presses universitaires de Caen, 1996.
LEPELLEY René, *Noms de Lieux de Normandie et des îles Anglo-Normandes*, Bonneton, Paris, 1999.
LEPETZ Sébastien, *L'Animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, n° spécial, RAP, Amiens, 1996.
LERAT Lucien, *La Gaule romaine*, Armand Colin, Paris, 1977.
LEROUX Gilles et PROVOST Alain, *CAG, L'Ille-et-Vilaine*, AIBL, Paris, 1990.
LINTZ Guy, *CAG, La Corrèze*, AIBL, Paris, 1992.
LOMBARD-JOURDAN Anne, « Du Problème de la continuité : Y a-t-il une protohistoire urbaine en France ? », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 25e année, Armand Colin, Paris, 1970, p. 1121-1142.
LOMBARD-JOURDAN Anne, « Foires gauloises et origines urbaines », *Archéocivilisation*, 11-13, Centres d'Études pré- et protohistoriques de l'École Pratique des Hautes Études, Paris, déc. 1972-sept. 1974, p. 46-86.
LONGNON Auguste, *Les Noms de Lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, publié par Paul MARICHAL et Léon MIROT, H. Champion, Paris, 1920-1929.
LONTCHO Frédéric, « Les Princes du sel », *AAN*, 58, fév.-mars 2002, p. 36-40.
LOT Ferdinand, *La Gaule, les fondements ethniques sociaux et politiques de la nation française*, Fayard, Paris, 1947.
LOTH Joseph, « Le gallo-roman **ambi-lattium* », *RC*, 40, Paris, 1923a, p. 156.
LOTH Joseph, « Le français *somart, savart* ; breton *havrek*, gaëlique *ar-samhruidh* », *RC*, 40, 1923b, p. 377-386.
LOTH Joseph, « Les Noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques », extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 43, Imprimerie Nationale, Paris, 1925, p. 1-36.
LOTH Yann, *Tracés d'Itinéraires en Gaule romaine*, avec livret de *Dessins de parcours*, Amatteis, Dammarie-les-Lys, 1986.
LOYEN André, « Bourg-sur-Gironde et les Villas d'Ausone », *RÉA*, 62, Féret, Bordeaux, 1960, p. 113-126 [à propos de Condat en Gironde].
MALRAIN François, MATTERNE Véronique, MÉNIEL Patrice, *Les Paysans gaulois (IIIe siècle-52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 2002.
MANGIN Michel, « Les Installations de travail des bronziers d'Alésia », *RAE*, 22, Dijon, 1971, p. 7-68.
MANGIN Michel, « Le Travail du fer à Alésia : Archéologie et technique », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 30, Dijon, 1976-1977, p. 195-216.
MANGIN Michel (sous la dir. de), *Le Fer*, Errance, Paris, 2004.
MANGIN Michel, JACQUET Bernard, JACOB Jean-Paul, *Les Agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, ALUB, 337, Les Belles Lettres, Paris, 1986.
MANIET Albert, « Le Substrat celtique dans les langues romanes, Les problèmes et la méthode », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, 1963, p. 195-200.
MANSION J. E., *Harrap's Shorter French and English Dictionary*, George G. Harrap, réimpr., 1961.
MARCHENAY Philippe, *L'homme et l'abeille*, Berger-Levrault, Paris, 1979.
MARICHAL Robert, *Les Graffites de La Graufesenque*, 47e suppl. à Gallia, C.N.R.S., Paris, 1988.
MARINVAL Philippe, « Fruits et Légumes », dans *Un Village gaulois au temps d'Astérix*, Catalogue d'exposition, Musée en Herbe, Jardin d'Acclimatation, Paris, 1985, p. 24-25.
MARINVAL Philippe, « Les Cucurbitacées antiques », *Archéologia*, 405, nov. 2003, p. 22-29.
MARINVAL Philippe, MARÉCHAL Denis et LABADIE David, « Arbres fruitiers et cultures jardinées gallo-romaines à Longueil-Sainte-Marie (Oise) », *Gallia*, 59, C.N.R.S., Paris, 2002, p. 253-271.
MARLIÈRE Élise, *L'Outre et le Tonneau dans l'Occident romain*, Monographies instrumentum 22, Éd. Monique Mergoil, Montagnac, 2002.
MARTIAL, *Épigrammes*, texte établi et traduit par IZAAC H. J., Les Belles Lettres, Paris, t. 1, 1930 ; t. 2, 1933.
MARTIN Elizabeth, *Les Arbres*, Solar, Paris, 1989.
MASSY Jean-Luc (sous la dir. de), *Les Agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, ALUF, 647, Besançon, 1997.
MATHÉRAT Georges, « *Ratomagus Siluanectum*, sa position », Hommages à Marcel Renard, 3, éd. par Jacqueline BIBAUW, *Latomus*, Bruxelles, 1969, p. 418-431.

MATHIEU-ROSAY Jean, *Dictionnaire étymologique*, Éd. Marabout, Alleur, Belgique, 1985.

MAUPASSANT Guy de, *Contes et Nouvelles*, rééd., texte établi et annoté par Louis Forestier, « Bibliothèque de La Pléiade », Gallimard, 1979.

MAURIN Louis, *CAG, La Charente-Maritime*, AIBL, Paris, 1999.

MEID Wolfgang, « Das suffix -NO- in Götternamen », *Beitrage zur Namenforschung*, 8, Heidelberg, 1957, p. 72-126.

MELAYE Albert, « Carte des Voies romaines dans les départements de Seine-et-Marne, Oise et les départements limitrophes, avec une notice sur les principales voies de la Gaule romaine… », *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, 3, Meaux, 1901, p. 5-30.

MELMOTH Françoise, « Ces mots qui jalonnent nos routes », dans : « Les Voies romaines en Gaule », *AAN*, 28, fév.-mars 1997, p. 25-30.

MÉNIEL Patrice, *Chasse et élevage chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987.

MÉNIEL Patrice, *Les Gaulois et les Animaux, élevage, repas et sacrifice*, Errance, Paris, 2001.

MEYER-LÜBKE Wilhelm, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Carl Winters, Heidelberg, 1935.

MICHELIN, *Guide vert Côte de l'Atlantique*, Clermont-Ferrand, 1976.

MICHELIN, *Guide vert Nord de la France, Champagne Ardennes*, Clermont-Ferrand, 1982.

MILAN Charlotte, « Les Chenets zoomorphes de la Gaule préromaine et romaine », *ÉC*, 18, C.N.R.S., Paris, 1981, p. 49-64.

MITTERAUER Michael, « La Continuité des foires et la naissance des villes », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 28e année, Armand Colin, Paris, 1973, p. 711-734.

MOHEN Jean-Pierre, DUVAL Alain et ÉLUÈRE Christiane (sous la dir. de), *Trésors des Princes celtes*, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, Paris, 1987.

MOLIÈRE, *L'Avare*, rééd., avec commentaires de Henri PHILIBERT, Nouveaux Classiques illustrés Hachette, Paris, 1976.

MOLIN Michel, « Les différents types de véhicules à roues en Gaule et dans le monde romain occidental », dans : *Les Voies anciennes en Gaule et dans le Monde romain occidental*, *Caesarodunum*, 18, éd. par Raymond CHEVALLIER, Université de Tours, 1983, p. 425-441.

MOLIN Michel, « La Charronnerie de l'Antiquité à nos jours ... », Ce qui vit encore depuis la Préhistoire ou l'Antiquité, *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 79, déc. 1983-janv. 1984, p. 40-47.

MOLIN Michel, « Pour une étude des bois de charronnage utilisés en Gaule », dans *Le Bois et la Forêt en Gaule*, *Caesarodunum*, 21, Raymond CHEVALLIER éd., Errance, Paris, 1986, p. 36-38.

MONMARCHÉ François (sous la dir. de), *Auvergne et Centre*, *Les Guides Bleus*, Hachette, Paris, 1970.

MONMARCHÉ François (sous la dir. de), *Guide Bleu Bourgogne*, Hachette, Paris, 1987.

MOREAU Jean, *Dictionnaire de Géographie historique de la Gaule et de la France*, Picard, Paris, 1972.

MOREAU Jean, *Supplément au Dictionnaire de Géographie historique de la Gaule et de la France*, Picard, Paris, 1983.

MORLET Marie-Thérèse, *Les Noms de Personne sur le Territoire de l'ancienne Gaule*, 3, *Les Noms de Personne contenus dans les Noms de Lieux*, C.N.R.S., Paris, 1985.

MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des Noms de Famille*, Perrin, Paris, 1991.

MOSCATI Sabatino (sous la dir. de), *Les Celtes*, Bompiani, Milan, 1991.

MÜLLER Wulf, « Hydronymes de Suisse romande », *NRO*, 9-10, SFO, Paris, 1987, p. 73-77.

MÜLLER Wulf, « Le Nom du Rhône », *Atti del 2e congresso internazionale della « Association internationale d'études occitanes »*, II, Turin, 1993, p. 799-805.

MULON Marianne, *Noms de lieux d'Île-de-France, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1997.

NAVEAU Jacques, *CAG, La Mayenne*, AIBL, Paris, 1992.

NÈGRE Ernest, *Les Noms de Lieux en France*, 2e éd., éd. d'Artrey, Paris, 1977.

NÈGRE Ernest, « Le gaulois *-o-ialo* en France », *Mélanges d'Onomastique, Linguistique et Philologie offerts à Monsieur Raymond Sindou*, t. 1, *Questions d'Onomastique et de Substrat*, 1986, p. 29-32.

NÈGRE Ernest, « Cambon, Chambon en France », *NRO*, 9-10, SFO, Paris, 1987, p. 145-149.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, 1, *Formations préceltiques, celtiques, romanes*, Droz, Genève, 1990.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, 2, *Formations non-romanes, formations dialectales*; et 3, *Formations dialectales (suite) et françaises*, Droz, Genève, 1991.

NICOLAÏ Alexandre, *Les Noms de Lieux de la Gironde, Origine et évolution (Philologie, Histoire, Archéologie)*, Féret, Bordeaux, 1938.

NODIER Charles, *Dictionnaire raisonné des Onomatopées françaises*, Demonville, Paris, 1808.

NOËL Michel et BOCQUET Aimé, *Les Hommes et le Bois, Histoire et technologie du bois de la Préhistoire à nos jours*, Hachette, Paris, 1987.

OIZON René, *Dictionnaire géographique de la France*, Larousse, Paris, 1979.

OLIVIER Lucien, *Le Haut-Morvan romain, voies et sites*, avec *Atlas*, Académie du Morvan, RAE, 4e suppl., Dijon, 1983.

OLLAGNIER Anne et JOLY Dominique, *CAG, L'Eure-et-Loir*, AIBL, Paris, 1994.

PASTOUREAU Michel, « Le Coq gaulois », dans *Les Lieux de Mémoire*, sous la dir. de Pierre NORA, III, *Les France*, 3, *De l'archive à l'emblème*, Gallimard, Paris, 1992, p. 506-539.

PEDERSEN Holger, « Les Éléments celtiques », *Litteris*, 1, Copenhague, sept.-déc. 1924, p. 77-94.

PÉGORIER André, *Glossaire des termes dialectaux permettant de trouver le sens d'un grand nombre de toponymes de la nouvelle carte de France*, I.G.N., Paris, 1963.

PÉGUY Charles, *La Tapisserie de Notre-Dame* (1913), dans *Oeuvres poétiques complètes*, éd. F. PORCHÉ, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, Paris, 1941.

PELLETIER André, *La Civilisation gallo-romaine de A à Z*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1993.
PELLETIER André, *Lugdunum/Lyon*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1999.
PELLETIER André, BLANC André, BROISE Pierre, PRIEUR Jean, *Histoire et Archéologie de la France ancienne, Rhône-Alpes, de l'âge du fer au Haut Moyen Âge*, Horvath, Le Coteau, 1988.
PÉRICHON Robert, « Note préliminaire sur les recherches à l'oppidnm de Joeuvre (Loire) », *Ogam*, 13, Rennes, 1961, p. 205-212.
PÉRIN Patrick (sous la dir. de), *Lvtèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue de l'Exposition de mai 1984-printemps 1985, Société des Amis du Musée Carnavalet, Paris, 1984.
PERPILLOU Jean-Louis, « Porcs hirsutes: Recherche étymologique », *ÉC*, 17, C.N.R.S., Paris, 1980, p. 101-109.
PERRIER Jean, *CAG, La Haute-Vienne*, AIBL, Paris, 1993.
PERSIGOUT Jean-Paul, *Dictionnaire de Mythologie celtique*, Éd. du Rocher, Monaco, 1985.
PETIT Jean-Paul et MANGIN Michel (sous la dir. de), *Les Agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Actes du Colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle), Errance, Paris, 1994a.
PETIT Jean-Paul et MANGIN Michel (sous la dir. de), *Atlas des Agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Errance, Paris, 1994b.
PEYRE Christian, *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle avant J.-C.*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1979.
PEYRE Christian, « Le Fer à Minot (Côte-d'Or): Mines, minières et ferriers, et pseudo-toponymie de la mine », *Mines et Fonderies antiques de la Gaule*, Université de Toulouse-Le Mirail, Table ronde du C.N.R.S., 21-22 novembre 1980, éd. par Claude DOMERGUE, C.N.R.S., Paris, 1982, p. 157-177.
PICHON Blaise, *CAG, L'Aisne*, AIBL, Paris, 2002.
PICOCHE Jacqueline, *Nouveau Dictionnaire étymologique du français*, Hachette-Tchou, Paris, 1971.
PILET-LEMIÈRE J. et LEVALET Daniel, *CAG, La Manche*, AIBL, Paris, 1989.
PILLONEL Daniel, « Travail et assemblage du Bois dans le domaine circumalpin de l'âge du bronze à La Tène », dans: *Le Génie des Artisans celtes, Les arts du feu et du bois, Tisserands, Potiers et Orfèvres*, Actes de la deuxième journée d'études, 8 mai 1999, éd. par Venceslas KRUTA et Josette PIEUCHOT-BILLARDEY, AÉC, Paris, 2000, p. 105-122.
PIROUTET Maurice, « Coup d'œil sur le réseau des voies principales du Jura avant le Moyen Âge et particulièrement sous la domination romaine », *RÉA*, 21, Féret, Bordeaux, 1919, p. 115-137.
PLANHOL Xavier de, *Géographie historique de la France*, Fayard, Paris, 1988.
PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre IX, texte établi, traduit et commenté par Eugène de SAINT-DENIS, Les Belles Lettres, Paris, 1955.
PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XVI, texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1962.
PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XVII, texte établi, traduit et commenté par Jacques ANDRÉ, Les Belles Lettres, Paris, 1964.
PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XXXIII, texte établi, traduit et commenté par Hubert ZEHNACKER, Les Belles Lettres, Paris, 1983.
PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XXXIV, texte établi et traduit par H. LE BONNIEC, commenté par H. GALLET DE SANTERRE et H. LE BONNIEC, Les Belles Lettres, Paris, 1953.
PLONÉIS Jean-Marie, *L'Identité bretonne, L'origine des noms de personnes*, Éd. du Félin, Paris, 1996.
POKORNY Julius, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Francke, Berne, 1959 (et 1969 pour l'index).
POULET Denise, *Noms de lieux du Nord-Pas-de-Calais, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1997.
PRIEUR Jean, BOCQUET Aimé, COLARDELLE Michel, LEGUAY Jean-Pierre, LOUP Jean, FONTANEL Jean, *La Savoie des origines à l'an mil, Histoire et Archéologie*, Ouest-France, Rennes, 1983.
PROTEAU Lorenzo, *La Parlure québécoise*, Les Éditions des Amitiés franco-québécoises, Boucherville (Québec), 1996.
PROVOST Michel, *CAG, L'Indre-et-Loire*, AIBL, Paris, 1988a.
PROVOST Michel, *CAG, Le Loir-et-Cher*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1988b.
PROVOST Michel, *CAG, La Loire-Atlantique*, AIBL, Paris, 1988c.
PROVOST Michel, *CAG, Le Loiret*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1988d.
PROVOST Michel, *CAG, Le Maine-et-Loire*, AIBL, Paris, 1988e.
PROVOST Michel, *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, 52e suppl. à *Gallia*, C.N.R.S., Paris, 1993.
PROVOST Michel, HIERNARD Jean, PASCAL Jérôme, BERNARD Émile et SIMON-HIERNARD Dominique, *CAG, La Vendée*, AIBL, Paris, 1996.
PROVOST Michel et MENNESSIER-JOUANNET Christine (sous la dir. de), *CAG, 63/2, Le Puy-de-Dôme*, AIBL, Paris, 1994.
PROVOST Michel et RÉMY Bernard, *CAG, La Haute-Loire*, AIBL, Paris, 1994.
QUANTIN Maximilien, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, 23, Paris, 1862.
QUANTIN Maximilien, « Histoire de la rivière Yonne », *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 39, Auxerre, 1885, p. 349-498.
QUANTIN Maximilien et BOUCHERON, « Mémoires sur les Voies romaines qui traversent le département de l'Yonne », *Bulletin de la Société des Sciences historiques et Naturelles de l'Yonne*, 18, Auxerre, 1864, p. 5-72.
QUEIRAZZA Giuliano Gasca, MARCATO Carla, PELLEGRINI Giovan Battista, SICARDI Giulia Petracco et ROSSEBASTIANO Alda, *Dizionario di Toponomastica, storia e significato dei nomi geografici italiani*, Utet, Turin, 1990.
QUEMADA Bernard (sous la dir. de), *Trésor de la Langue française*, t. 8 à 16, Klincksieck, Gallimard, Paris: 1980 (t. 8), 1981 (t. 9), 1983 (t. 10), 1985 (t. 11), 1986 (t. 12),

1988 (t. 13), 1990 (t. 14), 1992 (t. 15), 1994 (t. 16) (Voir à IMBS Paul pour les t. 1 à 7).

QUICHERAT Jules, *De la Formation française des anciens Noms de Lieu, Traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents*, Franck, Paris, 1867.

RABELAIS François, *Le Quart Livre*, éd. critique commentée par Robert MARICHAL, Droz, Genève, 1947.

RABELAIS François, *Œuvres complètes*, éd. établie, annotée et préfacée par Guy DEMERSON, Le Seuil, Paris, 1973.

RACHET Guy, *La Gaule celtique, des origines à 50 av. J.-C.*, Collection « Histoire de la France », Culture, Art, Loisirs, Paris, 1973.

RAEPSAET Georges, « Attelages antiques dans le Nord de la Gaule, les Systèmes de Traction par Équidés », *Trierer Zeitschrift*, 45, 1982, p. 215-273.

RAEPSAET Georges, *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*, Laboratoire d'Archéologie classique de l'Université Libre de Bruxelles, Le Livre Timperman, Bruxelles, 2002.

RAMIN Jacques, *Le Problème des Cassitérides*, Picard, Paris, 1965.

RAMIN Jacques, « L'Espace économique en Gaule, les documents historiques concernant les Mines », *Mélanges offerts à Roger Dion, Littérature gréco-romaine et Géographie historique*, publiés par Raymond CHEVALLIER, *Caesarodunum*, 9bis, Picard, Paris, 1974, p. 417-437.

RAPIN André, « Boucliers et Lances », dans Jean-Louis BRUNAUX et André RAPIN, *Gournay II, Boucliers et Lances, Dépôts et Trophées*, RAP, Errance, Paris, 1988.

REBOURG Alain, *CAG, Saône-et-Loire*, AIBL, Paris, 1994.

REBOURG Alain, « Bornes et panneaux indicateurs », dans: « Les Voies romaines en Gaule », *AAN*, 28, fév.-mars 1997, p. 34-35.

REGINELLI Gianna, *Le Mobilier en Bois du site de La Tène*, Mémoire de Licence, Université de Neuchâtel, octobre 1998.

REINHARD Jacques et PILLONEL Daniel, « Le Village final d'Hauterive-Champréveyres (lac de Neuchâtel, Suisse), Liens, cordages et fils », *Tissage, Corderie, Vannerie*, 9e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, oct. 1988, A.P.D.C.A., Juan-les-Pins, 1989, p. 141-148.

RÉMY Bernard, BALLET Françoise, FERBER Emmanuel, *CAG, La Savoie*, AIBL, Paris, 1996.

RENARDET Étienne, *Vie et Croyances de Gaulois avant la conquête romaine*, Picard, Paris, 1975.

REY Alain (sous la dir. d'), *Dictionnaire historique de la Langue française*, Dict. Le Robert, Paris, 1992.

REYNOLDS Peter J., « L'Agriculture de l'Âge du Fer », *La Recherche*, 131, mars 1982, p. 314-322.

RÉZEAU Pierre, *Dictionnaire des Régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Le Cercle d'Or, Les Sables-d'Olonne, 1984.

RÉZEAU Pierre (sous la dir. de), *Dictionnaire des Régionalismes de France, Géographie et Histoire d'un patrimoine linguistique*, I.Na.L.F., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2001.

ROBERT Paul (sous la dir. de), *Le Petit Robert 2*, Le Robert, Paris, 1988.

ROBEZ-FERRARIS Jacqueline, *Particularités du français parlé dans la région de Morez, Haut-Jura*, Ellug, Université Stendhal, Grenoble, 1995.

ROBIN Francis, « Sacralité des confluents en Gaule: de Mars à saint Martin dans les sites en *condate* », *Mythologie française*, Bulletin de la Société de Mythologie Française, 198, 2000, p. 30-44.

ROBIN Francis, DELAVIGNE Raymond, LELU Jean-Paul, « Liste des sites de confluents dont le nom, actuel ou attesté anciennement, vient du pré-latin *condate* ou de ses dérivés et composés (**condatomagus*, etc.) », *Mythologie française*, Bulletin de la Société de Mythologie Française, 203, 2001, p. 32-40.

ROBLIN Michel, « *Petromantalum*, Saint-Clair et le Vexin: trois énigmes à Saint-Clair-sur-Epte », *Journal des Savants*, Klincksieck, Paris, 1976, p. 3-31.

ROCHE-BERNARD Geneviève, *Costumes et Textiles en Gaule romaine*, Errance, Paris, 1993.

ROGERET Isabelle, *CAG, La Seine-Maritime*, AIBL, Paris, 1997.

ROLLEY Claude (avec la coll. de Jean-Paul DELOR et de Pierre-Yves LAMBERT), « Un Dieu gaulois près de Vézelay », *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 74, Avallon, 1993, p. 19-25.

ROSEROT Alphonse, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Imprimerie Nationale, Paris, 1924.

ROSTAING Charles, *Essai sur la Toponymie de la Provence, depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*, Éd. d'Artrey, Paris, 1950.

ROSTAND Edmond, *Cyrano de Bergerac*, rééd., Le Livre de Poche, Paris, 1963.

ROUANET-LIESENFELT Anne-Marie, *La Civilisation des Riedones*, « Archéologie en Bretagne », 2e suppl., Brest, 1980.

ROUTHIER Pierre, « A new approach to metallogenie provinces: the exemple of Europe », *Ecom. Geol. U.S.A.* 71, n° 4, june-july 1976, p. 803-811.

RUIZ Jean-Claude (sous la dir. de), *Gallo-romains en Île-de-France*, Association des Conservateurs des Musées d'Île-de-France, s. l., 1984.

SAINÉAN Lazare, *Les Sources indigènes de l'Étymologie française*, De Boccard, Paris; 1 et 2, 1925; 3, 1930.

SAINT-DENIS Eugène de, « Archéologie et philologie aux Sources de la Seine », *RÉL*, 45, 1967, Les Belles Lettres, Paris, 1968, p. 436-456.

SALMON Gilbert, « Le lyonnais *gone*, description sémantique » dans: *Actes du 17e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Aix-en-Provence, 29 août-3 sept. 1983, vol. 6, *Variation linguistique dans l'espace: Dialectologie et Onomastique*, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1986, p. 269-282.

SAND George, *Comtesse de Rudolstadt*, Calmann-Lévy, Paris, 1844.

SAND George, *La petite Fadette* (1848-1849), rééd., La Bibliothèque Gallimard, Gallimard, Paris, 2000.

SAVIGNAC Jean-Paul, *Les Gaulois, leurs écrits retrouvés*, La Différence, Paris, 1994.

SCHMIDT Karl Horst, « Die Komposition in gallischen Personennamen », *ZCP*, 26, M. Niemeyer, Tübingen, 1957, p. 33-301.

SCHMIDT Karl Horst, « Keltisches Wortgut im Lateinischen », *Glotta*, 44, 1967, p. 151-174.

SCHMITTLEIN Raymond, « Notes et discussions », *RIO*, 16, Paris, 1964, p. 69-72 [noms issus du type **albuca*, « terre argileuse blanchâtre »].

SCHNEIDER Laurent et GARCIA Dominique, *CAG, Le Lodévois, 34/1*, AIBL, Paris, 1998.

SCHWAB Hanni, *Archéologie de la 2e correction des eaux du Jura*, vol. 1, *Les Celtes sur la Broye et la Thielle*, Archéologie Fribourgeoise, 5, 1989, Éditions Universitaires, Fribourg, 1990.

SELLÈS H., *Allaines, carrefour routier de l'Antiquité à nos jours, présentation des résultats des fouilles archéologiques menées sur la liaison RN 154-Autoroute A 10*, plaquette réalisée pour l'exposition « Allaines, carrefour routier de l'Antiquité à nos jours », Orléans, 2000.

SERGENT Bernard, *Les Indo-Européens, Histoire, Langues, Mythes*, Payot, Paris, 1995.

SERNEELS Vinceut et MANGIN Michel, « Sidérurgie ancienne (Âge du Fer-Moyen Âge): Les Zones productives principales entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées », *RAE*, 47, 1996, p. 193-198.

SIMONI-AUREMBOU Marie-Rose, « Les Ouches, problèmes d'enquête », dans: *Mélanges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique, offerts à Gérard Taverdet*, textes réunis par Jean FOYARD et Philippe MONNERET, ABELL, Dijon, 2001, vol. 2, p. 485-495.

SIMONNET Jules et LIÉNARD M., *Voies romaines du département de la Côte-d'Or*, Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, Lamarche, Dijon, 1872.

SINDOU Raymond, « Pour servir à l'histoire des noms du castor dans la Romania », *RLRO*, 21, Société de Linguistique romane, Strasbourg, 1957, p. 231-248.

SINDOU Raymond, « Billy et noms de lieu congénères », *NRO*, 9-10, SFO, Paris, 1987, p. 27-37.

SINDOU Raymond, « Compte rendu du livre de Maurice LEBÈGUE, *Les Noms des Communes du Département de l'Oise* », *NRO*, 25-26, SFO, Paris, 1995, p. 282-289.

SION Hubert, *CAG, La Gironde*, AIBL, Paris, 1994.

SOUILLET Guy, « Le Nom de Redon », *Annales de Bretagne*, 59, Rennes, 1952, p. 299-309.

SOYER Jacques, « Recherches sur l'Origine des Noms de Lieux du département du Loiret », *BSAHO*, tome 22, n° 231, 1933, p. 114-144; n° 232, 1934, p. 202-237 ; n° 233, 1935, p. 396-438 ; n° 234, 1936, p. 508-553.

SOYER Jacques, *Les Voies antiques de l'Orléanais, Civitas Aurelianorum*, 2e éd., BSAHO, n° hors série, Orléans, 1971.

STERCKX Claude, *Essai de Dictionnaire des dieux, héros, mythes et légendes*, 1, SBÉC, Bruxelles, 1998.

STRAKA Georges, « Sur les dénominations romanes du sillon », *RLRO*, 46, Strasbourg, 1982, p. 231-251.

TAMAIN Guy et RATZ Daniel, « Les Aurières de l'ouest du Massif Central (Frauce) dans leur contexte géologique et archéologique », dans: *Mines et Fonderies antiques de la Gaule, Université de Toulouse-Le Mirail, Table ronde du C.N.R.S., 21-22 novembre 1980*, éd. par Claude DOMERGUE, C.N.R.S., Paris, 1982, p. 33-78.

TAMINE Michel, *Dictionnaire du français régional des Ardennes*, Bonneton, Paris, 1992.

TARANSAUD Jean, *Le Livre de la Tonnellerie*, La Roue à Livres, Paris, 1976.

TAVERDET Gérard, *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne*, 1, C.N.R.S., Paris, 1975.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Bourgogne*, 1re partie: *La Côte-d'Or*, CRDP, Dijon, 1976.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Bourgogne*, 2e partie: *La Nièvre*, CRDP, Dijon, 1978.

TAVERDET Gérard, *Les Patois de Saône-et-Loire, Vocabulaire de la Bourgogne du sud*, ABDO, Dijon, 1981.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Bourgogne*, 3e partie: *La Saône-et-Loire*, CRDP, Dijon, 1983.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Loire*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985a.

TAVERDET Gérard, *Lieux-dits de Saône-et-Loire*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985b.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Haute-Loire*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985c

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux, Suppléments 1 (Bourgogne)*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985d.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de l'Ain*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1986a.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de l'Aube*, CRDP, Dijon, 1986b.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux du Jura*, CRDP, Dijon, 1986c.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Haute-Marne*, CRDP, Dijon, 1986d.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Nièvre*, nouv. éd., CRDP, Dijon, 1987a.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Haute-Saône*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1987b.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux du Rhône*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1987c.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux, Suppléments 3*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1988.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Seine-et-Marne*, CRDP, Dijon, 1989.

TAVERDET Gérard, *Microtoponymie de la Bourgogne*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 12 vol., 1989-1993.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux du Doubs*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1990.

TAVERDET Gérard, *Les Noms des Hameaux de la Bresse (arrondissement de Louhans)*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1993a.

TAVERDET Gérard, « Toponymie moderne et routes anciennes en Saône-et-Loire », Pèlerinages, marchés, voies de communications, *Actes du Congrès de Paray-le-Monial (sept. 1992)*, Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Dijon, 1993b, p. 39-47.

TAVERDET Gérard, *Noms de Lieux de Bourgogne, Introduction à la Toponymie*, Bonneton, Paris, 1994a.

TAVERDET Gérard, *Les Coteaux des Sarmates (essai de toponymie)*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1994b [« Les Alains », p. 63-71].

TAVERDET Gérard, *Les Noms des Communes de l'Yonne*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1996.

TAVERDET Gérard, *Rat vouzeut ou ravouzeut ? et autres notes de linguistique*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1997.

TAVERDET Gérard, « Les noms de Renève, de Nicey et de Duesme, en Côte-d'Or », communication à la SFO, le 23/11/2000.
TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Côte-d'Or (index étymologique des noms des communes)*, ABELL, Dijon, 2001.
TAVERDET Gérard, *Noms de Lieux du Maine*, Bonneton, Paris, 2003.
TAVERDET Gérard et NAVETTE-TAVERDET Danièle, *Dictionnaire du français régional de Bourgogne*, Bonneton, Paris, 1991.
TCHERNIA André, « Quand le tonneau remplaça l'amphore », *L'Histoire*, 36, juil.-août 1981, p. 102-105.
TCHERNIA André, « Le Tonneau, de la bière au vin », dans: *Techniques et Économie antiques et médiévales: Le temps de l'innovation*, éd. par Dimitri MEEKS et Dominique GARCIA éd., Errance, Paris, 1997, p. 121-129.
TÉROUANNE Pierre, « Résurrection d'un site archéologique, La Tour aux Fées d'Allonnes (Sarthe) », *Ogam*, 12, Rennes, 1960, p. 437-447.
TÉROUANNE Pierre, « Allonnes: *vicus* ou *emporium*? », dans: *Le Vicus gallo-romain*, Actes du Colloque, Raymond Chevallier éd., *Caesarodunum*, 2e éd., Errance, Paris, 1986, p. 185-195.
THÉVENARD Jean-Jacques, *CAG, La Haute-Marne*, AIBL, Paris, 1996.
THÉVENOT Christian (sous la dir. de), *Histoire de la Bourgogne ancienne*, 1, Civry, Alain Schrotter éd., Dijon, 1981.
THÉVENOT Christian (sous la dir. de), *Bourgogne ancienne*, Terres de Souvenance, Delville, Paris, 1985.
THÉVENOT Émile, « Deux figurations nouvelles du dieu au maillet accompagné de tonneau ou amphore », *Gallia*, 11, 1953, p. 293-306.
THÉVENOT Émile, *Les Voies romaines de la Cité des Éduens*, Latomus, 98, Bruxelles, 1969.
THÉVENOT Émile, *Les Gallo-Romains*, « Que Sais-je? », 5e éd., P.U.F., Paris, 1978.
THIBAULT André, *Dictionnaire suisse romand, Particularités lexicales du français contemporain, Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones*, Éd. Zoé, Carouge-Genève, 1997.
THIERRY François, *Archéologie en Buch et Born*, Société Historique et Archéologique d'Arcachon, Arcachon, 2002.
THOMAS Antoine, *Nouveaux Essais de Philologie française*, É. Bouillon, Paris, 1904.
TOMASSON Raymond, « Sur la rive d'un ancien méandre de la Vieille Seine, une nasse de pêche en milieu celtique à Melz-sur-Seine (Seine-et-Marne) », *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer, Artisanat du bois et des matières organiques*, Actes du 13e Colloque de l'AFÉAF, mai 1989, Guéret, 1992, p. 69-98.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire archéologique du Département de la Meuse (période gallo-romaine)*, Bar-le-Duc, 1946.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire archéologique du Département de Meurthe-et-Moselle (période gallo-romaine)*, Nancy, 1947.
TOUSSAINT Maurice, *Metz à l'époque gallo-romaine*, Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 49, Metz, 1948.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire archéologique du Département de la Moselle (période gallo-romaine)*, Société des Sciences de Nancy, Nancy, 1950.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département de Seine-et-Oise*, Picard, Paris, 1951.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département de Seine-et-Marne, (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris, 1953.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département de l'Aube*, Picard, Paris, 1954.
TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris, 1955.
TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE, voir à IMBS Paul et à QUEMADA Bernard.
TROCHET Jean-René, *Aux origines de la France rurale, Outils, pays et paysages*, C.N.R.S., Paris, 1993.
VAN BERCHEM Denis, *Les Routes et l'Histoire, Études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Droz, Genève, 1982.
VASSELLE François, « Inventaire des Constructions romaines rurales du département de la Somme », *Celticum*, 12, *Actes du 4ème Congrès international d'Études gauloises, celtiques et protoceltiques*, Sarrebruck (Sarre), sept. 1964, suppl. à *Ogam* n° 98, Rennes, 1965, p. 289-332.
VENDRYES Joseph, « Chronique », 8, *RC*, 40, Champion, Paris, 1923, p. 215-217 [sur le mot *vercaria/verchère*].
VENDRYES Joseph, « L'Enfer glacé », *RC*, 46, 1929, p. 134-142 [sur le thème *verno-* en rapport avec le nom des Arvernes].
VENDRYES Joseph, « Chronique », 13, *RC*, 49, 1932, p. 302-304 [sur la disparition du *s-* initial en celtique, p. 304].
VENDRYES Joseph, « Sur l'onomastique fluviale », dans: *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, Éd. d'Artrey, Paris, 1951, p. 377-383.
VENDRYES Joseph, « Note sur la toponymie celtique », dans: *Recueil de Travaux offert à M. Clovis Brunel*, Société de l'École des Chartes, Paris, 1955, p. 641-650.
VENDRYES Joseph, « La Route de l'étain en Gaule », *Comptes rendus des séances de l'année de l'Académie des Inscriptions*, AIBL, Klincksieck, Paris, 1957, p. 204-209.
VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre A*, Dublin Institute for Advanced Studies, Dublin, 1959a.
VENDRYES Joseph, « Compte rendu du livre de Paul LEBEL, *Principes et méthodes d'Hydronymie française* », *BSLP*, 54, 2, Klincksieck, Paris, 1959b, p. 148-155 [toponymes du type *Condate* p. 152-153].
VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres M N O P*, Dublin Institute for advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1960.
VENDRYES Joseph, « Deux étymologies celtiques », 1 « Gaulois *mantalon* 'chemin' (?) ; gallois *mathru* 'fouler aux pieds' », Hommages à Albert Grenier, *Latomus*, 58, Bruxelles, 1962, p. 113-115.
VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres R S*, Dublin Institute for advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1974.
VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres T U*, par les soins de Édouard Bachellery

et Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1978.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre B*, par les soins de Édouard BACHELLERY et Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for Advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1981.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre C*, par les soins de Édouard BACHELLERY et Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for Advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1987.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre D*, par les soins de Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for Advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1996.

VERDIER Roger, « Notes sur la Toponymie d'Allonnes », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 75, 1975-1976, p. 23-29.

VERDIER de PENNERY P., « Les Gués de la Seine et de l'Yonne, de Nogent-sur-Seine et d'Auxerre à Paris, Contribution aux recherches archéologiques dans les régions que traversent ces cours d'eau », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 56, Paris, 1960, p. 731-748.

VERNOU Christian, *CAG, La Charente*, AIBL, Paris, 1993.

VIAL Éric, *Les Noms de Villes et de Villages*, Belin, Paris, 1983.

VIAND Antide, « Nanterre, la véritable Lutèce? », *Archéologia*, 410, avril 2004, p. 40-49.

VILLETTE Guy, *Les Noms des Villes et des Villages d'Eure-et-Loir*, CDDP d'Eure-et-Loir, Chartres, 1991.

VILLETTE Guy, « Uzerche », dans: *Hommage à Guy Villette, quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette*, présentées par Marianne MULON et Gérard Taverdet, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1992a, p. 33-58.

VILLETTE Guy, « La Christianisation des Carnutes », dans: *Hommage à Guy Villette, quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette*, présentées par Marianne MULON et Gérard Taverdet, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1992b, p. 95-134.

VILLETTE Guy, « L'Origine des Noms des Communes de Loir-et-Cher », dans: *Hommage à Guy Villette, quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette*, présentées par Marianne MULON et Gérard Taverdet, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1992c, p. 135-196.

VILLOUTREIX Marcel, *Noms de Lieux du Limousin, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1995.

VILLOUTREIX Marcel, *Les Noms de lieux du Limousin, témoins de l'Histoire d'une région*, TAL, Association des Antiquités Historiques du Limousin, Limoges, 2002.

VINCENT Auguste, *Toponymie de la France*, Librairie générale, Bruxelles, 1937.

VIRGILE, *Énéide*, trad. André Bellessort, rééd., Le Livre de Poche, Gallimard, Paris, 1965.

VOUGA Paul, *La Tène, monographie de la station publiée au nom de la commission des fouilles de La Tène*, Karl Hiersemann, Leipzig, 1923.

VURPAS Anne-Marie et MICHEL Claude, *Noms de Lieux de la Loire et du Rhône, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1997.

WALTER Henriette, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1988.

WALTER Henriette et WALTER Gérard, *Dictionnaire des Mots d'Origine étrangère*, Larousse, Paris, 1991.

WARTBURG Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Klopp, Mohr, Helbing und Lichtenhahn, Zbinden, Bonn, Tübingen, Bâle, depuis 1922, 25 vol. parus: A-B (1, réimpr., 1948), C-Coh (2/1, réimpr., 1949), Coi-Cyt (2/2, 1946), D-F (3, réimpr., 1949), G-H-I (4, 1952), J-L (5, 1950), M-Mep (6/1, 1969), Mer-Mne (6/2, 1967), Mo-Myx (6/3, 1969), N-Pas (7, 1955), Pat-Pix (8, 1958), Pla-Pyx (9, 1959), R (10, 1962), S-Si (11, 1964), Sk-Sy (12, 1966), T-Ti (13/1, 1966), To-Ty (13/2, 1967), U-Z (14, 1961); Éléments germaniques (15, 1969; 16, 1959; 17, 1966); Matériaux inconnus ou d'origine incertaine (21, 1965-1969; 22/1, 1976, et 22/2, 1973; 23, 1967-1970); Refonte du tome 1er: A-aorte (24, 1969-1983), Apa-Atrium (25, 1970-1992).

WARTBURG Walther von, « L'Articulation linguistique de la Romania », dans: *VIIème Congrès international de Linguistique romane*, éd. par A. BADIA, A. GRIERA, F. UDINA, vol. 2/1, Barcelone, 1955, p. 23-27.

WARTBURG Walther von, *Évolution et Structure de la Langue française*, 10e éd., A. Francke, Berne, 1971.

WEISGERBER Leo, « Die Sprache der Festlandkelten », *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 20, 1930, Frankfurt, J. Baer, 1931, p. 147-226.

WERNER Karl Ferdinand, *Les Origines*, dans: FAVIER Jean (sous la dir. de), *Histoire de France*, 1, Fayard, Paris, 1984.

WHATMOUGH Joshua, « Vermischte Sprachwissenschaftliche Aufsätze », « 1. French bois « wood », *Die Sprache*, Vienne, 1949, p. 123-124.

WHATMOUGH Joshua, « On the name of the Genius Cucullatus », *Ogam*, 5, Rennes, 1953, p. 65-66.

WHATMOUGH Joshua, *The Dialects of ancient Gaul, Prolegomena and records of the Dialects*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1970.

WILD John Peter, « The Caracallus », *Latomus*, 23, Bruxelles, 1964, p. 532-536.

WOIMANT Georges-Pierre, *CAG, L'Oise*, AIBL, Paris, 1995.

WOLF Heinz Jürgen, « Quantité vocalique et accentuation de quelques types de toponymes gaulois », *L'Onomastique, témoin des Langues disparues*, Actes du Colloque d'Onomastique romane de Dijon, 1981, ABDO, Dijon, 1982, p. 277-284.

ZEHNER Muriel, *CAG, Le Haut-Rhin*, AIBL, Paris, 1998.

INDEX

Souvenirs antiques -
1, Noms de peuples gaulois (p. 273) ; 2, Noms de personnages ou de dieux gaulois (p. 273).

Souvenirs actuels -
2, Noms de régions, pays, communes, hameaux et lieux-dits de France d'origine gauloise (p. 273) ; 3, Noms de cours d'eau, de sources, de bois et forêts, et de hauteurs de France d'origine gauloise (p. 278) ; 4, Noms de lieux étrangers d'origine celtique (p. 279) ; 5, Mots français d'origine gauloise (p. 279) ; 6, Noms de personnes en France issus de thèmes gaulois (p. 283).

NOMS DE PEUPLES GAULOIS

NOMS DE PERSONNAGES OU DE DIEUX GAULOIS

NOMS DE RÉGIONS, PAYS, COMMUNES, HAMEAUX ET LIEUX-DITS DE FRANCE D'ORIGINE GAULOISE

NOMS DE COURS D'EAU, DE SOURCES, DE BOIS ET FORÊTS, ET DE HAUTEURS DE FRANCE D'ORIGINE GAULOISE

NOMS DE LIEUX ÉTRANGERS D'ORIGINE CELTIQUE

MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE GAULOISE
(français moderne et dialectal)
(Les mots rares et dialectaux sont en italique)

NOMS DE PERSONNES EN FRANCE ISSUS DE THÈMES GAULOIS

TABLE DES CARTES

TABLE DES MATIÈRES

Dumas-Titoulet Imprimeurs – 42100 Saint-Étienne
Dépot légal : février 2005 – Imprimeur n° 41928

Imprimé en France